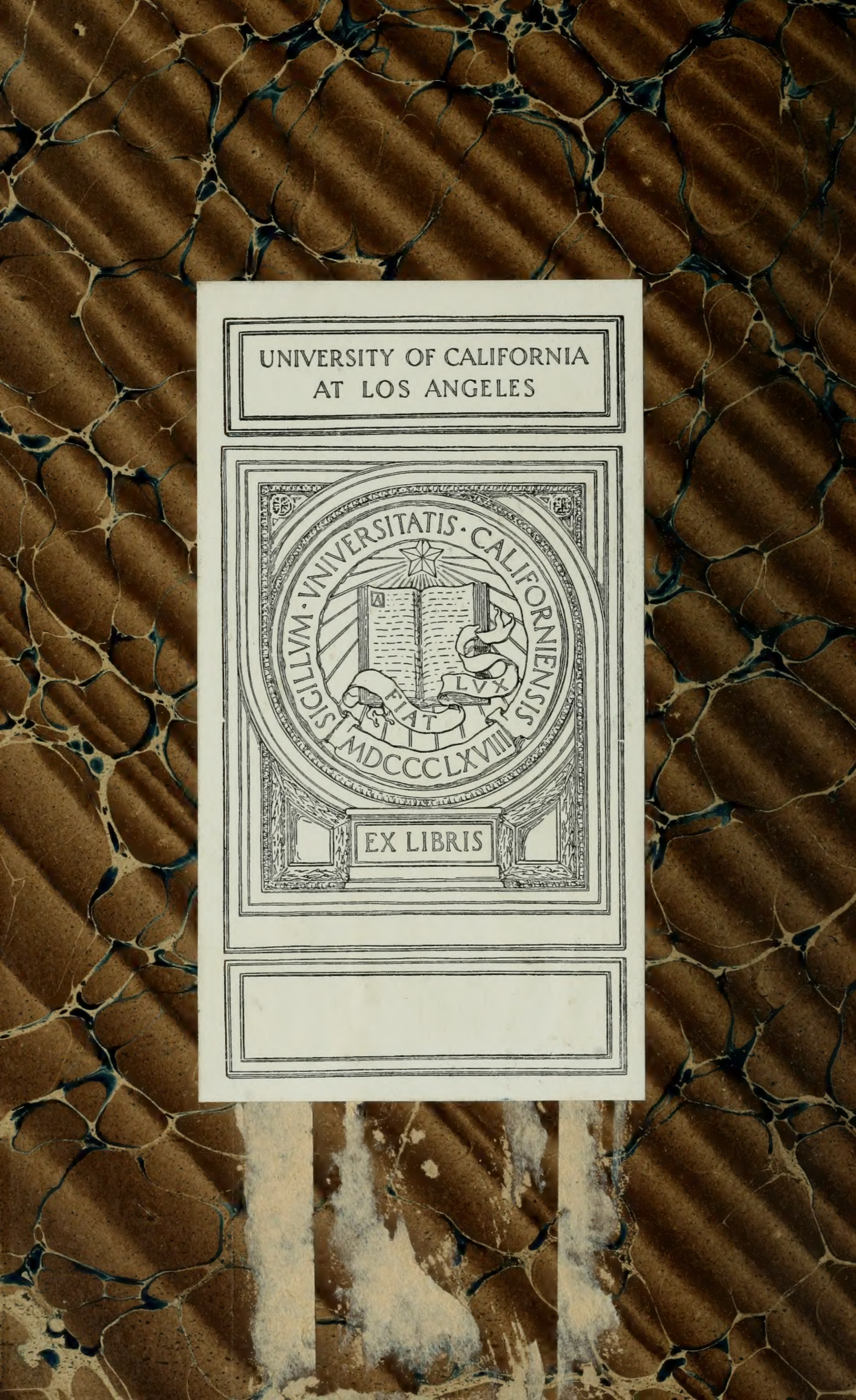


A 000 216 931 6
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



UNIVERSITY OF CALIFORNIA
AT LOS ANGELES
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS


This book is DUE on the last date stamped below

ERNEST CURTIUS

HISTOIRE GRECQUE

TOME PREMIER

ERNEST CURTIUS

HISTOIRE
GRECQUE

Traduite de l'allemand sur la cinquième édition

PAR

A. BOUCHÉ-LECLERCQ

PROFESSEUR SUPPLÉANT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

TOME PREMIER

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, Rue Bonaparte, 28

1880

PRÉFACE DU TRADUCTEUR

L'auteur de la présente *Histoire grecque* n'a pas cru que l'ouvrage eût besoin d'une préface. L'historien n'a qu'un devoir, la recherche de la vérité, et il est inutile qu'il se vante de l'avoir accompli de son mieux. Mais le traducteur fait partie du public, et ce serait peut-être de sa part une réserve inopportune que de ne pas indiquer l'opinion qu'il s'est faite du livre auquel il donne, au prix d'un labeur ingrat, un nouvel instrument de propagande.

L'histoire de la Grèce est une des plus complexes que nous offre l'antiquité. Elle n'a point l'unité de l'histoire romaine, qui va d'un cours régulier, et par des étapes bien marquées, de ses origines à sa conclusion. En Grèce, autant de villes, autant d'États ; au-dessus de cette vie politique disséminée, des groupes plus larges, mais déjà dépourvus de réalité tangible, les tribus ethnologiques, Ioniens, Éoliens, Achéens, Doriens ; au-dessus encore, cette unité tout idéale d'une race qui n'a jamais ni constitué ni aspiré à constituer une nation compacte et cohérente. L'histoire grecque, encombrée de légendes dans ses origines, interrompue par de larges lacunes, ne s'éclaire d'une vive lumière qu'aux alentours de Sparte et d'Athènes. Autour de ces deux foyers s'ouvrent dans toutes les directions des perspectives incertaines et fuyantes, où la chronologie chemine d'un pas mal assuré et où l'hypothèse achève les combinaisons tentées sur la foi de documents incomplets.

Et pourtant, cette histoire offre un incomparable attrait : c'est, au fond, la jeunesse de notre civilisation européenne

qu'il s'agit d'étudier en suivant à la trace les agissements, les expériences, les succès et les mécomptes de ce peuple qui a légué au monde moderne ses œuvres et son esprit. Aussi, depuis la Renaissance, l'érudition s'est-elle appliquée à recueillir et à classer les matériaux fournis par les textes et les monuments figurés : toute la littérature classique a été soigneusement interrogée ; les recueils d'inscriptions vont grossissant tous les jours ; sur une foule de questions de détail, les monographies abondent : il est devenu possible d'écrire une histoire grecque qui soit autre chose qu'une compilation dépourvue de critique, à la manière de Rollin. Mais il n'en faudrait pas conclure que la tâche de l'historien soit aujourd'hui plus facile. Tous ces travaux préparatoires ont eu pour résultat d'élargir le domaine qu'il doit embrasser du regard, de mettre en évidence l'activité multiple du peuple grec et la variété de ses aptitudes : ils ont surtout abattu les barrières qui séparaient le monde hellénique de l'Orient et posé de ce côté des problèmes nouveaux. La synthèse exige désormais un puissant effort d'intelligence.

Il est naturel que l'effort ait été d'abord tenté par ceux qui n'en sentaient pas bien toute la difficulté, par les esprits qui conçoivent l'ensemble comme une série de détails successivement examinés et qui prennent volontiers pour une synthèse historique une juxtaposition de réalités bien établies. C'est en Angleterre et en dehors du cercle des savants de profession que l'érudition s'essaya le plus tôt à l'œuvre définitive. Les précis d'Olivier Goldsmith[1] et de J. Gillies[2] précédèrent de peu d'années l'estimable ouvrage de W. Mitford[3], qui cessa bientôt de répondre aux exigences

[1]) Ol. Goldsmith, *The grecian history to the death of Alexander*. London. 1776. 2 vol. 8°.

[2]) John Gillies, *History of ancient Greece, its colonies and conquest from the earliest accounts to the division of the Macedonian empire in the East*. 2d edit., 1787.

[3]) Will. Mitford, *History of Greece*. 1784-1794. 3 vol. 4°. New edition. 1829. 8 vol. 8°.

de la science renouvelée par les travaux de Niebuhr, de Bœckh, de K.-Fr. Hermann et d'Otfried Müller. C. Thirlwall prit la plume à son tour ; mais, à peine avait-il achevé son intéressant et judicieux travail [1] que George Grote commençait la publication de son *Histoire de la Grèce* [2], destinée à un si prodigieux succès. L'Allemagne elle-même accueillit avec une faveur mêlée de surprise l'œuvre de ce banquier de la Cité qui, après avoir longtemps dirigé la maison Prescott, Grote et C° et siégé à la Chambre des Communes, abandonnait les affaires pour se consacrer tout entier à l'étude de la civilisation grecque et apparaissait tout à coup muni de vastes lectures, armé d'une critique tranchante, faisant d'un trait précis le départ de l'ombre et de la lumière, sacrifiant les problèmes désespérés pour chasser de partout la conjecture, décidé aussi dans ses sympathies et ses antipathies, ami de la liberté, indulgent pour la démocratie et sévère pour le privilège.

Le volumineux ouvrage de Grote a une valeur incontestable, qu'il gardera longtemps encore et que je n'entends point mettre en question. C'est le répertoire le plus complet que nous ayons d'informations et de jugements motivés concernant l'histoire politique de la Grèce. Mais la méthode de Grote est loin de satisfaire ceux qui pensent qu'une histoire bien faite doit être par surcroît une œuvre d'art, c'est-à-dire, un composé harmonique, équilibré dans toutes ses parties et offrant un développement continu. L'art ne fait pas plus de sauts que la nature. La facilité même avec laquelle l'Histoire de Grote se débite en traités spéciaux [3]

1) C. Thirlwall, *History of Greece*. London. 1835-1844. 8 vol. in-12 (ap. *The Cabinet Cyclopædia*). Trad. française (inachevée) par Ad. Joanne. Paris, 1852.

2) G. Grote, *History of Greece from the earliest periode to the close of the generation contemporary with Alexander the Great*. London. 1846-1855. 12 vol. 8° (ed. 1862. 8 vol. 8°). Traduction française par A. L. de Sadous (Paris. 1864-1867. 19 vol. 8°).

3) Cf. Th. Fischer, *Mythologie und Antiquitäten aus Grote*. 4 vol. 8°. — *Lebens- und Characterbilder griech. Staatsmänner und Philosophen aus Grote*. 2 vol. 8°, etc.

trahit une certaine faiblesse de composition, un assemblage assez lâche des diverses parties. L'auteur, tout préoccupé de l'utile, interrompt souvent son récit pour justifier, contre Clinton et autres, une date qu'il vient d'établir, une allégation qui va à l'encontre des idées reçues : texte et notes fourmillent de renseignements, de comparaisons avec les usages de diverses époques et de divers pays, de rectifications de toute sorte qui embarrassent le cours de la narration, déjà ralenti par les résistances d'un style qui ne coule nulle part sans effort. Enfin, défaut plus grave et qui, pour avoir été voulu, n'en est pas moins choquant, l'œuvre de Grote ressemble à un édifice auquel on aurait enlevé ses premières assises et qui resterait suspendu par miracle au-dessus du vide. Tout ce qui précède l'ère des Olympiades est réputé appartenir à la légende et se trouve retranché de l'histoire : puis, la certitude commence à heure fixe, et, dès lors, l'historien se met à l'œuvre avec confiance. Le lecteur peut se faire de la partie ainsi sacrifiée l'idée qu'il lui plaira : on lui fournit les matériaux triés et classés ; il a devant lui une mythologie à compartiments où sont étiquetées les légendes des divers pays grecs ; puis, il parcourt du regard la série des moteurs premiers jadis invoqués au hasard, Pélasges, Lélèges, Cariens, Phéniciens... etc., vieux rouages dont on ne veut plus et qu'on détaille en passant pour attester qu'on n'a rien oublié.

C'est la passion de la vérité palpable, le besoin de la certitude, qui décide Grote à mutiler ainsi l'histoire de l'Hellade. Il a dû essayer, lui aussi, de poursuivre à travers les détours et les redites trompeuses de la légende la réalité, fait ou idée, qui se cache sous cette végétation touffue ; mais il y a renoncé, et il a gardé de sa fatigue un certain dépit. « En vérité, dit-il, je ne sais rien de si décourageant et de si mal récompensé que les laborieuses pesées de ce qu'on appelle évidence, les comparaisons de probabilités infinitésimales et de conjectures toutes dépourvues de preuves,

en ce qui concerne ces temps et ces personnages obscurs. » Les hommes de sa trempe, esprits entiers et positifs, plus vigoureux que pénétrants, sont mal propres à ces sortes de tâches qui exigent beaucoup de perspicacité, de souplesse, de patience, et, pour tout dire, un usage discret de la conjecture. Mais, renoncer à se faire une opinion sur les origines du peuple grec, c'est, de peur d'un mal, se jeter dans un pire. Chaque progrès des sciences sociales tend à affirmer de plus en plus nettement la solidarité qui, par l'hérédité, par la tradition sous toutes ses formes, unit le présent au passé ; et l'on risque fort de ne pas saisir le sens d'un mouvement dont on n'a pas voulu examiner la direction initiale.

Retrouver les premiers germes de la civilisation hellénique, les sources de sa vitalité ; reconstituer, avec leur tempérament particulier, les tribus helléniques, personnalités collectives dont chacune met en évidence un trait saillant du type commun ; expliquer par l'effet des aptitudes héréditaires les tendances divergentes que l'histoire de Sparte et d'Athènes, par exemple, montre à chaque instant en conflit ; jeter ainsi, à travers la multiplicité des détails, de larges généralisations qui les groupent et les rendent intelligibles ; telle a été, au contraire, la préoccupation de la science germanique et particulièrement de l'école d'Otfried Müller. On sait qu'en écrivant l'histoire des tribus helléniques [1], le vaillant archéologue que la mort a arraché tout plein de projets à ses fouilles de Delphes se préparait à écrire une histoire générale de la Grèce. Cette tâche qu'il réservait à sa maturité, son disciple d'alors, Ernest Curtius, l'a abordée à son tour après une longue et consciencieuse préparation dont témoignent tant de notes de voyage, de recherches personnelles, de monographies,

[1]) K. O. Müller. *Geschichten hellenischer Stämme und Städte*. I. *Orchomenos und die Minyer*. II. III. *Die Dorier*. Breslau. 1820-1824. (2e édit. Breslau. 1844. 3 vol. in-8°).

d'esquisses oratoires accumulées autour de l'*Histoire grecque*[1].

On commence à se plaindre, dans le monde savant, de la division du savoir en spécialités dont chacune suffit à l'activité d'un esprit mais risque de rétrécir l'intelligence à laquelle elle suffit. Pour ne parler que des études historiques et, parmi elles, de celles qui ont pour objet l'antiquité classique, elles offrent déjà une surface immense, où plus d'un travailleur se contente de se tailler une province. Philologie — linguistique et littéraire, — épigraphie, archéologie de l'art, étude des coutumes et institutions politiques, religieuses, économiques, tout cela sert ou, pour mieux dire, tout cela est nécessaire à qui veut se rendre maître d'un pareil sujet et en rapprocher toutes les parties en conservant à chacune sa juste proportion. En suivant la carrière scientifique de M. E. Curtius depuis le jour où il publiait ses *Anecdota Delphica* (1843) jusqu'à l'heure présente où il dirige les fouilles d'Olympie, on pourrait montrer que, disciple d'O. Müller, de Welcker, de Bœckh, successeur de K.-Fr. Hermann à Gœttingen, de E. Gerhard à Berlin, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et, par-dessus tout, voyageur infatigable, il a parcouru le cycle entier des investigations de détail où se forme et s'essaie l'historien. Il est plus simple d'aller tout droit au résultat et de dire qu'il s'est acquitté d'une tâche particulièrement difficile avec un remarquable talent. Cinq éditions successives du texte original[2], chaque fois revu et amélioré, la traduction de l'ouvrage en anglais, en italien

[1]) Le *Péloponnèse* (E. Curtius, *Peloponnesos*. Gotha. 1851-1852. 2 vol. 8°) est déjà plus qu'une monographie. C'est une « description géographique et historique de la péninsule », d'une facture tout à fait magistrale.

[2]) E. Curtius, *Griechische Geschichte*. Berlin. 1857-1867. 3 vol. 8°. (5e édition des vol. I et II et 4e édit. du vol. III, Berlin. 1878). L'ouvrage — il est peut-être utile d'en avertir ici — se termine au lendemain de la bataille de Chéronée (338), qui met fin à l'indépendance de la Grèce. Mitford s'était arrêté à la mort d'Alexandre (323), et Grote à la bataille d'Ipsus (301). Thirlwall clôt l'histoire de la Grèce à la destruction de Corinthe (146).

et présentement en français, attestent que ce talent n'a point passé inaperçu [1].

M. E. Curtius n'a point entendu refaire l'œuvre de Grote. Il n'a pas voulu introduire de dissertations ou de polémique dans son texte, ni traîner derrière lui un appareil d'érudition qu'il réserve pour ses travaux d'ordre purement scientifique. D'après le plan primitif, l'*Histoire grecque*, destinée au grand public, devait être, comme l'*Histoire romaine* de Th. Mommsen dont elle forme le pendant, dépourvue de références et de notes. Le monument une fois construit, les échafaudages devaient disparaître. Mais, tandis que M. Mommsen s'est refusé sur ce point à toute concession, M. E. Curtius s'est, on le verra, montré plus accommodant pour ceux qui ne veulent pas jurer sur la parole du maître. Cependant, il ne faut pas chercher ici un courant régulier de références aux sources antiques. Le livre garde son caractère original : ce n'est point une série d'études spéciales, mais le résultat d'un labeur antérieurement accompli et comme l'épanouissement d'une science reposée. Ceux qui tiennent à s'instruire eux-mêmes plutôt qu'à être instruits devront donc chercher ailleurs, à l'aide des notes bibliographiques, la démonstration circonstanciée des vues personnelles de l'auteur.

Parmi ces vues, qui ont modifié sur bien des points les idées courantes, il en est une qui a en quelque sorte renouvelé l'histoire primitive de la Grèce; je veux dire, la part faite aux Ioniens, et par eux à l'Asie, dans l'œuvre de la civilisation hellénique. O. Müller, tout en ayant un sentiment très vif de la complexité des éléments dont la réaction réciproque a fini par constituer le génie national, s'est laissé aller à simplifier outre mesure sa conception du

1) La traduction anglaise, par A. W. Ward (London. 1868-1873. 5 vol. 8°), a été commencée sur la deuxième édition et achevée sur la troisième. La traduction italienne, faite sur la quatrième édition par G. Müller et G. Oliva (Torino. 1877-1880. 3 vol. 8°), est en cours de publication.

tempérament, du caractère propre des Hellènes. Il ramène à un petit nombre d'idées maîtresses la religion, l'art, les préférences morales et politiques de la race, et il incarne ces idées dans la tribu des Doriens, une façon de peuple élu qui sort tout à coup de la vallée de Tempé pour apporter aux autres tribus, avec le culte d'Apollon, l'idéal d'ordre et d'harmonie dont il est épris. Le Péloponnèse devient le centre de la vie nationale, et la législation de Lycurgue, l'œuvre grecque par excellence. M. E. Curtius a senti que l'esprit conservateur des Doriens, leur goût de stabilité, leurs tendances anti-démocratiques et leur penchant à la dévotion scrupuleuse, ne pouvaient vraiment pas passer pour le trait caractéristique du génie grec. Il a bien vu aussi que cette civilisation autonome, créée pour ainsi dire de toutes pièces par une tribu longtemps isolée de tout contact avec le dehors, serait un phénomène anormal dont rien ne saurait rendre compte. Le peuple grec, si bien doué qu'il fût d'ailleurs, a suivi la loi commune ; il n'a été en aucun temps indépendant des influences extérieures et, avant d'arriver à l'âge adulte, il a dû avoir pour éducateurs des peuples plus anciens et plus cultivés. Ce n'est pas au pied de l'Olympe, mais en Asie qu'il faut chercher le berceau de la civilisation hellénique ; ce n'est point par voie de terre et avec la lenteur solennelle d'une procession religieuse qu'elle s'est d'abord propagée, mais bien par la mer, qui est le trait-d'union de tous les pays habités par les Hellènes. Si le centre de l'Hellade est quelque part, il est au milieu de cette mer Égée que sillonnent en tous sens des aventuriers de toute race, Phéniciens, Cariens, Crétois, Ioniens.

L'industrieuse tribu des Ioniens, race souple, intelligente entre toutes, âpre au gain et amie du plaisir, curieuse de nouveautés et prête à toutes les aventures, a paru à M. E. Curtius plus voisine qu'aucune autre du type général de la nation hellénique, et c'est elle, à son sens, qui, formée d'abord à l'école des Sémites d'Asie, a fait ensuite l'éduca-

tion des autres Hellènes, auxquels elle apportait pêle-mêle les marchandises, les inventions et les idées de l'Orient. Le mouvement civilisateur suit ainsi une marche continue d'Orient en Occident, d'Asie en Europe, et l'admirable floraison du génie grec n'est plus un effet sans cause, mais le dernier terme d'un progrès préparé par des moyens parfaitement intelligibles.

Mais cette conception si vraisemblable, si conforme aux lois constatées par l'histoire générale, se heurte tout d'abord à l'opinion des anciens eux-mêmes. Les Grecs ont écrit leur histoire en un temps où la Grèce d'Europe était la véritable Hellade, le domaine propre de la race; et, portés comme ils l'étaient à refaire le passé à l'image du présent, ils ont renversé les rapports qui, dans une période déjà lointaine pour eux, unissaient les deux rivages de la mer Égée. La tradition, adoptée par eux et uniformément reproduite depuis par tous les auteurs, considère les Ioniens d'Asie comme des colons expulsés de la Grèce européenne par l'invasion des Doriens et installés sur le littoral asiatique depuis un temps relativement court. Si les villes d'Asie avaient leurs métropoles en Europe et ne dataient que d'une époque où les Doriens avaient déjà affirmé leurs aptitudes spéciales, il est évident que la civilisation grecque s'est faite elle-même, et qu'elle doit à l'Asie moins qu'elle ne lui a prêté. Aussi M. E. Curtius a-t-il commencé par démontrer, dans une dissertation spéciale[1], que le rivage occidental de l'Asie-Mineure est la véritable patrie des Ioniens. Il ne nie point que le contre-coup de l'invasion dorienne n'ait ramené en Asie une masse considérable d'émigrants ; seulement, bien que les villes agrandies aient fait dater leur fondation de cette nouvelle ère de prospérité, il distingue, sous les splendeurs de l'Ionie nouvelle, les vestiges oubliés de la Vieille-Ionie.

Ceci une fois admis, tout s'ordonne et s'éclaire. A l'ar-

[1]) E. Curtius, *Die Ionier vor der ionischen Wanderung*. Berlin. 1855.

rière-plan de l'histoire grecque apparaît un grand peuple aryen campé sur les plateaux de Phrygie. Une première et large poussée d'émigration amène en Occident les Pélasges. Plus tard, des groupes moins nombreux, mais déjà plus compacts, s'engagent successivement dans la même voie. Les uns passent l'Hellespont; les autres s'installent tout le long du rivage asiatique de la mer Égée. Alors commence la genèse de l'Hellade. Tous ces éléments réagissent les uns sur les autres, réaction lente à distance de la mer, active sur les côtes, sans cesse visitées par les Grecs d'Asie ou Ioniens. Ceux-ci courent les mers avec les Cananéens et, faciles aux relations de toute sorte, s'allient, au hasard des circonstances, en Asie et hors d'Asie, avec des races étrangères. Il se produit ainsi des populations hybrides, de caractère indécis et de nom variable, qu'on ne peut ni distinguer nettement des Ioniens ni confondre avec eux, véritables Protées dont les déguisements ont dérouté jusqu'ici l'érudition la plus patiente.

Pour débrouiller ce chaos, il fallait ne pas oublier « le caractère doux et bienveillant de la mer Égée ». Tandis que l'historien préoccupé de fixer au sol tous les noms ethnologiques épars dans les textes se fatigue à retenir en certains lieux des entités fantasques qu'il rencontre partout, M. E. Curtius suit du regard le va-et-vient incessant des vaisseaux qui, comme autant de navettes agiles, croisent et mêlent dans toutes les directions les fils multicolores de la trame historique. A l'équilibre statique, il a substitué le mouvement, la vie, un perpétuel devenir qui explique également bien la multiplicité des noms appliqués à un même agent ou la diversité des éléments rassemblés sous une même dénomination. Cariens, Lyciens, Dardaniens, Tyrrhènes, Crétois, Curètes, Caucones, Taphiens, Téléboëns, qu'ils soient désignés à part ou sous le titre vague de Lélèges, sont des peuplades de sang diversement mêlé, qui forment autant d'intermédiaires entre le Sémite et l'Hellène

de pure descendance aryenne. Cet Hellène, garanti par un long isolement et par sa fierté native de toute affinité physiologique avec l'étranger, c'est le Dorien qui, sous ce rapport, mais sous ce rapport seulement, peut être pris pour le représentant du vrai type national. Les Doriens n'ont pas échappé, eux non plus, à la contagion des idées : ils tiennent de l'Orient et leur patron céleste, Apollon, et leur modèle héroïque, Héraclès ; ils sont non pas les créateurs mais les instruments de cet oracle pythique qui, fondé par la propagande orientale, les tient comme asservis par leur foi. Le dorisme a pourtant sa fonction propre, et c'est à peu près celle que lui assigne O. Müller. En face de la mobilité cosmopolite, de la force dispersive des Ioniens qui déposent sur tous les rivages de la Méditerranée ou de la mer Noire des essaims de colons, il représente l'instinct religieux et patriotique qui attache l'homme à la terre natale, la force de cohésion qui groupe individus et cités en associations régies par des lois d'origine surnaturelle. C'est lui qui a consacré par son respect, soutenu de son énergie et enfin gravé dans la conscience nationale les idées qui font l'unité morale de la Grèce.

Tel est, dans ses grandes lignes, ce que j'appellerais volontiers le « système » de M. E. Curtius si je ne craignais d'abonder dans le sens de ceux à qui tout système est suspect, par cela seul qu'il constitue un groupement voulu et médité des faits. Sur de telles critiques il faudrait pourtant s'entendre. Les métaphysiciens sont dans leur droit en doutant de l'existence objective de la causalité : mais il est certain que l'entendement ne conçoit les faits que comme s'engendrant les uns les autres, et que tout phénomène séparé de sa cause reste inintelligible. Quiconque veut faire autre chose que colliger des faits est donc obligé d'établir un lien entre eux : la tâche qui incombe à l'historien digne de ce nom est précisément de s'élever des rapports particuliers aux influences plus générales qui paraissent les régir. Sans doute,

on court le risque de se tromper dans cette reconstruction tardive, pour laquelle on ne dispose souvent que de matériaux insuffisants, mais c'est un devoir de l'entreprendre.

M. E. Curtius y a réussi mieux que personne. Il a mis en relief le trait de caractère qui explique toute l'histoire grecque. On ne pouvait tirer plus heureusement parti des aptitudes variées des Ioniens, de leur infatigable activité de trafiquants et de chercheurs, pour rattacher l'histoire de la Grèce à celle de l'Orient, pour rendre raison de cette colonisation démesurément étendue qui jette ses avant-postes partout où il y a quelque veine lucrative à exploiter, enfin, pour apprécier le rôle exceptionnel d'Athènes.

L'attention toute spéciale que M. Curtius accorde aux Ioniens ne va pas sans sympathie, et cette sympathie n'est qu'une des formes de l'esprit libéral qui court d'un bout à l'autre de l'ouvrage. L'auteur ne porte point, comme Mitford et Grote, les préoccupations du temps présent dans l'histoire du passé. Il ne fait point intervenir, sous prétexte de comparaisons instructives, les sauvages, les Hindous, le parlementarisme, les whigs et les tories, ou la Révolution française ; il n'ira point étudier dans la Suisse divisée par le *Sonderbund* les causes qui amènent la dislocation des amphictyonies, et il ne croit pas nécessaire, pour faire connaître les Pythagoriciens, de les rapprocher des Jésuites.

Pour comprendre les hommes et les institutions, il les replace dans le milieu qui les a produits et il les juge avec les idées antiques. Les peuples modernes ont grandi sous une discipline austère qui tient en suspicion la nature humaine et ne lui alloue qu'une initiative restreinte en échange d'une responsabilité pour ainsi dire illimitée. Les anciens Hellènes étaient, au contraire, tentés d'exagérer le mérite des belles actions et d'atténuer les responsabilités fâcheuses. Ils vantaient sans fin le courage, la vertu, le talent, la force, la beauté, et ils avaient vite fait de rejeter sur un aveuglement fatal, causé par le caprice d'un dieu ou

de la Fortune, les défaillances et les erreurs de la volonté. M. Curtius retourne tout doucement à l'optimisme antique : convaincu que les récriminations n'ajoutent aucune autorité aux leçons de l'histoire, il a l'éloge vif et le blâme discret. Au lieu d'appliquer à tout et à tous une mesure uniforme, il change, suivant les temps et les lieux, de point de vue et de préférences. Il se déplace, pour ainsi dire, parallèlement à son sujet pour envisager chaque partie bien en face et sous son vrai jour. Il ne se sent pas forcé d'opter entre Lycurgue et Solon ; il respecte les pouvoirs fondés sur la tradition sans se croire obligé de maudire ceux qui les renversent ; il parle de la royauté héréditaire en homme qui, durant cinq ans (1844-1849), a eu pour élève un prince royal et de la « tyrannie » en politique qui sait les accidents inévitables aux époques de transition ; il apprécie le rôle modérateur des classes aristocratiques et ne trouve rien à reprendre aux légitimes aspirations de la démocratie. Ce n'est pas chez lui indifférence ou mollesse de jugement, mais ouverture d'esprit et hauteur de vues. Si la bienveillance est la première condition de la justice, l'indulgence en est peut-être le dernier mot. La mémoire de Périandre, pour ne citer que cet exemple, en a largement profité.

Pourtant, comme nous le disions tout à l'heure, M. E. Curtius ne peut ni ne veut se défendre d'une certaine prédilection pour les tendances du génie ionien. De même qu'il excelle à peindre le mouvement des ports marchands, il aime à mesurer l'impulsion donnée aux esprits par l'échange d'idées dont le négoce est l'occasion ; il se plaît à voir un peuple intelligent et hardi prendre pleine possession de lui-même. Nul n'a parlé avec une admiration plus franche, plus émue parfois, du magnifique élan imprimé à toutes les forces vives de la cité par la démocratie égalitaire des Athéniens. On a vu, au moins une fois dans l'histoire, ce que peut développer d'énergie le libre accord de volontés dont chacune a une valeur propre, et nous sentons aujourd'hui

encore le rayonnement de ce foyer intense de lumière et de vie. M. E. Curtius constate ces heureux effets de la liberté, sans arrière-pensée, sans déclamations d'aucune sorte, avec cette sérénité aimable qui est la marque distinctive de son talent. Ce sont là des idées que la langue française est habituée à répandre, et ce n'est pas nous, à coup sûr, qui reprocherons à notre auteur d'être trop Athénien.

L'*Histoire grecque* a encore à nos yeux un mérite dont il est peut-être imprudent de parler ici, parce qu'il est difficile à un traducteur de le lui conserver : c'est qu'elle est non-seulement composée mais écrite avec un soin infini, avec un souci littéraire qu'on ne rencontre pas souvent chez nos voisins. M. Curtius compte parmi les meilleurs écrivains de l'Allemagne. Il a été poète avant de devenir un orateur académique des plus goûtés, et en aucun temps il n'a pensé que l'érudition perdît quelque chose à se revêtir de beau langage. Son imagination, nourrie de souvenirs personnels et d'impressions recueillies sur les lieux même, lui fournit aisément le mot qui dessine et l'épithète qui colore. Son style abondant et grave aime les formes amples : il s'épanche volontiers en périodes nombreuses et cadencées, dans lesquelles on sent l'art, mais non l'effort. Peu ou point de négligences; mais une teneur égale et, comme disaient les anciens, « tempérée », qui se garde des saillies, des jeux d'esprit, des éclats de voix, et surtout de la trivialité.

Ce n'est pas là un texte avec lequel un traducteur puisse prendre ses libertés. J'ai voulu, pour mon compte, en donner un décalque aussi fidèle que le permet le génie si différent des deux idiomes. Il est, je crois, des procédés d'exécution plus faciles : il n'y en a pas de plus respectueux.

Quelques modifications ont été apportées à la forme extérieure de l'ouvrage. J'ai dû, par déférence pour nos habitudes, distribuer en cinq volumes la matière des trois énormes tomes de l'original. Ensuite, je n'ai pas cru abuser de l'autorisation inconditionnelle très gracieusement

accordée par l'auteur en donnant à l'*Histoire grecque* un aspect et comme une allure plus didactique. Les chapitres ont été pourvus de sommaires en petit texte et scandés, d'une façon plus apparente que dans le texte allemand, par des paragraphes avec sous-titres. Enfin, les notes, au lieu d'être réunies en appendice à la fin des volumes, ont été réparties au bas des pages. Au cours de cette répartition, j'ai éprouvé quelques perplexités : les erreurs seront rectifiées, s'il y a lieu, ainsi que les fautes typographiques, dans une liste générale des *Errata* qui sera donnée avec le cinquième volume. En revanche, j'ai pu faire çà et là quelques corrections utiles. Les titres des ouvrages indiqués dans les notes ont été simplement transcrits, sans autre souci que de ne pas trop les mutiler par des abréviations excessives : j'ai pensé que les traduire était le vrai moyen de dérouter ceux qui voudraient utiliser ces références.

En ce qui concerne l'orthographe des noms propres, je n'ai pas eu le courage d'imposer aux lecteurs français la transcription exacte des noms grecs. J'ai jugé inutile de parler le jargon barbare auquel s'est résigné le traducteur de Grote, pour aboutir, en somme, à des inconséquences plus choquantes que celles de l'usage courant et à une prononciation plus défigurée. Il m'a paru suffisant de remplacer la terminaison latine *us*, là où l'usage l'a conservée, par la désinence grecque en *os*. Parfois, j'ai cru bon de créer des doublets en adoptant à la fois l'orthographe savante et la forme usitée, en vue de différencier les homonymes: j'écris ainsi *Orchomène* (de Béotie) et *Orchoménos* (d'Arcadie); le *Pénée* (de Thessalie) et le *Pénéios* (d'Élide) ; *Kyme* et *Cume*; *Eschine* (l'orateur) et *Æschine* (le tyran)... etc.

Il est cependant un point sur lequel il a fallu réagir contre les habitudes prises. A une certaine époque, Grecs et Romains se sont réciproquement persuadé qu'ils avaient la même religion. Nous ne pouvons indéfiniment perpétuer cette erreur. J'ai donc, comme M. E. Curtius, rendu aux

divinités grecques leur véritable nom. Il vaut mieux, à la rigueur, ignorer la corrélation établie entre le Poseidon grec et le Neptune latin que de croire à la parfaite identité de l'un et de l'autre.

Je continuerai à appliquer aux volumes suivants le système adopté pour celui-ci, et l'on sentira jusqu'au bout une direction unique. Mais à partir de ce moment, le premier volume terminé, je passe à des auxiliaires dévoués ma plume de traducteur. En traduction aussi, il faut aboutir, et la publication ne peut être menée rapidement à bonne fin que par un effort collectif. Que ceux qui craignent les disparates se rassurent. Mes collaborateurs appartiennent à l'élite des professeurs de l'Université : avec le talent, ils ont, au même degré que moi, le respect du texte, et c'est le style même de l'auteur qui, fidèlement reproduit, donnera à la copie l'homogénéité de l'original. Un avertissement placé en tête de chaque volume indiquera les noms des traducteurs et la part de coopération qui revient à chacun d'eux.

Certes, ce n'est point un médiocre hommage rendu à l'œuvre de M. E. Curtius que cette coalition de bonnes volontés, parmi lesquelles il serait injuste d'oublier la courageuse initiative de l'éditeur.

Paris, 15 novembre 1880.

A. B.-L.

RECTIFICATIONS

P. 46, ligne 2 des notes — *au lieu de* : Opous, *lisez* : Oponte.
P. 34, ligne 2 des notes — — HEROLD., — HEROD.,
P. 66, ligne 20 du texte — — sol, — sel.
P. 36, ligne 4 des notes — — *Gelchrte Anzeige*, — *gelehrte Anzeigen*.
P. 76, ligne 1 des notes — — *der Wegebaus*, — *des Wegebaus*.
P. 76-77 : la note 3 de la p. 77, à partir de MÜLLENHOFF, se rapporte à la ligne 27 de la page 76 (mer *Ionienne*).
P. 79 (sommaire) — *au lieu de* § IV, § V, *lisez* : § V, § VI.
P. 92, ligne 26 du texte — Jupiter — Zeus.
P. 270, ligne 20 — — Ἐχεχειρία — Ἐκεχειρία.
P. 388, ligne 15, — *rétablir une lettre tombée* : à Mégare.
P. 409, ligne 17, — *rétablir l'appel de la note* (*cotée 2 par erreur*) *après* : homme.
P. 414, excuser — sinon réparer — la mauvaise disposition typographique des lignes correspondant aux distiques de Solon.
P. 486, note 1 — *au lieu de* : *Konig* — *lisez* : *Kœnig*.
P. 509, ligne 18 du texte, *au lieu de* : transit pour l'étranger, *lisez* : mouvement des étrangers.
P. 584, ligne 12 du texte, — celles des Spartocides, — celle des Spartocides.

LIVRE PREMIER

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A L'INVASION DORIENNE

HISTOIRE GRECQUE

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS ET SES HABITANTS

§ I. — GRÈCE ASIATIQUE ET GRÈCE EUROPÉENNE. — Le bassin de la mer Égée. — Climat de la Grèce. — Hellade et Asie-Mineure. — Côtes de l'Asie-Mineure. — Grèce septentrionale. — Grèce moyenne. — Péloponnèse. — Constitution physique de la Grèce européenne.

§ II. — INFLUENCE DU PAYS SUR LA RACE. — Structure morcelée de la Grèce. — La mer et le ciel en Grèce. — Nature du sol. — Harmonie physique de la Grèce.

§ III. — ORIGINES DU PEUPLE GREC. — Généalogie des Grecs. — Période gréco-italique. — La langue grecque. — Les dialectes grecs. — Le peuple et sa langue. — Les tribus et leurs dialectes.

§ IV. — ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA RACE GRECQUE. — L'autochthonie légendaire. — Populations préhelléniques ou Pélasges. — Pélasges et Hellènes. — Doriens et Ioniens. — Origine des Ioniens. — Premières migrations. — Premières colonies.

§ I

GRÈCE ASIATIQUE ET GRÈCE EUROPÉENNE

Dès qu'on parle d'Europe et d'Asie, on se représente involontairement deux continents distincts et séparés par des limites naturelles. Mais où sont ces limites ? On peut trouver au nord, où l'Oural sépare de vastes superficies territoriales, une frontière naturelle ; mais, au sud du Pont-Euxin, la nature n'a tracé nulle part de ligne de démarcation entre l'orient et l'occident. Elle a tout fait, au contraire, pour les rattacher l'un à l'autre par des liens étroits et indestructibles. Ce sont, de part et d'autre, les mêmes montagnes qui se prolongent en

rangées d'îles à travers la Propontide et l'Archipel : l'un et l'autre littoral se correspondent comme les deux moitiés d'une même contrée ; des ports comme Thessalonique et Athènes ont été de tout temps incomparablement plus rapprochés des villes maritimes d'Ionie que de l'intérieur ou même de la côte occidentale du continent auquel ils appartiennent, car ils sont séparés de celle-ci par de larges portions de terre ferme ou une longue circumnavigation.

La mer et l'atmosphère ont tout fait pour réunir les côtes de l'Archipel ; les mêmes vents périodiques soufflent de l'Hellespont jusqu'en Crète, réglant de la même manière le cours de la navigation et les variations du climat. On trouverait difficilement entre l'Europe et l'Asie un seul point où, par un beau temps, le marin se sente isolé entre le ciel et l'eau : le regard se repose d'île en île et de faciles étapes conduisent de rade en rade. Aussi, de tout temps, les mêmes peuples se sont fixés sur les deux rivages ; depuis l'époque de Priam, ce sont, de part et d'autre, même langue et mêmes mœurs. Le Grec des îles se sent aussi bien chez lui à Smyrne qu'à Nauplie ; Saloniki, située en Europe, est en même temps une échelle du Levant ; malgré ses vicissitudes politiques, Byzance est encore aujourd'hui considérée de part et d'autre comme une métropole commune. Ainsi, pareille au flot qui, des grèves de l'Ionie, se propage jusqu'à Salamine, chaque migration des peuples, après avoir touché l'une des deux plages, a toujours poursuivi sa route jusqu'à l'autre. Les conventions arbitraires de la politique, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, se sont interposées entre ces deux rivages et ont utilisé comme lignes frontières les larges détroits que les îles laissent entre elles ; mais ces séparations artificielles sont toujours restées purement extérieures et n'ont jamais pu désunir ce que la nature a si évidemment destiné à être le théâtre d'une histoire commune.

La similitude des deux rivages qui se font face de l'est à l'ouest n'a d'égale que la diversité que l'on remarque du nord au sud. Le rivage septentrional de la mer Égée n'a pas un pied de myrte ; le climat est celui de l'Allemagne centrale ; les fruits du midi sont inconnus en Roumélie.

Au 40e degré de latitude s'ouvre une nouvelle zone. On

commence à sentir, sur les côtes et dans les vallées abritées, la proximité d'un pays plus chaud ; on entre dans la région des bois toujours verts. Mais, là encore, il suffit d'une légère élévation du sol pour tout changer ; c'est pour cette raison qu'une montagne comme l'Athos réunit sur ses hauteurs presque toutes les espèces d'arbres connues en Europe. A l'intérieur, rien de semblable. Le bassin de Joannina, près d'un degré au-dessous de la latitude de Naples, a le climat de la Lombardie ; on ne trouve pas un olivier dans l'intérieur de la Thessalie, et la flore de l'Europe méridionale est absente de toute la chaîne du Pinde.

Ce n'est qu'au 39e degré que le souffle tiède des brises de la mer pénètre dans l'intérieur ; dès lors, le progrès est rapide. Déjà, en Phthiotide, on cultive le riz et le coton ; l'olivier s'y acclimate. En Eubée et en Attique apparaît isolément le palmier, qui s'épanouit en massifs plus vigoureux dans les Cyclades du sud et peut même, dans les plaines de Messénie, produire, si les conditions sont favorables, des dattes comestibles. Les fruits les plus délicats du midi ne viennent point à Athènes sans une culture spéciale ; sur la côte orientale de l'Argolide, les citronniers et les orangers forment d'épais bocages, et, dans les jardins des Naxiotes, on voit mûrir le fruit parfumé du cédrat qui se cueille en janvier et se transporte en quelques heures sur les côtes moins privilégiées où ni la vigne ni l'olivier ne peuvent croître.

Ainsi, deux degrés de latitude séparent les hêtres du Pinde de la région des palmiers ; nulle part sur la surface du globe on ne rencontre un pays où les différentes zones climatologiques et botaniques se succèdent aussi brusquement. Aussi, la nature y déploie une variété de produits qui a dû développer l'intelligence des habitants, éveiller leur industrie, et provoquer entre eux des échanges commerciaux.

Ces particularités du climat sont à peu près communes aux deux rivages ; cependant, il y a entre le littoral oriental et le littoral occidental, quelque symétriques qu'ils soient d'ailleurs, une différence profonde ; car, si les côtes se ressemblent, la configuration des contrées qu'elles enserrent est de part et d'autre différente.

On dirait que la mer Égée a la propriété de donner aux terres qu'elle baigne une forme particulière, c'est-à-dire de les pénétrer, de les ramollir, d'y découper des îles, des presqu'îles, des isthmes, des promontoires, et de créer ainsi une ligne de côtes démesurément étendue, qui enferme dans ses replis une infinité de rades hospitalières. Nous pouvons appeler cette forme de rivage la forme grecque, parce qu'elle est particulière aux contrées dans lesquelles les Grecs se sont fixés.

Mais voici en quoi la différence signalée plus haut se fait sentir. Du côté de l'Asie, cette configuration est purement extérieure. C'est avec raison que cette portion du continent, malgré sa forme péninsulaire, porte le nom d'Asie-Mineure ou Petite-Asie, car elle reproduit les puissants soulèvements de l'Asie antérieure. C'est un Iran en miniature qui se dresse au milieu de trois mers, formant un plateau d'un seul bloc, inaccessible, sur lequel on respire un air froid et sec, couvert çà et là de plaines pierreuses et arides, mais aussi de terrains fertiles capables de nourrir de fortes et puissantes races.

Les contours de ce plateau ne touchent d'aucun côté à la mer, entouré qu'il est d'une ceinture de montagnes. La plus considérable de ces chaînes est le Taurus, gigantesque muraille de rochers, dont les crêtes escarpées et les parois taillées à pic séparent les régions méridionales du massif central. Au nord, le terrain s'abaisse graduellement, en larges terrasses ondulées, vers le Pont-Euxin. C'est du côté de l'occident que le rebord du plateau offre le plus de variété dans sa forme. Il projette vers la Propontide et l'Hellespont des montagnes imposantes, dont les flancs abondamment arrosés sont couverts de pâturages, l'Olympe de Mysie et l'Ida troyen ; du côté de l'Archipel, le sol s'abaisse brusquement au niveau du rivage. Une ligne tirée à travers l'Asie-Mineure, de Constantinople à la mer de Lycie, marque à peu près l'arête du plateau. A partir de là, le sol se désagrége ; de spacieuses et fertiles vallées conduisent les fleuves à la mer qui s'avance à leur rencontre en creusant de nombreuses baies. On entre dans un nouveau monde, dans un pays tout différent ; on dirait une bordure faite d'une autre étoffe. Si l'on voulait distinguer les parties du monde d'après la configuration géologique, c'est sur cette ligne de

démarcation qu'il faudrait planter les bornes de l'Asie et de l'Europe.

Si l'Asie-Mineure, en général, à cause de sa configuration géographique, assemblage de contrastes sans transition et sans lien, n'a jamais eu d'histoire commune à tous ses habitants, à plus forte raison les régions étagées du littoral ont-elles eu, de tout temps, leur histoire à part ; elles ont été habitées par des peuples distincts, qui ont su garder leur indépendance vis-à-vis des potentats de l'intérieur.

La côte occidentale de l'Asie-Mineure se compose principalement de quatre estuaires dans lesquels débouchent quatre grands fleuves parallèles : ce sont, en remontant du sud au nord, le Méandre, le Caystros, l'Hermos et le Caïcos. Il n'y a point dans l'ancien monde de pays qui ait réuni au même degré la fertilité du sol à tous les avantages résultant de l'admirable disposition des côtes. Grâce à ses baies et à ses promontoires, l'Ionie possède une ligne de côtes dont le développement équivaut à plus de quatre fois son étendue en ligne droite du nord au sud. Au contraire, les rivages qui bornent l'Asie-Mineure au nord et au sud n'affectent qu'exceptionnellement cette configuration ; mais, là encore, les contrées dotées par la nature de la forme hellénique ont été prédestinées, par ce seul fait, à jouer un rôle dans l'histoire de l'Hellade. Telles sont les côtes de la Propontide, ainsi que le littoral de la Carie et de la Lycie.

Ainsi, en Orient, la mer n'a pu *helléniser* que les bords du continent : il n'en est pas de même du côté opposé. Ici encore, nous trouvons un massif compacte qui, des bords du Danube, s'avance, flanqué de deux mers, l'Adriatique et le Pont-Euxin, dans les eaux de la Méditerranée. Mais ce n'est pas seulement sur les bords que ce massif est découpé et rongé par la mer ; attaqué au vif, il se morcelle de plus en plus en presqu'îles et en îles et finit par tomber complétement en dissolution.

La Grèce européenne, séparée du bassin du Danube par une haute chaîne de montagnes qui dessine un arc immense de l'Adriatique à la mer Noire, a formé un monde à part, qui, se développant suivant ses lois particulières, a reporté son

activité vers le sud. Du côté du Danube, l'Hémus de Thrace oppose aux relations internationales une insurmontable barrière, tandis que, du côté de l'Asie, l'accès est facile. De même, en examinant la partie méridionale de la péninsule, entre l'Adriatique et la mer Égée, on reconnaît que le côté oriental, celui qui regarde l'Asie, est toujours privilégié ; c'est-à-dire que, de ce côté, la nature a tout fait pour favoriser l'établissement de gouvernements réguliers et le développement du commerce maritime. Ainsi, l'Albanie et l'Illyrie ne sont qu'un amas de crêtes rocheuses alignées en rangs pressés et de gorges étroites, à peine assez larges pour livrer passage aux voies de communication ; la côte est abrupte et inhospitalière. Aussi, quoique, primitivement, des caravanes aient franchi ces montagnes pour échanger, à moitié chemin entre les deux mers, les produits des îles Ioniennes et ceux de l'Archipel ; quoique, plus tard, les Romains aient jeté à travers le pays une grande voie qui partait de Dyrrhachium, l'Illyrie n'en est pas moins restée de tout temps un pays barbare.

Comme tout change si l'on descend, par le col de Skardus, sur le versant oriental ! Ici, de grands fleuves, formés par les sources nombreuses qui jaillissent au pied de la chaîne centrale, coulent au milieu de larges bassins, et autour de ces bassins se courbent en vastes anneaux les chaînons qui enclosent les plaines, ne laissant aux eaux d'autre issue vers la mer qu'un étroit chenal.

L'intérieur de la Macédoine se compose de trois plaines circulaires de ce genre, dont les eaux réunies se déversent à l'angle que dessine l'échancrure profonde du golfe de Thessalonique. Et parmi les avantages que l'Illyrie envie à la Macédoine, il faut compter non-seulement les fertiles plaines de l'intérieur, mais encore un rivage accessible et hospitalier. Au lieu d'une côte uniformément escarpée, nous voyons, entre l'embouchure de l'Axios et celle du Strymon, un large massif de montagnes faire saillie dans la mer et enfermer des baies tranquilles entre ses trois jetées de rochers, dont l'une, la plus orientale, se termine par l'Athos.

L'Athos élève à plus de 2,000 mètres ses flancs de marbre taillés à pic. Placé à égale distance de l'entrée de l'Hellespont

et du golfe de Pagase, il projette son ombre jusque sur la place de Lemnos et domine tout le nord de l'Archipel, où il sert de guide aux navigateurs.

Grâce à cette conformation grecque de leurs côtes, la Macédoine et la Thrace sont en relation avec le monde grec. Cependant, l'intérieur est complétement différent de l'Hellade proprement dite : ce ne sont que des pays de montagnes, où les habitants, séparés de la mer, vivent comme enchaînés dans des vallées fermées de toutes parts.

Le 40e degré de latitude coupe le nœud de montagnes à partir duquel apparaît, en allant vers le sud, un nouveau système orographique. Plus de paysages alpestres ; non-seulement les montagnes deviennent moins élevées, plus abordables et plus susceptibles de culture, mais elles se réduisent progressivement à n'être plus que de légères traînées qui entourent les terres cultivées, partagent et protégent le pays, sans le rendre inaccessible, sauvage et stérile. Cette fois encore, l'amélioration est limitée au versant oriental. Là s'étend le fertile bassin du Pénée, entouré d'une ceinture de montagnes et séparé de la mer par la chaîne de l'Ossa qui, sous le nom de Pélion, s'avance dans la mer comme une digue de rochers, parallèlement à l'Athos. Heureusement, deux percées pratiquées dans la chaîne débarrassent la Thessalie de ses eaux et l'ouvrent en même temps au commerce de l'Orient : l'une est la vallée de Tempé ; l'autre, plus au sud, correspond à la large et profonde trouée faite entre le Pélion et l'Othrys par le golfe de Pagase.

A mesure qu'on avance vers le sud, les ramifications deviennent de plus en plus nombreuses, et multiplient dans la même mesure les baies qui s'enfoncent à l'est et à l'ouest dans les terres. Aussi, le massif continental se désagrége, si bien qu'il ne consiste plus qu'en une série de presqu'îles rattachées les unes aux autres par des isthmes.

C'est alors que commence la Grèce moyenne, l'Hellade proprement dite, au 39e degré de latitude, là où le Tymphreste élève à près de 2,320 mètres sa cime conique, entre le golfe Maliaque et le golfe d'Ambracie, et relie encore une fois l'un à l'autre les deux versants de l'Hellade. Il domine à l'ouest le

bassin de l'Achéloos, qui reste tout à fait en dehors du système plus achevé du versant oriental. A l'est, la chaîne de l'Œta s'allonge vers la mer et forme, sur le bord méridional du golfe Maliaque, le défilé des Thermopyles, où les rochers à pic d'un côté, les marais de l'autre, ne laissent entre eux qu'un étroit passage, le seul par où l'on puisse pénétrer dans les pays du sud. Des Thermopyles à la mer de Corinthe, il n'y a pas six milles à vol d'oiseau. C'est là l'isthme à partir duquel la péninsule qui forme la partie orientale de la Grèce moyenne se déploie jusqu'au promontoire de Sunion.

L'arête principale de cette presqu'île est le Parnasse, dont le sommet, haut de 2,460 mètres, était vénéré par les peuples d'alentour comme le seul que n'eussent point atteint les eaux du déluge, et comme le point de départ d'une nouvelle race d'hommes. De sa base, au nord, jaillit le Céphise, qui roule ses eaux dans la grande vallée de la Béotie, bornée par l'Hélicon et ses ramifications. A l'Hélicon se rattache le Cithéron, encore une montagne transversale, qui s'étend d'une mer à l'autre et sépare l'Attique de la Béotie.

Il est difficile de trouver, rapprochés l'un de l'autre, deux pays plus différents. La Béotie est enfoncée dans son isolement; l'eau y surabonde et croupit dans le fond des vallées; l'air y est humide et brumeux, le sol gras et la végétation luxuriante. L'Attique est projetée au milieu des flots qui pénètrent dans ses rades; c'est un rocher aride, recouvert d'une mince couche de terre végétale, et baigné par l'atmosphère limpide du monde insulaire auquel il appartient par sa position et son climat. Les montagnes de l'Attique se prolongent dans la mer; elles forment la rangée intérieure des Cyclades, comme le prolongement de l'Eubée la rangée extérieure. L'organisme du pays grec fut complété dans son ensemble le jour où sortit des flots l'étroite et basse langue de terre qui allait rattacher au massif continental l'île de Pélops, devenue la presqu'île par excellence, le dernier chaînon de toute une série de découpures géographiques qui tendent vers cette forme enfin obtenue dans sa perfection. Ainsi, sans briser la continuité du sol hellénique, la nature a creusé au beau milieu deux mers intérieures, larges et commodes, qui s'affrontent d'un

côté et s'ouvrent, par l'autre extrémité, l'une vers l'Italie, l'autre vers l'Asie.

Le Péloponnèse, pris à part, forme un tout indépendant. Il a en lui-même le centre de son système orographique qui entoure de mamelons puissants le plateau de l'Arcadie et envoie dans les contrées circonvoisines des ramifications qui les partagent. Ces contrées sont, ou des talus qui se raccordent avec le plateau central, comme l'Achaïe et l'Élide, ou de nouvelles presqu'îles dont l'ossature est formée par des arêtes montagneuses qui rayonnent dans la direction du sud et de l'est : telles sont les péninsules de Messénie, de Laconie, d'Argolide, séparées par des golfes profonds pourvus d'un large chenal navigable.

La configuration intérieure du Péloponnèse n'est pas moins variée que le contour extérieur. Sur les plateaux monotones de l'Arcadie, on se croirait au milieu d'une vaste contrée : on y trouve des vallons encaissés qui ont l'aspect et l'air brumeux de la Béotie, tandis que les montagnes de l'Arcadie occidentale rappellent la nature sauvage de l'Épire. La côte occidentale du Péloponnèse ressemble aux terrains plats qu'arrose l'Acheloos ; les riches plaines du Pamisos et de l'Eurotas sont des alluvions du fleuve qui, comme le Pénée de Thessalie, sort des crevasses des rochers ; enfin, l'Argolide, avec sa vallée de l'Inachos, avec sa presqu'île toute hérissée de criques et flanquée d'îles, est, pour la situation et la nature du sol, une seconde Attique. Ainsi, la nature créatrice de l'Hellade reproduit encore une fois dans la partie la plus méridionale du continent ses formes préférées et accumule dans un étroit espace les contrastes les plus frappants.

On reconnaît, cependant, à travers la prodigieuse variété qu'offre la conformation du terrain, quelques lois simples et claires qui donnent à la Grèce européenne, prise dans son ensemble, son caractère particulier. Tel est ce fait constant que la mer et les montagnes concourent à arrêter les formes des diverses parties du pays ; telle est cette série de barrières transversales, entées sur la chaîne centrale, qui contribuent, concurremment avec les plateaux de l'Illyrie et de la Macédoine, à rendre le pays des Grecs inabordable du côté du nord,

à les isoler du continent, à diriger leur attention et leur activité vers la mer et le rivage opposé.

La configuration des pays montagneux du nord devait avoir pour conséquence que leurs habitants, confinés dans des vallées étroites et largement arrosées, y mèneraient la vie de laboureurs, de pâtres et de chasseurs, puisant l'énergie et la santé dans l'air vif des montagnes et la simplicité d'une vie primitive, jusqu'au jour où, leur heure venue, ils descendraient dans les contrées méridionales dont la structure, plus morcelée et plus variée, favorise le développement des sociétés et porte les habitants à entrer en relations, par les côtes et la mer, avec un monde nouveau et d'un plus large horizon, le monde oriental.

En effet, de toutes les lois qui résultent de la configuration de la Grèce européenne, la plus évidente et la plus importante, c'est que le littoral de l'est, à partir des côtes de Thrace, est comme la façade du pays entier. A part deux anses et le golfe de Corinthe, la mer occidentale, de Dyrrhachion à Méthone, ne baigne que des récifs escarpés ou des terres d'alluvion, coupées de lagunes ; à l'est, au contraire, qui peut compter les baies profondes et les mouillages qui s'ouvrent des bouches du Strymon au cap Malée, pour inviter les habitants des îles voisines à aborder et à reprendre ensuite la mer ! La forme du littoral oriental, tout rocheux et sinueux, outre qu'elle ouvre presque partout le pays aux communications maritimes, est encore la plus favorable à la salubrité du climat, la mieux appropriée à la fondation des villes. Aussi, toute l'histoire de l'Hellade s'est reportée sur la côte orientale, et les peuplades reléguées dans la région opposée, comme, par exemple, les Locriens de l'ouest, sont restés par là même en dehors du mouvement vital qui entraînait la race hellénique dans les voies d'un développement progressif et continu.

§ II

INFLUENCE DU PAYS SUR LA RACE.

Il ne faut point considérer l'histoire d'un peuple comme la résultante fatale des conditions physiques dans lesquelles ce peuple se trouve placé. Cependant, il est facile de reconnaître que des formes aussi accentuées que celles qui caractérisent les contours du bassin de l'Archipel peuvent imprimer à la vie historique d'un peuple une direction particulière.

En Asie, de vastes régions ont une histoire commune. Un peuple s'élève sur les débris d'une foule d'autres, et on ne parle que de vicissitudes qui atteignent du même coup des contrées immenses et des millions d'hommes. En Grèce, chaque pouce de terre se refuse à une pareille histoire. Ici, les ramifications des chaînes de montagnes ont formé une série de cantons dont chacun a été appelé par la nature à vivre de sa vie particulière. Dans les grandes plaines, les habitants des communes ne songent point à défendre isolément leurs droits et leurs biens contre des forces supérieures ; ils se soumettent à la volonté du ciel, et celui qui survit à la catastrophe se bâtit, sans murmurer, une nouvelle cabane à côté des ruines de l'ancienne. Mais là où les champs, ces champs arrosés de tant de sueurs, sont entourés d'une ceinture de montagnes avec de hautes cimes et d'étroits défilés qu'un petit nombre de défenseurs peut fermer à un grand nombre d'assaillants, là, ces armes défensives donnent le courage de la résistance. Sans le défilé des Thermopyles, il n'y aurait point d'histoire grecque. En Grèce, chaque district se sent une communauté naturelle et indissoluble; les hameaux d'une vallée se rapprochent pour ainsi dire d'eux-mêmes pour former un État commun, et au sein de l'État s'implante la conscience d'une indépendance invoquée devant Dieu et devant les hommes comme un droit. Qui veut soumettre un semblable pays doit l'attaquer et le vaincre à nouveau dans chacune de

ses vallées. La résistance est-elle impossible ? les hautes cimes et les cavernes inaccessibles sont là pour sauver les débris de la population indépendante, jusqu'à ce que le danger soit passé ou que l'ennemi se lasse de la lutte.

Mais ce n'est pas seulement son indépendance politique que la Grèce doit à la structure morcelée de son sol; elle lui doit encore la variété de son esprit, de ses mœurs et de sa langue; car, sans les barrières opposées par les montagnes, les diverses parties de la population auraient perdu de bonne heure, dans une assimilation mutuelle, leur génie particulier.

Cependant, en restant un pays isolé et ceint de remparts naturels, l'Hellade offre en même temps aux relations commerciales un plus libre accès que n'importe quelle contrée de l'ancien monde. Elle s'ouvre de trois côtés différents à la mer qui pénètre dans toutes ses parties, exerçant l'œil de l'Hellène, éveillant son courage, excitant sans relâche son imagination infatigable; à la mer qui, dans ces latitudes où elle est navigable toute l'année, rapproche bien plus étroitement ses rivages que les mers inhospitalières du nord. Facile à irriter, elle s'apaise aussi facilement; les dangers qu'elle offre sont diminués par le nombre des mouillages abrités que le nautonier peut atteindre aussitôt que la tempête s'annonce, et par la limpidité de l'atmosphère qui, pendant le jour, lui permet de distinguer à vingt milles le but de sa course et, la nuit, lui laisse voir, dans un ciel sans nuages, les étoiles dont le lever et le coucher règlent paisiblement les travaux du laboureur et du marin.

Les vents qui gouvernent l'atmosphère ont aussi dans ces parages un mouvement réglé et se transforment rarement en ouragans dévastateurs. Ce n'est guère que pendant la courte apparition de l'hiver que le temps subit des variations irrégulières; avec la belle saison (les « mois sûrs » comme l'appelaient les anciens) le courant atmosphérique prend dans tout l'Archipel une direction fixe : chaque matin, le vent du nord s'élève des côtes de Thrace et balaie, en descendant, toute la longueur de la mer Égée; de sorte qu'on désignait les pays situés au-dessus de ces côtes comme situés « au delà du vent du nord. » C'est le même vent qui, un jour, conduisit

Miltiade à Lemnos [1], et qui, en tout temps, assura de si grands avantages aux possesseurs du rivage septentrional. Il arrive fréquemment que ces vents *étésiens* [2] ont, durant des semaines entières, le caractère d'une tempête; par un ciel pur, on voit écumer les vagues à perte de vue ; mais la régularité de leur souffle les rend inoffensifs, et ils tombent aussitôt que le soleil baisse : alors la mer devient un miroir, l'air et l'onde se taisent, jusqu'à ce que s'élève une brise presque insensible qui souffle du sud. C'est le moment où le marin détache sa barque à Égine et atteint en quelques heures le Pirée. C'est là la brise de mer si vantée par les poètes d'Athènes, celle qui s'appelle aujourd'hui *Embates*, toujours tempérée, douce et bienfaisante. Les courants qui longent les côtes facilitent l'accès des golfes et des détroits; le vol des oiseaux de passage, les migrations des thons, qui se renouvellent à époque fixe, fournissent au marin des indications précieuses. La régularité qui préside à toutes les fonctions vitales de la nature, au mouvement de l'air et des eaux, le caractère doux et bienveillant de la mer Égée est, au fond, la raison pour laquelle ses habitants se sont entièrement confiés à elle, ont vécu sur elle et avec elle. La mer était leur grand chemin, comme l'indique le nom de *Pontos*. Ce sont les « sentiers humides » d'Homère, qui unissent les hommes entre eux [3], et quiconque habite loin de la côte se trouve privé par là même de l'agrément d'un commerce facile avec ses semblables et tenu en dehors du progrès de la civilisation.

La navigation d'eau douce s'apprend bien vite à fond; la navigation maritime, jamais. Sur les rives des fleuves, la différence des mœurs s'efface ; la mer, au contraire, met

1) *Vento Borea domo profectus* (Corn. Nepos, *Miltiades*, 2).

2) Ἐτησίαι ἄνεμοι, vents périodiques soufflant du Nord. — Ἐτησίαι βορέαι (Aristot. *Problem.*, 28, 2). — *Aquilones etesiæ* (Plin., II, 47). C'est la *Tramontana*.

3) Πόντος équivaut à *route* (πάτος, *pons*), G. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, p. 254. Max Mueller, *Essays*, II, p. 41. *Pontos*, avec ses ὑγρὰ κέλευθα, a le sens de πόρος; de là l'expression de Thucydide : οἱ τὴν μεσόγαιαν μᾶλλον καὶ μὴ ἐν πόρῳ κατῳκημένοι (Thuc., I, 120).

brusquement en contact les éléments les plus divers; il arrive des étrangers qui vivent sous un autre ciel et sous d'autres lois; il en résulte des comparaisons instructives, un échange incessant de connaissances, et plus le trafic des divers produits est avantageux, plus l'esprit humain redouble d'activité pour triompher, à force d'inventions, des périls de la mer.

L'Euphrate et le Nil offrent tous les ans à leurs riverains le même profit et leur imposent les mêmes occupations. Cette éternelle monotonie fait que les siècles passent sur ces contrées sans apporter aucun changement notable aux habitudes traditionnelles; il y survient des révolutions, mais on n'y voit point de progrès continu. La civilisation des Égyptiens est immobilisée dans la vallée du Nil, comme les momies dans leurs sépulcres; ils comptent les coups de balancier qui mesurent la marche uniforme du temps, mais le temps pour eux est vide; ils ont une chronologie, mais point d'histoire, dans le sens vrai du mot. Cet état d'immobilité est impossible sur les bords de la mer Égée : là, aussitôt que le goût du commerce et des choses de l'esprit s'éveille, le flot l'emporte et le répand au loin.

Enfin, pour ce qui regarde la qualité du sol, il y avait sous ce rapport une grande différence entre les deux moitiés de la patrie hellénique. Les Athéniens n'avaient qu'à remonter pendant quelques heures le cours des fleuves de l'Asie-Mineure pour se convaincre que ce sol payait bien plus largement le travail de l'homme, et pour contempler d'un œil d'envie les couches profondes de terre végétale qui couvrent l'Éolide et l'Ionie. Plantes et animaux y étaient de plus grande taille; de vastes plaines rendaient les communications incomparablement plus faciles. En effet, dans la Grèce européenne, les plaines ne sont guère que des ravins, d'étroits bassins creusés entre les montagnes ou déposés par les eaux sur leur contour extérieur; pour passer d'une vallée à l'autre, il faut franchir de hautes crêtes qui ne furent d'abord accessibles qu'aux piétons, et où l'on ne parvint qu'à force de peine à frayer un chemin aux bêtes de somme et aux voitures. Les cours d'eau qui arrosent ces plaines refusaient le plus souvent les bienfaits qu'on eût pu attendre d'eux. La plupart tarissaient en été;

c'étaient, comme le disait la légende, des fils des Néréides ravis par une mort prématurée ou des amants des nymphes marines qui voient tout à coup se rompre le lien de leurs amours; et, quoique la sécheresse du pays soit aujourd'hui incomparablement plus grande que dans l'antiquité [1], il y avait des générations que le filet d'eau de l'Ilissos et de l'Inachos avait disparu sous un lit de cailloux resté à sec. Par contre, à côté d'un pays brûlé, on trouvait un excès d'eaux stagnantes enfermées, ici dans le fond d'une vallée, là entre les montagnes et la mer, qui empestaient l'air et rendaient toute culture impossible. Partout, le travail et la lutte.

Et cependant... que l'histoire grecque eût abrégé ses annales, si elle se fût déroulée uniquement sous le ciel de l'Ionie! C'est pourtant dans la Grèce d'Europe, sur ce sol si pauvre, que le peuple hellénique a déployé toute l'énergie dont il était capable. Là le corps s'est fait plus robuste, l'esprit plus libre; la terre, péniblement disputée aux éléments, à force de desséchements, de digues, de travaux d'irrigation et de voirie, est devenue plus réellement une patrie pour l'homme qui l'habite que le rivage d'outre-mer, où il n'y avait qu'à recueillir sans fatigue les dons de la Providence.

Ainsi donc, le privilége spécial de la Grèce consiste dans la juste mesure de ses avantages naturels. Le Grec jouit pleinement de toutes les faveurs du midi ; il a, pour le réjouir et le ranimer, l'éclat d'un ciel méridional, des jours sereins, des nuits tièdes qui délassent et reposent. Il obtient facilement de son sol ou de la mer ce qui est nécessaire à sa subsistance ; la nature et le climat le forment à la tempérance. Il habite un

[1]) C'est dans la légende de Sélemnos (Paus., VII, 23, 1) qu'apparaît le plus clairement le sens allégorique des mythes qui personnifient, sous la forme de jeunes gens prématurément enlevés par la mort, les sources qui s'épuisent (Cf. E. Curtius, *Peloponnesos*, I, 405, 446). Une légende analogue est celle des Nymphes qui prennent soin d'Aristæos et qui sont chassées de Céos par un lion (L. Preller, *Griechische Mythologie*, I, p. 358). Fraas (*Klima und Pflanzenwelt*, 1847) croit le sol de la Grèce actuelle infiniment plus sec qu'autrefois et le climat modifié en conséquence. Son opinion est combattue par Hehn (*Kulturpflanzen und Hausthiere*, 1870, p. 5 sqq.). Cf. Unger (*Wissenschaftliche Ergebnisse einer Reise in Griechenland*, 1862), qui est d'accord, sur les points essentiels, avec l'opinion que j'ai exprimée dans mon livre sur le Péloponnèse.

pays de montagnes, mais ces montagnes ne sont point des rochers dénudés ; couvertes de terres labourables et de pâturages, elles ne font qu'assurer sa liberté ; il habite une île dotée de tous les priviléges des rivages méridionaux, et cette île a en même temps l'avantage de former un vaste ensemble de surfaces continues. Matière ici figée, là fluide, montagnes et bas-fonds, sécheresse et humidité, tourmentes de neige en Thrace, ailleurs soleil des tropiques, tous les contrastes, toutes les formes que peut revêtir la vie de la nature se réunissent pour éveiller et aiguillonner de mille manières l'esprit de l'homme.

Mais, de même que ces contrastes disparaissent dans une harmonie supérieure qui embrasse les côtes et les groupes d'îles de l'Archipel, de même l'homme s'est senti porté, par l'instinct de l'harmonie, à observer une mesure entre les contrastes qui sont les moteurs de la vie consciente, entre la jouissance et le travail, entre les plaisirs des sens et les joies de l'esprit, entre la pensée et le sentiment.

On ne connaît ce qu'un champ peut produire que quand les plantes qui lui conviennent y enfoncent leurs racines, et là, sur un terrain et dans une exposition favorable, choyées par l'air et la lumière, déploient toute la plénitude de leurs forces vitales. Le naturaliste qui étudie la vie des plantes peut montrer comment les diverses substances contenues dans le sol profitent à un organisme végétal d'espèce déterminée ; mais, quand il s'agit de la vie des peuples, un mystère profond nous cache l'intime relation qui existe entre un pays et son histoire.

§ III

ORIGINES DU PEUPLE GREC.

L'histoire ne connaît les origines d'aucun peuple. Les nations de la terre n'arrivent à la portée de son regard que lorsqu'elles ont déjà pris leur pli, qu'elles ont leur civilisation à elles et se sentent distinctes des nations voisines. Mais, pour en arriver là, il a fallu des siècles dont personne ne peut éva-

luer le nombre. La philologie elle-même ne le peut pas davantage, mais elle nous ouvre une source d'informations qui remonte au delà du berceau de l'histoire. Lorsque commence l'histoire d'un peuple, les formes de sa langue sont déjà complétement arrêtées ; cette langue est la première empreinte de son caractère, le premier monument de son génie propre, son plus antique document et le seul qui parle de sa vie antéhistorique.

Mais la philologie ne se borne pas à constater l'existence d'un peuple pris isolément : elle nous montre entre diverses langues une parenté si étroite, que nous pouvons conclure de là à la parenté des peuples qui parlaient ces langues. Ainsi, la science du langage peut restituer les premières pages de l'histoire et établir la filiation des races, sur laquelle toute autre tradition reste muette.

C'est par cette méthode que la langue grecque a été rattachée à la famille des langues *indo-européennes* ou *aryennes*, et le peuple grec reconnu pour un rameau détaché de ce peuple aryen primitif qui, à l'origine, établi sur les plateaux de la Haute-Asie, renfermait dans son sein les ancêtres des Hindous, des Perses, des Celtes, des Grecs, des Italiotes, des Germains, des Lettons et des Slaves [1].

Le peuple aryen se dispersa ; ses dialectes devinrent des langues distinctes ; ses tribus devinrent des peuples. Quelques-uns de ces peuples sont restés plus longtemps en communauté ;

[1]) Dans cet exposé sommaire des affinités philologiques et dans l'appréciation que je vais faire de la langue grecque, je me range généralement aux idées que Georges Curtius a consignées dans ses écrits ou dont il m'a fait part dans le commerce de l'intimité fraternelle. L'hypothèse d'un groupe de langues asiatiques et d'un groupe européen, ce dernier se subdivisant à son tour en deux rameaux qui occupent, l'un le nord, l'autre le sud de l'Europe, s'accorde avec le système de Schleicher (*Compendium der vergleichenden Grammatik*, p. 6). Sur l'altération et la division de l'*a* considérée comme un caractère commun au groupe européen (G. Curtius, ap. *Berichte der Sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften : Philol.-Histor. Classe*, 1864, p. 9 sqq. *Zur Chronologie der indogerman. Sprachforschung*, 1867, p. 196). En ce qui concerne les ramifications du groupe de l'Europe méridionale, Schleicher admet une branche gréco-italico-celtique « d'où le « grec se sépara d'abord, laissant derrière lui un fonds qu'une division ultérieure transforma en italique et en celtique » (*Rhein. Museum*, XIV, 342).

aussi distingue-t-on des groupes de peuples avec subdivisions, rangés d'après la similitude des altérations subies par la langue mère. C'est ainsi que nous distinguons d'abord un groupe qui est resté en Asie et qui, à tout prendre, a le mieux conservé la langue originale (c'est la nation hindoue etiranienne, avec laquelle les Scythes du Pont sont restés en communion), et un second groupe, qui, en s'étendant vers l'ouest, est devenu la souche commune des races européennes. Ce groupe se partage à son tour en deux autres : l'un occupa le nord de l'Europe (Slavo-Germains) ; l'autre, celui du sud, composé des Celtes, des Grecs et des Italiotes, peupla les rivages de la Méditerranée. Le degré de parenté de ces races n'est point encore établi avec certitude ; cependant, il est probable que les Celtes se sont les premiers détachés du groupe, et que, après leur départ, les Grecs et les Italiotes ont continué à former un seul et même peuple.

Il y a, en effet, un fonds primitif qui est commun à toutes les langues aryennes et qui permet de constater le degré de culture auquel était parvenue la race indo-européenne avant sa séparation. On trouve partout les mêmes expressions pour désigner, non-seulement les animaux domestiques, mais encore les travaux de l'agriculture, l'acte de moudre, de tisser, de forger, etc. A ce vocabulaire restreint, les Gréco-Italiotes ont ajouté une nouvelle provision de mots et d'idées amassée en commun, comme le prouvent les dénominations communes appliquées aux instruments d'agriculture, au vin, à l'huile, le même nom donné de part et d'autre à la déesse du foyer, etc.

Une preuve plus forte encore, c'est la concordance des lois phonétiques dans les deux langues. La distinction des voyelles, qui gagne en netteté dans toute la famille européenne, a été particulièrement perfectionnée par les Gréco-Italiotes. L'*a* primitif s'est ou conservé sans altération ou changé en sons plus ténus et plus sourds. Ainsi s'est formée une série bien plus variée de voyelles, *a, e, (i), o, (u),* et cette multiplication analytique des sons a eu pour but, non seulement de donner plus de grâce à la prononciation, mais encore de rendre plus délicat le mécanisme de la syntaxe. C'est sur elle, en effet, qu'est fondé le système de la déclinaison ; c'est elle qui, en

permettant de distinguer plus clairement les trois genres, d'un côté, le masculin et le féminin, le neutre, d'autre part, a doté les deux langues d'un avantage que les autres leur envient. Enfin, la loi de l'accentuation est la même chez les Grecs et les Italiotes. Car, bien que dans l'idiome de l'antique Italie on trouve encore des indices d'une méthode d'accentuation plus ancienne, il n'en est pas moins certain que la règle en vertu de laquelle l'accent principal ne peut reculer au delà de l'antépénultième a été établie par les Grecs et les Italiotes à l'époque où ils ne formaient encore qu'un seul peuple [1]. Cette règle a sauvegardé l'unité des mots; elle a protégé les syllabes finales qui se suppriment facilement lorsque l'accent recule plus loin; enfin, toute sévère qu'elle est, elle a laissé assez de liberté pour permettre de distinguer, par de légères modifications de l'accent, les genres et les cas dans les noms, les temps et les modes dans les verbes.

Ces caractères communs aux deux langues sont les plus anciens documents de l'histoire gréco-italique, des documents qui remontent à une époque où, sur le chemin suivi par les peuples d'Asie en marche vers l'Occident, les deux peuples vivaient confondus en un seul qu'on pourrait appeler le peuple des Gréco-Italiotes. Si l'on essaye de juger le caractère de ce peuple d'après l'élaboration que ses deux rameaux ont fait subir en commun à leur idiome, on constatera chez lui une aversion prononcée pour tout ce qui est arbitraire et confus; un sens droit, ami de la règle et de l'ordre, qui a soumis à une loi invariable ce qu'il y a de plus instable dans une langue, l'accent des mots; une tendance à revêtir la pensée de formes claires et régulières.

Ces points, d'une importance capitale, par où les deux langues se rapprochent, n'empêchent pas qu'il n'y ait entre elles une grande différence. Et d'abord, dans les sons. La langue grecque est riche en consonnes; elle possède notamment la série complète des consonnes muettes, tandis que les aspirées

[1]) Sur la loi de l'accent, cf. CORSSEN (*Kritische Beitræge zur lateinischen Formenlehre*, 1863, p. 568), lequel accorde cependant à G. Curtius (*Ibid.*, p. 585) que la règle défendant de reculer l'accent au-delà de la troisième syllabe remonte à la période gréco-italique.

ont totalement disparu de l'alphabet italiote. En revanche, elle perdit de bonne heure deux sons aspirés, le *j*, et le *v* des Latins ou *digamma*, qui, conservé dans les dialectes, disparut généralement, tantôt par suppression pure et simple, tantôt par transformation en esprit rude ou en diphthongue. La sifflante elle-même n'a pas conservé chez les Grecs le son aigu qu'elle a dans les langues de l'Inde et de l'Italie (cf. *sama*, *simul*, ὁμοῦ).

Cette disparition et cet affaiblissement de lettres importantes est sensible en grec. Les radicaux ont souvent perdu leur caractéristique, et les racines se sont confondues au point de devenir méconnaissables, à cause de la suppression de leur voyelle initiale. Malgré ces inconvénients, le mécanisme solide de la langue, sa logique et sa régularité, la fixité de l'orthographe, attestent chez les Hellènes une extrême délicatesse des organes, par laquelle ils se distinguaient des Barbares, et une netteté de prononciation à laquelle les races italiques ne paraissent avoir jamais atteint.

En grec, la terminaison des mots est également soumise à une règle invariable. Tandis qu'en sanscrit le son final de tous les mots s'harmonise complétement avec le son initial du mot suivant, et qu'en latin, au contraire, tous les mots sans exception se juxtaposent sans réagir les uns sur les autres, les Grecs ont imaginé une règle ingénieuse : c'est de ne tolérer à la fin des mots que des voyelles ou des consonnes qui ne puissent produire un choc désagréable, telles que *n*, *r*, *s*. Ce procédé a donné aux mots plus d'indépendance qu'en sanscrit ; au discours, plus d'unité et de fluidité qu'en latin. Les syllabes finales sont également garanties contre des variations perpétuelles et contre le risque d'être émoussées et mutilées.

Pour ce qui est de la richesse des formes, la langue grecque ne soutient pas la comparaison avec celle de l'Inde, pas plus que la végétation de l'Eurotas avec les bords luxuriants du Gange. Dans la déclinaison, sur huit cas les Grecs en ont perdu trois, et, pour combler cette lacune, il a fallu surcharger les cinq autres de significations multiples ; c'est un défaut auquel la langue n'a pu remédier qu'en perfectionnant le système des prépositions. Les Italiotes, amis de la netteté et de la brièveté

dans l'expression, ont conservé l'ablatif, et même, en partie du moins, le locatif ; en revanche, leur sens pratique leur a fait abandonner le duel, auquel les Grecs n'ont pas voulu renoncer. Cependant, même dans la déclinaison, les Grecs utilisent habilement la variété de leurs diphthongues. Si voisines que soient les formes employées, ils indiquent facilement et clairement la différence des genres ; et même dans les cas (comme on peut s'en convaincre en comparant πόδες et πόδας à *pedes*), les Grecs ont encore, malgré leur indigence, l'avantage d'établir des distinctions plus nettes.

Mais c'est dans le verbe qu'ils triomphent. Toute la puissance de conservation de la langue grecque s'est reportée sur les formes verbales ; sur ce terrain, elle est de tout point supérieure à la langue de l'Italie. Elle a conservé deux séries parallèles de formes personnelles qui partagent les temps d'une manière aussi simple qu'élégante, en temps *principaux* et temps *secondaires* (λέγοντι-ἔλεγον) : l'augment et le redoublement ont été également conservés et soudés avec une adresse merveilleuse aux syllabes initiales les plus variées. Au moyen des diverses formes verbales, du radical et des formes du présent convenablement allongées, le grec parvient à exprimer avec la plus grande facilité les idées multiples contenues dans l'idée de temps — le moment de l'action, sa durée, son entier achèvement. Rappelons-nous comment, dans ἔλιπον et ἔλειπον, on obtient, par un simple allongement de la voyelle, deux sens si nettement différenciés ; c'est une mobilité à laquelle le latin, avec son *linquebam* et *liqui*, ne peut opposer que des tournures aussi lourdes qu'insuffisantes.

Grâce à la double forme de l'aoriste, cette distinction est possible avec tous les radicaux de verbes, et se réalise à l'actif, au moyen et au passif de chacun d'eux, par les procédés phonétiques les plus simples. Viennent ensuite les formes des modes, au moyen desquelles le verbe suit la pensée humaine au milieu des distinctions les plus subtiles entre le conditionnel et l'inconditionnel, le possible et le réel. Les matériaux de ces créations existaient déjà à une époque bien antérieure dans le fonds commun des langues indo-européennes, mais les peuples d'alors n'avaient pas su utiliser ces matériaux. L'allongement

de la voyelle de liaison, jointe aux flexions des temps principaux, suffit aux Grecs pour créer le type du subjonctif exprimant l'affirmation conditionnelle ; l'intercalation d'un *i* joint aux flexions des temps secondaires donna l'optatif, qui, en raison de la facilité avec laquelle il se forme, put, comme le subjonctif, être appliqué à tous les temps. Et cependant, ces procédés phonétiques si simples ne sont point des modifications purement arbitraires. L'allongement de la voyelle qui rattache le radical à la terminaison représente naturellement, et pour ainsi dire matériellement, le contraste entre l'affirmation absolue et l'affirmation hésitante, conditionnelle ; d'un autre côté, cette voyelle qui caractérise l'optatif ayant, comme racine, la signification d'*aller*, indique le mouvement de l'âme que son désir emporte au delà des limites du présent. Le désir est l'opposé du présent, le possible l'opposé du réel ; c'est pourquoi l'optatif prend les flexions des temps secondaires qui désignent ce qui n'est pas actuel, tandis que le mode conditionnel, exprimant l'actuel par rapport à celui qui parle, prend les flexions des temps principaux.

Enfin, dans la formation des mots, la langue grecque fait preuve d'une grande mobilité. Elle fait sortir des racines simples une riche moisson de dérivés ; de légers suffixes, adroitement placés, lui permettent de caractériser nettement, d'après leurs sens différents, les dérivés tirés du substantif et de l'adjectif (πρᾶξις-πρᾶγμα). Elle forme des mots composés avec une facilité dont le latin est complétement dépourvu ; mais elle n'abuse pas de cette facilité, comme l'a fait le sanscrit de la dernière époque, pour faire des agglomérations de mots composées d'éléments disparates qui ne peuvent se résoudre en une image ou une idée d'ensemble, et n'offrent qu'un amas confus de radicaux enchevêtrés. Ici encore, le trait caractéristique du grec est la mesure et la clarté.

Le peuple qui a su élaborer, d'une manière si originale, le fonds commun des langues indo-européennes, se donnait à lui-même, depuis qu'il avait conscience de son unité, le nom d'*Hellènes*. Son premier acte historique est la création de sa langue, et ce premier acte est un travail artistique. En effet, comparée à toutes ses sœurs, la langue grecque mérite parti-

culièrement le nom d'œuvre d'art, car il s'y révèle un sens exquis de l'harmonie et de la perfection dans les sons, de la clarté dans la forme, de la précision dans l'expression de la pensée. Quand nous ne posséderions des Hellènes que la grammaire de leur langue, ce serait là un irrécusable témoignage des facultés extraordinaires de ce peuple qui a pétri d'une main créatrice la matière première du langage et l'a imprégnée d'esprit ; d'un peuple qui, répudiant résolûment toute circonlocution et toute obscurité, a su tirer un immense parti des moyens les plus simples. Toute la langue ressemble au corps d'un athlète formé selon les règles de l'art, dont chaque muscle est exercé à rendre tout son effet utile : point de bouffissure ni de surcharge ; tout est force et vie.

Les Hellènes doivent avoir reçu les éléments de leur idiome avant que cette matière ne se fût figée en une masse rebelle ; car, autrement, il leur eût été impossible de la mouler comme l'argile la plus ductile pour exprimer si nettement toute la diversité de leurs facultés intellectuelles, d'un côté, leur goût artistique, le sens de la forme, et, en même temps, cette puissance d'abstraction qu'ils ont montrée, bien avant les ouvrages de leurs philosophes, dans la grammaire de leur langue, particulièrement dans la composition des formes verbales. Leur conjugaison est un modèle définitif de logique appliquée, dont l'intelligence réclame aujourd'hui encore toute la pénétration d'un esprit exercé.

De même que les hautes facultés du peuple hellénique se sont manifestées dans l'épanouissement inconscient d'où est sortie la langue, de même la langue, une fois formée, a exercé sur le peuple en général et sur chacun de ses membres l'influence la plus puissante ; car, plus l'organisme d'une langue est parfait, plus celui qui s'en sert est porté et en quelque sorte obligé à régler logiquement le cours de ses pensées et à préciser ses idées. A mesure qu'il s'approprie ce riche trésor de mots, le cercle dans lequel se meut son imagination et son intelligence s'agrandit ; la langue, à mesure qu'il l'apprend, le conduit par degrés dans des sphères intellectuelles de plus en plus élevées ; le désir de la maîtriser de plus en plus complétement est un aiguillon qui ne s'émousse jamais ; et, en

même temps, tandis qu'elle éveille et développe en lui la vie spirituelle, elle maintient entre lui et la nation cette cohérence, cette solidarité dont l'expression est la langue elle-même. Tout ce qui ébranle cette solidarité, tout ce qui relâche ces liens se trahit tout d'abord dans la langue.

Aussi la langue fut-elle, dès l'origine, le signe de ralliement des Hellènes. C'est leur langue qui éveilla en eux l'esprit de corps et fit d'eux un peuple ; c'est elle qui, de tout temps, maintint en communion leurs tribus éparses. Parce que tous les dialectes ne font qu'une seule et même langue, le peuple hellène aussi est un et homogène. Là où cette langue était parlée, que ce fût en Asie, en Europe ou en Afrique, là était l'Hellade ; il y avait là une civilisation grecque et une histoire grecque. Arrivée à un complet développement longtemps avant l'aube de l'histoire, elle a survécu à la courte période occupée par l'histoire classique, et elle vit encore aujourd'hui dans la bouche d'un peuple qui atteste par sa langue sa filiation hellénique. C'est donc elle qui, à travers le temps et l'espace, réunit et rapproche tout ce qui appartient à l'histoire du peuple hellénique, entendue dans son sens le plus large.

Cependant, dès l'origine même, cette langue des Hellènes ne nous apparaît point comme une unité compacte ; nous la voyons scindée en dialectes différents dont chacun avait un droit égal à être l'idiome hellénique. La distinction des langues a eu pour raison déterminante la séparation matérielle, le triage topographique des peuples ; celle des dialectes est due aux mêmes causes. Fixées dans des lieux séparés, les tribus d'un même peuple s'isolent les unes des autres ; elles contractent çà et là des habitudes de langage, des préférences pour certains sons et certaines alliances de sons. Les mots restent bien les mêmes et conservent leurs significations; mais ils prennent une intonation, une articulation différentes. Le sol, le climat, influent à leur tour sur la langue. Il y a des sons qui prédominent dans les montagnes, d'autres dans les pays plats ; et ces influences locales doivent naturellement se faire sentir avec plus d'énergie dans un pays divisé en parties bien tranchées. C'est en effet dans les vallées, dans les presqu'îles et dans les îles. que se produisent et se conservent le mieux ces

particularités grammaticales qui s'usent par le frottement et s'effacent dans les grandes plaines. D'un autre côté, pour se former et se fixer sans se morceler à l'infini, les dialectes ont besoin de s'étendre sur des espaces continus d'une certaine dimension.

La Grèce remplit ces deux conditions. Toutes les formes de langage qui y prirent naissance se ramènent, en définitive, à deux dialectes principaux, à la fois assez semblables pour ne pas briser l'unité de la langue, comme il arriva ailleurs, par exemple en Italie, et assez différents l'un de l'autre pour ne pas se confondre, mais pour réagir l'un sur l'autre.

Le dialecte *dorien* se fait remarquer par la ténacité avec laquelle il a conservé les voyelles primordiales, et en particulier l'*a* ; c'est le plus rude des deux, et tous ses caractères indiquent qu'il a dû être le dialecte des montagnards, qui ont l'habitude d'apporter dans toutes leurs actions un certain déploiement d'énergie. On sent, dans ses sons larges et pleins, le jeu de poumons robustes, habitués à l'air pur des montagnes ; la brièveté de forme et d'expression qu'il affecte convient à une race qui, au milieu des labeurs d'une vie besoigneuse, n'a guère envie de forger des mots et s'en tient obstinément à l'usage traditionnel.

Le caractère du dorien s'accuse plus nettement encore par le contraste, si on le compare à l'ionien qui s'est acclimaté spécialement sur les bords de la mer.

Là, la vie était plus confortable, plus facile à gagner et plus ouverte aux distractions du dehors. L'influence d'une nature plus bénigne se révèle par la diminution du nombre des aspirées dont on évite surtout la rencontre ; le *t* s'atténue et devient *s* ; les sons se forment moins avant dans le fond de la bouche et dans la gorge. La prononciation est plus facile et plus harmonieuse, le langage plus coulant, dilaté qu'il est par l'abondance des voyelles qui résonnent les unes à la suite des autres ou se combinent en diphthongues. Les voyelles sont plus molles, mais aussi plus ténues ; il y a plus d'*e* et d'*u* que d'*a* et d'*o*. Les formes du dialecte et de ses expressions ont une certaine ampleur, pleine de laisser-aller. En face du dorien, maigre et nerveux, l'ionien étale une

opulence, une floraison luxuriante de voyelles, une surabondance de formes dans laquelle il se complaît. Il laisse sur tous les points une plus grande latitude ; les sons ont moins de fixité et se diversifient davantage.

L'ionien et le dorien sont les deux formes principales de la langue grecque et les extrêmes opposés qu'elle a atteints dans son développement dialectal ; mais ces deux créations n'épuisent pas sa fécondité. Il y avait aussi des Grecs qui ne parlaient ni le dorien ni l'ionien ; on disait d'eux qu'ils parlaient *éolien*.

L'éolien n'est pas un dialecte, comme le dorien et l'ionien ; il n'a point un domaine aussi bien défini et un caractère aussi accusé. Nous trouvons l'éolien parlé en Thessalie et en Béotie, en Arcadie et en Élide, à Lesbos et sur le littoral voisin aussi bien qu'à Cypre. Or, dans ces diverses localités, suivant que l'influence ionienne ou dorienne s'y faisait sentir, ce dialecte a pris des nuances si diverses qu'il paraît impossible de les ramener à un type général et que, à part une certaine prédilection pour les sons sourds, on signalerait difficilement dans l'éolien une seule particularité caractéristique. C'est pour cela aussi qu'il est impossible de décider de façon absolue en faveur de l'un des dialectes grecs la question d'antériorité, car il y a peu de particularités qui se rencontrent exclusivement dans un seul dialecte, et, du reste, ces dialectes, nous les connaissons très inégalement. Les monuments de l'ionien remontent bien plus haut que ceux des deux autres idiomes : aussi lui trouvons-nous, sous plus d'un rapport, un caractère particulièrement archaïque, quoique, d'ailleurs, la race ionienne n'ait pas été la mieux placée pour conserver fidèlement les sons et les formes antiques.

Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'éolien et le dorien ont entre eux une affinité plus étroite qu'avec l'ionien ; c'est que l'éolien a fait pour les formes grammaticales ce que le dorien a fait pour les sons : il a conservé fort souvent ce que la philologie comparée nous désigne comme le fonds primitif. Ajoutons à cela que l'éolien offre, particulièrement dans ses voyelles, une ressemblance frappante avec les langues italiques. Cette particularité a fait considérer les dialectes éoliens comme des débris de la langue grecque primitive, qui tenait

encore de fort près à l'idiome gréco-italique. Aussi les anciens eux-mêmes ne considéraient pas l'éolien comme un dialecte à part, ayant son génie propre, mais plutôt comme le fonds commun de tous les dialectes, lorsqu'ils disaient que tout ce qui n'était ni dorien ni ionien appartenait, en dépit de toutes les disparates, à l'éolien [1].

Ces faits, constatés par la philologie, forment la base de toute histoire grecque.

Telle a été la langue des Hellènes, une au dedans et circonscrite au dehors, telle a été leur nationalité. En les dotant des mêmes qualités de l'esprit et du corps, la nature les avait évidemment destinés à rester unis. Ces dons innés de l'intelligence, dont ils ont donné, dès le début, des preuves si manifestes, en créant leur langue, ils les ont déployés ensuite dans toute leur civilisation, sur une étendue et avec un éclat dont aucun autre peuple n'a approché. Car, ce qu'ils ont produit en fait de religion et de culte, de politique, d'art et de science, leur appartient en propre : ce qu'ils ont pu emprunter au dehors a été si bien transformé et régénéré par eux qu'ils en ont fait leur propriété et l'ont marqué au sceau de leur génie : variété inépuisable, unité parfaite.

Leur complexion physique se montre dans les arts plastiques qui, sortis des entrailles du peuple, ne pouvaient trouver qu'en lui le type imposé par eux à la forme humaine. Apollon et Hermès, Achille et Thésée, que ce soit la pierre, le bronze ou le dessin qui retrace à nos yeux leur image, ne sont, en définitive, que des Grecs idéalisés, et la noble harmonie de leurs proportions, les lignes gracieuses et simples du visage, l'œil

[1]) Strabon (VIII, 1, 2) donne au nom d'Éoliens une grande extension : πάντες οἱ ἐκτὸς ἰσθμοῦ πλὴν Ἀθηναίων καὶ Μεγαρέων καὶ τῶν περὶ τὸν Παρνασσὸν Δωριέων καὶ νῦν ἔτι Αἰολεῖς καλοῦνται — καὶ οἱ ἐντὸς Αἰολεῖς πρότερον ἦσαν εἶτ' ἐμίχθησαν, Ἰώνων μὲν ἐκ τῆς Ἀττικῆς τὸν Αἰγιαλὸν κατασχόντων, τῶν δὲ Ἡρακλειδῶν τοὺς Δωριέας καταγαγόντων. Οἱ μὲν οὖν Ἴωνες ἐξέπεσον πάλιν ὑπὸ Ἀχαιῶν, Αἰολικοῦ ἔθνους, ἐλείφθη δὲ ἐν τῇ Πελοποννήσῳ τὰ δύο ἔθνη, τό τε Αἰολικὸν καὶ τὸ Δωρικόν. Ὅσοι μὲν οὖν ἧσσον τοῖς Δωριεῦσιν ἐπεπλέκοντο, καθάπερ συνέβη τοῖς Ἀρκάσι καὶ τοῖς Ἠλείοις — οὗτοι αἰολιστὶ διελέχθησαν, οἱ δ' ἄλλοι μικτῇ τινι ἐχρήσαντο ἐξ ἀμφοῖν, οἱ μὲν μᾶλλον, οἱ δὲ ἧσσον αἰολίζοντες. Sur les rapports des dialectes entre eux, au point de vue historique, voy. L. Hirzel, *Zur Beurtheilung des æolischen Dialekts*, 1862. G. Curtius, *Zur griechischen Dialektologie* dans les *Gœtting. Nachr.* 1862, 483.

largement fendu, le front bas, le nez droit, la bouche fine, appartenaient à la race et constituaient ses attributs naturels. Les crânes trouvés dans des tombeaux helléniques se distinguent également par la finesse et la régularité de leur conformation [1].

La mesure est le trait caractéristique des Grecs, même dans leur constitution physique. Leur taille dépassait rarement la moyenne : rarement aussi l'on rencontrait chez eux des corps chargés d'embonpoint. Ils étaient affranchis, plus que toute autre race humaine, de tout ce qui appesantit l'intelligence. Ils partageaient avec les régions fortunées du Midi, et sans être exposés aux mêmes périls, les faveurs d'un climat qui hâtait et facilitait le développement du corps et le faisait passer sans secousse de l'enfance à la virilité. Le contact de la nature, à laquelle ils pouvaient se confier avec plus d'abandon que les enfants du Nord, la vie libre au grand air et au soleil, rendait leurs poumons plus sains et plus forts, leurs membres plus élastiques, leur vue plus perçante ; l'organisme tout entier s'épanouissait et s'achevait dans une poussée plus libre.

Respirant de tous côtés l'air rafraîchi de la mer, les Grecs avaient, sur tous les peuples qui ont vécu sous la même latitude, l'avantage de la santé physique et de la beauté. Chez eux, celui qui naissait infirme ou contrefait semblait condamné par la nature à un état d'infériorité. Il était moins respecté et on eût dit qu'il avait moins le droit de l'être. Les nobles proportions du corps passaient pour être l'expression naturelle d'un esprit sain et bien doué, et ce qui étonna le plus les Grecs, ce fut de trouver dans un crâne aussi vulgaire que celui de Socrate d'aussi sublimes aspirations. La laideur était chez eux une anomalie, une exception, comme chez les autres peuples la beauté. Aussi jamais peuple de la terre ne s'est aussi complétement et systématiquement séparé des autres et ne les a regardés avec un pareil dédain.

Le corps était pour eux l'expression de l'âme. L'amour inné de la liberté et de l'indépendance, le sentiment vivant de

[1]) Voy. sur le crâne de Glycera, Virchow dans les *Berichte der Berliner Ges. fur Anthropologie.* 1872, p. 18.

la dignité humaine, se reflétait dans l'attitude fièrement redressée qui distinguait l'Hellène du Barbare et semblait marquer le premier pour la domination, l'autre pour l'obéissance. « Jamais je ne vis tête d'esclave naturellement relevée, » est-il dit dans les sentences de Théognis [1]. Aristote pense encore que les peuples étrangers ont en général des instincts naturels plus serviles que les Hellènes, et que, parmi les Barbares, ceux d'Asie sont, à ce point de vue, au-dessous de ceux du continent européen. C'est à l'amour de la liberté que tient cette tendance idéaliste dont est pénétrée la nature de l'Hellène et qui se manifeste dans son amour pour l'art, cet insatiable désir de connaître, ce goût de l'action énergique où se développent, en s'exerçant, toutes les forces spirituelles et corporelles, cette activité, ce mouvement général qui surprenait déjà, chez les peuples fixés dans le nord de la Grèce, le touriste arrivant de l'Asie.

C'est grâce à cette conscience de leur supériorité corporelle et intellectuelle que les Hellènes restèrent unis, de longs siècles encore, après le départ des Italiotes. Mais cette période d'existence indivise est en dehors de l'horizon historique. Le peuple hellénique, comme sa langue, n'apparaît à nos regards que déjà fractionné; nous ne connaissons point d'Hellènes, à proprement parler, mais seulement des Ioniens, des Doriens, des Éoliens. C'est dans les tribus que s'est réfugiée toute l'énergie de la race, c'est d'elles que partent toutes les grandes impulsions; aussi distingue-t-on un art dorien et un art ionien, un esprit dorien et un esprit ionien dans les mœurs, les constitutions politiques et la philosophie. On retrouve bien dans toutes ces choses, à côté de ce qui fait leur physionomie particulière, l'empreinte commune du génie hellénique, mais cependant elles n'entrent que graduellement dans le domaine commun; la vitalité propre de chaque tribu devait s'épuiser, avant qu'un type général, le type hellénique, pût prévaloir dans la langue, la littérature et l'art.

L'existence de ces différences profondes au sein du peuple

[1]) Οὔ ποτε δουλείη κεφαλὴ ἰθεῖα πέφυκεν (THEOGNIS, 535) — τὰ ὀρθὰ χρήσιμα πρὸς πολιτικὸν βίον (ARISTOT. *Polit*.. VII, 29).

grec suppose bien des révolutions, des migrations et des pérégrinations. Les Hellènes doivent s'être fixés dans des localités bien diverses dans lesquelles les uns sont devenus Doriens, les autres, Ioniens. Jusqu'à quel point pourrons-nous nous faire une idée de ces obscures vicissitudes qui forment le point de départ de l'histoire grecque ?

§ IV

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA RACE GRECQUE.

Aucune tradition ne rappelait aux Hellènes qu'ils fussent jamais entrés dans leur pays comme les Aryens parlant le sanscrit avaient pénétré dans un pays peuplé de Touraniens, où les différences de mœurs, de stature et de langue subsistèrent en tout temps. Dans les légendes des Hellènes, on ne rencontre aucune allusion à une patrie lointaine qui aurait été le berceau de leur race ; ils n'avaient non plus aucune souvenance d'un peuple étranger qu'ils auraient trouvé installé dans leur pays et qu'ils auraient expulsé ou subjugué. Même les plus nomades de leurs tribus ne pouvaient se figurer qu'elles eussent jamais vécu en dehors de l'Hellade ; il leur semblait qu'ils faisaient corps avec leur sol, qu'il en avait été ainsi de tout temps, et l'idée de l'*autochthonie* se reproduit sous toutes les formes dans leurs traditions.

Cependant, les Hellènes ne se considéraient pas comme les premiers habitants du pays ; partout ils savaient que d'autres les avaient devancés et avaient éclairci pour eux les forêts, desséché les marais, aplani les rochers. Entre eux et ces devanciers inconnus, ils sentaient à la fois un lien, constitué par une tradition ininterrompue de croyances et de coutumes, et en même temps une séparation si profonde que, loin de les comprendre dans la race hellénique proprement dite, ils les désignaient par des noms de peuples étrangers, alors disparus, en particulier par le nom de *Pélasges*.

Ce que les Hellènes racontaient des pré-Hellènes ou Pélasges

était, en somme, bien insuffisant et bien contradictoire. On les présente tantôt comme la souche première de toute la population, tantôt comme des colons nomades. Ce n'était point un peuple fabuleux, une race de géants monstrueux, tels que, par exemple, ces colosses hauts comme des peupliers qui, si l'on en croit les contes populaires des Grecs modernes, ont précédé dans le pays la race actuelle. Il n'y a pas non plus d'abîme qui sépare les anciens habitants de leurs successeurs de manière à en faire deux peuples hétérogènes. En effet, on ne trouve pas de légendes pélasgiques, de dieux pélasgiques que l'on puisse opposer aux légendes et aux dieux des Hellènes ; car enfin, le premier Hellène pur sang que nous connaissions, l'Achille d'Homère, adresse sa prière au « Zeus pélasgique, » et Dodone, considérée de tout temps comme la première colonie des Pélasges, était en même temps le point où s'attacha pour la première fois en Europe le nom d'Hellade [1]. Ce sont les Pélasges qui, comme peuple agricole et sédentaire [2], ont donné au pays sa première consécration et marqué d'un caractère religieux les hauts lieux sur lesquels le Dieu du ciel fut de tout temps invoqué sans nom et sans image.

Thucydide lui-même, qui reflète le plus nettement les idées historiques des Hellènes, considère évidemment les peuples qui ont occupé l'Hellade depuis les temps les plus reculés, Pélasges et Hellènes, comme une seule et même nation ; c'est même pour cela qu'il trouve remarquable qu'il ait fallu tant de temps pour éveiller le sentiment national et l'exprimer par une dénomination commune. En effet, qu'y aurait-il là d'étonnant, si l'Hellade eût été successivement peuplée par des races différentes? Dans ce cas, l'historien aurait tout au moins allé-

[1]) Ζεῦ ἄνα Δωδωναῖε, Πελασγικέ (*Iliad.* XVI, 223) — φηγόν τε, Πελασγῶν ἕδρανον (Hesiod. ap. Strabon., VII, 7, 10).

[2]) Strabon et Hérodote (VIII, 44) considèrent les Pélasges comme la souche primitive de toute la race hellénique, comme un peuple immobile et sans histoire (Herod., I, 56), tandis que d'autres en font la tribu la plus agitée et la plus instable du peuple grec (Dion. Hal., I, 17). Il n'y a qu'un moyen d'expliquer cette contradiction, c'est de voir dans les Pélasges errants ceux qui avaient été expulsés de leurs foyers par les branches cadettes de la famille. Sur l'unité nationale des Hellènes et Pélasges, d'après les idées des historiens anciens, consultez Deimling, *Leleger*, p. 108.

gué cette diversité d'origine pour expliquer l'unification tardive du peuple hellénique, tandis que la seule raison qu'il en donne, c'est la lenteur que mirent des peuplades dispersées à s'entendre pour unir leurs efforts dans des entreprises communes.

Du reste, d'après une opinion que Thucydide partage, diverses contrées de la Grèce, et en particulier l'Attique, n'avaient pas cessé d'être habitées par des descendants de ces vieux Pélasges; et cependant, de l'aveu de tous, les Athéniens étaient les égaux et même les modèles des autres Hellènes. Le concevrait-on, si c'eût été une nationalité toute nouvelle, distincte des tribus helléniques, qui se fût emparée de l'hégémonie de la Grèce? Enfin, Hérodote considère également la race hellénique comme un rameau qui s'est graduellement détaché du tronc pélasgique [1].

Mais tout cela ne fait pas que Pélasges et Hellènes soient une seule et même chose : ce ne sont pas simplement des noms différents appliqués à un même objet. Cela est impossible, car on voit bien que les Hellènes apportent avec eux une vitalité toute nouvelle. L'époque pélasgique s'étend à l'arrière-plan comme une vaste et monotone solitude : « Hellen et ses fils » donnent l'impulsion et le mouvement; à leur arrivée commence l'histoire. Il faut donc voir sous ces noms des tribus qui, douées d'aptitudes différentes, animées d'un génie différent, s'élèvent du sein d'un grand peuple et s'y font, par la force des armes, une plus large place. Les unes grandissent, les autres disparaissent, et c'est ainsi que le nom nouveau d'Hellènes finit par l'emporter. Avant de chercher à éclaircir ce fait capital, il faut d'abord voir si nous pourrons nous faire une idée nette du point de départ et du mode de diffusion de ces tribus helléniques.

Pour les Doriens, on savait d'où ils venaient. Ils sont descendus des montagnes de la Thessalie et ont continué leur marche vers le midi, étape par étape, en se frayant un passage de vive force.

[1]) Le passage le plus affirmatif est celui-ci : τὸ Ἑλληνικὸν ἀποσχισθὲν ἀπὸ τοῦ Πελασγικοῦ (Herold., I, 58). — Cf. I, 60 : ἀπεκρίθη ἐκ παλαιτέρου τοῦ βαρβάρου ἔθνεος τὸ Ἑλληνικὸν ἐὸν καὶ δεξιώτερον... etc.

La tradition restait muette sur les faits et gestes des Ioniens. Leurs conquêtes et leurs colonies appartiennent par conséquent à une époque antérieure. Les localités dans lesquelles on les rencontre pour la première fois sont des îles ou des côtes ; leurs pérégrinations, autant que nous les connaissons, ont pris la voie de mer ; leur vie est celle d'un peuple de marins familiarisés avec la mer ; c'est la mer enfin, et la mer seule, qui sert de lien entre leurs colonies éparses au loin. Mais, avant d'être arrivés à cette diffusion sporadique, ils ont dû cependant vivre ensemble dans une patrie commune, où ils se sont fait une langue et des mœurs à eux et ont préparé les moyens qui ont rendu possible une si grande expansion. Or, c'est seulement en Asie-Mineure qu'on trouve une terre ionienne de quelque étendue.

Il est vrai que la tradition vulgaire considère cette Ionie d'Asie comme une colonie attique, comme un domaine progressivement envahi par la civilisation ionienne, à dater d'une époque postérieure à la guerre de Troie. Mais déjà, avant Homère, comme il est facile de le démontrer, il y avait, dans les îles éparses entre l'Asie et l'Europe, des cultes ioniens et des populations de mœurs parfaitement ioniennes ; tandis que l'Attique elle-même, d'où l'on fait partir le courant qui aurait ionisé l'Asie-Mineure, n'est devenue ionienne qu'à la suite d'invasions venues de l'Orient et en commençant par sa côte orientale.

L'histoire de la civilisation grecque reste absolument incompréhensible si l'on veut limiter la diffusion des tribus helléniques à la Grèce d'Europe, si l'on veut nier que les relations réciproques entre les deux rivages ne constituent la matière principale de l'histoire primitive, si l'on ne voit pas que ces relations n'étaient point un commerce entre Hellènes et Barbares, mais que, de temps immémorial, l'un et l'autre littoral ont été occupés par des peuples de même race. Si loin qu'on remonte, on trouve la civilisation ionienne acclimatée en Orient ; les Ioniens sont, de ce côté, l'avant-garde des Hellènes ; on les voit, dès l'origine, tandis que les Doriens vivent dans un isolement farouche, servir d'intermédiaires entre l'Hellade et l'Asie. Ces faits nous autorisent à émettre, dès à présent, une opinion que des considérations très diverses

viendront confirmer dans la suite de cette histoire, à savoir, que la côte occidentale de l'Asie-Mineure et les îles adjacentes ont été la première patrie de ces tribus auxquelles appartenaient les Ioniens [1].

[1]) J'ai développé dans un ouvrage spécial (*Die Ionier vor der ionischen Wanderung*, 1855) mes idées sur la patrie originelle de la famille ionienne. J'ai cherché depuis à les défendre contre diverses attaques (dans les *Gœtting. Gelehrte Anzeige*, 1856) et les ai confirmées, par diverses applications à des cas particuliers, dans les *Jahrbb. für classische Philologie*, 1861, p. 449 sqq., à l'occasion d'un article sur le livre de Dondorff (*Ionier auf Euboia*). Ces idées ne sont pas nouvelles, car, comme je l'ai constaté avec stupéfaction après mon ami Jacob Bernays qui m'avait indiqué le passage, Isaac Casaubon, dans sa *Diatribe in Dionem Chrysostomum* (éd. Reiske, II, p. 465), a déjà dit la même chose en termes clairs et précis : « *Ex his discimus, etiam ante illos Ionum, Æolorum et Dorum colonias, quæ celebrantur ab historicis, consedisse Græcos in Asia et quidem jam inde a Troicis temporibus. Nos vero alibi demonstrabimus ignaros suæ originis Græcos fuisse, cum Iones asiaticos ex Europæis scripserunt esse propagatos : nam contrà Græcorum omnium antiquissimi fuerunt asiatici Iones, quippe soboles Javanis.* » Casaubon n'a jamais, que je sache, donné la démonstration qu'il annonce ; mais, deux siècles plus tard, Niebuhr, et après lui Buttmann, sont arrivés à la même conclusion. Depuis que je l'ai adoptée à mon tour, nombre de savants s'y sont ralliés, comme à un point de départ solide pour l'ethnographie grecque, tout en faisant subir au système, — ce à quoi il faut s'attendre en ces sortes de problèmes, — diverses modifications de détail, dont nous aurons l'occasion de discuter quelques-unes. La présence d'Ioniens en Asie-Mineure avant la colonisation est admise par Welcker, *Griech. Gœtterlehre*, I, 23. Jansen, *Bedingtheit der Verkehrs* (Kieler Gymn. prog., 1861); L. Dieffenbach, *Origines Europeæ*, p. 78 ; Löbell, *Weltgesch. in Umrissen*, I, 517; Ewald, ap. *Götting. Nachrichten*, 1857, p. 160; Chwolson, *Ueberr. der altbabyl. Litter.*, 1859, p. 85; M. von Niebuhr, *Assur und Babel*, p. 435; Bunsen, Lepsius. Schömann (*Griech. Alterth*, I, 11, 580), est d'accord avec moi sur les points essentiels, car il fait habiter les Ioniens en Asie-Mineure de temps immémorial, en tous cas, longtemps avant Nélée et Androclos. J'en dirai autant de Vischer (*Erinnerungen aus Griechenland*, p. 301), de Stark (*Mythol. Parallelen* ap. *Berichte der Sæchs. Ges. der Wiss.* 1856, p. 67, 118), de Classen, de Bursian. Les objections de Deimling, qui partage mon idée fondamentale concernant les origines des Grecs, portent sur diverses particularités encore inexpliquées, mais elles ne sauraient ni ébranler les bases de mon système ni expliquer d'une façon plus satisfaisante les faits invoqués. Il est impossible, en effet, de considérer les Ioniens comme des tribus du continent « acculées à la mer ». Comment, dans cette hypothèse, l'*Ias* aurait-elle formé le dialecte commun des Grecs établis sur les côtes, et comment les Ioniens pourraient-ils apparaître, sur la côte orientale de l'Attique, avec le caractère si marqué de colons immigrants? Il faut bien chercher à la race ionienne une patrie originelle. On ne peut pas la placer à l'intérieur du continent, et pourtant elle doit se trouver du côté de l'Orient. Cela suffit pour déterminer approximativement la région qui a dû être l'Ionie primitive.

Il suffit ici de justifier cette opinion du reproche d'être contraire à la tradition. L'objection n'est pas fondée, parce qu'il n'y a absolument aucune tradition contradictoire, parce qu'en général les anciens ne nous apprennent rien sur les premiers mouvements des Ioniens. Ce silence s'explique d'ailleurs par la façon dont les peuples navigateurs se déplacent. Ils abordent quelque part par petits groupes, se glissent peu à peu parmi les indigènes, s'allient avec eux et finissent par s'absorber dans le peuple qui les a accueillis. Il en résulte des combinaisons des plus fécondes, que l'on peut suivre pas à pas dans chaque contrée en particulier, mais point de révolutions soudaines comme celles que provoquent les invasions continentales; c'est pourquoi le souvenir de semblables migrations a pu s'effacer de la mémoire des hommes. Comme la tradition parlait de pérégrinations de Doriens et qu'elle avait oublié celles des Ioniens, ceux-ci passèrent, même sur les côtes européennes, pour un peuple autochthone et sédentaire de tout temps, par opposition avec le caractère nomade des tribus doriennes; comme les Ioniens s'étaient graduellement fusionnés avec les Pélasges, on put voir en eux des Pélasges et dans les Doriens les vrais Hellènes; tandis que, pourtant, la race ionienne a été, dans le développement du génie hellénique, le facteur essentiel.

En second lieu, les Grecs étaient un peuple si fier qu'ils considéraient leur pays comme le centre de la terre, comme le point de départ des principales associations ethnologiques. Or, depuis que les Barbares s'étaient avancés jusqu'au bord de l'Archipel, on s'habituait, l'influence d'Athènes aidant, à regarder la partie encore indépendante de la Grèce comme la véritable patrie des Hellènes. Athènes devenait la métropole de tous les Ioniens. Sous cette influence, les traditions contradictoires perdirent chaque jour de leur crédit et furent résolument écartées. On en vint à soutenir que les Cariens eux-mêmes avaient été poussés d'Europe en Asie [1], tandis

[1]) Herod., I, 171. Hoeck, *Kreta*, II, 290. Les Pélasges allant du Péloponnèse à Lesbos (Hesiod., *fr.* 136. Gœttling). C'est ainsi qu'Apollon passait pour être allé d'Abdère à Téos (K. F. Hermann, *Ges. Abh.*, p. 98). D'autres exemples dans O. Abel, *Makedonien*, p. 42.

qu'ils avaient de bonnes raisons pour se croire chez eux en Asie. D'après le même système, les Lyciens avaient émigré de l'Attique. De cette façon, tous les rapports qui rattachaient les Grecs aux peuples de l'Asie-Mineure furent renversés; on expliqua la parenté originelle des Hellènes avec les Phrygiens et les Arméniens, parenté dont on avait encore conscience, en admettant que les Phrygiens avaient passé d'Europe en Asie [1], et que les Arméniens, à leur tour, descendaient des Phrygiens [2]. Cependant, même à travers ces généalogies fabriquées par la vanité intéressée des Hellènes, la vérité se fait jour, et les Phrygiens sont considérés comme le plus grand et le plus ancien de tous les peuples connus en Occident [3], comme un peuple rivé de temps immémorial au sol asiatique.

Si nous cherchons à dégager de ces allégations contradictoires ce qu'elles contiennent de vérité, voici comment nous pouvons rattacher le peuple hellénique à la grande famille aryenne, et comprendre ses premières migrations.

Les traditions antiques et la critique moderne s'accordent à désigner les Phrygiens comme le principal trait d'union entre les Hellènes et les Aryens. Les Phrygiens sont, en quelque sorte, le chaînon par lequel les Aryens d'Occident se relient aux races asiatiques proprement dites. Du côté de l'Asie, ils sont apparentés aux Arméniens [4] dont le pays, soulevé à une grande altitude, s'abaisse du côté du Pont-Euxin et de l'Halys; de l'autre côté, ils forment comme la première assise d'un monde nouveau et passent pour les aînés de tous les peuples qui ont pris leur course vers l'Occident. La langue phrygienne se rapproche beaucoup de la langue hellénique, plus peut-être que le gothique du moyen haut-allemand. Des cultes phrygiens, des arts phrygiens se sont acclimatés jadis dans l'Hellade avec une facilité qui suppose l'affinité des races.

1) Strab., p. 680. Deimling, *Leleger*, p. 76, sqq. Cf. E. Curtius, *Ionier*, p. 52, not. 55.

2) Steph. Byz., s. v. Ἀρμενία.

3) Herod., II, 2.

4) D'après Ewald (*Gœtting. gelehrte Anz.*, 1868, p. 18), l'arménien tient le milieu entre le persan et le grec.

Ainsi ce vaste plateau, arrosé au nord par le Sangarios, au sud par le Méandre, renommé dans toute l'antiquité pour la fertilité de ses champs et la richesse de ses pâturages, assez chaud pour la culture de la vigne, salubre d'ailleurs et fait pour produire des races énergiques, peut être considéré comme le berceau du grand peuple phrygio-hellénique. C'est dans ces régions que doivent avoir eu lieu les principales scissions ethnologiques : c'est là que probablement, après le départ des Italiotes, les Grecs sont restés, formant d'abord une branche de la nation phrygienne et, plus tard, un peuple indépendant.

La population en excès finit par déborder; le flot, partagé en plusieurs courants, s'avança vers l'ouest jusqu'à la mer et la franchit.

Nous pouvons reconnaître, par la langue, que, de tous les peuples de la famille aryenne, le peuple grec est le premier qui se soit familiarisé avec la mer. La première fois que, dans son mouvement d'expansion, il atteignit le sol européen, il y pénétra sans doute du côté où la nature a rendu le plus facile le passage d'un continent à l'autre, c'est-à-dire, par les rivages si peu disjoints de l'Hellespont et de la Propontide [1]. Là, des peuples entiers, même sans expérience de la navigation, pouvaient faire la traversée et les émigrants ne changeaient ni de latitude ni de climat. Là, depuis les temps les plus reculés, nous trouvons, sur les deux rivages, des pays et des peuples de même nom, si bien qu'il est impossible de tracer avec quelque exactitude des lignes de démarcation ethnographiques et géographiques entre les Thraces, Bithyniens, Mysiens et Phrygiens répandus en deçà et au delà du détroit. Ajoutons que des souvenirs précis, faisant allusion à des migrations semblables du côté de l'Hellespont, se sont conservés dans la mémoire des Grecs [2].

Ce mouvement qui entraîna les peuples d'Asie en Europe se partage pour nous en deux périodes. Un premier courant

[1]) L'Hellespont considéré comme un pont entre les peuples : πύλης ἔχει διάθεσιν διὰ τὴν πρὸς ἀλλήλους ἐπιμιξίαν (Polyb., XVI, 29).

[2]) Expédition des Phrygiens en Europe au temps de Midas (Athen., p. 683).

amena les précurseurs des Hellènes ou Pélasges, population qui couvrit, sans offrir de variétés ou de groupements appréciables, le littoral de l'Asie-Mineure, les côtes de la Propontide et, sur l'autre bord, tout le pays, depuis la Thrace jusqu'au cap Ténare. C'était là la plus ancienne race d'autochthones connue des anciens, la souche première du peuple grec. Ce sont les « fils de la terre noire, » comme les poètes appelaient le premier roi d'Arcadie et sa descendance [1], qui, au milieu de toutes les révolutions politiques, continuèrent à mener obscurément, sans rien changer à leurs habitudes, leur vie de pâtres et de laboureurs.

A la suite de cette première invasion arrivèrent une à une des peuplades qui avaient abandonné plus tardivement la patrie commune de la nation grecque. Leur rôle consista à éveiller la vie historique au sein de la population qui leur avait frayé la voie. Inférieures en nombre, mais douées de facultés supérieures, elles étaient faites pour dominer les masses et fonder des États.

Ces nouveaux venus prirent des routes diverses. Les uns, suivant le grand chemin des peuples, pénétrèrent par l'Hellespont dans les montagnes de la Grèce septentrionale et là, vivant des produits de leurs champs, de leur chasse et de leurs troupeaux, inaugurèrent le système de vie en commun qui leur est propre : parmi eux se trouvaient les ancêtres de cette tribu qui, plus tard, sous le nom de Doriens, devait échanger cette vie obscure contre de plus brillantes destinées. Les autres, en quittant les plateaux de la Phrygie, descendirent les vallées jusqu'à la côte de l'Asie-Mineure et de là se répandirent dans l'Archipel. Ceux-là furent les ancêtres de ces familles helléniques auxquelles appartenait la tribu des Ioniens.

Ainsi donc, les Hellènes s'étaient fixés au milieu de populations pélasgiques, en deçà et au-delà de la mer, et le dualisme qui domine d'un bout à l'autre l'histoire de la Grèce et de sa langue était définitivement inauguré. La Grèce n'aurait

[1]) ἀντίθεον δὲ Πελασγὸν ἐν ὑψικόμοισιν ὄρεσσι γαῖα μέλαιν' ἀνέδωκεν, ἵνα θνητῶν γένος εἴη (Asios cité par Pausanias, VIII, 1, 4.)

même jamais eu d'histoire nationale si, malgré la distance qui les séparait, les tribus établies sur l'un et sur l'autre continent n'avaient été attirées l'une vers l'autre par le sentiment toujours vivace de leur solidarité et par la conscience instinctive de leur parenté mutuelle. C'est au moment où les Grecs d'Asie et les Grecs d'Europe se cherchent et se rencontrent que commence l'histoire grecque.

Mais, pour cela, il fallait que la mer cessât d'être un élément de séparation. Or, le développement de la navigation dans la mer Égée n'est pas dû à l'initiative des Grecs; c'est à d'autres peuples qu'il faut recourir, et, en ce sens, le commencement de l'histoire grecque est rattaché, d'une manière inséparable, à l'histoire de l'Orient.

CHAPITRE DEUXIÈME

LES HELLÈNES A L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE

§ I. — Les Phéniciens dans l'Hellade. — Les Phéniciens à Cypre, à Rhodes, dans l'Archipel. — Pêcheries de pourpre sur les côtes du Péloponnèse : métallurgie et trafic.

§ II.— Influence des Phéniciens sur les Hellènes. — Phéniciens et Grecs.— Les Grecs d'Orient et la mer. — Les Grecs en Égypte, vers 1500 av. J.-C. — Noms donnés aux Grecs en Orient. — Rapprochement des Grecs d'Asie et des Grecs d'Europe. — Sens des légendes divines et héroïques. — Grecs travestis en Phéniciens et en Égyptiens. — Cariens et Lélèges. — Transformations du culte. — Baal-Salam : Aphrodite : Héraklès. — Cultes phéniciens. — Cultes nationaux des Grecs asiatiques. — Cultes importés d'Asie-Mineure. — Avénement d'Apollon.

§ III. — Période d'élaboration : age héroïque. — Dieux et héros. — Héros des divers cycles. — Sens et fonds historique des légendes héroïques de la Grèce. — Revue rétrospective des progrès accomplis pendant la période préhistorique.

§ I

LES PHÉNICIENS DANS L'HELLADE.

L'histoire grecque est une des plus modernes de l'antiquité et, si complet que soit le contraste entre les Hellènes et les autres peuples, quelque soin qu'aient mis les Hellènes eux-mêmes, fiers de leur supériorité, à affirmer ce contraste, il n'en est pas moins vrai qu'ils n'ont rien créé de toutes pièces, mais qu'ils ont largement profité des éléments de civilisation légués par des races antérieures.

Sans doute, les foyers de ces vieilles civilisations, l'Inde, la Bactriane, l'Égypte, les vallées d'Assur et de Babel qui déversent leurs eaux dans d'autres mers, étaient éloignés et

inaccessibles. Mais, de bonne heure, des tribus de Sémites, quittant la Mésopotamie surchargée de population, s'étaient mises en marche vers l'occident et avaient atteint les côtes de la Méditerranée : parmi elles se trouvait le peuple de la révélation.

Lorsque ce peuple arriva près de la mer d'Occident, il trouva le sol déjà occupé par d'autres peuples qui appartenaient également à la race de Sem et qui, d'après leurs légendes, sortaient également de la vallée de l'Euphrate. C'étaient les Cananéens, ainsi nommés du pays de Canaan [1], ou, comme nous les appelons encore aujourd'hui d'après les Grecs, les *Phéniciens* [2].

Refoulés par la pression des peuples qui les suivaient, les Phéniciens bâtirent leurs villes, Byblos, Sidon, Tyr, sur une étroite bande de terre resserrée entre le Liban et la mer, de sorte que la population croissante ne trouvait à s'étendre que du côté de la mer. Au nord, ils avaient la Syrie et la Cilicie, pays fertiles et plus abordables par mer que par terre ; à l'ouest, les montagnes de Cypre, qui sont visibles du Liban ; dans la bonne saison, un simple canot, porté par le courant, peut y conduire sans péril.

Cypre fut la première étape des Phéniciens sur la mer qui s'étendait devant eux, cette grande mer qu'aucun navire n'avait encore traversée et dont les côtes inconnues se dérobaient à l'horizon. Cypre fut pour eux le seuil de l'Occident, le point d'où ils s'élancèrent à la découverte d'un nouveau continent. Pour cela, ils n'eurent pas besoin d'un Colomb, car de station en station la route était tracée d'avance : de Cypre, en longeant la côte, on arrive à Rhodes, la porte de l'Archipel ; de Rhodes, on peut atteindre, d'un côté, la Crète, de l'autre, en passant à travers les îles, les saillies péninsulaires de l'Hellade.

[1]) Canaan, proprement Kenaan, signifie *Basse-Terre*, le « creux » de la Syrie (cf. κοίλη Συρία).

[2]) Le Phénicien Agénor, fils de Χνᾶς. Voy. BEKKER, *Anecdota græca*, p. 1181. Les Phéniciens originaires de l'ἐρυθρὰ θάλασσα (au S. de l'Asie) : ἐντεῦθεν ὑπερβάντας, τῆς Συρίης οἰκέουσι τὰ παρὰ θάλατταν (HEROD., VII, 89). Cette même tradition se retrouve chez STRABON (I, 2, 35), mais plus précise, le golfe Persique étant substitué à la dénomination plus générale de Mer Érythrée. Cf. JUSTIN., XVIII, 3.

Les Phéniciens rencontrèrent alors des pays plus complètement entourés par la mer et pénétrés par la mer que tous ceux qu'ils connaissaient : c'est pourquoi ils leur donnèrent le nom de « terre marine » (Elishà [1]). Ils y trouvèrent une race d'hommes avec laquelle ils entamèrent sans difficulté les relations les plus diverses. Dès lors, la voie est ouverte au commerce. Les nouveaux venus, à la fois matelots et négociants, ont rempli leur vaisseau de marchandises variées. Les marchandises sont apportées sur la grève, exposées sous des tentes, entourées et contemplées avec admiration par les indigènes, qui donnent volontiers ce qu'ils ont pour posséder ces objets de leur convoitise.

Il y avait, le long de la mer, certains endroits où de vieilles traditions parlaient encore de ce commerce ; que dis-je ! Hérodote ouvre son histoire par une description animée de la vieille Argos, où des matelots étrangers ont étalé un bazar des produits de l'industrie phénicienne, assyrienne, égyptienne, qui fait accourir la population du littoral. Les marchandises, dit Hérodote, restèrent exposées cinq à six jours ; c'était un marché hebdomadaire qui se fermait le sixième jour, selon la coutume des peuples sémitiques. Les trafiquants reportaient à bord ce qu'ils n'avaient pas vendu ; mais leurs plus gros bénéfices, c'était quand ils réussissaient à attirer sur le pont, par l'appât de la curiosité, les filles du pays, comme il arriva, dit-on, à Io. Alors ils faisaient en secret leurs préparatifs de départ, pour les enlever et les vendre au loin sur les marchés d'esclaves [2].

Les matelots phéniciens voyageaient pour réaliser des béné-

[1]) *Elishà* (GENES., X, 4; EZECHIEL, XXVII, 7; I CHRON., I, 7) signifie *Hellade* dans la traduction syrienne et chaldéenne. Josèphe traduit par *Éolie*. Depuis Bochart, on songeait à l'Élide, mais, dans ces derniers temps, KNOBEL (*Vœlkertafel*, 1850) a soutenu de nouveau l'opinion de Josèphe, qui ne repose, en définitive, que sur une mauvaise étymologie. Ce qui est certain, c'est que ce nom désigne une île ou un rivage de l'Archipel. On ne saurait décider si Elisha est une corruption d'un nom grec, et quel serait ce nom. La liste la plus complète des colonies phéniciennes dans la mer Égée est actuellement celle donnée par Fr. LENORMANT (*Les premières Civilisations*, tom. II, p. 338-397).

[2]) HEROD. I, 1. Cf. E. CURTIUS, *Die Phœnizier in Argos* ap. *Rhein. Mus.* 1850, p. 455 sqq.

fices de toute espèce, surtout pour fournir des matières premières à l'industrie de leurs grandes villes. Leurs principales manufactures étaient des fabriques d'étoffes et des teintureries. Dans tout l'Orient, les grands de la terre s'habillaient de pourpre ; la matière colorante était fournie par un coquillage qui ne se rencontre que dans certains parages de la Méditerranée et jamais en grande quantité. Cette branche lucrative de l'industrie phénicienne exigeait un approvisionnement considérable ; les mers voisines n'y suffisaient pas. On sonda avec un zèle infatigable toutes les côtes de l'Archipel, et rien, dans l'antiquité, n'a aussi puissamment contribué à mettre en contact l'ancien et le nouveau monde que cet humble coquillage auquel personne ne fait plus attention aujourd'hui ; car il se trouva qu'après la mer de Tyr il n'y avait pas de plage plus riche en pourpre que les côtes de la Morée, les profondes baies de la Laconie et de l'Argolide et, plus loin, les côtes de la Béotie avec le canal d'Eubée.

Les vaisseaux étaient de petite dimension et, comme chaque animal ne fournit qu'une gouttelette de suc, il était impossible de transporter les coquillages eux-mêmes aux ateliers de fabrication. On organisa donc la pêche de manière à pouvoir se procurer immédiatement sur les lieux la précieuse liqueur. On fit de plus longues absences : les vaisseaux se relayèrent. Au lieu de débarquer tantôt d'un côté tantôt d'un autre et d'installer çà et là des marchés volants, on eut des stations fixes, et on choisit à cet effet des îles à proximité des côtes, qui laissaient entre elles et le rivage adjacent un ancrage commode, comme Ténédos en face de Troie, Cranæ dans le golfe de Gytheion, Cythère, ou encore des presqu'îles saillantes, telles que Nauplion dans l'Argolide et Magnésie en Thessalie [1].

[1]) Coquillages à pourpre près de Gytheion (PAUS. III, 21, 6) κόχλους ἐς βαφὴν πορφύρας παρέχεται τὰ ἐπιθαλάσσια τῆς Λακωνικῆς ἐπιτηδειοτάτας μετά γε τὴν Φοινίκων θάλασσαν. Autres stations ; à Cythère πορφυρόεσσα (où, d'après de Saulcy, se rencontrent en masse les coquilles du *murex brandaris*, tandis que près de Tyr on ne trouverait que le *murex trunculus*. Voy. *Revue archéologique*, *N. S.* IX, 216), Hermione (E. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, 579), Nisyros, Cos, Gyaros. De même Melibœa en Magnésie (LUCR., II, 500. SCHOL. VERON., *Æneid.* V, 251). Le chien d'Héraclès l'aide à découvrir la pourpre (POLL., I, 45).

Les Phéniciens connaissaient la puissance de l'association commerciale. Ce que d'heureux aventuriers avaient découvert était exploité par des sociétés de négociants qui avaient des ressources suffisantes pour fonder des établissements et assurer à l'entreprise un succès durable. Tandis que, dans les pays civilisés, le droit d'installation s'achetait cher et était soumis à des conditions vexatoires, les récifs des côtes de la Grèce, jusque-là hantés seulement par les bandes de cailles, ne coûtaient que la peine de les prendre, et à leur possession étaient attachés bien des avantages.

En effet, un peuple avisé comme les Phéniciens ne manqua pas de cultiver à la fois plusieurs branches d'industrie et d'utiliser un établissement à plusieurs fins. Lorsque le versant maritime du Liban et du Taurus fut épuisé, on trouva les montagnes de l'Hellade encore intactes, ces montagnes dont le feuillage ondoyant murmure dans les épithètes homériques[1], et, avec leurs chênes, leurs châtaigniers, leurs hêtres et leurs sapins, elles fournirent aux constructions navales des matériaux bien plus variés que les montagnes de la Syrie et des environs qui, en outre, étaient plus éloignées de la côte.

Les chênes, dont il y a tant d'espèces [2] dans l'Hellade, étaient utilisés de mille manières, surtout le chêne-kermès; l'écorce de ses racines fournissait le meilleur tan, et dans ses excroissances on découvrit une matière colorante rouge sombre dont l'industrie s'empara avec empressement.

Une fois la forêt éclaircie, on alla plus avant. On creusa le sol et on trouva, dans les îles et les promontoires, des filons

[1]) Le Pélion, le Nériton qualifiés de ὄρη εἰνοσίφυλλα par Homère. Ἴδαι χωρία δασέα (PAUS., X, 12, 7). Pindare vante Opous comme Λοκρῶν ματέρ' ἀγλαόδενδρον (*Olymp.* IX, 20), tandis que, par contre, les promontoires, déboisés plus tôt que les montagnes, s'appellent Φαλάκρια, ὄρη ἐψιλωμένα (Cf. *Gœtting. Nachricht.* 1861, p. 157).

[2]) Espèces de chênes; PAUS., VIII, 12, 1. FRAAS, *Synopsis plant. floræ class.*, p. 248. *Quercus coccifera*, p. 251. GRISEBACH (Réc. de HEHN, *Culturpflanzen*, dans les *Gœtt. gelehrt. Anz.* 1872, p. 1771) regarde le Διὸς βάλανος comme étant la châtaigne, pour laquelle le grec n'a pas de nom spécial; le fait est que la *quercus castaneifolia* se distingue à peine du châtaignier par le feuillage. Le châtaignier fait partie de la flore du midi de l'Europe.

métalliques, des mines de cuivre, auxquelles les navigateurs attachaient une si grande importance, des minerais d'argent et de fer. L'exploitation de ces trésors exigeait une installation à demeure dans le pays, l'établissement de factoreries aux emplacements favorables, l'organisation de moyens de transport, la construction de voies carrossables qui permissent de voiturer le bois et le métal aux lieux d'embarquement. On fit rouler dans la mer les premiers blocs de rocher, pour former des digues contre les flots, tandis que des signaux et des feux traçaient aux navires les routes qui conduisaient de Tyr et de Sidon aux rivages de la Grèce.

La mer et le littoral étaient aux mains des étrangers qui, d'un côté, intimidaient les indigènes par la ruse et par la force, et de l'autre, renouaient perpétuellement avec eux des relations intéressées. La légende d'Hélène rappelle le souvenir d'un temps où l'île de Cranæ, avec son temple d'Aphrodite, était là, à deux pas de la côte de Laconie, comme un territoire étranger, un entrepôt où les Phéniciens cachaient les femmes enlevées, avec les autres produits de leur trafic et de leurs rapines [1].

Un contact aussi immédiat et de jour en jour plus étendu avec les marchands étrangers ne pouvait manquer d'exercer sur les indigènes une grande influence. Dans les marchés, il fallait bien s'entendre sur les objets des transactions, sur le nombre, sur les mesures, sur les poids; et, comme les étrangers étaient passés maîtres dans tout ce qui regarde le commerce, les indigènes, qui étaient dans une ignorance complète de toutes ces choses, se formèrent à l'école de leurs hôtes. Ils se mirent ainsi au courant d'une foule d'inventions qui leur arrivaient d'Orient, perfectionnées par le génie pratique des Phéniciens; ils observèrent, ils apprirent; leur intelligence sortit de son sommeil, et rompit le charme qui les avait retenus jusque là au sein d'une monotone immobilité. Le pays lui-même prit un nouvel aspect, non-seulement à cause des routes qu'on y avait tracées et des ports qu'on y avait

[1]) Sur Cranæ, considérée comme escale des Tyriens, voy. E. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, 269.

aménagés, mais encore grâce à l'exploitation de nouvelles cultures importées de l'Orient, du cyprès, du dattier, du figuier, de l'olivier et de la vigne qui, transportée de la Crète vers le nord, alla s'implanter à Naxos et à Chios, et de là se répandit sur les côtes avoisinantes [1].

§ II

INFLUENCE DES PHÉNICIENS SUR LES HELLÈNES

L'influence des Phéniciens ne s'exerça pas au même moment et de la même manière sur les deux côtés de la mer Égée. Naturellement, elle se fit sentir d'abord du côté de l'Orient. C'est en Asie-Mineure qu'a commencé le contact fécond entre les peuples sémitiques et les Aryens-Pélasges. De la Syrie, les Sémites envahirent la péninsule sur plusieurs points, les Lydiens par la vallée de l'Hermos, les Phéniciens par la côte méridionale. Le premier banc d'émigrants phéniciens s'achemina vers le littoral de la mer de Cypre, au pied du versant méridional du Taurus. Ils y pénétrèrent par terre et par mer ; le pays le plus rapproché du leur, la Cilicie, fut incorporé à la Phénicie, et un peuple de la même famille, les Solymes, se fixa dans les montagnes de la Lycie [2].

L'expansion ultérieure des Sémites dépendit de l'attitude que prirent vis-à-vis des émigrants les peuplades non-sémitiques.

En général, les tribus apparentées de près ou de loin avec les Grecs sentaient très-vivement la diversité de race et montraient une antipathie profonde pour les Phéniciens qui

[1]) HEHN, *Culturpflanzen., etc.*, étudie la culture du cyprès (p. 192), du figuier (p. 41), du dattier, inconnu à l'auteur de l'Iliade (p. 182), de la vigne (p. 24). Les conditions dans lesquelles se développe la culture de l'olivier font voir qu'elle est originaire de la Syrie et de la côte méridionale de l'Asie-Mineure (p. 44). Grisebach, au contraire, regarde l'olivier comme un arbre indigène en Grèce.

[2]) HEROD., I, 173.

étaient signalés dans tout l'Archipel comme des artisans de violences et de mensonges[1]. Être parent avec eux était regardé comme une tache, et l'on reprocha amèrement à Hérodote d'avoir osé donner à des familles grecques des ancêtres phéniciens [2]. Nous voyons les Lyciens en lutte perpétuelle contre les envahisseurs sémitiques. D'autres peuplades furent loin d'opposer une résistance aussi énergique; il se forma même, dans les pays où les Phéniciens étaient le plus en force, des mélanges tels qu'il était difficile d'en distinguer la nationalité véritable. Les anciens eux-mêmes connaissaient de ces peuples bâtards en Asie-Mineure, entre autres, les Cariens. Astyra, bâtie sur la côte de Carie, en face de Rhodes, était une ville phénicienne. Phéniciens et Cariens apparaissent toujours étroitement alliés les uns aux autres dans les plus anciennes traditions des peuples de l'Archipel.

Les peuplades qui s'échelonnaient sur les côtes, en remontant vers le nord, conservèrent mieux leur nationalité : parmi eux, l'histoire cite les Pélasges, les Tyrrhènes, les Thraces, les Dardaniens. Nous pouvons comprendre tous ces peuples établis sur les côtes de l'Asie-Mineure, ceux du moins qui appartiennent à la race phrygio-pélasgique, sous la dénomination générale de Grecs d'Orient. Si différente qu'ait été leur attitude vis-à-vis des Phéniciens, ils ont eu au moins cela de commun qu'ils se sont approprié la civilisation d'un peuple plus avancé qu'eux et ont dû, à force d'intelligence, lui dérober le secret de sa supériorité.

Habitués de longue date à la pêche, ils commencèrent alors à munir leurs canots d'une quille qui leur permit de risquer des traversées plus hardies; ils copièrent les vaisseaux marchands, arrondis et bombés, les « coursiers marins [3], » comme ils les appelaient; ils apprirent à combiner la voile avec la rame et à gouverner, le regard fixé, non plus sur les objets

[1]) Hom., *Odyss.*, XIV, 288.

[2]) Plutarch., *De malign. Herod.*, p. 830, f. Cf. Bæhr ad Herod. V, 57. La descendance phénicienne considérée comme une tache (Anthol. Palat., VII, 117. Cf. Movers, *Phœnizier*, III, 115, et ma récension des *Ionier* de Dondorff dans les *Jahrbb.* de Fleckeisen, 1861, p. 450).

[3]) Les « coursiers » tyriens (Movers, *Phœnizier*, III, 167). Les petits γαῦλοι appelés ἵπποι (Strab., p. 99).

changeants du rivage, mais sur les étoiles. Ce sont les Phéniciens qui ont découvert au pôle l'humble étoile dans laquelle ils voyaient le guide le plus sûr de leurs voyages nocturnes, tandis que les Grecs choisirent pour point de repère la constellation plus brillante de la Grande-Ourse [1]; mais si, par là, ces derniers se montraient inférieurs à leurs maîtres en fait de précision astronomique, ils furent, pour tout le reste, leurs rivaux et leurs rivaux heureux. Aussi ont-ils peu à peu évincé les Phéniciens de leurs parages ; et c'est ce qui explique pourquoi, précisément sur les côtes d'Ionie, la domination maritime des Phéniciens a laissé si peu de souvenirs [2].

La transformation des Grecs d'Asie en un peuple de marins échappe complètement à l'histoire ; nous ne savons absolument rien de ce qu'ils ont fait chez eux; ils n'apparaissent dans l'histoire que lorsqu'ils sont déjà devenus des navigateurs entreprenants, et que, non contents de régner en maîtres sur leurs eaux, ils ont, sur les traces des Phéniciens, pénétré à leur tour chez d'autres peuples. C'est de cette époque que datent les premières traditions historiques concernant le peuple grec en général.

Les rapports des marins grecs avec les autres peuples étaient de deux sortes : ce fut ou bien avec les antiques États de l'Orient qu'ils entrèrent en relation, ou bien avec leurs frères d'Europe, auxquels ils allèrent tendre la main par delà la mer Égée. Les rapports du premier genre ont aussi laissé des traces ; les plus visibles se retrouvent dans les annales de l'Égypte.

Les Phéniciens étaient installés de temps immémorial dans la Basse-Égypte, où ils possédaient des comptoirs d'un revenu très considérable. Les marins grecs les y suivirent. Les vents qui dominent dans l'Archipel les poussaient vers le sud ; ils s'établirent de préférence aux embouchures des cours d'eau, là où ils pouvaient entrer facilement et même remonter à quelque

[1]) L'étoile polaire désignée par le nom de ἡ Φοινίκη (ARAT., *Phænom*. 36. MOVERS, *op. cit.* III, 186.)

[2]) Le rapprochement de Byblos et de Milet dans Étienne de Byzance (STEPH. BYZ. s. v. Βύβλος) indique d'anciennes relations entre ces deux cités.

distance dans l'intérieur du pays. Sous ce rapport, il n'y avait pas de fleuve plus commode que le Nil avec ses sept bouches. Ils y firent des descentes de jour plus fréquentes, mieux appuyées et plus hardies.

Déjà, dans les documents de l'Ancien-Empire, apparaît un groupe de peuples dont il faut chercher la patrie dans la mer Égée, et dont le nom a servi plus tard à désigner le peuple grec. Cependant, nous ne trouvons d'indices certains qu'à l'époque du Nouvel-Empire qui, à l'apogée de son éclat, sous le règne de Ramsès Ier et de ses successeurs [1], fut inquiété par des bandes de pirates étrangers.

Ces aventuriers ne forment plus une masse confuse, mais chaque peuplade est désignée nominativement, et une partie de ces noms correspondent évidemment à ceux que nous a transmis la tradition grecque. Nous trouvons cités par leurs noms les Dardaniens, les Leka ou Lyciens [2], les Toursha ou Tyrrhènes, les Achéens. Ces peuplades d'outre-mer s'allient avec des peuples du continent, les Syriens et surtout les Libyens, pour combattre les Égyptiens. Ce n'est point qu'ils poursuivent un plan de conquête ; ils cherchent seulement à s'établir sur certains points de la côte, ou même ils font à l'occasion le métier de mercenaires et se mettent, tantôt ici, tantôt là, au service de l'étranger. C'est ainsi que déjà, sous Ramsès II, nous voyons une portion soumise de ces peuplades servir de garde royale. Sous son successeur Menephtah , les annales de l'empire mentionnent de nouveaux troubles dans l'intérieur du pays. Les temples de Memphis eux-mêmes ne sont protégés qu'à grand'peine contre l'insolence des envahisseurs qui s'établissent dans le pays et alarment l'empire en s'alliant avec les Libyens. Sous Ramsès III, nouvelles invasions.

De ces renseignements, qui vont gagner en étendue et en clarté à mesure que se complètera la publication des documents du Nouvel-Empire, il résulte que, au xve siècle avant J.-C., des

[1]) A partir de 1443 av. J.-C.

[2]) D'après Brugsch (*Geschichte Ægypt.*, p. 491) les *Leka* sont les Λίγυες d'Hérodote (VII, 72) et les Dardaniens ceux du même auteur (I, 189). Il faut dire que, dans ce dernier passage d'Hérodote, la leçon est fort douteuse.

[3]) Vers 1332 av. J.-C.

peuples appartenant aux côtes et aux îles de l'Archipel faisaient des descentes dans le Delta. Il faut donc placer la date de leurs débuts dans l'art de la navigation au moins un siècle plus haut ; c'est là, jusqu'à présent, la première base des calculs chronologiques tendant à fixer les débuts de l'histoire grecque.

Les documents égyptiens ne donnent point de nom collectif aux étrangers venus par mer ; mais les noms de peuplades trouvés jusqu'ici concordent parfaitement avec la tradition grecque. La civilisation précoce des Lyciens, qui ont été, en bien des choses, les précurseurs des Grecs et ont exercé sur eux la plus grande influence, est un des faits les mieux constatés, et les autres tribus, encore plus étroitement apparentées à la nation grecque, sont, à n'en pas douter, celles qui ont les premières appris des Phéniciens l'art de la navigation. Les Dardaniens de l'Hellespont ont été amenés là par des vaisseaux phéniciens et employés par les Phéniciens à peupler leurs colonies du dehors ; les nombreux mouillages qui portent le nom d'Ilion ou de Troie attestent la diffusion, soit volontaire soit forcée, de cette race. Dans les Tyrrhènes nous reconnaissons la population pélasgique fixée dans le bassin du Caystros, transformée par une immigration (ionienne) plus récente en un peuple de marins [1].

[1]) Depuis que, dans mon livre sur les Ioniens, j'ai cherché à rattacher l'histoire grecque aux documents égyptiens par des rapprochements féconds, les inscriptions historiques publiées par Dümichen ont mis au jour des matériaux nouveaux qui donnent déjà des solutions importantes et en promettent d'autres. Continuant les recherches de Brugsch sur la géographie et l'ethnologie de l'Egypte, le vicomte de Rougé a mis en œuvre les matériaux nouvellement conquis. (DE ROUGÉ, *Les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée. Revue archéol.*, 1867). La même question a été abordée après lui par LAUTH (*Ægyptische Texte aus der Zeit des Pharao Menophtha,* dans la *Zeitsch. der D. Morg. Gesell.* 1867, p. 652). Dernièrement, tout ce qui a trait aux relations des Égyptiens avec les peuples de la Méditerranée a été rassemblé et discuté tout au long par F. CHABAS (*Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes*. Paris, 1873). Le nom générique employé pour désigner les « Barbares du Nord », *Hanebou*, servit plus tard à désigner aussi, dans le système phonétique, le nom des *Iaones*. M. Chabas rencontre, parmi les peuples étrangers qui se soulevèrent contre Ramsès II, les Dardaniens, les Lyciens, les Mysiens et les Mæoniens; sous Ramsès III, les Pélasta (qui sont à ses yeux les Pélasges) et les Teucriens. H. GELZER (*Jahresb. f. griech. Gesch.* 1873, p. 992) met en doute l'identité des *Leka* et des Lyciens.

La nation grecque, depuis que quelques-uns de ses rameaux déployaient une si grande activité commerciale et belliqueuse, ne pouvait rester inconnue des autres nations de l'Orient. Aussi la trouvons-nous mentionnée dans le dénombrement de la Genèse, au plus tard au XIe siècle avant J.-C., comme une race nombreuse, divisée en plusieurs tribus et plusieurs langues, et répandue sur les côtes de l'Archipel, sous le nom de « fils de Javan ». Les Hébreux voyaient en eux les associés des Phéniciens ; c'est pour cela que le prophète Joël lance la malédiction sur les villes de Tyr et de Sidon, parce qu'elles traînaient au loin dans le pays des infidèles les captifs israélites et les vendaient aux Javanim [1]. L'origine de ce nom est encore obscure, il est vrai; mais, selon toute probabilité, c'est celui que se donnait à elle-même celle des tribus maritimes de la Grèce qui devait plus tard briller au premier rang. C'est le nom des *Iaones* ou *Ioniens*, nom qui, passant par la bouche des Phéniciens et plus ou moins défiguré par les différents peuples, est devenu *Javan* chez les Hébreux, *Iouna* ou *Iaouna* chez les Perses, *Ouinin* chez les Égyptiens, nom collectif qui comprenait toutes les populations de marins répandues sur le littoral occidental de l'Asie-Mineure comme sur les îles adjacentes, et qui s'étendit de jour en jour vers l'ouest, à mesure que l'on connut davantage la Grèce et les peuples qui l'habitaient [2].

Voilà tout ce que l'on sait jusqu'à présent sur les premiers rapports des Grecs d'Asie avec l'Égypte et l'Orient, ainsi que sur leur première apparition dans les traditions orientales. Mais c'est vers l'Occident que s'est principalement tournée leur force d'expansion, et là, elle a produit des résultats plus considérables.

Sur ce terrain, les Phéniciens ne purent opposer nulle part de résistance sérieuse, du moins dans le bassin de la mer Égée où ils s'étaient établis quelque temps, séparant, en dépit de la

1) Joel, IX, 11. Vers 870 av. J.-C.

2) Sur la diffusion du nom de Javan, Voy. mes *Ionier vor der ionischen Wanderung*, p. 6. D'après M. Oppert, *Yauna takabara* signifie « ceux qui portent des tresses » (*Zeitschrift der D. Morg. Gesell.* 1869, p. 217).

nature, les deux moitiés de la nation grecque et de son domaine. Il leur fallut, petit à petit, céder la place. Les routes de l'Archipel une fois libres, les Grecs d'Asie arrivèrent par groupes de plus en plus nombreux, chez leurs frères d'Occident ; attirés par la voix du sang, ils affluèrent de toutes parts, de leur patrie et de tous les endroits où ils s'étaient établis, dans l'Hellade d'Europe. Là sans doute le sol et le climat leur convenaient à merveille ; ils y introduisirent tous les arts et toutes les inventions qu'ils devaient à un frottement prolongé avec les autres peuples, et éveillèrent chez les indigènes le goût d'une vie moins bornée.

Cette affluence des Asiatiques marque l'époque la plus importante de l'enfance du peuple grec ; et cette fois, plus heureux qu'en Asie, où les origines de l'histoire grecque n'ont été recueillies par aucune tradition locale, nous trouvons chez les tribus d'Europe une tradition qu'il est impossible de méconnaître. Une riche moisson de souvenirs revit dans la légende. Au fond, la légende n'est autre chose que la forme sous laquelle le peuple exprime l'idée qu'il se fait de son passé. Le Grec, lui, n'aime pas les contours vagues ; il lui faut des figures vivantes ; il se complaît dans les aventures des dieux et des héros, qui forment le prologue de l'histoire des hommes. Le sol sur lequel sont nées ces légendes est la Grèce d'Europe, aux points où le peuple a senti le stimulant extérieur, c'est-à-dire le long des côtes, surtout de la côte orientale, à Argos, aux bords du golfe Saronique et de la mer d'Eubée, sur le littoral de la Thessalie. L'idée générale qui se reproduit à travers toutes ces légendes, c'est que la Grèce a reçu du dehors, par la mer, les éléments essentiels de ce qui constitue la civilisation d'un peuple.

Un peuple a-t-il quelque chose qui lui appartienne plus en propre que ses dieux ? Ceci est vrai surtout des peuples de l'antiquité, qui personnifiaient dans leurs dieux leur nationalité. Ils se recommandaient à ces dieux non pas simplement comme hommes, mais comme Perses, comme Grecs, comme Romains. Et cependant, à l'exception de Zeus, habitant de l'éther, il n'est guère de divinité grecque qui n'ait été regardée comme étant d'origine étrangère et dont le culte ne se rattache à des

légendes et à des coutumes d'outre-mer. C'est sur le bord de la mer, où ils étaient d'abord apparus comme des dieux inconnus, que se dressaient leurs plus anciens autels.

Du reste, si jaloux que fussent les Grecs de leur autochthonie, partout cependant on les voit rattacher la fondation de leurs villes à l'arrivée d'étrangers qui, doués d'une force et d'une sagesse surnaturelles, auraient plié à des usages nouveaux les habitudes des populations. Bref, toutes les légendes dépassent les bornes étroites de la péninsule européenne; elles convergent toutes vers l'autre rivage, d'où seraient venus dieux et héros.

Jusque-là, le sens des légendes est parfaitement clair : c'est le souvenir d'une civilisation importée de l'Orient par voie de colonisation. Mais, si l'on demande quels étaient ces colons, on se trouve en face d'idées bien moins précises; et cela se comprend, car, lorsque ces légendes prirent leur forme, les étrangers étaient depuis longtemps déjà acclimatés dans le pays et leur origine était oubliée. D'ailleurs, la légende n'aime pas, comme la critique, à remonter au fond des choses; elle aime, au contraire, l'extraordinaire, l'imprévu, le merveilleux. Aphrodite sort tout à coup de l'écume de la mer, et Pélops aborde au rivage hellénique traîné sur les eaux par les coursiers merveilleux de Poseidon.

Cependant, de toutes ces légendes se dégagent, pour un œil exercé, deux idées principales. D'abord, la notion d'un monde du dehors, notion qui se formule quelquefois avec plus de précision dans des noms de lieux, comme la Crète, la Lycie, la Phrygie, la Lydie, la Troade, la Phénicie, Cypre, l'Égypte, la Libye; d'autre part, la notion de la parenté qui rattache l'Hellade à ce monde extérieur. En effet, bien qu'Aphrodite vienne de Syrie, elle ne se présente pas sous la forme de Mylitta ou d'Astarté, mais bien comme une déesse grecque : au moment où elle sort de la mer, elle est Aphrodite. Et les héros comme Cadmos et Pélops ont-ils, dans les idées des Hellènes, un caractère exotique et barbare? Ne sont-ils pas les fondateurs de tout ce qu'il y a de vraiment grec, les ancêtres de dynasties puissantes et tutélaires dont la muse nationale ne se lassait point de célébrer la renommée et les exploits?

Comment donc réunir et expliquer ces deux idées, si ce n'est en admettant que ces colons étaient, eux aussi, des Grecs; qu'ils venaient de l'Orient, mais d'un Orient grec où, avec cette facilité d'esprit qui caractérise la race ionienne, ils s'étaient imbus de la civilisation orientale et l'avaient marquée au sceau du génie hellénique avant de la transmettre à leurs frères d'Europe? D'un autre côté, comme ces Grecs d'outre-mer s'étaient aussi établis au milieu de Phéniciens, dans des colonies phéniciennes, dans la Lycie, la Carie, le Delta du Nil, on put appliquer aux colons venus de rivages lointains, à ces héros fondateurs de villes, le nom de Phéniciens et d'Égyptiens [1].

Ce n'est pas qu'il faille nier pour cela que de vrais Cananéens soient jamais venus coloniser l'Hellade; nous avons déjà parlé plus haut de leurs stations, et l'étude des diverses localités nous fournira l'occasion d'en signaler davantage. Toutefois, vu l'antipathie nationale des Grecs pour les Sémites [2], il n'est pas probable que des maisons princières, qui ont subsisté longtemps et avec gloire au milieu du peuple hellénique, aient été fondées par de véritables Phéniciens. Veut-on la preuve que les Égyptiens venus à Argos n'étaient pas de vrais Égyptiens, une race totalement différente de mœurs et d'idiome? La légende, en son naïf langage, répond assez clairement à la question, lorsqu'elle appelle ces étrangers des cousins de Danaos, des membres de la famille argienne, qui, transplantés en Libye par le rapt d'Io, revenaient des bords du Nil rejoindre leurs frères dans la plaine de l'Inachos.

Mais les Grecs d'outre-mer, à côté des noms particuliers empruntés aux pays d'où ils étaient sortis, portaient encore certains noms génériques, analogues à celui de Javan, qu'on leur donnait en Orient, et, comme ce dernier, d'une extension aussi large que mal définie.

Parmi ces noms, le plus répandu était celui de Lélèges, qui

[1]) Cariens et Ioniens pris pour des Phéniciens (E. Curtius, *Ionier*, p. 15. 49). E. Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, I, 44, est aussi d'avis que « le nom des Phéniciens couvrit, en réalité, des migrations de peuplades ioniennes vers l'occident. »

[2]) Voyez ci-dessus, p. 49.

désignait, d'après les anciens, un peuple de sang mêlé [1]. Il y avait des Lélèges en Lycie, à Milet, aussi bien que dans la Troade. Priam va chercher une femme lélège dans les montagnes de l'Ida, et, en Carie, on montrait de vieilles forteresses et d'antiques tombeaux qui s'appelaient *Lelegia*. Dans l'Hellade européenne, on trouve des vestiges de ce nom partout où les Grecs d'Asie ont été accueillis et ont propagé la civilisation, sur les côtes de Messénie, de la Laconie et de l'Élide, aussi bien qu'à Mégare où le héros qui ouvrait l'histoire locale était un Lélex venu d'Égypte. Les Épéens, les Locriens, les Étoliens, les Caucones, les Curètes, qui habitaient la côte occidentale de l'Hellade et qui se répandirent, sous le nom de Taphiens, dans les îles adjacentes, sont considérés comme étant de même race que les Lélèges [2].

Les Cariens [3] forment le pendant des Lélèges et leur ressemblent à s'y méprendre. On les désigne comme des gens « parlant un jargon [4] », et cependant il est dit qu'Apollon s'exprima un jour en langue carienne [5]. Des familles illustres de la Grèce prétendaient descendre d'ancêtres cariens [6], et l'on ne saurait prouver que ce peuple était bien de race cananéenne [7]. Ils appartiennent plutôt à ces peuples hybrides dont nons avous

[1]) Suidas attribue au nom des Lélèges le sens de σύμμικτοι. Sur les peuples de sang mêlé (σύγχυσις ἐθνῶν, μίγαδες) qui apparaissent aux origines de l'histoire grecque. Cf. STRAB., p. 678. DEIMLING, *Leleger*, p. 99. L'ouvrage de Deimling est aujourd'hui le plus utile à consulter sur les Lélèges.

[2]) D'après KIEPERT (*Monatsber. der Kgl. Acad. d. Wiss.*, 1861, p. 144) les Lélèges, distincts des Pélasges sémitiques, sont le même peuple que les Illyriens, dont les descendants se retrouvent aujourd'hui dans les Chkipétares ou Albanais.

[3]) Voyez ci-dessus, p. 37.

[4]) Κᾶρες βαρβαρόφωνοι = ἀγριόφωνοι (HOM., *Iliad.*, II, 867). On donnait aussi cette qualification aux Eléens et aux Erétriens (DEIMLING, p. 22).

[5]) HEROD., VIII, 135.

[6]) Sang carien dans les familles athéniennes (HEROD., V, 66). Thémistocle donné comme d'origine carienne par Phanias (ap. PLUTARCH., *Themist.*, 1). De Carie sont venus πλεῖστα ἑλληνικὰ ὀνόματα, d'après Philippe de Suangela, cité par STRAB., p. 662.

[7]) Sur l'origine des Cariens, voy. SCHOEMANN, *Griech. Alterth.*, I[3], 2. 89. E. RENAN, *Hist. gén. des langues sémit.*, I, 49, dit : « La plupart des arguments apportés en faveur de l'origine sémitique des Cariens sont sans « valeur. » Cf. *N. Jahrbb. für Philol.*, 1861, p. 444. WACHSMUTH (*Stadt Athen*, p. 446) reprend la thèse de l'origine sémitique des Cariens.

parlé plus haut; issus d'un mélange de races, ils étaient destinés à jouer le rôle d'interprètes et d'intermédiaires entre les différents peuples. Ils exercèrent ainsi, pendant un certain temps, une immense influence sur les progrès de la civilisation autour de la Méditerranée; mais, comme il arrive généralement à ces peuples bâtards, ils ont peu à peu disparu sans avoir eu d'histoire de quelque durée. Leur langue était formée d'éléments divers, et leur pays, à cause de la forte proportion d'émigrants sémitiques qu'il contenait, s'appelait précisément Phœnike; il n'est donc pas étonnant que les Grecs d'Europe leur aient trouvé une physionomie particulièrement exotique. Ils se signalèrent comme pirates; bardés d'airain, ces Normands de l'antiquité vivaient sur l'Archipel et portaient le ravage le long des côtes. Cependant leur repaire était en Asie-Mineure: ils avaient élu leur domicile entre les Phrygiens et les Pisidiens, après avoir soumis une partie des Lélèges [1]. Ils étaient, dit-on, rattachés par la communauté du culte aux Lydiens et aux Mysiens. Ce que leur empruntèrent les Européens consiste principalement en attirail de guerre, comme la poignée du bouclier, les écussons, le casque d'airain avec un panache ondoyant. La tradition n'attribue point aux Cariens une influence aussi étendue et aussi durable qu'aux Lélèges. Ils sont plus vagabonds et disparaissent plus tôt. Dans diverses localités, notamment à Mégare, le pays aurait été envahi d'abord par des Cariens, puis, bien des générations après, par des Lélèges [2]. Cette tradition montre que l'on entendait par Cariens un peuple plus ancien, de caractère exotique, et que l'on regardait les Lélèges comme une race moins hétérogène et plus civilisée.

Aussi bien, les Grecs d'Orient n'étaient pas une masse uniforme, et ils ne restèrent pas non plus toujours les mêmes. Au contraire, pendant les siècles durant lesquels ils occupèrent le littoral du continent européen, ils étaient

[1]) Les Lélèges incorporés, par la force des armes, au peuple carien (τοῦ Καρικοῦ μοῖρα, ἅμα τοῖς Καρσὶ στρατευόμενοι. Strab., p. 611).

[2]) Kar et Lélex à Mégare (Pausan., I, 39, 6). C'est à Mégare qu'on distingue le mieux les trois groupes principaux formés par les peuplades grecques des côtes. Cf. Gideon Vogt, *De rebus Megarensium*, 1851, p. 5, sqq.

eux-mêmes dans la phase la plus active de leur développement. Ils éliminaient peu à peu de leur sein les éléments étrangers ; leur physionomie propre s'accentuait, et nous pourrons retrouver les diverses phases de ce développement dans leur influence sur les habitants de l'Hellade, particulièrement dans l'histoire de la religion.

Les Pélasges, comme les autres branches de la famille aryenne, les Hindous, les Perses et les Germains, adoraient le dieu suprême sans image matérielle et sans temple. Pour eux les hautes cimes étaient des autels élevés par la nature ; là, il semblait que l'âme comme le corps fût plus près du ciel. Ils invoquaient ce Très-Haut sans lui donner de nom personnel[1], car *Zeus* (*Deus*) désigne simplement le ciel, l'éther, la demeure lumineuse de l'Invisible ; lorsqu'ils voulaient indiquer un rapport plus immédiat entre lui et les hommes, ils l'appelaient, comme auteur de tout ce qui vit, « Zeus-le-Père », *Dipatyros* [2].

Cette pure et chaste religion des « divins » Pélasges laissa aux générations suivantes autre chose que de pieux souvenirs ; au milieu de la Grèce peuplée de statues et couverte de temples, on voyait fumer, comme par le passé, les hauts lieux consacrés à Celui qui n'habite point dans des demeures faites de main d'homme. En effet, dans les anciennes religions, c'est toujours le fonds primitif, l'élément le plus simple qui s'est le plus longtemps et le plus fidèlement conservé. C'est ainsi qu'à travers les siècles remplis par l'histoire grecque, le Zeus arcadien, incorporel, inaccessible, continua à rayonner d'un éclat divin sur le sommet boisé du Lycée[3] ; on reconnaissait qu'on avait mis le pied sur son domaine, lorsque l'on voyait toute ombre s'effacer. Le peuple même conserva longtemps une pieuse horreur pour les noms et les signes qui tendaient à matérialiser l'être divin. En effet, outre l'autel de « l'Inconnu, » on rencontrait çà et là dans les villes des autels élevés aux dieux « purs, » aux « grands, » aux « miséricor-

[1]) (Πελασγοὶ θεοῖσι ἐπευχόμενοι) ἐπωνυμίην οὐδ' ὄνομα ἐποιεῦντο οὐδενὶ αὐτῶν (HEROD., II, 52).

[2]) Διπάτυρος (*Jupiter*). Cf. G. CURTIUS, *Griech. Etymol.*, p. 563.

[3]) Zeus Λυκαῖος (E. CURTIUS, *Peloponnesos*, I, 302).

dieux, » et la grande majorité des noms de dieux en Grèce n'étaient à l'origine que des qualifications de la divinité, inconnue dans son essence [1].

Il était impossible que ce culte pélasgique se conservât dans toute sa pureté. Dabord, on ne saurait nier qu'il n'y eût chez les Grecs, comme chez les autres peuples aryens, certains germes d'idées polythéistiques, et qu'ils ne les aient apportés avec eux de la mère-patrie. Une religion fondée sur l'adoration de la Nature ne pouvait s'en tenir à l'idée pure et simple d'une force première faisant circuler la vie dans les entrailles de la Nature. A côté de ce grand ressort, il y avait des forces de détail qui obtinrent chacune leur part de vénération : ainsi, le culte des Nymphes, notamment, a pris place, dès la plus haute antiquité, dans la religion populaire.

Une autre modification plus sensible de l'idée religieuse tient à la division du peuple en tribus et en districts séparés. En s'installant dans un pays, les émigrants voulaient y trouver des signes et des gages visibles de la faveur divine ; dans les différents districts, on envisageait la divinité sous différents côtés. L'idée de Dieu s'émietta, pour ainsi dire, comme la nationalité. Le culte devint de jour en jour plus varié, plus étroitement lié à des objets visibles, tels que sources, torrents, grottes, arbres, pierres; la religion se trouva ainsi amenée à identifier progressivement ses idées avec les symboles matériels [2].

Enfin, à ces influences s'ajouta celle des peuples étrangers. A ce moment commence une transformation religieuse dont les principaux effets n'échappent pas complètement à l'histoire ; c'est la période de transition entre l'âge anté-hellénique ou pélasgique et l'âge hellénique; c'est l'époque où l'imagination grecque enfante, par une série de créations successives, le monde de ses dieux. En effet, lorsque les tribus pélasgi-

[1]) Sur la tendance relativement monothéiste de l'âge pélasgique, cf. B. Stark, *Die Epochen der griechischen Religionsgeschichte* dans les *Verhandl. d. XX Philologenversammlung* (1861), p. 59. Une opinion différente est soutenue par Overbeck, *Zeusreligion* dans les *Abhandl. d. K. Sæchs. Ges. d. Wiss. Phil.-Hist. Classe, IV.*

[2]) Zeus à côté du culte des Nymphes et des fleuves. Voy. Stark, *Niobe*. p. 412.

ques furent entraînées dans le mouvement international et que le cercle de leurs relations s'élargit, elles crurent avoir aussi besoin de dieux nouveaux, car elles doutaient que la protection des leurs s'étendît au delà de l'étroit horizon dans lequel elles s'étaient enfermées jusque-là.

Sous ce rapport, rien ne fut plus fécond que le contact de ces peuplades naïves avec les Sémites. Précisément à cause de l'opposition naturelle qui existe entre les tempéraments des deux races, Aryens et Sémites ont exercé les uns sur les autres une influence considérable, dont les Sémites ont pris l'initiative parce qu'ils étaient les plus civilisés, parce que, vis-à-vis des Aryens plus sédentaires, plus stables, plus pesants, ils étaient les plus alertes, les plus éveillés et les plus inventifs.

Les Phéniciens utilisèrent le culte pour nouer des relations amicales avec les peuplades pélasgiques établies sur les côtes. Ils prirent pour trait d'union les idées religieuses des Pélasges, en particulier le Zeus pélasgique, qu'ils assimilèrent à leur Baal [1]. C'est sous sa protection qu'ils mirent leurs marchés; aussi reçut-il le nom de Zeus Epikoinios, c'est-à-dire adoré en commun [2].

Il correspondait ainsi à Baal-Salam, le « dieu de la paix, » à qui étaient consacrés, sous le nom de *Salama* ou *Salamis*, les endroits où la paix était garantie par des traités. Les Phéniciens introduisirent aussi le culte des planètes, inventé par les Sémites de l'Orient; ils apprirent aux Pélasges à voir dans les étoiles les divinités qui gouvernent le monde et à régler sur leurs mouvements leurs affaires publiques et privées. Enfin, ils importèrent encore de l'Orient le culte des images, dont le charme subjugua les Pélasges autochthones. Ceux-ci n'eurent pas la force de résister; ils adorèrent les dieux d'étrangers qui leur étaient supérieurs sous tous les rap-

[1]) Sur le rapport qui existe entre le Baal phénicien et l'idée monothéiste représentée par le type de Zeus, voy. DE VOGÜÉ (*Journal asiatique*, 1867, p. 135).

[2]) Ζεὺς ἐπικοίνιος à Salamine (HESYCH, s. v., ἐπικοίνιος). Cf. MOVERS, *Colon. der Phœnizier*, p. 239, et le texte afférent à mes *Sieben Karten zur Topographie Athens*, p. 9.

ports, et attribuèrent les succès de ces mêmes étrangers aux images qu'ils portaient partout avec eux, sur terre et sur mer. Les images de divinités (*Xoana*) ne sont pas un produit indigène ; et, entre autres, les petites statuettes d'un pied de haut, qui étaient vénérées de temps immémorial le long des côtes, doivent être regardées comme des idoles importées par les matelots phéniciens [1].

La première effigie qui s'offrit aux yeux des Pélasges fut celle d'Astarté, dont le culte était devenu la dévotion spéciale des marchands cananéens, à tel point qu'ils ne s'embarquaient pas sans emporter avec eux son image, et que, partout où ils fondaient une factorerie, ils installaient au centre cet emblème vénéré [2]. C'est ainsi qu'à Memphis, Hérodote vit le quartier des Tyriens, séparé du reste de la ville, groupé autour d'un bois et d'une chapelle consacrés à l'Aphrodite étrangère [3].

Il en était de même dans les établissements phéniciens de Cypre, de Cythère, de Cranæ ; avec cette différence qu'en Égypte ce culte ne subit aucune altération, tandis qu'il fut adopté et hellénisé par les Grecs. La déesse continua à représenter la force créatrice qui fait circuler la vie dans la nature ; mais, comme les Grecs avaient vu en elle la déesse des matelots, elle devint en même temps pour eux une déesse marine, protectrice des nautoniers et des ports, dont le culte se localisa d'abord dans les mouillages de la côte, et de là se répandit progressivement dans l'intérieur du pays.

Mais ce n'est seulement par mer que les cultes orientaux ont pénétré en Grèce, et Cypre n'a pas été le seul pont jeté entre les deux mondes. On retrouve aussi sur le continent asiatique les stations où s'est implanté le culte d'une divinité représentant, sous des vocables multiples, la même puissance symbolisée, l'inépuisable fécondité de la Nature, mère et nourrice de tous les êtres. C'est la Mylitta de Babylone, l'Istar

[1]) Statuettes de bronze (ποδιαίων οὐ μείζονες) des Dioscures ou Corybantes (Pausan, III, 24, 5). Cf. E. Gerhard, *Poseidon*, dans les *Abhandl. d. Preuss. Akad.*, 1850, p. 194.

[2]) Aphrodite Ourania (Boeckh, *Metrolog. Untersuchungen*, 44. de Vogüé, *Journal asiatique*, 1867, août).

[3]) Ξείνη Ἀφροδίτη (Herod., II, 112).

de Ninive, l'Anahit des Perses, la grande Artémis qui s'est avancée, à travers la Cappadoce et la Phrygie, jusqu'à la côte où on la vénérait ici comme Rhéa, là comme Cybèle, mère des dieux, à Éphèse comme Artémis, comme Hèra à Samos.

Cette même déesse a été ensuite portée dans les régions occidentales : elle était aussi fêtée à Corinthe sous le nom d'Aphrodite qu'en Cappadoce sous le nom de Ma.

Il faut tenir compte cependant d'une modification considérable qui nous montre la portée du mouvement historique survenu dans le domaine de la vie religieuse. En Orient, la déesse est un être panthéistique, une puissance unique et dominante qui pénètre la substance de toutes les créatures. Sur le sol hellénique, elle s'individualise et se localise. Différemment conçu dans chaque tribu et chaque cité, le type de la divinité primordiale reçoit une empreinte nouvelle ; il se décompose en une série variée de figures féminines qui, sous forme de matrones ou de vierges, éprises des combats ou attachées au foyer domestique, ici plus idéales, là mieux pourvues de séductions sensibles, entrent dans le cercle des dieux grecs et sont associées à Zeus à titre de mère, d'épouse ou de fille [1].

Les apôtres du culte de la grande divinité féminine ont été principalement les Sidoniens, tandis que les Phéniciens originaires de Tyr propageaient le culte d'une divinité mâle, celui de Melkart, le patron de leur cité. C'est à Corinthe que nous trouvons les traces les plus évidentes de cette double propagande. En effet, l'acropole de la ville ou Acrocorinthe était le siége d'un très ancien culte d'Aphrodite, dans lequel la forme de la déesse cypriote s'était fondue avec celle de la Grande-Mère asiatique, et sur l'isthme était installé Mélikerte qui, même réduit au rôle subalterne de génie marin, resta toujours le centre du culte local [2]. Or, le nom de Mélikerte

[1]) Je ne fais qu'indiquer ici la façon dont les déesses grecques sont sorties du concept asiatique de la nature divinisée ; on trouvera ces indications sommaires plus amplement développées dans mon article *Die griechische Gœtterlehre von geschichtlichen Standpunkte*, inséré dans les *Preussische Jahrbücher*, XXXVI.

[2]) E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 517.

n'est autre que celui de Melkart, accommodé par les Hellènes à leur prononciation. Ce fait nous renseigne, par surcroît, sur les voies de communication suivies par les marins phéniciens. Autant, en effet, la navigation moderne aime à se mouvoir en pleine mer, autant les navires anciens cherchaient à se tenir près des côtes, à s'enfoncer dans les baies et à se glisser dans les passages étroits de l'Archipel. On s'explique ainsi que, dès la plus haute antiquité, les Phéniciens aient cherché à se frayer à travers la Grèce une voie d'un golfe à l'autre, et qu'ils aient fait passer leurs marchandises par dessus l'isthme. Ce mode de transfert est attesté par les cultes de Sidon et de Tyr, implantés aux deux bouts du chemin. Partout où les Tyriens se sont établis, ils ont élevé des sanctuaires à leur dieu national, Melkart. Ce sont eux qui ont importé son culte sur tous les rivages de l'Hellade. On rencontre Melkart, sous des noms analogues, comme Makar, Makareus, en Crète, à Rhodes, à Lesbos, en Eubée, mêlé tant bien que mal au cycle des légendes indigènes. C'est de lui que proviennent même des noms qui ont une physionomie tout à fait grecque, comme Makaria en Messénie et en Attique [1].

Mais les principaux attributs du héros tyrien ont fini par passer à Héraclès, qui fut adoré sous le nom de Makar dans l'île de Thasos, où les Phéniciens exploitaient de riches mines, et qui, en maint endroit, symbolisa le rôle initiateur du colon étranger : car, il est bien, lui qui voyage sans trêve ni repos, la personnification de cet infatigable peuple de marchands. Le voilà qui, accompagné de son chien, trouve la pourpre sur le rivage [2]; sa coupe, dans laquelle il vogue vers Erythéia, est l'image du vaisseau de transport phénicien à la coque duquel il fait appliquer un doublage en cuivre. Ce sont les Phéniciens qui, sous son nom, ont arraché aux torrents leur corne dévastatrice, élevé des digues, tracé les premières routes [3].

[1]) Sur les noms de localités qui se rapportent au culte de Melkart, voy. Olshausen, *Rhein. Mus.* VIII, p. 329. Thèbes appelée νῆσοι Μακάρων (Lycophr., *Alex.* 1204). Langue des Makares (Zander, *Lesbos*, p. 22).

[2]) Ἡράκλειος κύων (Pollux, I, 45). Sur les monnaies de Tarente figure un *murex cui inhiat canis* (Millingen, *Considérations* etc., p. 109).

[3]) Ἡρακλεία ὁδός (Aristt., *Mirab. auscult.*, c. 86).

Mais les Grecs, en l'accueillant, le comprirent de deux façons. Ou bien ils se rallièrent au culte tyrien et acceptèrent Héraclès comme une divinité, au même titre qu'Astarté, ou bien ils le vénérèrent comme le bienfaiteur de leur pays et l'auteur de leur civilisation, comme un de leurs héros dont le nom et les exploits font retentir d'un bout à l'autre les échos de la Méditerranée. A Sicyone, on trouve Héraclès adoré sous ses deux formes, comme héros et comme dieu [1].

Ces cultes, aussi bien que le culte de Moloch dont on trouve des traces en Crète et ailleurs, celui des Cabires de Samothrace, transformés, comme Mélikerte, de dieux sémitiques en génies helléniques [2], ont été — on a de bonnes raisons pour le supposer, — introduits par les Phéniciens dans la Grèce européenne, en même temps qu'une foule d'arts industriels, tels que la tapisserie, qui occupait les loisirs des prêtresses d'Aphrodite à Cos, Théra, Amorgos [3], l'industrie minière, la métallurgie... etc.

Aphrodite et Héraclès représentent tous deux un point culminant de l'influence phénicienne, mais exercée par deux villes différentes. En effet, tant que les colons partirent de Sidon, c'est-à-dire de 1600 à 1100 avant J.-C., ils répandirent le culte de la déesse d'Ascalon, Aphrodite Ourania, apportant avec elle en Grèce la blanche colombe, la colombe sacrée des temples, et le myrte, qui accompagne partout la déesse sidonienne. Plus tard, lorsque la prospérité de Sidon décline, commence la colonisation tyrienne, représentée par Héraclès-Melkart. Mais, à l'époque où la puissance de Tyr se substituait à celle de Sidon, les Ioniens avaient déjà une marine; voilà pourquoi, dans leurs traditions, immortalisées par Homère, Sidon seule est le centre de la domination maritime des Phéniciens [4].

1) Pausan, II, 10, 1.

2) Sur les Cabires, voy. Schoemann, *Griech. Alterth.*, II³, 403. Cf. les « Génies orientaux (προσηῷοι δαίμονες) » de Rhodes (*Fragm. Hist. Græc.*, III, 175).

3) Sur l'industrie du tissage dans le culte d'Aphrodite, voy. E. Curtius, *Peloponnesos*, I, 438.

4) La colonisation divisée en trois périodes par Movers, *Colonien der Phœnizier*, p. 58 sqq.

Lorsque les Grecs d'Asie, suivant les traces des Phéniciens, fondèrent à leur tour des colonies, ils se rallièrent à ces mêmes cultes, comme ils l'avaient fait déjà dans leur patrie, et répandirent pour leur propre compte les religions phéniciennes revêtues d'une forme hellénisée. Pélops et Égée fondent aussi des sanctuaires d'Aphrodite. Ces nouveaux colons, qui apparaissent à la même époque et avec les mêmes caractères, accomplissent aussi leur œuvre sous les auspices phéniciens ; eux aussi propagent le culte des planètes et toutes les créations de la civilisation orientale. Mais, d'autre part, ils apportèrent aussi avec eux d'autres cultes dont on ne saurait trouver directement le prototype en Syrie, des cultes qui se sont développés au milieu d'eux, qui sont à la fois le reflet du génie national et la mesure des différents degrés de son développement.

Tel est, entre autres, le culte de Poseidon, qui était d'abord inconnu dans l'intérieur de l'Hellade ; d'où l'on comprend que le roi de mer Ulysse ait pu recevoir la mission de le répandre dans l'intérieur du pays, chez des hommes qui ne connaîtraient pas le sol et prendraient une rame pour une pelle [1]. Le culte de ce dieu est inséparable de la mer : aussi, là où il était adoré, même dans l'intérieur du pays, on croyait entendre mugir sous son temple l'onde amère. La forme de son nom, Poseidaon, est ionienne ; son culte est le culte national des Grecs d'Asie [2] et rattache entre eux les rameaux disséminés de cette famille, qu'ils s'appellent Cariens, Lélèges ou Ioniens, qu'ils soient restés dans leur patrie ou l'aient quittée pour se fixer ailleurs.

Poseidon, dieu de la mer, a un caractère farouche comme son élément : le rit de ses sacrifices abonde en prescriptions barbares, telles que sacrifices humains, noyades de chevaux... etc. Dans sa suite figurent de sauvages Titans et des génies malfaisants ; parmi eux on rencontre, il est vrai, des figures qui témoignent des connaissances géographiques des peuples navigateurs, comme Protée [3], le pasteur marin, l'enchanteur égyptien qui connaît la direction et les longueurs des routes

[1]) Hom., *Odyss.* XI, 122. Cf. Steph. Byz., s. v. Βούνειμα.
[2]) E. Curtius, *Ionier*, p. 15.
[3]) Hom., *Odyss.* IV, 352.

de mer, et Atlas, le père des étoiles, que consulte le pilote, le compagnon de l'Héraclès tyrien, le gardien des trésors de l'Occident.

Il y eut un moment où Poseidon était le dieu principal de tous les Grecs navigateurs; ce n'est que plus tard que, dans la plupart des localités, il a dû céder le pas à d'autres cultes qui correspondent à un plus haut degré de civilisation[1]. Poseidon bat en retraite devant les divinités vraiment helléniques.

Cependant jamais, chez les Hellènes, un culte une fois institué n'a été aboli. Quoique réduit à un rôle inférieur, il continuait à figurer parmi les choses saintes et s'amalgamait avec les cultes postérieurs. C'est ainsi qu'à Athènes, à Olympie, à Delphes, on distingue clairement une première période posidonienne qui a laissé dans le rit des sacrifices des traces indélébiles. Ainsi se sont formées, en quelque sorte, des couches différentes qui, dans tous les centres religieux de l'Hellade, se succèdent dans le même ordre, et permettent de suivre, à travers ses diverses phases, le développement du génie national, absolument comme la série des stratifications terrestres nous fait assister à l'élaboration progressive de la croûte du globe.

Certaines époques se dessinent plus nettement : ce sont celles où l'introduction d'un nouveau culte a provoqué des luttes dont la tradition a gardé le souvenir. C'est que, même dans le monde païen, à côté d'un goût irréfléchi pour les nouveautés, on rencontre aussi un sentiment plus sérieux, la fidélité aux anciens dieux et à leur culte plus pur, plus simple. Hérodote raconte qu'un peuple de montagnards, les Cauniens, s'armèrent de pied en cap et, brandissant leurs lances, chassèrent de leur territoire les dieux étrangers qui s'y étaient installés[2].

La légende grecque parlait de combats semblables à propos de l'introduction du culte de Dionysos, très répandu en Asie-Mineure ; car ici, l'origine orientale de cette dévotion et la résistance qu'elle rencontra dans la population indigène s'ac-

[1]) De là le nom de Poseidon « troqueur » ἀμοιβεύς (Gerhard, *Poseidon*, p. 194).
[2]) Herod., I, 172. — Décision rendue par Zeus Dodonéen, concernant l'introduction des dieux nouveaux (Herod., II, 53).

cusent plus particulièrement. Les Argiens racontaient comment, sous la conduite de Persée, ils avaient combattu contre des espèces de sirènes farouches qui étaient venues des îles avec Dionysos [1].

Des souvenirs analogues se rattachent à Artémis, qui apparaît sur le littoral de l'Asie-Mineure entourée d'une bande d'hiérodules armées et exercées au métier de soldat. Ce sont là les Amazones avec lesquelles les héros grecs engagent des combats sanglants. Adorée en Grèce sous une foule de noms, la cruelle Artémis, avide de sang humain, est une des figures les plus marquantes du cycle religieux qui, rayonnant de l'Asie sur l'Hellade, a rattaché l'un à l'autre les deux rivages.

D'autres cultes furent accueillis de si bonne heure et s'acclimatèrent si complétement qu'ils perdirent tout-à-fait leur caractère exotique. Se figure-t-on l'Attique sans Déméter et Athêna ? Cependant les hymnes sacrées elles-mêmes font venir Déméter de la Crète, et, si inséparable que soit Athêna de l'olivier, il n'en est pas moins certain que son culte a pris naissance chez les peuplades ioniennes de la côte orientale [2].

Mais, dans toute la vie religieuse des Grecs, il n'est point d'époque plus importante que l'apparition d'Apollon : elle inaugure, dans l'histoire de leur développement intellectuel une sorte de renaissance et presque de création nouvelle. Dans toutes les villes grecques qui nous ont légué un riche trésor de légendes, on attribue à la venue du dieu bienfaiteur une transformation de l'ordre social, un épanouissement de vie et d'intelligence. Les routes s'ouvrent, les quartiers des cités se régularisent, les citadelles s'entourent de murailles, le sacré se sépare du profane. On entend résonner les chants et les cordes des instruments ; les hommes se rapprochent des dieux ; Zeus leur parle par ses prophètes, et le péché, même l'homicide, ne pèse plus, à jamais irrémissible, sur les infortunés mortels ; il ne se transmet plus, comme une malédiction, de génération en génération ; mais, de même que le laurier purifie l'air méphitique, de même, le dieu couronné de laurier lave la tache

[1]) Combat contre les Ἁλίαι (PAUSAN., II, 22, 1).

[2]) Athêna Onka (STARK, *Mytholog. Parallelen*, p. 58. *Archæol. Zeitung*, 1865, p. 68).

de sang qui souille Oreste et lui rend la paix de l'âme ; la redoutable puissance des Érinnyes est brisée, et sur ses débris s'élève le monde de l'harmonie, le royaume de la grâce et du pardon [1].

Les lieux où s'est fixé le culte d'Apollon entourent comme une bordure le continent grec, et bien que ce culte, comme celui d'Artémis, ait été rattaché à des légendes indigènes qui remontent jusqu'au temps des Pélasges, l'Apollon historique n'en est pas moins un dieu essentiellement nouveau. En Grèce, il passa toujours pour être venu du dehors ; on voyait dans ses principaux sanctuaires le terme de sa marche. Il arrive directement de la mer, qu'il aurait traversée entouré d'un cortége de dauphins ; ou bien, s'il s'avance par terre, il vient de la côte où ses premiers autels s'élèvent au bord de l'eau, dans des anses couronnées de falaises ou à l'embouchure des fleuves, fondés par des marins de Crète, de Lycie, de l'Ionie primitive, qui ont ainsi dédié le pays à son nouveau protecteur. A la naissance d'Apollon, le premier laurier sortit du sol de Délos ; sur le continent, le laurier qui croissait à l'embouchure du Pénée passait pour le plus ancien.

La religion d'Apollon a aussi ses divers degrés de perfection ; le dieu a quelque chose de plus farouche dans les montagnes et les forêts de Cypre, où l'on adore l'Apollon Hylatas, et chez les Magnètes ; sous le nom de Delphinios, c'est encore un dieu analogue à Poseidon, un dieu marin, comme les Cabires et les Dioscures, qui, au printemps, calme les vagues et ouvre la navigation [2] ; enfin, comme dieu Pythien, il asseoit son trône à Delphes, et là, modérateur des États, foyer de lumière et de justice, il devient le centre intellectuel du monde hellénique tout entier. Cet Apollon est comme le couronnement du polythéisme hellénique qu'il a transfiguré et porté à la perfection dont il était susceptible. Si, de cette hauteur, on jette un regard en arrière, si l'on remonte jusqu'à l'idée de Dieu telle que les Grecs l'ont apportée de la patrie commune des peuples aryens et l'ont conservée tant qu'ils restèrent des Pélasges, on

1) Expiations, αἱ νομιζόμεναι λύσεις (ARISTOT., *Polit.* 26, 27).
2) L. PRELLER, *Ausgew. Aufsätze*, p. 244. DEIMLING, *Leleger*, p. 202.

devine ce qui a dû se passer pendant les siècles qui se sont écoulés, depuis les premiers rapports des Grecs avec les Phéniciens et l'inauguration d'un commerce bien autrement fécond avec les Grecs d'Asie, jusqu'au jour où l'imagination grecque eut complété le groupe de ses dieux.

§ III

PÉRIODE D'ÉLABORATION : AGE HÉROÏQUE

L'histoire des dieux est la préface de l'histoire du peuple et en même temps du pays. Car le pays, lui aussi, s'est transformé dans cet intervalle; les forêts se sont éclaircies et ont cédé la place à une culture plus productive.

En entrant dans l'Hellade, les dieux de l'Orient y ont apporté avec eux les végétaux qui leur étaient consacrés et qui étaient indispensables à leur culte : la vigne, l'olivier, le myrte, le grenadier, le cyprès, le platane et le palmier. Athènes croyait posséder encore les prémices de ses riches plantations, l'olivier planté par la déesse elle-même, et ce même arbre avait également un caractère sacré à Tyr, dans l'enclos du temple d'Héraclès [1]. Avant qu'on ne songeât à bâtir des temples, ces arbres étaient les portraits vivants et la demeure des divinités ; c'est à leurs rameaux qu'on suspendit les premières offrandes; c'est dans leurs troncs qu'on sculpta les images informes des êtres invisibles. Il faut ajouter à ceux que nous avons cités le byssos (probablement le cotonnier arborescent), que les prêtresses d'Aphrodite employaient dans leurs tissus [2],

[1]) ACHILL. TAT. II, 14. Cf. STARK, *Mythol. Parallel.* dans les *Berichte d. Sæchs. Ges. d. Wiss.* 1856, p. 51 sqq. D'après GRISEBACH (*Gætting. gel. Anz.* 1872, p. 1776), on ne peut démontrer que le laurier soit venu de l'Orient. Sur le laurier, voy. HEHN, *Culturpflanzen*, p. 149.

[2]) HEHN (*op. cit.*, p. 106) voit dans le byssos le lin. En revanche, PAUSANIAS (V, 5, 2. VI, 26, 6) attribue à cette plante un caractère tout à fait exotique. Cf. E. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, 10, et, dans le même sens, K. RITTER, *Ueber die geographische Verbreitung der Baumwolle*, dans les *Abhandl. d. Berlin. Akad.* Jul. 1850. Nov. 1851.

et le styrax, dont les Phéniciens avaient apporté la résine parfumée d'Arabie en Grèce, avant que des colons crétois eussent acclimaté l'arbuste lui-même en Béotie [1]. Le culte hellénique ne pouvait se passer des parfums d'Orient.

Cet assemblage disparate de dieux et de cultes s'est fondu, sous l'étreinte puissante du génie grec, en un tout compact, qui se présente à nous complétement achevé et marqué du sceau national, si bien que nous pouvons à peine surprendre çà et là quelques traces de l'élaboration progressive d'où il est sorti.

La légende héroïque nous renseigne mieux sur les époques de l'histoire primitive : elle fait revivre ce temps où les Pélasges autochthones furent arrachés à la monotonie de leur existence, où se fondèrent de nouveaux cultes, où l'activité s'ouvrit de nouvelles voies, où les sociétés se constituèrent sur de nouvelles bases qui devaient assurer leur prospérité future. Les auteurs de ces institutions sont des personnages semblables aux hommes, mais plus grands, plus majestueux et plus voisins des Immortels. Ce ne sont point de vains fantômes créés par un jeu d'imagination ; ils représentent des actes et des faits réels qui se sont incarnés et revivent en eux. L'histoire des héros a un fonds authentique ; il n'y a là d'arbitraire que ce qu'y ont ajouté les mythographes pour coordonner les légendes éparses et y introduire une chronologie systématique. Ainsi s'explique, d'une part, l'accord qui règne sur la nature et le caractère des héros, de l'autre, leur multiplicité et la diversité des groupes qui personnifient les diverses phases du progrès, à des époques et dans des lieux différents.

De tous ces personnages, le plus populaire en Grèce, depuis la Crète jusqu'en Macédoine, était Héraclès. Sauf quelques traits qui sentent encore le dieu [2], il apparaît généralement comme un héros qui, en domptant les forces désordonnées de

[1]) Le styrax, aux environs d'Haliarte, considéré par les habitants de cette ville comme un indice d'immigration crétoise (Plutarch., *Lysand.* 28. Cf. Welcker, *Kretische Colonie in Theben*, p. 44. Fraas, *Synopsis plant. flor. class.*, p. 124.

[2]) Sur Héraclès considéré comme dieu, voy. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 494. Gurlitt, *Tetrap. Att.* 42. Wachsmuth, *Rhein. Mus.*, XXIV, p. 45.

la nature, a permis d'asseoir un ordre de choses rationnel; c'est le symbole populaire de la tâche dévolue aux premiers pionniers de la civilisation, symbole transmis par les Phéniciens aux Grecs d'Orient [1] et par les Grecs d'Orient à leurs frères d'Occident. Là où des tribus tyrrhéniennes ou ioniennes se sont jointes aux Tyriens pour peupler leurs colonies, Iolaos apparaît comme compagnon d'armes d'Héraclès [2]; là où les Grecs ont le plus complétement annihilé l'influence phénicienne, le héros tyrien transfiguré prend le nom de Thésée [3].

Les localités plus particulièrement inféodées à Héraclès, Argos et Thèbes, sont aussi celles où la légende s'épanouit plus vigoureuse, encadrant dans ses fictions les souvenirs du passé. Le golfe hospitalier d'Argos était destiné par la nature à être le premier point de contact entre les peuples navigateurs et ceux de la terre ferme [4], et il n'y pas d'endroit dans l'Hellade qui ait eu une histoire si variée avant que l'histoire fût née. Nous en avons pour preuve tout le cycle des légendes indigènes; Argos, qui apporte de Libye la semence du blé; Io, qui erre à travers toutes les mers et dont la postérité vagabonde, transplantée sur les bords du Nil, revient dans la mère-patrie avec Danaos, un patriarche indigène celui-là, qui se trouve être à la fois le père d'une race tout à fait grecque, le fondateur du culte d'Apollon Lycien, et le fils du Bélos phénicien, qui enfin, en abordant sur sa pentécontore à l'embouchure de l'Inachos, vient révéler aux Grecs l'art de la navigation [5]. La fusion d'éléments indigènes et étrangers qui a constitué le peuple se retrouve dans la personne de son ancêtre.

C'est encore au pays des Danaëns qu'appartient Agénor,

[1]) Voy. ci-dessus, p. 63-65.

[2]) Sur Iolaos, voy. MOVERS, *Colonien*, p. 565 sqq. E. CURTIUS, *Ionier*, p. 30 sqq. On trouve des Iolaïdes, d'anciennes familles de Thespies, ville ionienne (O. MUELLER, *Orchomenos*, 232. DIODOR., IV, 29. C. I. GR. I, p. 729). DONDORFF (*Die Ionier auf Euboia*, 1860, p. 7) regarde Iolaos comme une figure qui appartient au cycle des légendes orientales.

[3]) PRELLER, *Griech. Mythol.*, II², 285.

[4]) Voy. ci-dessus p. 44.

[5]) Sur le cycle des légendes argiennes, voy. E. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, 443 sqq.

qui importe dans l'Argolide l'élève des chevaux; le roi Prœtos, qui bâtit des murailles avec l'aide des Cyclopes de Lycie; Persée, qui vogue dans un coffre de bois; Palamède, le héros de la ville de Nauplia, bâtie sur un promontoire isolé, l'inventeur de l'art nautique, des phares, des poids et mesures, de l'écriture, du calcul[1]. Tous ces personnages, si divers de physionomie, prouvent en somme la même chose, une chose qui n'a pu être inventée à plaisir : c'est que les premiers émigrants qui ont mis le pied sur ce littoral étaient des marins venus de Phénicie, d'Égypte, d'Asie-Mineure, et qu'à force de s'assimiler, par leur entremise, des nouveautés de toute sorte, la population indigène s'est, pour ainsi dire, radicalement transformée.

Le Palamède argien a son pendant dans l'isthme, fréquenté de bonne heure par les Phéniciens et leurs émules les Grecs navigateurs : c'est l'astucieux Sisyphe[2], le type de l'habitant de la côte dont l'esprit éveillé contraste avec la simplicité des habitants de l'intérieur. Pour la même raison, la tradition lui fait instituer le culte de Mélikerte, absolument comme Égée et le roi Porphyrion, « l'homme à la pourpre », introduisent en Attique le culte d'Aphrodite.

Le souvenir le plus précis des progrès dont la Grèce est redevable à l'Orient, s'est conservé dans la légende de Cadmos. Parti du rivage opposé où habitent ses frères, Phœnix et Cilix, Cadmos s'avance, en suivant la trace vagabonde d'Europe, vers l'Occident; et, partout où il aborde en chemin, à Rhodes, à Théra, sur la côte de Béotie, à Thasos et à Samothrace, il apparaît comme le génie de la civilisation; il élève, sous la protection d'Aphrodite, des villes appelées à une célébrité durable et pourvues par lui de tous les arts de la guerre et de la paix; il devient la souche de races royales et sacerdotales qui ont conservé leur prestige, parmi les Grecs, jusque bien avant dans l'époque historique[3].

Enfin, en Thessalie, la légende héroïque se groupe autour

[1]) Cf. *Rhein. Mus.*, 1850, p. 455.

[2]) Sisyphos = *Sapiens* (G. Curtius, *Griech. Etymol.* p. 424). Sur le caractère de Sisyphos, voy. Nitzsch dans ses notes sur l'*Odyssée* (XI, 597).

[3]) Sur la légende de Cadmos, voy. E. Curtius, *Ionier*, p. 6.

du golfe de Pagase, autour de la rade d'Iolcos, dont les eaux tranquilles ont vu partir Jason sur sa frêle barque et, avec lui, une foule de héros en quête d'aventures [1].

Toute la vie, toute l'activité des peuplades grecques dont les navires ont peu à peu rattaché les unes aux autres toutes les côtes, et qui ont fait entrer dans le cercle de leur action les Hellènes des divers pays, nous est retracée dans le vaste cycle de légendes qui entourent le pilote d'Argo et ses compagnons. Toutes ces légendes héroïques choisissent de préférence pour théâtre de leurs récits la côte orientale, preuve évidente que nulle part l'impulsion première n'est venue de l'intérieur, mais que tous les grands événements, ceux du moins dont les Hellènes avaient gardé le souvenir, ont eu pour cause le contact des indigènes avec des émigrants venus par mer.

Cette tradition populaire diffère essentiellement des idées qui eurent cours plus tard, qui sont le produit de la réflexion, et appartiennent à une époque où les Grecs cherchaient à éclaircir les origines de leur histoire. En effet, lorsqu'ils eurent vu de leurs propres yeux les empires de l'Orient, lorsqu'ils eurent comparé aux Pyramides l'âge des murailles de leurs villes et pris connaissance de la chronologie sacerdotale, cette imposante antiquité, cette tradition écrite, qui se déroulait à travers des milliers d'années et que leur expliquaient des prêtres vantards, fit sur eux une telle impression que, dès lors, il n'y eut rien en Grèce qu'ils ne fissent remonter à cette origine. Il ne fut plus question d'intermédiaires grecs entre l'Occident et l'Orient ; au contraire, Cécrops, le premier roi d'Athènes, demi-homme, demi-serpent, aussi bien que les prêtresses de Dodone, furent considérés comme des réfugiés égyptiens ; les dieux avec leurs fêtes passèrent pour être venus du même pays. C'est sous l'influence de cette impression et des tendances qui, depuis le VIIe siècle avant J.-C., dominaient les esprits les plus cultivés de la nation, que la plupart des historiens anciens et Hérodote lui-même ont écrit leurs ouvrages [2].

[1]) La légende des Argonautes dans E. Curtius (*Op. cit.*, p. 22).

[2]) Sur l'égyptomanie dans les théories, anciennes et modernes, concernant les immigrations, voy. O. Mueller, *Orchom.*, p. 101. E. Curtius, *Ionier*, p. 4.

Nous croyons, en interrogeant les vestiges d'une tradition plus authentique, pouvoir restituer aux Phéniciens, ainsi qu'aux peuplades semi-grecques et grecques de l'Orient dont ils ont éveillé le génie, leur véritable rôle historique, et nous mettre par là en état de mieux comprendre le progrès de la nationalité grecque, la transition entre les ténèbres de l'époque pélasgique et les premières lueurs de l'histoire grecque.

Des deux moitiés de la nation grecque, nous avons vu l'une, destinée à devenir plus tard la tribu des Doriens, s'installer dans les montagnes du nord de la Grèce, l'autre, sur le littoral de l'Asie-Mineure et les îles. C'est cette dernière qui, vers le quinzième siècle avant notre ère, donne le branle à l'histoire. Ces Grecs des côtes et des îles se répandent de toutes parts, s'acclimatent dans la Basse-Égypte, dans les colonies phéniciennes comme la Sardaigne et la Sicile, dans tout l'Archipel, depuis la Crète jusqu'en Thrace : de leur patrie et de leurs divers établissements partent des essaims de colons qui débarquent sur les rivages de la Grèce d'Europe. Ils commencent par la côte orientale, puis, contournant le cap Malée, abordent également par l'ouest. Ils se bornent d'abord à des actes de piraterie, puis, avec le temps, s'établissent à demeure le long des golfes, des détroits, aux embouchures des fleuves, et se fondent avec la population pélasgique. Ils apparaissent, sous le nom de Cariens et de Lélèges, comme des adorateurs de Poseidon. Une foule de noms de lieux, dérivés d'une même racine, Ægæ, Ægion, Ægina, Ægila, qui tous désignent à la fois certains points de la côte et d'antiques sanctuaires de Poseidon[1], sont restés comme souvenir de cette première période de colonisation. En effet, c'étaient naturellement les marins étrangers qui donnaient des noms aux îles et aux points de la côte restés jusque là sans dénomination. Il est également facile de recon-

[1]) Pour expliquer le radical ΑΙΓ on peut utiliser la glose d'Hésychius, αἶγες οἱ Δωριεῖς τὰ κύματα.. « Les Doriens appellent les vagues des *chèvres.* » Il faut en rapprocher le symbole mystique de l'αἲξ χαλκῆ sur l'agora de Phliunte, ville ionienne (E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 474), et l'effigie de la chèvre sur les monnaies frappées par différentes cités de nom analogue, comme Ægira, Ægion, etc. On peut encore y ajouter l'Αἴγεστα troyenne en Sicile, Αἰγόσθενα, Αἰγὸς ποταμός... etc. Movers (*Colonien*, p. 367) cherche à rattacher la racine αἲξ à un radical sémitique.

naître dans les noms de Samos, Samicon, Same, Samothrace, un groupe de noms similaires qui se répètent des deux côtés de la mer Égée, et toujours associés au culte de Poseidon [1].

Une série de cultes plus récents atteste les progrès du sens moral chez les Grecs navigateurs et l'influence de jour en jour plus intime et plus bienfaisante de leur colonisation. Les Grecs d'Orient apparaissent désormais avec des noms plus précis ; ce sont des Crétois, des Dardaniens, des Lyciens. La légende devient plus claire et plus affirmative ; elle détaille mieux les bienfaits de ces nouveaux-venus. C'est alors qu'on voit poindre, dans ces souvenirs, les Ioniens eux-mêmes ; car, bien que leur nom n'ait pas été adopté pour désigner collectivement les Grecs d'Asie, comme le nom de Javanim l'était en Orient, nous trouvons au moins des traces parfaitement sûres de l'immigration ionienne sur la côte orientale de la Grèce d'Europe. De la baie de Marathon, nous voyons les Ioniens, les apôtres d'Apollon, s'avancer dans l'Attique ; et la plus ancienne ville maritime du Péloponnèse, Argos, le pays des légendes, s'appelle « l'ionienne Argos ». Nous trouvons les Ioniens sur les plages de la Thessalie et des deux côtés du détroit d'Eubée, l'île elle-même étant alors appelée Hellopia, du nom d'un fils d'Ion ; ils sont fixés dans le sud de la Béotie, particulièrement dans la vallée de l'Asopos et sur le versant de l'Hélicon qui regarde la mer ; ils occupent, mêlés aux Lyciens, la côte orientale de l'Attique, les bords du golfe Saronique et de la mer de Corinthe, et l'Argolide jusqu'au cap Malée. De l'autre côté, à l'ouest, le nom de mer *Ionienne* indique assez qui a, de concert avec les tribus Lélèges, ouvert dans ces parages « les voies humides », qui a implanté en ces lieux la civilisation représentée à nos yeux par le roi Ulysse et le peuple navigateur des Taphiens, et qui a propagé jusqu'en Istrie la culture féconde de l'olivier [2].

[1]) Samos est un mot sémitique (E. CURTIUS, *Ionier*, p. 52. WEISSHAUPT, dans *Jahns Archiv* XIX, p. 510). Σάμους ἐκάλουν τὰ ὕψη (STRABON, p. 346).

[2]) Légendes concernant Ion dans les parages de la mer Adriatique : Ἀδρίας Ἴωνος υἱός (SCHOL. DION. PERIEG., 92). *Ionicum mare ab Ione, qui ibi transivit* (SCHOL. LUCAN., II, 625) ; ἀπὸ τῶν ἀπολλυμένων ἐν αὐτῷ Ἰαόνων (ARCHEMACHOS ap. SCHOL. PIND., *Pyth.* III, 120. *Fragm. Historic. Græcor.*, IV, 316. DONDORFF, *Ionier*, p. 8). Ias, partie de l'Illyrie dont les habitants s'appelaient Ἰᾶται et Ἰωνικοί (DONDORFF, *op. cit.*, p. 146).

Ainsi, au début de l'histoire, nous trouvons le massif montagneux de l'Hellade européenne entouré d'une population formée d'un mélange de Pélasges et d'Ioniens : les colons, venus par mer et par conséquent sans femmes pour la plupart, s'étaient déjà si bien fondus avec la population pélasgique, à l'époque où les montagnards du nord se précipitèrent sur le littoral, que, par opposition aux tribus plus récentes, ils semblaient former une race homogène. Ces Ioniens pélasgiques ont introduit avec eux non-seulement l'art de la navigation, mais encore l'art de tirer parti du sol, une agriculture plus variée et plus savante. On en voit la preuve dans l'exploitation des bas-fonds marécageux situés le long des fleuves et des lacs, exploitation qui, en Béotie, est expressément attribuée à des colons étrangers venus par mer [1], dans la façon aussi dont les villes sont assises et fortifiées. Les noms les plus communément donnés aux villes et aux citadelles sont, des deux côtés de la mer, ceux de Larissa et d'Argos [2]. On ne les rencontre guère, comme le remarque déjà Strabon, que sur des terrains d'alluvion [3] ;

[1]) Sur les Géphyréens, voy. E. Curtius, *Geschichte der Wegebaus. Abhandl. der Berlin. Akad.* 1855, p. 214).

[2]) Ἄργος πᾶν παραθαλάσσιον πεδίον (Hesych., s. v. Cf. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 557).

[3]) La ποταμόχωστος χώρα des Larisséens (Strabon, p. 621. E. Curtius, *Ionier*, p. 49). Mullenhoff (*D. Alterthumskunde*, p. 59), nous conteste le droit de rattacher la forme brève Ἰόνιος au nom d'Ἴωνες. Mais ce droit se fonde sur un fait : c'est que des formes comme Ἰάς, Ἰαστί, qui appartiennent indubitablement à la même famille, font supposer un radical plus bref que celui que contient Ἴων. A ces dérivés se rattache également la forme remarquable Ἴαννα citée par Hésychius d'après Sophocle. En outre, Ἴων, comme le prouve l'accentuation, ne saurait être une crase pour Ἰάων, mais les deux formes dérivent parallèlement d'un radical IO. Ἴων joue ici le même rôle que κύφων par rapport à κυφός : Ἰάων se comporte comme Διδυμάων à côté de δίδυμος, comme ξυνήων vis-à-vis de ξυνός = κοινός. De la forme première IO a pu sortir un radical allongé IΩN, comme τρήρων de τρηρός. La quantité du mot fut vraisemblablement réglée sur le modèle des noms patronymiques. Ainsi, on dit Ἴωνες, comme on dit Αἰολίωνος, Ἠετίωνος, et d'autre part, Ἴωνες, par analogie avec des formes comme Κρονίονος, Δολίονος, Εχίονος. Dans Chœroboscos (Lenz, *Gramm. Græc.*, II, 723), Hérodien donne la règle que voici : ou bien ῐωνος ou ῑονος de manière que l'ι est long dans Ἰόνιον πέλαγος, et bref dans Ἴωνες. La forme Ἰάονες reste toujours exclusivement poétique. Les formes avec Σ (comme Ἴασος) sont les plus difficiles à expliquer. On pourrait supposer un radical Ἰαντ d'où viendrait Ἰάντιος, Ἰάσιος. Cf. Φλιάσιος. Je dois ces indications à mon frère G. Curtius.

et il est très naturel que des peuplades qui s'étaient fixées d'abord aux embouchures des fleuves de l'Asie-Mineure, aient été les plus capables de mettre en culture des terrains semblables.

Grâce à l'influence des Grecs navigateurs de l'Orient, une civilisation à peu près uniforme a pris possession de toutes les côtes qui enserrent l'Archipel. C'est là le théâtre des premières scènes de l'histoire grecque, et si nous avons estimé à sa valeur le rôle anté-historique de ces tribus orientales, nous ne trouverons plus rien d'incompréhensible, rien qui ressemble à un effet sans cause, dans les premières manifestations de la vie sociale en Grèce.

CHAPITRE TROISIÈME

LES PREMIERS ÉTATS

§ I. — La Crète. — La piraterie dans l'Archipel. — Rôle de la Crète. — Domination de Minos.

§ II. — La Phrygie, la Lydie et la Troade. — Le peuple des Phrygiens. — Les Lydiens. — L'empire des Dardaniens. — Pergame et Troie. — Le royaume de Sipylos.

§ III. — La Lycie. — Le peuple des Lyciens. — La Troade, la Lycie et la Crète. — Rôle de Délos.

§ IV. — Les Minyens. — La légende des Argonautes. — Histoire des Minyens d'Orchomène.

§ IV. — Les Cadméens de Thèbes. — Chalcis et l'Euripe. — Cadmos à Thèbes. — Les origines de Thèbes.

§ V. — Éoliens et Achéens. — Les fils d'Æolos. — La tribu des Achéens. — Les légendes des Achéens. — Pélopides et Achéens. — Argos avant les Pélopides. — Arrivée des Pélopides. — Domination des Atrides. — Confédération des sept villes maritimes — Les Pélopides à Argos. — Résultats historiques.

§ I

LA CRÈTE

C'est sur la mer que commence l'histoire grecque; les communications établies entre les îles et les côtes en marquent le début; mais, à ce moment, tout est désordre et anarchie. Car, les premières craintes une fois dissipées, cette même mer, dont les rivages n'avaient vu jusque-là que des pêcheurs exerçant leur paisible industrie, devint le théâtre des violences les plus barbares, qui avaient beaucoup d'attrait pour des peuples initiés de la veille à l'art de la navigation et pressés d'abuser de cette nouvelle puissance.

La tentation, il faut le dire, était ici autrement forte que sur les bords de quelque Océan inhospitalier. En effet, sur une mer où l'on peut se diriger sans le secours des étoiles, où une simple barque suffit pour mener au but, où les échancrures des falaises offrent de toutes parts des abris, des embuscades et des cachettes, où les surprises réussissent à merveille et où les pillards ramassent en quelques moments un riche butin, les peuplades du littoral s'habituèrent à regarder le métier de pirate comme leur vocation naturelle. C'était pour eux un métier aussi avouable que la chasse ou la pêche ; aussi, lorsque des inconnus débarquaient quelque part, on leur demandait naïvement, comme dans Homère, s'ils étaient des marchands ou des pirates en quête d'aventures[1].

Cette fois encore, les Phéniciens avaient donné l'exemple ; c'est par eux que l'on savait que des jeunes garçons et des jeunes filles, enlevés dans les champs, constituaient la plus lucrative de toutes les marchandises. Ceux d'entre les habitants des côtes qui avaient l'humeur plus pacifique fuirent le voisinage de la mer ; la piraterie, la traite des hommes se répandit de plus en plus sur tous les rivages ; ce fut une guerre de tous contre tous.

La vitalité naissante du peuple hellénique allait s'épuiser dans ces luttes, si, au milieu de ce chaos de passions déchaînées, il ne se formait des centres qui pussent devenir le point de départ d'un nouvel ordre de choses. Les Phéniciens ne pouvaient prendre le rôle de justiciers et de législateurs. Tyr et Sidon étaient trop éloignées, et, du reste, elles n'ont jamais su être pour leur domaine commercial de véritables métropoles. Il fallait un centre plus voisin du monde grec et qui en fît déjà partie : c'était précisément le cas de la Crète.

Cette île s'étend, comme une large barre transversale, à l'entrée de l'Archipel, du côté du sud ; c'est une gigantesque forteresse marine couronnée de cimes neigeuses, qui se voient jusqu'en Carie d'un côté, jusqu'au Ténare de l'autre, et dont les lignes allongées — c'est ainsi qu'elle apparaît, vue des

[1]) Hom., *Odyss.* III, 73. Thucyd., I, 5. Aristot., *Polit.*, 12, 2, où la vie de pirate (ληστρικὸς βίος) figure comme industrie à côté de la chasse et de l'agriculture.

Cyclades du sud — forment au tableau mouvant de cette mer semée d'îles un sévère et tranquille horizon. C'est un petit continent à part, qui se suffit à lui-même. Il a les beautés sauvages des paysages alpestres, des vallées encaissées entre des pics imposants et, en même temps, une large bordure de côtes qui regardent l'Asie, la Libye et l'Hellade. Mais c'est au nord seulement que les côtes de la Crète sont hospitalières. De ce côté, on trouve rade sur rade; c'était là le dernier refuge des vaisseaux qui, comme celui d'Ulysse, étaient surpris dans l'Archipel par les ouragans du nord, et, bien que l'île ait communiqué de bonne heure avec les pays du midi, comme, par exemple, avec les côtes de Libye par le moyen des pêcheurs de pourpre d'Itanos, cependant, par sa position et par la conformation de son littoral septentrional, la Crète faisait trop bien corps avec l'Archipel pour que son histoire ait pu prendre son cours dans une autre direction.

La population de la Crète tenait aussi par son origine à la race qui peuplait la Grèce : c'était le Zeus pélasgique qui trônait sur les montagnes de l'île. Cependant des émigrants cananéens, venus de la Syrie et de la Basse-Égypte, se sont fixés dans le pays plus tôt et en masses plus considérables que dans les autres parties du domaine pélasgique. Leurs colonies devinrent des places fortes, comme le montrent les noms phéniciens de villes importantes, telles que Itanos et Carat ou Cairatos, plus tard Cnosos. L'île toute entière rendit hommage à la déesse de Syrie; en sa qualité de reine du ciel, traînée par les taureaux du soleil, Astarté devint cette Europe qui, partie des prairies de Sidon, avait la première montré le chemin de l'île. L'idole de Moloch fut chauffée pour recevoir ses victimes dans ses bras incandescents.

Cependant, même en Crète, les Phéniciens ne parvinrent jamais à expulser ou à subjuguer l'ancienne population. Il resta dans le pays, principalement autour de l'Ida, des tribus d'indigènes qui se donnaient le nom d'Étéocrètes ou Vieux-Crétois. A ces tribus de Pélasges indigènes vint se joindre un renfort d'Hellènes de l'Asie-Mineure, qui apportèrent de la Phrygie, leur patrie, un stimulant nouveau. Une foule de

peuples et d'idiomes se sont accumulés de fort bonne heure en Crète, et, grâce à une réaction réciproque, à un heureux mélange favorisé par les conditions exceptionnelles que réunissait le pays, c'est-à-dire, de l'espace, des ressources abondantes et, avec cela, un isolement bienfaisant, une telle accumulation a produit cette moisson pullulante de villes dont l'origine se perd dans les ténèbres du passé, mais qui ont assez vécu pour léguer leur souvenir à l'histoire européenne. En effet, le premier renseignement que nous ayons sur la Crète nous parle de cent villes et de la capitale Cnosos, dont l'emplacement est indiqué par l'île adjacente Dia, Cnosos, le siége du gouvernement de Minos.

Le premier empire qu'ait vu s'élever l'antiquité hellénique fut un État maritime; son premier roi fut un roi de mer. Les groupes de l'Archipel, que les anciens regardaient avec raison comme un vaste champ de ruines, et, pour ainsi dire, comme les piles d'un pont jeté entre l'Asie et l'Europe et détruit par les flots, sont trop disséminés pour qu'ils aient pu spontanément organiser entre eux une association politique. De tout temps il a fallu dans ce petit monde remuant l'ingérence d'une puissance étrangère qui protégeât les faibles, châtiât les forts et inaugurât le règne de la loi.

Cette grande œuvre, la première de l'histoire grecque, est liée au nom de Minos. C'est à lui que les générations postérieures ont rapporté l'honneur d'avoir le premier fondé une puissance maritime qui eût un autre but que le pillage des côtes; c'est lui qui, faisant la loi aux Grecs asiatiques mêlés de Phéniciens, autrement dit, aux Cariens, habitués à traiter l'Archipel en pays conquis, les força à former des établissements réguliers et à vivre d'une industrie pacifique, expulsant de la mer Égée ceux qui refusaient de se soumettre. On comprend qu'on ait pu ainsi, d'un côté, représenter la domination maritime de Minos comme fondée sur l'expulsion des Cariens, de l'autre, considérer ces mêmes Cariens, en tant que ralliés au nouvel ordre de choses et corrigés de leurs habitudes, comme le peuple de Minos, comme l'équipage de ses flottes, comme les citoyens de son royaume. Nous voyons Naxos et les Cyclades étroitement unies à la Crète; il s'y établit des postes fixes et

des stations maritimes; des membres de la famille royale s'y installent en qualité de vice-rois et perçoivent les tributs des sujets. Les établissements de ces mêmes insulaires qui, au sud, se faisaient les portiers de l'Archipel et en défendaient l'entrée aux corsaires phéniciens, s'étendaient jusqu'à l'Hellespont, la porte septentrionale de la mer Égée. Sous la protection vigilante de son roi, le matelot crétois poursuit son chemin : franchissant le cap Malée, il trace de nouvelles routes à travers la mer moins sûre de l'ouest; il aborde à Crisa, au pied du Parnasse, miraculeusement conduit par Apollon Delphinios. Les côtes des terres occidentales sont découvertes; un petit-fils de Minos donne son nom au golfe de Tarente; en Sicile, la ville phénicienne Makara devient une ville grecque sous le nom de Minoa. Ainsi, dès cette époque, tous les pays qui ont le climat des côtes de la Grèce et la flore grecque, et qui, par là, étaient particulièrement aptes à recevoir la civilisation grecque, nous apparaissent réunis en un tout imposant.

Il est facile de reconnaître que la Crète de Minos représente une impulsion énergique imprimée à la civilisation. Tout ce qui, dans l'esprit des Grecs, se rattachait à cette mémorable époque, a été groupé par eux autour de la figure de Minos, si bien qu'il est difficile de distinguer, à travers les brouillards de la légende, les contours précis d'une personnalité historique. Cependant Minos n'est point, comme un dieu, la propriété commune de plusieurs pays et de plusieurs peuples; ce n'est point un héros, comme Héraclès, qui ouvre, dans les régions les plus diverses, l'histoire de l'humanité; on cite sa patrie; il représente une époque déterminée, dont les caractères forment un vaste enchaînement de fait indubitables : aussi, depuis Thucydide, sa vénérable figure a droit de rester debout sur le seuil de l'histoire grecque. Comme tous les personnages héroïques, Minos se continue à travers des périodes différentes; en effet, bien qu'il ait les pieds sur un sol où s'enchevêtre le chaos pélasgique, pêle-mêle avec des institutions phéniciennes, il domine de toute sa taille cette région inférieure; car, tout ce que les Grecs attribuent à leur Minos, le fond de toutes les traditions, accepté par un esprit aussi judicieux que Thucydide, signifie toujours que la Crète

a porté au dehors l'ordre et le respect du droit, qu'elle a fondé des États et des religions. C'est dans ses entrailles maternelles qu'a germé ce sens moral, qui distingue si nettement les Hellènes de tous les autres pueples. [1]

Zeus est, dès l'origine, le dieu de tous les pays pélasgiques; mais c'est en Crète que son culte a pris sa forme définitive, en créant les rites, les légendes, les personnages subalternes qu'adopta ensuite l'Hellade entière. Nous suivons la trace de Dionysos et d'Ariadne depuis Cnosos jusqu'au milieu du monde grec, en passant par Naxos ; c'est en Crète que Démèter épousa Iasios dans une jachère trois fois labourée ; c'est dans les montagnes de Dicté que naquit Artémis ; à côté du tombeau de Minos, en Sicile, s'élevait un sanctuaire d'Aphrodite, et, de même que Minos fut le premier roi qui sacrifia aux Charites, c'est son fils Androgéos qui ouvre au dieu pythien une voie sacrée à travers l'Attique ; Delphes reçut son dieu des mains des Crétois, et, c'est au milieu de l'Archipel, à Délos, que fut installé le foyer sacré du culte d'Apollon, comme Naxos était le centre du culte de Dionysos, et Paros, celui du culte de Démèter.

C'est la Crète enfin qui est signalée comme le berceau des arts par la légende de Dédale, le vieux maître révéré de tous les artistes grecs, qui installa sur la place publique de Cnosos l'orchestre des danses sacrées [2]. Ainsi, toutes les traditions l'affirment, c'est en Crète que, pour la première fois, d'une masse d'éléments hétérogènes agglomérés et mélangés, un travail d'élimination et d'épuration a fait sortir une civilisation marquée au sceau du génie hellénique ; c'est là que l'esprit grec a montré pour la première fois qu'il était assez puissant

[1]) Je ne puis me décider à accepter les idées de M. Max Duncker (*Geschichte des Alterthums*, III⁴, 73, etc.) et à considérer Minos comme une personnification de la domination phénicienne et un représentant de Baal Melkart. Encore moins, pourrais-je lui accorder que les Grecs aient « appelé *Minoæ* tous les lieux où ils rencontraient le culte de ce dieu. » Minos est le représentant d'institutions parfaitement grecques, dont la trace persiste longtemps dans l'histoire du peuple grec, et telles qu'on ne les a jamais attribuées aux Phéniciens. Cf. Schömann, *Griech. Alterth.* I³, 12. — Toutes les *Minoæ* sont des presqu'îles (Spratt, *Crete*, I, 139).

[2]) Homer., *Iliad.* XVIII, 592.

pour s'approprier les inventions des Sémites, pour transformer à sa manière tous ces emprunts et donner enfin à la vie religieuse et politique de la nation des formes qui reproduisent fidèlement les traits de son caractère.

§ II

LA PHRYGIE, LA LYDIE ET LA TROADE

La mer ne fut pas la seule voie par où pénétra l'influence féconde de l'Orient. Les pays où se sont fixés les Hellènes touchent par de larges surfaces à l'Asie, et là, dans cette zone intermédiaire, le mélange des races s'opéra, non pas par une série d'immigrations isolées dont le souvenir se conserve plus facilement dans la légende, mais par la large poussée des peuples limitrophes et par la marche envahissante des empires asiatiques.

Les empires despotiques de l'Orient ont d'autant plus besoin d'agrandissements extérieurs qu'ils sont plus dépourvus de vitalité intérieure. En outre, tout empire en possession de l'Asie occidentale devait convoiter, comme le complément nécessaire de sa puissance continentale, la grande presqu'île qui pénètre dans la Méditerranée, la populeuse Asie-Mineure.

Lors donc que, au treizième siècle avant notre ère, les Assyriens, franchissant les sources de l'Euphrate, s'avancèrent dans la péninsule occidentale, ils trouvèrent sur les plateaux du centre un noyau puissant de peuplades indigènes. C'étaient la nation des Phrygiens [1]. Les débris de leur langue permettent de reconnaître en eux un chaînon intermédiaire entre les Grecs et les Aryens primitifs. Ils donnaient à leur Zeus le nom de Bagaios [2] ou de Sabazios, d'un verbe, commun à l'hindostani

[1]) Sur les Phrygiens, voy. O. Abel, art. *Phryges* dans la *Real-Encycl.* de Pauly. V, p. 1569-1580. Mélange des Phrygiens avec des peuplades sémitiques, survenu après le temps d'Homère (Deimling, *Leleger*, p. 16. Stark, *Gaza*).

[2]) Bagaios ; Cf. le zend *Baga* et le slavon *Bog* signifiant Dieu : le sanscrit *bhaga* = *bonheur*.

et au grec, qui signifie « vénérer[1] ». Ils avaient les mêmes voyelles que les Grecs et des lois phonétiques correspondantes[2]. Il est vrai que, séparés de la mer, ils restèrent inférieurs en culture aux peuples plus jeunes du littoral, et furent regardés par ces derniers comme des hommes à l'esprit obtus et faits pour remplir dans la société humaine les rôles subalternes. Cependant ils ont eu, eux aussi, un passé de grandeur et d'indépendance, qui se reflète dans leurs légendes nationales. Ces légendes se rencontrent principalement dans le nord de la Phrygie, vers les sources du Sangarios, qui coule en décrivant de grandes sinuosités vers le Pont, où il se jette après avoir traversé la Bithynie.

Là se perpétuaient les souvenirs des anciens rois du pays, de Gordios et de l'opulent fils de Gordios et de Cybèle, Midas, que Prymnesos et Midiæon vénéraient comme leur fondateur. Dans le voisinage de ces localités se trouve, perdue au milieu de vastes forêts, une gorge remplie de tombeaux et de catacombes. Au milieu de ces ruines se dresse un rocher de grès rougeâtre, haut de cent pieds, taillé en forme de monument. Sa façade, d'une surface de soixante pieds carrés, est couverte d'ornements qui se répètent comme un modèle de tapisserie, et font l'effet d'une vaste tenture : l'ensemble est couronné par une sorte de fronton le long duquel se déroulent deux lignes d'inscriptions qui portent le nom du « roi Midas[3] ». La langue et les caractères de ces inscriptions se rapprochent beaucoup du grec.

Ce sépulcre est le monument le plus important qui nous reste de la vieille dynastie phrygienne, de ces rois si connus des Grecs par leurs trésors, leurs chevaux, le fanatisme sauvage avec lequel ils adoraient la Grande-Mère, la déesse qui trône sur les montagnes, et célébraient au son des flûtes les fêtes bruyantes de Dionysos. Le char royal de Midas resta le symbole de la domination sur l'Asie-Mineure, et Alexandre ne dédaigna pas de rendre hommage à cette tradition.

[1]) Sabazios, cf. le grec σέβειν.

[2]) Sur la langue phrygienne, voy. Lassen, *Zeitschrift der deutsch-morgenl. Gesellschaft*, X, 369 sqq.

[3]) Leake, *Asia Minor*, p. 22.

A côté de ces habitants primitifs s'étaient glissés des Sémites qui, partis de l'Euphrate, s'avancèrent vers l'ouest en suivant la vallée de l'Halys, et se répandirent principalement dans le fertile bassin de l'Hermos, où ils se mélangèrent avec des peuplades plus anciennes, d'origine pélasgique. Ainsi se forma, sur le sol occupé par une population apparentée aux Phrygiens et aux Arméniens, le peuple des Lydiens qui, même, à ce qu'il paraît, dans la tradition orientale, se rattache par son patriarche Lud à la race de Sem. Tant que la langue et l'écriture des Lydiens seront pour nous un mystère, il sera impossible d'analyser avec plus d'exactitude le mélange de races qui s'est opéré chez eux. En général, cependant, on reconnaît la double affinité ethnologique de ce peuple et, comme conséquence, le rôle important qui lui a été dévolu au milieu des nationalités de l'Asie-Mineure.

Les Lydiens ont été sur la terre ferme ce qu'étaient les Phéniciens sur mer, les intermédiaires entre l'Hellade et l'Asie occidentale. Formés de bonne heure par ce courant international, doués d'un esprit entreprenant et industrieux, ils surent exploiter d'abord les trésors de la vallée de l'Hermos : au pied du Tmolos, ils découvrirent la poudre d'or cachée dans les sables roulés par les torrents et mirent ainsi en lumière la mystérieuse puissance de l'or, qui devait peser d'un si grand poids dans les destinées des Grecs, leurs voisins. Les Lydiens sont le premier peuple d'Asie qui nous apparaisse constitué en société politique ; les époques de leur empire fournissent le premier point de repère auquel on puisse rattacher l'histoire de l'Asie-Mineure. Or, les Lydiens comptaient trois époques, remplies par autant de dynasties.

La première dynastie rapportait son origine à un des satellites de la Grande-Mère, Atys, dont le culte remplissait d'un vacarme assourdissant tout le plateau de Lydie et de Phrygie. Les Lydiens donnaient pour fondateur à la seconde un Héraclès, qu'ils disaient fils de Ninos. Indépendamment de cette légende, Ctésias racontait aux Grecs que le roi Ninos avait conquis la Phrygie, la Troade et la Lydie. Platon savait aussi que, vers le temps de la guerre de Troie, les Ninivites dominaient l'Asie-Mineure; et à mesure qu'avec les docu-

ments indigènes l'histoire de l'empire assyrien se dégage des ténèbres, on voit s'affirmer avec plus d'évidence ce fait, si important pour le progrès de la civilisation grecque, que, pendant environ cinq siècles, — c'est la durée qu'Hérodote assigne à la dynastie des Héraclides, — l'empire lydien est resté sous la souveraineté de Ninive[1].

Les pays du littoral, si nettement séparés par la nature des contrées de l'intérieur, poursuivirent leur développement à part et eurent leur histoire particulière; cependant, ils ne purent se soustraire à l'influence étrangère qui agissait sur eux, d'un côté, par le contact des Phrygiens, des Lydiens, des Assyriens, de l'autre, par les allées et venues des Phéniciens. C'est précisément le concours de ces deux forces impulsives qui fit naître, en Asie-Mineure, sur certains points favorablement situés, les premiers États maritimes dont l'histoire ait conservé le souvenir.

Or, sur toute la côte occidentale, il n'y a pas de pays mieux situé que la saillie formée au nord, entre l'Archipel, l'Hellespont et la Propontide, par la péninsule dont la chaîne de l'Ida forme le noyau. Les sommets boisés du mont étaient le séjour favori de la Grande-Mère phrygienne; ses flancs, d'où s'échappaient de nombreuses sources, recélaient de riches filons que les génies souterrains, les Dactyles idæens, avaient appris de Cybèle à trouver et à exploiter. Sur ce sol ferrugineux vivait un peuple robuste, partagé en plusieurs tribus, parmi lesquelles on distingue les Cébrènes, les Gergithes, et surtout la belle race des Dardaniens dont le héros éponyme, Dardanos, avait, à les entendre, fondé la ville de Dardania sous la protection du Zeus pélasgique.

Une partie de ces Dardaniens descendit des plateaux sur le littoral qui est dépourvu de ports, mais a en face une île adjacente, nommée Ténédos. Cette île était occupée par des Phéniciens qui pêchaient la pourpre dans la mer de Sigeion; plus tard, il y vint de Crète des Hellènes, qui y introduisirent le culte d'Apollon. C'est dans le paisible chenal ouvert entre Ténédos

[1]) Sur les dynasties lydiennes, voy. Niebuhr, *Kleine Schriften*, I, 195; Joh. Brandis, *Rerum assyr. tempora emend.* 1853. p. 3.

et le continent que se nouèrent ces relations qui ont entraîné la péninsule de l'Ida dans le mouvement commercial de l'Archipel [1]. En face de Ténédos s'élevait Hamaxitos, ainsi nommée en souvenir de la première route carrossable qui relia le rivage à l'intérieur du pays.

Les Dardaniens prirent part à ce commerce maritime, lorsqu'ils eurent abandonné les vallées retirées du haut Scamandre et les gorges de l'Ida ; ce peuple de bergers se transforma en marins aventureux; les Dardaniens enfantèrent les Troyens, un peuple capable de bâtir des cités, et qui se donnait Tros pour ancêtre.

La descendance de Tros se bifurque de nouveau avec les deux frères Ilos et Assaracos. Le nom de ce dernier a été retrouvé sur les monuments de Ninive [2]. Le fils d'Assaracos est Capys : c'est là un nom phrygien, aussi bien que les noms de Dymas, gendre de Priam, d'Ascanios, de Casandra [3]... etc. Le petit-fils d'Assaracos, Anchise, est le favori d'Aphrodite, déesse d'origine assyrienne. Les héros troyens portent deux noms, comme Alexandre et Pâris, Hector et Dareios ; noms dont l'un trahit la présence de l'élément oriental [4]. Ainsi prit naissance — à mi-chemin entre deux civilisations [5], sur le sol d'une presqu'île où le mouvement international qui remuait l'Asie-Mineure avait poussé et confondu des Phrygiens, des Pélasges, des Phéniciens et des matelots grecs, — l'empire des Dardanides, qui s'étendit probablement à une certaine époque jusqu'au Caïcos [6],

[1]) Les plus anciennes poteries découvertes par M. Schliemann remontent aux temps primitifs où le littoral était hanté par les Phéniciens.

[2]) Noms assyriens à Troie (Etym. M., s. v. Ἀσσυρία). D'après Ctésias, cité par Diodore (II, 2), le roi Ninos soumet la Phrygie, la Troade et la Lydie ; mais le récit de Ctésias est absolument erroné, d'après E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 492. Platon a dit, à l'appui de Ctésias : οἱ περὶ τὸ Ἴλιον οἰκοῦντες τότε, πιστεύοντες τῇ τῶν Ἀσσυρίων δυνάμει τῇ περὶ Νῖνον γενομένῃ (Plat. *Legg.*, p. 685. Cf. Nahum, ed Otto Strauss, p. LVII).

[3]) Sur les noms phrygiens, voy. Deimling, *Leleger*, p. 89.

[4]) Τρῶες δίγλωττοι (Hymn. Hom. *Ad Vener.* 113). Sur les noms doubles voy. G. Curtius, ap. *Kuhn's Zeitschrift*, I, 35.

[5]) D'après G. Curtius, *Griech. Etym.*, p. 209, Τροία signifie *littoral*, peut-être même, terre de la *traversée*.

[6]) Extension de l'empire troyen et ses démêlés avec les Tantalides (Welcker, *Der epische Cyclus*, II, p. 33). Les Troyens, divisés en huit ou neuf tribus, étendent leur domination jusqu'au Caïcos (Strab., p. 582).

et dont les habitants, malgré leur sang mêlé, sont représentés non pas comme des barbares, mais comme semblables aux Achéens et marchant de pair avec eux [1]. Aussi bien, leur ville, avec ses héros, est sous la protection spéciale d'Apollon. Ce dieu veille sur la cité; il est attaché par une affection particulière à certaines familles, par exemple, aux Panthoïdes ; il venge Hector sur Achille et ramasse Énée blessé sur le champ de bataille pour le porter dans son temple.

Les sources de l'Ida forment, en se réunissant, des cours d'eau dont deux se jettent dans la Propontide, et un autre, le Scamandre, dans la mer Égée. Emprisonné d'abord dans les montagnes, ce fleuve s'échappe par une gorge resserrée et débouche dans une plaine qui, bornée de trois côtés par des pentes douces, reste ouverte à l'ouest, du côté de la mer.

Cette plaine réunissait tout ce qui peut assurer la prospérité d'un pays : en effet, indépendamment des trésors de la mer et de la proximité d'une grande voie maritime, elle possédait un sol bien arrosé et de vastes prairies où Érichthonios, le génie de la fertilité, faisait paître ses trois mille cavales; les collines de ceinture produisaient de l'huile et du vin.

A l'angle intérieur de cette plaine se dresse un roc abrupt qui semble vouloir barrer le chemin au fleuve, au point où il jaillit de la gorge. Entouré à l'est par un long repli du Scamandre, il s'incline à l'ouest en pente douce. De ce côté, le sol laisse échapper de nombreux filets d'eau qui donnent naissance à deux ruisseaux, remarquables par la constance de leur volume et de leur température en toute saison.

Ces deux ruisseaux sont le signe naturel et immuable auquel on reconnaît cette protubérance pour la citadelle d'Ilion [2]. Ce sont les mêmes auxquels les Troyennes sortant par la porte Scæa, venaient puiser de l'eau et laver des vêtements, et, aujourd'hui encore, ce sont les anciens bassins qui recueillent les eaux pour qu'on puisse en tirer plus commodément parti.

Là où jaillissent les sources, là était le siége de la dynastie.

[1]) Similitude des Troyens et des Achéens (Deimling, *Leleger*, p. 37).

[2]) Sur la situation d'Ilion, voy. Welcker, *Kleine Schriften,* II. Hahn, *Die Ausgrabungen auf dem homerischen Pergamos.* Leipz. 1865.

Au-dessous, sur le plan incliné, s'étendait Troie[1]; au-dessus s'élevaient à pic les remparts de Pergame[2]. De ce sommet, haut de 472 pieds, le regard plonge d'un côté dans la vallée du Scamandre, où les Dardaniens avaient mené la vie de pâtres; de l'autre, il embrasse toute la plaine qui s'étend du côté de la mer, sillonnée par ses deux artères, le Scamandre et le Simoïs. A droite, on voit l'Hellespont précipiter ses vagues impétueuses dans la mer Égée que l'on suit à gauche jusqu'à Ténédos. En face, on voit se dresser, par-dessus les crètes onduleuses de Lemnos, la fière cime de Samothrace, le poste d'observation de Poseidon, qui, « du sommet le plus élevé de la Samos de Thrace, couverte de forêts, découvrait l'Ida tout entier, et la ville de Priam et les vaisseaux des Achéens[3]. » Nulle souveraineté dans l'ancien monde n'eut un piédestal plus grandiose que ce fort troyen, dressé dans l'angle de la plaine, entouré de rochers à pic, blotti en quelque sorte dans une cachette sûre, et pourtant surveillant et dominant les alentours. Il avait derrière lui les pâturages de la montagne; plus bas, des pentes riches en eaux vives; à ses pieds, une plaine fertile, et, devant lui, le vaste Archipel, le grand chemin des peuples, qui enfonçait alors plus profondément qu'aujourd'hui dans la plaine ses baies et ses mouillages[4].

La situation du château-fort répond à la gloire de ses princes, telle qu'elle se reflète dans les légendes d'Ilion. C'est que la famille des Dardanides jouissait d'une faveur spéciale

[1]) L'ancienne ville s'appelait Dardania (Hom., *Iliad.* XX, 216).

[2]) τὰ ἐπὶ Τροίᾳ Πέργαμα (Sophocl., *Philoct.* 353).

[3]) Hom., *Iliad.* XIII, 12.

[4]) Sur l'emplacement de Troie, cf. la relation de mon voyage, dans les *Preuss. Jahrbücher* XXIX, p. 6. H. Gelzer, *Wanderung nach Troja* Basel, 1873. En ce qui concerne la topographie, je ne puis que souscrire au jugement de Vivien de Saint-Martin : « Les fouilles de M. Schliemann apportent d'abondants et précieux matériaux à l'étude archéologique; elles ne touchent d'aucun côté à la question géographique. » (*L'Ilion d'Homère*, Rev. Archéol. 1875). Cf. O. Frick (*Jahrbb. Fleckeis.* 1876, p. 289), qui s'est fait sur ce point une conviction acquise par des travaux personnels et qui tient sans hésitation pour Bounarbachi. Hercher (*Ueber die troische Ebene.* Akad. Abhandl.) a fait une révision critique de la géographie d'Homère.

auprès des dieux. Ceux-ci enlevaient au ciel ses adolescents ou, comme Aphrodite, quittaient l'Olympe pour nouer des intrigues amoureuses avec les héros de cette race.

Mais le voisinage de la mer exerce une attraction mystérieuse. Les Dardaniens une fois descendus de leurs montagnes, le bonheur patriarcal d'une vie de paix et de bien-être, la possession de leurs riches troupeaux et l'abondance épanchée sur eux par les dieux ne leur suffirent plus. Les voilà saisis, eux aussi, de ce besoin d'action qui tourmente les populations des côtes. On traîne de l'Ida sur la grève des bois de construction; les fils des rois quittent le manoir paternel, et le courant de l'Hellespont conduit dans la mer du sud Pâris et ses compagnons en quête de butin et d'aventures. Ce que la légende poétique raconte du rapt pratiqué par des princes dardaniens prend un caractère de certitude historique, si l'on songe que les documents égyptiens signalent les Dardaniens comme une des tribus helléniques qui se rendirent le plus tôt redoutables sur mer [1], que les Dardaniens eurent de bonne heure des rapports avec les Phéniciens dont ils allaient peupler les colonies, et que, sur une foule de points, le long des côtes, nous retrouvons les noms d'Ilion et de Troie, de Simoïs et de Scamandre [2].

Au sud du royaume de Priam, la légende connaît une autre résidence princière des plus anciennes. Elle était située dans la Lydie antérieure, là où le Sipyle, pétri de minerais, s'élève entre la vallée de l'Hermos et le golfe de Smyrne. Le sommet de la montagne était hanté par les dieux, par Jupiter et les Nymphes ainsi que par Rhéa, la mère des dieux : sur les pentes qui s'abaissent vers les alluvions fertiles de l'Hermos, près de l'endroit où fut plus tard Magnésie, s'élevait la ville de Sipylos, la plus ancienne de toutes les cités selon la légende locale, le berceau de la civilisation humaine, la résidence de Tantale, le roi ami des dieux et l'ancêtre des Niobides et des Pélopides.

Toutes les richesses de son royaume, qui s'étendait jusqu'à

[1]) Voy. ci-dessus, p. 51.

[2]) La diffusion des noms de *Troia, Ilion, Skamandros*... etc., est étudiée d'une manière spéciale dans l'ouvrage de Klausen, *Aeneas und die Penaten*. Hamb. et Gotha, 1839.

l'Ida, affluaient dans son trésor : il recevait les dieux ses hôtes sur la cime nuageuse du Sipyle. Comme vestiges et preuves de sa puissance, on montrait sur la montagne le tombeau de Tantale et le trône de Pélops, un de ces anciens pavillons royaux d'où le regard embrasse un vaste panorama. La magnificence de Tantale et sa chute soudaine occupèrent l'imagination des Grecs dès la plus haute antiquité, et les légendes nées dans ces lieux y ont laissé une empreinte authentique que l'on voit aujourd'hui encore, à deux heures de Magnésie ; c'est une figure enlevée en relief sur la paroi creusée du rocher et représentant une femme assise, penchée en avant dans l'attitude de la tristesse et baignée par l'eau qui distille des neiges. C'est Niobé, l'oréade phrygienne, qui vit jouer autour d'elle ses enfants joyeux, les ruisseaux, jusqu'au jour où ils lui furent tous ravis par les feux du soleil, si bien que, pétrifiée dans sa douleur solitaire, elle resta condamnée à des pleurs éternels. L'histoire de la chute de Tantale et du rocher qui menace sa tête symbolise des souvenirs laissés sans doute par des fléaux volcaniques déchaînés dans la vallée de l'Hermos, par des tremblements de terre qui mettent fin en un moment à la félicité la plus opulente. La ville de Sipylos elle-même disparut dans un abîme ; un lac marécageux marque la place qu'elle avait occupée [1].

La tradition relative à Tantale n'est pas plus que celle de Dardanos et de Priam une pure fiction, vide de toute réalité. Il y a eu, dans un âge préhistorique, un royaume du Sipyle, qui s'étendait du côté du golfe de Smyrne et contenait une population apparentée à la race grecque. Smyrne elle-même passait pour une fondation des Tantalides. Il y a eu là un royaume florissant, dont l'agriculture, l'industrie minière, l'élève des chevaux, la navigation, alimentaient la prospérité, et qui, attaquée par des voisins plus puissants, comme les Dardaniens, atteint dans ses ressources par des catastrophes

[1]) Sur les légendes concernant le Sipyle et Tantale, v. Stark, *Niobe*, p. 99 sqq. La ville de Sipylos et sa destruction (Strabon, p. 58. 579. Aristot. *Meteor.* II, 8. Stark, *op. cit.*, p. 404 sqq. et *Aus dem Reiche des Tantalus und Crœsus*, 1872, p. 12 sqq. G. Hirschfeld, dans mes *Beiträge zur Gesch. und Topographie Kleinasiens*, 1872, p. 80).

naturelles, est tombé sans avoir été connu des Grecs autrement que par sa chute, et sans avoir exercé d'influence appréciable sur les destinées du peuple hellénique, si ce n'est par les émigrations auxquelles cette chute même a donné lieu.

§ III

LA LYCIE

L'ancienne tradition établit un lien étroit entre la péninsule de l'Ida et la côte méridionale de l'Asie-Mineure, où le continent projette également dans la mer une sorte de presqu'île affermie par un large massif de hauteurs. L'intérieur est formé par le Taurus ; les eaux, recueillies dans les vallées hautes, se précipitent en magnifiques cascades et forment des fleuves qui sillonnent les régions inférieures. Ce qui ajoute encore au grandiose de ce paysage alpestre, c'est qu'une partie de la chaîne, notamment les monts des Solymes, est de nature volcanique et devait frapper l'imagination des habitants par des phénomènes étranges. Les montagnes s'avancent jusqu'à la mer sans laisser entre elles et l'eau la moindre bordure de terre, de sorte qu'il n'y a point de route côtière pour relier les divers points du littoral ; mais d'innombrables baies font brèche aux escarpements du rivage, et les îles adjacentes offrent des rades et des mouillages spacieux.

Les lieux où les montagnes et la mer se pénètrent aussi intimement ont été particulièrement favorables au développement de tous les peuples qui appartiennent au monde grec, et nous sommes pleinement autorisé à ranger parmi ces peuples les Lyciens.

Les anciens n'ont jamais connu dans ce pays qu'une population mêlée [1]. Les Phéniciens exploitaient le Taurus lycien aussi bien que celui de Cilicie ; il y vint de Syrie et de Cilicie des Sémites, qui formèrent, entre autres, la tribu des Solymes.

1) Διττοὶ Λυκίοι. Cf. Deimling, *Leleger*, p. 99.

Un autre courant suivit la chaîne d'îles que domine Rhodes : il arriva de Crète des hommes qui s'appelaient Termiles ou Tramèles, et qui vénéraient Sarpédon comme leur héros national. Ils conquirent de vive force le pays circonscrit par la mer et les rochers, et, sur les hauteurs qui dominent les vallées, ils fondèrent leurs citadelles, dont l'inébranlable solidité a bravé tous les tremblements de terre. C'est par l'embouchure du Xanthe que les Crétois ont pénétré en Lycie. C'est là, en effet, que Lèto trouva pour la première fois un accueil hospitalier; dans le voisinage, à Patara, s'éleva le premier temple d'Apollon, le dieu de la lumière ou Lykios, et peu à peu les habitants du pays s'identifièrent si bien avec le culte du dieu que les Grecs, sur les rivages desquels ils abordaient, les appelaient, comme lui, Lyciens.

Ainsi, là comme en Troade, il s'est opéré un mélange de peuples divers qui, pénétrant à la fois par terre et par mer, ont stimulé la population indigène et produit une civilisation très précoce. Cette civilisation nous est amplement attestée par les anciennes traditions ainsi que par les monuments artistiques et les inscriptions. L'idiome lycien appartient à la même famille que le grec, à la famille des langues aryennes qui, de l'Arménie, ont étendu leurs rameaux dans l'Asie-Mineure. Cependant il s'éloigne tellement du grec qu'on est tenté de regarder les Lyciens comme une des plus anciennes tribus aryennes de la péninsule[1]. De quelque manière qu'on envisage cette question, ce qu'il y a de certain, c'est que, de très bonne heure, les Lyciens avaient une marine puissante : ils figurent dans les documents égyptiens à côté des Dardaniens, et les Grecs les ont toujours considérés, ainsi que les Dardaniens, comme un peuple de même race et de même rang qu'eux, sentiment qui ressort avec évidence de ce fait que les Ioniens, quand ils fondèrent leurs douze villes, se choisirent des rois de race lycienne[2].

[1]) M. Schmidt (*The Lycian inscriptions after the accurate copies of the late Augustus Schönborn*. 1868) admet, avant l'époque pélasgique, une immigration d'Aryens venus de l'Arménie dans le sud de l'Asie-Mineure habitée alors par des Sémites, et regarde la langue lycienne comme intermédiaire entre le bactrien et le grec.

[2]) Herod., I, 147.

Les Lyciens nous apparaissent, dans tout ce que nous savons d'eux, comme une des races les plus nobles et les mieux douées parmi les peuples navigateurs apparentés aux Grecs. Bien qu'ils fussent, par leur courage et leur habileté, les premiers marins de l'Archipel, ils renoncèrent de bonne heure au métier de pirates, dont leurs voisins de Pisidie et de Cilicie ne se déshabituèrent jamais. Ils ont prouvé leur patriotisme dans les luttes les plus héroïques, et se sont fait dans le calme de la vie domestique des mœurs plus polies, que l'on reconnaît principalement au respect qu'ils professaient pour la femme [1]. C'est là un des heureux fruits de la religion d'Apollon, qui voyait dans les femmes les organes privilégiés de la volonté divine ; à Patara, en effet, les oracles étaient rendus par des vierges, qui avaient commerce dans le temple avec la divinité.

La sollicitude affectueuse que les Lyciens avaient pour les morts témoigne encore de la délicatesse de leurs sentiments. Cet amour pour les morts nous est attesté par les monuments les plus grandioses. Ce qui frappe le plus, en effet, dans les aptitudes des Lyciens, c'est leur goût pour la production artistique. Tout autour de leurs citadelles, fièrement assises

[1]) La coutume lycienne de désigner la descendance par la mère était déjà considérée dans l'antiquité comme une marque de respect pour les femmes (Heracl. Pont., *fr.* 15. Bachofen, *Das lykische Volk*, p. 31). Cependant, cet usage paraît être un reste d'un état social encore imparfait auquel on a renoncé lorsque les conditions de l'existence sont devenues plus régulières et qui a fait place à la coutume, en vigueur dans toute la Grèce à l'époque historique, de désigner les enfants par le nom de leur père. Du reste, l'ancien usage était loin d'être particulier au peuple lycien. Il se rencontre chez les Hindous, chez les anciens Égyptiens (Schmidt, *Griech. Papyrus*, p. 321) ; il est indiqué, avec un exposé des motifs assez crû, par Sanchoniathon (p. 16, ed. Orelli) et Philon (p. 31, ed. Bunsen); on le constate chez les Étrusques, chez les Crétois, alliés de si près aux Lyciens, qui appelaient leur patrie « matrie », et chez les Athéniens. (Cf. Bachofen, dans les *Verhandlungen der Stuttgarter Philologenversammlung*, p. 446, et dans un ouvrage intitulé *Mutterrechte*). L'importance spéciale que les anciens Grecs attachaient à la descendance maternelle se montre dans le mot ἀδελφὸς (G. Curtius, *Die Sprachwissenschaft in ihrem Verhältniss zur klassischen Philologie*, 1848, p. 57). Si donc Hérodote (I, 173) signale comme particulière aux Lyciens l'habitude de désigner les individus par le nom de leur mère, il faut en conclure que ce reste de mœurs archaïques s'est conservé chez eux plus longtemps qu'ailleurs.

dans des sites pittoresques, reposent les morts en l'honneur desquels des masses entières de rochers ont été tranformées en voies sépulcrales et en cimetières. Partout éclate un sentiment idéaliste qui, avec une étonnante énergie, a surmonté tous les obstacles et imprimé à tout le paysage l'empreinte ineffaçable des plus hautes aspirations.

Quoiqu'il ne soit guère possible de déterminer l'âge des monuments de la Lycie et de dire à quelle époque cette nation a organisé ses communes urbaines et fixé sa constitution fédérale, nous pouvons affirmer que les germes de ce développement intellectuel, libre dans son essor et universel dans ses tendances, ont été déposés dès les temps les plus reculés au sein du peuple lycien qui fut, dans les branches les plus importantes de la civilisation, le précurseur et le modèle des Hellènes.

Les princes du Péloponnèse, pour fortifier leurs châteaux, ont fait venir des ouvriers de cette même Lycie qui produit aussi des héros comme Bellérophon et Persée ; la première communication par le moyen de l'écriture, ce dont il est fait mention dans Homère, s'établit entre Argos et la Lycie. C'est principalement chez les Lyciens que se rencontre la conception du Zeus ternaire ou Triopas [1], un en substance, mais gouvernant le monde sous une triple forme. Le culte d'Apollon entra dans cette conception. Les Lyciens virent en lui la manifestation la plus éclatante de la divinité cachée de Zeus ; ils l'honorèrent comme le prophète du dieu suprême, et, dans cette conviction, ils cultivèrent avant tous les autres peuples la divination apollinienne, afin de connaître, par le vol des oiseaux, les sacrifices, l'interprétation des songes et l'inspiration prophétique des sibylles, les volontés divines.

La Troade et la Lycie sont deux pays tout à fait semblables : ils honorent les mêmes dieux, comme Zeus Triopas et Apollon, les mêmes héros, tels que Pandaros ; leurs fleuves et leurs montagnes portent les mêmes noms. Une partie de la Troade s'appelait Lycie, du nom de ses habitants, de même que des Lyciens, dans leur propre pays, se qualifiaient de

[1] Sur Zeus Triopas, cf. *Archæologische Zeitung*, XIII, 1855, p. 10.

Troyens[1]. D'un autre côté, ces deux contrées, rattachées l'une à l'autre par une fraternité si étroite, tiennent à la Crète par des liens indissolubles; la Troade par son Ida et ses génies idæens, la Lycie par Sarpédon et le culte d'Apollon. Lyciens, Crétois et Cariens se rencontrent encore sur la partie moyenne de la côte occidentale, entre les deux presqu'îles de l'Asie-Mineure, notamment à l'embouchure du Méandre, dans l'antique ville maritime de Milet et, plus haut, en face de Chios qui doit ses vignobles aux Crétois, à Érythræ.

Qui pourrait ranger par ordre chronologique ces influences entre-croisées? Qui pourrait, en observant ce flux et reflux, dire où il en faut chercher le point de départ, si c'est au midi ou au nord, dans l'Asie-Mineure ou en Crète? En effet, bien que les cultes les plus importants, notamment les cultes phrygiens, aient été indubitablement importés du continent dans l'île, il se peut aussi que l'île ait rendu au continent, mais ennobli et revivifié, ce qu'elle en avait d'abord reçu. Il y a eu là, durant des siècles, d'un rivage à l'autre, un échange des plus animés, une série ininterrompue d'emprunts réciproques, jusqu'à ce qu'enfin il se fût formé un monde doté d'une civilisation uniforme, qui répartit également sa lumière sur la Crète et les côtes de l'Asie-Mineure, depuis la Lycie jusqu'à la Troade.

Le trait commun à tous ces pays, c'est que partout, du mélange confus de diverses nationalités s'est dégagé, par une épuration progressive, le génie hellénique. Le développement de ce génie se manifeste par la réalisation d'un ordre social plus parfait, par la fondation de cités, par l'adoucissement des mœurs; il se complète sous l'influence de la religion d'Apollon qui, partout où elle a été introduite, a profondément modifié le caractère et les habitudes des peuples. C'est elle qui a arraché les hommes à la sombre domination des puissances de la Nature, elle qui a fait du culte un devoir de relèvement moral : elle a institué des expiations pour les consciences coupables, des oracles pour les esprits perplexes. Les

[2]) Sur le rapport entre Troie et la Lycie. voy. Deimling (*Leleger*, p. 100) et Schönborn (*Ueber das Wesen Apollons und die Verbreitung seines Dienstes*. Berlin, 1854).

bienfaits de cette religion imposaient le devoir et inspiraient le désir de la propager avec un zèle infatigable, de l'importer dans les contrées de l'Occident encore obscurcies par les ténèbres des superstitions primitives. Les prêtres de Délos savaient que les premiers statuts de leur culte leur étaient venus de Lycie. Délos était, à cause de son excellente rade et de sa situation au milieu de l'Archipel, une station des plus importantes pour le commerce comme pour la propagande religieuse. C'est à Délos que sortit de terre, à côté de l'olivier et du palmier, le premier laurier sacré; c'est de là que les barques des missionnaires cinglèrent à travers les îles vers le continent européen, et, là où elles abordaient, là s'allumait le flambeau d'une doctrine plus pure et d'une civilisation qui depuis longtemps déjà brillait sur la Grèce d'Orient [1].

§ IV

LES MINYENS.

Parmi les autels dédiés à Apollon dans la Grèce occidentale, ceux qui s'élevaient à l'embouchure du Pénée et sur le golfe de Pagase étaient au nombre des plus anciens.

Le golfe de Pagase, espèce de petite mer intérieure entourée de montagnes boisées, était un endroit des plus favorables pour les premiers essais de navigation. On se souvenait dans le pays du premier navire qui, construit avec les bois du Pélion, s'était risqué hors des eaux tranquilles de la baie, et la première peuplade de marins que nous rencontrions sur la côte occidentale de l'Archipel, la première aussi qui se détache, avec un nom et une histoire à elle, sur le fond obscur du passé pélasgique, est la tribu des Minyens [2]. Parmi leurs

[1]) Sur le rôle de Délos, voy. Stark, *Mytholog. Parallelen*, p. 77. 83. 115. Délos, comme entrepôt central du commerce, habitée aussi par des Phéniciens. (C. I. Gr., 2290. 2319. 2271).

[2]) Minyens et Ioniens (E. Curtius, *Ionier vor der ionischen Wanderung*, p. 24).

héros figurent Jason et Eunéos, le fils de Jason, qui trafique avec les Phéniciens aussi bien qu'avec les Grecs [1], le « coureur de mer » Euphémos [2], ainsi qu'Erginos le pilote, qui appartient également aux légendes de Milet [3]. Les divinités des Argonautes, depuis Poseidon jusqu'à Apollon, Glaucos comme Leucothéa, sont celles des tribus asiatiques [4]. Les chants populaires sur Argo, les plus anciennes poésies lyriques de la Grèce, dont nous puissions deviner le contenu [5], célèbrent le courage indomptable des hardis nautoniers qui virent leurs efforts couronnés par une victoire lucrative. En nous promenant à travers un dédale d'aventures, ils nous retracent le tableau des expéditions et des guerres maritimes depuis longtemps familières aux peuplades asiatiques et auxquelles de hardis compagnons, venus de la Grèce occidentale, commençaient à s'associer. L'équipage se recrute de héros venus de toutes les côtes, même de l'intérieur du pays; mais, sur tous les points qui sont signalés comme ayant donné le jour à des Argonautes, on trouve des traces d'une immigration d'outre-mer, par exemple à Phlionte et à Tégée, à Thespies, ville peuplée d'Ioniens, et le long des côtes d'Étolie. Le but de l'expédition est un pays fabuleux, nommé Æa, que l'on place tantôt ici, tantôt là [6]. Le navire sort de la mer Égée et cherche à pénétrer dans le Pont. Déjà l'empire assyrien avait poussé ses conquêtes jusqu'à l'Euxin et avait provoqué sur le rivage oriental un mouvement international auquel les Phéniciens eux-mêmes avaient pris part. Ceci explique pourquoi c'est le phénicien Phinée [7] qui est le portier de l'Euxin et qui met ses connaissances hydrographiques au

[1]) O. Mueller, *Orchomenos und die Minyer*, p. 298.

[2]) Apollon. Rhod., I, 179.

[3]) Erginos est à la fois un Minyen et un Ionien de Milet (Buttmann, *Mythologus*, II, 208). Amphion, le puissant roi des Minyens, est le fils de Jason (O. Mueller, *Orchomenos*, p. 231). Ἰαωλκός comparé à Ἰάονες (E. Curtius, *Ionier*, p. 51).

[4]) Leucothea à Milet (*Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1841, p. 557).

[5]) Argo πᾶσι μέλουσα (Hom. *Odyss.*, XII, 70).

[6]) Æa, terre merveilleuse et lointaine, dont la situation est indéterminée. (O. Mueller, *Orchomenos*, p. 274. Deimling, *Leleger*, p. 172).

[7]) Fils d'Agénor ou de Phœnix (L. Preller, *Griech. Mythol.*, II², p. 330).

service de l'inexpérience des Hellènes. Ces relations maritimes propagèrent certaines coutumes religieuses, empruntées au culte d'un dieu avide de sang humain qui cependant, comme le Dieu d'Abraham, laisse apaiser sa justice par le sang d'un bélier [1].

La légende faisait partir le navire Argo de différentes rades, d'Iolcos en Thessalie, d'Anthédon et de Siphæ en Béotie [2] : de même, Jason était aussi bien chez lui à Lemnos, à Corinthe, que sur le Pélion ; preuve évidente que ces divers points des côtes ont subi les mêmes influences. Cependant, c'est sur les bords de la mer de Pagase, dans le pays des Minyens, que la légende des Argonautes a acquis tout son développement. Les Minyens sont aussi, pour nous, les premiers qui donnent le branle aux peuples pélasgiques établis de ce côté de la mer, et par là à l'histoire de la Grèce européenne.

Les Minyens se sont répandus sur terre et sur mer. Ils ont envahi les fertiles plaines de la Béotie et fixé leur demeure dans la vallée lacustre de Copaïs, du côté du midi. De nouveaux périls et de nouveaux labeurs les y attendaient. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils avaient mis le pied sur un sol mouvant et perfide ; leurs fertiles campagnes se changèrent à l'improviste en marécages malsains. Les Minyens comprirent que, pour tirer parti de ce terrain, il fallait absolument tenir ouverts les canaux d'écoulement creusés par la nature, mais exposés à des éboulements subits. Sur le parcours du plus considérable de ces conduits souterrains, celui par lequel le Céphise débouche dans la mer, ils ont percé une série de puits verticaux qui pénètrent jusqu'au fond du canal et permettent ainsi de le curer et de le visiter. Outre ces travaux gigantesques exécutés dans le roc, ils ont construit des digues grandioses destinées à contenir l'afflux des eaux de la mer et à les diriger vers les canaux de décharge préalablement élargis : ouvrages admirables au moyen desquels ils ont transformé une contrée, qui est redevenue aujourd'hui un désert fangeux et

[1]) Zeus Laphystios (Preller, *op. cit.*, p. 310 sqq.).
[2]) E. Curtius, *Ionier*, p. 25. La légende des Argonautes localisée à Cyzique (Kirchoff, *Monatsberichte der Berlin. Akadem.*, 1861, p. 578).

empesté[1] en champs fertiles, en une source de prospérité et de puissance.

Après avoir abandonné, à cause de son niveau trop déprimé, le bord méridional du bassin béotien, les Minyens fondèrent une nouvelle ville à l'ouest[2]. A cet endroit vient aboutir une longue crête projetée par le massif du Parnasse, et que le Céphise contourne en décrivant un demi-cercle. Au bas des dernières pentes s'élève aujourd'hui le village de Skripû. Aussitôt qu'on dépasse les chaumières en gravissant les hauteurs, on foule des vestiges d'antiques constructions jusqu'à la cime de la montagne, qui n'est accessible que par un escalier de cent marches taillées dans le roc et forme comme un donjon de forteresse. C'est là la seconde ville bâtie par les Minyens en Béotie et nommée, comme la première, Orchomène. Cette résidence princière, qui domine si fièrement le bassin du lac, est la plus ancienne enceinte fortifiée qu'on puisse signaler dans l'Hellade. Un peu au-dessus des misérables huttes en pisé sort de terre un énorme bloc de marbre, long de plus de vingt pieds, qui couvrait l'entrée d'une construction circulaire. Les anciens appelaient « Trésor de Minyas » cet édifice sous la voûte duquel les rois d'autrefois entassaient, disait-on, le superflu de leur or et de leur argent; et ils jugeaient, d'après cet imposant débris, de la splendeur d'Orchomène, vantée par Homère. Là aussi on adorait, comme puissances fécondantes de la nature, les Charites, les « reines mélodieuses de la brillante Orchomène, les déesses protectrices de l'antique peuple minyen[3]. »

Même en Béotie, les Minyens conservèrent le goût de la navigation; ils avaient des stations de vaisseaux à l'embouchure du Céphise ainsi que sur la côte méridionale ; ils firent partie des plus anciennes confédérations maritimes, et de même qu'ils avaient fait de la Béotie et de la Thessalie un seul et même pays, de même, des familles sorties de leur sein et animées d'un esprit entreprenant se répandirent au loin dans

1) Ὑλικὴ λίμνη (Strabon, p. 407).
2) Sur la situation de la Vieille-Orchomène, v. Ulrichs, *Reisen und Forschungen in Griechenland,* I, p. 218.
3) Pindar., *Olymp.*, XIV, 5.

les pays d'alentour et exercèrent, jusque dans le Péloponnèse, une influence décisive sur le développement des États. En revanche, il s'était formé en Béotie même, dans la partie orientale qui se trouve en dehors du bassin du lac Copaïs, une puissance indépendante d'Orchomène, mais sortie comme elle de germes apportés du littoral asiatique.

§ V

LES CADMÉENS DE THÈBES.

Le détroit de l'Euripe devait avoir pour les peuples navigateurs de l'Orient un attrait tout particulier. Ils trouvaient là un canal profond et tranquille qui leur permettait de traverser pour ainsi dire l'Hellade du sud au nord. A droite, on longeait l'île d'Eubée avec ses montagnes, ses forêts qui fournissaient aux chantiers de construction un approvisionnement inépuisable, ses mines de cuivre et de fer, les premières qui aient été exploitées dans la Grèce occidentale, le berceau d'où l'industrie métallurgique se répandit dans les pays du sud.

Au point le plus resserré du détroit s'élevait Chalcis avec sa source d'Aréthuse, Chalcis, séjour d'Apollon Delphinios et un des plus anciens rendez-vous des marins grecs et phéniciens[1]. A gauche s'étend le rivage de la Béotie qui offrait d'excellents mouillages, comme Hyria et Aulis : il n'y avait pas d'endroits plus favorables pour la pêche du poisson et des coquillages, et pour la récolte des éponges ; aussi la légende de Glaucos, qui a pour théâtre l'Euripe, témoigne-t-elle de l'activité industrieuse des pêcheurs qui vivaient de temps immémorial sur les grèves d'Anthédon[2]. Cependant ces lieux ne comportaient guère d'établissements importants ; il n'y avait ni sol arable ni pâturages.

Ce qui manquait au bord de la mer, les colons le rencontraient à quelques heures de là, lorsqu'après avoir franchi une

1) Stark, *Mytholog. Parallelen*, p. 66.
2) O. Mueller, *Orchomenos und die Minyer*, p. 23.

ligne de dunes stériles, ils promenaient leurs regards sur le bassin de l'Hylica. Ce lac communique par des conduits souterrains avec le lac Copaïs, mais, au lieu d'un bourbier marécageux, on y trouve une eau limpide, un air pur, et des alentours fertiles. Vers le sud notamment, une vaste plaine couverte d'une épaisse couche de terre végétale s'étend jusqu'aux premiers contreforts du Teumessos. Ces hauteurs elles-mêmes ne sont pas rocailleuses et dénudées, mais recouvertes de terre et sillonnées de vallons dans lesquels les sources et les ruisseaux jaillissent à profusion : l'Isménos et Dircé se jettent dans le lac après avoir traversé côte à côte un jardin d'une végétation luxuriante. C'est ici que Cadmos tue le dragon, le génie malveillant qui gardait le pays; après quoi, il fonde sur les hauteurs qu'enserrent les cours d'eau la citadelle de Cadmée.

La citadelle de la Thèbes béotienne est l'endroit où s'est épanouie le plus complètement l'ample moisson de légendes qui reportent la pensée vers l'Orient. Toutes les inventions orientales se rattachent à la personne de Cadmos. On appelait de son nom terre cadmienne l'espèce d'argile dont on se servait pour épurer le minerai de cuivre [1]; l'emploi du métal dans les armures de guerre était de son invention; son nom même signifiait précisément armure [2], et on se figurait ses successeurs, les Cadméones, comme une race de princes bardés d'airain étincelant, et parés de pourpre et d'or. A côté de Cadmos, les Telchines béotiens, les génies enchanteurs des Orientaux, rappellent également l'industrie métallurgique importée de Chalcis à Thèbes. En outre, Cadmos est l'inventeur de l'écriture, comme Palamède à Argos; comme le Danaos argien, il établit un système d'irrigation artificielle; comme les héros lyciens, il est architecte et ingénieur, car le monticule assez bas, que sa situation au milieu d'un pays fertile avait fait choisir pour y asseoir la citadelle de Thèbes, avait besoin, plus que tout autre, de fortifications artificielles : enfin, Cadmos aurait amené avec lui dans le pays les Géphyréens, des constructeurs de digues et d'écluses.

1) Καδμεία, *Cadmia* (Plin., XXXIV, 100).

2) Κάδμος δόρυ, λόφος, ἀσπίς Κρῆτες (Hesych., s. v. Cf. O. Mueller, *Orchomenos*, p. 212).

Il ressort de toutes les traditions qu'il s'est produit dans cette contrée une immigration fort active, un afflux de colons venus à différentes époques et de différents pays. Nous sommes en droit d'admettre un noyau primitif de Sémites purs, originaires de Sidon et de Tyr[1]. On reconnaît la présence de l'élément sidonien au culte de la déesse lunaire Europe[2], et celle de l'élément syrien au culte d'Héraclès, que l'on adorait sous le nom de Melkar ou Makar, nom qui se retrouve dans la dénomination d' « île de Makares », par laquelle on désignait la citadelle thébaine isolée au milieu d'une ceinture de torrents[3].

A la suite des Phéniciens vinrent d'autres colons partis de divers points de l'Orient grec et surtout de la Crète. C'est de là que Rhadamanthys aurait émigré en Béotie; on montrait près d'Haliarte son tombeau ombragé par les rameaux odoriférants du styrax, dont le plant provenait également de Crète[4]. La race des Cadméones, qui avait en son pouvoir la citadelle de la Cadmée, se vit disputer la prééminence par des races plus jeunes. Nous trouvons, à la tête d'une nouvelle dynastie, les deux frères Amphion et Zéthos, les Dioscures béotiens. Ils personnifient un nouveau progrès de la civilisation, une ère nouvelle. Ils sont parents des Pélopides et mêlés à l'histoire de Niobé. Entre les mains d'Amphion, la lyre lydienne enchante les cœurs des mortels; le charme de ses accords remue les pierres, qui viennent se ranger en assises régulières. La civilisation qu'il représente a son berceau sur le littoral de l'Asie-Mineure[5].

Amphion et Zéthos agrandissent la ville. Autour de la Cadmée se déroule une enceinte plus vaste qui protége une population laborieuse groupée au pied de la demeure seigneu-

[1]) Le nom de *Thebe* se trouve aussi, comme nom de ville, en Asie. Thèbes *Hypoplakia* (Hom., *Iliad.*, VI, 397) était de fondation phénicienne.

[2]) Sur Europe, v. de Vogüé (*Journal Asiatique*, 1867, août, p. 149). — *Athêna Telchinia* et *Athêna Lindia* sont identiques à *Astarté*.

[3]) Sur la νῆσος μακάρων, v. la note 1 de la page 64.

[4]) Rapports de Thèbes avec la Crète (Welcker, *Ueber eine kretische Colonie in Theben*, 1824).

[5]) Amphion l'Iaside (Hom., *Odyss.*, XI, 283) introduit l'harmonie lydio-phrygienne (Stark, *Niobe*, p. 375).

riale, et sept portes livrent passage aux routes qui rayonnent du centre dans toutes les directions.

Le nombre sept est ici, comme dans les cordes de la lyre d'Amphion, un nombre sacré. Il répond aux planètes que connaissaient les Babyloniens et qu'ils vénéraient, avec le soleil et la lune, comme les puissances célestes qui président aux destinées humaines. Ce culte babylonien a été importé dans l'Hellade par les Phéniciens, et les traces n'en sont nulle part plus évidentes qu'à Thèbes. Mais nous y trouvons aussi la preuve que ce même culte avait été transmis également par les Phéniciens aux marins grecs; car, la ville basse qui, comme l'indiquent ses portes, était consacrée aux divinités planétaires[1], appartient précisément, d'après les témoignages les plus formels, à une époque plus récente qui ne peut pas avoir été dominée exclusivement par le génie phénicien. Ainsi, les influences orientales ont continué à agir, depuis la fondation de la factorerie sidonienne que nous pouvons considérer comme le noyau de Thèbes, pendant tout le temps qu'a duré l'affluence des colons de la Crète et de l'Asie-Mineure.

Après la famille des jumeaux, les Cadméones remontent sur le trône; nous arrivons au règne de Labdacos et de Laïos. Des princes criminels ruinent le pays, ce que la légende exprime par l'emblème du Sphinx, emprunté également à l'Orient. La Thèbes cadméenne sombre dans le sang et l'horreur, mais, en se dispersant, les familles thébaines, douées de qualités brillantes, vont porter jusque dans les contrées du sud, comme nous le verrons plus tard, de nouveaux ferments de civilisation.

La légende de Thèbes a résumé en traits saillants des vicissitudes historiques qui ont duré plusieurs siècles. C'est le tableau le plus instructif de la période de transition qui s'étend entre l'âge pélasgique et l'histoire grecque, l'exposé le plus clair de la colonisation phénicienne et de ses conséquences. Des époques comme celles qu'inaugure l'arrivée de Cadmos mettent fin aux loisirs innocents de la vie patriarcale : avec les

[2]) J. Brandis, *Die Bedeutung der sieben Thore Thebens* dans l'*Hermes*, II, 259 sqq.

bienfaits d'une civilisation supérieure, les nouveaux venus apportent dans le pays des fléaux inconnus, la ruse et la violence, l'immoralité, des crimes inouïs, la guerre et la misère. La colère divine et la perversité humaine, le péché et la malédiction déchaînent tour à tour leurs orages. C'est là ce qu'ont si souvent chanté les poètes, la fatalité attachée à la race de Cadmos.

§ VI

ÉOLIENS ET ACHÉENS.

Thèbes est le lieu où la civilisation importée de la Phénicie et de l'Orient grec a jeté les plus profondes racines, et celui où elle formait avec l'élément indigène le contraste le plus frappant. C'est pourquoi Cadmos a gardé, plus nettement que les autres héros de même catégorie, un caractère étranger; ses descendants ne rencontrent chez leurs voisins que des sentiments de malveillance et d'hostilité. C'est pour cela encore qu'il n'a point de place dans les généalogies nationales et ne figure pas avec les autres héros dans l'histoire de la Grèce européenne.

Ainsi, de même qu'on entendait par Éoliens les Pélasges indigènes qui, par leur mélange avec des colons d'outre-mer, avaient fait des progrès en agriculture, dans l'art de la navigation et dans leur organisation politique, de même on comprenait sous le nom collectif de fils d'Æolos ou Æolides les héros que l'on considérait comme les dépositaires et les propagateurs de cette civilisation. C'étaient Jason, Athamas, l'ancêtre des Minyens, la famille prophétique des Amythaonides, descendants de Salmonée, enfin les Néléides de Messénie et le héros corinthien Sisyphos, auquel on associe par analogie Ulysse. Nous trouvons des Éoliens en Thessalie ainsi que dans l'archipel de Céphallénie, sur les côtes d'Élide, de Messénie, de Locride et d'Étolie ; ils nous apparaissent généralement comme ado-

rateurs de Poseidon et fusionnés avec une population lélège ou ionienne [1].

Le seul point de rapprochement, la seule conformité de caractère qu'aient entre eux tous ces Éoliens et ces Æolides, c'est de représenter, sous des formes diverses, la transition de l'âge pélasgique à l'ère hellénique, la formation d'États maritimes en Europe, l'accroissement de puissance et de lumières qu'apportèrent avec eux les colons venus de l'Orient grec.

C'est encore un peuple de transition que les Achéens. Ils ont toutefois un air plus historique et des traits plus accentués. On les considère comme une branche des Éoliens, avec lesquels ils se sont de nouveau confondus plus tard, et non pas, par conséquent, comme une race primordiale, un rameau indépendant de la nation grecque ; aussi n'est-il question ni de dialecte achéen ni d'art achéen [2].

Ils ont cela de commun avec les Éoliens que, partout où on les rencontre, on reconnaît dans leurs habitudes la marque bien nette d'une influence venue du côté de la mer. Les Achéens sont eux-mêmes une des tribus grecques le plus anciennement familiarisée avec la mer ; nous les trouvons seulement sur les côtes et même occupant une étendue notable de l'un et de l'autre littoral. On signale une étroite parenté entre eux et les Ioniens. Aussi, Ion et Achæos sont-ils associés à titre de frères et de fils d'Apollon, et c'est en Ionie que les Achéens plaçaient le berceau de leur plus grande famille princière. Les Achéens sont encore rattachés à la Lycie et à la Troade par la tribu des Teucriens ; on voit même des héros achéens, comme Æaque, aider à bâtir les murailles d'Ilion. A Cypre, il y avait des Achéens, de temps immémorial, ainsi qu'en Crète ; on en trouvait de même à l'embouchure du Pénée, autour du Pélion, à Égine et dans l'Attique. Bref, les Achéens se montrent

[1]) Éoliens et Æolides (Deimling, *Leleger*, p. 132, 148, 158). Αἰολεῖς signifiant peuple mêlé (Gerhard, *Poseidon*, p. 192).

[2]) Sur les Achéens considérés comme tenant le milieu entre les Pélasges et les Hellènes, voy. Gerhard, *Volksstamm der Achäer* (*Abh. der Berlin. Akad.*, 1853, p. 419) : Deimling, *Leleger*, p. 123. 212. — D'après de Rougé (*Rev. Archéol.* 1867, 2, p. 44. 96.) et Ebers (*Ægypten*, I, 154 sqq.). les Achéens auraient, sur les monuments égyptiens, des cnémides comme attribut distinctif. C'est là une méprise rectifiée depuis par W. Pleyte (*Z. f. ægypt. Sprach.* 1871, p. 15-16).

disséminés autour de la mer Égée, sur des points si éloignés les uns des autres qu'il est impossible de considérer tout ce qui porte ce nom comme les débris d'un peuple ayant jadis vécu d'une vie commune ; d'autant plus que nulle part on ne les voit formant, à proprement parler, un peuple, la base d'une population. Ils se réduisent à un petit nombre de familles marquantes qui produisent des princes et des héros ; de là l'expression « fils d'Achéen » pour indiquer la noblesse de l'extraction. Si évidente que soit chez les Achéens l'empreinte de la civilisation importée de l'Orient, bien que, dans la légende et pour le culte, ils se distinguent à peine des Grecs d'Asie, cependant ils ont provoqué dans la Grèce européenne un développement plus spontané que ne l'avaient pu faire leurs aînés les Éoliens. Par eux furent fondés les premiers États qui marchèrent de pair avec l'Orient; c'est même à dater de l'apparition des Achéens que l'histoire des Hellènes commence à former une trame continue.

Parmi les nombreuses localités occupées par les Achéens, c'est la fertile vallée creusée entre l'Œta et l'Othrys qui a gardé les traces les plus remarquables de leur séjour. C'est la Phthiotide, où le Sperchios verse ses eaux dans la mer et ouvre au navigateur son riche bassin. Nous y trouvons des forteresses achéennes, entre autres, Larissa « la suspendue », ainsi nommée parce qu'elle semble un nid suspendu au rocher. C'est là qu'ont élu domicile les légendes favorites des Achéens, l'histoire de Pélée vouant des hécatombes de béliers près des sources du Sperchios aux Immortels qui entretiennent avec lui des relations amicales ; celle d'Achille, fils de Pélée et de la déesse marine aux pieds d'argent, qui, élevé sur les montagnes, descend dans la vallée pour périr, moissonné dans la fleur de la jeunesse. Cet aimable et magnanime héros, qui n'hésite pas à préférer une courte et glorieuse carrière à une longue vie de bien-être et d'obscurité, est un monument impérissable de l'esprit chevaleresque, des hautes aspirations et des facultés poétiques des Achéens.

Une autre légende également achéenne est la légende de Pélops, qui est surtout remarquable parce qu'elle nous reporte plus clairement que toute autre légende héroïque vers la Lydie

et l'Ionie. Nous connaissons déjà [1] la maison de Tantale, cette riche et puissante famille qui a fixé son séjour sur le Sipyle et qui tient de si près au culte de la Grande-Mère phrygienne [2]. Des membres de cette famille émigrent et cinglent des ports de l'Ionie vers l'Hellade ; ils y arrivent avec des compagnons entreprenants et des trésors, avec des armes et les séductions d'un luxe magnifique ; ils se font un parti parmi les indigènes qui vivent sans lien politique ; ils les rassemblent autour d'eux et fondent ainsi des principautés héréditaires dans le pays nouvellement découvert dont les habitants, ainsi réunis, entrent du même coup dans les voies d'un développement historique.

Voilà comment des hommes tels que Thucydide se figuraient l'époque inaugurée dans leur pays par l'avènement des Pélopides : — et qu'y a-t-il d'invraisemblable ou d'insoutenable dans ces idées ? Est-ce que tout ce que la tradition nous raconte des princes achéens de la race de Pélops ne nous ramène pas invariablement à la Lydie ? Les hauts tertres tumulaires à la mode lydienne, nous les retrouvons chez les Achéens ; le culte de la Grande-Mère, les Tantalides l'ont apporté en Thessalie et dans le Péloponnèse [3] ; les corporations de flûtistes à la mode lydienne les ont suivis jusqu'à Sparte. Les restes de Pélops reposaient à Pisa auprès du sanctuaire de l'Artémis lydienne ; cette même Artémis, sous le nom d'Iphigénie, est en rapport avec Agamemnon, qui partout fait fonction de prêtre de la déesse [4]. La puissance de cette maison reposait sur son opulence ; or, l'on sait que, pour les Grecs, les mines d'or les moins éloignées comme les plus abondantes étaient le sable du Pactole et les flancs du Tmolos. Ces trésors à la main, les Pélopides éblouirent les indigènes qui cultivaient leurs champs à la sueur de leur front ; or et puissance souveraine sont depuis ce temps, dans l'esprit des

[1]) Voy. ci-dessus, p. 93.
[2]) STARK, *Niobe*, p. 435 sqq.
[3]) PAUSAN., III, 22, 4. Pélops fait une statue d'Aphrodite en bois de myrte (PAUSAN., V, 13, 7).
[4]) Les Pélopides et le culte d'Artémis (*Archæol. Zeitung*, 1853, p. 156. DEIMLING, *Leleger*, p. 169).

Grecs, deux idées inséparables. Les autres mortels, comme le dit Hérodote en parlant des Scythes [1], se brûlent à l'or ; mais, à qui est né prince, il donne puissance et force; il est le symbole et le sceau de sa condition surhumaine.

Puisque nous avons accepté comme un fait l'existence d'un empire archaïque dans la vallée de l'Hermos, nous n'avons aucune raison de douter que l'écroulement de sa puissance n'ait eu pour conséquence des émigrations qui allèrent porter sur le continent européen les germes de cultes divers et de nouvelles créations artistiques.

Mais où s'est opérée l'association de la dynastie étrangère avec les Achéens? La légende laisse cette question sans réponse. Dans le Péloponnèse, la fusion est déjà complète et du reste, sur les côtes de la péninsule, on ne trouve pas de vieille légende qui parle d'un débarquement. Il est donc probable que cette association féconde eut lieu en Thessalie ; qu'à cette occasion une partie du peuple, sous la conduite de ses nouveaux chefs, quitta les cantons trop peuplés de Phthia pour émigrer au sud, où ils fondèrent des villes et des États dont la renommée éclipsa celle des Achéens de Thessalie [2].

Enfin, quelle que soit la route qu'aient suivie les Pélopides et les Achéens pour pénétrer dans le Péloponnèse, ce n'est pas du tout un pays et une population inculte qu'ils y rencontrèrent. On sait que les Grecs regardaient Argos comme le pays sur le rivage duquel se sont établies les plus anciennes relations entre les peuplades de l'Orient et celles de l'Occident. Nous avons vu plus haut [3] par suite de quelles influences les Pélasges du pays étaient devenus des Danaëns. D'après les habitudes de la légende grecque, une semblable substitution de nom chez les peuples marque toujours les époques les plus décisives de leur existence. La plaine d'Argos avait, pour suppléer aux sources absentes, des puits qui descendaient à

[1]) Herod., IV, 5.

[2]) Invasion des Achéens par le nord : Ἀχαιοὶ οἱ Φθιῶται συγκατελθόντες Πέλοπι εἰς τὴν Πελοπόννησον (Strabon, p. 365). Ἀχαιοὶ Φθιῶται τὸ γένος ᾤκησαν ἐν Λακεδαίμονι (Strab., p. 383). Les Achéens Phthiotes aux Thermopyles (Strab., p. 429).

[3]) Voy. ci-dessus, p. 72.

travers le roc jusqu'aux nappes d'eau souterraines ou recueillaient l'eau de pluie pour les mois de sécheresse ; sur le rivage étaient installés des chantiers pour la construction et des abris pour le remisage des navires, et, dans la ville, la place du marché avait été dédiée pour toujours au dieu lycien. Danaos lui-même passait pour être venu directement de Rhodes, c'est-à-dire de l'île qui servait naturellement de station intermédiaire entre la côte méridionale de l'Asie et l'Archipel.

Il n'y a pas de contrée en Grèce qui réunisse sur un espace resserré tant de citadelles imposantes que l'Argolide. C'est d'abord la haute Larissa, que la nature semble avoir prédestinée à être le centre du pays ; puis, enfoncée dans un coin, Mycènes ; dans les montagnes de l'est, Midia ; au bord de la mer, sur un rocher isolé, Tirynthe ; enfin, à une demi-heure de là, Nauplie avec son port. Cette ligne de vieilles forteresses, dont nous admirons aujourd'hui encore les inébranlables assises, témoigne des luttes violentes qui ont agité Argos naissante ; elle prouve que, dans le bassin de l'Inachos, il a dû se former en même temps plusieurs puissances rivales dont chacune comptait sur la force de ses remparts et qui tournaient de préférence leur attention, l'une, vers la mer, l'autre, vers l'intérieur du pays.

Le témoignage de ces monuments est confirmé par les légendes d'après lesquelles il se produisit des démembrements sous les successeurs de Danaos.

Prœtos, le prince exilé, est ramené à Argos par des bandes lyciennes et bâtit sur la côte, avec leur aide, la forteresse de Tirynthe, d'où il domine l'intérieur du pays. Dans l'arrogance de sa femme lycienne, dans l'orgueil de ses filles, qui tournent en dérision les anciens dieux du pays, il y a des traits historiques dont l'enchaînement logique garantit l'antiquité [1].

L'autre branche des Danaïdes est aussi rattachée à la Lycie par des rapports étroits. En effet, le petit-fils d'Acrisios,

[1]) Sur l'ère des Perséides d'Argos, v. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 345. Schiller, *Stæmme und Staaten Griechenlands : Argolis*, 1861.

Persée, ce rejeton longtemps désiré, puis redouté et jeté à la mer, dont l'oracle avait symbolisé l'irrésistible vaillance sous la forme d'un lion ailé [1], et qui, revenant de l'Orient, fonde Mycènes pour en faire la nouvelle capitale de toute l'Argolide, ce Persée lui-même est essentiellement un héros de la lumière qui darde ses traits victorieux sur terre et sur mer, un héros originaire de Lycie et créé d'après le type apollinien ; c'est tout simplement une contre-épreuve de Bellérophon, dont le nom et le culte sont aussi en honneur sur l'un et l'autre littoral. Enfin, Héraclès lui-même se trouve mêlé à la famille des Perséides ; c'est un fils de roi, né dans le château de Tirynthe, et tyrannisé par Eurysthée, aux ordres duquel le soumet un rigoureux droit d'aînesse.

Pendant que la maison des Danaïdes s'affaiblit en se divisant et que le malheur éprouve la branche des Prœtides, des familles étrangères s'emparent du pouvoir à Argos : ce sont des familles éoliennes, dont le berceau se trouve dans la partie accessible de la côte occidentale du Péloponnèse, les Amythaonides, et entre autres Mélampus et Bias [2]. La puissance des Perséides s'écroule ; les fils et petits-fils des nouveaux venus dominent le pays ; ce sont, parmi les descendants de Bias, Adrastos, qui règne à Sicyone, et Hippomédon ; parmi les Mélampodides, Amphiaraos, le héros sacerdotal. Profitant de l'anarchie qui épuise Thèbes, ils se liguent pour anéantir la ville détestée des Cadméones. Pendant deux générations consécutives, il se livre des batailles sanglantes. Ce que n'a pu l'impétuosité héroïque des Sept, leurs fils l'exécutent avec un moindre déploiement de forces. Les Thébains sont battus à Glisas et leur cité détruite [3].

Grâce au morcellement du territoire argien, à l'état d'épuisement auquel de sanglantes rivalités avaient réduit la noblesse, une nouvelle dynastie parvint à s'emparer du pouvoir et appela le pays unifié à des destinées toutes nouvelles.

[1] Persée qualifié d'ὑπόπτερος λέων dans le prologue de la *Danaé* attribuée à Euripide (Cf. NAUCK, *Trag. græc. fragm.*).

[2] Les Amythaonides (STRABON, p. 373. PAUSAN., II, 18, 4. APOLLOD., II, 2, 4. SCHILLER, *op. cit.*, p. 5).

[3] WELCKER, *Der epische Cyclus*, II, 396.

C'était la famille des Tantalides, ayant pour levier le peuple achéen [1].

On a cherché, de différentes manières, en supposant un mariage, une minorité, une délégation de pouvoir, à rattacher les princes achéens à la maison des Perséides; car la légende aime à effacer le souvenir des révolutions violentes et à dérouler paisiblement, à travers les époques les plus diverses, une série de souverains légitimes. Le fait est que l'ancienne dynastie, qui avait des attaches avec la Lycie, fut supplantée par cette famille d'origine lydienne. Le peuple des Danaëns subsiste toujours et garde son nom ; mais les princes achéens s'installent dans les forteresses abandonnées des Perséides, d'abord, paraît-il, à Midia, puis à Mycènes. Ainsi, c'est à l'issue des défilés qui de l'isthme conduisent en Argolide que s'établissent les nouveaux maîtres, et de là ils étendent progressivement leur domination vers le littoral.

La légende poétique, qui n'aime pas les longues énumérations, cite seulement trois princes qui ont régné l'un après l'autre dans ces lieux et se sont transmis le sceptre de Pélops : Atrée [2], Thyeste et Agamemnon. Le siége de leur puissance est à Mycènes [3], mais elle ne reste pas bornée au bassin de l'Inachos. Le second fils d'Atrée, Ménélas, réunit la vallée de l'Eurotas au patrimoine des Pélopides, après en avoir chassé la dynastie lélége des Tyndarides. Dans le gouvernement fraternel des deux Atrides se dessine pour la première fois en traits plus accusés un système régulier de domination qui, s'exerçant sous deux formes, embrasse peu à peu tout le Péloponnèse. Nous y trouvons, soit des domaines dans lesquels ces princes disposent à leur gré des hommes et des choses, et ce sont les plus belles portions de la péninsule, les

[1]) Ceux qui connaissaient le mieux les antiquités péloponnésiennes disaient : Πέλοπα πρῶτον πλήθει χρημάτων, ἃ ἦλθεν ἐκ τῆς Ἀσίας ἔχων ἐς ἀνθρώπους ἀπόρους, δύναμιν περιποιησάμενον τὴν ἐπωνυμίαν τῆς χώρας ἐπηλύτην ὄντα ὅμως σχεῖν (Thucyd., I, 9).

[2]) L'avénement d'Atrée, qui eut lieu βουλομένων τῶν Μυκηναίων, et, par conséquent, n'a nullement le caractère d'une tyrannie, consomme la substitution des Pélopides aux Perséides (τῶν Περσειδῶν οἱ Πελοπίδαι μείζους καταστάντες. Thucyd., *Ibid.*).

[3]) Agamemnon roi de la πολυχρύσοιο Μυκήνης. (Cf. Veckenstedt, *Regia pot.*, p. 40).

bassins de l'Inachos, de l'Eurotas et du Pamisos[1] ; ou bien des principautés autonomes, qui reconnaissent la suzeraineté des Atrides et leur fournissent des soldats. Telle était à son apogée, d'après la légende homérique[2], la puissance élevée par les Achéens de Phthiotide dans la péninsule : aussi, à partir de ce moment, le nom d'Argos, qui était à l'origine un nom commun signifiant plage[3], désigne par excellence la capitale des Achéens, sur l'Inachos ; on l'appelle « Argos achaïque » par opposition à l'« Argos pélasgique » de Thessalie ; et cette dénomination comprend non-seulement la plaine de l'Inachos, mais tout le domaine d'Agamemnon, c'est-à-dire, toute la péninsule qui a gardé à jamais le nom de Pélops, le fondateur de la dynastie achéenne.

La puissance des Achéens dans le Péloponnèse avait ses racines au nord : c'est du continent qu'étaient venus ses fondateurs, et elle était, de par son origine, une puissance continentale. Cependant, il était impossible de dominer une péninsule grecque sans être maître de la mer. Aussi la domination d'Agamemnon ne resta pas limitée à la terre ferme ; elle s'étendit aux îles, et non-seulement aux îlots semés le long des côtes, aux nids de pirates, mais encore aux plus éloignées et aux plus grandes. Argos devint une puissance maritime, comme l'était déjà Troie, et la conquète des îles fut le point de départ d'une puissante réaction de l'Occident sur l'Orient, la première inauguration d'un empire maritime ayant pour base le littoral européen, empire qui ne pouvait se former sans se heurter à bien des rivalités hostiles.

Dans l'Argolide même, il y avait des places côtières où la navigation était la première chose qu'eussent apprise les habitants ; d'abord, Nauplie, le plus ancien entrepôt ouvert à l'embouchure de l'Inachos, dont le héros national, Palamède[4], est représenté, non sans raison, comme un voisin désagréable pour les princes achéens ; puis Prasiæ, le chef-lieu de la Cynurie, pays qui, sans cesse hanté par les matelots, avait fini par

[1]) Agamemnon est aussi bien chez lui à Sparte qu'à Mycènes.
[2]) L'invasion de l'Élide appartient a une légende postérieure.
[3]) Voy. ci-dessus, p. 77.
[4]) Voy. ci-dessus, p. 73.

devenir tout à fait ionien. La ville était située juste au bord de la mer, et sur une saillie de la côte on voyait les statuettes en bronze des Corybantes, hautes d'un pied, placées là pour rappeler que la ville devait son existence et sa religion à des relations maritimes établies de temps immémorial. Enfin, nous citerons Hermione, assise sur une presqu'île formant saillie dans la mer riche en pourpre qui va du golfe d'Argos au golfe Saronique. De ce côté, Épidaure et Égine ne sont pas loin. Il est naturel que ces villes maritimes se soient associées. Pour centre religieux de cette amphictyonie maritime, on choisit l'île de Calaurie, consacrée à Poseidon, un rocher escarpé, situé devant la pointe orientale de l'Argolide, à l'entrée du golfe d'Égine. L'île forme avec la côte voisine une sorte de mer intérieure vaste et abritée, une rade incomparable qui semble faite exprès pour qui veut y rassembler des vaisseaux et de là surveiller la mer. Dans cette baie s'avance, en forme de presqu'île, le rocher de trachyte rouge sur lequel s'élève aujourd'hui la ville moderne de Poros, le point de ralliement de la nouvelle marine grecque. Plus haut, sur les larges croupes calcaires de Calaurie, sont assis les fondements du temple de Poseidon, un des sanctuaires les plus anciens et les plus considérables de la Grèce. Il y avait là jadis un port franc ouvert au commerce maritime et le nom d' « Eirénè [1] » que portait l'île de Calaurie, indique que le temple de Poseidon a joué un rôle prépondérant dans les dispositions prises pour assurer la paix des mers et la sécurité du commerce. La situation partout identique des villes ralliées autour de ce sanctuaire suffirait, à elle seule, pour démontrer qu'elles ont été, à l'origine, des stations de débarquement choisies par des matelots étrangers.

On croyait même pouvoir affirmer, comme le fait le plus reculé de l'histoire grecque, l'existence d'une ligue de sept États, qui aurait compté parmi ses membres, outre Égine, Épidaure, Hermione, Prasiæ, Nauplie et Athènes, jusqu'à l'Orchomène des Minyens ; une ligue, par conséquent, qui

[1] Εἰρήνη (E. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, 579. Cf. Σάλαμα ἡ εἰρήνη. STEPH. BYZ. s. v. Σαλάμιοι, et MOVERS, *Colonica*, p. 239).

remonterait à la période anté-dorienne et aurait eu pour but d'opposer une barrière aux envahissements des Pélopides. Seulement, dans la forme sous laquelle nous la connaissons, cette fédération de Calaurie n'est qu'une construction postérieure assise sur quelque fondation archaïque [1]. La légende achéenne ne parle pas non plus d'obstacles opposés à la domination de ses princes par la résistance des villes maritimes; elle représente Agamemnon comme le maître de la mer, comme le plus puissant prince de son temps, comme un roi militaire auquel se soumettent toutes les tribus grecques, depuis la Thessalie jusqu'au cap Malée, comme le chef de la première expédition maritime qui ait été dirigée des côtes d'Europe contre l'Asie, pour venger sur Pâris et les Troyens le droit de l'hospitalité indignement violé; elle le fait revenir au bout de dix ans à Argos glorieux et triomphant. Elle a aussi fait entrer la chute de cette souveraineté puissante dans le cycle des événements groupés autour de Troie, en attribuant à la longue absence du roi le désordre introduit dans la famille royale, le délabrement du pays et finalement la dislocation de l'empire des Pélopides.

La légende a le droit d'accorder à ses héros une fin poétique et glorieuse. Mais il faut chercher les véritables causes de cette catastrophe en dehors de la maison des Pélopides, dans un bouleversement complet de l'équilibre international, dans des mouvements et des migrations qui ont leur point de départ au fond de la Thessalie. Si l'on fait abstraction de ces événements, on ne saurait comprendre, ni la chute des princes achéens, ni la naissance de l'épopée homérique qui apporte jusqu'à nous l'écho de leur renommée.

Quoiqu'il n'ait guère été possible jusqu'ici de dérouler une histoire suivie du peuple grec, nous disposons cependant d'un ensemble de faits parfaitement établis. Ils reposent soit sur l'accord unanime de toutes les traditions, comme l'hégémonie

[1]) L'histoire n'est pas encore parvenue à débrouiller les conditions historiques dans lesquelles s'est formée l'amphictyonie maritime de Calaurie. (Cf. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 449. Gerhard, *Poseidon*, dans les *Abhandl. der Berlin. Akad.*, 1850, p. 9. Schiller, *Argolis*, p. 26, et l'article plus récent de E. Curtius, *Der Seebund von Kalauria* ap. *Hermes*, X, p. 385).

maritime de Minos, soit sur des monuments non équivoques. Car, aussi vrai que nous pouvons toucher du doigt aujourd'hui encore les citadelles d'Ilion, de Thèbes et d'Orchomène, de Tirynthe et de Mycènes, il est certain qu'il a existé des princes dardaniens, minyens, cadméens et argiens; et en ce sens, Agamemnon et Priam, dont les noms ont perpétué le souvenir des antiques principautés, sont des personnages historiques.

Ces principautés appartiennent toutes à un monde d'aspect à peu près uniforme; elles doivent toutes leur origine à la prépondérance des tribus grecques de l'Asie, au contact de l'élément asiatique avec le littoral européen : toutes, elles appartiennent à l'époque de transition, intermédiaire entre le monde pélasgique et le monde hellénique qui va naître de l'ébranlement causé par des migrations continentales.

CHAPITRE IV

LES MIGRATIONS DES TRIBUS GRECQUES

§ I. — Migrations des tribus du nord. — Avénement des tribus de la Grèce septentrionale. — L'Hellade en Épire. — Migrations parties de l'Épire. — Invasion des Thessaliens. — Migration des Béotiens. — Berceau des Doriens. — Migrations des Doriens. — Les premières amphictyonies. — L'amphictyonie pythique et ses trois groupes. — Groupe thessalien, groupe œtéen, groupe parnassique. — Institutions religieuses et sociales de l'amphictyonie. — L'Hellade et les Hellènes.

§ II. — Les Doriens dans le Péloponnèse. — Migrations ultérieures des Doriens. — Invasion du Péloponnèse par les Doriens. — Migrations des Achéens et des Doriens.

§ III. — Émigration des Grecs d'Europe en Asie-Mineure. — Émigration par mer. — L'émigration ionienne. — Essaims de colons éoliens et doriens. — Émigration éolo-achéenne. — Colonies ioniennes et doriennes. — Fondation des villes de l'Ionie. — Conquête de l'Éolide. — La légende de la guerre de Troie. — Rôle de Smyrne. — Naissance de l'épopée.

§ IV. — Le monde homérique. — L'âge homérique. — Les classes dans la société homérique. — Les monuments de l'âge homérique. — Les monuments des Pélopides. — Origine des Pélopides. — La royauté dans la société homérique. — Unité morale et religieuse du monde homérique. — Décadence et transformation de la société. — Influence de l'esprit nouveau sur la tradition héroïque.

§ V. Chronologie fondée sur les poèmes homériques. — L'ère de la guerre de Troie. — Travail des logographes et des érudits.

§ I

MIGRATIONS DES TRIBUS DU NORD.

Les événements les plus anciens de l'histoire grecque appartiennent à un monde qui groupe en un vaste ensemble les côtes de l'Archipel. L'ordre de choses qui commence maintenant a son berceau dans le nord de la Grèce continentale ; c'est une réaction du dedans contre le dehors, de la montagne contre

le littoral, de l'Occident contre l'Orient. Des peuplades inconnues, perdues dans leurs montagnes, se remuent; l'une pousse l'autre en avant; le mouvement se communique successivement à toute une série de peuples; les anciens États s'écroulent, leurs capitales se changent en solitudes; le pays est partagé à nouveau, et enfin, après une longue période de fermentation et d'anarchie, le calme renaît et la Grèce apparaît couverte de nouveaux peuples, de nouveaux États et de villes nouvelles.

Parmi les tribus grecques qui ont pénétré par voie de terre dans la péninsule européenne, une partie considérable, marchant sur les traces des Italiotes, se dirigea vers l'ouest, en traversant la Péonie et la Macédoine, et se répandit ainsi, par l'Illyrie, sur le versant occidental de la Grèce du nord, pays montagneux qui, vu la conformation de ses chaînes et de ses vallées, est plus abordable par le nord que le bassin fermé de la Thessalie. Les fleuves nombreux et rapprochés qui coulent, au fond de longs ravins, vers la mer Ionienne, facilitaient l'accès des pays du midi; l'abondance des pâturages y attirait les envahisseurs; et c'est ainsi que vinrent s'entasser dans les fertiles vallées de l'Épire une foule compacte de peuplades qui y ont fait leur apprentissage de la civilisation.

On comptait en Épire trois tribus principales, parmi lesquelles celle des Chaoniens passait pour la plus ancienne. Ils occupaient le pays compris entre le promontoire acrocéraunien au nord et la côte qui fait face à l'île de Corcyre (Corfou). Au-dessous venaient les Thesprotes, et, dans les régions de l'intérieur, du côté du Pinde, les Molosses. Cette division en trois branches est moins ancienne que le nom de *Grecs* (*Graikoi*, *Graeci*), regardé par les Hellènes comme le nom primitif de leurs ancêtres, et appliqué par les Italiotes à toute la race avec laquelle ils avaient jadis cohabité dans ces mêmes contrées [1]. C'est le premier nom collectif des tribus helléniques en Europe. Plus tard, ces populations épirotes, restées fort en arrière des progrès accomplis par les États du sud et modifiées par le

[1]) Niese (ap. *Hermes*, XII, 409 sqq.) regarde Γραικοὶ comme un nom ethnologique traduit du latin. Γραῖοι ou Γρᾷοι était la forme la plus simple : Γραικοὶ la forme dérivée. C'est par hasard que la dernière s'est seule conservée.

mélange d'une foule d'éléments étrangers, étaient regardées comme barbares; mais, à ne considérer que leur origine, elles étaient d'aussi bonne souche que les autres familles grecques; que dis-je! ce sont elles qui ont desservi les premiers sanctuaires du peuple grec et qui leur ont donné un caractère national.

Loin de la côte, au milieu de montagnes qui réunissent sur un étroit espace les sources du Thyamis, de l'Aoos, de l'Arachthos et de l'Acheloos, s'étend, au pied de l'imposant Tomaros, le lac de Joannina. A quelque distance de là, dans une vallée latérale abondamment arrosée, était située Dodone [1], la demeure de prédilection du Zeus pélasgique, du dieu invisible qui manifestait sa présence par le frémissement des chênes et dont l'autel était environné d'un vaste cercle de trépieds, pour indiquer que, le premier, il avait rassemblé autour de lui les foyers des maisons et des communes et en avait fait une fédération. Cette Dodone était le chef-lieu des Grækes; elle était le centre religieux de toute la contrée avant que les Italiotes ne poursuivissent leur marche vers l'occident et, en même temps, le lieu où l'on rencontre pour la première fois le nom qui devint plus tard le nom national des Grecs; en effet, les élus du peuple, chargés de veiller au culte de Zeus, s'appelaient *Selles* ou *Helles*, et le pays environnant prit d'eux le nom d'*Hellopie* ou *Hellade* [2].

Si loin que la tranquille vallée de Dodone semble être du mouvement des peuples navigateurs, eux aussi ont appris de bonne heure le chemin de l'Épire. Le détroit de Corcyre dut être de ce côté le centre de leur action et de leur influence. Au-

[1]) Dodone a été retrouvée, à 18 kilomètres sud-ouest de Joannina, dans la vallée de Tcharacovitza, par C. Carapanos. Il y avait là des ruines considérables qu'on attribuait précédemment à Passaron (C. CARAPANOS, *Dodone et ses ruines*, ap. *Revue Archéologique*, juin 1877. Cf. *Sitzungsber. der K. Bayer. Akad. d. Wiss.*, 1877, p. 163 sqq. *Dodone et ses ruines*, Paris, 1878).

[2]) Σελλοὶ, Ἑλλοὶ (= *Salii ?* G. CURTIUS, *Grundz. der gr. Etymol.*, 4e ed., p. 537). — χαμαιεῦναι (OVERBECK, *Zeus-Relig.*, p. 35) — ἀνιπτόποδες χαμαιεῦναι (HOM., *Iliad.*, XVI, 235). Δωδώνη (STEPH. BYZ., s. v.). Ἑλλὰς ἀρχαία περὶ Δωδώνην καὶ τὸν Ἀχελῷον· ᾤκουν γὰρ οἱ Σελλοὶ ἐνταῦθα καὶ οἱ καλούμενοι τότε μὲν Γραικοί, νῦν δ' Ἕλληνες (ARISTOT., *Meteor.*, I, 14). L'assertion d'Aristote est appuyée par la tradition qui attribue la fondation de Dodone à Deucalion et à Pyrrha (PLUTARCH., *Pyrrhus*, 1).

dessus de ce canal se trouvait l'antique Phœnike[1], située dans le pays des Chaoniens ; plus bas, entre les Chaoniens et les Thesprotes, s'élevait, à l'embouchure du Thyamis, une Ilion[2] dont les fondateurs avaient donné aux ruisseaux voisins les noms de Simoïs et de Xanthe. De la côte les colons étrangers pénétrèrent dans l'intérieur. A Dodone même, le Zeus pélasgique ne resta pas seul ; on lui associa, sous le nom de Dioné, la déesse de la fécondité naturelle, importée de l'extrême Orient. Là aussi, elle avait pour emblème la colombe, qui fit donner à ses prêtresses le nom de Péléiades[3].

Des régions populeuses de l'Épire sortirent, à diverses époques, quelques tribus douées d'une énergie exceptionnelle qui, franchissant la chaîne du Pinde, s'écoulèrent dans les contrées de l'est. Elles conservèrent fidèlement les souvenirs de la patrie où avait commencé leur vie historique et répandirent ainsi le prestige des cultes épirotes bien au-delà des limites du pays. C'est ainsi que l'Achéloos revêtit un caractère national ; il devint pour les Grecs le fleuve des fleuves, la source primordiale et sacrée de toutes les eaux douces, prise à témoin dans les serments les plus solennels. Son culte tenait de près à celui du Zeus de Dodone qui, partout où il avait des adorateurs, exigeait aussi des sacrifices pour l'Achéloos.

Les premières migrations qui ont mis les forêts de l'Épire en communication avec les pays de l'est et transplanté les rites de Dodone sur les bords du Sperchios, où Achille invoque le dieu épirote comme l'ancêtre divin de sa race, se sont effacées de la tradition[4]. Mais elle a conservé le souvenir d'un mouvement postérieur qui s'est opéré d'Épire en Thessalie[5]. Il s'agit d'un peuple qui, après avoir fait paître ses coursiers dans le bassin

1) Φοινίκη (STRABON, p. 324. *Archæol. Zeitung*, 1855, p. 37).

2) Τροία πόλις ἐν Κεστρίᾳ τῆς Χαονίας (STEPH. BYZ., s. v.).

3) Sur Dioné et les Péléiades, v. WELCKER, *Griech. Götterlehre*, I, 352 sqq.

4) L'existence de deux Dodone, l'une en Épire, l'autre en Thessalie, est admise par WELCKER, *Griech. Götterlehre*, I, p. 199. BURSIAN, *Geogr. Griechenlands*, I, 23. OVERBECK, *Zeus-Religion*, p. 31,) dans les *Abh. der philol. hist. Cl. der K. Sächs. Ges. d. Wiss.*). L'opinion contraire est soutenue par UNGER (*Philologus*, XX, 377).

5) Émigration des Thessaliens hors de la Thesprotie (HEROD., VII, 176).

supérieur de l'Arachthos et de l'Achéloos, sortit un jour de son repos et s'élança vers l'est, à l'endroit où le Pinde forme l'arête centrale du pays et le partage en deux versants. Du haut des cols, l'œil embrasse les vastes campagnes arrosées par le Pénée, où le bien-être des habitants et les avantages de leur situation tentaient l'avidité conquérante de l'étranger. La route la plus commode passe par le col de Gomphi. En franchissant la chaîne, la tribu épirote entra sur la scène de l'histoire grecque et donna la première impulsion à une série de déplacements qui peu à peu ébranlèrent l'Hellade toute entière : c'était la tribu des Thessaliens.

Les Thessaliens n'étaient pas un peuple de souche étrangère. Cependant, quoique rapprochés des riverains du Pénée par la communauté de langue et de religion, ils montrèrent vis-à-vis d'eux une hostilité brutale. C'était un peuple d'une énergie sauvage, passionné et violent : habitué aux émotions de la chasse et de la guerre, il méprisait les travaux monotones de l'agriculture : aussi garda-t-il toujours dans le caractère quelque chose de désordonné et d'indisciplinable. Saisir d'un bras vigoureux un taureau sauvage était chez lui le divertissement le plus goûté des hommes, et leur humeur batailleuse les poussait à chercher, en pays ami ou ennemi, des aventures et du butin. Ils trouvèrent installé dans le pays un peuple éolien qui, depuis longtemps, avait reçu de la côte les germes d'une civilisation supérieure et les développait pacifiquement dans son sein. La ville principale de ces Grecs était Arné, bâtie dans une plaine basse et fertile, au pied des montagnes qui bornent la Thessalie au sud et envoient au Pénée de nombreux affluents [1]. On a retrouvé près du village de Mataranga des vestiges de cette antique capitale. Poseidon et l'Athèna d'Itone y avaient des autels ; la tribu éolienne qui avait adopté ce culte reconnaissait pour ancêtre Bœotos, fils d'Arné, et s'appelait le peuple des Arnéens ou Béotiens.

L'irruption des cavaliers thessaliens eut pour les Béotiens une double conséquence. La plus grande partie d'entre eux, accoutumés à une vie sédentaire, attachés à leur belle patrie

[1] Arné-Kierion (Bursian, *Geogr. Griech.*, I, 73).

par les liens de l'habitude, se courbèrent devant la force et se soumirent aux nouveaux maîtres qui, en leur qualité de chefs des bandes victorieuses, se partagèrent le pays. Un groupe d'habitants fut dévolu à chaque maison de la noblesse thessalienne; ils devinrent les soutiens de cette puissance nobiliaire qui s'implanta fortement dans le pays conquis; il leur fallut payer le revenu de leurs champs et de leurs pâturages, dont ils n'étaient plus que les tenanciers[1], et conserver par leur travail le riche patrimoine des maisons seigneuriales. En guerre, ils accompagnaient les chevaliers leurs maîtres comme servants d'armes; dans la vie publique, ils étaient privés de tous droits et, dans les villes, ils ne devaient pas mettre le pied sur la place « libre[2] », où se rassemblaient les nobles thessaliens. C'est ainsi qu'après la destruction de l'ancien ordre de choses furent réglées, une fois pour toutes, les conditions sociales en Thessalie. Les germes d'une bourgeoisie libre furent anéantis: il n'y eut plus à côté d'une chevalerie noble qu'une population asservie qui, indignée de son abaissement, tenta plusieurs fois de se soulever sans parvenir à reprendre le cours violemment interrompu de son développement. Le peuple proprement dit n'eut plus d'histoire à partir du jour où l'Éolide devint la Thessalie.

Cependant, tandis que la masse du peuple béotien pliait sous la domination de l'étranger, une partie s'expatria sous la conduite de ses rois et de ses prêtres. Quittant la belle Arné qui « comme une veuve, pleurait le Béotien, son époux[3] », ils franchirent les montagnes du sud avec leurs troupeaux et ce qu'ils pouvaient emporter de leurs trésors, poussant devant eux jusqu'à ce qu'ils rencontrassent, dans le bassin du Copaïs, un terrain humide comme celui de leur patrie, couvert de riches cités et de fertiles campagnes[4]. Le pays avait encore un double centre, Orchomène et la ville des Cadméens. Les Arnéens s'installèrent entre les deux, sur le bord méridional

[1] Ce sont là les Pénestes, Πενέσται (ATHEN., *Deipn.*, VI, p. 264. ARISTOT., *Pol.*, p. 44, 27, ed. Bekker, 1855).

[2] Ἀγορὰ ἐλευθέρα (ARIST., *Polit.*, p. 115, 6).

[3] Ἄρνη χηρεύουσα μένει Βοιώτιον ἄνδρα (STEPH. BYZ., s. v.).

[4] THUCYD., I, 12. DIOD., IV, 77. STRAB., p. 401. Sur le pays, voy. ci-dessus, p. 101.

du lac; là s'éleva une nouvelle Arné, ruinée plus tard par des inondations qui laissèrent subsister sur ses débris le sanctuaire d'Athèna itonienne [1]. Le premier rendez-vous des émigrés éoliens se trouvait sur les bords d'un petit ruisseau qu'en souvenir de leur patrie ils appelèrent Coralios [2]. Ils créèrent ainsi dans ce pays une nouvelle Béotie, qui gagna lentement du terrain. Chéronée, enfoncée dans une échancrure à l'extrémité occidentale du bassin de Copaïs, est citée comme la première ville où les Béotiens aient établi leur domination d'une manière définitive [3]. Là s'est conservé, durant de longs siècles, le souvenir de leur roi victorieux Opheltas et du prophète Péripoltas qui, habile à interpréter la volonté des dieux, avait heureusement conduit son peuple dans son nouveau séjour [4].

Les vieilles cités du pays n'avaient plus assez de force pour résister à l'invasion. La haute citadelle d'Orchomène fut prise et son territoire conquis. Les Cadméones eux-mêmes, épuisés par la guerre des Épigones [5], durent céder comme les Minyens. Le dernier rejeton des Labdacides se réfugie chez des peuplades du nord; les Ægides émigrent avec leur Apollon Carneios dans le Péloponnèse, les Géphyréens en Attique. Les Arnéens achèvent peu à peu de soumettre le pays qui, pour la première fois, forma une unité politique étendue jusqu'à ses limites naturelles. Jusque-là, en effet, le sud de la Béotie, vu les affinités de sa population, faisait corps avec l'Attique. D'un côté comme de l'autre, il y avait une Athènes et une Éleusis, et les rois des temps primitifs, Cécrops aussi bien qu'Ogygès, étaient communs aux deux pays [6]. Alors, pour la première fois, la chaîne du Cithéron et du Parnès leur servit de frontière. Cette région, il faut le dire, est celle qui se soumit le plus tard et le moins complétement aux Éoliens : ils y rencontrèrent une résistance opiniâtre, et quoique Platée et Thespies

[1]) O. MUELLER, *Orchomenos*, p. 384.
[2]) STRABON, p. 411.
[3]) STEPH. BYZ., s. v. Χαιρώνεια.
[4]) PLUTARCH., *Cimon*, 1. O. MUELLER, *Orchomenos*, p. 386. Cf. GISEKE, *Thrak.-pelasg. Stæmme der Balkanhalbinsel*, p. 75.
[5]) Voy. ci-dessus, p. 113.
[6]) MUELLER, *Orchomenos*, p. 122.

ne soient point retranchées derrière des limites naturelles, elles ne se sont jamais absorbées dans la nouvelle unité territoriale[1]. Mais si les Béotiens n'ont pas réussi à unifier complètement le pays, ils n'en ont pas moins aboli pour toujours la domination bicéphale qui le divisait et fondé une constitution collective qui, de Thèbes, étendit son étreinte, avec des vicissitudes diverses, sur les localités circonvoisines. L'Athèna d'Itone devint le centre des fêtes nationales : il y a désormais une Béotie et une histoire béotienne.

L'émigration des Béotiens éoliens fut loin de mettre fin au mouvement de peuples occasionné par l'irruption des Thessaliens. Le même choc avait aussi arraché à leur repos d'autres tribus fixées sur le sol populeux de la Thessalie : c'étaient des tribus belliqueuses qui erraient çà et là pour se soustraire à la servitude et qui, retranchées dans les montagnes, défendirent opiniâtrément leur indépendance ; ainsi luttèrent les Magnètes sur le Pélion et les Perrhèbes.

Parmi ces tribus thessaliennes que nous voyons se fixer tantôt ici tantôt là, tantôt maintenir leur indépendance, tantôt s'absorber dans une agglomération plus considérable, nous rencontrons aussi les Doriens. Ils doivent avoir élu domicile d'abord en Phthiotide, puis sur les contreforts de l'Olympe, dans l'Hestiéotide, et enfin près du Pinde[2].

C'est à la seconde de ces étapes qu'a commencé pour eux la vie historique : c'est là que, par la vallée de Tempé, le ferment civilisateur apporté par la mer est arrivé jusqu'à eux, là qu'ils ont reçu et épuré le culte d'Apollon, là que, sous le sceptre de leur premier roi Ægimios, ils ont jeté les bases de leur organisation politique. C'est là que, dans un moment difficile, ils auraient appelé Héraclès à leur secours et lui auraient cédé, pour lui et ses descendants, un tiers de leur

[1]) Indépendance de Platée (Thucyd., III, 61) : de Thespies (Paus., IX, 26, 6. Diod., IV, 29).

[2]) Δωρικὸν γένος πολυπλάνητον κάρτα (Herod., I, 56). Les Doriens sont des μετανάσται par opposition avec les Athéniens autochthones (Herod., VII, 161). Ἐπὶ μὲν Δευκαλίωνος βασιλέος οἴκεε γῆν τὴν Φθιῶτιν, ἐπὶ δὲ Δώρου τοῦ Ἕλληνος τὴν ὑπὸ Ὄσσαν τε καὶ τὸν Ὄλυμπον χώρην, καλεομένην δὲ Ἱστιαιῶτιν· ἐκ δὲ τῆς Ἱστιαιώτιδος ὡς ἐξανέστη ὑπὸ Καδμείων, οἴκεε ἐν Πίνδῳ, Μακεδνὸν καλεόμενον (Herod., I, 56. Cf. VIII, 43).

territoire [1]. Ainsi, une famille, qui faisait remonter son origine à Héraclès, s'est associée dans ces régions avec les Doriens et a pris en main la souveraineté.

Héraclides et Doriens sont restés depuis lors unis pour toujours, sans que leur hétérogénéité originelle ait jamais été oubliée. Au pied de l'Olympe, nous trouvons déjà chez les Doriens la division ternaire qui leur est propre [2]; car, sur le versant occidental de la montagne, là où le col de Petra ouvre au-dessus des sources du Titarésios le chemin de la Macédoine, se trouvait un groupe de trois villes, une Tripolis, qui passa plus tard aux mains des Perrhèbes mais peut être considérée comme de fondation dorienne [3]. Une de ces villes était Pythion, sanctuaire d'Apollon, qui gardait la frontière et en même temps faisait aux habitants d'alentour un devoir de la protéger [4]. Ce pays est la véritable patrie de la race dorienne; c'est là qu'elle s'est fait des habitudes politiques et des mœurs originales, et, aussi longtemps que dura son histoire, elle mit sa gloire à rester fidèle aux institutions d'Ægimios.

Par la suite, les Doriens, chassés de l'Olympe et de la côte, furent acculés au Pinde. Ils perdirent leur pays, ils se perdirent eux-mêmes au milieu des montagnards qui habitaient les deux versants du Pinde et du Lacmon; ils devinrent des Macédoniens, selon l'expression d'Hérodote.

Mais ils se rassemblent derechef, et, semblable aux fleuves du pays qui se perdent dans le sol pour renaître plus impétueux et continuer leur cours, la race dorienne sort des rangs obscurs des populations montagnardes; elle se fraye un chemin vers le sud; elle se jette sur les Dryopes cantonnés dans la chaîne de l'Œta et s'entasse enfin dans le recoin fertile que laissent entre eux le Parnasse et l'Œta [5]. Cette contrée, au milieu de laquelle

[1]) οἱ Δωριεῖς (τὴν Ἑστιαιῶτιν οἰκοῦντες) κατέφυγον ἐπὶ τὸν Ἡρακλέα, καὶ σύμμαχον αὐτὸν ἐκάλεσαν ἐπὶ τρίτῳ μέρει τῆς Δωρίδος χώρας καὶ τῆς βασιλείας (Diod., IV, 37. O. Mueller, *Die Dorier*, I, 47 sqq.).

[2]) Δωριεῖς τριχάϊκες (Boeckh, Expl. Pind. *Olymp.*, VII, 76).

[3]) Les Doriens dans la Perrhébie (Schol. Aristoph., p. 562, éd. Dübner. Liv. XLII, 53. 55. O. Mueller, *Dorier*, I, 27).

[4]) Le Pythion près de Selos, à l'église des Apôtres (Heuzey, *le Mont Olympe*, 1860, p. 58. *Gœtt. Gelehrt. Anzeigen*, 1860, p. 1382. Bursian, *Geogr. Griech.*, I, 51).

[5]) Ἐντεῦθεν (ἐκ Πίνδου) αὖτις ἐς τὴν Δρυοπίδα μετέβη (Herod., I, 56).

le Pindos et d'autres ruisseaux se réunissent pour former un fleuve qui coule sous le nom de Céphise vers la Béotie, resta toujours au pouvoir des Doriens. C'est là la plus ancienne Doride que nous connaissions sous ce nom. Là, le système fédératif des Doriens s'est maintenu dans les quatre localités, à Bœon, Erineos, Pindos et Cytinion, jusque dans les derniers temps de l'histoire grecque[1].

Ainsi, des plateaux de la Macédoine les Doriens étaient transplantés au centre de la Grèce moyenne; ils étaient fixés au pied du Parnasse, entre le golfe Maliaque et celui de Crisa, qui font de la Grèce moyenne une presqu'île, en contact de tous côtés avec les populations les plus diverses. Évidemment, ces peuples ne pouvaient vivre resserrés sur un étroit espace sans éprouver le besoin de fixer leurs droits réciproques; et les Doriens, initiés sur les côtes de Thessalie et formés par eux-mêmes à des mœurs policées, étaient, en raison même de leurs nombreuses pérégrinations, particulièrement aptes à établir entre les diverses populations du continent des relations mutuelles.

Or, pour ces relations internationales, il n'y avait dans l'ancienne Grèce qu'une seule forme, celle d'un culte commun qui rassemblait à une époque fixe un certain nombre de peuplades limitrophes autour d'un sanctuaire universellement reconnu, et imposait à tous les assistants l'observation de certains principes.

Ces réunions solennelles ou « amphictyonies » sont aussi anciennes que l'histoire grecque, ou, pour mieux dire, ce sont les premières formes que revêt l'histoire générale du peuple grec. En effet, jusqu'à la fondation des premières amphictyonies, il n'y avait que des tribus isolées dont chacune vivait pour elle-même, ayant ses mœurs à part, ses autels particuliers sur lesquels nul étranger ne pouvait sacrifier. Le Zeus pélasgique n'établissait qu'une communauté patriarcale entre les membres d'une même tribu. Pour servir de lien à de plus

[1] Tétrapole dorienne aux alentours du Parnasse (Strabon, IX, 427). — Κοινὸν τῶν Δωριέων subsistant encore en Doride, au second siècle de l'ère chrétienne (*Archæol. Zeitung*, 1855, p. 37. Wescher et Foucart, *Inscr. de Delphes*, n° 365).

vastes associations, il fallait des cultes qui fussent le produit d'une civilisation avancée et qui eussent été apportés par les tribus les plus cultivées à celles qui l'étaient moins. Aussi est-ce sur le littoral que nous trouvons les plus anciens sanctuaires amphictyoniques.

L'Artémis asiatique est le trait-d'union des plus anciennes villes de l'Eubée, Chalcis et Érétrie ; le Poseidon cario-ionien sert de centre fédéral à Ténos, à Samicon en Messénie, à Calaurie ; Déméter joue le même rôle chez les tribus achéennes du golfe Maliaque. Mais la religion apollinienne, par l'élévation de ses idées morales et la supériorité intellectuelle de ses sectateurs, était plus propre que toute autre à grouper autour d'elle et à unifier les divers cantons d'un pays.

Dans la Thessalie même, le culte d'Apollon avait pénétré par la côte bien avant l'invasion thessalienne. Les Magnètes lui offraient des sacrifices sur les hauteurs du Pélion ; l'Apollon de Pagase devint pour les Achéens un dieu de famille ; les Doriens avaient reçu ce même culte à l'embouchure du Pénée, et élevé un Pythion sur les flancs de l'Olympe. Les Thessaliens eux-mêmes, tout grossiers qu'ils étaient, ne purent refuser leur hommage au dieu de Tempé, qu'ils appelaient Aploun.

C'est dans le bassin du Pénée, où s'entassaient des races si diverses, qu'Apollon manifesta tout d'abord sa puissance agglutinative et organisatrice, comme l'attestent les antiques fêtes de Tempé. C'est là que les plus nobles tribus helléniques se sont nourries de cette religion avec une ardeur proportionnelle à leur énergie et à leurs facultés, surtout les Doriens, qui s'y adonnèrent avec tout l'entraînement de leur nature éminemment accessible au sentiment religieux, si bien qu'ils firent de leur ancêtre Doros un fils d'Apollon et crurent que leur rôle historique devait être de propager le culte du dieu. Jusque là, cette propagande avait été presque exclusivement laissée aux tribus maritimes. Il s'agissait maintenant de lui ouvrir les voies à l'intérieur et de relier ainsi l'un à l'autre les foyers religieux épars sur les côtes.

Sur le rivage méridional de la Grèce moyenne, le siège le plus important du culte d'Apollon était Crisa. D'après la légende locale, c'étaient des Crétois qui avaient élevé le premier autel

sur la grève et avaient ensuite fondé, au pied des escarpements du Parnasse, le temple et l'oracle de Pytho. Ces fondations pieuses devinrent le centre d'un État sacerdotal qui, sur une terre étrangère, se gouvernait d'après ses propres lois et était régi par des familles descendues des colons crétois ; État en butte d'ailleurs à bien des inimitiés, et sans relations avec les pays du nord jusqu'au jour où les Doriens vinrent s'établir sur l'autre versant du Parnasse.

Chaque pas en avant fait par cette tribu était un progrès pour le culte d'Apollon. Vainqueurs des Dryopes, peuplade sauvage qui occupait le versant nord de la montagne, ils en firent des esclaves d'Apollon, c'est-à-dire les tributaires de son temple. Par eux fut apportée de Thessalie l'idée d'une ligue protectrice du temple, d'une confrérie des tribus apolliniennes ; par eux fut établi un lien entre Delphes et Tempé.

Les Doriens avaient, à un plus haut degré que les autres races helléniques, une tendance innée à fonder, à conserver et à propager des institutions régulières. Aussi n'y a-t-il pas le moindre doute que l'importation du système fédératif de la Thessalie dans la Grèce moyenne, et ce qui en fut le résultat, la vaste association établie entre toutes les tribus de même famille depuis l'Olympe jusqu'au golfe de Corinthe, ne soit l'œuvre de la tribu dorienne. C'est son premier exploit, et comme Delphes dut à cette innovation son caractère national, les Doriens ont eu le droit de se considérer comme les nouveaux fondateurs de Delphes et de s'attribuer pour toujours un droit spécial de protection sur l'État sacerdotal.

Alors, pour mettre en communication les temples d'Apollon et favoriser le mouvement religieux, on ouvrit, à travers la Doride et la Thessalie, une voie sacrée de Delphes à l'Olympe, et les processions, qui chaque année parcouraient cette route pour cueillir sur les bords du Pénée le laurier sacré [1], ravivaient le souvenir des bienfaits apportés au pays par l'ouverture de cette grande artère. Le souvenir des sanctuaires thessaliens, l'imitation de leurs rites se reconnaissait à une foule d'usages : dans les vieilles légendes, Tempé est considérée comme la patrie du dieu de Delphes.

[1]) Ælian., *Var. Hist.*, III, 1.

Même les institutions politiques de l'amphictyonie ne sont pas sorties de Delphes; elles ont subi une série de transformations et de développements avant que Delphes en fût devenu le centre. C'est là un fait que démontre déjà le groupe des quatre populations thessaliennes; car enfin, il est inadmissible qu'elles soient allées chercher leur premier point de rapprochement au sud du Parnasse. Toutes les amphictyonies ont pour berceau un petit agrégat de cantons juxtaposés[1], c'est pourquoi les différents groupes de populations qui, à l'époque historique, font partie de la confédération, nous permettent de deviner les phases par lesquelles elle a passé avant d'apparaître dans l'histoire.

Le groupe le plus éloigné au nord et le plus étendu est le groupe *thessalien*. La Thessalie, fertile et circonscrite par de bonnes frontières, était comme faite exprès pour fusionner les tribus qu'elle renfermait et pour former avec diverses populations un peuple. Aussi est-ce à l'Olympe thessalien que se rattachent les plus anciennes réminiscences d'institutions nationales; en face de l'Olympe et de son temple pythique [2] se trouvait, sur l'Ossa, l'*Homolion*, le « lieu de réunion » des tribus limitrophes qui s'étaient confédérées pour affirmer leur nationalité vis-à-vis de toutes les tribus étrangères. Lorsque les Thessaliens envahirent la contrée, ils cherchèrent à la soumettre tout entière, mais ils ne réussirent qu'avec les Éoliens des plaines; les autres tribus reculèrent, il est vrai, mais opposèrent une résistance que les envahisseurs ne purent briser. Les Thessaliens furent donc obligés de leur laisser leur indépendance et cherchèrent dès lors à consolider leur situation dans le pays en adoptant le culte d'Apollon et en s'agrégeant à l'ancienne confédération. C'est ainsi que l'association primitive est devenue le groupe de peuples qui repré-

[1]) Les σύνοδοι et πανηγύρεις religieuses se transforment en groupes fermés comprenant les peuplades circonvoisines (περικτίονες, ἀμφικτίονες), autrement dit, en Amphictyonies désignées par des noms collectifs (Cf. *diutisci, populares*) absolument conventionnels, comme celui des Γραικοὶ, plus tard Ἕλληνες. Aussi lit-on dans la chronique des *Marbres de Paros*, lig. 8-11 : (1258) Ἀμφικτύων Δευκαλίωνος — συνῆγε τοὺς περὶ τὸν ὅρον οἰκοῦντας καὶ ὠνόμασεν Ἀμφικτύονας. (1257) Ἕλλην ὁ Δευκαλίωνος Φθιώτιδος ἐβασίλευσε καὶ Ἕλληνες ὠνομάσθησαν, τὸ πρότερον Γραικοὶ καλούμενοι.

[2]) Voy. ci-dessus, p. 127.

sentait la Thessalie dans l'amphictyonie delphique. Ce groupe comprend, outre les envahisseurs thessaliens, les tribus indigènes qui sont sorties du conflit avec leur indépendance, c'est-à-dire, les Perrhèbes cantonnés autour de l'Olympe, les Magnètes, retranchés dans leur presqu'île montagneuse, et, plus au sud, les Phthiotes, fixés entre les montagnes et la mer[1].

Ces luttes avaient aussi déterminé les migrations qui eurent pour résultat d'étendre l'amphictyonie thessalienne au-delà des limites du pays, les migrations des Éoliens et des Doriens.

Lorsque, après avoir soumis les Dryopes, les Doriens pénétrèrent pour la première fois dans le cercle des populations qui habitaient autour de l'Œta, celles-ci, de gré ou de force, recherchèrent l'amitié de ce peuple belliqueux. C'est ce que firent particulièrement les Maliens qui habitaient entre le Sperchios et la mer et se subdivisaient en trois groupes : les « Trachiniens », ainsi nommés de Trachis leur vieille capitale, placée à l'entrée des cols qui conduisent, par-dessus l'Œta, de Thessalie en Doride ; les « Saints » fixés autour des Thermopyles, où était leur sanctuaire fédéral, et les « gens de la côte » ou Paraliens[2]. Maliens et Doriens contractèrent entre eux une alliance si étroite que, plus tard, Trachis put être regardée comme une fondation de l'Héraclès dorien[3]. Lorsque les Maliens entrèrent dans l'amphictyonie pythique, la solennité particulière qui les réunissait autour du sanctuaire de Démêter subsista de plein droit, et devint un second centre religieux de la grande confédération. Ainsi se forma le second groupe amphictyonique ou groupe *œtéen*. Il com-

[1]) Les trois groupes étaient composés comme il suit : 1° Les Œtéens, autour de Δημήτηρ Ἀμφικτυονίς à Anthéla (HEROD., VII, 200) : Les Μαλιεῖς, Αἰνιᾶνες, Δόλοπες, Λοκροί. 2° Les tribus thessaliennes (Θεσσαλοί, Περραιβοί, Μάγνητες, Ἀχαιοί) qui avaient leur centre à Tempé. 3° Les tribus du Parnasse (Φωκεῖς, Βοιωτοί, Δωριεῖς, Ἴωνες) qui avaient leur centre à Delphes. La combinaison de ces habitudes religieuses et l'organisation de l'amphictyonie delphique se fit à l'imitation du système adopté aux Thermopyles (SCHOL. EURIP. *Orest.*, 1087). La liste des peuples se tire de deux textes combinés, PAUSAN., X, 8. ÆSCHIN., *Fals. leg.*, § 112. Sur l'histoire et l'organisation des suffrages, voy. SAUPPE, *De amphictyonia delphica*, 1873. *Bursians Jahresbericht*, 1873, p. 1226. 1380.

[2]) Παράλιοι, Τραχίνιοι, Ἱερῆς (THUCYD., III, 92. Cf. O. MUELLER, *Dorier*, I, 44).

[3]) Héraclès à Trachis (*Hermes*, VII, 381).

prenait les populations établies sur le versant de l'Œta au-dessus des Thermopyles, les Maliens, les Dolopes et les Locriens, qui s'étaient adjoints, comme quatrième tribu, les Æinianes. Ceux-ci étaient une peuplade qui, refoulée, comme les Doriens, par l'invasion thessalienne, avait quitté le nord de la Thessalie et s'était installée plus au sud, dans le haut de la vallée du Sperchios [1].

Enfin, le troisième groupe comprit les tribus de la Grèce moyenne, dont Delphes était le centre le plus proche. Il est de toute vraisemblance que, là aussi, préexistait une ancienne confédération qui fut simplement incorporée dans la grande fédération internationale. L'Etat crisæo-delphique lui-même semble avoir été primitivement un membre indépendant d'une association semblable, car Strophios de Crisa passe pour le fondateur de l'amphictyonie pythique [2]. Mais cet état de choses changea. Crisa perdit son indépendance; le temple d'Apollon pythien fut placé sous la surveillance d'une autorité fédérale, et, dans ce troisième groupe ou groupe *parnassique* prit place, à côté des Phocidens, des Béotiens et de leurs voisins du sud les Ioniens, la tribu des Doriens. Tout nous fait supposer que c'est elle dont le déplacement donna le branle au mouvement qui rapprocha les trois groupes de la Grèce continentale et établit une vaste solidarité entre les peuples helléniques.

Les règlements de l'amphictyonie qui s'était définitivement installée à Delphes appartiennent à une époque où les tribus vivaient éparses dans les campagnes et n'avaient encore d'autres centres régionaux que les sanctuaires autour desquels s'étaient groupées les habitations des hommes. Dans l'intérieur de l'amphictyonie, on ne vit jamais s'introduire d'inégalités légalement sanctionnées. Au contraire, même après que certaines tribus furent devenues des États puissants tandis que d'autres restaient à l'état de cantons ruraux, toutes conservèrent les mêmes droits au sein de l'association fédérale. Enfin, les dispositions du pacte fédéral lui-même sont marquées au sceau d'une simplicité tout à fait archaïque. Elles se

[1]) Plut., *Quæst. græc.*, 13. 26.
[2]) L. Preller, *Ausgew. Aufsätze*, p. 234.

réduisaient à peu près à deux règles de droit international que les confédérés juraient d'observer : aucune tribu hellénique ne doit saccager de fond en comble la résidence d'une autre, et aucune ville hellénique ne doit être privée d'eau par les assiégeants. Ce sont les premières tentatives faites pour introduire dans un pays déchiré par les guerres intestines des principes plus humains. Le but qu'on se propose n'est pas encore d'abolir les luttes à main armée, ni surtout d'imprimer à toutes les forces une direction commune, mais seulement d'obtenir qu'un groupe de tribus se considèrent comme solidaires, se reconnaissent en vertu de ce principe des obligations réciproques et, dans le cas d'un conflit inévitable, s'abstiennent au moins les unes vis-à-vis des autres des dernières mesures de rigueur [1].

Si sommaires et si insignifiantes que soient ces dispositions, les plus anciens débris qui nous restent du droit public des Hellènes, pourtant d'immenses résultats, qui ne sont point contenus dans ces statuts, sont dus à l'institution et à l'extension de la grande amphictyonie. Et d'abord, le culte du dieu fédéral et l'ordonnance de la solennité principale obligea d'établir un accord étendu aux autres fêtes et à tout le système religieux. Un certain nombre de rites furent déclarés obligatoires pour tous, et on dressa un canon des douze divinités amphictyoniques [2].

Ce n'est pas l'instinct religieux qui a prosterné le peuple grec devant les douze dieux ; ce n'est pas un besoin religieux qui a créé cet aréopage divin. Aussi les douze dieux n'avaient-ils en Grèce ni temple ni culte commun. Leur nombre se retrouve fréquemment, surtout chez les Ioniens, comme base d'un système politique [3], et l'institution tout entière a un caractère

[1]) Les associations amphictyoniques créent des νόμοι et ὅρκοι, obligatoires pour leurs membres, et dont un débris nous a été conservé par Eschine : μηδεμίαν πόλιν τῶν Ἀμφικτυονίδων ἀνάστατον ποιήσειν μηδ' ὑδάτων ναματιαίων εἴρξειν μήτ' ἐν πολέμῳ μήτ' ἐν εἰρήνῃ, ἐὰν δέ τις ταῦτα παραβῇ, στρατεύσειν ἐπὶ τοῦτον καὶ τὰς πόλεις ἀναστήσειν, καὶ ἐάν τις ἢ συλᾷ τὰ τοῦ θεοῦ ἢ συνειδῇ τι ἢ βουλεύσῃ τι κατὰ τῶν ἱερῶν, τιμωρήσειν καὶ χειρὶ καὶ ποδὶ καὶ φωνῇ καὶ πάσῃ δυνάμει (ÆSCHIN., *fals. leg.*, § 115).

[2]) Document épigraphique concernant le culte des douze dieux (*Monatsber. d. Berlin. Akad.*, 1877, p. 475).

[3]) Sur ce nombre conventionnel, voy. Ross. *Archæol. Aufsætze*, I, 266.

essentiellement politique. On voulait introduire jusque dans le monde divin un règlement commun et une statistique définitive ; faire, en un mot, de la cour céleste une copie de la confédération fondée sur la terre. C'est pour cela que la légende raconte que Deucalion éleva le premier autel aux douze dieux en Thessalie[1] et appelle ce même Deucalion le père d'Amphictyon. C'est pour cela que les douze dieux symbolisaient les relations pacifiques entre les peuples et étaient adorés spécialement sur les places publiques et dans les ports[2] ; les plus anciens navigateurs, les Argonautes, leur élèvent un autel à l'entrée du Pont, pour annexer, en quelque sorte, au monde commercial des Grecs les rivages nouvellement découverts.

L'unité religieuse, une fois établie, réagit puissamment sur toutes les habitudes sociales. En effet, les fêtes des dieux devinrent des solennités fédérales. L'ordre de ces fêtes fit adopter un calendrier commun. Il fallut une caisse commune pour subvenir à l'entretien des édifices religieux et aux frais des sacrifices ; on dut régulariser les revenus des temples. Le trésor ainsi amassé rendit indispensable une autorité administrative dont l'élection exigea des réunions, dont la gestion dut être surveillée par les représentants des tribus intéressées. En cas de dissentiment entre les Amphictyons, il fallait une autorité judiciaire, dont la sentence fût obligatoire pour tous, afin de maintenir la paix publique ou de punir au nom du dieu ceux qui l'auraient violée. Ainsi, bien humble au début, où il se bornait à la communauté des fêtes annuelles, un progrès continu transforma la vie publique tout entière ; on put enfin déposer les armes ; le commerce fut protégé, la sainteté des temples et des autels reconnue. Enfin, résultat plus important que tous les autres, l'esprit de corps se développa parmi les membres de l'amphictyonie.

Ainsi, d'un agrégat de tribus naquit un peuple, et à ce peuple il fallut un nom générique qui le distinguât, lui et ses institutions politiques et religieuses, de toutes les autres popu-

1) Hellanic., *fr.* 15. *Fragm. Hist. græc.*, I, p. 48. L. Preller, *Griech. Mythol.*, I, 86. II, 232.

2) Petersen, *Das Zwölfgöttersystem der Griechen und Römer*. Hamburg, 1868. Cf. *Archæol. Zeitung*, 1866, p. 290.

lations. Ce nom fédéral, fixé d'un commun accord, fut celui d'Hellènes, qui remplaça le nom collectif plus ancien de Grækes[1] et prit de jour en jour une extension plus grande sur le versant oriental de la Grèce, à chaque progrès de la confédération.

Ce qui prouve bien la connexité de ce nouveau nom national avec l'amphictyonie, c'est que les Grecs se représentaient Hellen et Deucalion, les représentants mythiques de leur nationalité et de leur confraternité, comme unis entre eux par les liens du sang. C'est pour cela aussi que le nom d'Hellènes eut dès le principe un caractère général et national, par comparaison avec les noms de tribus, et en même temps un caractère exclusif, parce qu'il opposait les peuples amphictyoniques aux peuples non amphictyoniques[2]. Après avoir été à l'origine un nom honorifique réservé aux prêtres, il ne fut jamais accaparé par une tribu en particulier, mais il pouvait s'appliquer par excellence à ceux qui, comme les Doriens, personnifiaient plus spécialement l'amphictyonie.

En même temps qu'elle achevait de se constituer, la nationalité hellénique fixait l'étendue de son domaine : de même que les tribus se condensaient en un peuple, de même les cantons formèrent un territoire fédéral, et les patries particulières une grande patrie.

Ici apparaît la différence essentielle qui se remarque entre l'histoire des peuples sédentaires et celle des peuples maritimes. Tandis que, tout entiers à leur commerce, les Grecs navigateurs ne songeaient pas à établir une distinction bien tranchée entre les Hellènes et les Barbares et se trouvaient chez eux sur toutes les côtes où les portaient leurs courses aventureuses, les peuples sédentaires de l'amphictyonie s'habituèrent les premiers à considérer comme leur pays commun un espace bien délimité, à l'aimer, l'honorer et le défendre comme leur patrie. L'embouchure du Pénée, avec l'Homolion, marqua la frontière de ce pays au nord et l'Olympe devint la sentinelle avancée de l'Hellade[3].

1) Voy. ci-dessus, p. 120.

2) Hellen et Amphictyon : les guerres helléniques considérées comme guerres nationales (*Rhein. Mus.*, XXIV, 308).

3) Strabon, VII, 334. Scylax, 33. Bursian, *Geogr. Griech.*, I, 3.

Ces événements d'une si grande portée se sont accomplis en Thessalie.

La Thessalie fut, pendant longtemps, l'Hellade proprement dite ; les Hellènes, avec une piété qui ne se démentit jamais, ont toujours vénéré l'Olympe comme la patrie de leurs dieux et la vallée du Pénée comme le berceau de leurs institutions politiques. Le mérite des Doriens a été de transporter les nobles germes de la nation future, de la Thessalie, où leur épanouissement était entravé par l'invasion de peuples plus barbares, dans les régions du midi où ces germes firent preuve d'une vitalité inattendue et prirent un développement admirable. Les Hellènes continuèrent à étendre jusqu'à l'Olympe les limites de leur patrie et à considérer le défilé de Tempé comme la porte de l'Hellade. Mais, avec le temps, la Thessalie leur devint de plus en plus étrangère ; les liens se relâchèrent, et l'on en vint à regarder les Thessaliens eux-mêmes comme des demi-barbares, contre lesquels la Grèce moyenne dut se précautionner et se défendre. De là la vieille inimitié entre les Phocéens et les Thessaliens.

La Grèce moyenne se sépara du nord ; l'Hellade proprement dite perdit plus de la moitié de son étendue ; les Thermopyles furent la Tempé de la patrie restreinte et le Parnasse le nouveau centre autour duquel se déroulèrent les destinées ultérieures de la Grèce européenne.

§ II

LES DORIENS DANS LE PÉLOPONNÈSE.

C'était un horizon bien étroit que celui de cette Hellade amoindrie. En effet, tous les pays situés à l'ouest du Pinde et du Parnasse étaient en dehors de la confédération apollinienne et du progrès intellectuel dont elle était le foyer. Là rien n'avait changé ; en l'absence de lois et d'ordre public, la société était dans cet état où, chacun répondant de soi-même, personne ne dépose les armes.

Ce contraste devait provoquer une tentative d'agrandissement, car une confédération qui renfermait dans son sein une surabondance de forces vives devait chercher à gagner du terrain; aussi, des alentours du Parnasse, où la pression exercée par le nord avait refoulé tant de tribus, partent de nouvelles expéditions qui se dirigent vers l'ouest et le sud. Les Doriens passaient pour avoir été les chefs et les ordonnateurs de ce mouvement, et c'est pour cela que, depuis l'antiquité, on appelle les migrations organisées par eux l'*invasion dorienne*.

Cependant les Doriens ne refusèrent pas le concours d'autres tribus; on sait qu'ils appelaient la troisième classe de leur propre peuple « Pamphyles, » c'est-à-dire, gens de toute origine, et, quant à la première de leurs castes, celle des Hylléens, l'opinion générale des anciens voulait qu'elle fût d'origine achéenne. Ces Hylléens honoraient comme leur ancêtre le héros Hyllos, fils de l'Héraclès tirynthien, et revendiquaient en son nom la domination du Péloponnèse, sous prétexte qu'Héraclès avait été illégalement dépouillé de ses droits par Eurysthée. D'après ces légendes, inventées et embellies par les poètes, l'expédition dorienne dirigée par les Hylléens fut présentée comme la restauration d'un ancien droit de souveraineté illégalement suspendu, et l'usage désigna l'invasion dorienne dans la presqu'île du sud par l'expression mythique de « Retour des Héraclides [1]. »

Pour arriver au but, deux voies s'offraient, la voie de terre et la voie de mer : toutes deux furent tentées; l'une passait par l'Attique, l'autre par l'Étolie.

En Attique, la partie septentrionale, comprise entre le Pentélique et la mer d'Eubée, formait la tétrapole ionienne, le siége primitif du culte d'Apollon qui, de là, s'était propagé dans toute la contrée. Cette région était aussi, de temps immémorial, en relation étroite avec Delphes; une voie sacrée qui reliait Delphes et Délos partait de la côte attique et traversait, en passant par Tanagre, la Béotie et la Phocide [2].

1) ἡ τῶν Ἡρακλειδῶν κάθοδος (Clem. Alex., *Stromat.*, I, p. 403. Oxon, p. 337, A. Sylb. *Fragm. Histor. græc.*, I, 232. Cf. O. Mueller, *Dorier*, I, 47).

2) E. Curtius, *Gesch. des Wegebaus*, p. 20. Les Héraclides dans la Tétrapole attique (*Ibid.*, p. 56).

Aussi y a-t-il eu, dès les temps les plus reculés, un point de contact entre cette partie de l'Attique et les Héraclides doriens. On disait que les fils d'Héraclès exilés y avaient trouvé accueil et protection, et, même dans la guerre du Péloponnèse, les troupes doriennes avaient ordre d'épargner le territoire de Marathon. Le fait qui se cache au fond de ces légendes, c'est que l'Attique ionienne était confédérée avec les Doriens du Parnasse. Il était par conséquent tout naturel que les Doriens partissent de là, avec l'appui des Ioniens de la tétrapole, pour pénétrer dans l'isthme. On raconte qu'Hyllos s'avança impétueusement jusqu'aux portes de la péninsule et là périt dans un combat singulier contre Échémos, roi des Tégéates. Le Péloponnèse resta pour les Doriens une forteresse imprenable jusqu'au jour où ils reconnurent que, d'après l'oracle, ils ne pouvaient entrer dans la terre promise que sous les descendants d'Hyllos et par un autre chemin [1].

A l'ouest du Parnasse, les Doriens étaient en contact immédiat avec des peuplades étrangères encore barbares, qui entretenaient des relations continuelles avec l'Épire par la vallée de l'Achéloos et ne voulaient reconnaître d'autre sanctuaire national que Dodone. La partie inférieure du bassin de l'Achéloos était habitée par les Étoliens, qui appartenaient à la grande race des Épéens et Locriens. Des Grecs d'Asie étaient venus donner à ces tribus le goût de la navigation; elles s'étaient répandues dans les îles ainsi que sur la côte occidentale de la Morée. Il y avait sur ce point des relations internationales si anciennes que l'on ne savait plus si Ætolos, fils d'Epéios, s'était transporté d'Élide en Étolie, ou si c'était l'inverse. Aussi trouve-t-on dès la plus haute antiquité, sur l'un et l'autre bord du golfe de Corinthe, les mêmes cultes, par exemple celui d'Artémis Laphria [2], les mêmes noms de fleuves et de villes, tels que Achéloos et Olenos.

La nature elle-même favorisait ces relations. En effet, tandis qu'à l'isthme différentes chaînes parallèles barrent le passage, les montagnes d'Étolie et d'Achaïe appartiennent à un même système orographique et leurs bases se rapprochent tellement

[1]) Herod., IX, 26.
[2]) Pausan., IV, 31, 7.

qu'elles transforment presque le fond du golfe de Corinthe en une mer intérieure. Il y a plus; le courant du golfe travaille incessamment à fermer le détroit qui réunit la mer intérieure à la mer extérieure et à rattacher ainsi la péninsule au continent par un second isthme. Mais les alluvions sont de temps à autre emportées par le flot ou par des tremblements de terre, de sorte que la largeur de la passe oscille entre cinq et douze stades [1]. A cet endroit, même un peuple étranger à la mer pouvait tenter le passage, et les Étoliens, qui circulaient de temps immémorial sur cette route internationale, étaient tout désignés pour le rôle de guides. Ils ne s'y prêtèrent pas cependant sans résistance; c'est ce qu'indique la légende de Doros tué par Ætolos. Enfin Oxylos fit passer sur des radeaux [2] l'armée réunie à Naupacte. Il n'est guère possible de déterminer quelle proportion de vérité contient cette légende; mais, que réellement les Doriens aient pénétré par cette voie dans le Péloponnèse, c'est là un fait très vraisemblable [3].

La conquête de la Péninsule ne s'acheva que fort lentement. La structure ramifiée des montagnes opposait des obstacles à l'invasion, et les moyens de défense étaient tout autres que ceux qu'avaient rencontrés les Doriens dans leurs expéditions antérieures. Eux-mêmes n'avaient jamais habité de villes fortifiées; ils ne s'entendaient pas à attaquer des places semblables, et cependant, ils se trouvaient dans un pays où de vieilles dynasties étaient retranchées dans des châteaux à plusieurs enceintes. Là, des batailles isolées ne décidaient rien. Les Doriens, vainqueurs en rase campagne, restaient perplexes devant les murailles cyclopéennes. Ils s'établirent par détachements sur des points avantageux et cherchèrent à épuiser peu à peu les ressources de leurs adversaires. On peut se faire une idée du temps qu'ils y employèrent par ce seul fait que leurs campements devinrent des colonies à demeure,

[1]) E. Curtius, *Peloponnesos*, I, 46.

[2]) Fêtes des radeaux (Στεμματιαῖα) à Sparte (Hesych. s. v. O. Mueller, *Dorier*, I, 61).

[3]) On peut considérer comme un fait acquis que les Doriens sont partis de Naupacte pour envahir le Péloponnèse. La légende d'Oxylos (Strab., p. 357) a dû se former en un temps où l'on cherchait à fonder sur un précédent mythique l'alliance politique entre Sparte et Elis.

qui subsistèrent même après la conquête des capitales ennemies. Enfin, l'opiniâtreté des montagnards l'emporta; car, à la longue, les anaktes achéens, avec leurs chars de guerre et leur suite indisciplinée, ne purent résister au choc des solides bataillons de leurs adversaires et au poids de la lance dorienne. Les descendants d'Agamemnon durent abandonner les châteaux de leurs ancêtres [1].

De toutes les régions maritimes de la péninsule, une seule échappa au bouleversement général; ce fut la côte septentrionale baignée par le golfe de Corinthe. Les Doriens y avaient débarqué; mais ils avaient poursuivi leur marche vers le sud, de sorte que les Ioniens habitant le pays, groupés dans leurs douze villes autour du temple de Poseidon élevé à Héliké, y étaient demeurés en paix, tandis que dans les contrées du sud et de l'est se livraient les interminables combats qui décidèrent du sort de la péninsule.

Mais les Achéens repoussés des régions du midi envahirent cette partie du littoral; ils s'emparèrent d'abord des plaines ouvertes, puis des places fortifiées, qui tombèrent l'une après l'autre entre leurs mains. Héliké, où s'étaient enfermées les plus nobles familles ioniennes, succomba la dernière. D'après la tradition, Tisaménos lui-même, le fils d'Oreste, n'y entra que mort; mais la souveraineté resta à sa famille et le nom de la race achéenne supplanta dans le pays le nom ionique des Ægialéens [2]. Tous ceux des Ioniens qui ne voulurent point supporter le joug des Achéens se réfugièrent en Attique, auprès d'un peuple frère.

Les Doriens suivirent les Achéens, puisqu'ils occupèrent les régions de l'isthme; mais ils les laissèrent tranquilles dans leur nouvelle patrie, et s'avancèrent par l'isthme vers le nord où ils entamèrent les frontières de l'Attique. En effet, la Mégaride était bien un morceau de l'Attique, à laquelle elle se rattache par ses montagnes et par toutes ses affinités naturelles. La conquête dorienne s'installa menaçante sur l'isthme,

[1]) Conquête progressive du Péloponnèse (PAUSAN., II, 13. O. MUELLER, *Dorier*, I, 64. 80 sqq.).

[2]) E. CURTIUS, *Peloponnesos*, I, 413. Sur Tisaménos, voy. SCYMNUS CHIUS, *Perieg.*, 528. EPHOR. ap. STRABON., p. 389.

le centre religieux des Ioniens répandus sur les rivages des deux golfes. La Mégaride fut occupée [1]. Si le reste de l'Attique était tombé au pouvoir des Doriens, ceux-ci, donnant la main à leurs compatriotes du nord, auraient complètement asservi ou expulsé la race ionienne; toute l'Hellade européenne fût devenue un pays dorien. Mais le contrefort du Cithéron, qui sépare les plaines de Mégare et d'Éleusis, et l'héroïsme d'Athènes, qui gardait les abords du pays, opposèrent aux Doriens une infranchissable barrière; l'Attique sauvée resta aux Ioniens.

§ III

ÉMIGRATION DES GRECS D'EUROPE EN ASIE-MINEURE.

A partir de ce moment, sauf quelques modifications de détail, les tribus grecques occupent leurs places définitives. Mais ce torrent humain, qui des montagnes de l'Illyrie était venu battre la pointe méridionale de la Morée et de là refluait vers sa source, avait besoin, pour s'apaiser, de plus d'espace qu'il n'en trouvait dans les limites du continent occidental. Trop de familles et de tribus avaient été chassées de leur demeure par la force brutale avec laquelle les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens et les Achéens avaient dépossédé l'ancienne population et s'étaient installés sur le sol usurpé. L'humeur aventureuse qui s'était emparée des peuples leur resta; elle se montra surtout chez les familles princières qui, dans ce remaniement de territoires, avaient perdu leur position et ne voulaient pas se soumettre au nouvel ordre de choses. Ainsi, lorsque le courant descendant du nord au sud eut atteint son but, le mouvement prit une direction latérale et, d'un bout à l'autre du littoral oriental, les ports se remplirent de vaisseaux qui transportaient sur le rivage opposé une foule d'aventuriers de toutes tribus.

Ce n'était point une émigration vers une contrée inconnue, s'écoulant au hasard par des routes ignorées; c'était un

[1]) Herod., V, 76.

immense reflux, amené par l'excès de population accumulé dans la Grèce méridionale, qui faisait retourner en arrière le courant international dirigé jusque-là du rivage asiatique vers le littoral européen. Mais, comme c'étaient les montagnards du nord, les tribus continentales de la nation hellénique, qui par leur irruption avaient provoqué cette immense révolution, ce furent surtout les populations côtières qui évacuèrent le pays; les descendants retournaient dans la patrie de leurs ancêtres.

On pourrait donc, dans un certain sens, qualifier d'ionienne l'émigration tout entière : elle avait pour points de départ des stations maritimes jadis colonisées par des matelots ioniens, pour but l'antique patrie de la grande race ionienne, et c'est grâce à des Grecs d'origine ionienne qu'elle put s'effectuer. Mais les Ioniens qui retournaient en Asie étaient plus ou moins mêlés.

L'Attique était le pays où la race s'était conservée la plus pure. Là, une infiltration lente et continue de l'élément ionien avait complétement ionisé la population pélasgique ; au milieu de la débâcle qui, de l'Olympe au cap Malée, avait renversé tous les États, l'Attique seule était restée calme et inébranlable, pareille au rocher contre lequel le flot irrité se brise sans pouvoir le submerger. Elle avait protégé son indépendance, au nord contre les Éoliens, au midi, contre les Doriens ; c'est à cette résistance que commence l'histoire du pays. En effet, respectée par les révolutions, la terre des Ioniens devint le refuge d'une masse de compatriotes chassés des autres contrées. Ils affluèrent de la Thessalie, de la Béotie, de tout le Péloponnèse et surtout de la côte septentrionale ; le pays, qui n'est ni grand ni fertile, se trouva surchargé d'hommes. Il fallait à ce trop-plein une issue. Or, il n'y avait d'issue que par l'est, et, comme cette côte était en relations, de temps immémorial, avec l'Asie-Mineure, l'Attique devint ainsi le principal point de départ du rapatriement des Ioniens et le lieu où se renoua de la manière la plus effective l'antique lien qui rattachait les deux bords de la mer Égée.

A l'Attique appartenait le sud de la Béotie, notamment la vallée de l'Asopos, dont les habitants ne voulaient pas être

Béotiens. Le versant méridional du Parnasse, qui forme saillie dans la mer, la région maritime d'Ambrysos et de Stiris, étaient également habités par une population ionienne qui se sentait gênée et foulée par la pression des peuples du Nord. De l'autre côté du golfe, l'Asopos, depuis son embouchure près de Sicyone jusqu'à sa source, avait sur ses bords une population analogue à celle qui habitait le bassin de son homonyme béotien, population dont les légendes, la religion et l'histoire indiquent clairement l'origine asiatique ; car enfin, Asopos lui-même passait pour être venu de la Phrygie, apportant avec lui la flûte de Marsyas. De l'autre côté de l'isthme, Épidaure attribuait sa fondation à des marins grecs d'Asie et était en relation, depuis l'époque la plus reculée, avec Athènes. En outre, les Minyens, hardis matelots qui s'étaient conquis un refuge à Iolcos, à Orchomène, en Attique, à Pylos en Messénie, et qui alors n'avaient plus de patrie nulle part, enfin, sur les bords de la mer d'Occident, le peuple des Léléges, auquel appartenaient les Épéens, les Taphiens et les Céphalléniens, toutes ces masses de populations côtières, plus ou moins mélangées d'éléments asiatiques, s'émurent simultanément sous le coup de la même nécessité et suivirent le même courant qui les reconduisit, à travers l'Archipel, en Asie-Mineure. Tous, de quelques points qu'ils fussent partis, se rencontrèrent dans la région moyenne du littoral de l'Asie-Mineure, et ce pays, groupé autour des embouchures des quatre fleuves, fut dès lors la nouvelle Ionie [1].

Toutefois le résultat du mouvement ne se borna pas à une séparation de tribus ; le peuple hellénique ne devait plus se partager, comme jadis, en deux moitiés. Il se fit un mélange d'émigrants ioniens et non ioniens, surtout dans le Péloponnèse, et précisément dans les villes maritimes dont les Doriens s'étaient déjà rendus maîtres. Là, des familles doriennes se joignirent à l'émigration, qui s'effectua ainsi sous une direction dorienne et alla porter pour la première fois au-delà de la mer les traits caractéristiques des mœurs doriennes. Enfin, il y eut des bandes d'émigrants composées d'Éoliens qui n'avaient

[1]) Émigration ionienne ; ἡ τῶν Ἰώνων περαίωσις εἰς Ἀσίαν (Strab., p. 621. Cf. Pausan., VI, 1, 5 sqq. Herod., I, 46. E. Curtius, *Ionier*, p. 27).

pas trouvé le repos en Béotie, d'Achéens du Péloponnèse, d'Abantes originaires de l'Eubée et de Cadméens.

Bien qu'il ne soit guère possible de distinguer, au milieu de cette émigration en masse de tribus ioniennes et mêlées, les divers bans de colons, on peut cependant partager les émigrants en trois groupes principaux : ionien, éolien et dorien. Cette division est d'ailleurs justifiée par la triple direction qu'ils ont suivie. En effet, le mouvement dorien, ayant brisé tous les obstacles, conserva sa direction première du nord au sud et, du cap Malée, prit son cours par Cythère et la Crète. Au contraire, les Achéens, chassés du sud, remontèrent vers le nord, où ils rencontrèrent leurs anciens voisins, les Éoliens de Béotie et de Thessalie [1]. Chaque progrès de la puissance thessalienne dans le nord et de la puissance dorienne au sud imprima à ce mouvement une nouvelle impulsion : de nouvelles bandes se détachaient du rivage et s'engageaient l'une après l'autre dans la voie qui de l'Eubée conduisait vers la mer de Thrace. Enfin, les Ioniens trouvaient leur route toute tracée par la double rangée des Cyclades.

Autant qu'on peut classer ces migrations au point de vue chronologique, celles des *Éoliens* sont les plus anciennes.

Les tribus repoussées du nord et du midi se rencontrèrent en Béotie; la Béotie fut la terre du départ; aussi fut-elle considérée plus tard comme le berceau des colonies éoliennes, si bien que, même au temps de la guerre du Péloponnèse, celles-ci, par piété filiale, hésitèrent à prendre parti contre Thèbes. La seule route ouverte aux Éoliens était le canal d'Eubée, dont les eaux tranquilles avaient été sillonnées, dès les temps les plus reculés, par un va-et-vient d'émigrants [2]. Ses baies, notamment celle d'Aulis, devinrent le rendez-vous des navires; les aventuriers se mettaient sous la conduite des Achéens, dont les familles princières avaient pris, dans le monde à la décomposition duquel on assistait, l'habitude du commandement. C'est pour cela que la légende cite des descendants d'Agamemnon, Oreste lui-même ou ses fils et

[1]) Αἰολικὴ ἀποικία (STRAB., p. 582) : Βοιωτική (STRAB., p. 402. Cf. THUCYD., VII, 57. VIII, 100. HEROD., I, 149 sqq. O. MUELLER, *Orchomenos*, p. 392. 465).
[2]) Voy. ci-dessus, p. 103.

petits-fils, comme les chefs de ces expéditions qui se continuèrent pendant plusieurs générations.

L'Eubée fut le seuil sur lequel les émigrés béotiens quittèrent leur patrie, après avoir été elle-même leur premier abri. L'Euripe s'ouvre au midi aussi bien qu'au nord; mais les eaux du sud étaient au pouvoir des Ioniens ; en outre, la partie nord du canal était plus familière aux émigrés thessaliens. Les colons prirent donc la route du nord. Passé la côte de Thessalie, ils entrèrent dans la mer de Thrace et s'y avancèrent lentement, longeant le littoral et les îles. L'avant-garde s'arrêta aux premiers endroits qui furent à sa convenance; ceux qui suivaient durent aller plus loin : la traînée s'étendit ainsi le long de la côte vers l'Orient[1]. Ce n'était point à une mer inconnue, à un rivage désert qu'ils avaient affaire. Les montagnes boisées de la Thrace, avec leurs riches mines d'argent, avaient déjà été exploitées par les Phéniciens; les places maritimes étaient occupées par des Crétois et d'autres tribus adonnées à la navigation. Toutefois il y avait encore place pour les nouveaux venus, et Ænos, à l'embouchure de l'Hèbre, Sestos et Æolion sur l'Hellespont, peuvent être considérées comme des étapes de l'émigration.

Des bandes plus hardies franchirent le détroit et, dépassant les « îles de marbre », arrivèrent à la presqu'île de Cyzique. Là, ils avaient atteint le continent asiatique et mis le pied sur la grande péninsule de l'Ida dont la conquête, commencée par la côte, s'acheva peu à peu. Du sommet de l'Ida, ils virent à leurs pieds la splendide Lesbos avec son beau ciel, ses havres profonds, faisant face aux rivages les plus riants. La possession de cette île bénie ouvrit à la colonisation éolienne en Asie une ère nouvelle. Lorsqu'après de longs et pénibles tâtonnements la voie fut frayée, les navires eubéens arrivèrent en droite ligne et transportèrent à Lesbos des bans nombreux d'émigrants.

Lesbos et Kyme devinrent les centres d'où les nouveaux colons, avec les masses qui se précipitaient sur leur pas, étendirent peu à peu leurs conquêtes sur la Troade et la Mysie.

[1]) C'est à tort qu'O. Mueller (*op. cit.*) a nié la progression des bandes d'émigrants éoliens le long des côtes de Thrace.

C'est pour cela que, plus tard encore, on considérait comme les deux époques principales de la colonisation éolienne la prise de possession de Lesbos par Gras, l'arrière-petit-fils d'Oreste, et l'installation des Pélopides Kleuas et Malaos sur les bords du Caïcos [1]. De la côte, surtout d'Assos, d'Antandros, puis de l'Hellespont et de l'embouchure du Scamandre où s'élevèrent des places fortes comme Sigeion et Achilleion, les envahisseurs s'avancèrent, les armes à la main, dans l'intérieur; les États indigènes furent renversés et les anciens Dardaniens rejetés dans les montagnes d'où jadis leur puissance s'était étendue vers le littoral.

Les pérégrinations des Éoliens ont encore le caractère d'une migration ethnique, qui s'est accomplie sans commencement bien déterminé et sans but précis, par un mouvement lent, continué pendant plusieurs générations, vers le continent d'outre-mer, dont les nouveaux colons finirent par occuper en nombre une portion considérable. Les expéditions *ioniennes*, à les considérer dans leur ensemble, ont été entreprises par des masses moins considérables, par des familles belliqueuses qui s'en allaient, sans femmes et sans enfants, fonder de nouveaux États. L'accumulation des familles ioniennes en Attique assigna au courant un point de départ plus précis; il y gagna en unité et en intensité [2]. Cependant, toutes les bandes d'émigrants ne passèrent pas par Athènes; il s'en faut de beaucoup. Ainsi, les Colophoniens faisaient venir les fondateurs de leur ville directement de Pylos en Messénie [3], les Clazoméniens, de Cléonæ et de Phlionte [4]. Mais les établissements les plus importants, en particulier Ephèse, Milet et les Cyclades, ont eu réellement pour berceau Athènes et ce sont les institutions politiques, les sacerdoces et les fêtes religieuses de l'Attique qui ont été transplantés en Ionie.

Dans le Péloponnèse également, les ports qui servirent de débouchés à l'émigration n'étaient autres que ceux où jadis avait commencé l'histoire de la péninsule; c'étaient surtout

1) Kleuas et Malaos fondent Kyme (STRAB., p. 582).
2) PAUSAN., VII, 2.
3) MIMNERM. ap. STRABON., p. 633.
4) PAUSAN., VII, 3, 8.

les places maritimes de l'Argolide. Il y eut là un croisement bizarre d'essaims divers. Une bande partie d'Épidaure suivit les traces des Ioniens et s'établit à Samos [1]; la même Épidaure envoya aussi des colons qui, cette fois sous une impulsion *dorienne*, allèrent peupler les îles de Nisyros, de Calydna et de Cos [2]; Trœzène, une vieille cité ionienne, devint la métropole d'Halicarnasse. Les trois villes comprises dans l'île de Rhodes reconnaissaient pour mère-patrie Argos [3]; Cnide faisait venir son œkiste de la Laconie, et Astypalæa se rattachait à Mégare [4]. Les îles volcaniques de Mélos et de Théra [5], et toute la traînée qui se continue à travers la mer Égée dans la direction de l'Asie-Mineure, furent couvertes de colons doriens; on voit se propager, d'un mouvement incessant et continu, l'expansion de la race. Pour déterminer la date de ce mouvement, on a des estimations approximatives concernant certaines colonies; par exemple, les Méliens affirmaient, en 416 avant J.-C., que leur île avait été colonisée 700 ans auparavant par des Spartiates [6]. Le terrain dont la conquête coûta aux Doriens le plus de combats et de labeurs fut la Crète. L'île ne se soumit qu'à la longue, mais elle n'en fut que plus intimement pénétrée par l'élément dorien.

Plus sont incomplets les renseignements fournis par la tradition sur la marche de cette grande émigration à trois courants, plus l'intérêt se concentre sur les conséquences qu'elle a eues pour le développement du peuple grec.

La vaste étendue de côtes sur laquelle débarquaient les Grecs n'était point une contrée inhabitée, ni un sol sans maîtres. Là s'étaient rencontrées et croisées déjà bien des immigrations et bien des influences, venues soit de l'intérieur du continent, sôit par la mer.

D'abord les Phéniciens y avaient pénétré, au temps où le pays était occupé par une population primitive, apparentée à

1) Pausan., VII, 4, 2.
2) Herod., VII, 99.
3) Les Rhodiens Ἀργεῖοι γένος (Thucyd., VII, 57).
4) Scymn. Chius, 551. O. Mueller, *Dorier*, I, 105. Sur la colonisation de la Doride asiatique, voy. Strabon, p. 653.
5) Herod., IV, 147.
6) Thucyd., V, 112.

la race des Hellènes. Leur présence est attestée par le culte de Melkart à Erythræ [1] et le culte archaïque de la déesse lunaire de Sidon qui s'installa, comme en un lieu de prédilection, à l'embouchure du Caystros, à la porte d'entrée et de sortie de l'Asie-Mineure. Puis étaient venus de Crète de nouveaux colons, et une population mélangée de Cariens et de Léléges s'était répandue sur le littoral pendant que, de l'intérieur du continent, l'empire lydien s'avançait vers la côte. Cette extension de la puissance lydienne a laissé une trace visible dans la ville de Ninoé (Ninive), fondée par les Lydiens en Carie, de manière à surveiller le cours inférieur du Méandre. Ninoé était, pour une puissance continentale, un poste avancé qui prouve que, déjà sous la dynastie des Sandonides, alors que la Lydie était encore unie à l'Assyrie, les Lydiens songeaient à s'emparer du littoral. Cependant, il subsista toujours une différence très accusée entre la population de l'intérieur et celle de la côte; on laissa les tribus adonnées à la navigation poursuivre paisiblement leur œuvre, et même les débarquements de nouveaux immigrants ne furent pas, ce semble, considérés comme des attaques contre le territoire de l'empire lydien.

Parmi les localités où les Lydiens eux-mêmes auraient pris part à la résistance contre les nouveaux venus, il faut citer Éphèse. Là se rencontrent des traditions plus précises que dans les autres villes d'Ionie. Pendant vingt-deux ans, est-il dit, les colons postés à la pointe septentrionale de Samos ont fait de vains efforts pour s'installer dans le bassin inférieur du Caystros. Il y avait là évidemment une puissance bien organisée qui défendait le sol, et cette puissance n'était autre que l'État sacerdotal dont le temple d'Artémis était le centre. Cet État avait fait de l'embouchure du fleuve sa propriété et il disposait d'une force armée dans laquelle s'enrôlaient jusqu'aux servantes du temple, exercées au métier des armes et habituées aux luttes guerrières. Il s'était d'ailleurs mis en relation avec les instituts sacerdotaux de l'intérieur du continent et avec le gouvernement lydien, de manière qu'il était arrivé à jouer

[1]) PAUSAN., IX, 27, 8.

le rôle de centre, de trait d'union entre l'intérieur et le littoral, entre les Barbares et les Hellènes.

C'était là le point le plus inexpugnable de toute la côte, et le souvenir des combats archarnés que les colons avaient dû livrer aux hordes fanatisées du temple se perpétua dans la légende des Amazones éphésiennes. Enfin, les émigrés réussirent à fonder un établissement à demeure sur le rivage, en face du temple d'Artémis, que des alluvions avaient de plus en plus éloigné de la mer, et à bâtir autour d'un sanctuaire d'Athêna un « Athénæon », une nouvelle Athènes [1]; car ce groupe de colons, qui se défendait ainsi contre les Lydiens et les Léléges [2], était formé d'Athéniens conduits par Androclos. Plus tard leur colonie s'étendit vers l'intérieur [3], entra en relations plus amicales avec l'Artémision et prit de la déesse locale le nom d'Éphèse [4].

Il y eut également lutte sur d'autres points de l'Ionie, mais bien moins opiniâtre qu'à Éphèse qui offrait à la résistance un point d'appui solide.

Nulle part cependant le conflit ne prit le caractère d'une guerre d'extermination; il ne s'agissait pas d'anéantir la population primitive : ce n'était pas une lutte avec des Barbares qu'il fallût refouler pas à pas pour faire place à une race et à une civilisation toute nouvelle, comme l'ont fait les Hellènes en Scythie ou les Anglais en Amérique.

D'après la tradition grecque, il n'y eut jamais d'antagonisme aussi radical entre les deux rivages, et les poèmes d'Homère, dans lesquels ils apparaissent aux prises sur le théâtre d'une histoire commune, ne connaissent d'ailleurs aucune différence entre les Hellènes et les Barbares. Les sanctuaires que les nouveaux venus trouvèrent à Samos, Éphèse, Milet, gardèrent tous leurs honneurs et priviléges, et servirent de points de ralliement, de lien entre l'ancienne et la nouvelle population.

[1]) Creophyl. ap. Athen., p. 361 e.

[2]) Biograph. Græc. ed. Westermann, p. 22.

[3]) ἐκράτησαν τῶν ἀρχαίων Μιλησίων οἱ Ἴωνες (Pausan., VII, 2, 6).

[4]) Sur lés légendes concernant la fondation d'Ephèse, voy. E. Curtius, *Beiträge zur Gesch. und Topographie Kleinasiens* (ap. *Abhdl. d. Akad. d. Wiss.*, 1872, p. 19).

L'Apollon de Milet était le même dont le culte avait jadis été importé d'Asie en Europe.

Même les villes qui furent fondées alors ne sortaient point de terre toutes neuves. Érythræ, Chios, Samos, étaient de vieilles cités ioniennes qui furent seulement renouvelées. L'ancienne Érythræ avait été fondée par des Crétois [1] et peuplée de Lyciens, de Cariens et de Pamphyliens; elle garda son rang parmi les autres cités et, grâce à l'adjonction d'un descendant de Codros et de ses compagnons, qui se fondirent avec les Érythræens, elle fut dans la suite incorporée, au même titre que les autres, dans l'Hexapole ionienne. Chios ne reçut guère d'éléments nouveaux et n'en fut pas moins une ville des plus ioniennes. Samos accueillit des colons d'Épidaure, auxquels on ne saurait attribuer l'*ionisation* de l'île toute entière. Milet et Éphèse sont également des villes très anciennes. Nulle part les anciens habitants ne sont expulsés; au contraire, ils sont incorporés et fondus dans les nouvelles communes. Les conquérants épousent des femmes indigènes, et de ces unions sort non pas une postérité bâtarde, à demi barbare, mais bien un peuple de pur sang grec, et même un peuple qui, dans les voies de la civilisation vraiment hellénique, devança tous les Hellènes. On ne voit pas non plus que les villes soient restées comme isolées au milieu d'une population rurale hétérogène : au contraire, un même esprit, une nationalité homogène en dépit de tous les mélanges, régna d'un bout à l'autre du littoral. Il ne saurait donc être question ici de colonies entées sur un fonds barbare; les immigrants ont dû trouver dans le pays une population de même sang.

D'un autre côté cependant, il y avait une différence essentielle entre l'ancienne et la nouvelle population. En effet, les tribus européennes avaient déjà derrière elle un passé historique considérable et fait de notables progrès, surtout dans l'organisation de sociétés fédératives. En Attique, le génie ionien avait pris un tour heureux et original. Lors donc que de ce pays arrivèrent une quantité des plus nobles familles, elles

[1]) Pausan., VII, 3, 7. Sur le culte héroïque rendu à l'œkiste crétois Erythros (ΕΡΥΘΡΟΚΤΙΣΤΗΣ), voy. *Archæol. Zeitung*, XXVII [1869], p. 103. Lambrecht, *De rebus Erythræorum publicis*, Berolin. 1871.

imprimèrent à la vie stagnante une impulsion nouvelle et inaugurèrent, par les idées politiques qu'elles introduisirent avec elles, la première histoire générale de l'Ionie. Ainsi s'explique la différence qui existait, au sentiment des anciens, entre les immigrants, d'une part, et les Cariens et Léléges, d'autre part. C'étaient bien des Grecs qui venaient chez des Grecs, des Ioniens qui revenaient dans leur ancienne patrie ; mais ils revenaient si transformés, si imbus de ferments civilisateurs, ils apportaient avec eux un si riche trésor d'expérience, que leur arrivée donna le branle à un développement prodigieux, et que cette réunion des tronçons d'une même race provoqua dans la vieille Ionie une expansion du génie national aussi puissante dans son unité que variée et nouvelle dans ses résultats.

Dans de telles circonstances on conçoit qu'il n'y ait jamais eu de colonisation opérée sous de plus heureux auspices que la fondation de la Nouvelle-Ionie [1].

Par contre, ce qui donna aux établissements des Éoliens un caractère tout particulier, c'est qu'ils occupèrent, non pas seulement le bord de la mer avec les îles adjacentes, mais tout une portion du continent. Il y eut là une conquête territoriale, une longue et pénible lutte contre les États indigènes; là, les princes dardaniens bravèrent derrière leurs remparts les fils des Achéens, qui se vantaient d'avoir pour ancêtres Pélops, Agamemnon et le fils de Thétis. Or, pour ne pas faiblir dans une lutte si longue, les Achéens, sensibles au charme de la poésie, ranimaient leur courage en chantant les exploits de leurs vieux monarques guerriers, les Atrides, et s'enflammaient au souvenir de l'héroïsme surhumain d'Achille. On les célébrait, non-seulement comme des modèles, mais comme des acteurs du drame actuel; on les voyait en esprit, précédant leur postérité dans la poussière des combats; on croyait suivre leurs traces et ne faire que revendiquer des droits conquis par eux.

Un trait de caractère particulier aux Hellènes et qui se

[1]) Pour l'histoire générale de la Nouvelle-Ionie, v. E. Curtius, *Ionier vor der dorischen Wanderung*, p. 5, et *Neue Jahrbüch. für klass. Philologie*, 1861, p. 454.

reproduit dans toutes leurs invasions à main armée, c'est que les envahisseurs invoquaient, pour justifier la conquête, non pas simplement le droit du plus fort, mais une espèce de droit héréditaire. Ainsi, dans le Péloponnèse, les Héraclides vinrent réclamer le patrimoine de leur ancêtre ; ainsi l'expédition des Arnéens en Béotie [1] fut présentée comme un retour des Cadméones thébains. Ainsi, plus tard, dans la lutte qui éclata à propos de Sigeion, les Athéniens invoquèrent les exploits de leur roi Ménesthée [2] ; lorsqu'ils colonisèrent la Thrace, ils mirent en avant les antiques conquêtes de Thésée [3]. De même, en Sicile, le Spartiate Dorieus réclamait l'héritage d'Héraclès auquel, en sa qualité d'Héraclide, il était appelé à succéder [4]. Partout, les nouveaux venus élèvent des prétentions juridiques revêtues de formes mythologiques ; partout ils citent de leurs devanciers qui auraient remporté jadis des victoires dans le pays dont ils viennent de s'emparer. Les exploits imaginaires des ancêtres finissent par se confondre avec les événements accomplis dans le présent, et ainsi se compose un tableau de fantaisie que l'imagination d'un peuple poétique donne comme de l'histoire réelle.

Des légendes et fictions de cette nature durent par conséquent se former lors de la colonisation de la Troade par les Éoliens : nous aurions pu en présupposer en toute sécurité l'existence, d'après le caractère des légendes héroïques de la Grèce, quand même il n'en serait resté aucun vestige. Or, il se trouve que les chants consacrés à ces devanciers et à ces champions mythiques, les chants qui exaltent Agamemnon et Achille, ne sont pas anéantis, mais sont parvenus jusqu'à nous comme le mémorial authentique des exploits des Achéens dans le pays des Dardaniens. Toute la question est de bien comprendre ce document poétique et de décider si nous sommes réellement obligés d'admettre qu'Ilion ait été prise

[1]) Voy. ci-dessus, p. 124.
[2]) HEROD., V, 95.
[3]) Thésée à Scyros (VISCHER, *Kimon*, p. 46). Les Théséides en Thrace (WEISSENBORN, *Hellen*, p. 137).
[4]) HEROD., V, 95.
[5]) Sur les invasions en retour, voy. GISEKE, *Stæmme der Balkanhalbinsel*, p. 72. O. MUELLER, *Dorier*, I, 47.

deux fois par les mêmes tribus, ou si nous devons regarder le tableau homérique de la guerre de Troie comme une image et un reflet de la colonisation éolienne.

Les Achéens et les Dardaniens sont des peuples de même sang. Aussi toute la guerre de Troie, dans Homère, n'a-t-elle pas d'autre caractère que celui d'une querelle de voisins comme il s'en élevait entre les tribus grecques à propos de femmes enlevées ou de troupeaux dérobés. Par la même raison, il n'y a guère de traits dans la légende de Troie qui n'aient dû se produire dans toute circonstance analogue. Ces traits ne garantissent donc en aucune façon la valeur historique du récit. Mais il y a d'autres détails particuliers à la légende de la guerre de Troie, et là se découvrent des traces d'une ancienne tradition, qui ne conviennent qu'au temps et ne s'expliquent que par la coïncidence de la colonisation éolo-achéenne.

Ainsi, le départ d'Aulis ne se comprendrait guère, si le chef de l'expédition avait été un prince régnant tranquillement à Mycènes ; celui-ci aurait rassemblé la flotte dans le golfe d'Argos, tandis que la plage d'Aulis était le rendez-vous naturel des bandes qui émigraient à la fois du nord et du midi. Certainement la citadelle de Mycènes a été la résidence de puissants potentats. Cependant, quand nous voyons par quel progrès lent, et seulement à partir de l'époque dorienne, les associations fédérales se sont étendues d'un pays à l'autre, il paraît inadmissible qu'un Pélopide ait eu déjà assez de pouvoir pour ordonner une levée de boucliers depuis l'Argolide jusqu'en Thessalie, et rassembler dans la mer d'Eubée une flotte hellénique. Aussi bien, les grandes entreprises nationales ne sont devenues possibles que par suite des migrations doriennes, et, dans Homère, nous ne trouvons rien d'où l'on puisse inférer que le prince de Mycènes ait eu à ses ordres une armée si considérable et ait joué le rôle d'un chef national. C'est un rassemblement de tribus et de princes, parmi lesquels le plus puissant prétend à la primauté sans pouvoir la justifier en droit ni l'établir en fait. La jalousie qui divise les rois, l'indépendance dans laquelle se trouvent les corps d'armée vis-à-vis les uns des autres, les querelles de leurs chefs au sujet du butin, tout cela indique que les

rameaux extrêmes du peuple achéen, les Myrmidons de Thessalie et les Péloponnésiens, ne se sont pas armés et réunis à la voix d'un prince, mais se sont rencontrés accidentellement au sein d'un courant d'émigration.

A ces particularités s'ajoutent les nombreuses réminiscences d'autres combats qui s'enchâssent dans la légende de Troie sans avoir de rapport avec la ville de Priam et le rapt d'Hélène; comme les expéditions lointaines d'Achille sur terre et sur mer, la prise de Ténédos, de Lesbos, de Lyrnesos, de Thèbes; l'arrivée, la disparition et le retour des assiégeants. Ce sont là des traits qui indiquent clairement une longue période d'hostilités, une conquête territoriale poursuivie pas à pas, une prise de possession du sol. Après tout, la légende primitive ne parle que de combats livrés sur le territoire troyen, car tout ce qui concerne le retour des héros est une amplification plus récente de la donnée légendaire. Les fils des Achéens qui ont renversé l'empire de Priam sont restés dans le pays conquis et ont bâti au-dessous de Pergame, la ville poursuivie par la fatalité et dont ils n'osaient relever les ruines, une nouvelle « Ilion éolienne [1] ». La guerre de Troie est donc, en définitive, à nos yeux comme à ceux de Thucydide, la première entreprise accomplie en commun par les plus nobles tribus helléniques; seulement, nous avons le droit de faire entrer cette guerre, qui prise à part est incompréhensible, dans un plus vaste tissu d'événements, et de la tirer de l'âge poétique où l'a transportée la muse pour la replacer à l'époque réelle de la lutte [2].

Que la colonisation éolienne ait eu, plus que toute autre, le privilége d'enfanter de ces chants héroïques, c'est un fait qu'expliquent les circonstances particulières au milieu des-

1) ἡ τῶν Ἰλιέων πόλις τῶν νῦν. STRABON, p. 593, ville que Hellanicos (p. 602), χαριζόμενος τοῖς Ἰλιεῦσι, donnait pour la ville de Priam.

2) Le système exposé ici s'accorde, sur les points essentiels, avec ce qu'ont vu et bien vu, à mon avis, E. RUECKERT et après lui VÖLCKER (*Allgem. Schulzeitung*, 1831, n° 39). Les objections de WELCKER (*Epische Cyclus*, II, 21) sont tout à fait insignifiantes. Cf. BONITZ, *Ursprung der homer. Gedichte* (p. 79, troisième édition) : MUELLENHOFF, *D. Alterthumskunde*, I, 13. TH. BERGK, *Gr. Literaturgesch.*, I, 116 (1872), soutient l'authenticité historique de l'expédition contre Troie.

quelles elle s'accomplit. C'était, pour conquérir la gloire des héros, une occasion unique; l'action était menée par cette race achéenne qu'un souffle inspiré poussait à associer la poésie à l'héroïsme. Aussi ces chants ne restèrent-ils pas le patrimoine exclusif du peuple éolo-achéen, un trésor de souvenirs où la Troade seule admirait les glorieux exploits de ses conquérants; ils se répandirent, au contraire, bien au-delà des limites de la nouvelle Éolide et furent accueillis avec enthousiasme par les tribus voisines. En effet, ce qui donna aux colonies de l'Asie-Mineure un retentissement extraordinaire, c'est que l'émigration ne se borna pas à rapprocher de nouveau des membres longtemps séparés d'une même race, comme les deux groupes achéens, mais qu'elle réunit sur le même rivage et mit en contact immédiat les diverses tribus helléniques, Éoliens, Achéens, Ioniens, Doriens, telles que les avait façonnées un concours prolongé d'influences réciproques. Il en résulta un échange si varié, une fermentation si féconde et si multiple qu'il ne s'en était pas encore produit de semblable au sein de la nation grecque.

Sous ce rapport, les localités situées sur les frontières des districts occupés par les diverses tribus avaient une importance particulière, parce qu'elles étaient le théâtre des échanges et comme des foyers allumés par le frottement. Telle était Smyrne [1], bâtie sur le bord septentrional du golfe pittoresque dans lequel se jette le Mélès, à moitié chemin entre les vallées du Caystros et de l'Hermos. Pendant que, sur d'autres points, Éoliens et Ioniens restaient vis-à-vis les uns des autres dans un isolement dédaigneux, là, ils nouèrent des relations intimes : que dis-je! ils se fondirent les uns avec les autres au sein d'une même communauté politique. C'est là que se produisit l'échange le plus actif. Les Éoliens apportèrent une masse de matériaux légendaires, tandis que les Ioniens, qui, comme les peuples navigateurs du midi, se plaisaient à écouter et à redire des aventures merveilleuses, montèrent leur imagination impressionnable à l'unisson des exploits de leurs voisins

[1]) V. O. Mueller, *Gesch. d. griech. Lit.*, I, 74. Th. Bergk, *Griech. Literaturgeschichte*, I, 454.

les Éoliens et de leurs princes achéens, et les rendirent sous une forme plus harmonieuse. Ils ajoutèrent pourtant aussi à la matière légendaire quelque chose de leur crû ; par exemple, la légende de Nestor, apportée par les Pyliens de Messénie, et les légendes de Sarpédon et de Glaucos, introduites dans les villes ioniennes par les Lyciens.

C'est grâce à cette coopération de tribus diverses que la langue commença à dépouiller la raideur qui l'immobilisait dans ses formes dialectales. Elle devint l'organe d'un art dans lequel les tribus les plus intelligentes de la nation trouvèrent un lien commun, d'une nature supérieure; et c'est la raison pour laquelle il se produisit dans cette région quelque chose qui n'était ni éolien ni ionien, mais qui était intelligible pour tous les Hellènes, quelque chose de vraiment national. Les aventures et les exploits isolés furent groupés par les rapsodes en cycles plus vastes, et ainsi naquit l'épopée grecque, sur les bords du Mélès que le peuple appelait le père d'Homère.

L'épopée homérique est, pour la chute de l'empire des Dardanides et la fondation de l'Éolide, la seule source où revive la tradition; elle nous renseigne encore sur tout le passé des Hellènes jusqu'au temps des grandes migrations. En effet, les émigrants emportaient avec eux non-seulement leurs dieux et leurs héros, mais encore leurs idées sur le monde, les principes de leur vie publique et sociale ; et plus ils voyaient le monde auquel ils tenaient par toutes leurs affections s'abîmer sans retour sous les pas des grossiers montagnards du Nord, plus ils aimaient à en graver le souvenir dans leur cœur et dans les chants que les vieillards enseignaient aux jeunes générations. La muse grecque est une fille de la mémoire, et, de même que les chants de Beowulf, composés en Angleterre, nous apprennent comment les Saxons vivaient, en paix et en guerre, sur la péninsule allemande qu'ils avaient quittée, de même, l'épopée homérique est une image fidèle des conditions d'existence dans lesquelles nous devons replacer les peuples émigrés avant leur départ. Il est par conséquent nécessaire de jeter encore un regard sur ce tableau, pour nous représenter, au moins dans ses traits principaux, le monde grec tel qu'il a été jusqu'à l'époque des grandes migrations.

§ IV

LE MONDE HOMÉRIQUE.

C'est dans l'épopée homérique que le monde grec nous apparaît pour la première fois. Mais ce n'est pas là un monde au berceau et qui cherche encore sa voie ; c'est une société adulte, arrivée à la maturité, achevée dans son développement et pourvue d'institutions régulières. On sent bien qu'elle subsiste depuis des siècles, que ses membres ont conscience de la supériorité que leur donne la vie sociale sur les populations arriérées qui vivent au jour le jour sous le régime primordial de la famille, sans chef commun, sans association constituée, sans connaître ni l'agriculture, ni la propriété foncière, ni les habitations embellies par l'art.

Dès l'origine, la vie grecque nous apparaît fondée non pas exclusivement sur l'agriculture et l'économie rurale, mais encore sur la navigation et le commerce. C'est là un système inauguré par les Grecs d'Asie, et, jusque dans les détails de l'épopée, on reconnaît encore çà et là une différence entre les populations maritimes et les populations agricoles de la Grèce. Celles-là, par exemple, se nourrissaient principalement de poisson, qui répugnait à celles-ci ; aussi le chantre ionien ne se lasse-t-il pas de vanter l'abondance des viandes dont se gorgent les Achéens et le courage intrépide avec lequel ils mettent la main à l'œuvre. Au fond cependant, ces différences de tribu à tribu ont fini par s'effacer, et toutes les branches de la nation grecque qui ont pris part à l'émigration ont revêtu, grâce à un frottement mutuel, un caractère et des allures uniformes. Le fonds particulier de chaque race est entré dans le patrimoine commun de la nation. Les vieilles expressions ioniennes qui appartiennent au vocabulaire des matelots se sont répandues à profusion dans la langue, et, de même que la troupe nombreuse des dieux et génies marins de l'Ionie s'est peu à peu acclimatée dans toute la Grèce, de même, on trouve en usage sur toutes les côtes les procédés ioniens.

L'amour du gain, qui est inné chez les Grecs, les a poussés de bonne heure à cultiver une foule d'industries. Ce sont les mêmes Pléiades qui, par leur lever et leur coucher, règlent les travaux de l'agriculture et les époques de la navigation, et, même chez les lourds Béotiens, il est d'usage, au mois de mai, une fois les travaux des champs terminés, d'aller encore chercher sur mer quelque bénéfice. Orchomène, en Béotie, est une ville à la fois continentale et maritime, un rendez-vous où se croisent des étrangers de tout pays et des nouvelles de toute espèce, si bien que l'ombre d'Agamemnon demande à Ulysse si par hasard il n'a pas entendu parler à Orchomène de son fils Oreste[1]. Le navire capable de tenir la mer servait aussi d'instrument de rapine et de violences, car l'archipel grec surexcitait à tel point le goût des expéditions et des descentes aventureuses que la piraterie était une occupation aussi ordinaire que la pêche ou la chasse. Les écumeurs de mer poussèrent jusqu'aux bouches du Nil, et les combats qui s'engagèrent en ces lieux avec les indigènes, combats que nous ne connaissions jusqu'ici que par Homère, sont aujourd'hui attestés par des documents égyptiens. Les pirates captifs qui, sur des fresques égyptiennes, sont amenés devant Ramsès III[2], traduisent aux yeux les chants de l'*Odyssée*, qui parlent de combats sanglants livrés sur les bords du Nil.

Plus encore que la piraterie, le commerce pacifique, qui relie entre elles les régions riveraines de la mer, active le mouvement et la vie. Des œuvres d'art fort admirées sont apportées de Sidon par des marchands phéniciens; elles sont exposées dans les ports, et passent de main en main. Telle était l'urne d'argent, fabriquée à Sidon, qui du roi Thoas passe au Minyen Eunéos, lequel la cède à Patrocle comme prix d'achat d'un jeune prince captif[3].

Depuis longtemps déjà le peuple n'est plus une masse confuse; il est organisé en classes que séparent des différences bien tranchées. A la tête de la société sont les nobles, les « anaktes » ou seigneurs, qui entrent seuls en ligne de compte.

1) Hom., *Odyss.*, XI, 459.
2) Voy. ci-dessus, p. 51.
3) Hom., *Iliad.*, XXIII, 743.

On dirait des géants qui dominent la plèbe de toute leur hauteur ; au-dessous d'eux, on ne remarque que quelques individus, prêtres, devins, artistes, que leurs fonctions ou leurs facultés particulières distinguent de la foule ; tous les autres sont innommés ; quoique jouissant de la liberté personnelle, ils n'ont dans la vie publique aucun droit. Passifs comme des troupeaux, ils suivent leur prince et se dispersent effarouchés lorsqu'un des grands leur tient tête ; leur masse inconsciente est le fond obscur qui fair ressortir dans tout leur éclat les figures des nobles. On trouve aussi, dans le peuple grec, des étrangers que le rapt et la traite y ont introduits, des Tyriens, des Lydiens, des Phrygiens... etc. Des Phéniciennes brodent des tapisseries dans la maison de Priam [1] ; le père d'Eumée avait aussi une esclave de Sidon, « habile à des travaux merveilleux, » qui, chargée de garder l'enfant de son maître, se fait enlever avec lui sur un vaisseau phénicien. C'est ainsi que le fils d'un roi est vendu à Ithaque. Ces membres dispersés de races étrangères forment un élément important du monde homérique. L'Orient et l'Occident se trouvent réunis par eux, et, comme les antipathies entre les nations et les tribus ne se sont pas encore développées, les étrangers à qui un malheur immérité a ravi leur patrie et leur liberté sont admis dans les familles ; ils s'accoutument facilement à leur condition et contribuent, d'une façon insensible mais très efficace, à la diffusion des arts et des cultes, à l'égale répartition des lumières entre les îles et les côtes. C'est là le rôle des hommes non libres dans le monde homérique qui ne connaît pas encore, à proprement parler, l'esclavage [2].

Les classes de la société, sans lien entre elles, ne forment une communauté que parce qu'elles ont à leur tête un chef commun. C'est le général (*Basileus*) ou Roi [3]. Sa puissance, qui fait du peuple un État, ne lui est pas conférée par le peuple ; c'est Zeus qui, avec le sceptre héréditaire, lui a attribué la

[1]) Ἔργα γυναικῶν Σιδονίων (Hom., *Iliad.*, VI, 290).

[2]) Sur le rôle historique des esclaves, voy. Movers, *Phöniz. Alterth.*, III, 1, 6.

[3]) Βασιλεύς signifie *dux* ou général, d'après G. Curtius (*Grundz. d. Etymol.*, p. 116) ou, d'après Bergk, le « juge » assis sur un siége (βάσις).

dignité royale. Ainsi, nous trouvons chez toutes les tribus du monde homérique de vieilles dynasties princières, en possession d'un pouvoir héréditaire, qui reçoivent sans contestation les dons honorifiques et les hommages de leurs peuples. Outre les fonctions de roi, le prince exerce encore celles de général et de juge suprême; il doit protéger l'État par la justice et par la force de son bras, aussi bien contre les désordres de l'intérieur que contre les ennemis extérieurs. Il est encore vis-à-vis des dieux le représentant de son peuple; il adresse des prières et offre des sacrifices pour les siens à la divinité protectrice de l'État; il peut, par sa conduite, attirer sur son peuple les bénédictions célestes ainsi que la malédiction et la ruine.

Cette individualité souveraine est le centre, non-seulement de la vie politique, mais encore des plus nobles aspirations humaines. L'art s'éveille et grandit à son service, surtout l'art du chant, car les chants, qui remplissent le monde homérique, vantent en tous lieux les grandes actions et les aimables vertus du roi, qui, semblable aux dieux, commande à un peuple nombreux, fait observer les lois et répand autour de lui l'abondance :

la terre noire produit
Du froment et de l'orge, les arbres plient sous les fruits,
Les brebis enfantent sans relâche, la mer fournit des poissons,
A cause du bon gouvernement, et sous lui les peuples sont heureux [1].

C'est pour lui, le roi, que travaillent aussi l'architecture et les arts plastiques; ils lui fournissent ce dont il a besoin pour la sécurité et la dignité de son existence. Les plus habiles artisans lui forgent des armes et les ornent d'écussons significatifs; l'ivoire, teint en pourpre par des femmes cariennes, est mis de côté pour l'ornement des coursiers royaux. Des ouvriers viennent de loin pour construire au maître du pays un château-fort et de magnifiques appartements destinés à sa famille et à ses serviteurs. Enfin, des voûtes solides protégent les trésors patrimoniaux que le prince peut laisser dormir, car il vit de ce que le peuple lui alloue, des revenus de la couronne et des dons de la communauté.

[1]) Hom., *Odyss.*, XIX, 111.

De cette architecture, il nous reste aujourd'hui encore des monuments imposants, qui doivent à leur indestructible solidité d'être les mieux conservés que l'on trouve sur toute la scène de l'histoire grecque. Ils sont même plus vieux que l'histoire, car, lorsque les Grecs commencèrent à songer au passé, ces forteresses étaient déjà des lieux depuis longtemps abandonnés, des antiquités dont l'origine se perdait dans les ténèbres d'un âge oublié. Aussi, quand même le nom d'Agamemnon aurait disparu sans laisser de traces, les murailles des cités argiennes seraient là pour attester qu'une dynastie puissante a conquis ce pays par la force des armes, qu'elle a eu, pour bâtir ses châteaux-forts, des légions de serfs, qu'elle a vécu et régné là, durant des générations, à l'abri de ses remparts. Ce devaient être des princes achéens, car, lorsque les Doriens vinrent dans le pays, ils trouvèrent ces cités déjà debout, et, jusqu'au temps des guerres médiques, c'étaient des communes achéennes qui vivaient à l'ombre de ces monuments.

Parmi les monuments de l'âge achéen, les plus anciens sont les châteaux. Leur étendue restreinte montre qu'ils n'étaient calculés que pour loger la famille du prince et les plus intimes de sa suite. Cette suite se composait de fils de familles nobles qui s'attachaient volontairement aux princes les plus puissants, remplissant auprès d'eux les fonctions, d'ailleurs honorées, d'écuyers ou de hérauts, et partageant à la guerre leur tente et leurs périls. Le peuple, lui, vivait dispersé dans les campagnes ou réuni dans des villages ouverts.

Les murailles qui environnent le château ne sont pas précisément brutes, et ce n'est pas du tout ce que voulaient dire les Hellènes des âges postérieurs en les attribuant aux Cyclopes. Le nom de ces ouvriers surnaturels exprimait le côté merveilleux et incompréhensible de ces monuments qui n'avaient absolument aucun rapport avec le présent. Le caractère commun à ces murs cyclopéens est la dimension énorme des blocs, qui ont été taillés à même le roc, transportés à grand renfort de bras, et rangés les uns sur les autres de manière à rester en place en vertu de leur propre poids et à former, sans matière agglutinante, un appareil solide. Mais,

dans ce système de construction, on reconnaît une grande variété, toute une série de progrès. A l'origine, ce n'étaient que des retranchements en blocs de rocher que l'on élevait sur les points les plus accessibles de la citadelle, tandis que, là où le rocher était à pic, on n'ajoutait rien aux fortifications naturelles. On voit en Crète de vieux châteaux, fortifiés de cette manière, dont l'enceinte n'a jamais été achevée. En général, cependant, le sommet du rocher est complétement enclos, et le tracé du mur circulaire suit le bord de la plate-forme aux endroits où la pente est la plus abrupte.

Quant à l'appareil de construction, il se montre dans sa forme primitive sur l'acropole de Tirynthe. Là, les blocs gigantesques sont entassés les uns sur les autres à l'état brut; c'est uniquement la loi de la pesanteur qui en maintient l'assemblage. Les vides qu'ils laissent entre eux sont remplis avec des pierres de moindre dimension. A Mycènes, on trouve des constructions semblables; seulement, la plus grande partie du mur d'enceinte est bâtie de telle sorte que chaque pierre est taillée pour la place qu'elle occupe et se trouve si bien enclavée dans un groupe de pierres avoisinantes qu'elles se retiennent, se bandent et se supportent réciproquement. La forme polyédrique des pierres et la multiplicité de leurs fonctions assure à cet appareil en réseau une indestructible solidité, suffisamment prouvée par une durée de plusieurs milliers d'années. L'art déployé dans ce système de construction n'a jamais été surpassé; il exige évidemment des procédés plus parfaits et porte un caractère plus artistique que l'appareil carré ordinaire, pour lequel les matériaux sont taillés mécaniquement sur le même patron, à angle droit.

Du reste, ces murailles offrent encore d'autres indices d'un art perfectionné. A Tirynthe, les remparts, qui ont en tout 25 pieds d'épaisseur, sont traversés par des couloirs intérieurs qui communiquaient, par des jours en forme de poterne, avec la cour extérieure de la forteresse; peut-être sont-ce des loges destinées, en cas de siége, à recevoir du bétail vivant. Après cela, c'est aux portes surtout qu'on reconnaît une ville cyclopéenne. Nous en possédons un type dans la grande porte de Mycènes, avec son allée de 50 pieds de long,

ses énormes jambages inclinés l'un vers l'autre et le linteau de 15 pieds de long et de 6 pieds de haut qui les surmonte. Au-dessus du linteau se trouve ménagée dans la maçonnerie une ouverture triangulaire de 11 pieds à la base, destinée à recevoir l'écusson que les anciens seigneurs y ont jadis placé, à une heure solennelle, pour consacrer l'entrée de l'édifice et en marquer l'entier achèvement. Cette pierre est encore aujourd'hui à sa place. Le bas-relief est la plus ancienne sculpture que l'on trouve sur le sol de l'Europe : au milieu, une colonne légèrement renflée à la partie supérieure ; sur les côtés, deux lions qui appuient sur elles leurs pattes de devant, raides et symétriques comme des animaux héraldiques, mais dont le dessin dénote un œil observateur et l'exécution une grande sûreté de ciseau. Les têtes étaient rapportées ; elles se détachaient entièrement du panneau, de sorte qu'elles regardaient fièrement les arrivants et faisaient reculer l'ennemi, comme les têtes de Méduse des citadelles primitives [1].

Des fortifications étaient indispensables à des princes belliqueux ; mais, en dehors du château, on trouve un groupe de bâtiments qui prouve, avec plus d'évidence encore, que les constructions de l'âge héroïque étaient loin de se borner à l'indispensable. L'un d'entre eux est si bien conservé que l'on peut parfaitement juger d'après lui de l'ensemble de ces constructions. C'est un édifice souterrain, bâti dans les flancs d'une colline plate située dans la partie basse de Mycènes. On avait creusé à cet effet la colline et posé sur le sol de l'excavation une assise circulaire de pierres bien taillées et soigneusement ajustées, puis une seconde, une troisième, et ainsi de suite. Chaque assise surplombait en dedans l'assise inférieure, si bien que, se rétrécissant à mesure qu'elles s'élevaient, elles formaient un encorbellement circulaire en forme de ruche. Cette voûte communique avec l'extérieur par une porte dont la baie a pour linteau une pierre de 27 pieds de longueur ; sur les montants de la porte étaient appliquées des demi-colonnes en marbre de couleur, dont le chapiteau et

[1]) Voy. dans l'*Archæol. Zeitung*, 1865, p. 1 sqq., la description d'Adler. Sur leur rapport avec le style héraldique de l'Orient ; cf. *Abhd. d. B. Akad. d. Wiss.*, 1874, p. 111.

la base étaient ornés de raies en zigzag et en spirale. Cette porte conduisait dans la grande coupole, dont les pierres se rejoignent encore parfaitement aujourd'hui. Les parois intérieures étaient revêtues, depuis le bas jusqu'en haut, de plaques de métal poli, dont la réverbération devait donner à cette vaste pièce, surtout à la lueur des torches, un éclat extraordinaire. Ce fait s'accorde on ne peut mieux avec les descriptions homériques, où le poète vante l'éclat métallique des murs dans les palais des rois.

D'après la tradition locale, ces constructions circulaires étaient des *Trésors* ou « dépôts » de choses précieuses. Cependant leurs proportions grandioses et leur position en dehors du château permettent à peine de douter que l'ensemble n'ait été un monument funéraire; en effet, l'art ne devait pas seulement protéger et embellir l'existence du prince, mais encore élever à sa mémoire un monument impérissable. Une chambre profonde, creusée dans le roc, attenant à la coupole, et qui forme la partie la plus retirée de l'édifice, contenait, d'après nos conjectures, les restes sacrés du prince, tandis que la pièce circulaire était destinée à conserver ses armes, ses chars, ses trésors et ses joyaux. C'est pour cela aussi que l'édifice tout entier était recouvert de terre, de façon qu'à première vue personne ne pût deviner le sépulcre royal caché sous le gazon dans les entrailles de la colline [1].

La signification historique de ces monuments est évidente. Ils ne peuvent avoir été élevés que par des peuples qui sont restés longtemps en possession de ce sol et qui disposaient pleinement des ressources d'une civilisation sûre de ses moyens et de son but. La pierre et le métal sont là complète-

[1]) Les coupoles souterraines sont encore un problème et leur destination n'a pas été expliquée d'une manière satisfaisante. Boetticher (*Arch. Zeitung*, 1860, p. 33) revient à l'opinion qui en fait des Trésors. Un texte de Diodore (IV, 79) suggère l'idée que le *Tholos* est un tombeau doublé d'un sanctuaire. On s'expliquerait ainsi la grandeur du vestibule, qui est hors de proportion avec la chambre du fond. La découverte récente de M. Stamatakis qui, au cours de fouilles exécutées pour le compte de la Société Archéologique d'Athènes, a dégagé l'entrée du monument connu sous le nom de « Trésor d'Atrée », a fait faire à la question un pas décisif. A mon sens, il est aujourd'hui hors de doute que l'édifice était une somptueuse sépulture royale.

ment domptés; il y a là des procédés artistiques arrêtés, lesquels sont mis en œuvre avec un luxe fastueux et une solidité qui veut être impérissable. Les dynasties qui s'immortalisaient par ces ouvrages ont dû avoir, outre leurs richesses patrimoniales, de vastes relations pour tirer de l'étranger le métal et les espèces de pierres que ne fournissait pas le pays. Que parle-t-on ici de société naissante? En face de pareils monuments de l'architecture poliorcétique et funéraire, qui peut disconvenir que ce qui est pour nous, comme pour les critiques de l'antiquité, Thucydide par exemple, le premier point d'attache de la tradition grecque, la première page d'une histoire authentique, ne soit en réalité la consommation et le couronnement d'une civilisation qui a dû poindre et mûrir en dehors du sol resserré de l'Hellade?

C'est dans l'intérieur du pays que l'art indigène, au dire des Grecs, a tenté ses premiers essais de fortifications appliquées aux villes. On montrait, sur les flancs du Lycée, Lycosoura, la plus ancienne ville qu'aurait éclairée le soleil de l'Hellade. Les débris des remparts sont encore visibles; c'est une maçonnerie de moëllons assez petits, irréguliers et disposés sans ordre. Quant aux monuments grandioses d'Argos, le patriotisme grec n'osa jamais en faire honneur à l'art indigène; la tradition rapportait que les architectes des rois d'Argos étaient des Lyciens. Si donc la civilisation précoce du peuple lycien est un fait avéré; si les relations entre Argos et la Lycie sont attestées par la légende et la religion; si enfin, depuis le jour où leur pays s'est découvert, les Lyciens nous apparaissent comme un peuple doué d'une aptitude particulière pour l'architecture et les arts plastiques, ces traditions trouvent dans de pareils faits une importante confirmation. Les Lyciens, de leur côté, étaient, de temps immémorial, en relation avec les Phéniciens, et certains procédés artistiques que nous trouvons employés en Argolide, notamment l'usage du métal dans la décoration des édifices, le revêtement de vastes parois en plaques polies, ont été certainement importés de Syrie en Grèce, avec les procédés techniques qu'un semblable travail suppose. Plus tard, les Hellènes ont basé sur de tout autres principes un art nouveau et original, qui n'a rien de commun

avec le système ornemental des vieux monuments royaux, avec les dômes unis et tout d'une pièce, avec l'écusson en bas-relief au-dessus de la porte.

Quiconque regarde la porte des lions, à Mycènes, même sans savoir un mot d'Homère, se figure nécessairement en ces lieux un roi semblable à l'Agamemnon homérique, un capitaine ayant à ses ordres une armée et une flotte, un prince qui tenait de près à l'Asie, le pays de l'or et des arts, qui, disposant d'une puissance personnelle formidable et de moyens extraordinaires, était en état, non-seulement de donner à son royaume une unité solide, mais encore d'imposer sa suzeraineté à des princes plus faibles. Il arrive, il est vrai, que des légendes isolées naissent à l'occasion de constructions énigmatiques; elles croissent comme la mousse et les plantes grimpantes autour des ruines du passé; mais des épopées comme celles d'Homère, peuplées de figures si diverses et si vivantes, ne peuvent pas se former de cette façon. Ce ne peut être non plus par un simple effet du hasard que des monuments comme l'âge héroïque a pu seul en produire se trouvent précisément dans les villes et les contrées qu'illumine l'auréole de la poésie homérique. Nous reconnaissons, aujourd'hui encore, la riche Orchomène aux débris d'un édifice que les Grecs des temps postérieurs comptaient, sous le nom de Trésor de Minyas, parmi les merveilles du monde. Ainsi, dans le domaine des Atrides, sur l'Eurotas comme sur l'Inachos, on trouve des tombeaux de rois d'un style absolument identique. Mais, ce qui prouve que de pareils monuments n'ornaient pas toutes les résidences des princes homériques et que cette opulence n'était pas générale en Grèce, c'est l'étonnement de Télémaque, lorsqu'il contemple le luxe, nouveau pour lui, et la splendeur du palais de Ménélas.

Ces mêmes monuments, dont le témoignage confirme et rectifie Homère, nous avertissent aussi qu'il ne faut pas, sur la foi du poète, considérer les temps sur lesquels ils nous renseignent comme une période d'éclat éphémère qui se résume toute entière en quelques noms comme Agamemnon et Ménélas. L'incontestable variété du style des murs cyclopéens, plus grossier à Tirynthe, arrivé à sa perfection à

Mycènes, ne permet pas de douter qu'entre ces deux ouvrages il ne faille admettre de longues périodes intermédiaires, qui ne se confondent à nos regards que par un effet de perspective. Un fait remarquable, c'est que, dans les légendes accréditées sur la fondation d'Argos, de Tirynthe, de Mycènes, de Midea, les Pélopides ne jouent aucun rôle. La tradition ne connaît aux forteresses dont nous avons parlé d'autres auteurs que les Perséides, aidés par le concours de la Lycie. Les sépultures royales, au contraire, et les trésors qui en dépendent sont généralement rattachés au souvenir des Pélopides, et cette association est justifiée par l'origine de cette famille. En effet, la Lydie est le pays des grands tertres tumulaires avec des chambres maçonnées [1]; autour du Sipyle, la résidence de Tantale, il y a des dômes souterrains analogues à ceux de Mycènes [2], et c'est de cette même contrée que l'or, avec son éclat et sa puissance, est venu pour la première fois éblouir les Grecs. La mère des Pélopides s'appelait Plouto (richesse), et Mycènes, « la ville de l'or, » devait ce qu'elle avait, sa grandeur, sa magnificence et en même temps sa fatale destinée, à l'or qui était entré dans le pays avec les Pélopides.

Aristote se demandait déjà comment s'était formée la souveraineté de l'âge homérique, comment une famille avait pu prendre ainsi le pas sur tout un peuple [3]. Les premiers rois étaient, selon lui, les bienfaiteurs de leurs contemporains, des initiateurs qui ont donné l'impulsion aux arts de la paix et de la guerre, et qui ont groupé le peuple autour de centres communs. Mais comment des individus étaient-ils en état d'exercer une influence pareille, qui élevait subitement à un niveau supérieur la culture de tout un peuple? Il n'y a guère qu'un moyen de l'expliquer ; c'est d'admettre qu'ils disposaient des ressources d'une civilisation étrangère au pays, c'est-à-dire, qu'ils appartenaient à des tribus apparentées, il est vrai, aux Grecs d'Europe, mais parvenues, dans les contrées où elles s'étaient fixées, à une maturité plus précoce. De pareils hommes étaient capables de réunir en États des tribus épar-

1) *Archæolog. Zeitung*, 1853, p. 156.
2) Hamilton, *Reisen*, I, p. 53.
3) Aristot., *Polit.*, 85, 27.

pillées dans des bourgades, et de fonder une royauté homérique (βασιλεία) qui est à la fois le sommet et la base de l'édifice politique. Ces étrangers, dont la patrie et l'origine disparaissaient dans un lointain inconnu, pouvaient passer pour fils des dieux ; c'est un honneur que des gens du pays eussent difficilement obtenu de leurs compatriotes. Ajoutons qu'un peuple d'autant d'amour-propre que les Grecs n'aurait pas fait venir de Lydie, s'il n'y avait été obligé par une tradition invariable, la plus brillante de ses antiques dynasties [1].

Mais tous les rois n'étaient pas des Pélopides; tous ne se trouvaient pas placés par leur origine, leurs ressources et l'étendue de leur puissance, si fort au-dessus de leurs peuples. Dans le royaume des Céphalléniens, il n'y a pas trace d'un semblable contraste, et les nobles d'Ithaque peuvent considérer Ulysse comme un des leurs. Il ne faut pas oublier non plus que même les plus puissants princes du monde homérique ne sont pas des despotes qui règnent selon leur bon plaisir. Le peuple grec montre, dès le principe, une aversion décidée pour tout ce qui est illimité et absolu, et comme, en obéissant aux princes fils des dieux, il croyait se soumettre à un ordre de choses supérieur, la puissance royale est, de son côté, bornée par la loi et la coutume.

Le roi, il est vrai, est aussi, en vertu de sa souveraineté, le juge suprême du peuple, au même titre que le père de famille parmi les siens : mais il se garde bien de remplir seul ces fonctions responsables. Il se choisit parmi les familles nobles des assesseurs, nommés, à cause de leur dignité, les Anciens ou « Gérontes »; et ces juges siégent dans l'enceinte réservée [2], sanctifiée par des autels et des sacrifices, pour expliquer publiquement devant tous les règles du droit et porter l'ordre là où le désordre s'est introduit. C'est seulement lorsqu'il s'agit d'un attentat contre la personne et la vie que la famille se réserve ses droits; d'après le vieil axiome de Rhadamanthys, le sang demande du sang; et ce sang, le vengeur désigné par

[1]) Costume oriental de Tantale, Créon, Minos..., etc. (*Compte-Rendu*, Saint-Pétersbourg, 1861, p. 80). Sur les chefs indigènes et étrangers, v. STRABON, p. 321.

[2]) Γεραροὶ βασιλῆες ἥμενοι ἐν ἀγορῇ κόσμος λαοῖσιν ὁρᾶσθαι (HOM., *Ep.* XIII, 3.

la parenté a seul qualité pour le répandre. Mais là même où, comme dans ce cas, l'organisme social est resté imparfait, tout est réglé d'avance, et, si arrogant que se montre d'ailleurs celui qui se sent fort, on trouverait à peine un exemple d'une rébellion ouverte contre les exigences du droit sacré. Le coupable le plus puissant s'enfuit lorsqu'il a tué un homme du commun : aussi les pérégrinations et les aventures des bannis forment-elles le fond de tant d'histoires et d'intrigues légendaires. Une fois sorti de sa tribu, l'exilé se trouve dans un monde tout autre ; les prescriptions légales d'un État ne sont point valables en dehors de ses frontières.

En somme, sous le rapport de la civilisation et des mœurs, il existe dans le monde homérique une uniformité remarquable. Nous trouvons peu de différence dans le caractère des tribus qui occupent les deux rivages de la mer Égée et forment le monde grec proprement dit. De part et d'autre, même religion, même langue, mêmes mœurs : Troyens et Achéens frayent les uns avec les autres comme des compatriotes, et s'il y a entre eux quelque différence à noter, elle consiste en ce que, sans le dire expressément, le poète, dans une foule de détails significatifs, reconnaît aux peuples du rivage oriental le privilége d'une moralité plus haute et d'une civilisation plus avancée. Chez les princes achéens, l'emportement brutal et égoïste de la passion ne cesse de contrecarrer l'intérêt commun : pour la possession d'une esclave, le général en chef court risque de faire manquer l'entreprise tout entière. Achille est le plus idéal de tous les personnages qui combattent sous les murs d'Ilion, et pourtant, lui, le fils d'une déesse, l'arrière-petit-fils de Zeus, il montre une soif de carnage qui n'épargne pas même des enfants innocents, et il fait lui-même l'office de bourreau en égorgeant des captifs, aussi bien que des chevaux et des chiens. L'instinct naturel, dans sa fougue sauvage, anime les deux Ajax ; les actes d'Ulysse ne sont pas toujours conformes aux lois de l'honneur chevaleresque, et Nestor n'est devenu un sage qu'avec le temps. Au contraire, Priam et les siens nous sont peints sous des traits tels que nous sommes forcés de rendre hommage à leur loyauté réciproque, à leur piété, à leur patriotisme héroïque, et à la délicatesse de leurs

mœurs [1]. C'est seulement dans le caractère de Pâris qu'on reconnaît déjà des traces de cette mollesse asiatique qui énerva l'Ionie.

Tels hommes, tels dieux. Il n'est pas de dieux dont on puisse dire qu'ils n'avaient d'adorateurs que dans un des deux camps. Cependant, leurs affinités les portent de préférence soit d'un côté, soit de l'autre.

Hêra prend en main la cause des Achéens. Elle avait adopté pour demeure Argos où, aujourd'hui encore, on reconnaît, non loin de Mycènes, les ruines de son temple bâti en manière de forteresse. A Ilion, au contraire, elle se sent négligée ; aussi a-t-elle voué aux Priamides une haine irréconciliable. C'est elle surtout qui a soufflé la discorde entre les deux rivages et qui, en dépit de toutes les difficultés, a fini par réunir la flotte de guerre. Malgré son haut rang, c'est une femme capricieuse et vindicative, dominée par des passions peu avouables.

Au contraire, il n'y a pas de plus noble figure que celle du dieu protecteur d'Ilion. Bien que comblé des plus grands honneurs, Apollon ne montre jamais la moindre velléité d'opposition aux ordres de Zeus ; il s'identifie spirituellement avec lui, offrant un modèle d'obéissance volontaire et de grandeur d'âme ; il resplendit d'un pur éclat parmi les dieux, comme Hector parmi les hommes, et tous deux sont là pour attester le degré supérieur de développement moral auquel étaient arrivés les États et les peuples du littoral oriental, lorsqu'éclata le conflit avec l'Occident.

A l'époque où les traits épars du monde héroïque furent rassemblés par la Muse et réunis en une grande peinture, il y avait longtemps que ce monde avait disparu ; il avait été remplacé par un nouvel ordre de choses, aussi bien dans la mère-patrie, où les descendants des héros homériques avaient dû céder la place aux montagnards du nord, que dans les pays nouvellement conquis, où, par suite du bouleversement général, les héritiers des princes achéens n'avaient pu

[1]) Les Troyens ont l'idée de la patrie. C'est chez eux, et chez eux seulement, qu'on entend dire : εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνασθαι περὶ πάτρης (Hom., *Iliad.*, XII, 243. Cf. XV, 496).

reprendre le rang qu'avaient occupé leurs aïeux dans leur patrie. Si ce contraste ne trouble point l'harmonie de l'immense tableau tracé par la muse homérique, il faut en chercher la raison dans les hautes facultés de ces tribus qui surent conserver et mettre en œuvre les souvenirs du passé. Elles possédaient au suprême degré le privilége des natures poétiques, la faculté d'oublier les tristesses du présent dans la contemplation du passé idéalisé, et de ne laisser aucune dissonance se mêler à ce plaisir.

Cependant, on sent percer, dans toute la poésie homérique, une pointe de mélancolie, l'idée douloureuse que le monde est devenu plus mauvais et que « les hommes, tels qu'ils sont à présent[1], » sont inférieurs en force et en énergie aux générations précédentes. On y trouve même plus que cette disposition d'esprit; quelques traits du présent se sont glissés involontairement dans le tableau du passé et attestent que les institutions qui forment le fond de l'âge héroïque n'étaient plus en vigueur du temps de l'aède.

La royauté est le centre de la société et, en campagne, sa puissance agrandie devait être absolue. Et pourtant, que l'Agamemnon d'Homère est loin de répondre à l'idéal de grandeur héroïque qui s'offre à nous en face des monuments de Mycènes, et qu'ont laissé dans notre imagination ces épithètes de rejetons des dieux, revêtus d'une puissance quasi divine, données aux anciens souverains par la tradition! Sous les murs de Troie, nous trouvons un prince empêtré dans des difficultés sans nombre, borné dans ses ressources, indécis et dépendant, chez qui le pouvoir est fort au-dessous du vouloir; il a plutôt des prétentions à la puissance qu'il n'a de puissance réelle, et il est obligé d'inventer toutes sortes de moyens et de détours pour obtenir l'approbation générale. On ne comprend pas comment cet Agamemnon, qui se heurte perpétuellement à la résistance et à l'indiscipline, a pu réunir sous sa bannière une armée composée d'éléments si divers. Le pivot du monde héroïque est ébranlé; à côté de l'autorité royale s'est élevée

[1]) Οἷοι νῦν βροτοί εἰσιν (Hom., *Iliad.*, V, 304. XII, 383. 449. Vell. Paterc., I, 5. I. Bekker, *Hom. Blätter*, II, 67.

une autre puissance, celle de la noblesse, sans laquelle le roi ne peut déjà plus gouverner et rendre la justice, et cette maxime même que l'on cite depuis longtemps pour prouver la popularité de la royauté héroïque :

> Une souveraineté à plusieurs ne vaut rien. Que celui-là soit seul souverain,
> Seul roi, à qui le fils de l'artificieux Kronos a donné le poste [1].

porte évidemment le caractère d'une réflexion politique ; elle donne à entendre que l'on avait déjà senti les inconvénients d'une aristocratie à plusieurs têtes, inconvénients qui se montrent dans tout leur jour à Ithaque [1].

Les prêtres eux-mêmes, surtout les devins, font contre-poids à la royauté : c'est une seconde puissance par la grâce de Dieu et qui n'en est que plus insolente et plus dangereuse. Enfin, la masse obscure du peuple s'agite aussi. La place publique qui, lorsque l'autorité royale n'était pas encore affaiblie, ne pouvait jouer aucun rôle, devient peu à peu le centre de la vie publique. C'est sur l'agora que se décident les affaires générales ; les réunions prennent de jour en jour plus d'indépendance et d'initiative ; dans toutes les questions importantes, il s'agit d'enlever par la parole le suffrage du peuple.

La foule n'est là, il est vrai, que pour écouter et obéir ; mais déjà le peuple *siége* pendant la délibération, tandis que, suivant l'ancien usage, il n'y avait de siéges que pour les grands, c'est-à-dire, le Roi et les Gérontes [2] ; déjà, l'opinion publique est une puissance que le roi ne saurait mépriser sans s'en repentir, et déjà aussi il se rencontre dans le camp devant Troie des gens comme Thersite. Celui-ci est remis à sa place avec force sarcasmes ; mais sa caricature prouve précisément que les partis avaient conscience de leur hostilité mutuelle, et que l'esprit aristocratique s'était déjà exercé à tourner en ridicule les orateurs de la plèbe. On devine que de semblables exemples trouveront bientôt des imitateurs plus heureux. A Ithaque, le peuple est même invité à prendre part à l'action. Mentor, dans

[1]) Hom., *Iliad.* II, 204. La πολυκοιρανίη est déjà mise à l'épreuve et jugée.

[2]) On rencontre déjà des *sedentes conciones* dans des passages homériques d'une authenticité incontestée. Chez les Phéaciens, ἀγοραί τε καὶ ἕδραι vont ensemble (Hom., *Odyss.*, VIII, 16).

un intérêt dynastique, cherche à travailler les esprits; il va jusqu'à révéler au peuple la force qui gît dans le nombre :

> Mais c'est à l'autre peuple que j'en veux, à voir comme tous
> Vous êtes là assis en silence et n'osez apostropher
> Une poignée de prétendants, pour les contenir, nombreux comme vous l'êtes [1].

Il est vrai qu'il suffit aux gentilshommes de quelques mots pour disperser immédiatement la foule qui s'amasse; mais les partis sont là, l'un complètement organisé et déjà vainqueur de la royauté, l'autre qui se remue à l'arrière-plan et que la royauté elle-même appelle à son secours. On croit même reconnaître dans ces poèmes des traits qui appartiennent décidément à l'époque posthomérique. Ainsi, par exemple, lorsque l'on considère Ménélas, lorsqu'on le voit, ennemi de toute digression, traiter avec une concision pénétrante l'objet de la délibération [2], il semble être déjà un représentant de cette tribu dorienne qui s'établit en Laconie après l'époque de la guerre de Troie.

Ainsi, malgré le calme épique que la poésie ionienne a su répandre sur toute la scène qu'elle retrace, nous sommes en présence d'un monde plein de contradictions intérieures; tout y fermente ; le vieil élément tombe en dissolution, et de nouvelles forces, qui n'ont point de place dans l'ancien ordre de choses, sont en plein épanouissement. Nous reconnaissons à ces indices les conjonctures au milieu desquelles s'achevèrent ces chants épiques. C'était (vers 900 avant J.-C. [3]) le temps où, après la période agitée des migrations et des fondations, les villes commençaient à s'organiser à l'intérieur. A ce moment, le pouvoir des princes, qui avait été indispensable tant qu'avait duré la lutte, faiblit. La noblesse se ligua contre le trône, et dans les villes maritimes de l'Ionie se développa cette vie de la place publique, où le *Dêmos* prit conscience de sa force et qui modifia profondément la situation respective des classes au sein de la société. Ce sont ces idées, ces ten-

[1]) Hom., *Odyss.*, II, 239-241.

[2]) Hom., *Iliad.*, III, 213.

[3]) Il est impossible de placer l'âge d'or de la poésie épique plus haut que le commencement du xe siècle avant notre ère. Cf. Th. Bergk, *Griech. Literaturgeschichte*, I, p. 486.

dances de son époque que le poète a transportées dans le tableau du passé.

C'est bien au milieu d'une population ionienne que l'épopée a reçu sa forme définitive. On le reconnaît surtout à ces traits qui font ressortir l'influence de l'opinion publique et la puissance de la parole. C'est encore aux Ioniens principalement qu'il faut attribuer tout ce qui a trait au commerce et à la navigation ; les relations que leurs nouvelles villes nouaient avec toutes les côtes et étendaient au delà des bornes de l'Archipel jusqu'à Cypre, en Égypte et en Italie, furent naïvement transportées sur la scène du monde héroïque. Ce caractère néo-ionien apparaît dans l'*Odyssée* bien plus encore que dans l'*Iliade;* car, tandis que celle-ci a pour base une foule de matériaux historiques empruntés surtout aux traditions particulières des familles princières achéennes, dans les pérégrinations d'Ulysse, l'imagination ionienne s'est donné plus libre carrière et a inséré dans ses chants toute espèce d'aventures et de contes de matelots.

Le trafic est encore essentiellement un commerce par échange, caractère qu'il a conservé fort longtemps dans la mer Égée, à cause de la variété extraordinaire des produits du sol. Cependant, on sentit de bonne heure le besoin d'employer, comme mesure de la valeur, des objets qui eussent une valeur constante, facile à déterminer et universellement reconnue. A l'origine, ce sont les troupeaux qui forment la richesse des familles : par conséquent, c'est principalement en bœufs et en moutons que l'on évalue les présents, les dotations, la rançon des captifs, le prix des esclaves ; une armure est estimée à neuf bœufs, une autre à cent. Le commerce maritime dut exiger une mesure plus commode de la valeur et on la trouva dans les métaux. Le cuivre et le fer étaient eux-mêmes des articles de commerce, et l'importance qu'avait le premier dans la consommation industrielle hâta le moment où les navires de l'Hellade, qui n'avait que quelques rares filons de cuivre, se dirigèrent vers les côtes occidentales, chargés de fer étincelant qu'ils allaient échanger contre du cuivre. Quant aux métaux nobles, dans Homère, ils ont déjà cours partout. L'or est ce que l'on a de plus précieux. Pour une parure d'or,

amis et époux se trahissent; et les monceaux d'or des rois ne sont si vantés que parce que l'or était une puissance, parce qu'avec de l'or on pouvait tout avoir. Ce sont les Ioniens qui ont introduit l'or dans le commerce grec, et l'admiration pour l'éclat et le pouvoir magique de ce métal, qui remplit les poésies homériques, doit être attribuée principalement à l'esprit ionien. Les pièces d'or sont pesées sur la balance : « talanton » désigne la balance aussi bien que la pesée ; toutefois, le talent homérique [1] doit représenter déjà une certaine unité de poids, et l'on voit par cette estimation des armures, à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure, qu'il y avait entre l'or et le cuivre un rapport fixe, le premier étant à l'autre comme 100 est à 9.

Enfin, c'est à l'empreinte laissée par l'esprit ionien sur les légendes héroïques qu'il faut attribuer le sans-façon avec lequel on y parle des dieux et de la religion. A l'exception d'Apollon, le patron de la vieille Ionie, tous les dieux sont traités avec une certaine ironie; l'Olympe est une copie du monde avec toutes ses faiblesses. Les plus sérieuses aspirations de la conscience humaine sont reléguées à l'arrière-plan; ce qui pourrait déranger dans leurs aises les auditeurs est écarté; les dieux homériques n'arrachent personne à la pleine jouissance de la vie sensuelle. Déjà Platon reconnaissait dans l'épopée d'Homère la vie ionienne avec toutes ses grâces, mais avec toute sa corruption et ses vices [2]; et l'on se montrerait bien injuste envers les Grecs qui ont vécu avant Homère, si l'on jugeait de leurs qualités morales et religieuses d'après les contes débités sur les dieux par le chantre ionien, si on leur refusait les sentiments dont Homère ne fait pas mention, par exemple, l'idée de la souillure imprimée par le meurtre d'un citoyen et de l'expiation due à son sang.

Ainsi, le tableau que trace Homère du temps auquel appartiennent ses héros n'est ni fidèle ni complet. En revanche son témoignage dépasse ce temps. Il montre la ruine de l'an cien ordre de choses et la transition qui prépare le nouveau;

1) Sur le talent homérique, voy. J. Brandis, *Münz-, Mass- und Gewichts wesen in Vorderasien*, p. 4.

2) Plat., *Republ.*, III, p. 393.

il atteste même indirectement les migrations des tribus du nord et toute la série d'événements qui en fut la conséquence : car, en définitive, c'est à l'impulsion communiquée de proche en proche par les mouvements de peuples accomplis dans les régions lointaines de l'Épire, par les invasions successives des Thessaliens, des Béotiens et des Doriens, qu'est due cette émigration des populations maritimes vers l'Asie-Mineure qui a fourni à l'épopée homérique ses matériaux et l'a fait mûrir sous le ciel de l'Ionie.

§ VI

CHRONOLOGIE FONDÉE SUR LES POÈMES HOMÉRIQUES.

Lorsque le cycle légendaire de Troie se trouva achevé et fixé dans l'épopée homérique, on ne se contenta pas d'y chercher un panorama de ce monde doué d'une énergie merveilleuse et gouverné par des fils des dieux, que l'on désignait sous le nom d'âge héroïque ; mais on essaya d'utiliser l'épopée, jusque dans ses détails, à titre de document du passé. On prit les héros chantés par la muse pour des rois historiques ; on considéra les exploits que les conquérants achéens prêtaient à leurs aïeux comme des événements réels ; le mirage poétique prit la consistance de l'histoire. Ainsi se forma la tradition qui fit croire à un double départ d'Aulis, à une double conquête de la Troade, à deux guerres signalées par les mêmes péripéties, faites par les mêmes tribus et les mêmes familles.

Comme la première guerre, morceau détaché de la légende héroïque, flottait dans les nuages, il fallut naturellement, pour lui donner un commencement et une fin, allonger la trame légendaire. Il fallut faire revenir les héros du premier drame à Argos, parce qu'on savait de bonne source que les descendants d'Agamemnon avaient régné à Mycènes jusqu'à l'invasion dorienne. Ainsi, les combats livrés par les Achéens dépossédés, à la recherche d'une nouvelle patrie, devinrent une guerre volontairement entreprise par des princes au

comble de la puissance, une campagne de dix ans. D'autre part, l'invasion qui avait occasionné tout ce déplacement de peuples dut trouver place entre la première et la seconde guerre.

C'est une preuve bien remarquable de la puissance de la poésie sur le peuple des Hellènes, que la guerre de Troie, telle qu'elle a été chantée par les aèdes, ait complétement relégué à l'arrière-plan celle qui a été réellement engagée, et que cette lutte, qui n'a d'autre fondement que les poèmes homériques, soit devenue le point fixe auquel les Grecs ont, de bonne foi, rattaché toute leur chronologie.

En conséquence, ils placèrent :

La chute d'Ilion.	en l'an 1
L'invasion Thessalienne [1].	en 50
L'invasion des Arnéens en Béotie [2].	en 60
L'expédition des Héraclides et des Doriens [3]. . .	en 80
L'occupation de la Troade par les Éolo-Achéens [4].	en 130
La fondation de la Nouvelle-Ionie [5].	en 140

après la prise de Troie.

C'est à Lesbos, où se sont perpétuées le plus longtemps des familles achéennes illustrées par Homère, et dans les villes maritimes de l'Ionie, où la connaissance de l'histoire ancienne des autres peuples inspira l'envie d'étudier les antiquités nationales, que l'on essaya pour la première fois d'introduire un ordre chronologique dans les traditions de l'époque homérique. Ce travail fait partie de la vaste et multiple tâche des logographes, les premiers pionniers de la science historique. Prenant pour modèle les annales des empires d'Orient, ils voulurent, eux aussi, rattacher les unes aux autres les traditions de leur pays ; ils dressèrent la généalogie des familles les plus considérables, et s'efforcèrent de combler la lacune qui sépare les deux grandes périodes chronologiques, l'une antérieure, l'autre postérieure à l'invasion dorienne.

[1]) Voy. ci-dessus, p. 123.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 124.
[3]) Voy. ci-dessus, p. 138.
[4]) Voy. ci-dessus, p. 146.
[5]) Voy. ci-dessus, p, 151.

Pour y parvenir, on avait essayé de divers moyens. A Athènes, au temps des Pisistratides, on avait dressé une liste de rois qui plaçait l'arrivée des Nélides à Athènes en 1149 avant J.-C. Cette ère fut, par suite, considérée comme marquant la date du retour des Héraclides et on plaça, en conséquence, la chute de Troie 60 ans plus tôt, c'est-à-dire en 1209. Ce système attique est celui que suit la chronique des marbres de Paros.

Dans le Péloponnèse, on était habitué à un deuxième système qui se rattachait, d'un côté, aux listes des rois de Sparte, de l'autre, à celle des vainqueurs aux jeux olympiques.

Lorsque les érudits alexandrins s'occupèrent de la question, ils avaient sous les yeux ces deux systèmes, et leur tâche a consisté à en tirer une chronologie qui pût être généralement acceptée. Ératosthène fit passer dans l'usage courant la supputation péloponnésienne, qui plaçait la prise de Troie 407 ans avant la première olympiade. On reporta alors avant la guerre de Troie (1193-1184) les souvenirs dont les plus vieux chants nationaux s'étaient fait l'écho, la double levée de boucliers contre Thèbes et l'expédition des Argonautes. On atteignit ainsi, avec les dates les plus reculées de l'histoire gréco-européenne, le milieu du treizième siècle avant notre ère.

Enfin, on plaça au sommet de tout le système, comme premiers moteurs de l'histoire nationale, les colons venus de l'Orient, Cadmos, Cécrops, Danaos et Pélops. On agissait en cela sous l'empire d'une idée vraie, à savoir, qu'il fallait chercher le véritable berceau de la civilisation hellénique sur le bord oriental de l'Archipel où nous avons cru rencontrer, dès le quinzième siècle, des tribus grecques déjà mêlées au trafic maritime et au commerce international [1].

[1]) Sur le calcul des époques, d'après les généalogies, dans l'ère de la prise de Troie, v. J. Brandis, *De temp. græcorum antiquissimorum ratione*. Bonnæ, 1857. Il y avait deux manières de compter : l'une à Athènes, l'autre à Lacédémone. D'après la première manière, la prise de Troie tombait en l'an 1209 av. J.-C.; d'après la seconde, en 1183. Cette dernière fut adoptée par les grammairiens alexandrins. Ainsi, Ératosthène et Apollodore plaçaient la guerre de Troie en 1193-1184/3; Sosibios, douze ans plus tard (cf. Kohlmann, *Quæstiones Messeniacæ*. Bonnæ, 1866, p. 47). Sur les différences plus sérieuses dans la chronologie de la guerre de Troie, v. Boeckh, *Corp. Inscr. Græc.*, II, p. 329 sqq.

LIVRE DEUXIÈME

DE L'INVASION DORIENNE AUX GUERRES MÉDIQUES

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DU PÉLOPONNÈSE

§ I. — Prise de possession des Doriens. — Les Doriens dans le Péloponnèse. — Les Doriens en Messénie. — Les Doriens en Laconie. — Les Doriens en Argolide. — Rapport entre l'ancienne et la nouvelle population. — Fondation des États de la côte occidentale, l'Élide, Pisa et la Triphylie. — État de l'Arcadie. — Résultat des invasions. — Héraclides et Doriens. — Les Doriens en Crète.

§ II. — Histoire de la Laconie. — Origines de l'histoire de la Laconie. — Fondation de Sparte. — Les rois jumeaux. — L'hexapole laconienne. — Origine de la double royauté. — Persistance des institutions achéennes. — Législation de Lycurgue, vers 820 av. J.-C. — Tâche du législateur. — La royauté. — Le conseil des Anciens. — La communauté guerrière des Doriens. — Les lots assignés aux Doriens. — Les Doriens au bord de l'Eurotas. — Les périèques et les hilotes. — Droits des Doriens. — Discipline des Doriens. — Éducation publique. — Isolement vis-à-vis de l'extérieur. — La vie à Sparte. — Les fonctionnaires. — Dorisation du pays. — Chronologie de Lycurgue.

§ III. — Sparte et la Messénie. — Relations extérieures de Sparte. — Spartiates et Messéniens. — Première guerre de Messénie, de 743 à 724. — Soulèvement d'Andania, vers 645. — Alliés des Messéniens. — Discordes civiles à Sparte. — Puissance des éphores. — Agitations intérieures : les Partheniens. — Terpandre et les fêtes Carnéennes (676). — Thalétas et les Gymnopédies (665). — Détresse de Sparte durant la seconde guerre de Messénie. — Tyrtée d'Aphidna. — Continuation de la guerre. — Luttes autour d'Ira. — Fin de la guerre, vers 628. — Transformation intérieure de l'État. — Accroissement de la puissance des éphores. — Sparte après les guerres de Messénie.

§ IV. — États du centre et du littoral occidental. — Guerre entre Sparte et l'Arcadie. — Traités avec Tégée (après 600 av. J.-C.). — Relations de Sparte avec la côte occidentale. — Le culte à Olympie. — Sparte et Elis. — Soulèvement des Pisates (672). — Luttes au sujet d'Olympie. — Anéantissement de Pisa (vers 572). — Agrandissement de l'Élide. — État de l'Élide. — Les jeux olympiques. — Sparte et Olympie. — Opposition au dorisme.

§ V. Civilisation ionienne en Asie. — Les côtes de l'Asie-Mineure. — Émigration par mer après la colonisation. — Développement de l'Ionie. — Tendances particulières des villes maritimes de l'Ionie. — Révolutions politiques en Ionie. — Apparition de la tyrannie. — Influence de l'Orient sur l'Ionie. — Invention de la monnaie en Ionie. — Impulsion donnée au commerce. — Grandes guerres commerciales (vers 700 av. J.-C.).

§ VI. — HISTOIRE DE L'ARGOLIDE. — Troubles en Argolide. — Victoire de Phidon à Hysiæ (669). — Le roi Phidon à Argos. — Ses réformes relatives aux poids et monnaies. — Puissance de Phidon. — Phidon aux jeux Olympiques (668). — Chute de Phidon.

§ VII. — HISTOIRE DE SICYONE. — La dynastie des Orthagorides. — Myron vainqueur à Olympie (648). — Les réformes de Clisthène. — Politique extérieure de Clisthène. — Rapports de Crisa avec Delphes. — Delphes et Sicyone. — La guerre sacrée (600-590). — Les prétendants d'Agariste. — Réunion des prétendants à Sicyone. — Fin de la dynastie des Orthagorides.

§ VIII. — HISTOIRE DE CORINTHE. — Corinthe gouvernée par des rois. — Industrie et inventions des Corinthiens. — Abolition de la royauté (vers 747). — Corinthe gouvernée par des prytanes. — Révolution à Corinthe (657). — Cypsélos (657-629). — Périandre (629-585). — Gouvernement de Périandre. — Vieillesse de Périandre. — Mort de Périandre. — Chute des Cypsélides.

§ IX. — HISTOIRE DE MÉGARE. — Théagène de Mégare (vers 625). — État social de Mégare. — Théognis de Mégare (vers 550).

§ X. — LUTTE DE SPARTE CONTRE LA TYRANNIE. — Coup d'œil rétrospectif sur l'époque des tyrans. — Sparte et la tyrannie. — Prestige de Sparte devenue le centre de la nation. — Sparte et Athènes.

§ I

PRISE DE POSSESSION DES DORIENS.

L'invasion dorienne fait entrer en scène une force nouvelle, celle des montagnards du nord, qui viennent revendiquer leur rôle dans l'histoire nationale. Ils étaient en retard de plusieurs siècles sur les tribus voisines de la mer, mais n'en avaient que plus d'énergie et de vitalité; aussi, ce qui a été transformé et renouvelé par suite de leurs conquêtes a duré jusqu'à la fin de l'histoire grecque. C'est pour cette raison que déjà les historiens de l'antiquité ont daté l'ère historique, par opposition à « l'âge héroïque », des premiers exploits des Doriens [1]. Mais nous n'en sommes pas mieux renseignés sur la première phase de l'invasion dorienne. Au contraire ; les an-

[1]) Ephore opposait l'invasion des Héraclides (Δωριεῖς ξὺν Ἡρακλείδαις. THUC., I, 12) aux παλαιαὶ μυθολογίαι et en faisait le point de départ de l'histoire grecque (DIOD., IV, 1. A. SCHÆFER, *Quellenkunde*, p. 50).

ciennes sources se tarissent, aussitôt que s'ouvre cette époque, sans être remplacées par de nouvelles. Homère ignore complétement l'expédition des Héraclides. Les Achéens émigrés sur l'autre bord de la mer vivaient tout entiers dans le souvenir des jours passés et confiaient ce dépôt sacré à la mémoire fidèle de la Muse. Mais ceux qui étaient restés, qui devaient se plier de force à des institutions étrangères, ne songeaient guère à chanter. Les Doriens eux-mêmes se sont toujours montrés avares de traditions; ce n'était pas leur manière, de parler beaucoup de ce qu'ils avaient fait : ils n'avaient pas non plus l'inspiration prime-sautière de la race achéenne, et ils étaient encore moins capables d'amplifier avec complaisance, à la manière ionienne, les incidents de leur existence. Ils consacraient leurs pensées et leurs forces à la vie pratique, à l'accomplissement de devoirs déterminés, d'actes sérieux et utiles.

Ainsi, les grandes péripéties de l'invasion dorienne restèrent abandonnées aux hasards d'une tradition qui s'est effacée jusqu'aux moindres vestiges, et c'est pour cela que toute l'histoire de la conquête de la péninsule est si pauvre en noms et en faits. En effet, ce n'est que bien tard, alors que l'épopée populaire était morte depuis longtemps, que l'on chercha à refaire aussi un commencement à l'histoire du Péloponnèse[1].

Mais ces poètes d'arrière-saison n'étaient plus entraînés par le courant d'une tradition jeune et vivante; ils n'éprouvaient pas non plus, en face des images du passé, cette joie pure et naïve qui est le souffle vital de la poésie homérique; ils s'étaient donné sciemment pour tâche de combler une lacune de la tradition, et de renouer entre l'époque achéenne et l'époque

[1]) Sur les traditions concernant l'invasion dorienne et la *vetus inter Herculis posteros divisio Peloponnesi* (Tac., *Ann.*, IV, 43), ἡ τῶν Ἡρακλειδῶν κάθοδος καὶ ὁ τῆς χώρας μερισμὸς ὑπ'αὐτῶν καὶ τῶν συγκατελθόντων αὐτοῖς Δωριέων (Strab., p. 392), voy. O. Mueller, *Dorier*, I, p. 50. A côté de la légende rectifiée par les poètes attiques que donne Apollodore, on trouve des débris de renseignements historiques dans Éphore et de traditions locales dans les introductions historiques dont Pausanias fait précéder ses descriptions des contrées du Péloponnèse. Cf. H. Gelzer, *Die Wanderzüge der lakedæmonischen Dorier*, ap. *Rhein. Mus.* N. F. XXXII, p. 259.

dorienne la trame interrompue. Ils cherchèrent à réunir les diverses légendes locales, à compléter les parties défectueuses, à concilier les contradictions et, de cette façon, ils arrivèrent à faire de l'expédition des Héraclides une histoire dans laquelle ce qui était l'œuvre lente et progressive des siècles apparut condensé sous une forme pragmatique.

Les Doriens vinrent du continent par bans successifs, amenant avec eux leurs femmes et leurs enfants. Ils ne gagnèrent que lentement du terrain ; mais, là où ils prirent pied, ils provoquèrent une transformation radicale des mœurs et des institutions. Ils y introduisirent leur régime domestique et leur organisation sociale ; ils conservèrent avec une énergie tenace le tour particulier de leur langue et de leurs mœurs ; ils s'isolèrent dédaigneusement des autres Grecs, et, au lieu de se fondre, comme les Ioniens, dans la masse de l'ancienne population, ils imprimèrent à leur nouvelle patrie le caractère de leur race. La péninsule devint dorienne.

Cette transformation s'opéra de manières très diverses ; le mouvement reçut son impulsion, non pas d'un centre unique, mais de trois points principaux. La légende péloponnésienne à exprimé ce fait à sa manière. Selon elle, la race d'Héraclès, l'héritier légitime de la souveraineté d'Argos [1], était alors représentée par trois frères qui revendiquaient les droits de leur ancêtre, Téménos, Aristodémos et Cresphonte. Ceux-ci sacrifient en commun à trois autels de Zeus Patrôos et tirent au sort les divers royaumes du pays. Argos, le lot d'honneur, échut à Téménos ; le second, Lacédémone, revint aux enfants mineurs d'Aristodémos, tandis que la belle Messénie tomba par la ruse au pouvoir du troisième frère [2].

Cette histoire du partage des Héraclides a été fabriquée dans le Péloponnèse, alors que les États en question avaient

[1]) Le droit des Héraclides se fondait sur leur parenté avec les Perséides. « Quel soin, dit Niebuhr, les chroniques anglo-saxonnes ne déploient-elles pas pour rattacher à la race des Saxons la généalogie de Guillaume-le-Conquérant ! (NIEBUHR, *Vorles. üb. A. Gesch.* I, p. 274). C'est là une adaptation (οἰκειοῦσθαι) agréable aux deux partis, aux vainqueurs comme aux vaincus.

[2]) *Arch. Zeit.*, 1848, p. 281. O. MUELLER, *Dorier*, I, p. 64. 80. Influence de Cinæthon, selon K. FR. HERMANN (*Altenb. Philologenversamml.*, 1855, p. 37). — Pacte de famille des Héraclides (PLATON, *Legg.*, 684).

pris depuis longtemps leur physionomie particulière; elle donne, en la reportant aux temps héroïques, la raison d'être des trois métropoles, la légitimation du droit des Héraclides dans le Péloponnèse et du nouveau système politique. Le fond historique de la légende est que, au début, les Doriens ne défendaient pas l'intérêt propre de leur race, mais les intérêts de leurs chefs, lesquels n'étaient pas des Doriens, mais des Achéens[1]; aussi, le dieu qui préside au partage n'est autre que le dieu tutélaire des Æacides. En outre, la légende repose sur ce fait que les Doriens, dirigeant leur marche sur les trois grandes plaines de la péninsule, se partagèrent, bientôt après l'invasion, en trois corps d'armée. Chaque corps avait pour le conduire ses Héraclides; chacun contenait dans son sein ses trois tribus, les Hylléens, les Dymanes et les Pamphyles[2]. Chacun d'eux était une copie réduite du peuple entier. De la façon dont les divers corps d'armée s'installèrent dans leur nouveau séjour, du plus ou moins de ténacité avec laquelle, malgré la direction étrangère dont ils s'étaient faits les instruments et le contact de la population vaincue, ils restèrent fidèles à leurs habitudes et aux mœurs de leur race, enfin, de la manière dont les choses s'arrangèrent des deux côtés, dépend complétement le cours que va prendre l'histoire du Péloponnèse.

Les nouveaux États étaient aussi, en partie, de nouveaux territoires; ainsi, par exemple, la Messénie. En effet, dans le Péloponnèse homérique, il n'y a point de contrée qui porte ce nom : la partie orientale du pays, là où les eaux du Pamisos relient l'une à l'autre la vallée haute et la vallée basse, appartient au royaume de Ménélas, et la moitié occidentale, au domaine des Néléides, qui avait son centre sur la côte. Les Doriens débouchèrent par le nord dans la vallée haute et s'installèrent à Sténycláros. De là, ils gagnèrent du terrain et repoussèrent les Néléides thessaliens vers la mer. La haute

[1]) K. Fr. Hermann, *Staatsalterth.*, § 16, 5.

[2]) Le caractère dorien des trois *Phylæ*, nié par Gilbert, qui les considère comme une institution purement argienne (*Studien zur altspartan. Geschichte*, p. 142), est défendu par A. Burckhardt, *De Græcorum civitatum divisionibus*, Basil., 1873, p. 15. Cf. Schiller (*Ansbach. Programm*, 1861, p. 7).

falaise isolée de Vieux-Navarin paraît avoir été le dernier point de la côte où ceux-ci se maintinrent, jusqu'à ce qu'enfin, serrés de plus près de jour en jour, ils s'embarquèrent et quittèrent le pays. La plaine de Sténycláros devint alors le centre de la nouvelle contrée et put être appelée pour cette raison Messène, c'est-à-dire, pays du milieu ou de l'intérieur.

A part cette importante transformation, le changement s'opéra plus pacifiquement que sur d'autres points. Du moins, la légende locale ne parle pas de conquête violente. Les habitants auraient cédé aux Doriens une portion déterminée de terres labourables et de pâturages et seraient restés tranquilles possesseurs du reste. Les envahisseurs victorieux ne cherchèrent même pas à se créer une situation à part et à s'arroger des priviléges. Les nouveaux princes furent considérés, non pas comme des conquérants étrangers, mais comme des parents des anciens rois éoliens, et l'aversion qu'inspirait la domination des Pélopides leur valut la sympathie nationale. Pleins de confiance, ils vinrent habiter avec leur suite au milieu des Messéniens, et montrèrent qu'ils n'avaient d'autre but que de voir les anciens et les nouveaux habitants se fusionner pacifiquement sous leur égide.

Mais ce tranquille état de choses ne dura pas longtemps. Les Doriens se crurent trahis par leurs chefs. Cresphonte se vit forcé par une réaction dorienne de renverser la première organisation, d'abolir l'égalité des droits, de réunir tous les Doriens en communauté séparée à Sténycláros et de faire de cette place la capitale de la contrée, de sorte que le reste de la Messénie fut réduit à la condition d'un pays conquis. Les troubles continuent. Cresphonte lui-même est victime d'un soulèvement meurtrier : sa dynastie est renversée, il n'y a plus après lui de Cresphontides. Æpytos lui succède. C'est un Arcadien de nom et de race, élevé en Arcadie, et qui de là a envahi la Messénie alors en pleine dissolution. Il apporte au pays un ordre plus stable et lui imprime une direction plus ferme; aussi désormais les rois s'appellent-ils, de son nom, Æpytides. Or, la direction que suit dès lors l'histoire de l'État est tout autre; elle est anti-dorienne, anti-belliqueuse. Les Æpytides ne sont pas des chefs d'armée, mais des administra-

teurs, des fondateurs de cultes. Ces cultes eux-mêmes ne sont pas ceux des Doriens, mais d'anciens cultes péloponnésiens, d'un caractère tout opposé, tels que celui de Démèter, d'Asclépios, des Asclépiades. La grande fête du pays était une cérémonie étrangère à la race dorienne, la célébration des mystères dits « des grandes divinités », et, sur le mont Ithome, la haute citadelle qui domine les deux plaines de la contrée, trônait le Zeus pélasgique dont le culte passait pour une marque distinctive du peuple messénien.

Si rares et si incomplets que soient les débris de l'histoire locale de la Messénie, elle repose indubitablement sur quelques faits d'une haute importance. On remarque, dès le début, dans cette colonisation dorienne, une incertitude étonnante, une scission profonde entre le chef et son peuple, scission qui avait pour cause la sympathie du roi pour l'ancienne population, celle qui avait occupé le pays avant les Achéens [1]. Il ne réussit pas à fonder une dynastie ; car Æpytos n'est donné comme fils de Cresphonte que par une légende postérieure qui, là comme dans toutes les généalogies grecques, cherche à masquer les brusques solutions de continuité. Mais le peuple dorien dut s'épuiser en luttes intestines au point de ne plus pouvoir faire prévaloir son génie propre ; la dorisation de la Messénie n'aboutit pas, et cet échec décida de la physionomie qu'allait prendre, au moins dans ses traits principaux, l'histoire du pays. En effet, autant la nature avait prodigué de ressources à une contrée qui réunissait deux des plus beaux bassins fluviaux de la Grèce avec un littoral baigné par deux mers, autant le développement de l'État prit, dès le début, un cours désavantageux. Il n'y eut pas en Messénie de rénovation radicale, pas de régénération vigoureuse qui l'ait marquée au sceau du génie hellénique.

Un second corps d'armée dorien pénétra, avec un tout autre succès, dans la longue vallée de l'Eurotas [2] qui, commençant

1) PAUSAN., IV, 3, 6. En dépit de SCHILLER (*Ansbacher Programm*, 1857/8, p. 7), je ne puis trouver à ce passage un autre sens que celui que j'ai adopté dans le texte et dans mon livre sur le Péloponnèse (II, p. 188) : ὑποπτεύειν et ὑποψία signifie *soupçonner*, sans que le mot soit pris en mauvaise part.

2) E. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 210.

par une gorge étroite, s'élargit graduellement et déploie au pied du Taygète les fertiles campagnes de la « creuse Lacédémone. » Il n'y a guère en Grèce de pays où une plaine soit aussi réellement qu'ici le centre et le point d'appui de l'ensemble. Profondément enfoncée entre des montagnes abruptes et séparée par des cols élevés des régions d'alentour, cette vallée réunit dans son sein toutes les ressources nécessaires au bien-être. Les Doriens, à leur tour, assirent sur un monticule baigné par l'Eurotas, au-dessus d'Amyclæ, leur camp, qui donna naissance à la ville de Sparte, la ville la plus moderne de la vallée.

Si Sparte et Amyclæ ont subsisté côte à côte durant des siècles, l'une peuplée de Doriens, l'autre d'Achéens, il est évident qu'elles n'ont pas été, pendant ce laps de temps, en état d'hostilité perpétuelle. Par conséquent, là comme en Messénie, le pays n'a pas dû être occupé en entier d'une manière effective ; mais les droits réciproques des anciens et des nouveaux habitants ont été également réglés par des transactions. Cette fois encore, les Doriens se sont disséminés dans différentes localités et s'y sont mêlés à la population primitive.

Le centre du troisième état dorien était le bassin de l'Inachos, qui fut regardé comme le lot de l'aîné des Héraclides [1]. En effet, l'État qui se fonda sur les débris du royaume de Mycènes hérita de la gloire que cette ville devait à la puissance des Atrides. Le berceau de l'Argos dorienne était sur la côte, à l'endroit où, parmi les marécages qui séparent l'embouchure ensablée de l'Inachos du lit moins desséché de l'Érasinos, s'élève une terrasse plus consistante. C'est là que les Doriens avaient leur camp et les objets de leur culte, là que leur chef Téménos était mort et avait été inhumé, avant d'avoir vu son peuple complètement maître de la vallée haute : aussi son nom resta à ce lieu appelé depuis lors Téménion [2]. La situation du Téménion montre que les châteaux-forts et les défilés de l'intérieur ont été longtemps défendus avec une énergie opiniâtre par les Achéens, de sorte que, pendant tout

1) E. Curtius, *op. cit.*, II, p. 346.
2) Strab., p. 368. E. Curtius, *op. cit.*, II, p. 154.

ce temps, les Doriens étaient forcés de se contenter d'une place désavantageuse à tous égards. En effet, toute la bordure du littoral n'est devenue habitable qu'à la longue et, d'après Aristote [1], sa nature marécageuse est la principale raison pour laquelle la capitale des Pélopides fut placée si avant dans la vallée haute. Mais les progrès de la puissance dorienne firent de la citadelle escarpée de Larisa le centre politique du pays, et l'Argos pélasgique assise au pied de la forteresse, Argos, l'endroit le plus anciennement habité de la contrée, redevint la capitale. Elle fut la résidence des souverains issus de Téménos, et le point d'appui qui assura l'extension de leur puissance [2].

Cette extension s'opéra, cette fois encore, non pas sous forme de conquête régulière et par la ruine des colonies antérieures, mais par la dissémination de communes doriennes qui s'installèrent sur les points importants, entre la population ionienne et la population achéenne. Ce mouvement lui-même s'effectua de différentes manières, tantôt de gré, tantôt de force, et rayonna dans deux directions, vers la mer de Corinthe, d'une part, et de l'autre, vers le golfe Saronique.

Des cols peu élevés relient Argos à la vallée de l'Asopos. Rhégnidas le Téménide [3] conduisit des bandes doriennes dans la vallée haute où florissait, sous la protection de Dionysos, la vieille cité ionienne de Phlionte; Phalcès envahit la vallée basse à l'issue de laquelle s'élevait, sur un magnifique plateau, Sicyone, l'antique capitale du littoral connu sous le nom d'Ægialée [4]. D'un côté comme de l'autre, il doit y avoir eu un partage à l'amiable du territoire; il en fut de même dans la ville voisine de Phlionte, Cléonæ. Personne, à la vérité, ne croira que, dans des pays peu étendus et très populeux, on ait pu prendre des terres sans possesseurs pour satisfaire les étrangers, ni que les anciens propriétaires fonciers aient abandonné de bonne grâce leur patrimoine; mais la tradition veut

1) Aristot., *Meteorol.*, I, 14, 15 (p. 56 Ideler).
2) Prise d'Argos par Déiphonte (Polyæn., II, 12).
3) Pausan., II, 13, 1.
4) Pausan., II, 6, 7. Sur l'ancienne dynastie sicyonienne, v. *Peloponnesos*, II, 484. L'ancienne Sicyone était phénicienne; de là le surnom de μακάρων ἕδρανον (*Ibid.*, p. 583).

dire que quelques familles riches furent seules obligées de s'expatrier, tandis que le reste de la population demeura dans le même état et n'eut pas à souffrir de la révolution politique. Le goût de l'émigration, qui s'empara des familles ioniennes dans tout le nord de la péninsule, facilita la transformation du pays. Elles étaient poussées vers les horizons lointains par un pressentiment vague qui leur faisait entrevoir, au delà de la mer, un séjour plus beau et un avenir plus brillant. C'est ainsi qu'Hippasos, l'ancêtre de Pythagore, quitta avec les siens l'étroite vallée de Phlionte pour aller chercher à Samos une nouvelle patrie[1].

L'émigration rendit disponibles, sur toute l'étendue du littoral, de bonnes terres labourables, et les gouvernements des petits États, qui restèrent en fonctions ou remplacèrent les émigrés, purent les partager en lots et les donner aux membres de la race conquérante. Ceux-ci, en effet, ne tenaient pas à renverser les anciennes institutions et à faire prévaloir de nouveaux principes politiques ; ils voulaient seulement une portion de terre suffisante pour eux et leurs familles, et avec cela des droits civiques. On profita de l'analogie qu'offraient les cultes des deux peuples pour arriver à une entente pacifique. Ainsi, la tradition de Sicyone dit positivement que les Héraclides y régnaient déjà depuis fort longtemps ; que, pour ce motif, Phalcès, lorsqu'il eut envahi le pays avec ses Doriens, avait laissé sur le trône la famille régnante et s'était entendu avec elle par voie de transaction pacifique.

La côte du golfe Saronique fut visitée par deux corps d'armée partis d'Argos sous la conduite de Déiphonte et Agæos, qui rendirent doriennes les vieilles cités ioniennes d'Épidaure et de Trœzène[2]; puis, d'Épidaure, l'expédition pénétra dans l'isthme où l'occupation de l'importante ville de Corinthe, la clef de toute la péninsule, clôt la série des établissements fondés par les Téménides.

1) PAUSAN. II, 13, 2.

2) Déiphonte (PAUSAN., II, 26, 1). Le fondateur de Trœzène est appelé tantôt Agélaos (APOLLOD., II, 8, 5), Agræos (EPHOR. ap. STRAB., p. 389), Argæos (PAUSAN., II, 28, 3), Agæos (NICOL. DAM., *fr.* 38 ap. *Fr. Hist. Græc.* III, p. 376).

Ces établissements forment, sans contredit, la partie la plus brillante des expéditions doriennes dans le Péloponnèse. Grâce à l'énergie des Doriens et de leurs chefs les Héraclides, qui ont dû se réunir en assez grand nombre pour ces entreprises, toutes les parties d'un pays si morcelé avaient été occupées avec un plein succès, et la nouvelle Argos, dont le territoire s'étendait depuis l'île de Cythère jusqu'à la frontière attique, était bien supérieure aux colonies plus modestes assises sur les bords du Pamisos et de l'Eurotas. Bien que les États de la péninsule n'eussent pas été partout créés de toutes pièces par les chefs doriens, tous cependant, en recevant dans leur sein un noyau de Doriens qui formaient la partie résistante et prédominante de la population, avaient pris un caractère uniforme.

L'initiative de cette transformation était partie d'Argos : aussi, toutes ces colonies restaient attachées à la métropole par les liens d'une dépendance filiale, et nous pouvons considérer Argos, Phlionte, Sicyone, Trœzène, Épidaure et Corinthe comme une hexapole dorienne qui, aussi bien que celle de Carie, constituait un état fédéral [1].

Ceci même n'était pas une organisation absolument nouvelle. Au temps des Achéens, Mycènes avec son Héræon avait été le centre du pays ; c'est dans l'Héræon qu'Agamemnon avait reçu l'hommage de ses vassaux. Aussi, c'était encore la déesse Hêra qui, disait-on, avait précédé les Téménides à Sicyone, lorsque ceux-ci songèrent à rétablir entre les villes une union disparue [2]. Ainsi, cette fois encore, le nouvel ordre de choses parut continuer d'anciennes traditions.

Désormais cependant, le centre de la confédération fut le culte d'Apollon, que les Doriens trouvèrent déjà établi à Argos et qu'ils fondèrent à nouveau en le consacrant spécialement au dieu de Delphes ou de Pytho, à la protection duquel ils devaient leur gloire et leurs succès. Les villes envoyaient chaque année leurs offrandes au temple d'Apollon Pythæys qui s'élevait dans l'enceinte d'Argos, au pied de

[1]) Hexapole dorienne (six principautés vassales), voy. NIEBUHR, *Alte Geschichte*, I, 283.

[2]) Ἥρα προδρομία (PAUSAN., II, 11, 2).

Larisa ; la métropole, elle, avait l'administration du sanctuaire et, par là, les prérogatives d'un chef-lieu [1].

Toutefois, la grandeur d'Argos et l'éclat de ses nouvelles institutions était pour elle un avantage dangereux. Elle ne pouvait en effet étendre sa puissance sans la diviser, et la configuration physique de l'Argolide, qui, de toutes les contrées du Péloponnèse, est la plus capricieusement découpée, poussait au morcellement.

Pour ce qui concerne les affaires intérieures, les différents États offraient également des aspects très divers, selon la situation qu'avaient prise vis-à-vis l'une de l'autre l'ancienne et la nouvelle population. En effet, là où la force des armes avait assuré le triomphe des Doriens, les anciens habitants furent dépouillés de leurs droits et de leurs propriétés : il se forma un État achéo-dorien qui ne reconnut d'autres citoyens que les membres des trois tribus.

Toutefois, les choses se passèrent en général autrement. Dans les pays qui jouissaient depuis longtemps d'un bien-être alimenté par l'agriculture, l'industrie et le commerce, comme Phlionte et Sicyone, la population ne se laissa pas complétement, ou au moins ne se laissa pas longtemps opprimer et annihiler. Elle ne fut pas réduite à l'état de masse inerte et sans nom, mais elle figura à côté des trois tribus doriennes, quoique avec des droits plus restreints, à titre de tribu ou partagée en plusieurs tribus. Ainsi, là où l'on rencontre plus de trois *phylæ* ou tribus, là où, à côté des Hylléens, des Dymanes et des Pamphyles, on cite encore des « Hyrnéthiens », comme à Argos, ou des « Ægialéens » (habitants de la plage), comme à Sicyone, ou une « Chthonophyle », nom que portait peut-être à Phlionte la tribu des indigènes [2], on peut admettre que les envahisseurs doriens n'ont pas tenu l'ancienne population complètement en dehors de la nouvelle république, mais lui ont accordé tôt ou tard une certaine somme de droits. Si minimes qu'aient été ces droits, ils eurent des conséquences

[1]) Paus., II. 35, 2. Thucyd., V, 58. O. Mueller, *Dorier*, I, 153.

[2]) Ὑρνήθιοι, χθονοφύλη etc., v. Hermann, *Staatsalterth.*, § 20, 11. C. I. Gr., I, p. 579. O. Mueller, *Dorier*, II, 60. — Τὸ Παμφυλιακόν à Argos (E. Curtius, *Peloponn.*, II, 563).

importantes, et la présence de semblables tribus supplémentaires suffit pour tracer à l'histoire des États où on les rencontre une marche particulière.

A l'origine, les diverses tribus habitaient séparément, comme les divers corps d'armée dans un camp : les Pamphyles, les Dymanes et les Hylléens avaient à Argos leurs quartiers respectifs, qui gardèrent fort longtemps leurs noms. Lorsque les Hyrnéthiens furent admis dans la cité, ils formèrent un quatrième quartier. On devine le temps qu'il fallut aux divers éléments de la population pour se fusionner, quand on voit des localités comme Mycènes conserver tranquillement leur nationalité achéenne [1]. Là vivaient, sur le sol où elles étaient enracinées, les anciennes traditions du temps des Pélopides; là, chaque année, l'anniversaire de la mort d'Agamemnon se célébrait autour de son tombeau, et nous voyons encore au temps des guerres médiques des hommes de Mycènes et de Tirynthe que le souvenir des héros qui ont régné sur leurs pères pousse à prendre part à la lutte nationale contre l'Asie.

Voilà donc trois États nouveaux fondés dans le sud et l'est de la péninsule sous l'influence dorienne, la Messénie, la Laconie et Argos ; États qui diffèrent déjà considérablement par leurs premières bases et qui suivent des directions très divergentes.

A la même époque se produisirent, sur un théâtre éloigné, la côte occidentale, de grands et décisifs changements. Les États qu'Homère place au nord et au midi de l'Alphée furent renversés ; des familles étoliennes, qui vénéraient Oxylos comme leur ancêtre, fondèrent de nouveaux royaumes sur le domaine des Épéens et des Pyliens. Il n'y a point entre ces fondations et les expéditions des Doriens de corrélation palpable, et la légende d'Oxylos stipulant d'avance avec les Doriens, pour prix de ses services, la cession de la contrée occidentale, est un conte fabriqué plus tard. On reconnaît la date relativement récente de ces légendes et d'autres semblables à la façon dont

[1]) Mycènes et Tirynthe gardent le caractère de cités achéennes (O. Mueller, *Dorier*, I, 175, Schiller, *op. cit.*, p. 13).

elles racontent la nouvelle colonisation de la péninsule, qu'elles présentent comme une vaste entreprise méthodiquement poursuivie. C'est là une idée que démentent complétement les faits historiques. Lorsqu'on nous raconte que le guide des Doriens, au lieu de les conduire par le chemin commode du littoral, les mena adroitement tout au travers de l'Arcadie, de peur qu'en voyant le pays cédé à Oxylos ils ne lui portassent envie ou même ne manquassent à leur parole, ce trait légendaire n'a été imaginé que pour expliquer comment l'Élide put poursuivre ses destinées à part, en dehors de l'invasion dorienne ; et l'on comprend cette préoccupation quand on songe que, depuis le détroit de Rhion jusqu'à Navarin, tout le littoral occidental est composé de vastes et fertiles campagnes comme on n'en trouverait guère ailleurs en Grèce [1].

Le terrain le plus fertile en céréales se trouve au pied de l'Erymanthos : c'est une large plaine, arrosée par le Pénéios, entourée de coteaux plantés de vignes, tournée vers des groupes d'îles adjacentes. A l'endroit où le Pénéios débouche des montagnes d'Arcadie dans cette vallée, sur la rive gauche du fleuve, s'élève une hauteur imposante d'où le regard erre librement sur la terre et la mer, et qui, pour cette raison, reçut au moyen-âge le nom de Kalaskope ou Belvédère. C'est cette hauteur que les émigrés étoliens choisirent pour y asseoir le château de leurs princes ; elle devint la résidence des Oxylides et de leurs compagnons, qui eurent en partage les meilleures terres [2].

De là, l'État étolien, sous le nom géographique d'Élide, s'étendit au midi sur toute la vallée où jadis, se disputant la possession de l'Alphée, les Épéens et les Pyliens s'étaient livré ces combats que Nestor aimait tant à raconter. Au moment où s'écroulait l'empire maritime des Néléides, attaqué au sud par les Doriens de Messénie, au nord par les Épéens, on vit sortir de l'intérieur de la péninsule des tribus éoliennes, des Minyens

[1]) Histoire locale de l'Élide (E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 14 sqq. Schiller, *Stämme und Staaten Griechenlands*. Erlangen, 1855). Immigration ἐκ Καλυδωνίας καὶ Αἰτωλίας τῆς ἄλλης (Paus., V, 1).

[2]) Ἦλις ὑπὸ Ὀξύλου συνοικισθεῖσα (Strab., p. 463. Paus., V, 4). Sur le château d'Elis, v. E. Curtius *Peloponnesos*, II, 25.

qui, chassés du Taygète, occupèrent les montagnes projetées par le massif arcadien vers la mer de Sicile [1]. Là, ils s'installèrent dans six villes fortes, unies entre elles par un culte commun de Poseidon : Macistos et Lépréos étaient les plus considérables. Ainsi se fonda, entre l'Alphée et la Néda, dans ce qu'on appela plus tard la Triphylie ou « terre des trois tribus », un nouvel État minyen.

Enfin, la vallée de l'Alphée devint, elle aussi, le berceau d'un nouvel État, car un ramassis de familles achéennes, conduites par Agorios d'Héliké, s'associèrent avec des familles étoliennes et y fondèrent l'état de Pisa [2]. Ainsi se formèrent sur la côte occidentale, en partie par suite de l'invasion des tribus du nord, en partie par le concours d'émigrés venus d'autres contrées de la péninsule, trois États nouveaux : de sorte que, peu à peu, tout le littoral du Péloponnèse se trouva repeuplé et partagé à nouveau. Seul, le centre de la péninsule ne subit aucune modification essentielle et garda son ancienne physionomie.

L'Arcadie passait aux yeux des anciens pour une terre pélasgique par excellence ; c'est là, croyait-on, que les mœurs primitives des autochthones s'étaient conservées le plus longtemps, et que les choses étaient restées le plus complétement livrées à elles-mêmes. Cependant, les légendes locales elles-mêmes indiquent clairement que ce pays, lui aussi, a été visité à plusieurs reprises par des immigrations qui ont rompu la monotonie de la vie pélasgique [3] et ont produit un mélange de tribus de souche et de caractère différents. On reconnaît qu'il y a eu là aussi une époque d'élaboration qui, comme dans tous les autres pays de la Grèce, a donné le branle aû mouvement historique.

Après Pélasgos et ses fils, Arcas, le patriarche des Arcadiens, marque une nouvelle ère dans l'histoire primitive du pays. Or, on trouve des Arcadiens en Phrygie et en Bithynie,

1) Herod., IV, 148. E. Curtius, *ibid.*, II, 77.
2) E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 47.
3) Pélasges et Arcadiens (E. Curtius, *op. cit.*, I, 159). Cette opposition de race est contestée, sans motifs suffisants, par Schiller (p. 15 sqq.) et par Bursian (*Geograph.*, II, 188).

ainsi qu'en Crète et à Cypre [1]. D'autre part, que des colons, originaires des îles et des côtes de la mer d'Orient, aient pénétré dans les montagnes du Péloponnèse, pour s'y établir dans des vallées fertiles, c'est là un fait démontré par des rapports de plus d'une espèce. Les légendes accréditées en Crète sur Zeus se répètent avec une parfaite exactitude sur le Lycée arcadien : Tégée et Gortys sont des villes crétoises aussi bien qu'arcadiennes et ont de part et d'autre mêmes cultes ; Tégée est rattachée à Paphos par de vieilles légendes, et il n'est pas jusqu'au dialecte de Cypre qui n'ait avec celui de l'Arcadie une grande ressemblance [2]. On connaissait des Arcadiens qui naviguaient dans la mer d'Orient et dans celle d'Occident, et Nauplios, le héros du plus ancien port péloponnésien, figure comme serviteur des rois de Tégée, à la maison desquels appartiennent aussi des Argonautes comme Ancæos.

Ce sont là des vestiges d'anciennes traditions, qui prouvent que le centre du Péloponnèse n'est pas resté si isolé et si impénétrable qu'on le croit généralement. On voit que, là aussi, ont eu lieu des immigrations par suite desquelles les districts ruraux se sont transformés en une série de villes, notamment dans les vallées encaissées du versant oriental, où chaque ville trouva son domaine tracé par des frontières naturelles, comme Phénéos, Stymphalos, Orchoménos, Clitor, et les satellites de Tégée, Mantinée, Aléa, Caphiæ et Gortys. Au sud-ouest de l'Arcadie, sur les pentes boisées du Lycée et dans la vallée de l'Alphée, il existait aussi d'antiques acropoles, comme Lycosoura; mais ces citadelles ne sont jamais devenues pour les contrées environnantes des centres politiques[3]. Les communes restèrent éparses, sans autre solidarité que le lien assez lâche de la fédération cantonale.

Ainsi, l'Arcadie n'était qu'un groupe nombreux de districts urbains et ruraux. Les premiers étaient les seuls qui pussent

[1]) Ἀρκάδες en Crète (Steph. Byz.) : Paphos, à Cypre, est une colonie des Tégéates (Paus., VIII, 5).

[2]) Parenté du dialecte arcadien avec le dialecte cypriote (G. Curtius, *Gœtting. Nachr.*, Nov. 1862. Brandis, *Monatsber. der Berlin. Akad.*, 1873, p. 645 sqq.).

[3]) Différence entre l'Arcadie orientale et l'Arcadie occidentale, entre les cantons urbains et les cantons ruraux (E. Curtius, *Peloponnesos*, I, 172).

jouer un rôle historique, surtout Tégée qui, située dans la partie la plus fertile du grand plateau arcadien, doit s'être attribué de longue date sur les autres une certaine hégémonie. Aussi était-ce un roi de Tégée, Échémos, le « Tient-ferme », qui passait pour avoir barré aux Doriens l'entrée de la péninsule [1]. Cependant, les Tégéates n'ont jamais réussi non plus à faire de tout le pays un seul corps. Il est trop accidenté, trop varié, trop divisé par de hautes chaînes de montagnes en un grand nombre de portions nettement séparées, pour avoir eu une histoire d'ensemble. Il y avait simplement certains cultes, certaines fêtes, qui entretenaient des usages et des principes communs à tout le peuple; c'était, dans la région du nord, le culte d'Artémis Hymnia, au sud, celui de Zeus Lycæos, sur le Lycée, dont la cime était vénérée, depuis le temps des Pélasges, comme la montagne sainte du peuple arcadien[2].

Tel était l'état du pays lorsque les Pélopides fondèrent leur royaume; tel il resta lorsque les Doriens envahirent la péninsule. Hérissée de montagnes abruptes, d'un accès difficile, habitée par une population nombreuse et énergique, l'Arcadie ne promettait pas aux chercheurs de terres une proie facile, et ne pouvait séduire ceux qui convoitaient les belles plaines du midi et de l'est. D'après la légende, on leur permit de passer librement à travers les districts arcadiens. Il n'y eut rien de changé, si ce n'est que les Arcadiens se trouvèrent de plus en plus séquestrés de la mer et, par là, de plus en plus étrangers au progrès de la civilisation hellénique.

Si donc nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur la péninsule dotée par l'invasion de sa forme définitive, nous trouvons d'abord un noyau central où l'ancien ordre de choses est resté intact; en second lieu, trois contrées qui ont subi par l'effet direct de l'invasion une transformation radicale, Lacédémone, la Messénie et Argos; enfin, les deux côtes du nord et de l'ouest, qui n'ont pas été visitées par les Doriens, mais ou bien ont ressenti le contre-coup de leur présence en servant d'asile aux

1) Herod., IX, 26.

2) Cultes communs (Pinder et Friedlander, *Beiträge zur älteren Münzkunde*, I, 85 sqq.). Je cherche à tirer parti des monnaies arcadiennes pour restituer l'histoire primitive du pays.

anciennes tribus déplacées par eux, comme la Triphylie et l'Achaïe, ou bien ont été transformées à la même époque par des colons venus d'ailleurs, comme l'Élide.

Telle fut la complication d'événements qu'entraîna l'invasion dorienne. Les faits démontrent suffisamment qu'il est impossible d'admettre ici une transformation improvisée d'un seul coup, comme résultat d'une expédition heureuse. C'est après de longues pérégrinations des tribus, au milieu d'une série de guerres locales alternant avec des traités, que peu à peu s'est décidé le sort de la péninsule; et c'est seulement lorsque cette interminable époque de fermentation et de troubles, qui ne se recommandait au souvenir par aucun fait positif, fut oubliée, que l'on put considérer la rénovation de la péninsule comme un brusque revirement, d'où le Péloponnèse serait sorti dorien.

Même dans les trois contrées qui étaient principalement convoitées et occupées par les Doriens, la population ne prit que lentement et très incomplétement le caractère dorien. Comment eût-il pu en être autrement? Les bandes conquérantes elles-mêmes n'étaient pas composées de Doriens pur sang, mais d'un ramassis de toutes les tribus. De leur côté, les chefs revendiquaient le pouvoir et la souveraineté non pas en qualité de Doriens, mais comme parents des princes achéens [1]. Aussi Platon lui-même voyait-il dans l'expédition des Héraclides un rapprochement entre les Doriens et les Achéens, effectué au temps des migrations grecques. D'ailleurs, une série de faits indubitables démontrent à quel point les chefs et leurs troupes étaient loin de former une unité naturelle et compacte. En effet, aussitôt que la valeur des combattants eut affermi la conquête, les intérêts des Héraclides et ceux des Doriens se séparèrent immédiatement, et il éclata des discordes qui compromirent ou firent manquer le succès de la colonisation.

[1]) On a eu tort de trouver étrange que les Doriens se fussent laissés conduire et dominer par des familles non doriennes. Les exemples ne manquent pas. Cf. les Molosses sous les Æacides, les Macédoniens sous les Téménides, les Lyncestes sous les Bacchiades, les Ioniens obéissant à des Lyciens, etc. Voy. les analogies tirées de l'histoire ancienne et moderne par H. Gelzer, ap. *Rhein. Mus.*, XXXII, p. 262 sqq.

Les chefs cherchèrent à fondre l'une avec l'autre l'ancienne et la nouvelle population, pour asseoir leur domination sur une base plus large et se rendre plus indépendants de la soldatesque dorienne. Partout nous retrouvons les mêmes phénomènes, particulièrement faciles à observer en Messénie. En Laconie même, les Héraclides se font détester de leurs soldats en voulant traiter la population non-dorienne sur le même pied que les Doriens, et en Argolide nous voyons l'Héraclide Déiphonte, dont le nom est tout à fait ionien, uni à Hyrnétho qui personnifie la population primitive du littoral [1]. C'est ce même Déiphonte qui, en dépit des autres Héraclides et des Doriens, aide à élever le trône des Téménides à Argos : cette fois encore, la nouvelle royauté a évidemment pour point d'appui la population anté-dorienne.

Ainsi se rompit, dans les trois contrées conquises de la péninsule, aussitôt après la prise de possession, le lien qui unissait les Héraclides et les Doriens. Les institutions politiques qui vinrent ensuite réagirent contre l'esprit dorien, et si l'on voulait que le nouvel élément de vitalité introduit dans le pays en fécondât le sol, il fallait une sage législation pour aplanir les contrastes et pondérer les forces qui menaçaient de s'user les unes contre les autres. Le premier exemple fut donné hors de la péninsule, en Crète [2].

Les Doriens abordèrent en nombre considérable d'Argos et de Laconie en Crète, et bien que, d'ordinaire, des îles et des côtes ne fussent pas le terrain de prédilection des Doriens, qui par instinct ne pouvaient pas plus supporter le contact de la mer que les Ioniens ne pouvaient s'en passer, cette fois, il en fut autrement. C'est que la Crète est plutôt un continent qu'une île. Grâce à l'abondance de ressources de toute espèce qui distingue le pays, les villes crétoises purent se préserver de l'agitation tumultueuse des villes maritimes et développer dans une atmosphère plus calme les nouveaux germes de vie apportés dans l'île par les Doriens. Ceux-ci vinrent, cette fois

[1]) Voy. ci-dessus, p. 194.

[2]) Politique divergente des Héraclides et des Doriens (Platon, *Legg.*, p. 928. Hermann, dans les *Verhandl. der Altenburger Philol.-Versammlung*, 1854, p. 38).

encore, en conquérants. Groupés en corps d'armée, ils subjuguèrent les insulaires qu'aucun lien ne tenait unis. Nous trouvons des tribus doriennes à Cydonia, le premier point stratégique qui se trouva à la portée des envahisseurs venant de Cythère. Ensuite, Cnosos et surtout Lyctos, dont la population dorienne se disait originaire de Laconie, furent les principaux boulevards de la nouvelle colonisation.

Les Doriens arrivaient là dans un pays d'ancienne civilisation, civilisation dont la sève n'était pas épuisée [1]. Ils trouvèrent d'antiques villes avec des constitutions qui avaient subi l'épreuve du temps et des familles rompues à l'art de gouverner. L'État et la religion y avaient conservé, loin des troubles, leur entente première, et, entre autres, la religion d'Apollon, cultivée par d'anciennes familles sacerdotales, y avait exercé dans toute sa plénitude, sur les esprits et les mœurs, l'heureuse influence qui lui était propre. Les Doriens n'apportèrent avec eux que leur courage impétueux et leurs vaillantes lances; pour tout ce qui regarde l'art de gouverner et la législation, ce n'étaient que des enfants en comparaison de l'aristocratie crétoise. Ils exigèrent du terrain et laissèrent à d'autres le soin de trouver le moyen de satisfaire à leurs exigences : car ils ne tenaient pas le moins du monde à renverser les anciennes constitutions. Du reste, on voit que les Doriens n'ont pas tranché dans le vif avec l'insolence de soldats victorieux, qu'ils n'ont pas bouleversé l'ancien ordre de choses et fondé de nouveaux États, par ce seul fait que, nulle part, les institutions de la Crète dorienne ne sont attribuées à un législateur dorien. Au contraire, Aristote atteste que les habitants de la ville crétoise de Lyctos, où les institutions doriennes avaient pris le plus de développement, avaient conservé les habitudes du pays. La tradition, d'une voix unanime, n'admettait entre l'époque dorienne et l'âge anté-dorien ni solution de continuité ni lacune; c'est pourquoi tout, l'ancien comme le nouveau, pouvait être rattaché au nom de Minos, le représentant de la civilisation crétoise [2].

[1]) Voy. ci-dessus, p. 82.

[2]) Colonisation de la Crète. Éléments phéniciens à Cnosos (Trieber, *Untersuch. über spartanische Verfassung*, p. 96). La plus ancienne

Les familles patriciennes, qui faisaient remonter leurs droits aux temps des rois, restèrent en possession du pouvoir. C'est parmi elles que, dans les différentes villes, furent pris, comme par le passé, les dix gouverneurs suprêmes, les *Kosmoi* [1]; c'est de leur sein qu'était tiré le Sénat, dont les membres étaient élus à vie et irresponsables. Ces familles se trouvaient à la tête des villes lorsque les Doriens envahirent le pays. Elles ont conclu avec eux des traités qui donnaient satisfaction aux intérêts des deux parties ; elles ont su utiliser à leur profit les forces étrangères en assignant aux nouveaux-venus une portion suffisante des terres dont l'État pouvait disposer, moyennant quoi ceux-ci s'obligeaient au service militaire, avec le droit toutefois de prendre part, en qualité de défenseurs de la société, aux délibérations les plus importantes, notamment lorsqu'il s'agissait de la paix ou de la guerre [2].

Les Doriens furent incorporés dans l'État à titre de caste guerrière. En conséquence, les jeunes garçons, lorsque l'âge était venu, passaient sous la discipline de l'État : ils étaient réunis en troupes, exercés réglementairement et dressés au maniement des armes dans des gymnases publics, endurcis par un régime sévère et préparés par des jeux guerriers aux luttes sérieuses. On se proposait d'entretenir ainsi, loin de toute influence énervante, le tempérament belliqueux particulier à la race dorienne ; cependant, il se mêla à ces habitudes des usages crétois, entre autres, l'exercice de l'arc, qui était à l'origine étranger aux Doriens. Les jeunes gens adultes et les hommes devaient avant tout, même lorsqu'ils avaient une famille, se considérer comme des compagnons d'armes, prêts à partir à tout moment, ni plus ni moins que dans un camp. C'est pourquoi ils s'asseyaient par troupes, dans l'ordre qu'ils avaient sous

colonie spartiate en Crète est Lyctos (Polyb., IV, 54). Gortys, colonie laconienne (Hoeck, *Kreta*, II, p. 433). οἱ Λύκτιοι τῶν Λακεδαιμονίων ἄποικοι · κατέλαβον δ'οἱ πρὸς τὴν ἀποικίαν ἐλθόντες τὴν τάξιν τῶν νόμων ὑπάρχουσαν ἐν τοῖς τότε κατοικοῦσιν διὸ καὶ νῦν οἱ περίοικοι τὸν αὐτὸν τρόπον χρῶνται αὐτοῖς, ὡς κατασκευάσαντος Μίνω τὴν τάξιν τῶν νόμων (Aristot., *Polit.*, p. 50).

[1]) Les Κόσμοι sont choisis ἐκ τινῶν γενῶν, les γέροντες, ἐκ τῶν κεκοσμηκότων (Aristot., *Polit.*, 52, 11).

[2]) Sur les institutions féodales de la Crète, v. Erdmannsdoerfer, *Preuss. Jahrbb.*, 1870, p. 139.

les armes, au banquet quotidien des hommes, et couchaient de la même façon dans des dortoirs communs. Les frais étaient payés par l'État avec les fonds provenant d'une caisse commune. Pour remplir cette caisse, chacun abandonnait la dîme de ses récoltes à l'association à laquelle il appartenait, et celle-ci la versait dans la caisse de l'État. A ce prix, l'État se chargeait de l'entretien des guerriers et même des femmes qui gardaient la maison, avec les enfants et les domestiques, en temps de paix comme en temps de guerre. On le voit, c'est un arrangement réglé par voie de contrat entre les anciens et les nouveaux membres de l'État.

Mais, pour que rien ne vînt distraire de sa tâche la caste guerrière, ses membres devaient être dispensés de cultiver eux-mêmes leur lot de terre ; sans quoi, en temps de guerre, ils auraient été forcés de le laisser à l'abandon et de s'appauvrir, en temps de paix, ils auraient été détournés des exercices guerriers et des chasses dans les forêts giboyeuses de l'Ida, chasses dont on faisait autant de cas que des exercices. C'est pourquoi les soins de l'agriculture furent à la charge d'une classe particulière d'hommes que le droit de la guerre avait réduits à une condition inférieure et privés de droits civiques. Quand et comment s'est formée cette classe de serfs, c'est ce qu'on ne saurait dire : toujours est-il qu'elle se divisait en deux catégories. Les uns cultivaient les terres que l'État avait gardées à titre de domaine public, c'étaient les *Mnoïtes;* les autres, les *Klarotes,* vivaient sur les propriétés qui formaient la dotation des vainqueurs [1]. Les propriétaires doriens étaient leurs maîtres : ceux-ci avaient le droit d'exiger d'eux, à une époque déterminée, le produit des récoltes ; c'était même leur devoir de surveiller les cultures, pour qu'il ne fût point dérobé de revenus à l'État. Le reste du temps, les Doriens insouciants, sans se préoccuper de leur subsistance, pouvaient dire, comme le Crétois Hybrias : « J'ai pour richesse une grande lance et une « épée et le beau bouclier qui fait rempart à ma chair : c'est « avec cela que je laboure, avec cela que je moissonne, avec « cela que je foule le doux jus de la vigne [2]. »

[1]) Μνωῖται. Κλαρῶται. Κοινὴ δουλεία (ATHEN., *Deipnos.*, VI. 264, a.).
[2]) BERGK, *Poetæ lyrici*, XXVIII.

Ce qu'ils apprenaient, c'était le maniement des armes et l'empire sur eux-mêmes : leur art, c'était la discipline et l'obéissance; obéissance des jeunes à leurs aînés, du guerrier à ses supérieurs, de tous à l'État. Une instruction plus élevée et plus libérale paraissait inutile ou même dangereuse, et nous pouvons présupposer que l'aristocratie crétoise, en possession du pouvoir, arrêta à dessein pour les clans doriens un programme d'éducation exclusif et restreint, de peur qu'ils ne fussent tentés de sortir de leur rôle de soldats et de disputer aux familles du pays la direction des affaires.

Cependant il restait dans l'île des portions considérables de l'ancienne population qui n'avaient été nullement dérangées dans leurs habitudes par l'invasion dorienne : ainsi, les habitants de la montagne ou même des petites villes qui dépendaient des grandes cités et leur payaient, d'après un ancien usage, une redevance annuelle; des paysans et des pâtres, des industriels, des pêcheurs et des matelots qui n'avaient d'autre devoir vis-à-vis de l'État que de se soumettre sans murmurer à ses règlements, et vaquaient paisiblement à leurs occupations.

En somme, c'est un mécanisme très remarquable d'État grec que nous avons ici sous les yeux, un mécanisme dans lequel les éléments anciens et nouveaux, étrangers et indigènes, se sont harmonieusement combinés, un mécanisme que Platon a jugé digne de servir de modèle à sa république idéale. Ici, en effet, figurent les trois classes de la cité platonicienne : la classe des directeurs de l'État, animés d'une sagesse aussi prévoyante qu'étendue, celle des « gardiens », qui doit être formée à la bravoure, à l'exclusion des aspirations plus libérales que développent l'art et la science; enfin, la classe des travailleurs, la classe nourricière, qui jouit d'une bien plus grande somme de liberté personnelle. Celle-ci n'a d'autre soin que de pourvoir à son entretien matériel et à celui de la société. La première et la troisième classe pourraient à elles seules composer l'État, car elles représentent suffisamment le rapport réciproque entre gouvernants et gouvernés. Le corps des gardiens, ou l'élément militaire, a été intercalé entre les deux pour donner à l'édifice social plus de solidité et de durée. C'est par ce moyen que la Crète réussit la première à incor-

porer la race dorienne dans l'ancien système politique, et voilà pourquoi l'île de Minos est devenue, pour la seconde fois, un foyer et un modèle d'organisation sociale adaptée au génie hellénique [1].

Mais, cette Crète rajeunie, nous la connaissons, cette fois encore, plutôt par les influences qui s'en échappèrent que dans son état réel, à la façon d'un corps céleste dont on mesure le pouvoir éclairant par la réflexion de sa lumière sur d'autres corps. De la Crète sont sortis une série d'hommes qui, les uns, ont inauguré la sculpture hellénique et en ont répandu les principes dans tous les pays grecs, (car les premiers maîtres de la sculpture en marbre, Dipœnos et Scyllis, étaient originaires de Crète, la patrie de Dédale [2]); les autres furent ces devins célèbres, ces chanteurs et musiciens, qui, nourris de la religion apollinienne, prirent sur l'âme humaine un tel empire qu'ils furent parfois appelés par d'autres États pour arrêter dans leur sein les progrès de la désorganisation et les doter d'institutions salutaires. Mais ces maîtres crétois, tels que Thalétas et Épiménide [3], n'appartiennent pas plus que les artistes dont nous parlions tout à l'heure à la race dorienne; c'est du vieux tronc de la civilisation indigène que sont sorties les pousses nouvelles, bien que le mélange de diverses races grecques ait aussi contribué, et pour une large part, à imprimer au pays une impulsion nouvelle.

Quoique la Crète se fût infusé tant de sang jeune, et eût su si bien l'employer à fortifier ses États, cependant, elle n'a plus exercé, depuis le temps de Minos, une influence politique qui se fît sentir au dehors. Il faut en chercher la principale raison dans la configuration de l'île, qui rendait la formation d'un

[1]) Les trois ordres de Platon (Henkel, *Studien zur Gesch. der griechischen Lehre vom Staat*, p. 52). Éphore et Aristote voyaient dans la Crète le prototype de Sparte : les arguments avec lesquels Éphore combat l'opinion opposée (ap. Strab., 481) se fondent sur les danses « crétoises », sur l'homonymie des fonctions publiques qui, comme celle des *Hippeis*, avaient conservé en Crète leur caractère originel, sur le nom d'ἀνδρεῖα donné aux repas publics. Aristote adopte les conclusions d'Éphore. Dans ces derniers temps, la priorité des institutions spartiates a été de nouveau soutenue par Trieber, Wachsmuth, Bursian.

[2]) Pausan., II, 15, 1.

[3]) Thalétas (Strabon, p. 431); Épiménide (Plut., *Solon*, 12).

grand État impossible. Les différentes villes entre lesquelles se partagèrent les Doriens, Cydonia à l'ouest, Cnosos et Lyctos au nord, Gortys au sud, observaient les unes vis-à-vis des autres une attitude défiante ou étaient en hostilité ouverte, si bien que l'énergie dorienne s'usa, elle aussi, au service d'intérêts mesquins. Une autre raison, c'est que les Doriens, lorsqu'ils passèrent la mer, arrivèrent naturellement par petites bandes et, la plupart du temps, sans femmes ; de sorte que, par ce seul fait, il leur était impossible de conserver le caractère de leur race aussi fidèlement que sur le continent. Enfin, il arrive parfois, et c'est une particularité que nous remarquons précisément dans les colonies doriennes d'outre-mer, il arrive qu'au lieu des trois tribus, une seule s'est établie dans une ville : ainsi, il n'y avait à Halicarnasse que des Dymanes, et que des Hylléens, selon toute apparence, à Cydonia [1]. Cette circonstance dut entraîner une nouvelle dispersion et, par suite, un affaiblissement des forces doriennes ; et l'on comprend pourquoi les colonies continentales des Doriens, notamment celles du Péloponnèse, sont restées, en définitive, les plus importantes et celles qui ont eu sur l'histoire nationale l'influence la plus décisive. D'un autre côté, dans le Péloponnèse même, il n'y eut qu'un seul point où se développa sur son propre fonds une histoire dorienne d'une grande portée : ce point, c'était Sparte.

§ II

HISTOIRE DE LA LACONIE

Dans la légende du partage des Héraclides, la Laconie est désignée comme le plus désavantageux des trois lots [2]; et, de fait, parmi les contrées du littoral, il n'en est point où le sol

1) Ὑλλέες οἱ ἐν Κρήτῃ Κυδώνιοι (Hesychius). Anthès fonde Halicarnasse, λαϐὼν τὴν Δύμαιναν φυλήν (Steph. Byz., s. v. Ἁλικαρν.). Il est probable qu'il n'y avait de même qu'une tribu dans chacune des trois villes de Rhodes.

2) Pausan, IV, 3, 3.

soit relativement aussi montagneux et se refuse autant à une culture régulière. Il faut ajouter à cet inconvénient une autre circonstance qui influa défavorablement sur les destinées du pays : c'est que la seule partie fertile du territoire se trouve tout à fait au centre, séparée de la mer ainsi que des contrées adjacentes par de hautes montagnes. Aussi, les diverses parties de la population s'y trouvèrent-elles plus à l'étroit qu'ailleurs et plus froissées par leur contact mutuel. L'élimination des éléments étrangers, la répartition des éléments disparates, s'accomplit ici plus difficilement que dans un pays maritime ouvert de toutes parts comme l'Argolide. C'est pourquoi nulle part la lutte entre l'ancienne et la nouvelle population n'a été plus continue et plus opiniâtre que dans le bassin de l'Eurotas.

Et que de races différentes s'y étaient entassées dans le cours des siècles ! D'abord, la première couche formée par la population indigène ; puis, les matelots qui vinrent y aborder de l'autre littoral, et parmi eux, en première ligne, les Phéniciens, qui avaient fait de Cythère un point central de leur navigation et du golfe de Gytheion une grande pêcherie de pourpre : cette industrie s'est du reste répandue dans l'intérieur du pays, si bien que les tissus de pourpre teints à Amyclæ furent en vogue de bonne heure [1]. Puis vinrent les matelots de race grecque qui, sous le nom de Lélèges, s'étaient tellement identifiés avec les indigènes que, plus tard, vis-à-vis des nouveaux envahisseurs, ils passèrent eux-mêmes pour indigènes, et que la Laconie primitive put être appelée de leur nom Lélégie. Le berceau des Dioscures sur le rocher isolé de Thalamæ, à l'ouest du Taygète, indique les premiers points où ont débarqué ces tribus ; c'est avec elles, en effet, que s'est fixée en Laconie Léda, la mère des divins jumeaux qui prêtent aux nautoniers leur lumière secourable lorsque toutes les autres étoiles pâlissent. Or, Léda se retrouve avec ses antiques attributs sur les monuments de la Lycie, et l'on peut signaler bien d'autres points d'attache entre la Laconie et le littoral de l'Orient grec. Le cap Ténare était hanté par le souvenir d'Eu-

1) Ovid., *Rem. amor.*, 707.

phémos l'Argonaute, à qui la légende attribuait le pouvoir de marcher à pied sec sur les flots [1]. Non loin du berceau des Dioscures se trouvait l'oracle d'Ino, qui y était adorée avec Hélios et Séléné sous son nom crétois de Pasiphaé [2], et Amyclæ, le centre primitif de l'histoire laconienne, porte également un nom crétois. Enfin, la tradition qui fait voyager Ménélas en Égypte est encore un indice des relations maritimes de la Laconie dans ces temps reculés [3].

C'est là la première période de l'histoire de la Laconie, suffisamment désignée comme telle par les généalogies légendaires des rois du pays. En effet, après le premier roi, qui porte le nom de l'Eurotas parce qu'il en a fait un fleuve au « beau cours [4] », vient une dynastie éolienne, la race des Tyndarides, inséparable de Léda et des Dioscures, les divinités lyciennes de la lumière et de la mer, et apparentée à d'autres familles contemporaines, les Perséides d'Argos et les Aphaéides de Messénie.

C'est dans cette période initiale qu'apparaît la tribu des Achéens; ils viennent bâtir leurs forteresses dans cette même vallée de l'Eurotas. Ici, comme à Argos, la légende ente pacifiquement la nouvelle dynastie sur l'ancienne; les Atrides deviennent les gendres de Tyndareus, et Ménélas repose à côté des Dioscures sous le tertre de Thérapné [5]. Après que les Pélopides se furent établis avec leurs compagnons d'armes dans la « creuse » Lacédémone, de nouveaux ébranlements survenus dans le nord amenèrent des Cadméens et des Minyens. Le Taygète a été longtemps occupé par des Minyens de Béotie , et cette montagne, qui domine de ses crêtes escarpées la vallée de l'Eurotas et se termine au sud par la presqu'île de Ténare, est parfaitement disposée pour permettre à des débris de peu-

[1]) O. Mueller, *Orchomenos und die Minyer*, p. 309, et ci-dessus, p. 10.

[2]) Sur l'oracle de Thalamæ, v. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 284. Stark, *Niobe*, p. 352. A. Schæfer, *De ephoris*, p. 18.

[3]) Sur le commerce maritime de la Laconie, v. Gilbert, *Stud. zur altspartan. Gesch.*, p. 40.

[4]) Εὐρώτας (rac. ρω, ρυ, d'après Pott et G. Curtius, *Griech. Etymol.*, 4, p. 355). Cf. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 216 *Rhein. Mus.*, XXXII. p. 260.

[5]) Atrides et Tyndarides (Paus., III, 1). Tombeau de Ménélas (Μενελαῖον Paus., III, 19, 9).

[6]) Herod., IV, 145.

ples d'y conserver leur indépendance et leurs anciennes coutumes. Les Minyens se sont si bien identifiés avec le culte de Poseidon, tel qu'il existait sur le Ténare, qu'ils en fondèrent un tout semblable dans leur île de Théra. Au pied de cette même montagne se trouvait installé le culte d'Ino, déesse alliée aux Minyens, qui avait en cet endroit un oracle célèbre.

Ainsi, l'étroite vallée se trouvait remplie de groupes divers, recrutés dans toutes les tribus et venus à différentes époques par terre et par mer, lorsque les phalanges des Doriens descendirent des sources de l'Eurotas, avec l'intention de conquérir des terres pour eux et leur familles. Ils envahirent à leur tour cette plaine dont les luxuriantes campagnes étaient chaque fois le prix du vainqueur. Ils s'emparèrent des hauteurs qui bordent la rive droite de l'Eurotas, à l'endroit où le fleuve, partagé par une île, se laisse plus facilement traverser. De là ils dominaient les voies qui donnent accès dans le pays au nord, aussi bien du côté de l'Arcadie que du côté d'Argos. Là, ils campaient pour ainsi dire devant les portes d'Amyclæ, le boulevard de la domination achéenne : là se trouvaient, sur les hauteurs de la rive gauche, à Thérapné, les tombeaux des anciens héros du pays et des rois leurs parents, tandis que, sur le sol où les Doriens se préparaient une demeure, existait déjà un groupe de bourgades serrées les unes contre les autres : c'étaient Limnæ et Pitane, dans les bas-fonds marécageux du fleuve, et, à côté, Mesoa et Cynosoura. Un sanctuaire d'Artémis, à qui l'on offrait des sacrifices sanglants, formait le centre de ces bourgades [1] : sur la hauteur s'élevait un ancien temple d'Athêna. La colline et les bas-fonds furent compris par les Doriens dans leur camp, qui devint peu à peu un établissement fixe. Le nom de « Sparte », donné à la nouvelle colonie, indique les qualités agronomiques du sol sur lequel elle s'établit, par opposition à la plupart des villes grecques qui étaient bâties sur le roc [2]. La colline d'Athêna fut l'acropole de la ville dorienne.

[1]) Sur le culte d'Artemis, v. Trieber, *Quæst. Laconicæ*. Gœtting. 1867. Pour plus de détails sur les éléments phéniciens en Laconie, v. Trieber, *Untersuch.*, p. 121 sqq.

[2]) Σπάρτη (E. Curtius, *Peloponn.*, II, 312). C'est aussi l'opinion de Pott (Kuhn's *Zeitschrift*, V, p. 241).

Ce premier établissement ne peut avoir été assis que par une occupation de vive force. Mais les choses n'allèrent pas plus loin de cette façon. Ici, pas plus qu'en Crète, on n'en vint à subjuguer toute la population du pays, à renverser tout ce qui était établi et à inaugurer un ordre de choses entièrement nouveau. D'ailleurs, dans le camp dorien même, tant de liens de parenté rattachaient les envahisseurs aux familles éoliennes et achéennes restées dans la vallée de l'Eurotas qu'il ne put s'établir de part et d'autre un antagonisme décidé, et que, pour régler la situation, on eut bientôt recours à un autre moyen que la force des armes.

Il y a plus : si l'on examine de plus près les faits, présentés dans toute leur simplicité par la tradition, on voit clairement que déjà la fondation de la première colonie n'était pas dirigée par des mains doriennes. Là aussi, nous trouvons un prince indigène qui, comme Déiphonte auprès de Téménos[1], aide à établir le nouvel ordre de choses, et même, cette coopération s'accuse encore plus nettement ici qu'à Argos. Car celui qui aurait gouverné le premier, en qualité de tuteur des enfants d'Aristodémos, le royaume héraclidien de Sparte, est Théras[2], un membre de la tribu des Cadméens qui, abandonnant les ruines de l'antique Thèbes aux sept portes, étaient venus à Sparte, les uns avant les Doriens, les autres avec eux.

Ainsi, Thèbes avait une part considérable de la gloire attachée à cette fondation des Héraclides, et Pindare rappelle à sa ville natale qu'elle doit se réjouir, en se souvenant que c'est elle qui a préparé une base solide à la colonie dorienne. « Mais, « il est vrai, » ajoute le poète en déplorant déjà l'oubli des vicissitudes historiques, « il est vrai, la reconnaissance sommeille, « et il n'est nulle part de mortel qui se souvienne du passé[3] ». De bonne heure aussi on oublia que c'étaient ces mêmes Ægides qui avaient enseigné à Sparte l'art de la guerre, et que le dieu national tout bardé d'airain, Apollon Carnéios, était primiti-

[1]) Voy. ci-dessus, p. 201.
[2]) Herod., IV, 147. Pausan., IV, 3, 4.
[3]) Pind., *Isthm.*, VI (VII), 10 sqq. L'action des Ægides s'exerce dans un sens favorable aux Achéens (Cf. Pausan., III, 10, 3). Gilbert attache une importance spéciale à l'influence des Ægides.

vement un dieu des Ægides. On fit reposer, sans s'en rendre bien compte, le droit des rois de Sparte sur les prétentions héréditaires des Héraclides, et on expliqua la double royauté par une circonstance fortuite, en disant que la femme de l'Héraclide Aristodémos, à qui la Laconie était échue en partage, était accouchée de deux jumeaux, Eurysthène et Proclès[1].

Seulement, ce ne sont pas des Eurysthénides et des Proclides qui revêtent à Sparte la dignité souveraine, mais bien des Agiades et des Eurypontides. Cette circonstance, à elle seule, prouve déjà que les chefs de l'invasion dorienne ne furent pas les fondateurs des deux maisons royales qui subsistaient à l'époque historique, mais qu'il y a eu là une interruption, dont on chercha plus tard à effacer la trace pour rétablir une succession pacifique et légitime de rois depuis le temps de l'invasion. Une forme politique si bizarre et qui ne se reproduit dans aucune colonie dorienne ne saurait être attribuée à un plan préconçu ou à une coutume nationale : elle ne peut avoir été importée dans le pays par les Doriens ; mais elle doit avoir son origine dans la tournure particulière que prirent les événements en Laconie.

Lorsque, en poursuivant l'examen du problème, nous remarquons comme, dès le début, ces « rois jumeaux » restent indifférents et étrangers l'un pour l'autre, comme cet antagonisme choquant s'est perpétué à travers toutes les générations, comme chacune des deux maisons a vécu de sa vie propre sans se rapprocher de l'autre par les liens du mariage et de l'hérédité, comme chacune a eu son histoire particulière, ses annales particulières, sa résidence et ses tombeaux à part, on est bien forcé d'admettre que c'étaient là deux familles différentes qui, en convenant de se reconnaître réciproquement, se sont assuré par un pacte l'exercice commun des droits de la souveraineté. Le seul trait commun aux deux maisons, c'est que leur puissance ne sortait pas des entrailles du peuple dorien, mais avait ses racines dans l'antiquité achéenne. Pareilles à des lignées héroïques, elles s'élevaient au-dessus du peuple de toute la hauteur de leurs priviléges inviolables et complétement étran-

[1]) La femme d'Aristodémos, Argéia, était de race cadméenne (HEROD., VI, 52. SCHOEMANN, *Gr. Alterth.*, I[3], 204. 219).

gers aux mœurs doriennes, et ce qu'elles avaient de prérogatives royales, l'autorité militaire et sacerdotale, la part d'honneur dans les banquets sacrés, les funérailles pompeuses et les lamentations bruyantes qui signalaient le deuil public, tout cela est le legs d'un âge bien antérieur à l'invasion dorienne. Un fait qui confirme pleinement ces conclusions, c'est que l'une au moins des deux maisons royales descendait incontestablement des mêmes familles qui, dans l'âge héroïque, avaient produit les pasteurs des peuples issus de Zeus. Sans cela, comment l'Agiade Cléomène eût-il osé déclarer publiquement, sur l'acropole d'Athènes (où on lui refusait l'entrée du temple d'Athêna, comme au chef d'un État dorien), qu'il n'était pas un Dorien, mais un Achéen[1] !

Ceci posé, comment la forme politique adoptée à Sparte put-elle s'établir? Il n'est peut-être pas impossible de s'en faire une idée approchée, en consultant les traditions qui nous restent sur l'époque antérieure à l'existence de la double royauté. Nous savons, par exemple, qu'après l'invasion des Doriens, toute la contrée se partagea en six districts qui avaient pour capitales Sparte, Amyclæ, Pharis, les trois villes centrales baignées par l'Eurotas, Ægys près de la frontière arcadienne, Las sur la mer de Gytheion, et une sixième ville, probablement le port de Bœæ [2]. Comme en Messénie, les Doriens se dispersent dans ces différentes localités qui sont gouvernées par des rois ; ils se mêlent avec les anciens habitants ; de nouveaux colons, comme les Minyens, affluent de la campagne dans les villes.

Que tout ce mouvement se soit adapté à d'anciennes institutions locales, c'est là un fait évident ; ce n'est pas alors que les hexarques laconiens ont commencé à gouverner. Déjà, du temps des Pélopides, il existait une série de principautés vassales, placées sous leur suzeraineté, dont les détenteurs habitaient sur leurs terres. Ces princes, possédant par eux-mêmes une souveraineté propre, ne se soumirent qu'à regret au suzerain. La légende héroïque rappelle plus d'un exemple de

[1]) Herod., V, 72. Je ne vois pas trop de quel droit on prétend récuser un pareil témoignage.

[2]) Schæfer (*De ephoris*) veut substituer Géronthræ à Bœæ. Je ne puis me rallier à son opinion.

l'insubordination des vassaux; elle cite entre autres le roi d'Arcadie, Ornytos, qui refusa de suivre Agamemnon à Aulis [1], et le type le plus connu du vassal félon, c'est Ægisthe, l'assassin de son suzerain. En bien des endroits, la royauté héroïque s'est écroulée sous les coups des vassaux révoltés. Comme Thyeste, dont on plaçait la résidence dans les environs du cap Malée, d'autres princes vassaux étaient disséminés dans la Laconie. Aussi, lorsque les Atrides furent renversés et que tout ce qui leur tenait de près dut disparaître avec eux, les vassaux relevèrent la tête et reprirent leur indépendance. Ce sont eux qui conclurent des traités avec les troupes de l'invasion ; ils leur donnèrent certaines portions de terrain et en obtinrent en retour la reconnaissance de leur souveraineté ainsi que l'engagement de soutenir leur puissance. Ainsi, là comme en Crète, les Doriens se trouvaient dispersés dans les villes, et la communauté du droit public entre les villes était le seul lien qui donnât encore au pays quelque cohésion. Telle était la Laconie à l'état d'hexapole, une confédération formée d'un mélange singulier d'anciens et de nouveaux éléments [2].

Cette confédération ne dura pas ; la fermentation s'empara de tant d'éléments accumulés : une jalousie réciproque arma les princes les uns contre les autres, et les principautés les plus faibles furent subjuguées par les plus fortes. Le pays arriva ainsi à une unité que ne connut jamais la Crète ; mais, là encore, cette unité ne fut pas due au triomphe absolu d'une seule dynastie : il resta, au contraire, plusieurs familles princières dont les forces se faisaient tellement équilibre qu'elles préférèrent aux chances d'une lutte une entente pacifique ; entente dont on rencontre ailleurs des exemples, entre autres, dans les villes ioniennes, où nous trouvons des dynasties lyciennes et pyliennes portant côte à côte la couronne [3]. A

[1]) E. Curtius, *Peloponn.*, I, 392.

[2]) Éphore (ap. Strab., VIII, 5, 4), fait commencer l'hexapole laconienne à Eurysthène et Proclès (E. Curtius, *Peloponn.*, II, 309). Son autorité, déjà récusée par O. Mueller (*Dorier*, I, 96) est de nouveau attaquée par Gilbert.

[3]) Royautés géminées en dehors de Sparte, en Ionie, à Sicyone, etc... Cf. H. Gelzer, *De earum, quæ in Græcorum civitatibus præter Spartam inveniantur, diarchiarum vestigiis*. Gœtting., 1868, dans le volume publié par la Soc. philol. de Gœttingen à l'occasion du départ de M. E. Curtius.

Sparte, il reste encore des indices manifestes d'un état de choses dans lequel trois familles se prévalaient au même titre des droits de la souveraineté, les Agiades, les Eurypontides et les Ægides. Les derniers furent peu à peu écartés et durent céder la place aux deux autres [1].

De ces maisons, celle des Agiades passait pour la plus ancienne et était la plus respectée ; c'était sans doute une famille achéenne fixée de longue date dans le pays ; quant aux Eurypontides, on ne peut rien dire de certain sur leur origine [2]. Mais les uns et les autres ont triomphé parce qu'ils ont su gagner à leur cause l'élite du peuple dorien, le séparer de nouveau de la population indigène et en réunir les membres dispersés. Appuyés sur les troupes doriennes, ils firent de Sparte, l'ancien camp de leurs auxiliaires, le centre du pays et le siége de leur gouvernement.

Nous arrivons ainsi à la seconde période de l'histoire du pays, à partir de l'invasion dorienne ; la domination des deux familles, qui fournissent depuis lors une succession ininterrompue de rois, les Agiades et les Eurypontides. La tradition les place en tête d'une série nouvelle, preuve évidente qu'il se fit alors un renouvellement complet. Plus tard, les noms de

[1]) Herod., IV, 147. Gilbert (*op. cit.*, p. 64 sqq.) distingue trois établissements différents, Achéens, Doriens, Ægides. Gelzer, (*op. cit.*) faisant valoir l'identité de noms que l'on remarque entre les Ægides de Théra et les Proclides de Sparte, et une indication du scoliaste de Pindare (Schol. Pind. *Isthm.*, VI, 18), pense que les Ægides, qui formaient primitivement la seconde dynastie, ont été expulsés par les Eurypontides. Schæfer (*De Ephoris*, p. 5) admet « *præter binos Spartæ reges quinque civitatum fœderatarum.* » Je conclus, pour ma part, que les deux rois de Sparte sont les héritiers des six de l'hexapole : les deux dynasties sont entourées des mêmes institutions datant de l'antiquité achéenne.

[2]) Wachsmuth (*Der hist. Ursprung des Doppel-Königthums* dans les *Jahrbb. f. klass. Philol.*, 1868) considère les Eurypontides comme une famille princière venue dans le pays avec les Doriens. L'opinion inverse a été soutenue par Th. Meyer (*Gœtt. Philol. Gesellsch. Gelegenheitschrift*, 1868, p. 15). Wachsmuth se fonde sur un passage de Polyænus (I, 10) dont le témoignagne isolé ne méritait pas tant d'attention. Il trouve (*Philol. Anzeig.*, 1872, p. 45) dans la politique sans préjugés des Agiades une preuve de leur origine non dorienne, c'est-à-dire achéenne. Mais, si l'autre maison eût été dorienne, il se serait probablement établi entre elle et les Spartiates une sympathie particulière qui aurait détruit ou compromis l'égalité entre les deux dynasties.

Proclès et d'Eurysthène, les fils jumeaux d'Aristodémos, furent intercalés avant ceux d'Agis et d'Eurypon, pour expliquer mythologiquement la double royauté, pour faire oublier les troubles qui avaient précédé le nouvel ordre de choses, et pour rattacher pacifiquement les deux maisons à un même ancêtre, à Héraclès. Toutefois, on n'a jamais osé, pour consolider cette soudure artificielle, donner aux rois de Sparte, en dépit de la tradition authentique, les noms d'Eurysthénides et de Proclides.

Naturellement, les princes qui survécurent à la chute de la royauté achéenne ne restaient pas seuls et isolés au milieu d'un peuple étranger : sans quoi, comment eussent-ils pu maintenir leur pouvoir ? Ils avaient autour d'eux des familles de même origine, dont le rang et le prestige dataient également de l'âge héroïque. Les sacerdoces des anciennes divinités du pays subsistaient toujours, ainsi que les emplois militaires et les charges de cour en honneur dans l'État achéen. Les Talthybiades, qui descendaient du héraut d'Agamemnon, conservaient comme par le passé dans leur famille l'emploi de héraut public ; les joueurs de flûte lydiens, les cuisiniers royaux, les panetiers, les échansons, restaient en place, à titre héréditaire, et les héros que l'on vénérait comme les patrons des fonctionnaires, Matton et Kéraon, avaient leurs statues sur la voie sacrée d'Hyacinthe, parce que l'institution de ces charges se rattachait à d'anciens usages religieux [1].

En outre, les rois trouvèrent un point d'appui dans la population anté-dorienne qui, comme les paysans crétois, conservait à peu près les mêmes habitudes qu'autrefois. Ils formèrent le patrimoine des rois, et, tandis que les Doriens se bornaient à remplir leurs engagements, ils restèrent dans un état de dépendance complète. Ils payaient à leurs nouveaux maîtres leurs redevances annuelles, comme jadis aux Pélopides ; ils leur rendaient tous les honneurs dûs par des sujets à leurs rois ; entre autres devoirs, ils se réunissaient, lors du décès d'un prince, pour le pleurer solennellement.

[1]) Athen., *Deipn.*, p. 39 c. Ce sont ces mêmes noms qu'il faut rétablir plus loin (p. 173 f.), comme on le voit par le mot μάζα qui suit. Cf. Haase, *Athen. Stammverfass*, p. 53.

Ainsi, en Laconie comme ailleurs, tout ne s'est pas renouvelé d'un coup ; on n'a pas plus qu'ailleurs rompu avec le passé. Le trône des Pélopides est renversé, mais les anciennes institutions, les anciennes habitudes subsistent toujours ; les traditions consacrées restent en vigueur, et ces familles régnantes, qui fondent leur puissance sur l'appui des Doriens, se montrent constamment préoccupées de renouveler les glorieux souvenirs du temps des Pélopides, auquel elles font remonter l'origine de leur pouvoir. Aussi les cendres de Tisaménos, les ossements d'Oreste, furent-ils ramenés à Sparte, pour renouer la trame de l'histoire nationale, interrompue par une révolution violente.

La nouvelle époque historique qui avait commencé pour le pays à l'avénement des Agiades et des Eurypontides ne pouvait s'achever sans effort et sans lutte ; car il fallait pour cela soumettre des princes indépendants, anéantir l'autonomie des villes, abolir cette égalité qui avait laissé aux anciens habitants du pays les mêmes droits qu'aux Doriens. C'est donc une nouvelle conquête du pays qui commence. Ces mêmes villes qui avaient rang de cités fédérées, Ægys, Pharis, Géronthræ, succombent l'une après l'autre ; elles sont réduites à la condition de bourgades soumises ; la puissance des rois de Sparte, à l'étroit dans la vallée de l'Eurotas, en dépasse de toutes parts les limites, et ainsi se forme avec le temps un royaume unifié qui s'avance, à travers de sanglants combats, du côté de la mer.

Mais ces entreprises n'empêchaient pas les discordes intestines et les démêlés entre les rois conquérants et les Doriens. En effet, chaque nouveau succès donnait aux rois la tentation de restreindre, avec l'appui de leurs sujets indigènes, les droits accordés à la soldatesque dorienne. Il s'en fallut même de peu que ces tiraillements n'allassent jusqu'à paralyser complétement au milieu de son développement et à dissoudre l'État en voie de reconstitution ; et la décadence était inévitable, si une main ferme n'était venue à temps mettre ordre aux affaires publiques. Sparte dut son salut à son Lycurgue, et les honneurs qu'elle rendit à sa mémoire attestent à quel point l'on comprenait que, sans lui, la société désorganisée marchait à sa

ruine. Il fut regardé comme le véritable fondateur de l'État de Sparte, c'est-à-dire comme l'auteur des institutions auxquelles Sparte était redevable de sa grandeur.

Mais, autant l'opinion était unanime à reconnaître ses services, autant il y a d'incertitude et de confusion dans tout ce que la tradition ajoute sur son compte. Évidemment, sa législation date d'une époque où l'État tout entier était désorganisé et où les autorités régulières n'étaient plus reconnues [1]. C'est pour cette raison que tous points de repère fournis par des personnages ou des faits contemporains, tous renseignements authentiques, font absolument défaut. Les Spartiates avaient déjà de très bonne heure oublié les traits précis de sa personnalité; ils le vénéraient comme un être divin et l'entouraient de figures symboliques; ainsi, ils appelaient son père Eunomos et son fils Eucosmos [2]. Ce n'est pas à dire pour cela que Lycurgue soit un personnage imaginaire; il est de ceux qui, comme Épiménide et Pythagore, ont, en leur qualité de médiateurs entre l'humain et le divin, leur auréole légendaire, et il n'y a pas lieu de contester qu'un homme de ce nom ait réellement vécu et gouverné à Sparte, dans la seconde moitié du neuvième siècle avant notre ère. Chacune des deux maisons royales chercha à se l'approprier en le donnant pour un de ses membres ; mais l'on s'accordait à dire que c'était comme tuteur d'un roi mineur, et non en qualité de roi, qu'il avait donné une constitution à sa patrie. La généalogie des Agiades, suivie par Hérodote [3], fait de lui le tuteur de Léobote, tandis que, d'après l'autre tradition, la plus répandue, il aurait été régent durant la minorité de son neveu Charillos ou Charilaos, de la maison des Eurypontides [4]. On peut conclure de là que, suivant l'opinion générale, les pouvoirs des deux rois auraient été suspendus durant la confection de l'œuvre législative.

Il est probable que Lycurgue n'appartenait pas plus que les

[1]) La date de 819 av. J.-C. se déduit d'un passage de Thucydide (I, 18) qui se contente prudemment d'accepter la législation comme un fait historique, sans faire mention de la personne du législateur.

[2]) Εὔνομος et Εὔκοσμος (Plut., *Lycurg*. 1. Pausan., III, 16, 6).

[3]) Herod., I, 65.

[4]) Aristot., *Polit.*, 50, 25., v. Gelzer, *Rhein. Mus.* 1873, p. 10

législateurs crétois à la race dorienne ; on le devine rien qu'à l'étendue de son horizon, à ses voyages lointains et à ses relations d'outre-mer. Dans sa législation elle-même, on ne le voit nulle part préoccupé de l'intérêt particulier de la race dorienne ; un Dorien n'eût guère pensé non plus à introduire à Sparte les rapsodies d'Homère [1]. La tradition qui veut que le législateur ait étudié les institutions de la Crète [2] est très croyable. Il trouvait là le problème qui lui incombait résolu avec autant de sagesse que de succès, et rien n'a été plus salutaire pour Sparte que l'imitation, inaugurée par Lycurgue, des coutumes politiques et religieuses de la Crète.

L'expérience consommée du monde et la sagacité politique qui se trouve au fond de la législation de Lycurgue ne venait pas de Sparte ; d'après tout ce que l'on sait sur la matière, elle avait sa source à Delphes et reçut de là sa sanction. La Pythie reconnut Lycurgue pour un dieu, c'est-à-dire, pour un organe absolument sûr de la volonté divine [3]. Au fond, il n'est que l'instrument de la sagesse delphique et le succès de son œuvre ne s'explique que par l'immense influence à laquelle dut parvenir, durant les désordres politiques, le corps sacerdotal de Sparte en communion étroite avec Delphes. Ses lois furent elles-mêmes considérées comme des oracles, et un collége sacerdotal fut institué pour rendre des décisions officielles concernant le sens des lois de Lycurgue.

Le législateur avait, à tout prendre, une triple tâche. Le premier besoin, en effet, était la cessation des luttes sanglantes qui désolaient le pays ; c'est pour cela qu'il a commencé sa grande œuvre en instituant une sorte de trêve de Dieu. Le second était la réconciliation entre les différentes races, fondée sur une détermination précise de leurs droits et de leurs devoirs réciproques ; le troisième, l'organisation de la communauté dorienne.

Cependant, ce ne fut pas d'un seul coup, comme le ferait

[1]) Sengebusch, *Homer. Diss.*, II, p. 82.

[2]) Aristot., *Polit.*, 50, 27.

[3]) Herod., I, 65 En suivant cette indication, Gelzer (*loc. cit.*) considère Lycurgue comme le nom officiel d'un sacerdoce apollinien existant à Sparte. D'après Oncken (*Staatslehre des Aristoteles*) le caractère sacerdotal n'a été attribué à Lycurgue que par une tradition récente, datant d'Éphore : l'ancienne tradition ne voit en lui qu'un organisateur militaire.

croire Plutarque, et sans bien des luttes que fut atteint le but, la pacification générale.

Les premières de ces luttes s'engagent du temps même du législateur. En effet, ce même Charilaos, dont Lycurgue avait pris la tutelle[1], prince entreprenant et belliqueux, voulut appesantir son joug sur les Doriens à un tel point qu'il en mérita le nom d'usurpateur ou « tyran ». Il en résulta un soulèvement du peuple dorien, et c'est seulement lorsque de nouveaux règlements eurent considérablement restreint les prérogatives royales, de manière à ôter pour toujours aux princes l'envie de restaurer la royauté des Pélopides, que se consolida enfin l'ordre de choses qui resta depuis lors, sans éprouver d'altérations notables, la constitution de Sparte. D'après la manière de voir des Grecs, qui sentaient le besoin d'attribuer chaque grande œuvre historique à un seul auteur, sans songer à établir une distinction entre les matériaux antérieurs ou les additions postérieures, le mécanisme politique tout entier fut considéré comme la législation de Lycurgue.

Jamais législateur ne se trouva en face d'une tâche plus difficile. D'un côté, deux maisons royales, avec des droits fondés sur des traditions archaïques, malveillantes l'une pour l'autre, en lutte avec des familles qui avaient été jadis leurs égales, rêvant le pouvoir absolu et toujours prêtes à rechercher la faveur de la population achéenne pour se débarrasser, avec son secours, de leurs obligations envers les Doriens, et, par surcroît, une foule d'autres restes d'usages, d'institutions, de cultes qui, datant de l'âge héroïque, avaient, à la faveur des siècles, poussé de trop profondes racines pour être supprimés : d'autre part, le peuple dorien, étranger à tout ce passé, altier et indocile, fier de sa supériorité militaire et veillant d'un œil jaloux sur les droits qui lui avaient été concédés. Toutes ces antinomies en présence se montraient toujours réfractaires à la fusion, et, au sein même de la population du pays, les divers éléments qui s'étaient superposés à différentes époques, se trouvant déjà trop mêlés pour pouvoir se séparer de nouveau, occasionnaient

[1]) Ἐπιτροπεία ἡ Χαρίλλου (ARISTOT., *Polit.*, p. 50, 25. Cf. 231, 22). Les additions postérieures à Lycurgue données pour l'œuvre de Lycurgue (PETER ap. *Rhein. Museum*, XXII, 64).

une fermentation perpétuelle dans laquelle les forces du peuple s'usaient sans profit. Il n'y a jamais eu en Grèce d'État plus désorganisé et plus malheureux que Sparte avant Lycurgue [1]. On le voit, il fallait à tout prix un accommodement ; il fallait concilier, aplanir les contrastes et trouver une transaction avantageuse aux deux parties [2]. Le succès, et le succès durable, d'une pareille entreprise reste à jamais un des plus brillants résultats de l'habileté politique.

Toute la législation était essentiellement un contrat ; c'est du reste le nom que lui donnent les anciens eux-mêmes [3] : le contenu n'en est par conséquent rien moins que purement dorien.

Et d'abord, l'État n'avait-il pas toujours à sa tête les familles royales entourées de tous les attributs de la puissance souveraine en usage au temps des Achéens? Cette royauté était indispensable dans l'État qu'il s'agissait de réorganiser, car elle était le lien qui tenait unis les anciens et les nouveaux éléments de la population ; elle était la garantie de l'unité politique. Les rois étaient vis-à-vis des dieux du pays les représentants de la nation entière : ce n'est que par eux qu'il fut possible de rattacher le nouvel ordre de choses au passé, sans rompre avec les traditions consacrées. Vivant au milieu du peuple dorien, qui leur devait le service militaire, ils étaient en même temps un gage de l'obéissance et du dévouement de l'ancienne population qui révérait en eux ses chefs suprêmes. D'un autre côté, la

[1]) Les Lacédémoniens avant Lycurgue κακονομώτατοι σχεδὸν πάντων τῶν Ἑλλήνων (Herod., I, 65. Thucyd., I, 18. Plut., *Lycurg.*, 3. δεινὴ ἀνωμαλία).

[2]) L'accord se fit par des intermédiaires : οἱ βέλτιστοι νομοθέται — μέσοι πολῖται. Σόλων γὰρ ἦν τούτων καὶ Λυκοῦργος.

[3]) Les ῥῆτραι (συνθῆκαι διὰ λόγων, Hesych., leçon attestée par des textes épigraphiques. *Archæol. Zeitung*, XXXV, p. 197) prises dans le sens de *contrat* par Hermann, *Staatsalt.* § 23, 7. *Gœtt. gel. Anz.*, 1849, p. 1234 sqq. Cf. Xenoph., *Respub. Laced.*, 15 : ἅς βασιλεῖ πρὸς τὴν πόλιν συνθήκας ὁ Λυκοῦργος ἐποίησε. — Les Rhètres, que Goettling (*Ueber die vier lyk. Rhetren*) avait cherché à restituer sous forme d'oracles pythiques, et dans lesquelles Bergk (*Gr. Lit.*, I, p. 336) croit retrouver des formes du dialecte delphique, ont été récemment déclarées apocryphes et données pour des pastiches de l'époque hellénistique par Trieber. Cette opinion est combattue, entre autres, par Gilbert (*Studien zur altspartan. Gesch.*, p. 122) qui signale, avec O. Müller, des traces des *Rhetra* dans un fragment de Tyrtée (*fr.* 4).

coexistence de deux dynasties offrait un grand avantage ; c'est que, par là, deux partis puissants se trouvaient ralliés avec leurs intérêts à l'État, et que la population anté-dorienne se voyait représentée dans le gouvernement par deux de ses plus illustres familles, qui y avaient toutes deux une part égale. En effet, ce que la ligne dite « aînée », celle des Agiades, avait de plus que l'autre, consistait en prérogatives honorifiques sans conséquence [1].

En outre, la double royauté était une garantie contre tout empiètement tyrannique : elle utilisait la jalousie mutuelle des deux lignes pour les empêcher d'outre-passer les attributions royales. Une précaution semblable avait motivé la défense faite aux rois d'épouser des femmes étrangères. Il ne fallait pas que quelque alliance avec d'autres maisons souveraines leur inspirât une politique dynastique et des fantaisies de tyrans. Ainsi, une prudence défiante, que l'on avait apprise dans les siècles de guerres civiles, s'alliait merveilleusement avec la simplicité naïve de la royauté héroïque, avec les mœurs patriarcales qui donnaient pour insignes aux rois une double coupe et une double portion dans les banquets.

Le couple fraternel des Dioscures, révéré depuis longtemps sur les bords de l'Eurotas, était le modèle héroïque des deux souverains associés ; chacun des rois emportait avec lui à la guerre une image des Dioscures [2], et la preuve la plus frappante du crédit et de l'autorité qu'on accordait en toute occasion à la tradition héroïque, c'est que Lycurgue introduisit à Sparte les poèmes homériques. Des rivages de l'Ionie, la gloire des princes achéens revint éveiller les échos du Péloponnèse : les droits royaux se trouvèrent enregistrés et scellés dans l'épopée comme dans un document national : à Sparte aussi, la royauté allait avoir une consécration, et le trône, un appui.

Comme les rois de l'âge homérique, ceux de Sparte étaient assistés d'un « Conseil des Anciens » choisi parmi les citoyens

[1]) Herod., VI, 52. Wachsmuth explique sa prérogative par le fait qu'elle était la dynastie indigène et primordiale, et qu'elle représentait la race achéenne, tandis que l'autre représentait les immigrants doriens. Cf. Schoemann, *Staatsalt.*, I[3], 237.

[2]) Herod., V, 75.

les plus influents, et appelé à prendre part au gouvernement ainsi qu'à l'exercice de la juridiction. Tout ce qui autrefois dépendait du bon plaisir des princes fut soumis à des règlements fixes, et la royauté ne put décliner la coopération du conseil d'État. Surtout lorsqu'il s'agissait de la vie d'un citoyen, les rois ne pouvaient plus prononcer la sentence en leur propre nom, mais seulement comme membres du conseil, où ils avaient vingt-huit collègues. C'étaient des sénateurs (Gérontes) à vie, désignés par l'acclamation populaire comme les meilleurs des citoyens, et qui, de plus, avaient fait leurs preuves durant une vie de soixante années, enfin, les hommes de la confiance publique.

Si donc, ici comme dans toutes les communes de l'antiquité, nous devons regarder le conseil comme une représentation de la communauté, le nombre de ses membres ne saurait être fortuit, mais doit correspondre à une division de la cité. Cette division, il est vrai, n'est pas positivement attestée, mais il est absolument probable qu'il y avait à Sparte trente subdivisions de tribus ou *Obæ*, dix hylléennes, dix dymaniques et dix pamphyliennes, et que chaque *Obe* envoyait un député au conseil [1]. Les rois n'avaient par conséquent d'autre privilége que d'être de droit les représentants des deux *Obæ* auxquelles appartenaient leurs familles, et que de présider. Chacun d'eux n'avait qu'*une* voix sur trente, et lorsqu'ils manquaient (ils devaient, à ce qu'il paraît, être ou tous les deux présents ou absents tous les deux), un des sénateurs disposait des deux voix et votait en troisième lieu pour son propre compte [2].

De même, pour ce qui regarde la constitution de la cité, il y

[1]) O. Mueller, *Dorier*, II, 88. Hermann et Schœmann élèvent contre ce système des objections dont une partie au moins est facile à réfuter. La place de géronte, en dépit des restrictions apportées à l'éligibilité, est toujours un νικητήριον τῆς ἀρετῆς. Φυλὰς φυλάξαντα καὶ ὠβὰς ὠβάξαντα, τριάκοντα γερουσίαν σὺν ἀρχαγέταις καταστήσαντα (Plut. *Lycurg.*, 6). Urlichs corrige ce texte comme il suit : τρίακοντα πρεσβυγενέας σὺν ἀρχαγέταις γερουσίαν καταστήσαντα. Le mot τριάκοντα paraît être une glose et ne se trouve pas non plus dans Suidas, s. v. ὠβαί.

[2]) En ce qui concerne le mode de votation au Sénat, Hérodote (VI, 57) a parfaitement raison contre Thucydide (I, 20), comme l'a remarqué Wesseling. Le cas où un seul des deux rois délibérerait et voterait avec les Gérontes n'est pas prévu par Hérodote.

entra certainement bien des usages archaïques qu'on se borna à rajeunir. Comment, sans cela, des antiquaires comme Hellanicos [1] auraient-ils pu faire remonter la législation tout entière au temps de l'invasion dorienne, à Eurysthène et Proclès? Au nombre de ces institutions primitives, il faut placer sans aucun doute la division de la communauté dorienne en *Phylæ* et *Obæ*, ainsi que les dispositions concernant sa résidence et sa dotation foncière.

Les Doriens, lorsqu'ils vinrent à Lacédémone, avaient, là comme partout, exigé et reçu des terres. Les lots de terres, obtenus de gré ou de force, leur avaient été assignés par les autorités indigènes alors en fonctions, et l'on procéda en cette occasion à peu près de la même manière que pour une fondation de colonie [2], c'est-à-dire que les terrains destinés à être partagés, provenant soit de l'ancien domaine des Pélopides détrônés, soit de propriétés privées enlevées, au milieu des discordes intestines, à leurs anciens possesseurs, furent mesurés, et les colons reçurent tous des lots égaux dont la contenance était calculée pour suffire à l'entretien d'une famille.

Ces premiers arrangements étaient en rapport avec la situation dans laquelle se trouvait la Laconie après la chute des Pélopides; car, là comme en Crète, les Doriens avaient été accueillis par les villes rendues à leur indépendance et avaient commencé à se familiariser de différentes manières avec les Achéens [3]. Mais bientôt la discorde se mit entre tous ces petits États; ils perdirent l'un après l'autre leur indépendance et, par suite, les Doriens durent se trouver également dans une situation des plus embarrassées. Lorsque, plus tard, Sparte devint un nouveau centre et le berceau d'un empire lacédémonien, il fallut réunir les membres dispersés de la race dorienne, dont l'énergie pouvait seule assurer un succès durable, et, après les avoir réorganisés, les grouper comme dans un camp autour du double trône des Héraclides. Il

[1]) HELLANIC. ap. STRAB. p. 366.

[2]) ἡ Ἡρακλειδῶν ἀποικία (PLAT., *Legg.*, 736 c.). Cf., sur les assignations de terre chez les Romains, SCHWEGLER, *Röm. Gesch.*, I, 618. II, 416.

[3]) Voy. ci-dessus, p. 214.

s'opéra donc une réorganisation de la colonie militaire, comme nous pouvons appeler la communauté dorienne, une nouvelle division, un nouveau recensement et un nouveau partage de terres.

Nous devons nous attendre à rencontrer, dans ces sortes de colonies, des chiffres très précis : il ne manque pas non plus de bons renseignements à ce sujet [1]. Les différentes estimations qui portent à 4,500, 6,000 et 9,000 la somme des lots distribués par Lycurgue, ne sont pas une difficulté : ces chiffres appartiennent évidemment à des époques différentes, et nous avons de bonnes raisons pour admettre que les chiffres les moins élevés sont les plus anciens ; ils sont allés grossissant, parce que, plus tard, de nouvelles acquisitions territoriales entraînèrent une augmentation dans le nombre des lots. Une autre preuve que le premier nombre est celui de Lycurgue, c'est que le roi Agis le rétablit artificiellement six siècles plus tard, en admettant dans la communauté des périèques et des étrangers ; ce devait être, par conséquent, un nombre consacré par une ancienne tradition.

Les lots de terre alloués aux Doriens formaient au milieu de la contrée un domaine compacte dont, grâce cette fois encore aux réformes d'Agis, nous pouvons indiquer avec précision les limites. Il s'étendait au nord jusqu'à l'endroit où se resserre la vallée haute de l'Eurotas, à Pellana, et jusqu'au défilé de la vallée d'Œnos à Selasia ; au sud, les fertiles plaines qui s'ouvrent sur le golfe de Laconie et s'étendent jusqu'au cap Malée appartenaient encore au domaine dorien : à l'est et à l'ouest, les deux montagnes principales, le Taygète et le Parnon, en formaient les limites [2]. Ainsi, le cœur de la Laconie était tout entier en la possession des Doriens ; ils habitaient là, divisés en *Phylæ* et *Obæ*, chaque *phyle* comprenant 1500 et chaque *Obe* 150 familles. Les *phylæ* et *obæ* formaient aussi des cantons distincts : ainsi l'*obe* « *Agiadæ* »,

1) Plut., *Lycurg.*, 8. A. Schæfer, *De ephoris*, p. 6. Schoemann, *Opusc. Acad.*, I, 139.

2) Limites de la πολιτικὴ χώρα : ἀπὸ τοῦ κατὰ Πελλήνην χαράδρου πρὸς τὸν Ταΰγετον καὶ Μαλέαν καὶ Σελλασίαν (Plut., *Agis*, 8). E. Curtius, *Peloponn.*, II, 211.

la résidence de l'aînée des maisons royales, était un district sur les bords de l'Eurotas [1].

Du reste, même sous ce régime, les Doriens n'étaient pas le moins du monde propriétaires absolus du sol. Ils ne pouvaient rien vendre, rien acheter, ni donner ou léguer quoi que ce soit. Les lots se transmettaient sans altération de père en fils, à la façon des majorats ; à défaut d'héritiers mâles, ils revenaient à l'État, c'est-à-dire que les rois, comme étant les premiers possesseurs du sol, en disposaient.

Ainsi, tandis qu'en Crète nous trouvons les assignations de terres pratiquées sous deux formes, l'une qui abandonnait le sol en toute propriété aux colons, l'autre qui en réservait la propriété à l'État, la législation de Lycurgue, celle qui s'est montrée la plus sévère pour les Doriens, n'a admis que le dernier système. Les rois sont les seuls chefs de l'État, les successeurs et les héritiers de ceux qui ont fondé l'État, institué la commune et partagé le domaine commun, à la condition expresse que chaque détenteur devrait en retour au souverain le service militaire. C'est sur ce système que repose, ici comme en Crète, l'organisme de l'État. A chaque lot est attachée l'obligation du service, et comme celui-ci est le même pour tous, les lots sont naturellement aussi égaux que possible en surface et en valeur [2].

Ici, le point essentiel était le maintien de l'ordre établi, et les rois, en leur qualité de suzerains, étaient chargés d'y veiller ; ils avaient soin particulièrement qu'il n'y eût point de lots vacants, et que les membres de la communauté militaire qui seraient dépourvus de terres en pussent avoir en épousant des héritières. Se marier en temps opportun était, pour le Dorien en possession de sa part, un devoir public : il était obligé de faire son possible pour se préparer des successeurs robustes,

[1]) Wachsmuth, *Jahrbb. f. kl. Philol.*, 1868, p. 3.

[2]) La répartition égale des lots, mise en doute par Grote, et plus tard par Peter et Oncken, a été appuyée d'un argument nouveau par Wachsmuth (*Gœtt. Gel. Anz.*, 1870, p. 1808). Ce savant a démontré par un passage de Polybe (VI, 45) que déjà Éphore la regardait comme une institution laconienne. Il est donc impossible, quoi qu'en dise Oncken (*ibid.*, p. 351-370) d'en faire une institution du temps d'Agis, que l'on aurait antidatée et reportée artificiellement au temps de Lycurgue.

et c'était si bien là le but avoué du mariage qu'une union inféconde n'était plus considérée comme un mariage et que l'État en exigeait la dissolution.

La communauté dorienne astreinte au service militaire composait la *Phroura* ou garde des rois [1]. C'est au milieu d'elle qu'ils avaient leur tente pendant la guerre, au milieu d'elle qu'ils habitaient sur les collines de Sparte. Mais ce centre du pays ne devait pas être une forteresse fermée, comme un ancien château-fort achéen ; au contraire, il fallait que les rois se sentissent complétement en sécurité au dedans et au dehors sans se retrancher derrière des murailles, et que les Doriens n'eussent jamais l'idée de compter sur des remparts. C'est pourquoi la capitale du pays resta une ville ouverte, où les rois vivaient au milieu de la communauté dorienne dans une simple habitation bourgeoise. Sparte ne formait pas un groupe circonscrit de maisons comme les autres villes grecques, mais, assise avec un laisser-aller rustique sur les rives de l'Eurotas, elle déborda peu à peu dans la plaine [2], et les Doriens habitaient tout le long de la vallée, bien en dehors de Sparte, sans que les plus éloignés en fussent moins citoyens de Sparte que ceux qui étaient restés au gué de l'Eurotas. Ils étaient tous *Spartiates,* comme on les appelait, dans le sens rigoureux du mot, pour les distinguer des Lacédémoniens [3].

Tenue rigoureusement à l'écart de cette communauté militaire [4], l'ancienne population qui habitait dans les montagnes tout autour du pays des Spartiates (d'où le nom d'habitants des alentours ou *périèques*) avait conservé son genre de vie habituel. Plus de trois fois plus nombreux que les Spartiates, ils cultivaient le sol bien plus ingrat des montagnes, dont ils accommodaient les pentes escarpées, à force de terrasses maçonnées, à la culture du blé et du vin. Ils exploitaient les carrières et les mines du Taygète, s'adonnaient à l'élevage des bestiaux et à

1) Φρουρά équivaut à *exercitus* : φρουρὰς ἐξάγειν. SCHOEMANN (*Gr. Alterth.*, I, p. 294) la considère comme une garde nationale, une *landwehr*.

2) THUCYD., I, 10. E. CURTIUS, *Peloponn.*, II, p. 311.

3) THUCYD., IV, 8, etc.

4) Μὴ γεωργεῖν τοὺς φύλακας était chez les Doriens un principe politique. (ARIST., *Polit.*, 31, 9).

la navigation, et pourvoyaient le marché de Sparte de fers, de matériaux de construction, de laines, de cuirs... etc. Propriétaires libres de leur sol, ils payaient aux rois leurs redevances, conformément aux antiques usages [1].

Mais les paysans qui résidaient sur les terres des Spartiates avaient un sort bien plus dur. Une partie d'entre eux se composait probablement d'anciens paysans du domaine, de Lélèges qui avaient déjà été tributaires des Achéens ; d'autres avaient perdu leur liberté plus tard, au milieu des guerres civiles. Ils purent rester sur leurs anciennes possessions, à la condition de livrer aux Spartiates logés chez eux une portion considérable de la récolte.

Cette contrainte provoqua bien des soulèvements, et il est probable que l'ancienne ville maritime d'Hélos fut pour un temps le foyer d'une révolte de ce genre. C'est, en effet, la seule manière d'expliquer l'opinion générale des anciens, qui faisaient venir de cette ville le nom d'*Hilotes*, usité depuis lors pour désigner toute la classe des campagnards soumis par les armes et dépouillés de leur liberté [2]. Le régime adopté à leur égard était en substance le même que celui que les Doriens avaient déjà vu appliqué aux Pénestes, en Thessalie [3].

Les familles d'hilotes vivaient disséminées sur les lots des Spartiates : ceux-ci leur abandonnaient la terre et exigeaient la livraison régulière du montant de la récolte auquel elle était estimée. Ce montant comprenait, pour chaque lot, quatre-vingt-deux boisseaux d'orge et une quantité proportionnelle de vin et d'huile [4] ; ce que les hilotes produisaient en plus leur appartenait, et chacun pouvait de cette façon arriver à une certaine aisance.

Les hilotes étaient esclaves et sans aucuns droits civiques : cependant, ils n'étaient pas non plus complètement à la merci de l'arbitraire. Ils étaient les esclaves de la communauté, et nul

1) βασιλικὸς φόρος (PLAT., *Alcib.*, I, p. 123).

2) Ἕλος, οἱ πολῖται Εἵλωτες ἢ Εἱλῶται (STEPH. BYZ.). Cf. Ὀρνεᾶται, Πλαταιεῖς, *Cærites*.

3) Voy. ci-dessus, p. 124.

4) Sur les mesures laconiennes, v. HULTSCH, *Metrol.*, p. 260. *Jahrbb. f. kl. Philol.*, 1867, p. 531. Le médimne laconien est au médimne attique comme 3 est à 2.

n'avait le droit de lui faire tort en s'attaquant à eux. Comme membre de l'État, le Spartiate pouvait exiger de tout hilote respect et obéissance, mais nul ne pouvait traiter un seul d'entre eux comme sa propriété. Ils ne pouvaient être ni vendus ni donnés : ils appartenaient à l'inventaire du bien, et, même dans les meilleures années, le détenteur de ce bien ne pouvait, sous peine de punition sévère, exiger d'eux un seul boisseau d'orge de plus qu'il ne lui en était légalement dû.

Le législateur avait ainsi réglé les choses, à l'exemple de la Crète, afin que les Spartiates, sans inquiétude sur leurs moyens d'existence, pussent consacrer tout leur temps aux devoirs qu'ils avaient contractés envers la société. Mais ils n'étaient pas simplement les gardiens de la société et la force armée mise à sa disposition : ils prenaient encore part, dans une certaine mesure, à l'exercice de la souveraineté publique, au gouvernement et à la législation ; ils formaient, à proprement parler, la bourgeoisie de l'État fondé par Lycurgue. C'était pour les rois un devoir de convoquer les citoyens au moins une fois par mois, le jour de la pleine lune, et ils n'avaient pas le droit de choisir à cet effet d'autre place que le coin de la vallée de l'Eurotas situé « entre Babyka et Knakion[1], » c'est-à-dire, probablement, entre le pont de l'Eurotas et le confluent de l'Œnos, par conséquent, juste au milieu de la résidence propre des Doriens, dans la banlieue de Sparte, d'où il ne fallait jamais écarter le centre de gravité de l'État.

Cette assemblée était en même temps une revue de la bourgeoisie valide, passée sous les yeux de ses généraux ; c'est là qu'avaient lieu les élections des Gérontes et des autres fonctionnaires[2], que l'on venait entendre les communications officielles des autorités, et que les affaires les plus importantes, telles que déclarations de guerre, propositions de paix, traités

[1]) μεταξὺ Βαβύκας τε καὶ Κνακιῶνος (Plut., *Lycurg.*, 6). Cf. E. Curtius, *Peloponn.*, II, 237 : Urlichs, *Rhein. Mus.*, VI, 214. Wachsmuth (*Jahrbb. für kl. Philol.*, 1868, p. 9) rapporte cette prescription au siége des Agiades et des Eurypontides, et à la fusion des deux communautés respectives opérée par la législation de Lycurgue.

[2]) Aristote (*Polit.*, 48, 32) fait la critique du système d'élection employé dans l'Apella (ἀπελλά = ἐκκλησία).

et lois nouvelles, étaient soumises à la ratification constitutionnelle.

Tous débats étaient interdits ; aucun amendement, aucune motion nouvelle ne pouvaient être proposés par la bourgeoisie : elle n'avait à dire que *Oui* ou *Non*. Encore le vote était-il, la plupart du temps, une pure formalité, car ce n'était ni au moyen d'urnes, ni par mains levées, mais uniquement, selon les usages militaires, par acclamation que la volonté du peuple se faisait connaître. Les assemblées étaient aussi courtes que possible et se tenaient debout ; on évitait tout ce qui eût pu inviter à prolonger commodément la réunion ; tout ornement, toute construction propre à abriter en étaient bannis. Il n'y avait probablement de siéges que pour les magistrats présidents [1]. Aussi le lieu de l'assemblée fut, dès le principe, bien distinct de celui du marché. On le voit, la participation des Doriens aux affaires publiques était réglée de telle sorte qu'ils se trouvaient satisfaits à l'idée d'avoir leur part de souveraineté et de pouvoir, dans les conjonctures graves, contrôler en dernière instance les mesures proposées par l'État. Il fallait qu'ils se sentissent citoyens et non pas comme incorporés à un État étranger : ils n'étaient pas simplement l'objet passif de la législation, mais ils y prenaient une part active, car ils n'obéissaient qu'aux ordonnances auxquelles ils avaient donné leur approbation. Et cependant, en règle générale, ils étaient gouvernés et ne gouvernaient pas. D'ailleurs, toute leur éducation était telle qu'ils n'avaient ni la capacité ni l'envie de se mêler de choses politiques ; leur horizon était trop étroit pour qu'ils fussent à même de juger des affaires générales et surtout des affaires étrangères. En outre, tout à Sparte était si minutieusement réglé, qu'il n'était pas facile de modifier quelque chose dans le mécanisme gouvernemental.

Ainsi donc, en somme, le Spartiate usait peu et rarement de

[1]) Schoemann (*Gr. Alt.*, I^3, 247) pense, comme moi, que l'assemblée populaire se tenait debout : ce n'est pas l'avis de Vischer (*Rhein. Mus.*, XXVIII, 1873, p. 380 sqq.) qui, se fondant sur un passage de Thucydide (I, 67-78), admet qu'à Sparte aussi l'assemblée du peuple siégeait. Mais on ne trouve rien dans Thucydide qui indique qu'on ait pris des mesures pour faire asseoir et grouper autour d'une tribune l'assemblée entière des Spartiates.

ses droits politiques. Il n'en avait que plus de temps et d'énergie à consacrer aux exercices militaires. En effet, la grande préoccupation du législateur avait été de conserver intacte à l'État la force militaire dont il avait acheté la possession au prix de ses meilleures terres. C'est pourquoi les mœurs du peuple dorien, mœurs grâce auxquelles celui-ci s'était jadis imposé, avec une puissance si irrésistible, à la race énervée des Achéens, la forte discipline, l'austère simplicité de la vie, furent rétablies dans toute leur sévérité et protégées par toutes les rigueurs de la loi.

Cette sévérité était d'autant plus nécessaire que la nature luxuriante de la vallée portait davantage à une vie molle. L'aptitude militaire était la condition mise à la jouissance des droits et avantages accordés par la constitution; car la naissance ne conférait par elle-même aucun droit. L'État se réserva expressément de soumettre les enfants des Spartiates, aussitôt après leur naissance, à un examen de leur conformation physique, avant qu'ils ne fussent reconnus enfants de la maison. Ceux qui étaient faibles et contrefaits étaient exposés sur le Taygète [1], c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient être élevés qu'avec les enfants des périèques, car l'intérêt de l'État était compromis, si un lot devait passer aux mains d'un héritier incapable de porter les armes.

Celui même qui avait été élevé comme fils légitime de Spartiate pouvait être dégradé ; il perdait ses droits, s'il ne satisfaisait pas complétement à tous ses devoirs de soldat. D'autre part, le législateur de Sparte avait sagement pourvu à ce que la communauté spartiate pût se compléter avec des recrues d'un autre sang et des forces fraîches ; car il pouvait se faire que même des individus qui ne provenaient pas d'un mariage purement dorien, des enfants de périèques ou d'hilotes, s'ils avaient fait consciencieusement jusqu'au bout leur éducation militaire, fussent admis dans la communauté dorienne et mis en possession de lots vacants. Mais il fallait pour cela le consentement des rois ; c'est devant eux qu'avait lieu l'adoption solennelle du récipiendaire par un Dorien

[1]) Aux lieux dits ἀποθέται (Plut., *Lycurg.*, 16. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 252. 320).

pourvu de son majorat [1]. C'est ainsi que l'État recrutait de nouveaux citoyens, et c'est à cette institution que Sparte dut une bonne partie de ses plus grands hommes d'État et de ses meilleurs généraux. Ainsi, c'était l'éducation, la discipline qui faisait le Spartiate, et non le sang des aïeux [2].

Il est certain que l'éducation spartiate ressemblait en bien des points aux mœurs primitives des Doriens, et que, grâce à une pratique journalière, continuée de génération en génération, elle était devenue chez les membres de la communauté une seconde nature. Sous ce rapport également, Lycurgue avait encore enchéri sur les institutions de la Crète. Celles-ci laissaient le jeune Dorien dans la maison maternelle jusqu'à son adolescence ; Sparte prenait l'enfant dès l'âge de sept ans et l'incorporait dans sa compagnie, où il devait passer par tous les exercices préparatoires au service militaire, endurcir et exercer son corps, en se conformant exactement à la manière prescrite au nom de l'État par les magistrats. Ainsi l'enfant, avant d'avoir appris à réfléchir, se trouvait déjà serré entre des règlements étroits et inflexibles, qui lui faisaient perdre tous ses penchants et ses goûts naturels. C'est ainsi qu'il arrivait à l'adolescence : puis, adolescents et hommes faits continuaient à vivre sous l'empire du même sentiment, se pressant comme instinctivement les uns contre les autres, à la façon des abeilles.

Ce sentiment trouvait un aliment dans les chants en chœur, parce que leur bonne exécution dépend entièrement de la subordination des parties à l'ensemble, de la coopération désintéressée de chacun à une tâche commune ; il se retrempait dans les exercices guerriers et les danses des jours de fête, qui s'exécutaient en commun, ainsi que dans les repas communs *(Syssitia-Phiditia* [3]*)*, auxquels ceux qui avaient déjà

[1]) Herod., VI, 57.

[2]) ἔνιοι ἔφασαν, ὅτι καὶ τῶν ξένων ὃς ἂν ὑπομείνῃ ταύτην ἄσκησιν, τῆς πολιτείας κατὰ τὸ βούλευμα τοῦ Λυκούργου μετεῖχε (Plut., *Instit. Lacon.*, 22). Μόθακες (la plupart du temps fils de femmes hilotes) νόθοι τῶν Σπαρτιατῶν μάλα εὐειδεῖς τε καὶ τῶν ἐν τῇ πόλει καλῶν (c'est-à-dire de la *discipline*) οὐκ ἄπειροι (Xen., *Hellen.*, V, 3, 9).

[3]) V. Trieber, p. 29. Φιδίτια est le mot propre ; συσσίτια ne s'est introduit que par abus. Xénophon emploie un mot à lui, συσκήνια et συσκηνεῖν. Cf. Xenoph., *Hellen.*, V, 3, 20. συσκηνοῦσι βασιλεῖς ἐν τῷ αὐτῷ ὅταν οἴκοι ὦσι, etc.

une famille à eux, et les rois eux-mêmes, ne pouvaient se soustraire. La maison devait toujours venir en second lieu, et, même dans son pays, le père de famille ne devait jamais perdre le sentiment et l'habitude de la guerre et de la vie des camps. Aussi, manger en commun s'appelait « camper ensemble » ; les compagnons de table n'étaient autres que les compagnons de tente ; la nourriture était si simple qu'on pouvait facilement faire aussi bonne chère en campagne. On s'asseyait à quinze à la même table, et ce qui décidait de la composition du groupe, ce n'était ni un règlement, ni le domicile, mais le libre choix des membres. En effet, avant l'admission d'un nouveau membre, on procédait à un scrutin, et une seule voix opposante suffisait pour faire écarter la proposition [1]. C'était une mesure tout à fait militaire, ayant pour but d'établir entre les convives un lien de camaraderie, car ils étaient tous dès lors obligés de répondre les uns des autres, en temps de paix comme sur le champ de bataille. Or, ceci était d'autant plus important que le cercle de convives était l'unité sur laquelle était basée l'organisation de l'armée. En effet, la communauté dorienne tout entière se composait de 300 camaraderies semblables. Là, un mélange heureux rompait la monotonie des relations que créent le voisinage et la parenté ; là, au milieu d'un formalisme rigoureux, il y avait place pour la liberté, pour les liaisons spontanées, pour les inclinations. D'autre part, ces cercles avaient leurs traditions qui se conservaient d'une génération à l'autre, et de là naissait l'esprit de corps qui contenait dans de justes bornes les penchants individuels.

Mais précisément parce que, en définitive, la vie, telle que la loi l'avait faite, donnait peu satisfaction à l'instinct de liberté naturel à l'homme, que c'était une vie de contrainte et de règle, il était de l'intérêt du législateur d'empêcher les relations avec l'extérieur, de peur que la vue d'un genre de vie plus commode et plus humain ne dégoûtât les Spartiates de leur condition. Toute cette vie de communauté avait quelque

[1]) Plut., *Lycurg.*, 12. La même chose se fait encore aujourd'hui dans les cercles d'officiers. Il n'y a donc pas de contradiction entre cet usage et l'esprit de la législation de Lycurgue, comme le pense Peter (*Rhein. Mus.*, XXII, 65).

chose de concentré, de voilé, de mystérieux. La situation de la vallée de l'Eurotas, cachée entre le Taygète et le Parnon, rendait l'isolement plus facile ; c'était comme un camp bien gardé, où l'on ne pouvait ni sortir ni entrer sans permission. Des postes gardaient les défilés de Belmina, Selasia et Caryæ, qui étaient comme autant de guichets conduisant dans l'intérieur de la vallée de l'Eurotas [1]. L'émigration était pour un Spartiate un crime entraînant la peine de mort, car ce n'était autre chose qu'une désertion ; les voyages étaient rendus impossibles rien que par la défense faite à tout Spartiate de posséder d'autre argent que la monnaie de fer du pays, monnaie qui, non-seulement était peu maniable et extrêmement incommode, mais n'avait pas cours en dehors du pays [2]. Posséder de l'or et de l'argent était si sévèrement défendu qu'il en coûtait la vie à celui chez qui on en découvrait. Comme, d'ailleurs, la loi interdisait toute culture intellectuelle qui eût pu ouvrir à l'esprit de plus vastes horizons, comme elle ne tolérait, en fait de poésie et de musique, ce lien artistique qui rapprochait le plus les uns des autres les Hellènes, que ce qui avait reçu de la main de l'État une certain coupe, une forme officielle, toute l'éducation du Spartiate, comme sa monnaie, n'avait de valeur que dans son pays ; et, de même que tout Grec habitué à la liberté devait se sentir gêné et dépaysé à Sparte, de même le Spartiate, transporté hors de sa sphère, ne pouvait que se sentir partout étranger, embarrassé et mal à l'aise.

Lorsque des hauteurs du Taygète on abaissait le regard sur la vallée, elle devait ressembler à un vaste champ de manœuvre, aux cantonnements d'une armée prête à livrer bataille, campant en pays conquis. A certaines heures, la jeunesse s'avançait sur le lieu de ses exercices aux bords de l'Eurotas : la troupe se rangeait en groupes bien ordonnés, tous en armes ou avec un bâton, le signe de l'autorité, distingués des autres classes d'hommes, qu'ils faisaient courber devant eux, par le manteau court, les cheveux flottants et la barbe [3]. Tout, jus-

[1]) E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 260.
[2]) Polyb., VI, 49.
[3]) La moustache était le symbole de la liberté : de là la défense : μὴ τρέφειν μύστακα (Plut., *Moral.*, p. 550 B).

qu'aux fêtes, avait un caractère militaire. Commander et obéir — c'était là toute la science du Spartiate ; aussi avait-il la parole brève et concise. La plaisanterie et les saillies n'étaient pas défendues : au contraire, la familiarité entre camarades y donnait assez occasion ; c'était une école toujours ouverte où l'esprit s'exerçait aux remarques fines et aux reparties heureuses. Lycurgue lui-même passe pour avoir fondé un culte en l'honneur du dieu du Rire [1] ; c'était en effet, de la part du législateur, une sage précaution que d'égayer et d'adoucir autant que possible le sérieux aride d'une vie livrée tout entière à la tyrannie du devoir. La véritable patrie de l'éloquence spartiate, le foyer d'où jaillirent tant de saillies à la spartiate, qui couraient toute la Grèce, était la *Lesché*, proche des champs de manœuvre, le rendez-vous où les oisifs se réunissaient par petits groupes et conversaient avec vivacité, comme on fait autour des feux de bivouac. C'est là que l'on apprenait le ton du dialogue spartiate et que l'on s'exerçait à la présence d'esprit [2].

Malgré tout, la monotonie d'une existence qui se passait tout entière sur les champs de manœuvre et sous les armes fût devenue intolérable, si la chasse n'eût offert aussi en temps de paix des distractions et des aventures. Les forêts qui couvraient à mi-côte la chaîne du Taygète fourmillaient de chevreuils, de sangliers, de cerfs, d'ours, surtout la ligne de hauteurs qui relient les cimes de Taléton et d'Evoras, au-dessus de Sparte, et qui portaient le nom de Théræ (chasses) . Là, le long des ravins abruptes d'où les torrents se précipitent dans la vallée, les joyeuses bandes de chasseurs doriens grimpaient d'un pied léger, escortés par les aboiements impatients des limiers de Laconie, les meilleurs de leur espèce. Les pics escarpés, que la neige couronne les trois quarts de l'année, fournissaient assez d'occasions de déployer une agilité virile, du courage et des muscles d'acier. Le gibier était considéré comme butin de guerre, et pouvait être servi à Sparte sur la table commune, pour varier agréablement le menu uniforme

[1]) Plut., *Lycurg.*, 25. O. Mueller, *Dorier*, II, 381.
[2]) O. Mueller, *ibid*, p. 389.
[3]) Θῆραι (E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 206. 307).

des phidities, tandis que les aventures de chasse assaisonnaient pendant longtemps les conversations de la Lesché.

Pour que la discipline spartiate, conformément aux intentions du législateur, embrassât la vie sociale tout entière, il ne fallait pas que la maison et le régime domestique restassent en dehors de son atteinte. Aussi, il ne manquait pas de règlements et de dispositions légales concernant le mariage, le développement corporel des jeunes filles, le genre de vie et les devoirs des femmes, l'entretien et l'éducation des enfants. Les nourrices de Laconie étaient recherchées dans toute la Grèce. Cependant, le législateur n'a pas réussi à faire pénétrer au delà du seuil domestique toute la rigueur de ses prescriptions, et à étendre jusque dans l'intérieur de la famille la discipline de l'État. Là, la mère de famille resta en possession de ses droits, et plus la maison devenait en somme le seul endroit où le Spartiate pût encore se sentir homme et se mouvoir spontanément, plus la femme, qui administrait l'intérieur de la maison, la *Mesodoma* [1], acquit de dignité et d'influence, elle qui devait au besoin, pendant l'absence de son mari, mener toutes les affaires domestiques et savoir gouverner ses hilotes. Son rôle devait être particulièrement difficile, mais aussi, son influence singulièrement puissante, lorsque plusieurs familles devaient tirer leur subsistance d'un seul lot de terre : en pareil cas, il arrivait fréquemment que plusieurs frères avaient en commun une seule femme [2].

De fonctionnaires, il en fallait peu à un État semblable. Le lien de la communauté spartiate était la subordination des plus jeunes aux plus âgés, des guerriers à leurs supérieurs, de tous à la loi ; la population achéenne était gouvernée par des intendants envoyés dans les différents districts des périèques ; la crainte d'une puissance toujours armée contenait les hilotes ; l'État tout entier était sous la garde des rois Héraclides, qui le maintenaient dans son antique communion avec ses dieux et ses héros, gage de sa prospérité, faisaient appliquer la loi et surveillaient le système de la propriété foncière, la base de tout

1) Μεσοδόμα (Hesychius, s. v.).

2) Dyandrie et polyandrie (Schoemann, *Griech. Alterth.*, I³, 282). ἡ περὶ τὰς γυναῖκας ἄνεσις (Aristot., *Polit.*, 45).

l'édifice. Ils avaient pour les assister les quatre Pythiens, les représentants du dieu de Delphes, chargés de veiller à ce que l'État fondé sous son autorité restât constamment en harmonie avec sa volonté.

Les rois choisissaient les chefs militaires et les inspecteurs de la jeunesse ; enfin, pour la police générale, ils se donnaient aussi des auxiliaires et des représentants [1].

L'assistance de ces délégués était particulièrement nécessaire en Laconie, où tant d'hommes d'origine et de condition différente se touchaient de si près, pour prévenir entre eux des froissements qui eussent troublé la paix publique. Notamment sur le marché de Sparte, où affluaient des gens de toute espèce, il fallait une police sévère. Le moindre tumulte, la moindre émeute était doublement à redouter dans un État fondé comme Sparte sur l'immobilité. C'était son orgueil de ne pas avoir de capitale aux ruelles encombrées et remplie d'une populace bruyante, mais d'offrir, rien que dans l'extérieur des habitations, dans le calme du commerce quotidien, une agréable image de l'ordre ; c'est l'éloge que donne Terpandre à la ville « dans les larges rues de laquelle habite la justice [2]. »

Il est probable que c'est dans cette nécessité de veiller à l'ordre public, d'accommoder les différends qui s'élevaient surtout entre acheteurs et vendeurs, qu'il faut chercher l'origine de l'*éphorie*, magistrature qui est vraisemblablement bien plus ancienne que la législation de Lycurgue et a ses racines ailleurs que dans le régime politique des Doriens [3]. Elle resta debout, comme tant d'autres choses, dans l'État de Lycurgue ; elle y acquit même une importance toute nouvelle, lorsque les fantaisies tyranniques des rois firent échouer la grande œuvre de réconciliation entreprise par Lycurgue, et que la défiance

[1]) Sur les fonctionnaires, voy. Schoemann, *Griech. Alt.*, I³, 260.

[2]) Terpandre et sa δίκα εὐρυάγυια (E. Curtius, *Peloponn.*, II, 225).

[3]) O. Mueller, *Dorier*, II, 108. Hérodote et Xénophon supposent, il est vrai, que les éphores ont été institués par Lycurgue (Schæfer, *De ephoris*, p. 7), mais c'est parce qu'ils prennent en bloc la constitution de Lycurgue ; et lorsque Platon et Aristote rapportent cette fondation à Théopompe, ils entendent par là l'éphorat revêtu de ses attributions nouvelles. Schæfer explique le nombre de cinq éphores par celui des districts ruraux (*ibid.*, p. 7. 12).

réveillée exigea la création d'une autorité chargée de défendre contre toute attaque les intérêts de la communauté dorienne.

La magistrature des éphores, qui ne déploya toute sa puissance que dans la période suivante, lorsque Sparte fut devenue un État conquérant, agrandit aussitôt l'influence de l'élément dorien. A l'extérieur, Sparte conserva son aspect d'autrefois, et celui qui se promenait par les rues de la ville ne rencontrait que des monuments dédiés aux dieux et aux héros de l'époque achéo-éolienne. Mais à l'intérieur s'opérait une transformation radicale ; la force dorienne, retrempée et disciplinée par les lois de Lycurgue, se montra de jour en jour plus envahissante, et l'État, qui jusque là était resté achéen dans ses institutions fondamentales, prit ainsi de plus en plus le caractère d'un État dorien [1].

Ce dorisme pénétra jusque chez les périèques, les anciens Léléges et Achéens; le dialecte dorien devint la langue officielle du pays. Du marché de Sparte, il se répandit dans les régions où les Doriens se trouvaient en contact avec les autres races ; toute la côte orientale, jadis argienne, devint du même coup lacédémonienne et dorienne ; l'administration du pays fut confiée à des fonctionnaires doriens. A Cythère, le point faible de la domination lacédémonienne, parce que l'île était habitée depuis l'antiquité la plus reculée par une population des plus mêlées [2] et que, dans une station maritime si fréquentée, l'isolement vis-à-vis de l'étranger ne pouvait pas être maintenu avec autant de rigueur, on envoya chaque année un gouverneur avec une garnison dorienne, qui tint en bride le peuple remuant de l'île [3].

Le service militaire servit aussi à rapprocher l'une de l'autre la population dorienne et la population non-dorienne. En effet, bien qu'à l'origine la communauté dorienne formât exclusivement la caste guerrière, jamais cependant les périèques n'avaient été relevés de l'obligation, qui leur incombait jadis, de porter les armes, et nous ne connaissons pas d'armée lacédémonienne

1) Ἐκδωριόομαι (Herod., VIII, 73).
2) Voy. ci-dessus, p. 45. 62.
3) Κυθηροδίκης (Thucyd., IV, 53).

dans laquelle il n'y ait eu des périèques, même parmi les hoplites. Ils étaient formés et exercés à ce service par les Spartiates, qui étaient de droit leurs officiers. Lorsqu'ils avaient appris à supporter la faim et la soif, à mépriser la douleur de la flagellation sanglante subie devant l'autel d'Artémis Orthia[1], lorsqu'ils avaient fait leurs preuves sur les arènes des bords de l'Eurotas et sous les ombrages de l'île du Plataniste, au milieu des jeux belliqueux de la jeunesse, et suivi jusqu'au bout l'école du soldat, ils portaient les armes d'abord dans leur propre pays, pour montrer s'ils sauraient agir avec initiative, énergie et présence d'esprit. Ils jouaient alors le rôle de maîtres et seigneurs du pays, surveillant les hilotes, les conspirateurs perpétuels, maintenant l'ordre et la discipline, depuis la frontière arcadienne jusqu'au cap Ténare, le centre de la population asservie. Dans tous les rapports entre les divers éléments de la population, l'esprit dorien prit une influence décidée et prédominante ; l'ancien caractère achéen s'effaça et disparut de jour en jour.

Ce sont là des résultats étrangers au but primitif des institutions de Lycurgue; mais ils en étaient la conséquence nécessaire et furent regardés pour cette raison comme en faisant partie. L'antiquité n'en eut que plus d'admiration pour cette législation qui, à la juger par le résultat, est unique dans son genre. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de signaler en général les principes qui lui ont servi de base, les modèles qu'elle imita, l'autorité religieuse sous l'œil de laquelle elle s'élabora ; mais le rôle personnel du législateur se dérobe complétement à nos regards. Thucydide lui-même, lorsqu'il parle de la législation lacédémonienne, se montre fort réservé au sujet de son auteur, tandis qu'il en détermine l'époque avec précision. Il estime sa durée, à la fin de la guerre du Péloponnèse, à quatre cent et quelques années : il place par conséquent la législation vers 820 avant J.-C. On avait des généalogies de rois qui remontaient jusqu'à Proclès, mais elles ne contenaient que des noms sans chiffres, et encore, le nom de Lycurgue n'y figurait pas. Plus tard, on calcula la succession des

[1]) Sur la μαστίγωσις, v. Trieber, *Quæst. Laconic.*, p. 25.

souverains d'après des moyennes, et on plaça la régence de Lycurgue en l'an 219 après le retour des Héraclides (1103), par conséquent, en 884. C'est là le calcul d'Ératosthène, généralement accepté depuis lors [1].

Quant au jugement à porter sur la constitution de Lycurgue, il ne faut pas le chercher ailleurs que dans l'histoire de l'État qui lui doit d'être devenu un État historique et d'être sorti de l'étroite sphère où il était enfermé.

§ III

SPARTE ET LA MESSÉNIE.

En principe, l'Etat spartiate n'était nullement constitué pour la conquête : il était plutôt fait pour se restreindre dans les limites naturelles du pays et pour s'isoler de l'extérieur ; tout contact avec l'étranger était regardé comme dangereux. L'armée était la garde du trône ; elle ne devait que conserver les institutions existantes. Mais il n'est pas possible d'élever

[1]) En ce qui concerne la chronologie de Lycurgue, la base la plus sûre du calcul est encore le texte de Thucydide (I, 18) d'après lequel 404 + 400 + 15 = 819. Eusèbe et Cyrille (*Adv. Julian.*, 12 a) sont d'accord avec Thucydide. Suivant Sosibius, cité par Clément d'Alexandrie (*Strom.*, I, 327), 776 + 97 = 873 : suivant Eratosthène, 776 + 108 = 884. Cf. J. Brandis, *De temp. græcorum antiquissimorum rationibus*, p. 24. On plaçait la législation dans la vieillesse de Lycurgue, environ trente ans après l'ἐπιτροπία (Fischer, *Gr. Zeittafeln*, p. 37. C. Mueller, *Fragm. Chron.*, p. 134). D'un texte d'Aristote, cité par Plutarque (*Lycurg.*, 1), on a conclu sans motif qu'Aristote avait placé Lycurgue au début de l'ère des Olympiades. Timée se tirait d'embarras en admettant deux Lycurgues ; en outre, il y a dans les indications chronologiques un écart qui permet de remonter jusqu'au retour des Héraclides (Xénophon) ou de descendre jusqu'au VIIe siècle (Aristote, Démétrius Magnes). Le tableau complet de tous les calculs chronologiques a été dressé par Gelzer (*Rhein. Mus.*, XXVII, p. 30) qui a proposé, pour résoudre le problème, une méthode nouvelle, en admettant un nom sacerdotal, Lycurgos, qui se serait reproduit plusieurs fois. Zoëga et Uschold sont les premiers qui aient nié absolument la personnalité historique de Lycurgue, système qui a été soutenu dans ces derniers temps par Gilbert, même après les réfutations de Boeckh (*Abhandl. der Akad.*, 1856, p. 76).

tous les citoyens d'un État pour la guerre, de diriger de ce côté toute l'ambition de la jeunesse écartée à dessein de toute autre occupation intellectuelle et d'entretenir l'homme fait dans ces idées, sans faire naître l'envie de mettre en jeu ces facultés guerrières. Après une campagne, les périèques de la Laconie retournaient, comme les citoyens des autres États, à leurs occupations : les Spartiates, eux, restaient toujours en armes ; ils n'avaient à choisir qu'entre l'uniformité de la vie de soldat en temps de paix, vie qui n'avait même pas l'agrément du bien-être, et la vie plus libre des camps. Ne leur avait-on pas appris à marcher au combat comme à une fête, parés de leurs plus beaux habits et de leurs armes, et marquant d'un pas allègre les rythmes de la musique guerrière ? Nulle hésitation ne les arrêtait. Qui pouvaient-ils craindre, eux, les guerriers qui n'avaient point de rivaux dans l'Hellade, eux qui regardaient avec dédain les milices des autres États recrutées dans les champs et les ateliers !

Un autre aiguillon, c'était la gêne qu'éprouvait la communauté spartiate sur son territoire restreint. Çà et là, plusieurs frères devaient subsister du produit d'un seul lot ; il était à craindre que nombre d'entre eux ne perdissent leur plein droit de cité, faute de pouvoir fournir les contributions que chaque Dorien devait prélever sur son fonds pour la table commune. Il n'y avait d'autre remède qu'une conquête, une nouvelle assignation de terres. La confiance justifiée dans la victoire exaltait les désirs belliqueux, et c'est ainsi que l'État des Spartiates fut lancé malgré lui dans la voie des conquêtes, voie dans laquelle ils désapprirent de plus en plus l'art de rester en paix.

On n'en vint là que par degrés. Il fallut d'abord que le pays lui-même fût conquis par les Spartiates jusqu'à ses frontières naturelles, et la détermination de ces frontières occasionna du même coup les premiers froissements avec les États voisins, la Messénie et Argos.

Il était difficile, en vérité, de trouver quelque part une frontière naturelle mieux marquée qu'entre les deux contrées du midi, séparées l'une de l'autre par la crête tranchante et les arêtes inaccessibles du Taygète. Au haut de la montagne

s'élevait, pour garder la ligne de démarcation, le sanctuaire d'Artémis Limnatis, dont la fête était commune aux deux États limitrophes en paix l'un avec l'autre. Néanmoins, des traités, même placés sous la foi du serment, ne furent pas assez forts pour faire taire les convoitises belliqueuses. Aussi bien, au temps des Achéens, dont on ne voulait pas renier les souvenirs, la Messénie avait été un morceau de Lacédémone, et, après la fondation des États doriens, Lacédémone a dû exercer une suzeraineté qui remonte jusqu'au début de l'ère des olympiades, de sorte que les guerres messéniennes ont dû être précédées d'un affranchissement de la Messénie [1].

La tentation de reculer de nouveau au delà de la montagne les frontières du royaume était d'autant plus grande que les pentes de l'ouest sont incomparablement plus douces, plus riches de terre végétale et plus fertiles que celles de l'est, et que, tandis que la vallée de l'Eurotas portait toujours les marques des longues guerres civiles qui l'avaient dévastée dans toute son étendue, la Messénie, une fois remise des premières secousses de l'invasion dorienne, était parvenue, sous une série de gouvernements pacifiques, à un degré peu commun de prospérité. Les diverses races qui l'habitaient s'étaient fusionnées; la populeuse vallée du Pamisos offrait l'image de la plus florissante agriculture; le golfe était plein de navires, la vie et l'animation régnaient dans le port de Méthone. Il était impossible par conséquent que, du haut de leurs crêtes dénudées, les Spartiates ne jetassent point un œil d'envie sur cette terre bénie et sur les terrasses qui s'inclinaient à leurs pieds vers le fleuve, chargées d'oliviers et de vignobles.

Une autre cause les y attirait, c'est que le groupe de Doriens laissé dans le pays par l'invasion, subissant l'influence de l'ancienne population et du bien-être, y avait complètement perdu son caractère primitif. Les braves, il est vrai, n'y étaient

[1]) Hégémonie de Sparte avant la guerre de Messénie attestée par Éphore : τῶν δ'ἀπὸ Κρησφόντου τὴν βασιλείαν ἀποβαλόντων Λακεδαιμόνιοι κύριοι κατέστησαν αὐτῆς (EPHOR. ap. DIODOR., XV, 66. ISOCR., *Archid.*, 7, 9). UNGER (*Philol.*, XXVIII, 248) justifie par là la durée de 400 ans attribuée à l'hégémonie spartiate (LYCURG., *Contra Leocrat.*, 42. DINARCH., *Contra Dem.*, 73).

pas rares, et une imposante série de Messéniens vainqueurs à Olympie témoigne de l'état florissant de la gymnastique en Messénie pendant le huitième siècle ; mais le pays s'était complètement rallié aux vieilles races de la péninsule, il était comme un morceau de l'Arcadie à laquelle il était étroitement rattaché par la dynastie des Æpytides [1], par ses mystères et les objets de son culte, ainsi que par toute espèce de relations de parenté. Le Zeus pélasgique, le dieu invisible et farouche, qui habitait sur la cime des montagnes et demandait du sang humain, trônait sur Ithome comme sur le Lycée [2]. Ainsi, ce n'était pas une lutte de Doriens contre Doriens ; il semblait au contraire que ce fût à Sparte de reprendre avec plus de succès la dorisation manquée de la Messénie qui était retournée aux mœurs pélasgiques, et de rattacher à sa fortune ce qui y restait encore de Doriens. Bref, des motifs de toute nature agissaient de concert pour diriger précisément de ce côté les premiers pas de la conquête, et les différends survenus entre les compagnons de fête réunis dans le temple d'Artémis ne furent que l'occasion fortuite qui alluma le brandon de la discorde aux feux longtemps couvés d'une hostilité jalouse . Il ne manquait pas non plus en Messénie de dissensions qui promettaient un succès plus facile. Dès le premier démêlé entre les deux peuples, il y eut un parti considérable qui fut d'avis de ne pas refuser aux Spartiates la satisfaction exigée, et la mésintelligence fut telle que les adhérents de ce parti émigrèrent et allèrent s'établir en Élide. La famille des Androclides s'était rangée ouvertement du côté des Spartiates [4].

[1]) Voy. ci-dessus, p. 188.

[2]) Ζεὺς Ἰθωμάτας (Thuc., I, 103. Paus., III, 26. 6. IV, 12, 7, etc.).

[3]) Pour les guerres de Messénie, la source principale est le IV[e] livre de Pausanias, qui puise, en ce qui concerne la première, dans Myron de Priène, et en ce qui concerne la seconde, dans Rhianos, de Bena en Crète. Myron était un rhéteur historien du III[e] ou du II[e] siècle avant J.-C. Rhianos un poète épique contemporain d'Eratosthène : ses *Messeniaca* commençaient à la retraite sur Ira. On s'est servi, pour compléter ces renseignements, de Tyrtée, d'Éphore...., etc. (Cf. Kohlmann, *Quæstiones Messeniacæ*. Bonn. 1866).

[4]) Le parti opposé à la guerre était appuyé par Delphes (Strab., p. 257). Sur les Androclides, voy. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 127. 164.

Ceux-ci commencèrent la guerre [1] de la même manière que jadis leurs ancêtres avaient commencé la conquête de chacune des contrées de la péninsule. Ils occupèrent Amphia, point situé sur la saillie extrême d'un contrefort qui se détache du Taygète, dans la direction de l'ouest. La hauteur se termine par des parois perpendiculaires, au bord de deux ruisseaux qui la rendent inabordable du côté de la plaine de Sténycláros, tandis que la plaine elle-même est exposée sans défense à toute attaque venue d'en haut. C'est de là qu'ils commencèrent leurs attaques, la dévastation des campagnes. De là, ils commandaient les défilés et interceptaient les messages qui allaient chercher des conseils et du secours chez les peuples voisins, à Delphes et à Argos.

La résistance des Messéniens dépassa toute attente. Lorsqu'ils ne purent plus tenir en rase campagne, ils trouvèrent sur le rocher d'Ithome, leur sanctuaire national, un asile fortifié où ils se réfugièrent : et là, rangés sur les terrasses boisées, dans une position avantageuse, ils vainquirent encore,

[1]) D'après Pausanias et Eusèbe, la première guerre commença dans l'automne de 743 (Ol. IX, 3). Tout le monde s'accorde à la faire durer 19 1/2 ou 20 ans (Strab., p. 279. Pausan., IV, 13, 6. Isocr., *Archid.*, 57. Diod., XVI, 66). On a fait valoir, pour infirmer ces témoignages, que l'on rencontre des Messéniens parmi les vainqueurs des jeux olympiques jusqu'en 736 (Ol. XI, 1) et, pour cette raison, Bergk (*Rhein. Museum*, XX, 228) et Duncker (*Gesch. des Alt.*, III, 390) pensent que la guerre n'a dû commencer qu'après 736. Mais ce n'est pas là un argument décisif à opposer à une tradition, même quand le fondement sur lequel elle s'appuie nous est inconnu. — Pour la seconde guerre, Pausanias n'a pas de tradition assurée : il cherche à se faire lui-même une opinion avec les sources dont il dispose, notamment Tyrtée (*fr.*, 3, 4), et il conclut de là à un intervalle de quarante ans entre les deux guerres. Justin (III, 5, 2) met 80 ans et Eusèbe 90. La durée de la seconde guerre est évaluée à 17 ans. Il faut y joindre, suivant Éphore (ap. Strabon., p. 362) le soulèvement simultané des Argiens, Arcadiens et Pisates. L'Olympiade piséenne tombe en effet en 668. Les Spartiates, battus en 669 (Ol. XXVII, 4) à Hysiæ, ne pouvaient porter secours aux Éléens. Suivant Julius Africanus, la XXX[e] Olympiade et les douze suivantes furent présidées par les Pisates ; mais nous savons d'ailleurs (Paus., VI, 22, 2) que la XXXIV[e] Ol. fut seule dans ce cas : les autres se célébrèrent en la manière accoutumée. Par conséquent, nous pouvons, avec Duncker (III, 172) et Kohlmann (p. 65), évaluer la trêve qui sépare les deux guerres à 79 ans, placer le commencement de la seconde en 645 (Ol., XXXIII, 4) et la fin en 628 (Ol. XXXVIII, 1). L'époque à laquelle Strabon fait vivre Tyrtée (640. Ol , XXXV, 1) s'accorde bien avec ce calcul.

dit-on, les Spartiates dans la onzième année de la guerre. Mais leur courage, à la fin, se lassa lorsqu'ils virent le produit de leurs champs tomber chaque année aux mains des ennemis et les sacrifices sanglants qu'ils offrirent au Zeus d'Ithome rester inutiles. Au contraire les deux Héraclides, Théopompos l'Eurypontide et l'héroïque Polydoros, unissant leurs efforts, poursuivirent la lutte avec une énergie croissante; après vingt ans de guerre, la forteresse d'Aristodémos et avec elle le pays tout entier tombèrent au pouvoir des ennemis. Les résidences royales se dépeuplèrent; les forteresses furent rasées, les restes du monarque éolien Aphareus furent transportés sur la place publique de Sparte, pour indiquer que c'était là désormais la nouvelle capitale. Une partie des terres fut confisquée par droit de conquête, le sol, partagé en portions de la contenance des lots doriens; c'est probablement à cette époque que le nombre des lots fut porté à 9000 [1]. De cette façon, on put alléger les charges des propriétés de Laconie sur lesquelles de nombreuses familles vivaient en commun, et garantir aux jeunes Spartiates une pleine indépendance. On incorpora sans doute aussi parmi les citoyens des Doriens de Messénie. En outre, les Androclides furent ramenés et dotés d'un patrimoine à Hyamia. Enfin, on transporta en Messénie des Dryopes que les Argiens avaient expulsés de leur littoral. On assigna aux exilés, sur les bords du golfe de Messénie, une position admirable où ils bâtirent une nouvelle Asine [2]. Parmi les anciens possesseurs du sol, les nobles émigrèrent et allèrent chercher une patrie en Arcadie, en Argolide, à Sicyone. A part ces modifications de détail, la population resta ce qu'elle était. Les Messéniens gardèrent leur maison et leurs biens, mais, ce qu'on leur laissait, ils le tenaient de l'État spartiate et devaient livrer à celui-ci la moitié de leur revenu annuel. Sparte était leur capitale. Ils étaient obligés de s'y rendre à la mort d'un Héraclide pour prendre part au deuil public et, en général, de se tenir prêts, soit en temps de guerre, soit en temps de paix, à rendre les mêmes services que les périèques.

[1]) Voy. ci-dessus, p. 225.
[2]) E. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 168.

La Messénie supérieure avait moins souffert des attaques de Sparte. Là, l'énergie nationale se conserva intacte ; là se réfugièrent tous ceux qui ne voulaient pas se courber sous la contrainte brutale du joug étranger. L'ancienne ville royale d'Andania, à l'issue des défilés d'Arcadie, devint le foyer du soulèvement national, et, plus de deux générations après que les murailles d'Ithome eurent été renversées dans la poussière, le morne sommeil du pays fut interrompu par une insurrection audacieuse. Les montagnards étaient en armes : leurs chefs étaient les petits-fils des héros d'Ithome, braves comme leurs aïeux et élevés dans la soif de la vengeance ; parmi eux se signalait le plus illustre de tous, le jeune Aristomène, de la race royale des Æpytides. Il était l'âme de l'insurrection, et les anciens donnèrent son nom à la guerre qui s'allumait alors, la guerre d'Aristomène.

Au début, les Messéniens se trouvaient seuls, les montagnards avec les insurgés du plat pays, auxquels se joignirent pourtant les Androclides ; fait qui montre combien les Spartiates savaient peu s'attacher leurs propres partisans. Réduits à leurs propres forces, les Messéniens osèrent marcher à la rencontre de l'armée spartiate et restèrent maîtres du champ de bataille. Ce succès eut un retentissement extraordinaire. Les Spartiates perdirent courage ; les Messéniens, de leur côté, utilisèrent ce répit pour envoyer leurs messagers dans tous les pays d'alentour ; le moment était venu, disaient-ils, de s'unir pour refouler dans ses limites un État avide de conquêtes; il s'agissait là de la liberté de tous les Péloponnésiens.

Cet appel ne resta pas sans écho [1]. Le roi Polydoros, à qui quelqu'un demandait, lors de sa première expédition, où on allait, n'avait-il pas répondu assez clairement : « dans la terre qui n'est pas encore partagée [2] ? » Cette réponse caractérisait l'arrogance de la Sparte d'alors ; toute terre péloponnésienne ou bien était une terre spartiate ou devait le devenir. Argos ainsi que l'Arcadie savaient par expérience que, pour elles

[1]) Sur les alliés des deux belligérants, v. PAUSAN., IV, 15, 1 : 16, 1. STRABON, p. 355. 362.

[2]) PLUT., *Apophthegm. Pol.*, 2. ἐπὶ τὴν ἀκλήρωτον τῆς χώρας βαδίζω.

aussi, cette menace de Sparte n'était pas un vain mot. Ces deux États avaient été inondés d'ennemis par Charilaos ; le fils de Charilaos avait ravagé une grande partie de l'Argolide et soutenu des villes argiennes en révolte contre l'autorité de leurs souverains, entre autres Asine ; après quoi, les Asinéens fugitifs avaient été accueillis par Sparte en amis [1]. C'était le temps où la royauté des Téménides élevait dans son propre empire des prétentions nouvelles et, pendant qu'elle poursuivait l'assujettissement des villes du littoral, se voyait entravée, de la façon la plus insolente, par la politique de Sparte. Les hostilités entre les deux pays devinrent une guerre sanglante sous le roi argien Phidon, et, même après la mort de Phidon, à l'époque où nous plaçons l'insurrection d'Andania, la lutte engagée pour l'hégémonie n'était certainement pas encore apaisée. Comment donc Argos eût-elle pu fermer l'oreille au cri de détresse poussé par Aristomène?

Telle était aussi la situation de l'Arcadie, où Orchoménos, avec son roi Aristocrate, exerçait alors l'influence prépondérante d'un chef-lieu. Là, ce ne fut pas simplement un intérêt dynastique, mais la vive sympathie du pays tout entier qui tendit la main aux Messéniens. Tous les cantons s'émurent ; plein d'une ardeur guerrière, le peuple se groupa autour d'Aristocrate, les habitants des villes revêtus de leur armure d'airain, les hommes de la montagne couverts de peaux de loups et d'ours. Du rivage de la mer du nord vinrent les Sicyoniens, chez lesquels s'était développée de bonne heure une antipathie contre Sparte ; il arriva des Athéniens d'Éleusis, où les descendants de familles pyliennes considéraient la Messénie comme leur ancienne patrie. Parmi les États de la côte occidentale, cette circonstance révéla des partis diamétralement opposés. L'Élide, l'État fondé sur les bords du Pénéios [2], avait depuis longtemps déjà cherché dans l'alliance de Sparte un appui pour sa politique, parce qu'elle ne croyait pas pouvoir réaliser par ses propres forces ses plans ambitieux. Les Pisates, de leur côté, étaient alors gouvernés par Pantaléon, fils d'Omphalion, qui faisait tous ses efforts pour balancer la

[1]) Voy. ci-dessus, p. 245.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 196.

fortune des Éléens. Les intérêts dynastiques de ce potentat ne pouvaient que gagner à l'abaissement de Sparte. Il embrassa donc avec zèle la cause des Messéniens, et, plein d'espérances ambitieuses, il entra de sa personne comme général dans la coalition qui se formait contre Sparte. Ainsi, l'étincelle lancée par l'insurrection d'Andania avait allumé un vaste incendie ; il en était sorti une guerre péloponnésienne. Sparte se vit entourée d'ennemis puissants, et, outre les Éléens, il n'y eut plus que les Lépréates, et les Corinthiens animés par leur haine contre Sicyone, sur qui elle pût compter.

Mais l'ennemi le plus dangereux était dans le camp même des Spartiates. En effet, tandis que la force à laquelle ils devaient leurs victoires leur venait de ce qu'en toutes circonstances ils restaient fidèles à leur propre cause, et, fermes à leur poste, se dressaient comme un seul homme devant l'étranger, ils avaient aujourd'hui perdu cette attitude et leur énergie était atteinte jusque dans sa source. Les victoires chèrement achetées avaient exercé sur le pays une influence déplorable, dérangé de la façon la plus désastreuse l'équilibre des pouvoirs publics et troublé les rapports établis entre les différentes classes de la population, comme on le vit bientôt après la fin de la première guerre.

La principale raison, c'est que, pendant ces campagnes, l'orgueil de la soldatesque dorienne, d'une part, et, de l'autre, le prestige des rois, avaient considérablement grandi; l'autorité royale surtout avait d'autant plus gagné que Polydoros et Théopompos avaient abjuré l'ancienne rivalité de leurs maisons, — rivalité que les Spartiates considéraient non sans raison, comme une garantie pour leurs libertés, — et poursuivaient en commun les mêmes vues politiques.

Il y avait désaccord entre la royauté et la bourgeoisie. La communauté dorienne avait tenté de s'immiscer dans la gestion des affaires publiques ; de là une crise constitutionnelle [1] dont le résultat se lit clairement dans la loi qui fut promulguée sous le règne des deux rois, à titre de supplément à la constitution de Lycurgue, loi portant que « si le corps des citoyens

[1]) Schæfer, *De ephoris*, p. 10.

« adoptait une résolution peu éclairée ou intempestive, les « rois, de concert avec les Gérontes, auraient le droit de « l'annuler, dans l'intérêt de l'État, et de dissoudre l'as- « semblée [1]. » Ainsi, la royauté sortait victorieuse de cette lutte; elle l'emportait, avec le concours du Sénat : le droit constitutionnel de la communauté était abrogé; on ne la consultait plus que pour la forme ; elle n'avait plus qu'à obéir à ses chefs militaires.

Mais ce triomphe fut de courte durée. La lutte continua entre les partis, entre l'élément achéen et l'élément dorien, entre la monarchie appuyée sur les grandes familles et la commune. Elle fut soutenue de part et d'autre avec passion, et amena, sous ce même règne de Polydoros et Théopompos, un revirement complet dans le système politique. Polydoros, le type d'un Héraclide, le favori du peuple, fut assassiné, et cependant le meurtrier, Polémarchos, un noble Spartiate, loin d'être regardé comme un criminel, fut jugé digne d'avoir un monument à Sparte [2]; contradiction pour laquelle il n'y a qu'une explication possible, c'est que le meurtrier put être considéré comme un tyrannicide, un représentant des droits de la communauté et le sauveur de ses libertés. Théopompos, lui, ne sauva sa vie et la royauté qu'en souscrivant à des innovations qui restreignaient considérablement les prérogatives royales.

Le moyen qu'on employa, ce fut de donner aux fonctions des Éphores [3] une importance toute nouvelle. Naguère fonctionnaires royaux, ils devinrent alors, vis-à-vis des rois, les gardiens de la tradition légale; ils eurent mission de censurer toute violation des coutumes, et du droit de censure sortit naturellement celui de suspendre les transgresseurs dans l'exercice de leur autorité. Par là, l'éphorie s'installa au centre du mécanisme social; elle devint, pour ainsi dire, une nouvelle magistrature, lorsque pour la première fois l'éphore Elatos fut élu, avec ses collègues, par la voix publique, et que,

1) PLUT., *Lycurg.*, 6. αἰ σκολιὰν ὁ δᾶμος ἕλοιτο, τοὺς πρεσβυγενέας καὶ ἀρχαγέτας ἀποστατῆρας ἦμεν.
2) PAUSAN., III, 3, 2 : 11, 10.
3) Voy. ci-dessus, p. 237.

dès lors peut-être, on commença à désigner les années par le nom des éphores. Ceci arriva, d'après la chronologie vulgaire, 130 ans après la législation de Lycurgue, sous le règne de ce même Théopompos qui croyait avoir, de concert avec Polydoros, anéanti les droits de la communauté dorienne [1]. Il lui fallait maintenant subir les reproches amers que lui fit son épouse au sujet de son attitude indigne d'un roi. Il eut à rougir de ne pas laisser à ses successeurs la couronne telle qu'il l'avait reçue. Théopompos ne pouvait alléguer qu'une excuse, c'est que le trône avait gagné en stabilité ce qu'il avait perdu en puissance. A la vérité, le pouvoir royal était devenu si inoffensif qu'on n'était plus tenté d'en abuser, et si restreint qu'il cessait d'être un objet d'envie et de haine.

Cette solution mit fin à la grande crise constitutionnelle qui éclata sous Polydoros et Théopompos, mais ne termina pas la série de désordres qui suivirent la première guerre de Messénie. Cette guerre avait provoqué une grande agitation jusque dans le peuple des campagnes. On avait été obligé, pour la faire, de mettre fortement à contribution la population non-dorienne; une partie avait refusé de servir et avait été pour ce motif réduite à la condition des hilotes. D'autres avaient vaillamment combattu à côté des Spartiates; ils avaient comblé les vides faits dans leurs rangs par la guerre; on leur avait permis de s'allier avec des femmes spartiates, et on leur avait fait sans doute espérer aussi une part dans les nouvelles assignations de terres. Ceci entrait tout à fait dans les vues des deux rois et explique leur popularité. Mais les Doriens ne voulurent pas entendre parler d'un semblable mélange avec le sang achéen, et ce fut sans doute lors de la révolution qui abaissa la royauté qu'on tint pour non avenues

[1]) Les Éphores, οἱ περὶ Ἔλατον πρῶτοι κατασθέντες ἐπὶ Θεοπόμπου βασιλεύοντος, 130 ans après Lycurgue (Plut.. *Lycurg.*, 7). Θεοπόμπου μετριάσαντος τοῖς τε ἄλλοις καὶ τὴν τῶν ἐφόρων ἀρχὴν ἐπικαταστήσαντος (Aristot., *Polit.*, 223, 25). *Ephori a Theopompo regibus oppositi* (Cic., *Legg.*, III, 7). Frick (*De ephoris spartanis*, Gœtting., 1872, p. 17) considère les éphores comme des tribuns de la plèbe, qui auraient eu pour mission de représenter, en face des rois et des Gérontes, un δῆμος (minyen) composé de ceux qui n'avaient pas le plein droit de cité. On commença en 757 à compter par éphorats (Gutschmidt, *Jahrbb. f. kl. Philol.*, 1861, p. 24. Frick, *op. cit.*, p. 11).

les promesses faites par les Héraclides, qu'on refusa de reconnaître comme mariages légitimes les alliances contractées entre Achéens et Doriennes, et d'admettre dans la communauté dorienne les fils issus de ces unions. On les appela ironiquement *Parthéniens,* c'est-à-dire, « enfants de filles » ou bâtards.

Les intéressés, trompés dans leurs légitimes espérances, tramèrent un complot qui mit en danger l'État tout entier [1]. On ne put en venir à bout, et finalement on conclut, par l'entremise des prêtres de Delphes, un traité en vertu duquel les Parthéniens émigrèrent en Italie. L'Héraclide Phalanthos les conduisit sur l'autre rivage (708; Ol. xviii, 1) [2], mais à une condition expresse, c'est que, dans le cas où la colonie d'outre-mer ne réussirait pas, ils pourraient revenir librement dans leur patrie, et auraient droit à la cinquième partie de la Messénie [3]; preuve évidente qu'on leur avait fait auparavant des promesses analogues. Mais ils restèrent de l'autre côté, et la prospérité de Tarente montre quelle somme de forces viriles la patrie avait perdue à cette émigration.

Le mal qui désorganisait la vie publique se révélait par de fâcheux symptômes, le manque d'union intérieure, l'implacable égoïsme de caste chez les Doriens, la tendance exclusive de l'esprit dorien, l'indifférence pour une culture plus relevée qui préserve de la barbarie. On chercha à regagner ce qu'on avait perdu; on noua des relations avec des villes étrangères où, dans un milieu plus libre, l'art grec avait porté d'heureux fruits ; on attira des maîtres étrangers dont les chants étaient

1) Antiochus et Éphore, cités par Strabon (p. 178 sqq.), racontent comme il suit le soulèvement des Parthéniens : οἱ μὴ μετάσχοντες Λακεδαιμονίων τῆς στρατείας ἐκρίθησαν δοῦλοι καὶ ὠνομάσθησαν Εἵλωτες, ὅσοις δὲ κατὰ τὴν στρατείαν παῖδες ἐγένοντο, Παρθενίας ἐκάλουν καὶ ἀτίμους ἔκριναν· οἱ δ'οὐκ ἀνασχόμενοι (πολλοὶ δ'ἦσαν) ἐπεβούλευσαν τοῖς τοῦ δήμου. Schæfer (*De ephoris*, p. 11) pense que l'on avait promis à ceux des Lacédémoniens qui firent campagne le *connubium* et des terres, et que l'engagement ne fut pas tenu : de là le soulèvement. Gilbert (p. 180) regarde les Parthéniens comme des Minyens. C'est aussi l'avis de Frick (*op. cit.*, p. 22, et *Jahrbb. f. kl. Philol.*, 1872, p. 663).

2) Horat., *Od.*, II, 6, 12. Aristot., *Polit.*, p. 207, 22. Justin., III, 4. La date est celle que donne S. Jérôme.

3) τῆς Μεσσηνίας τὸ πέμπτον (Strabon, p. 280).

capables de faire taire les animosités et de s'emparer plus fortement des cœurs que ne pouvaient le faire les rapsodies d'Homère. Peut-être est-ce à l'insurrection des Partheniens qu'il faut rattacher l'arrivée de Terpandre, l'aède de Lesbos.

A Lesbos, les émigrés béotiens, grâce à la situation magnifique de l'île et au courant d'émulation qui leur arrivait de la côte asiatique, avaient donné à l'art du chant et à la musique instrumentale un merveilleux développement. La Béotie n'était-elle pas le berceau de la brillante famille des Ægides, à laquelle appartenait cet Euryléon [1] qui, dans la guerre de Messénie, avait commandé, entre Polydoros et Théopompos, le centre de l'armée lacédémonienne? En guerre comme en paix, les Ægides exerçaient sur les Lacédémoniens une grande influence, et, grâce à leurs vastes relations de famille, ils étaient mieux que personne en état de réagir contre les allures dédaigneuses du dorisme, et d'introduire à Sparte les germes féconds empruntés à la civilisation nationale de la race hellénique. C'est donc à leur influence que nous pouvons attribuer l'intervention de Terpandre, appelé pour acclimater à Sparte l'art lyrique dont son génie créateur avait posé les règles, pour maîtriser par la puissance bienfaisante de la musique les mauvais génies de la discorde, et pour élargir le cercle étroit de la civilisation locale. Son art fut introduit officiellement par l'État et eut son rôle réglementaire dans la communauté; sa cithare à sept cordes reçut une sanction légale. Le culte public fut ranimé par ses sublimes mélodies, et surtout, la grande fête nationale d'Apollon Carnéios, le dieu de famille des Ægides, fête qui, surchargée de tous les souvenirs de l'invasion dorienne, avait pris un caractère presque exclusivement militaire, fut transformée de manière qu'il y eut place pour un concours de musique éolienne. L'éclat ajouté à cette solennité devait produire une réconciliation des partis, l'oubli du passé, et ouvrir une nouvelle ère de bonheur. Ceci arriva, d'après une tradition fort accréditée, en 676 avant notre ère (Ol. XXVI, 1) [2].

[1]) Pausan., IV, 7, 8.

[2]) Cette date est précisée, avec documents à l'appui, par Hellanicus (*fr.*, 122) qui la défend contre Glaucus (ap. Athen., *Deipn.*, p. 635. e). Cf. Leutsch.

L'appel adressé à Terpandre n'est pas un fait isolé dans cette période remarquable des dissensions intestines de Sparte. Quelques olympiades après la réforme de la fête Carnéenne, un nouveau fléau s'abattit sur le pays. Il se déclara une épidémie maligne, que le bassin renfermé et chaud de l'Eurotas a vu souvent persister avec une grande opiniâtreté, et, avec la maladie, du mécontentement, du désordre, et même une sédition. On songea de nouveau à implorer un secours étranger, et on le chercha là où il était le plus naturel de le chercher, dans l'État qui avait déjà servi de modèle à la Sparte de Lycurgue et qui, dans son île, avait su associer l'œuvre du passé et celle du présent, la loi et la religion, la sévérité de la discipline et le progrès de la civilisation [1]. C'était de la Crète que jadis la religion d'Apollon, avec sa vertu purifiante, était apparue à tous les pays grecs comme l'aurore d'une ère nouvelle, et les prêtres qui appliquaient les expiations apolliniennes y jouissaient encore, à l'époque dont nous parlons, d'une grande considération. Ils s'étaient rendu complètement familiers les procédés de l'art des Muses sans briser le lien qui le rattachait au culte, et, comme le culte d'Apollon exigeait un recueillement serein de l'âme, une confiance éclairée en la divinité, et un empire absolu des nobles facultés de l'intelligence sur toutes les passions tumultueuses et désordonnées, ces chantres sacerdotaux avaient tourné vers le même but toute la puissance de la poésie et de la musique. D'un autre côté, l'art crétois avait aussi un but politique. Il s'efforçait, dans l'intérêt du gouvernement indigène, d'entretenir au sein de la race dorienne la vigueur militaire, et d'y ranimer le goût des combats. On employait à cet effet les jeux, le chant et la danse, exécutée sur les modes les plus vifs; on utilisait les divertissements des jours de fête dans lesquels, tantôt couverts d'une armure complète, tantôt nus, enfants et jeunes gens dansaient au son de la flûte,

Verhandl. der XVII Philol. -Versamml. in Breslau, p. 66. Ἡ μὲν πρώτη κατάστασις τῶν περὶ τὴν μουσικὴν ἐν τῇ Σπάρτῃ Τερπάνδρου καταστήσαντος γέγονε· τῆς δευτέρας δὲ Θαλήτας τε ὁ Γορτύνιος καὶ Ξενόδαμος ὁ Κυθήριος καὶ Πολύμνηστος ὁ Κολοφώνιος καὶ Σακάδας ὁ Ἀργεῖος μάλιστα αἰτίαν ἔχουσιν ἡγεμόνες γενέσθαι (Plut., *De Music.*, 1134 b).

[1]) Voy. ci-dessus, p. 202.

pour montrer avec allégresse qu'ils jouissaient de la santé de l'âme et du corps.

Le Gortynien Thalétas [1] était un maître en cet art multiple, et plus les institutions laconiennes se rapprochaient par leur nature de celles de la Crète, plus, même au milieu des périls de la dernière guerre, la Crète et Sparte étaient restées fidèles à leur mutuelle alliance [2], plus aussi les Spartiates, en proie à de nouveaux troubles, s'empressèrent de jeter les yeux sur Thalétas, qui avait su rendre attrayante la discipline officielle, et dont ils avaient pu connaître par les auxiliaires crétois les immenses services. De même qu'ils devaient à Terpandre le renouvellement des Carnéennes, ils furent redevables à Thalétas de l'institution des Gymnopédies. C'était une fête consacrée à l'éducation publique; les danses des jeunes garçons nus devaient servir, après les années d'épidémie que l'on avait traversées, à fortifier et endurcir les corps, à réveiller la curiosité publique et à provoquer dans tous les cœurs une joyeuse expansion. Que Thalétas ait étendu plus loin et poussé plus avant ses réformes, qu'il ait agi en législateur et réglementé d'une manière durable, d'après les principes posés par Terpandre et en l'associant à des institutions religieuses, l'éducation artistique si longtemps négligée, il suffit pour s'en convaincre de remarquer que, en dépit de la chronologie, on le mit en rapport avec Lycurgue, comme on aimait à le faire pour tout ce qui avait exercé sur la communauté spartiate une influence durable et puissante, pour tout ce qui était passé, si l'on peut parler ainsi, dans sa sève et dans son sang.

L'apparition de Terpandre et de Thalétas coïncide probablement avec les agitations intérieures qui s'étaient manifestées après la fin de la première guerre de Messénie. Sparte se trouvait jetée par cette guerre hors de son ancienne voie et entraînée dans un vaste réseau de relations toutes nouvelles pour elle. Or, ses anciennes formes sociales, basées sur l'isolement, avec leur horizon étroit et leur discipline purement militaire, ne pouvaient s'adapter à la situation qui lui était faite. Nous

1) Thalétas florissait vers 620, après Terpandre et avant Théomnestos (Plut., *De Mus.*, 48).

2) Auxiliaires crétois en Messénie (Paus., IV, 8, 2).

avons vu comment le besoin d'élargir le programme de l'éducation nationale se fit sentir et comment il fut satisfait.

Cependant, même ainsi transformé, l'État de Lycurgue ne se montra pas à la hauteur de la lourde tâche que lui créait le soulèvement victorieux de la Messénie. La résistance opposée en rase campagne était inattendue et ébranla le courage placide de l'armée. Aussi, lorsque les pays d'alentour se joignirent l'un après l'autre aux révoltés et que, dans toute la péninsule, se leva un parti anti-spartiate, Sparte ne montra que de la faiblesse et retomba dans ses perplexités. Cet État si fort en apparence était toujours pris au dépourvu par les événements extraordinaires, parce qu'il était, pour ainsi dire, stylé uniquement en vue d'une certaine marche régulière des choses. Pour jouer le rôle nouveau que les circonstances lui avaient assigné, il était encore trop pauvre de ressources intellectuelles et trop loin de cette parfaite indépendance que les anciens exigeaient d'un État bien ordonné. Le péril le plus pressant était encore la question agraire. Une foule de Spartiates avaient reçu des terres en Messénie ; ceux-ci, depuis le commencement de la guerre, se trouvaient, eux et leurs familles, privés de leurs moyens d'existence et réclamaient un dédommagement qu'on ne pouvait leur accorder sans remanier la répartition des lots. Les troubles les plus violents éclatèrent, et l'État menaça de s'écrouler au moment où il avait besoin de déployer au dehors la plus grande énergie. Les rois, à titre de suzerains, avaient mission de surveiller l'organisation de la propriété foncière ; ce fut contre eux que se tourna le mécontentement ; le trône des Héraclides était surtout en péril. Dans cette extrémité, ils tournèrent leurs regards vers le pays avec lequel leur famille se trouvait en relation de temps immémorial, vers l'Attique, le pays qui, resté presque en dehors de l'ébranlement causé par les migrations des tribus grecques, avait paisiblement élaboré sa constitution.

En raison de sa position géographique, l'Attique avait reçu des sources les plus diverses, notamment de l'Ionie, les germes des créations intellectuelles du génie grec, qu'elle devait amener par ses soins à leur complet développement. Ce déve-

loppement avait été particulièrement prompt pour l'élégie, un genre de poésie né dans la patrie d'Homère et qui, en ajoutant au vers héroïque un second vers, le pentamètre, avait créé un mètre nouveau, le distique élégiaque, cadence qui conservait la majesté du vers homérique tout en y joignant le mouvement gracieux d'une strophe lyrique. Jamais, dans le domaine de l'art poétique, un si grand résultat n'a été obtenu par une modification aussi minime. Déjà, dans les villes d'Ionie, l'élégie avait été utilisée pour inspirer aux citoyens, par son rythme énergique, une ardeur guerrière. Transportée dans l'atmosphère plus calme de l'Attique, elle servit à entretenir la fidélité aux coutumes traditionnelles et le dévouement à la cause de l'ordre. C'était dans ce but que l'employait Tyrtée, originaire d'Aphidna, au nord de l'Attique[1]. Le poète se recommandait déjà au choix des Spartiates par le lien que la légende des Dioscures établissait entre sa patrie et les Héraclides, et plus encore, par le tour sérieux, instructif, et l'énergie enthousiaste de sa poésie.

On voit qu'il fut appelé dans l'intérêt de la royauté menacée, car ses élégies célèbrent surtout, avec une insistance chaleureuse, la souveraineté des Héraclides instituée par la providence divine, et le partage de l'autorité entre le roi, le conseil et l'assemblée du peuple, partage accompli sous la sanction de l'oracle de Delphes. L'honneur militaire, la fidélité au trône héréditaire, c'étaient là les sentiments qu'exaltait Tyrtée; c'est pour cela que ses odes était chantées par les guerriers devant la tente royale. Devenu lui-même membre de la communauté spartiate, il s'identifia dans ses vers avec les Spartiates : après avoir parlé du temps où « du vallon orageux « d'Erinéos[2] ils étaient venus avec les Héraclides dans la vaste

[1]) Strabon, après avoir cité quelques vers dans lesquels Tyrtée se donne comme Spartiate, pose cette alternative : ἢ ταῦτα ἠκύρωται τὰ ἐλεγεῖα ἢ Φιλοχόρῳ ἀπιστητέον καὶ Καλλισθένει καὶ ἄλλοις πλείοσιν εἰποῦσιν, ἐξ Ἀθηνῶν καὶ Ἀφιδνῶν ἀφικέσθαι, δεηθέντων Λακεδαιμονίων κατὰ χρησμόν, ὅς ἐπέταττε παρ' Ἀθηναίων λαβεῖν ἡγεμόνα (*Fr. Hist. Græc.*, I, 393). Mais son raisonnement pèche par la base. Les distiques cités par lui ne prouvent pas que « le poète était de vieille race dorienne » (Bernhardy, *Gr. Litt.*, II³, p. 503. Cf. Kolbe, *De Tyrtæi patria*, 1864. Kohlmann, *Quæst. Messen.*, p. 31 sqq.).

[2]) Voy. ci-dessus, p. 128.

île de Pélops, » il arrivait aux gloires du présent, il vantait Théopompos, « l'ami des dieux, grâce auquel ils avaient conquis les fertiles campagnes de la Messénie. » Il représentait, en un langage concis qui s'imprimait facilement dans la mémoire, comment la discipline dorienne devait se montrer dans l'attitude de chacun, dans la solidité des rangs, dans la façon régulière de combattre, dans le dévouement absolu de chaque membre au corps entier, comment toute infraction à la règle préparait au corps ainsi qu'à ses membres la honte et la ruine. Il introduisit aussi à Sparte des chants de marche, qui, dans les attaques exécutées en mesure, enflammaient l'ardeur des troupes.

Mais Tyrtée ne fut pas simplement un chantre populaire qui, armé du pouvoir enchanteur de la poésie, apaisait les esprits irrités et ramenait au devoir les irrésolus : il intervint encore avec l'autorité d'un homme d'État. Il obtint que l'égoïsme aristocratique des Spartiates, qui s'était montré si inflexible vis-à-vis des Parthéniens, tolérât l'admission de nouveaux citoyens ; et depuis lors (640 ; Ol. xxxvi, 1), le peuple spartiate, puisant dans l'ordre rétabli une force nouvelle, poursuivit sous de plus heureux auspices sa marche victorieuse.

La guerre elle-même avait pris, sur ces entrefaites, une tournure autre que les Messéniens ne l'avaient espéré et que les Spartiates ne l'avaient craint. Tout ce qu'on raconte de Tyrtée prouve déjà que, malgré ses avantages, l'ennemi laissa aux Spartiates le temps de se reconnaître et de remédier à leurs divisions intérieures. Aucune attaque ne fut tentée sur la Laconie d'ailleurs si puissamment défendue par ses remparts naturels. Les alliés eux-mêmes étaient trop éloignés les uns des autres pour agir de concert. Un obstacle plus grand encore, c'est que chacun d'eux poursuivait de son côté un but intéressé ; à Argos comme à Pisa, les princes qui commandaient les armées ne voulaient, au fond, qu'affermir leur propre puissance ; leurs troupes auxiliaires ne vinrent pas. L'alliée la plus fidèle et la plus voisine de la Messénie était l'Arcadie : leurs armées réunies protégeaient le pays reconquis contre un retour offensif des Spartiates, avec une telle supé-

riorité de forces que ceux-ci, à ce que l'on rapporte, durent avoir recours à la corruption pour séparer les alliés. Ils y réussirent, grâce à la bassesse d'Aristocrate. Au moment où les armées se trouvaient en présence au « grand fossé [1], » un canal creusé dans la plaine de Messénie, prêtes à livrer une bataille décisive, le roi déloyal, dont les troupes formaient les deux tiers de l'armée, retira ses soldats de la bataille déjà commencée, sous prétexte que les victimes offraient des signes défavorables. Cette retraite jeta la confusion et le désordre à l'aile droite des Messéniens ; ils furent entourés sans peine par les Spartiates et subirent une défaite complète. Les Arcadiens maudirent leur roi, lorsque son crime fut découvert ; il fut lapidé comme coupable de haute trahison, et, dans le lieu plus vénéré de l'Arcadie, tout en haut du Lycée, à côté de l'autel de cendres élevé à Zeus, on put lire pendant des siècles, sur une colonne commémorative, une inscription portant que, « par la grâce de Zeus, la Messénie avait découvert le traître et que celui-ci avait subi le châtiment de son parjure. Aucun forfait ne reste caché [2]. » En attendant, il ne vint plus d'autre secours, et la Messénie était perdue.

La lutte, il est vrai, continua. Mais elle prit un tout autre caractère. Les plaines étaient désormais intenables : ce fut une guerre de guérillas, qui avait son centre dans les montagnes inaccessibles de la frontière arcadienne. De là, Aristomène réussit à pousser ses incursions audacieuses jusqu'au cœur de la Laconie, et même, à revenir chargé de butin de Pharis, ville placée dans une forte position, où l'État spartiate mettait en sûreté ses approvisionnements et ses trésors [3]. Bien qu'il fût désormais incapable de tenir tête à une armée, les Lacédémoniens tremblaient devant lui jusque sur les bords de l'Eurotas, et voyaient avec une profonde irritation leurs champs ravagés d'année en année par ses bandes. Leur tactique, calculée pour les batailles rangées, était tout à fait impuissante à terminer une guerre pareille. C'est ce qui per-

1) ἐπὶ τῇ καλουμένῃ μεγάλῃ τάφρῳ (PAUSAN., IV, 17, 2).
2) POLYB., IV, 33. E. CURTIUS, *Peloponnesos*, I, 303.
3) E. CURTIUS, *Peloponn.*, 249. Pharis était un *locus condendis fructibus*, comme Capoue (BECKER-MARQUARDT, *Rœm. Alt.*, III, 11).

mit à Aristomène de continuer cette guerre pendant nombre d'années.

Son quartier-général était Ira [1], une hauteur escarpée et spacieuse, dans une contrée des plus sauvages, entre deux ruisseaux qui vont se jeter dans la Néda. Toute cette région montagneuse, qui appartient plus à l'Arcadie qu'à Messène, est comme une forteresse ; aucune armée ne pouvait pénétrer dans ses gorges en ordre de marche, et les escouades débandées éprouvaient des pertes cruelles dans les crevasses où elles s'égaraient. C'est là que le reste des Messéniens libres s'étaient réfugiés avec leurs troupeaux et leurs biens mobiliers, et s'obstinaient avec Aristomène, qui espérait toujours le secours de ses anciens alliés, à attendre des jours meilleurs. Cernés de plus en plus par les Spartiates, ils n'avaient plus, à la fin, que l'étroite vallée de la Néda par où ils pussent s'approvisionner et maintenir leurs communications avec les localités amies. Il y avait encore deux importantes places maritimes, Méthone et Pylos, restées au pouvoir des Messéniens, qui cherchaient à harceler les Lacédémoniens par mer comme Aristomène le faisait par terre. A la longue, ces trois points isolés ne furent plus tenables, et l'élite de la nation, les familles qui avaient survécu à cette lutte désespérée, durent se résigner enfin à abandonner le sol natal que, délaissées comme elles l'étaient, elles n'espéraient plus reconquérir. Elles se retirèrent sur le territoire arcadien, où elles trouvèrent un accueil hospitalier.

Les plus remuants, les plus entreprenants poussèrent plus loin : les uns allèrent à Cyllène, le port d'Élide par lequel l'Arcadie communiquait depuis l'antiquité la plus reculée avec la mer d'Occident, et de là poursuivirent leur route sur mer, dans la direction qu'avaient déjà prise après la première guerre des bandes d'émigrés messéniens, vers le détroit de Sicile. Les exilés se partagèrent en deux troupes conduites l'une par Gorgos, fils d'Aristomène, l'autre par Manticlès, le fils de Théoclès, de ce devin qui avait prédit la chute prochaine d'Ira en voyant s'accomplir les présages célestes. Les Messé-

[1]) E. Curtius, *op. cit.*, II, 152.

niens qui descendaient de ces ancêtres donnèrent naissance à une race heureuse et puissante qui s'empara du pouvoir à Rhégion et aussi, par la suite, à Zancle. D'autres se dirigèrent vers les mers d'Orient, entre autres Aristomène lui-même, que la mort surprit à Rhodes au milieu de ses nouveaux plans de vengeance, pour l'exécution desquels il alla lui-même demander, dit-on, à des despotes asiatiques leur coopération [1]. Les Diagorides de Rhodes se vantaient d'avoir dans leurs veines le sang du héros messénien, apporté dans leur famille par sa fille.

La Messénie elle-même, veuve de ses enfants, tomba dans un état lamentable; ce beau pays, vanté jadis comme le lot le plus enviable des Héraclides, était effacé de l'histoire du peuple grec. Les sources du Pamisos arrosaient comme par le passé les riantes campagnes, mais les Messéniens restés sur le sol de leur patrie devaient le cultiver comme esclaves des Spartiates, et plus ils étaient éloignés du centre de la domination qui pesait sur eux, plus leurs maîtres se montraient durs et défiants. Les sacrifices offerts sur la montagne au Zeus messénien, tous les cultes de leurs pères, et les initiations saintes qui se célébraient naguère à l'ombre des chênes pélasgiques, furent abolis par la force. La terre qui n'avait pas été partagée resta à l'état de prairie inculte. La solitude se fit surtout le long des côtes, dont les habitants avaient émigré en masse; le nom de Pylos tomba dans l'oubli, le plus beau port de la péninsule resta vide et désert. Pour garder la côte, on installa à Méthone, à côté des Asinéens, les Naupliens, qu'un sort pareil avait expulsés de l'Argolide [2].

La fin des guerres de Messénie (vers 628) ferme une période de développement décisive pour Sparte. Elle en sortit transformée au dehors et au dedans. L'État de Lycurgue était devenu quelque chose d'essentiellement différent; les institutions patriarcales, léguées par l'antiquité, ne subsistaient plus; l'équilibre que le législateur avait voulu établir entre les prérogatives royales et les droits de la communauté était trop artificiel pour être durable; la réconciliation entre les Achéens et les Doriens avait échoué. Au lieu d'une confiance réci-

[1]) PAUSAN., IV, 24.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 247.

proque fondée sur la foi des traités et fortifiée par la communauté de culte, le soupçon s'était glissé partout, et la défiance était devenue le sentiment dominant de la société politique tout entière, défiance, du côté des Doriens, à l'égard des rois, à l'égard des périèques, à l'égard des hilotes. A chaque renouvellement du collége des éphores, ne décrétait-on pas, pour ainsi dire, une nouvelle campagne dirigée contre la masse croissante des hilotes, parce que l'on voyait en eux un ennemi toujours aux aguets, prêt à profiter pour se révolter du premier malheur public[1] !

Aussi Lacédémone était toujours, même en temps de paix, sur le pied de guerre, et, de temps à autre, on exerçait de sang-froid sur la population désarmée des campagnes les plus indignes cruautés. Pour ce qui concerne la population libre des campagnes, la défiance à son égard était devenue plus ombrageuse depuis l'alliance formée contre la constitution, sous le règne de Polydoros et Théopompos, entre la royauté et les familles achéennes représentées dans le Sénat. A toutes ces causes d'irritation s'ajoutèrent les agitations politiques qui se produisirent vers le temps de la seconde guerre de Messénie et l'établissement de la tyrannie dans les pays voisins; aussi la mésintelligence entre les Doriens et leurs princes fut de jour en jour plus grande, et l'animosité de jour en jour plus marquée. Or, depuis que la défiance avait dans l'éphorie son organe constitutionnel, la discorde était devenue un article de la constitution, et l'antagonisme intérieur était sanctionné comme une disposition légale. Aussi, il devenait impossible de s'en tenir aux institutions primitives, et la puissance des éphores s'accroissait sans cesse aux dépens des anciennes magistratures, absorbant en partie les prérogatives royales relatives à la direction des affaires étrangères et au commandement de l'armée, et, en partie aussi, les pouvoirs législatifs du Sénat.

La première condition de la puissance des éphores était d'être complètement indépendante de la royauté; il est par conséquent probable que, dès le règne de Théopompos, l'élec-

[1]) Κρυπτεία (Plat., *Legg.*, 763. 633. Plut., *Lycurg.*, 28).

tion des éphores appartint à la communauté dorienne. Le mode d'élection nous est inconnu ; mais ce que nous en pouvons savoir nous permet de conclure qu'il a été réglé d'assez bonne heure, et le changement décisif introduit dans la hiérarchie des pouvoirs publics, changement qui daterait du règne de ce prince, serait inexplicable si l'on n'admettait que l'influence des rois sur la nomination des éphores fut complètement annulée.

Un nouvel empiétement de la puissance des éphores fut provoqué par Astéropos, qui fit lui-même partie du collége ; empiétement qui consistait probablement en ce que cette magistrature, appelée seulement à contrôler les actes du gouvernement, s'attribua une partie considérable des affaires gouvernementales et une initiative indépendante en matière de législation. Enfin, vers 560 (Ol. LV, 1), époque où le sage Chilon était au nombre des éphores, le collège reçut un troisième accroissement de pouvoirs, qui consomma sa victoire définitive sur la royauté [1].

L'institution de l'éphorie a raffermi, il est vrai, comme le disait Théopompos, le trône des Héraclides ; elle a sauvé la royauté à une époque où elle fut supprimée dans la plupart des États. Mais en réalité, elle a anéanti la royauté. Sparte cessa d'être une monarchie, sans rompre violemment avec les traditions de l'âge héroïque ; elle conserva le double trône comme une parure vénérable qui n'était cependant pas un ornement sans valeur, car il maintenait, comme par le passé, l'union de la population achéenne avec la communauté dorienne ; en outre, l'État, grâce à lui, jouissait au dehors d'une grande considération, parce que cette relique de l'âge héroïque lui donnait une consécration qui manquait à tous les autres États ; enfin, jusque fort tard dans les siècles postérieurs, le trône servit encore de barrière à l'esprit exclusif du dorisme et fournit toujours, aux membres véritablement distingués des deux maisons princières, l'occasion d'exercer sur la marche des affaires une influence dominante.

[1]) Sur les trois étapes parcourues par la puissance des éphores dans son mouvement ascensionnel, cf. les excellentes recherches de Urlichs (*Rhein. Mus.*, VI, 225) et de A. Schæfer, *De ephoris*, 1863. Cf. Frick, *De ephoris*, p. 31.

Mais, en temps ordinaire, les rois n'étaient rien dans l'État, et les éphores étaient tout. Depuis l'époque de Chilon, ils obligeaient les rois à prêter serment tous les mois à la constitution. C'étaient eux qui représentaient l'État au dehors et qui signaient les traités au nom de la communauté. Jusque dans le domaine le plus incontesté de l'autorité royale, en matière de levées et de commandement militaire, ils supplantèrent les Héraclides. C'est par eux qu'étaient choisis les Hippagrètes ou chefs de la cavalerie qui, en alléguant leurs raisons (afin d'éviter toute partialité), levaient trois cents hommes sur tout le contingent pour faire le service autour de la personne des rois. Ceux-ci n'avaient pas la moindre influence sur la composition de cette garde d'honneur, et devaient se sentir au milieu d'elle plutôt surveillés que protégés et servis. Tout ce qu'ils faisaient était soumis à la censure des éphores.

Pour marquer leur complète indépendance, les éphores étaient les seuls fonctionnaires de Sparte qui ne se levassent pas de leur siége en présence des rois, tandis que les rois devaient, au moins à la troisième invitation, comparaître devant le tribunal des éphores. Tous les neuf ans, les éphores faisaient au ciel les observations d'où dépendait la continuité des fonctions royales : à l'apparition de signes défavorables, ils avaient le pouvoir de déclarer les droits royaux périmés, jusqu'à ce que Delphes permît d'en reprendre l'exercice. Ils étaient par conséquent en relation immédiate avec les dieux ; ils avaient même leur oracle particulier dans le sanctuaire de Pasiphaé, à Thalamæ [1]; ainsi, Delphes n'était plus dans l'État l'unique et suprême autorité religieuse, et les rois n'avaient plus la faculté de déterminer, par l'entremise de leurs fonctionnaires, les Pythiens, ce qui était la volonté divine et devait être à ce titre pour l'État une règle de conduite absolue.

Comme la royauté, le conseil des Anciens fut également annihilé par les éphores. Ils s'attribuèrent le droit de convoquer la communauté; ils devinrent les continuateurs de la législation, autant qu'il pouvait en être question à Sparte; ils se réservèrent la décision de toutes les affaires publiques.

[1]) Voy. ci-dessus, p. 208.

Bref, toutes les anciennes charges et dignités qui dataient de l'âge héroïque perdaient de leur éclat de jour en jour, tandis que le collège des éphores marchait au pouvoir absolu. Leur président donne son nom à l'année ; ils sauvegardent l'unité de l'État; leur résidence officielle en est le centre, le foyer de Sparte, et à côté s'élève le temple de la Crainte (Φόβος), pour indiquer la sévérité de la discipline qui émane de l'austère conseil.

Ce fut une lutte étonnante que celle qui aboutit à ce résultat, une réaction complète contre la politique dynastique de Polydoros et de Théopompos, une victoire démocratique sans démocratie ; car, au fond, la communauté dorienne était restée purement et simplement une armée, exercée aux combats, mais nullement aux débats politiques ; elle se considérait comme une aristocratie vis-à-vis de l'ancienne population indigène, mais elle avait, après de longs efforts, dépouillé ses suzerains de tous leurs droits, transporté dans son sein le centre de gravité de l'État, et paralysé si complètement la royauté, que celle-ci était désormais hors d'état de se soustraire à ses obligations envers la communauté, soit en s'appuyant sur la population anté-dorienne, soit en faisant appel aux autorités sacerdotales.

Si donc les représentants de la communauté dorienne gouvernent l'État sans que celle-ci participe efficacement aux affaires, et le gouvernent de telle sorte que, malgré leur renouvellement annuel, la politique de Sparte suit depuis lors une marche tout à fait fixe et uniforme, tandis qu'elle flottait indécise au temps où la royauté jouissait de la plénitude de ses droits, il faut bien admettre, pour expliquer cette stabilité, que la communauté elle-même avait pris, grâce aux institutions de Lycurgue, un pli durable, qu'il s'était formé dans son sein une tradition très nette relativement aux mesures propres à assurer la prospérité de l'État. C'est cette tradition que suivaient les éphores, et Sparte leur doit ainsi son caractère purement dorien, sa politique toujours conséquente et les immenses succès par lesquels elle en fut récompensée. Si différente que soit Sparte gouvernée par ses éphores de la forme donnée à l'État par Lycurgue, cependant, les institutions de Lycurgue n'en sont pas moins le fondement de sa grandeur, et, en ce sens,

les anciens avaient quelque raison de rapporter le système politique tout entier, malgré les transformations essentielles qu'il subit dans le cours de son développement, au seul Lycurgue.

En fait d'organisation extérieure, on procéda, après l'incorporation de la Messénie, à une nouvelle division du territoire en districts. Comme l'ancienne Crète, la Laconie, adoptant un nombre agréable aux dieux, compta désormais cent localités, dont quelques-unes se trouvaient sur la frontière de l'Argolide, d'autres, dans le voisinage de la Néda; et, au nom du pays si considérablement agrandi, les rois offrirent depuis lors, chaque année, un grand sacrifice officiel de cent taureaux, pour prier les dieux de conserver intacte, sous la garde des Héraclides, la grandeur et la puissance de Sparte [1].

§ IV

ÉTATS DU CENTRE ET DU LITTORAL OCCIDENTAL.

Sparte ne pouvait plus se contenter de conserver ce qu'elle avait acquis, depuis qu'elle était entrée dans la voie des conquêtes et qu'elle avait réuni en un domaine compacte plus du tiers de la péninsule. Pendant les guerres de Messénie, les ennemis qu'elle avait dans le Péloponnèse avaient manifesté trop clairement leurs tendances pour qu'après sa victoire elle ne songeât pas, avant tout, à terrasser pour toujours le parti anti-spartiate, et à affermir sa puissance en l'étendant encore plus loin dans la péninsule. C'était là la pensée de la communauté dorienne, et les rois eux-mêmes comptaient sur des guerres heureuses pour améliorer leur position ; car, toute annexion nouvelle, en augmentant le nombre de leurs sujets non doriens, ne pouvait que contribuer à leur rendre la liberté de leurs mouvements à l'intérieur.

[1]) Ἑκατόμπολις Λακωνικὴ καὶ τὰ Ἑκατόμβαια (Strab., p. 362. O. Mueller, *Dorier*, II, 18. Steph. Byz., s. v. Αὔλων et Ἀνθάνα).

La direction qu'allait prendre leur politique belliqueuse ne pouvait être douteuse. Aussi bien, la grande région centrale de la péninsule avait été le point d'appui et la réserve de tout le soulèvement messénien. Les villes arcadiennes avaient fait aux exilés un accueil hospitalier et leur avaient accordé le droit de cité ; les filles d'Aristomène s'étaient mariées à Phigalia et à Héræa, et élevaient leurs enfants dans la haine de Sparte. La guerre de Messénie avait été en même temps une guerre d'Arcadie, et Phigalia, forteresse assise dans la vallée de la Néda, non loin d'Ira, avait déjà été prise une fois en 659 (Ol. xxx, 2) par les Spartiates [1]. Cependant, ils n'avaient pas réussi à prendre pied dans cette région sauvage.

Ils n'en mirent que plus d'énergie à renouveler leurs attaques du côté de l'est, par où l'accès était plus facile.

Là, il n'y a à franchir que des chaînons peu élevés pour passer de la vallée haute de l'Eurotas dans le bassin de l'Alphée ; les sources du fleuve se rassemblent sur ce vaste plateau, dont les bourgades éparses ont trouvé de bonne heure un centre fixe dans la ville des Tégéates. Une partie de la population arcadienne, tout ce qui habitait sur le versant de l'Eurotas, était, depuis longtemps déjà, réduite à la condition de périèques ; maintenant, le moment semblait venu de consolider et de compléter cette conquête, de venger une ancienne injure qu'on avait reçue de Tégée, d'effacer par de nouvelles victoires le souvenir de la captivité des rois spartiates Charilaos et Théopompos, d'autant plus que l'Arcadie, après la chute d'Aristocrate, s'était de nouveau fractionnée en simples gouvernements cantonaux. En conséquence, aussitôt que les Arcadiens eurent refusé d'expulser les Messéniens, les armées de Sparte envahirent la Tégéatide, et les rois cherchèrent à prouver à leurs soldats, par des oracles émanés de Delphes, que cette vaste plaine allait être bientôt mesurée au cordeau et partagée entre les Spartiates.

Mais on apprit bientôt combien il est difficile de conquérir un pays hérissé de hautes montagnes, peuplé d'hommes vigoureux et sobres. Les Spartiates éprouvèrent un désastre

[1]) Paus., VIII, 39, 2. O. Mueller, *Dorier*, I, 152.

complet, et, au lieu de partager à leur gré le terrain convoité, beaucoup d'entre eux, faits prisonniers, allèrent travailler aux canaux de l'Alphée et connurent par expérience le sort des prisonniers de guerre [1]. La force était impuissante contre Tégée, l'inébranlable boulevard de l'indépendance des montagnards ; on dut s'apercevoir à Sparte que la politique de conquête avait ses bornes, et l'oracle de Delphes, soucieux comme toujours de la gloire des Héraclides et de l'accroissement de leur prestige, indiqua vers 560 à l'Agiade Anaxandridas, le cinquième successeur de Polydoros, un autre moyen. On vaincrait, selon lui, grâce aux ossements d'Oreste qui, ensevelis dans le sol tégéate, devaient être transportés secrètement à Sparte [2]. Mais le transfert de ses reliques était déjà sans doute le résultat d'un retour de fortune qu'avaient amené à la longue la ténacité de Sparte et la supériorité de sa tactique. Des deux côtés, on était las d'une guerre ruineuse ; Sparte avait dû renoncer au projet de subjuguer l'Arcadie, et, grâce à l'héroïsme des citoyens de Tégée, qui ont préservé l'Arcadie du sort de la Messénie, la politique extérieure de Sparte s'est trouvée jetée dans une autre voie, dans celle des traités. Pour faciliter un arrangement, on utilisa les cultes rendus des deux côtés aux mêmes héros, et on fit revivre les souvenirs de la glorieuse hégémonie d'Agamemnon, qui s'était étendue jadis jusque sur l'Arcadie. Les Héraclides de Sparte furent reconnus pour ses successeurs, et, en signe d'hommage, les cendres d'Oreste furent transportées solennellement en Laconie. Enfin, sur la ligne de partage des eaux, là où les sources de l'Alphée touchent à celles de l'Eurotas, s'éleva une colonne sur laquelle étaient inscrits les traités entre Tégée et Sparte [3].

Les Tégéates, en se ralliant à la politique de Sparte et en s'obligeant à servir sous les étendards des Héraclides, purent

[1]) Luttes contre Tégée (E. Curtius, *Peloponnesos*, I, 252). Le résultat fut d'abord fâcheux pour les Spartiates. Captivité des rois de Sparte (Pausan., VIII, 43, 5. Polyæn., VIII, 34). Sparte reprend le dessus à partir du règne d'Anaxandridas, fils de Léon (Pausan., III, 3, 9).

[2]) Herod., I, 67. Les ossements d'Oreste sont transportés à Sparte quelque temps avant l'ambassade envoyée en Lydie (Herod., I, 68).

[3]) Plut., *Quæst. Græc.*, 5. E. Curtius, *Peloponnesos*, I, 262. C. Curtius, *De act. public. cura ap. Græc.*, p. 7.

accepter cette condition nouvelle sans faire tache à leur honneur militaire. La place d'honneur qui leur fut laissée à l'aile gauche de l'armée fédérale [1] atteste que les Spartiates étaient heureux d'avoir transformé en compagnons d'armes ces opiniâtres ennemis, et la fidélité avec laquelle Tégée persista dans cette alliance est une preuve de la valeur de ses citoyens, tout aussi honorable que la persévérance heureuse dont ils avaient fait preuve dans la lutte soutenue pour leur indépendance.

La colonne élevée au bord de l'Alphée marque un changement de direction dans la marche de l'histoire péloponnésienne; c'est alors seulement que les principes de droit public, posés dans les siècles antérieurs par les législateurs de Sparte, exercèrent toute leur influence.

Déjà, en effet, Lycurgue, étendant ses vues au delà des affaires intérieures du pays et embrassant du regard toute la péninsule, avait reconnu, paraît-il, la nécessité de réunir toutes les races et les États qu'elle renfermait au sein d'un droit commun. Or, parmi les races qui l'avaient envahie, la race étolienne était, après les Doriens, celle qui possédait le plus d'énergie propre; elle s'était répandue le long du rivage occidental, comme les Doriens du côté de l'est [2]. La péninsule avait ainsi deux centres de gravité. Si donc elle voulait provoquer dans son sein un développement vigoureux et général, il fallait préalablement rattacher les uns aux autres les États de l'ouest et ceux de l'est par un lien pacifique et durable. Pour cela, il fallait un centre religieux, un sanctuaire universellement révéré, aussi bien des tribus amenées par les invasions que des races fixées dès l'origine dans le pays.

Or, le Zeus pélasgique avait un antique sanctuaire dans la vallée de l'Alphée, à l'endroit où le plus grand fleuve de la péninsule débouche des gorges de l'Arcadie dans le pays plat qui forme le littoral occidental. C'était une hauteur qui portait, comme le Lycée arcadien, le nom de la demeure des dieux, Olympos ; au pied, Zeus, le dieu qui descend avec l'éclair, avait

[1]) Herod., IX, 26.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 196.

marqué sur le sol des empreintes sacrées, où le croyant se sentait tout près du dieu invisible ; là s'élevait l'autel de Zeus, cimenté avec la cendre des sacrifices, et des familles sacerdotales y révélaient ses volontés. Cet oracle subsistait depuis longtemps déjà lorsque furent fondés les États d'Élis et de Pisa, et les Achéens qui vinrent d'Héliké [1], sous la conduite d'Agorios le Pélopide, pour prendre part à la fondation de Pisa, adoptèrent ce culte de Zeus ; ils y associèrent le culte héroïque de leur ancêtre Pélops, et instituèrent des jeux en son honneur.

Hèra y fut adorée à côté de Zeus : son temple était le sanctuaire fédéral des deux États voisins, et le chœur des seize femmes qui tissaient en commun le vêtement d'Hèra représentait les seize petites villes qui se trouvaient également réparties entre l'Élide et la Pisatide. Ce système fédératif fut également appliqué au culte de Zeus, à qui l'arrivée des Pélopides achéens avait donné une importance toute nouvelle. Pisa, plus faible dès le principe que sa rivale Élis, chercha à s'appuyer sur elle pour protéger ses sanctuaires contre ses voisins du sud et de l'est, notamment contre les Arcadiens, qui revendiquaient d'anciens droits sur les bouches de l'Alphée, et Élis, de son côté, vit dans la participation qui lui était offerte à la gestion des affaires religieuses une occasion favorable d'étendre son pouvoir et son influence au delà de ses frontières. Les deux États se partagèrent la surveillance du culte. Olympie fut un centre pour les États de la côte occidentale et leur fournit, lorsque Sparte chercha à se rattacher à eux, la forme d'association la mieux appropriée qu'on pût trouver [2]. En effet, Zeus, surtout tel que le concevait la race achéenne, était le pasteur commun des peuples, le plus ancien dieu fédéral de tous les Hellènes et, en même temps, le protecteur des possessions des Héraclides dans le Péloponnèse. De son côté, Sparte se rallia d'autant plus volontiers à son culte d'Olympie, que ce culte était étroitement associé avec celui de Pélops, vénéré comme le fondateur des jeux olympiques ; c'était, en effet, chez les Héra-

[1]) Voy. ci-dessus, p. 197.

[2]) Sur Olympie, v. E. Curtius, *Peloponn.*, II, 51, et une leçon du même auteur sur Olympie (Berlin, 1852).

clides une politique de famille que d'honorer de toutes manières la race des Pélopides.

On conservait encore au temps des Antonins, dans le temple de Hèra à Olympie, un disque de bronze qui contenait, gravées en caractères circulaires, les dispositions légales concernant la fête solennelle d'Olympie [1]. Aristote a étudié cette inscription, qu'il considérait comme le document le plus important de l'histoire du Péloponnèse ; d'après son témoignage, le nom de Lycurgue y figurait à côté du roi éléen Iphitos. Mais il n'est dit nulle part que le document lui-même fût contemporain et ait été rédigé par les personnages indiqués, au nom de leurs gouvernements respectifs. Ils pouvaient aussi bien être cités sur une inscription de beaucoup postérieure, comme les auteurs de l'entente mutuelle établie entre les deux pays. Quoi qu'il en soit, le roi Iphitos passait dans la tradition locale pour le véritable fondateur de la fête fédérale, pour celui qui en avait étendu l'influence et la portée au delà des régions limitrophes. C'est pour cela que, dans le vestibule du temple de Zeus, se voyait une grande statue de femme en bronze, représentant la trêve olympique (Ἐχεχειρία), et, à côté d'elle, Iphitos, qu'elle couronnait en signe de reconnaissance. Quoique le Piséen Cléosthène soit cité en même temps que lui, il n'en est pas moins vrai qu'alors la prépondérance et la préséance honorifique étaient déjà passées du côté d'Élis.

Le nom d'Iphitos marque la phase la plus importante dans l'élaboration progressive de cet ordre de choses. On ne parvenait pas à le rattacher d'une manière bien sûre à ses prédécesseurs de la race d'Oxylos. Il porte même le titre d'Héraclide; du moins, c'est lui qui aurait introduit le culte d'Héraclès, antipathique jusque-là aux Éléens, et qui se serait mis en rapport, lui et son peuple, avec le dieu de Delphes. Par là, Élis et Sparte devinrent, pour ainsi dire, de la même famille, et capables d'une fraternité plus intime. Ce fut à la même époque que l'ancienne liaison contractée avec l'Achaïe, liaison dont l'appel adressé à Agorios est la preuve, fut rompue et remplacée par une sympathie décidée pour Sparte ; c'est aussi

[1]) PLUT., *Lycurg.*, 1. PAUSAN., V, 20, 1. O. MUELLER, *Dorier*, I, 130.

vers le même temps qu'auront été imaginées les légendes accréditées sur cette fraternité d'armes, formée jadis entre Oxylos et les Héraclides[1]. Élis et Sparte se rencontraient dans les intérêts de leur politique et, pour se garantir leur appui réciproque, elles conclurent auprès du sanctuaire de Zeus, à Pisa, un pacte, qui était déjà réglé dans ses principales dispositions et solidement établi lorsque la victoire de Corœbos (776 av. J.-C.) inaugura la liste régulière des vainqueurs olympiques et, du même coup, l'histoire authentique du sanctuaire fédéral[2].

La base de cette fédération était la reconnaissance de Zeus olympique comme protecteur commun et la participation en commun à sa fête qui, d'après les statuts, devait être célébrée, à titre de fête fédérale, tous les cinq ans, lors de la pleine lune qui suivrait le solstice d'été. Cette convention entraînait une foule de mesures qui mirent en contact intime les parties jusque-là séparées de la péninsule et portèrent d'heureux fruits. Des routes furent ouvertes ; il y eut des règlements pour l'époque des fêtes ; on contracta des obligations réciproques. Élis fut confirmée dans son droit de présidence qu'elle avait enlevé aux Piséens ; les Éléens furent chargés d'annoncer par des messagers sacrés l'approche de la fête. Cet avis donnait le signal de la trêve ; les chemins qui conduisaient à Pisa devaient être libres et exempts de danger ; une sécurité parfaite devait régner dans tous les alentours du temple. Quiconque troublait ce repos par un acte de violence était cité devant le tribunal des Éléens ; le condamné devenait l'esclave du dieu offensé et ne pouvait être racheté que moyennant une somme déterminée.

[1]) Voy. ci-dessus, p. 195.

[2]) Les anciens distinguent, et très nettement, entre la fondation des jeux et le commencement de la liste des vainqueurs. MAX DUNCKER, d'après CAR. MUELLER (*Chronogr.*, 130) identifie l'olympiade d'Iphitos avec celle de Corœbos et fait de ce dernier le premier de tous les vainqueurs. UNGER (*Philol.*, XXIX) se rallie à cette opinion qui est acceptée également par BUNSEN (*Æginetica*, V, 433) et, non sans hésitation, par PETER, à la date de 776, mais a été solidement réfutée par LEPSIUS (*Kœnigsbuch*, I, 79), par BRANDIS (*De temp. antiq. rat.*, p. 3) et, tout récemment, par H. GELZER (*Rhein. Mus.*, XXVIII, p. 25). Il n'y a pas d'auteur ancien qui fasse de Lycurgue et de Corœbos des contemporains, et une pareille hypothèse embrouillerait encore davantage la chronologie, déjà si incertaine, de l'époque de Lycurgue.

Le temple eut son trésor ; il s'établit une série de préceptes qui firent loi, comme formant le droit sacré d'Olympie.

Ce fut surtout l'Élide qui, grâce à l'habileté de ses hommes d'État, profita des avantages de cette association. Ce pays, le plus dépourvu de défenses naturelles qui fût dans la péninsule, sans cesse exposé aux incursions des montagnards de l'Arcadie, obtint par son alliance avec Sparte que le plus puissant État du Péloponnèse non-seulement lui garantît l'intégrité de son territoire, mais se déclarât prêt à considérer en général toute attaque dirigée contre ce territoire comme une rupture de la trêve olympique [1]. Ainsi délivrée de toute entrave, l'Élide put étendre sans obstacles et affermir sa puissance envahissante au sud du Pénéios.

De son côté, grâce à ce pacte, Sparte cessa d'être quelque chose comme un canton du Péloponnèse; elle prit une influence dominante sur les affaires générales du pays, dont elle devenait en quelque sorte le chef-lieu. Comme représentant la population dorienne, elle régla avec Élis les statuts olympiques d'après les idées doriennes. Déjà, à partir de la quinzième fête, les concurrents couraient nus sur les bords de l'Alphée comme sur les rives de l'Eurotas, et dès le début, la couronne d'olivier fut le prix du vainqueur. Sparte réglementa, d'accord avec Élis, l'admission de ceux qui manifestaient le désir de prendre part aux sacrifices communs et aux jeux [2].

Mais, par contre, les Pisates, eux, avaient été traités comme les citoyens de Crisa au pied du Parnasse. Ils durent se résigner à voir le sanctuaire fondé par leurs aïeux, aux portes de leur ville, passer, avec les honneurs et les droits qui y étaient attachés, entre des mains étrangères. Ils en conçurent une rancune profonde, qui n'attendait qu'une occasion pour se faire jour.

Ce moment arriva lorsqu'une famille énergique, sortie de

[1]) Élis, ἱερὰ καὶ ἀπόρθητος, jouit d'une παλαιὰ καὶ πάτριος ἀσυλία (POLYB., IV, 73 sqq. E. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, 94).

[2]) J'ai discuté ailleurs les objections faites à ma manière de voir par G. BUSOLT, *Die Lakedæmonier und ihre Bundesgenossenschaft*, et réitérées dans ses *Forschungen zur griechischen Geschichte*, 1880. (Cf. E. CURTIUS, *Sparta und Olympia* ap. *Hermes*, XIV [1879], p. 129 sqq.).

leurs rangs, sut s'emparer, avec l'aide du peuple, du pouvoir absolu. C'était la famille d'Omphalion, qui appartenait probablement à une branche de la noblesse étolienne émigrée à Pisa. Le fils d'Omphalion, Pantaléon, prit les rênes du gouvernement au moment où les Spartiates étaient tellement absorbés par les désordres intérieurs qui suivirent la première guerre de Messénie qu'il leur était impossible de faire sentir leur influence au dehors. Fortifié par l'alliance de l'Arcadie, Pantaléon sut si bien mettre ce temps à profit qu'il reconquit les droits et honneurs enlevés aux Piséens; il célébra la vingt-septième Olympiade (672) au nom de son pays, à droits égaux avec les Éléens [1].

Les circonstances devinrent encore plus favorables lorsque le Téménide Phidon se mit en campagne à l'est de la péninsule, avec autant de succès que de vigueur, repoussa les Spartiates de la région qu'ils avaient enlevée à la frontière de l'Argolide, les battit en rase campagne à Hysiæ [2] et traversa l'Arcadie pour aller anéantir l'influence de Sparte jusque sur la côte occidentale. Élis se trouvait non-seulement délaissée par ses alliés, mais encore, en lutte avec les Achéens qui nourrissaient depuis longtemps contre leurs voisins un juste ressentiment, à cause du refus d'admettre à Olympie les familles achéennes. Ainsi, le dynaste argien réussit à atteindre le but de ses désirs ambitieux. En qualité d'héritier d'Héraclès, il offrit dans le champ sacré d'Altis, tracé par son ancêtre, le grand sacrifice dont le prestige s'étendait déjà au delà de la péninsule. Il célébra la fête (c'était la vingt-huitième depuis Corœbos) avec les Pisates [3]; les Éléens en furent exclus, ainsi que les Spartiates; l'hégémonie de la péninsule, que les Spartiates croyaient déjà tenir dans leurs mains, était retournée à la dynastie qui occupait le trône d'Agamemnon.

Toutefois, ces brillants succès eurent peu de durée. Les Spartiates paraissent avoir réussi, même avant l'explosion de la ré-

[1]) Selon Strabon (p. 355) les 26 premières Olympiades ont été célébrées régulièrement. Mais, μετὰ τὴν ἕκτην καὶ εἰκοστὴν Ὀλυμπιάδα οἱ Πισᾶται τὴν οἰκείαν ἀπολαβόντες αὐτοὶ συνετέλουν.

[2]) Ol., XXVII, 4. 669 av. J.-C. (Pausan., II, 24, 7).

[3]) La XXVIIIe Olympiade (668 av. J.-C.) est la première qui ait été présidée par les Pisates, suivant Julius Africanus (éd. Rutgers, p. 11).

volte de Messénie, à venir au secours des Éléens, qui faisaient aussi, de leur côté, tous leurs efforts pour rentrer en possession de leurs droits. La vingt-huitième fète fut rayée, comme révolutionnaire, de la liste des Olympiades, et les suivantes furent de nouveau célébrées sous la présidence des fonctionnaires expulsés. Mais le ferment de discorde n'était rien moins qu'éliminé. Pisa gardait sa dynastie et maintenait ses prétentions sur Olympie. Elle profita encore une fois des embarras de Sparte (c'était, d'après la chronologie admise plus haut, l'année qui suivit le commencement de la seconde guerre de Messénie) pour rassembler une armée de Pisates, d'Arcadiens et de Triphyliens, et pour célébrer en leur propre nom, après avoir exclu de force les Éléens, la trente-quatrième Olympiade (644)[1]. Ce fut le dernier triomphe de l'audacieuse race des Omphalionides. En effet, après la chute d'Ira, que le parti anti-spartiate, et ce fut sa grande faute, avait abandonné à son sort, il se produisit aussitôt un revirement complet, et les Spartiates ne perdirent pas un moment pour régler à leur avantage les affaires d'Élide. Pise fut encore cette fois traitée avec beaucoup d'égards, sans doute parce qu'on n'osait pas souiller le domaine sacré du temple avec le sang de ceux qui l'habitaient. Ils conservèrent leur indépendance et même une part dans la direction de la fête olympique.

On montra moins de ménagements pour les complices du dernier soulèvement. Les villes de Triphylie, qui avaient leur centre dans le temple de Poseidon à Samicon, et qui, bien que fondées par des Minyens, étaient étroitement unies à l'Arcadie, furent détruites à cette époque ; les Spartiates tenaient à faire place nette en cet endroit, sur la frontière de l'ancienne Messénie, et à couper court de ce côté à toute tentative

[1]) A la date de Ol. XXX, Julius Africanus dit : Πισαῖοι Ἠλείων ἀποστάντες ταύτην τ' ἦξαν καὶ τὰς ἑξῆς κβ', c'est-à-dire, de la XXX[e] à la LII[e] Olympiade (660 — 572). Suivant Pausanias (VI, 22, 2) au contraire, la XXXII[e] Olympiade (644) fut célébrée par Pantaléon. Il veut dire celle-là seule, tandis que les autres l'auraient été sous la présidence commune. Il s'ensuit qu'en 644, les Spartiates devaient être occupés ailleurs, ce qui s'explique, si la seconde guerre de Messénie a éclaté en 645 (Ol., XXXIII, 4). Cf. CLINTON, *Fast. Hellen.*, I, 192, et l'avis conforme de BURSIAN (*De tempore quo templum Jovis Olympiæ conditum sit*, Jenæ, 1872).

de soulèvement. A Lépréon, deux partis, analogues aux Guelfes et Gibelins, s'étaient trouvés en présence[1] : le parti messénien avait pour chef Damothoïdas, gendre d'Aristomène ; mais l'autre avait été assez fort pour envoyer des secours aux Spartiates en Messénie. Pour prix de ses services, Lépréon non-seulement resta debout, mais encore fut agrandie et renforcée par la suppression de localités moins considérables. Elle était destinée à offrir, sur les frontières de l'Arcadie, de l'Élide et de la Messénie, une place forte, un point d'appui précieux pour les intérêts de la Laconie.

Les affaires d'Élide semblaient ainsi réglées pour longtemps par Sparte, après la fin de la guerre de Messénie ; mais l'ancienne inimitié entre Élis et Pisa ne s'endormait pas.

Pantaléon avait laissé deux fils, Damophon et Pyrrhos[3]. Déjà l'aîné, Damophon, était surveillé avec défiance par les princes éléens ; on crut apercevoir les préparatifs d'une nouvelle rupture. Les Éléens franchirent une première fois la frontière ; ils la repassèrent après que les traités eurent été jurés de nouveau. Mais à peine Pyrrhos fut-il arrivé au pouvoir que, résolu à briser la chaîne qui le rivait à la confédération, il appela aux armes contre Élis toute la vallée de l'Alphée. La Triphylie se joignit encore à lui, ainsi que les bourgades voisines d'Arcadie qui, sans prendre officiellement part à la lutte, étaient toujours prêtes à envoyer au secours des Pisates des bandes de volontaires. Cette guerre décida du sort de toute la côte occidentale. Les Pisates étaient hors d'état de résister aux armées réunies d'Élis et de Sparte ; leurs forces étaient insignifiantes ; leur petit pays n'était même pas uni à l'intérieur, et, comme cette fois ils avaient témérairement violé la trêve religieuse, on n'eut plus aucun égard à l'antique sainteté de leur ville. Elle fut rasée, et même si méthodiquement et si complétement, qu'on en cherchait vainement les traces plus tard sur les coteaux plantés de vignes qui avoisinaient Olympie. Tout ce qui resta d'habitants dans le pays devint tributaire du temple de Zeus. Une grande partie d'entre eux émigra par la côte

1) E. Curtius, *Peloponn.*, II, 85.
2) Pausan., IV, 24, 1.
3) Pausan., VI, 22, 3-4. Weissenborn, *Hellenika*, p. 14.

voisine pour se soustraire au joug abhorré des Éléens, entre autres les Dyspontiens, tandis que leurs voisins, les Létrinéens, qui s'étaient rangés du côté d'Élis, demeurèrent en paix sur leur territoire. Cette exécution doit avoir eu lieu aussitôt après la première année de la cinquante-deuxième olympiade (572), car, d'après une tradition bien fondée, cette olympiade fut la dernière où les Pisates eurent part à la direction de la grande fête nationale [1].

La Pisatide fut, après la Messénie, le second pays que la force effaça de l'histoire de la péninsule. Son nom seul retentit encore, comme jadis, dans la bouche du peuple et dans la langue des poètes ; en outre, à part le chef-lieu, Pisa, dont sa rivale prit la place, l'ancien groupe des huit bourgades comprises dans le pays ne fut pas anéanti [2]. Elles subsistèrent, à titre de communes rurales, sous la souveraineté d'Élis, et, de même que les plantes continuent à fleurir sur les champs de bataille et les tombeaux, de même, après tant de luttes, la sainte confrérie des seize femmes qui brodaient la robe de fête de Hèra resta comme une image gracieuse de l'ancienne fraternité des deux pays.

Les familles privilégiées qui occupaient l'antique résidence d'Oxylos et dirigeaient les destinées de l'Élide avaient enfin atteint leur but. Le pays voisin, objet de leur haine, était asservi : le leur était doublé et en même temps protégé contre les attaques du dehors par des traités qu'une sanction nouvelle venait de confirmer. Elles transportèrent alors l'administration du temple d'Olympie dans leur capitale, à Élis, et la ruine totale de Pisa leur garantit que, dans cette région, aucune localité ne serait désormais en état de leur disputer la direction des jeux.

Comme la dernière guerre avait été faite au nom du dieu d'Olympie, le butin lui en fut adjugé, et les Éléens, en leur qualité de trésoriers du temple, se chargèrent d'employer l'argent pour son honneur. L'honneur de Zeus était pour eux une forme commode dont ils usaient pour satisfaire leur pro-

1) Sur la destruction (ἀνάστασις) de Pisa, voy. E. Curtius, *Peloponn.*, II, 48. 108.

2) E. Curtius, *Peloponn.*, II, 48. 114.

pre ambition ; en effet, sous prétexte de grossir le trésor du temple, ils vinrent à bout, par force, par ruse et par achats de terrains, d'étendre pas à pas leur domaine de plus en plus loin au sud. La Triphylie elle-même, désarmée par Sparte, devint de cette façon pays de périèques vis-à-vis de l'Élide qui, composée désormais de douze districts, (dont quatre dans le bassin du Pénéios, le pays des vainqueurs, et huit dans les contrées soumises ou région des perièques), d'ailleurs solidement et régulièrement constituée, s'étendit depuis le Larisos achéen jusqu'à la Néda au sud. Ce brillant résultat atteste l'habileté politique des familles qui avaient en main le pouvoir et qui vivaient en groupe isolé sur les bords du Pénéios.

Elles avaient profité avec une grande sagacité, pour le maintien de leurs priviléges, des conditions dans lesquelles se trouvait le pays. En effet, bien que jouissant d'une grande étendue de côtes, l'Élide, à cause du manque de ports, était destinée par la nature, non pas à l'industrie de la navigation, mais à l'agriculture pour laquelle elle était, grâce à la fertilité uniforme de son sol, mieux douée que tout autre pays du Péloponnèse. Favoriser l'agriculture fut la préoccupation constante du gouvernement. Une loi agraire faite avec un soin minutieux, et que l'on faisait remonter à Oxylos, défendait d'emprunter de l'argent sur le fonds de terre assigné par l'État ; on voulait par là maintenir l'aristocratie militaire amenée par l'invasion en possession de ses fiefs, prévenir l'appauvrissement des familles et le bouleversement du cadastre.

Les petits propriétaires devaient vaquer tranquillement à leur affaires et ne pas être obligés de se rendre à la ville même pour vider leurs procès. On institua dans ce but des juges locaux, qui habitaient au milieu des paysans et donnaient audience à jour fixe dans leurs tournées. A cause de la trêve de Dieu, il n'y avait point de villes fortifiées ; la population, d'ailleurs très dense, vivait dans de simples hameaux ou dans des métairies isolées. Comme le pays produisait en abondance du blé, du vin et des fruits, on ne tirait rien du dehors ; les lagunes de la côte fournissaient d'excellents poissons, les montagnes, du gibier. Le peuple vivait heureux, sans se lasser de l'uniformité du bien-être. A l'abri du mouvement qu'au-

raient provoqué le commerce et la vie des grandes villes, les familles qui dirigeaient, d'après des principes arrêtés, les destinées du pays conservèrent durant des siècles leurs priviléges. De là l'esprit de suite, la prudence et le succès relativement considérable de la politique éléenne [1].

Ce qui faisait le bonheur des Éléens, c'était l'éloignement de Sparte, qui avait besoin d'eux sans qu'ils eussent à redouter sa puissance; leur bien le plus précieux était le patronage d'Olympie, source inépuisable d'expédients et de prétentions dont ils savaient tirer tout le parti possible. Aussi travaillaient-ils sans cesse, non-seulement à entretenir dans sa splendeur la fête olympique, mais à l'embellir par des innovations faites à propos, et à la garantir contre la concurrence d'autres jeux [2]. Il y avait longtemps qu'on était sorti du cercle étroit des exercices spartiates ; à la course simple s'étaient ajoutées la course double et la course prolongée; puis la lutte, le saut, le jet du disque et du javelot et le pugilat, exercices qui, depuis la XVIIIe olympiade (708), formèrent une série complète, sous le nom de « Cinq-Combats » ou Pentathlon. Ces assauts se livraient tous dans le Stade qui s'enfonçait entre les pentes boisées des collines d'Olympie.

Une nouvelle époque s'ouvrit lors de l'introduction des jeux équestres. On aplanit l'Hippodrome, champ de courses qui avait environ deux fois la longueur du Stade, et qui rejoignait celui-ci à angle droit. Ce fut à la XXVe olympiade (680) que les quadriges s'alignèrent pour la première fois sur la rive de l'Alphée. Mais, comme les Grecs avaient l'habitude de rattacher tout ce qui se faisait de nouveau à d'anciennes traditions, on fabriqua alors la légende d'après laquelle Pélops aurait gagné jadis à la course des chars le pays perdu par son ancien roi, quoique la statue d'Hippodamie, ornée du diadème de la victoire, se trouvât dans le Stade. Après la course des chars s'introduisit la course des chevaux montés, ainsi que le Pancration, qui réunissait la lutte et le pugilat (Ol. XXXIII, 1. 648). Puis, il y eut, à l'imitation des assauts entre hommes, des combats de jeunes garçons.

1) État de l'Élide (E. CURTIUS, *Peloponn.*, II, p. 7).
2) STRABON, p. 354.

C'est ainsi que se multiplièrent les modes de combats, et, plus l'intérêt grandit, plus on eut égard aux inclinations des diverses races helléniques, plus le programme des jeux olympiques s'ouvrit avec complaisance même à des exercices décidément antipathiques à l'austérité dorienne. A mesure que le caractère national de ces jeux s'affirmait davantage, les Éléens gagnaient d'autant en considération; ils devinrent une puissance hellénique, et leurs magistrats, qui devaient à leur compétence dans les choses de tradition une autorité inébranlable, s'appelaient « Juges des Hellènes (*Hellanodikes*), » parce qu'ils avaient à prononcer, d'après d'anciens principes, sur l'admission des citoyens helléniques aux concours et sur le résultat des combats. L'examen des concurrents avait lieu à Élis, dans le gymnase de la ville. Ce gymnase devint un établissement national, où même des Grecs appartenant à d'autres États prirent de plus en plus l'habitude de venir faire leurs dix mois d'exercices, pour avoir plus de chances de gagner la couronne olympique. La gloire et le profit qu'Élis retirait de la direction des jeux avaient éveillé la jalousie des Pisates et provoqué ces luttes acharnées dont nous avons parlé plus haut. Après la défaite de leurs voisins, les Éléens eurent pour eux seuls l'honneur et le profit, et c'est ainsi que, par un enchaînement de circonstances heureuses, la petite ville assise sur les bords du Pénéios, qui n'avait point de renommée homérique à invoquer, devint la capitale de toute la côte occidentale. Tout en tenant sa grandeur de Sparte, elle s'est fait une position indépendante de Sparte, un rôle national qui étend son prestige sur toute la péninsule et même au delà.

Sparte avait laissé aux Éléens le côté religieux de l'association dont Olympie était le centre, avec tous les avantages qui pouvaient y être attachés. Mais elle prit pour elle les droits politiques. Une fois qu'elle eut vu, par la résistance de l'Arcadie, qu'il lui serait impossible d'aller plus loin dans la voie ouverte par les guerres de Messénie, elle ne songea plus à être le seul État de la péninsule, mais seulement le premier; au lieu de chercher à dominer les États plus faibles, elle visa à les diriger. De même qu'elle s'efforçait de réveiller ou de conserver partout les souvenirs de l'époque achéenne, elle voulait

aussi rétablir l'hégémonie d'Agamemnon dans la personne des rois Héraclides de Sparte, et elle utilisa dans ce but, avec un succès complet, le caractère sacré du sanctuaire national. Elle avait place à côté des Éléens, à titre de protectrice d'Olympie, de gardienne des traités [1]. A l'époque des fêtes, elle veillait, les armes à la main, à l'observation de la trêve, et les troupes des confédérés devaient aussi être prêtes à marcher pour la même cause. L'oracle de Delphes avait donné sa consécration au sanctuaire d'Olympie, et lui avait conféré un caractère amphictyonique analogue à celui que Delphes avait eu longtemps pour les Doriens. L'année de la fête olympique était réglée d'après l'année pythique de quatre-vingt-dix-neuf mois lunaires. Apollon, vénéré à Sparte comme l'auteur du pacte social, figura également à côté de Zeus comme gardien des institutions olympiques [2]. A l'exemple des Spartiates, leurs alliés s'engagèrent à reconnaître les lois émanées d'Olympie, et à déposer ainsi qu'à prendre les armes selon qu'elles l'ordonneraient. L'influence de Sparte élargit le cercle des adhérents d'Olympie, et, par contre, cette adhésion fut le soutien de sa puissance. Ce n'est pas sur les bords de l'Eurotas, mais sur ceux de l'Alphée que Sparte s'est acquis son hégémonie ; c'est là qu'elle est devenue la tête de la péninsule, une tête qui savait voir de loin et imprimer au corps une direction énergique. Disposant d'une puissance propre supérieure à celle de tous les États de la péninsule pris isolément, il lui appartenait d'avoir voix décisive dans les conseils de la confédération. Ses citoyens, rompus à l'art de la guerre, étaient naturellement les instructeurs militaires et les généraux de la péninsule. Pour l'empêcher d'abuser de sa puissance, il y avait des traités

[1]) G. Busolt (*op. cit.*) nie absolument le protectorat de Sparte et le traité sur lequel elle se fondait. Il élimine des rapports entre Sparte et Élis toute préoccupation religieuse et veut qu'il y ait eu *symmachie*, mais non *amphictyonie*. Ses arguments sont presque tous des preuves négatives. On a expliqué (E. Curtius, ap. *Hermes*, XIV, p. 139) comment la fédération politico-religieuse, qui n'est pas, si l'on veut, une *amphictyonie* centraliste et complète, pourvue d'un conseil fédéral et d'assemblées régulières, s'est groupée autour de deux centres autonomes, l'un religieux, l'autre politique, Élis et Sparte.

[2]) Sous le nom d'Apollon Θέρμιος, auteur des statuts olympiques (Pausan., V, 15, 7).

placés sous la foi du serment et sous la surveillance du Zeus olympique; d'ailleurs, on était en droit de croire que, après les expériences qu'elle avait faites en Arcadie, Sparte avait mis pour toujours un frein à ses convoitises et accepté sagement les limites assignées par la force des choses à sa domination territoriale. Les différends survenus entre les membres de la confédération furent réglés par des magistrats péloponnésiens qui s'appelaient, comme les juges des concours à Élis, *Hellanodikes*. Les querelles plus graves furent déférées au tribunal religieux d'Olympie [1].

C'est ainsi que des germes presque inaperçus produisirent une nouvelle confédération grecque qui, tout en aspirant au rôle d'institution nationale, comme l'indique le nom d'Hellènes qui apparaît toujours en tête des associations à forme amphictyonique, embrassait en même temps un groupe déterminé de pays, borné par des limites naturelles. C'est à ce groupe que la fête de Pélops, célébrée en commun sur les bords de l'Alphée, a fait donner le nom collectif d'« île de Pélops » ou Péloponnèse [2].

Cependant, autant la péninsule semble destinée par la nature à former un tout, autant l'unité y a été de tout temps difficile à établir. Aussi, même dans l'intérieur de la région, la fédération et le développement des institutions qui s'y rattachaient se heurta contre une résistance opiniâtre, parce que des villes et des États considérables prirent des tendances tout à fait hostiles à l'esprit de Sparte et à tout ce qui émanait de ce foyer du dorisme.

Le mécanisme de la constitution spartiate est tellement artificiel, il s'est élaboré peu à peu, après de longues luttes, dans des circonstances si exceptionnelles, il est tellement basé sur les conditions topographiques particulières à Sparte, qu'on ne doit pas être surpris si rien de semblable ne s'est réalisé dans les autres contrées du Péloponnèse, quoique les Doriens y aient pénétré aussi bien qu'en Laconie et y aient acquis des propriétés foncières dans des conditions analogues. Une

[1]) Ἑλλανοδίκαι (Aristot. ap. Harpocr., s. v.). Tribunal religieux du conseil olympique (Pausan., VI, 3, 7).

[2]) Pélops était à Olympie le premier des héros (Pausan., V, 13, 1); aussi est-ce là que le nom de Πελοπόννησος a été donné à la péninsule.

pareille organisation était surtout impraticable sur le littoral septentrional et oriental de la péninsule, où les nouveaux États avaient pour base une population maritime de race ionienne. Là, il était impossible d'arriver jamais à cet isolement vis-à-vis de l'extérieur qui était la condition fondamentale d'une constitution à la spartiate. Là, les nouveaux États se virent entraînés dans le mouvement général du monde grec; c'est par là que les relations entre les deux rivages de la mer Égée devaient commencer à se rétablir, et c'est là aussi, par conséquent, que se prononça le plus ouvertement la réaction contre le système politique de Sparte.

§ V

CIVILISATION IONIENNE EN ASIE.

Le désordre et l'effervescence qu'avait provoqués le déplacement des tribus helléniques ne s'étaient pas moins fait sentir sur le rivage oriental que de ce côté de la mer Égée. La colonisation de l'Asie-Mineure, bien qu'entreprise par des bandes isolées, avait eu, il est vrai, un succès éclatant et général, un succès qui prouve que nulle part ces bandes n'avaient rencontré de résistance suivie et régulière. Il n'y avait point là d'État qui réunît ses forces pour s'opposer aux débarquements et qui défendît avec énergie, comme sa propriété, le sol du littoral asiatique. Çà et là seulement, il est resté quelques souvenirs des combats qu'eurent à soutenir les premiers colons. Smyrne, jadis un port des Tantalides[1], fut défendue avec opiniâtreté par les Mæoniens ou Lydiens, ainsi que l'embouchure du Caystros, dont la vallée touchait de près au centre de la puissance lydienne et fut le siége d'un temple pourvu d'un sacerdoce guerrier[2]. C'est là que des Hellènes ont pour la première fois disputé à des armées orientales la domination de l'Asie, et ce que l'on raconte de la fondation d'Ephèse[3]

[1]) Voy. ci-dessus, p. 93.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 149.
[3]) Sur les Arcadiens et les Athéniens qui ne venaient pas à bout de fonder Éphèse, πολλὰ ταλαιπωρηθέντες, voy. Athen., VIII, p. 361 c. Combats avec les Lydiens et Léléges (Paus., VII, 2, 8).

prouve que les nouveaux-venus n'avaient pas beau jeu. Ils furent aidés dans cette lutte par leur parenté avec les habitants de la côte qui, subjugués ou refoulés par les peuples barbares de l'intérieur, durent, en bien des endroits, se joindre volontairement à eux. Mais il fallut parfois batailler aussi avec ces populations du littoral, notamment avec les Cariens, qui se montraient les plus rebelles au nouvel ordre de choses. C'est dans les îles que la colonisation trouva le moins d'obstacles ou dans les colonies continentales, d'origine postérieure, à qui les colonies fondées antérieurement accordèrent par traité un emplacement, comme Kyme le fit pour Phocée[1]. Les Phocéens étaient les seuls d'entre les Ioniens qui se fussent installés sans coup férir en Asie-Mineure.

Du reste, les hostilités ne s'arrêtèrent pas après le premier débarquement, la prise de possession des emplacements choisis pour les colonies, et la construction des murailles destinées à défendre le terrain conquis. Une fois bâties, les villes eurent encore à se défendre contre des attaques violentes, qu'elles ne pouvaient repousser avec leurs propres forces. Ainsi, les Éphésiens furent obligés de secourir les Priénéens contre les Cariens.

C'est au milieu de ces luttes que les cités reculèrent et fixèrent peu à peu les bornes étroites de leurs territoires, en y incorporant des villages cariens et lydiens.

L'agitation du littoral s'étendit jusque sur la mer. En effet, l'intérieur du pays étant fermé aux colons, les masses sans cesse croissantes de l'ancienne et de la nouvelle population se trouvèrent à l'étroit sur le rivage qui ne pouvait plus les contenir. Alors commença l'émigration : des bandes nombreuses, abandonnant leur sol aux Éoliens et aux Ioniens, s'embarquèrent à la recherche d'une nouvelle patrie. Mais, comme les deux rivages de l'Archipel étaient occupés, les exilés ne purent que longer les côtes, vivant de pillage et de rapine, sans trouver où se fixer. Ils furent obligés de pousser plus loin et de se diriger, par des routes inconnues, vers des côtes plus éloignées.

[1]) PAUSAN., VII, 3, 10.

[2]) Mæon, roi de Lydie, recule devant les Éoliens et leur abandonne Smyrne (PLUTARCH., *De vit. Hom.*, 3).

Ces voyages des émigrés partis des côtes de l'Asie-Mineure, contre-coup inévitable de la colonisation éolienne et ionienne, ont laissé leurs traces dans un vaste tissu de légendes qui parlent des courses errantes des héros troyens, de l'émigration des Tyrrhéniens de Lydie, d'établissements fondés par des Dardaniens fugitifs en Lycie, en Pamphylie, en Cilicie, en Sicile, dans le midi et le centre de l'Italie, légendes dont on avait coutume plus tard de réunir les récits sous le titre de migrations des peuples « après la chute de Troie[1]. »

Ce fut une lente séparation des anciens et des nouveaux éléments de la population, une époque d'une importance capitale qui vit la marine grecque se développer, la civilisation grecque se répandre et préparer les voies à la colonisation postérieure.

Ces migrations donnèrent lieu à une foule de relations nouvelles, et l'Ionie devint de plus en plus un centre pour le commerce des côtes de la Méditerranée. Elles rendirent en même temps possible la pacification progressive du littoral naguère surpeuplé ; les villes pouvaient désormais grandir au sein de la paix et de la prospérité, et l'époque de la colonisation, avec ses aventures et ses combats, apparut depuis lors comme un passé bien mort, dont la mémoire ne vivait plus que dans les chants héroïques.

Lors donc qu'à cette période d'agitation et d'effervescence eut succédé une situation moins tendue, on sentit le besoin de réunir les souvenirs épars et de grouper dans un tableau d'ensemble les traits de l'âge héroïque. Ainsi naquit et se développa, vers le milieu du dixième siècle avant notre ère, au sein des confréries de chanteurs ioniens, l'épopée homérique; d'abord l'*Iliade*, qui se rattacha directement aux événements d'où étaient sorties les colonies de l'Asie-Mineure[2], puis l'*Odyssée*, dans laquelle fut introduit et soudé à la légende de la guerre de Troie un cycle légendaire absolument distinct à l'origine.

Aussi l'*Odyssée* est-elle, bien plus encore que l'*Iliade*, une

[1]) Je crois avoir attribué, en général, dans le texte, aux légendes sur les pérégrinations μετὰ τὰ Τρωϊκά la valeur historique qui convient.

[2]) Voy. ci-dessus, p. 153-157.

peinture de la vie ionienne, telle qu'elle s'est développée sur le sol de l'Asie-Mineure. Les aventures d'Odysseus (Ulysse), en effet, sont une image frappante des relations que les villes maritimes de l'Ionie entretenaient avec l'Occident. De ces relations, les unes datent des origines mêmes; ce sont celles que les immigrants venus de Pylos, d'Ægialée, d'Eubée en Asie-Mineure ont conservées avec leur ancienne patrie ; les autres ont été nouées en Asie-Mineure et utilisées ensuite pour élargir et orner le vieux fonds des légendes. Nous pouvons compter au nombre de ces retouches les traditions concernant Circé, Scylla et Charybde, ainsi que la légende des Lotophages, sous laquelle on retrouve un fait d'expérience, constaté par les villes ioniennes, à savoir, que le charme du climat de la côte libyque retenait les émigrants et leur faisait oublier leur patrie.

Ainsi, l'épopée se trouve être, par surcroît, un document historique, le seul qui nous reste d'une époque sur laquelle nous ne possèdons pas d'autres renseignements susceptibles de former un ensemble, d'une époque où les immigrants s'étaient enfin complètement installés dans leur nouvelle patrie et occupaient les heureux loisirs du présent à rassembler les souvenirs du passé. Elle témoigne d'une culture intellectuelle parvenue, dans les conditions les plus favorables, à sa maturité, d'un riche et harmonieux développement de l'esprit ionien en Asie-Mineure [1].

Les quelques renseignements épars, concernant l'histoire d'Ionie, qui nous sont parvenus par d'autres voies, nous montrent partout une grande diversité. Chacune des douze villes qui se pressaient sur une côte d'environ 14 milles de longueur, eut son développement particulier. Chacune tâchait de mettre à profit les avantages particuliers de sa position; l'une cherchant de préférence à nouer des relations avec l'intérieur, comme par exemple Éphèse, les autres ayant tourné tout d'abord leur activité du côté de la mer. En outre, elles se partageaient, d'après leurs mœurs et leur langue, en groupes distincts : d'abord, le groupe des villes cariennes : Milet,

[1]) Sur l'épopée considérée comme document pour l'histoire de l'Ionie, voy. Müllenhoff, *Deutsche Alterthumskunde*, I, p. 47 sqq.

Myonte et Priène; puis, les villes lydiennes : Éphèse, Colophon, Lébédos, Téos (la ville minyenne placée au milieu de toute la série), Clazomène et Phocée. Un troisième groupe comprenait Chios et Erythræ, située en face sur le continent. Enfin, Samos avait son dialecte à part [1].

La population se mélangea en proportions très variables. A Samos, par exemple, l'ancienne population et la nouvelle s'étaient unies pour former un gouvernement commun . C'est la raison pour laquelle les Samiens se firent, pendant un certain temps, les alliés des Cariens contre les villes ioniennes de la côte. A Chios aussi, l'ancien fonds de la population paraît avoir gardé la prépondérance.

Pour établir un lien entre des cités de tempérament aussi différent, on utilisa les cultes les plus révérés ; ainsi, le vieux culte ionien de Poseidon, puis, celui d'Apollon Delphinios et même celui d'Athêna, considérée comme la protectrice des familles princières au sein desquelles la cité se conserve et se rajeunit. Tel fut en effet le sens que prit dans les villes asiatiques la fête des Apaturies. Elle devint le signe distinctif des vrais Ioniens, groupe restreint d'où étaient exclus les Éphésiens et les Colophoniens [3]. Les Éphésiens avaient, dès le principe, renoncé à bien des usages nationaux pour s'attacher étroitement au sanctuaire d'Artémis, et ils avaient utilisé le prestige dont jouissait de temps immémorial, même dans l'intérieur du continent, l'Artémision, pour faire de ce temple le centre d'une amphictyonie qui s'étendait sur les régions d'alentour. Éphèse et Milet furent, en conséquence, les deux foyers d'organisation politique, non-seulement à cause de leur situation à l'entrée des deux bassins les plus importants de l'Asie-Mineure, mais encore, grâce à la prééminence des familles dynastiques qui y avaient fixé leur résidence. C'étaient les descendants des rois de l'Attique, et c'est sous leur influence que furent dressés les statuts fédéraux qui, modelés sur ceux de l'Attique et de l'Achaïe, réuni-

[1]) Herod., I, 142. Les dialectes locaux de l'Ionie sont aujourd'hui connus par des textes épigraphiques (P. Cauer, *Detectur*, p. 133).

[2]) Pausan., VII, 4.

[3]) Les Apaturies, signe distinctif des καθαρῶς Ἴωνες (Herod., I, 147).

rent en un groupe les douze cités de l'Ionie. Le centre de la fédération était le temple de Poseidon, sur le promontoire de Mycale. Au-dessous de Mycale était le Panionion [1], le lieu où, lors des fêtes communes, les députés des villes se rassemblaient, comme au foyer de l'État. Une loi fondamentale de l'amphictyonie, loi qui fut appliquée notamment à Phocée [2], exigeait que chaque ville fédérée fût gouvernée par des descendants de Codros. L'amphictyonie s'est donc constituée à une époque où les Androclides à Éphèse, et les Nélides à Milet, étaient encore en possession du pouvoir absolu.

Ainsi, grâce aux familles royales venues de la mère-patrie, en dépit des anciennes rivalités entre Milet et Éphèse, les villes réussirent à s'organiser d'une manière stable au milieu des circonstances les plus difficiles ; c'étaient des copies de leurs métropoles. Mais, aussitôt que la sécurité eut donné l'essor à leur prospérité, elles entrèrent dans une voie toute nouvelle et complétement différente de toutes celles qu'avaient suivies jusque-là les États grecs.

Les colonies, en devenant des villes, étaient restées, pour la plupart, sur le terrain que les émigrés avaient occupé et fortifié à leur arrivée ; elles étaient bâties tout au bord de la mer sur des presqu'îles saillantes, rattachées au continent par des isthmes étroits et faciles à défendre. C'est du continent en effet que le danger était à craindre : on rencontrait de ce côté les plus anciennes villes ; villes cariennes, comme Mylasa et Labranda; villes lydiennes, comme Sardes et Magnésie. Il y avait ainsi deux rangées de villes, l'une antérieure, l'autre postérieure, et les villes qui composaient la première ne devaient se faire place qu'à la longue du côté de l'intérieur.

Cette circonstance exerça sur leurs destinées une influence décisive. En effet, pour les villes de la mère-patrie, qui, par crainte des pirates, avaient été bâties à une ou plusieurs heures de la côte, au milieu de plaines fertiles, la culture de leur territoire était la base de leur prospérité ; ici, l'agriculture fut nécessairement reléguée à l'arrière-plan. La propriété foncière

[1]) Sur le Panionion, voy. HERMANN, *Staatsalterth.*, § 77, 27.
[2]) Les Codrides à Phocée (PAUS., VII, 3, 10).

se réduisait à peu de chose et offrait peu de garanties. Fondées par voie de mer, c'est aussi par mer que les colonies devaient assurer leur indépendance; c'est dans le négoce maritime qu'elles devaient chercher les sources de leur prospérité économique.

Dans la mère-patrie, la majeure partie de la population vivait sur ses terres : des hameaux ouverts entouraient seuls l'enceinte étroite des châteaux princiers, et, là où l'on rencontrait des villes, ces villes s'étaient formées à la longue, comme en Attique, par agglomération des habitants des campagnes, lorsque déjà, depuis des siècles, le pays était arrivé à constituer un tout solidaire. Que les circonstances étaient différentes en Ionie! Là, les émigrés, à peine débarqués, s'étaient mis à bâtir leurs villes : l'histoire de l'Ionie commençait à la construction de ces villes; c'est dans l'enceinte de leurs murailles que les colons avaient acquis le sentiment de leur solidarité ; la place publique avait été le berceau de leur société [1]. En outre, les colons eux-mêmes, avant d'arriver au but, avaient erré longtemps de côté et d'autre; ils étaient venus par bandes, composées au hasard des éléments les plus divers, ayant oublié pour la plupart les coutumes de leur pays. Toute cette population s'entassa sur un étroit espace, au prix de bien des dangers et de bien des luttes. Aux premiers pionniers vinrent se joindre de nouvelles bandes d'aventuriers, d'Hellènes appartenant à toutes les tribus : Hellènes et Barbares habitaient côte à côte. Il dut en résulter un mouvement vital des plus variés, une émulation de toutes les énergies, une liberté absolue laissée à l'activité humaine, liberté que n'avait pu offrir la mère-patrie.

Ce développement rapide dut nécessairement réagir sur les constitutions. A l'époque où il fallait repousser les ennemis sur terre et sur mer, lorsque les cités nouvellement fondées fixèrent leurs premières lois, on sentit le besoin d'une direction unique, et les anciennes familles princières, à force de bravoure et de sagesse, surent se maintenir aussi dans le nouveau monde à la hauteur de leur rôle. Mais les circonstances

[1]) Cf. Bernays, *Briefe Heraklits*, p. 76.

changèrent. Les anciennes traditions perdirent de leur force, à mesure que les souvenirs de la patrie disparurent dans le courant qui emportait la société vers ses destinées nouvelles, sous la surabondance des impressions et des préoccupations du moment. Plus la prospérité des nouveaux États prenait pour base le libre essor et la concurrence de toutes les forces, plus se fit jour dans la vie publique le sentiment de la liberté et de l'égalité. L'exiguïté des États favorisait ces aspirations.

Si, dans un grand pays, le prince peut paraître un centre indispensable, il n'était nullement nécessaire là où une ville composait tout l'État. Là, tous les membres de l'État se touchaient de si près qu'il devint difficile au prince de maintenir entre sa personne et le reste de la société cette distance nécessaire au maintien d'une dynastie. En outre, tout ce qui servait de base aux priviléges du monarque et de sa famille, la supériorité intellectuelle, l'aptitude aux affaires et la richesse, devait nécessairement se généraliser de plus en plus, et ce progrès égalitaire fit perdre l'ancien esprit de soumission à la dynastie. De là, révolte et lutte, lutte dans laquelle l'esprit nouveau fut généralement le plus fort. C'est ainsi que fut abolie, dans tous les endroits où la vie des cités avait développé ces tendances, la monarchie, legs de l'âge héroïque.

Les premiers coups lui avaient été portés, non pas par la société entière, mais par les familles qui se sentaient les égales des princes : c'est à elles aussi que revint tout d'abord l'héritage de la monarchie. Au nom de leurs ancêtres, qui avaient présidé à la fondation de l'État, elles revendiquèrent l'honneur de gouverner et se passèrent de main en main, dans un ordre de succession déterminé, les magistratures investies du pouvoir absolu. Ce système provoqua une lutte nouvelle. En effet, au lieu de l'égalité civile, à laquelle on avait immolé la monarchie, on voyait régner alors la plus intolérable inégalité. Un petit nombre de familles prétendaient s'arroger pour elles seules le plein droit de cité, et, tandis que les anciens rois avaient naturellement et forcément intérêt à se montrer équitables envers les différentes classes de la population, il n'y avait plus maintenant ni compensation ni médiateur ; les deux partis se dressaient irréconciliables en face l'un de l'autre. Une

lutte de castes était inévitable, et, comme la noblesse allait s'affaiblissant, tandis que la bourgeoisie sentait croître avec le nombre de ses membres la conscience de sa force, l'État marchait fatalement vers de nouvelles révolutions.

Lorsque la tranquillité publique est troublée et que le salut de la société est en jeu, on soupire après une force secourable qui raffermisse l'État prêt à se dissoudre. Le moyen le moins violent de remédier au mal est de conférer à un membre de la société, par le suffrage universel, des pouvoirs extraordinaires, avec mission de reconstruire le mécanisme politique brisé. Ces restaurateurs de l'ordre portèrent le nom d'*Æsymnètes.*

Là où le différend n'aboutit pas à un accommodement de cette nature, les choses se passèrent moins pacifiquement. Ou bien les dignitaires de l'État profitèrent de leur position pour s'emparer du pouvoir absolu et fonder une monarchie inconstitutionnelle (c'est la *tyrannie* issue des magistratures[1]), ou bien le peuple soulevé contre la noblesse se chercha un chef et le trouva, soit dans son propre sein, soit parmi les membres de la noblesse qu'une blessure d'amour-propre ou une ambition trompée avait poussés à rompre avec leur parti. C'étaient des hommes personnellement considérés, et qui se distinguaient par leur éloquence, leur intelligence et leur bravoure. Le peuple se serra autour d'eux; ils donnèrent à l'opposition plus d'unité et de consistance; aussi est-ce contre eux que le parti contraire dirigea de préférence ses attaques et ses embûches. Ils profitèrent adroitement des dangers personnels qu'ils couraient dans l'intérêt commun pour s'entourer d'une garde armée.

Appuyés sur ces satellites dévoués, et maîtres de positions inexpugnables, ils finirent par dominer l'État tout entier et les partis dont les querelles avaient fait leur puissance. Au lieu de défendre la cause du peuple, ils ne songèrent bientôt plus qu'à eux-mêmes; ils s'environnèrent de splendeur et de luxe et cherchèrent à fonder l'hérédité de leur pouvoir. Mais, plus ils sentaient qu'ils s'étaient placés chez eux en dehors de la légalité, plus ils s'efforçaient de trouver un point d'appui au

[1]) Sur la tyrannie née ἐκ τιμῶν, notamment en Ionie, voy. Aristot., *Polit.*, 217, 19.

dehors, et, pour les Ioniens, il n'y en avait pas de meilleur qu'une alliance avec les dynasties qui régnaient à l'intérieur du continent.

Le voisinage des empires asiatiques exerça sur les mœurs et les destinées de l'Ionie une immense influence. Aussi bien, les trésors du continent devaient être la préoccupation dominante des Ioniens ; il s'agissait de les faire arriver à la côte et de les introduire dans le commerce maritime, et les Ioniens étaient naturellement trop bons marchands pour entraver leur négoce par un hellénisme trop susceptible. Ils ne songèrent pas à opposer aux Barbares, comme le faisaient les Doriens, un orgueil national dédaigneux et cassant; pleins de souplesse et de savoir-faire, ils saisirent, au contraire, toutes les occasions d'entamer des relations avantageuses et d'inspirer cette confiance qui naît de la familiarité. Les instituts religieux, qui étaient en même temps de grands marchés, comme l'Artémision d'Éphèse, favorisèrent tout particulièrement ce commerce international : ils furent les écoles du cosmopolitisme ionien. Les antiques relations internationales se renouèrent : on vit disparaître progressivement les lignes de démarcation entre tout ce qui s'appelait ionien, lydien, phrygien. Homère lui-même n'a-t-il pas été qualifié de phrygien et mis en rapport avec le roi de Phrygie Midas, dont la dynastie régnait au huitième siècle [1] ?

Pendant que le peuple en masse se rapprochait des pays de l'intérieur, les princes en faisaient autant. Déjà, parmi les Néléides, qui cependant maintenaient encore les traditions attiques et gouvernaient Milet d'après le vieux droit monarchique, nous trouvons un Phrygios, dont le nom indique une entente cordiale avec les princes phrygiens [2]. Mais c'étaient surtout les tyrans des villes ioniennes qui trouvaient en Phrygie et en Lydie leurs modèles ; ils s'efforcèrent d'égaler les dynastes de ces pays par la somptuosité de leur cour, la magnificence de leurs gardes, leur autocratie insolente, et ces mœurs qu'on n'avait jamais vues dans les sociétés grecques

[1]) Voy. SENGEBUSCH, *Hom. Diss.*, II, p. 71.
[2]) PLUT., *De mul. virt.*, 16. SCHMIDT, *De reb. publ. Miles.*, 1855, p. 26.

firent qu'on s'habitua en Ionie d'abord, puis dans toutes les autres contrées de la Grèce, à désigner ces usurpateurs par le mot phrygien ou lydien de *Tyrannos* [1].

C'est au milieu des longues luttes de castes qui éclatèrent à Milet, après la chute des Néléides, que nous rencontrons les noms des premiers æsymnètes [2] et aussi des premiers tyrans, Thoas et Damasénor (avant 700 av. J.-C.) [3].

Mais les rapports avec l'intérieur du continent eurent encore des résultats bien plus considérables, qui transformèrent toute la vie sociale et économique des peuples grecs établis sur le littoral.

Dans l'Asie occidentale, l'or et l'argent étaient adoptés depuis l'antiquité la plus reculée comme mesure de la valeur : les nobles métaux circulaient de main en main en pièces rondes ou carrées, réglées d'après un système de poids originaire de Babylone. C'est à Babylone que les Chaldéens ont les premiers mesuré les espaces célestes et terrestres, et ont assigné des nombres fixes à l'évaluation du poids aussi bien qu'à celle de l'espace et du temps. L'unité de poids adoptée dans l'empire assyrio-babylonien se divisait en 60 *mana* ou *mines;* la mine se subdivisait à son tour en 60 parties. On distinguait à Ninive un poids fort et un poids faible ; en poids fort, le soixantième d'une mine pesait 16 gr 83 ; dans l'autre système, 8 gr 4. En outre, on avait établi, dans les grands États de la Mésopotamie, un rapport fixe entre la valeur des deux métaux précieux, de manière que l'or était à l'argent comme 1 : 13 $^1/_3$.

Les marchandises expédiées des riches contrées de l'intérieur à la côte ne pouvaient manquer d'y introduire avec elles les mesures d'après lesquelles avait été estimée leur valeur. Quelques-unes de ces mesures gardèrent leur nom oriental (comme *Mana*, Μνᾶ). Mais ici, comme toutes les fois qu'ils ont emprunté quelque chose aux vieilles civilisations, les Grecs ont perfectionné par eux-mêmes et à leur manière ce qu'ils avaient reçu. Ils ont changé le mode de division, car,

[1]) Τύραννος se trouve pour la première fois dans Archiloque : c'est un mot lydien ou phrygien (Boeckh, *Corp. Inscr. Græc.*, II, p. 808).

[2]) Épimène æsymnète à Milet (Schmidt, *op. cit.*, p. 29).

[3]) Plut., *Quæst. Græc.*, 32. Plass, *Tyrannis*, I, p. 226.

tout en conservant pour l'unité de poids (le *Talent*) le système sexagésimal, ils ont divisé la mine, non plus en 60, mais en 100 parties. Secondement, ils ont introduit la monnaie d'État.

L'invention de la monnaie est attribuée aux Lydiens [1], et il n'est pas impossible que le temple de Cybèle à Sardes, baigné par les flots dorés du Pactole, ait été le lieu où, pour la première fois, le métal préalablement pesé a été marqué d'une empreinte [2], de façon que la balance devint inutile et que le lingot fut transformé en monnaie. Les temples ont été le berceau de la circulation monétaire, et le champ des pièces a été pendant de longs siècles réservé à quelque emblème sacré.

Les Grecs, à leur tour, ont fait un pas de plus. Chez eux, la cité s'est emparée de la fabrication de la monnaie et garantit la valeur des pièces. Ce progrès a été réalisé sur la côte ionienne, et, parmi ces villes commerçantes, qui prétendent à l'honneur d'avoir frappé la première monnaie hellénique, il faut citer en première ligne Phocée [3]. Cette ville a frappé sa monnaie d'or, à l'empreinte du phoque, d'après le poids babylonien, la grosse pièce pesant un soixantième de la mine forte de Babylone; c'était une pièce d'or *(Statère)* de 15 gr 80, représentant à peu de chose près la pièce de cinquante francs actuelle. Une fois le chemin frayé, on mit bientôt en circulation, pour la commodité du commerce, des monnaies divisionnaires en or (entre autres des sixièmes) et des monnaies d'argent réglées sur le rapport des valeurs tel qu'il était établi en Orient.

Ainsi furent brisées les entraves qui avaient paralysé le commerce aussi longtemps qu'il avait fallu, à chaque transaction, peser des lingots et des pièces de métal. C'était là un progrès qui plaça du coup l'Hellène au-dessus des Orientaux les plus rompus aux affaires, un résultat de son intelligence politique et de ses aptitudes sociales; car la monnaie est l'expression de la confiance publique qui unit le citoyen au citoyen. Ce

1) Herod., I, 94. Poll., IX, 33.

2) *Monatsberichte der Berliner Akademie*, p. 477.

3) Joh. Brandis, *Münz - Mass - und Gewichtswesen Vorderasiens*, pp. 173. 180. 201. Th. Mommsen, *Grenzboten*, 1863, p. 388. Pour déterminer l'âge de la monnaie en général, il ne faut pas oublier un fait capital, c'est qu'on n'en a pas trouvé trace dans les ruines de Ninive.

progrès ne s'accomplit guère que vers le milieu du huitième siècle.

A ce moment, le commerce et l'industrie prirent un nouvel essor ; les villes voisines s'accordèrent pour autoriser réciproquement la circulation de leurs monnaies particulières, et il s'ouvrit aussitôt, sur la côte d'Ionie, un vaste marché grec où, grâce à la nouvelle découverte, les transactions se succédèrent avec une célérité inconnue ailleurs. Cette impulsion donnée au commerce entraîna une foule d'autres transformations et d'autres innovations. L'Ionie est le premier pays où l'agitation du trafic maritime ait pénétré jusqu'au fond des habitudes populaires ; le commerce et la navigation y formaient, à l'exclusion de l'agriculture, la base de la prospérité publique ; on y faisait peu de cas des propriétés foncières, comme, par exemple, à Milet, où le port finit par être si bien le centre de la vie publique, que les grands armateurs tenaient leurs réunions de partisans à bord des vaisseaux [1]. La division des citoyens en partis était la conséquence inévitable des révolutions sociales, et la destinée des États dépendit généralement de l'attitude que prit l'aristocratie en face du progrès, soit qu'elle ait su s'en approprier les avantages, soit qu'elle en ait laissé le profit aux classes inférieures et ait ainsi, tôt ou tard, perdu le pouvoir. En tout cas, partout la propriété mobilière a pris le dessus : partout le pouvoir et les dignités sont aux mains de gens dépourvus de propriétés foncières, et c'est pour cela que l'Ionie est le pays de la Grèce où l'égalité civile a été proclamée, pour la première fois, comme principe fondamental de la société, le pays où a commencé le mouvement démocratique qui a donné naissance à la tyrannie.

Ces mouvements, d'une portée immense, ne pouvaient rester limités à l'Ionie. En effet, bien que, durant le premier siècle après la fondation de la Nouvelle-Ionie, l'absence de sécurité dans l'Archipel eût établi une barrière entre ses deux rivages, cette séparation ne dura pas longtemps, parce qu'elle était par trop contraire à l'affinité naturelle de ces

[1]) HEROD., V, 29. Les Ioniens sont ἀειναῦται, PLUT., *Quæst. Græc.*, 32. SCHMIDT, *Res Miles.*, p. 44.

côtes et de leurs habitants. A mesure que le commerce maritime de l'Ionie se développa, il rétablit les communications entre les deux plages.

Ces communications n'eurent pas toujours un caractère pacifique. En effet, les centres commerciaux se multipliant d'une manière extraordinaire, il arriva inévitablement qu'en mainte occasion ils se trouvaient en opposition d'intérêts et se barraient mutuellement le chemin. De là, des froissements et des conflits de toute espèce, d'abord entre les villes ioniennes elles-mêmes, entre Milet et Naxos, Milet et Érythræ, Milet et Samos. Puis, le cercle de ces relations, tant pacifiques qu'hostiles, s'étendit chaque jour davantage. Déjà, au temps des Néléides, les Milésiens sont en lutte avec Carystos, une ville d'Eubée. Il nous est impossible, et c'est là une des plus grandes lacunes de la tradition grecque, de poursuivre l'histoire de ces querelles de ville à ville, querelles dont la plupart eurent pour cause une rivalité commerciale.

La plus importante est celle qui éclata entre Chalcis et Érétrie. Ce n'était d'abord qu'une guerre de voisins, survenue entre les deux villes eubéennes, au sujet du territoire mitoyen de Lélante. Mais, peu à peu, un si grand nombre d'autres États y prirent part que, dans toute la période comprise entre la guerre de Troie et les guerres médiques, il n'y eut point de guerre, au témoignage de Thucydide, qui ait eu un plus grand retentissement dans la nation tout entière. Milet prit parti pour Érétrie, Samos pour Chalcis; les Thessaliens eux-mêmes envoyèrent des secours aux Chalcidiens, ainsi que les villes fondées par Chalcis en Thrace. Toute la Grèce maritime se divisa en deux partis : la guerre avait pour théâtre l'Archipel tout entier[1].

Cette guerre, qui se place, selon toute vraisemblance, au commencement du septième siècle avant Jésus-Christ, montre clairement quelle solidarité existait alors entre les rivages de l'Archipel, comment des villes éloignées se trouvaient unies par des traités d'alliance, et quelle importance avait acquise

[1]) Sur la guerre de Lélante, voy. THUCYD., I, 15. HEROD., V, 99. STRAB., p. 448. Sur le rôle du constructeur corinthien Aminoclès (Ol. XIX, 1. 704 av. J.-C.) voy. ci-dessous, p. 330.

le commerce maritime, puisque, quand ses intérêts étaient en jeu, les puissantes cités ne reculaient devant aucun sacrifice. La guerre ne pouvait interrompre que momentanément les relations commerciales; en général, elle ne fit qu'imprimer une activité nouvelle au trafic établi depuis longtemps entre les villes d'Asie et celles d'Europe. Les Ioniens portèrent au delà de la mer non-seulement leur monnaie et leurs marchandises de luxe, mais encore leur civilisation, leurs idées et leurs mœurs. La perspective brillante de l'opulence commerciale invita tous les habitants des côtes à prendre une part active à cette vie grandiose. Cette fièvre saisit également le littoral du Péloponnèse. Tout devait dépendre de la manière dont l'effervescence de l'ère nouvelle, qui avait commencé à poindre en Ionie, allait réagir sur la mère-patrie.

§ VI

HISTOIRE DE L'ARGOLIDE.

L'Argolide avait été de tout temps la région de la péninsule la plus visiblement prédestinée, par sa situation et sa structure, à entrer en relations avec les pays d'outre-mer. Dès le début de l'ère historique, elle comptait dans sa population un élément ionien qui n'en était pas sorti, même lors de l'invasion dorienne. Au contraire, de nouveaux colons, de même race, pénétrèrent dans le pays en même temps que les Doriens; le fait est attesté notamment pour la ville d'Épidaure, où des Ioniens de l'Attique vinrent s'établir avec les Héraclides [1]. Un pareil terrain ne se prêtait pas à une dorisation semblable à celle que les Spartiates avaient menée à bonne fin sur les côtes de Laconie : aussi voit-on que, dès le début, les Téménides cherchèrent à appuyer leur domination, non pas sur la soldatesque dorienne, mais sur la population ionienne. Eux-mêmes n'étaient pas plus Doriens que les autres Héraclides du Péloponnèse ; c'est de la plage qu'ils se sont élancés à la conquête

[1]) Aristot. ap. Strab., p. 374.

du bassin de l'Inachos, et l'Ionien Déiphonte, qui appartient précisément à ces familles avec lesquelles Épidaure comble les vides faits dans son sein par l'émigration, est devenu, d'après le rapport fidèle de la tradition locale, le principal auxiliaire des Téménides occupés à fonder et à consolider leur domination[1]. Ceux-ci, du reste, ne parvinrent pas à donner à leur domination une unité compacte. Or, plus on resta loin de l'unité, plus les Doriens se dispersèrent par petits groupes dans le pays, et plus leur influence se trouva paralysée; de sorte que l'ancienne population garda les mœurs de sa race, ses inclinations naturelles et ses habitudes.

Toute l'histoire de l'Argolide tient à ce point de départ. Là est le secret de son inimitié pour Sparte, inimitié qui grandit à mesure que les Spartiates montrèrent plus de zèle dorien et s'efforcèrent par conséquent d'accabler partout l'ancienne population ionienne. C'est ce qui explique les luttes entre ces deux États voisins, et cet état de choses n'est pas étranger non plus aux discordes intestines qui déchirèrent Argos.

Dans les premiers conflits, il s'agissait de la Cynurie, c'est-à-dire du massif du Parnon qui s'étend du côté de la mer, à l'est du bassin de l'Eurotas[2]. C'est un pays inaccessible, dont les habitants résistèrent longtemps aux assauts que leur livraient les Doriens d'Argos et de Sparte. A l'origine, les deux États voisins se soutenaient mutuellement dans cette lutte commune; mais, par la suite, ils se firent, au sujet de ce territoire mitoyen, une guerre acharnée qui, commencée avant Lycurgue, se continua sous Charilaos, le contemporain de Lycurgue, sous le fils de Charilaos et sous Théopompos. En somme, les Spartiates gagnaient du terrain, aidés qu'ils étaient par les discordes intestines d'Argos.

En effet, Héraclides et Doriens étaient à Argos en rupture ouverte. Un des rois avait fait la guerre en Arcadie, probablement à l'époque où Sparte, sous le règne de Charilaos, bataillait contre les Tégéates, et il est à croire que le roi argien soutenait les Tégéates. Il occupa une partie du territoire arcadien,

[1]) Voy. ci-dessus, p. 192.
[2]) E. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 375. Cf. ci-dessus, p. 234.

et fut alors sommé par ses soldats doriens de le partager entre ses troupes : il s'y refusa, fut pour cette raison chassé par eux, et mourut en exil à Tégée. C'était une révolution dirigée par les Doriens contre leurs chefs militaires, révolution qui éclatait au moment où, à Sparte, des conventions nouvelles donnaient à cette question difficile une solution définitive. L'émigration du Téménide Caranos qui, mécontent de l'état des choses dans son pays, se retira en Macédoine, paraît aussi se rattacher à cette révolution [1].

On a admis qu'à la suite de ces événements une ligne collatérale était parvenue au trône [2]; cependant, toutes les tentatives faites pour rétablir dans sa continuité l'histoire de la royauté argienne reposent sur un fondement ruineux, car il n'y a pas de tradition assurée qui nous donne la série des princes de la maison des Téménides. La seule chose que l'on puisse constater avec certitude, c'est que, vers le milieu du huitième siècle, les rois d'Argos inaugurent une politique énergique et suivie, qui se propose pour premier but l'unification du pays.

Le roi Ératos s'empare, vers 760 av. J.-C., de la ville d'Asine, située sur la côte [3]; son successeur Damocratidas prend Nauplie [4].

Une fois l'ordre rétabli au dedans, l'unité de l'État restaurée et le littoral conquis, la lutte contre Sparte est reprise avec une nouvelle énergie. Il ne s'agit plus de quelques milles carrés de terre dans la province frontière de Cynurie, mais de la primauté dans la péninsule, de l'hégémonie des Péloponnésiens, de la direction de la fète nationale célébrée à Olympie ; il s'agit de savoir si le dorisme laconien doit régner sans partage, ou s'il y aura place pour un esprit plus libéral qui accorde aux populations ioniennes leur part de droits. Les deux États

[1]) Querelles entre les Doriens et leurs rois (*Fragm. Histor. Græc.*, II, p. 8).

[2]) Ægon (Plut., *Fort. Alex.*, II, 8) est considéré comme le chef de la nouvelle branche par K. Fr. Hermann (*Verhandl. der Altenburg. Philol. Versamml.*, p. 44), dont l'opinion est combattue par Fricke (*De Phidone Argivo* ap. *Gœtting. Gelegenheitsschrift*, p. 37).

[3]) Paus., II, 36, 5.

[4]) Ναυπλιεῖς ἐπὶ λακωνισμῷ διωχθέντες Δαμοκρατίδα βασιλεύοντος (Pausan., IV, 35, 2). Voy. ci-dessus. p. 260.

rivaux mesurent leurs forces en rase campagne. Les Spartiates sont vaincus à Hysiæ (Ol. XXVII, 4. 669) et, alors, non seulement la Cynurie, mais tout le littoral jusqu'au cap Malée tombe au pouvoir des Argiens [1].

Le nom du roi victorieux ne nous est point donné par la tradition; mais, en rapprochant une foule de circonstances qui s'éclairent mutuellement, nous sommes à peu près certains que le vainqueur était le roi Phidon, qu'Éphore place au dixième rang dans la série des Téménides, un des hommes les plus extraordinaires de l'histoire péloponnésienne. Il fit ce que jusque-là nul Héraclide n'avait pu faire; il réussit à débarrasser complétement la royauté des entraves que lui imposaient ses obligations envers les Doriens amenés par l'invasion; c'est pourquoi, comme Charilaos qui avait poursuivi le même but à Sparte [2], il fut considéré, en dépit des droits de sa naissance, comme un roi illégitime, un tyran [3]. En même temps se déclare, aussi loin que s'étend son influence, une réaction décidée contre tout ce que les Spartiates mettaient chez eux en pratique et voulaient imposer comme règle de conduite

1) Sur la bataille d'Hysiæ, voy. E. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 367. — Πολυάνδρια ἐνταῦθά ἐστιν Ἀργείων νικησάντων μάχῃ Λακεδαιμονίους περὶ Ὑσίας. Τὸν δὲ ἀγῶνα τοῦτον συμβάντα εὕρισκον Ἀθηναίοις ἄρχοντος Πεισιστράτου, τετάρτῳ δὲ ἔτει τῆς Ὀλυμπιάδος, ἣν Εὐρύβοτος Ἀθηναῖος ἐνίκα στάδιον (PAUS., II, 24, 7).

2) Voy. ci-dessus, p. 220.

3) Φείδων τύραννος βασιλείας ὑπαρχούσης (ARISTOT., *Polit.*, p. 217, 18). Ὁ τὰ μέτρα ποιήσας Πελοποννησίοισι καὶ ὑβρίσας μέγιστα δὴ Ἑλλήνων ἁπάντων. (HEROD., VI, 127). L'apogée de sa puissance coïncide avec l'Olympiade fêtée par lui. Mais laquelle? La *huitième*, selon le texte de Pausanias (VI, 22, 2), la *vingt-huitième*. suivant la correction (κή pour ή) que WEISSENBORN (*Hellen.*, p. 47) a solidement établie et à laquelle se rallient K. FR. HERMANN (*op. cit.*, p. 47), ABEL (*Makedonien*, p. 100), BRANDIS, HEAD, SCHOEMANN (*Staatsalterth.*, I³, p. 19), URLICHS (*Skopas*, p. 224), KOHLMANN ap. *Rhein. Mus.*, XXIX, p. 465, BURSIAN (*De temp. quo templ. Jov. Olymp. condit. sit,* p. 17). UNGER (*Philol.*, XXIX, 259) et SCHNEIDERWIRTH (*Argos*) tiennent pour la *huitième* Olympiade. Julius Africanus ne nous apprend qu'une chose, c'est que la vingt-huitième Olympiade a été célébrée par les Piséens d'une façon irrégulière, c'est-à-dire, sans le concours des Éléens, irrégularité que l'on paraît avoir expliquée plus tard par une raison spécieuse, en supposant que les Éléens étaient alors empêchés par une guerre contre Dyme. Tout ce que la tradition attribue à Phidon, notamment sa réforme monétaire, me semble ne pouvoir trouver place qu'au septième siècle avant notre ère SCHUBART lui-même rétablit maintenant dans le texte de Pausanias (VI, 22, 2) : Ὀλυμπιάδι μὲν [εἰκοστῇ καὶ] ὀγδόῃ (*Zeitschr. f. Alt. Wiss.*, p. 107).

aux autres États. Au lieu de se concentrer à l'intérieur, la vie prend son cours vers la mer; les classes, au lieu de se séparer, se mêlent et s'égalisent; l'isolement vis-à-vis de l'extérieur fait place à la liberté du commerce, et ce commerce trouve désormais autant d'encouragements que Lycurgue y avait apporté d'entraves.

Une nouvelle époque avait commencé pour les relations commerciales depuis que l'emploi des métaux précieux, réglés d'après le poids babylonien et réduits par le monnayage en pièces maniables, avait pénétré de la Lydie dans les villes grecques du littoral de l'Asie-Mineure. Là, quelques cités commerçantes avaient commencé, vers 700 avant J.-C., à frapper de la monnaie officielle [1], et la nouvelle invention s'était rapidement propagée d'un endroit à l'autre, notamment à Milet, Chios, Clazomène, Éphèse, Samos. Les villes maritimes se partageaient donc en deux groupes : les unes avaient adopté l'usage de la monnaie, les autres ne s'en servaient pas encore; et ainsi, au septième siècle, la question la plus importante pour les États baignés par la mer Égée était de savoir s'ils se rallieraient ou non au nouveau système.

Or, ce n'était pas là seulement une question économique, mais bien une question politique de la plus haute importance. En effet, elle ajoutait encore à l'antagonisme qui divisait le monde grec. A Sparte, les anciennes prohibitions relatives aux métaux précieux étaient appliquées d'autant plus sévèrement que ceux-ci, sous forme de monnaie, paraissaient plus dangereux. Dans le camp opposé figuraient les états maritimes, avec leur population industrieuse, qui devait souhaiter ardemment une simplification si considérable des transactions, et les dynasties princières qui, en satisfaisant à ce désir, espéraient accroître leur puissance.

Ces tendances se révèlent partout au septième siècle, le siècle des tyrans, dont l'avénement simultané a déjà été signalé par Thucydide comme l'indice d'un vaste mouvement social. Ce mouvement, c'était celui du progrès naturel réagissant contre les institutions artificielles issues de l'association

[1]) Voy. ci-dessus, p. 291.

des princes achéens avec la soldatesque dorienne ; c'était le réveil général de l'ancienne population indigène refoulée jadis par les envahisseurs.

Le signal fut donné par le roi Phidon, et ce que nous savons de plus certain sur les faits et gestes de ce grand homme, c'est l'établissement d'un système de poids, de mesures et de monnaies, le premier de ce genre qui eût paru sur le bord européen de l'Archipel, mais dérivé naturellement des inventions d'outre-mer, car le but essentiel de toute cette législation était de faciliter les transactions entre les deux rivages opposés.

En Asie-Mineure, la monnaie d'argent avait commencé à circuler concurremment avec la monnaie d'or, et, d'après le rapport de 13 $^1/_3$ à 1 établi entre les deux métaux, l'équivalent du statère d'or [1] était, en poids fort, une pièce d'argent de 224^{gr} 4, en poids faible, 112 ^{gr} 2. Pour obtenir une pièce maniable on prit, soit le dixième de cette quantité, ou 11^{gr} 22, soit le quinzième, ou 7^{gr} 48. Ces deux monnaies d'argent avaient cours simultanément dans l'Asie antérieure ; la première (système décimal), en Mésopotamie et en Lydie, l'autre (système quindécimal), sur la côte occidentale de l'Asie-Mineure et en Phénicie.

Si donc on voulait en Europe se rattacher aux habitudes asiatiques, il fallait ou se décider pour l'un des deux systèmes ou essayer d'un moyen terme. C'est ce dernier parti que l'on prit dans le Péloponnèse. On frappa un statère de 12^{gr} 40, qui, extérieurement, se rapprochait beaucoup de la pièce d'argent représentant le décime du statère d'or. Cette augmentation de poids n'eut d'autre but que de favoriser le commerce des marchandises : on voulait avoir de bonne monnaie pour acheter facilement sur les marchés d'outre-mer et pouvoir tenir tête à toute espèce de concurrence. D'autre part, on établit, entre ce système et celui de l'Asie-Mineure, un rapport commode, et on s'en rapprocha dans les monnaies divisionnaires. Le statère fut partagé en deux, et la moitié forma la drachme, la véritable monnaie nationale des Hellènes ; c'était une pièce d'argent de 5 à 6 ^{gr} (correspondant par conséquent

[1]) Voy. ci-dessus, p. 291.

au franc ou au shilling). La drachme elle-même fut subdivisée en six parties, auxquelles on donna, par allusion aux lingots d'autrefois, le nom d'*Obeloi* (barres). Des échantillons des anciens lingots furent appendus aux murs du temple de Hêra comme reliques du passé [1], en souvenir d'une étape désormais franchie par la civilisation, et la nouvelle monnaie se frappa à Égine [2]. C'est dans cette île, dont l'invasion dorienne n'avait point arrêté le commerce maritime, que fut établie, sous le roi Phidon, la première Monnaie publique du continent européen. La fabrication, bornée d'abord à l'argent, ne tarda pas à s'étendre à l'or [3]. On prit pour emblème la tortue, le symbole de la déesse assyrio-phénicienne du commerce, Aphrodite [4]. A la même époque furent introduites des mesures de longueur et de capacité, calquées exactement sur les types asiatiques.

Les proportions grandioses que Phidon donnait à ses réformes, montre assez qu'il ne les destinait pas au domaine restreint d'une seule ville. Ce sont là les entreprises d'un homme qui voulait fonder un empire, et à qui sans doute cette idée est venue de l'Asie où, derrière les villes helléniques de la côte, s'étendaient de grands empires pourvus d'une excellente organisation commerciale.

1) ETYM. M., s. v. ὀβελίσκος. BOECKH, *Metrolog. Untersuch.*, p. 76.

2) Sur la réforme monétaire, voy. BOECKH, *Metrolog. Untersuch.*, p. 76. BRANDIS, p. 202. HULTSCH, récension du livre de Brandis, dans les *Jahrbb. für klass. Philolog.*, 1867, p. 534. Brandis appelle le système quindécimal asiatico-phénicien, parce qu'il domine plus tard dans les villes phéniciennes (lesquelles n'ont commencé à battre monnaie que sous Darius et peut-être sous Xerxès) et qu'il avait pu être déjà usité au temps des paiements en lingots, comme Brandis l'a démontré pour la Palestine. Le même savant soutient (p. 110), contre Mommsen (p. 45), que la monnaie d'Égine dérive du même système, tout en reconnaissant qu'elle appartient formellement au système décimal (p. 111). Cette opinion est développée par Hultsch (*op. cit.*, p. 557). Selon lui, la monnaie d'Égine est une monnaie d'argent particulière, émise spécialement pour les Grecs; le statère éginétique permettant de raccorder, par des rapports simples et déterminés, les deux systèmes employés en Asie-Mineure. Comme poids, l'unité monétaire d'Égine se rapprochait plus du statère babylonien que de l'unité chaldéo-phénicienne; mais, pour cette raison même, elle se raccordait plus difficilement avec le premier (le rapport étant 25 : 27) qu'avec la seconde (5 : 4).

3) BRANDIS, *ibid.*, p. 111.

4) La tortue (χελώνη), représentant la voûte céleste, est le symbole d'Aphrodite Ourania (GERHARD, *Gr. Mythol.*, § 375). Cf. ci-dessus, p. 62.

A l'exemple de ses deux prédécesseurs, Phidon s'attaqua aux ports et sut les incorporer, l'un après l'autre, au domaine de la capitale. Employant tour à tour la ruse et la force, il parvint à subjuguer toutes les villes qui s'étaient séparées d'Argos, jusqu'à l'isthme, et à reconstituer, dans son unité, l'héritage morcelé des Téménides. Il réussit, en armant la population tout entière, à se créer une puissance militaire capable de lutter avec celle des Spartiates : poursuivant ses conquêtes au sud jusqu'à Cythère, il arracha de nouveau aux Spartiates tout le pays des périèques, si péniblement conquis et *dorisé*, dont les habitants furent heureux de se soustraire au joug de Sparte et de recouvrer, avec leur nationalité, la liberté commerciale. Les Spartiates, voyant tout le nord et l'est de la péninsule ainsi réunis sous la domination de Phidon, durent faire tous leurs efforts pour abattre une puissance qui grandissait d'année en année; ils marchèrent avec leurs alliés de Tégée contre Argos, rencontrèrent leurs adversaires dans l'étroite vallée d'Hysiæ, et furent battus [1]. Le vainqueur se dirigea, sans désemparer, vers la côte occidentale, pour y donner la main aux ennemis que Sparte avait dans cette région, chasser encore Sparte des bords de l'Alphée, briser son alliance avec Élis et anéantir à jamais par là l'hégémonie abhorrée du chef-lieu dorien. Lorsque, l'année qui suivit la bataille d'Hysiæ, il célébra avec les Piséens la vingt-huitième Olympiade (été 668), le hardi réformateur put croire réellement qu'il était arrivé au but, qu'Argos était redevenue la capitale du Péloponnèse, et qu'il était appelé à donner à la péninsule une constitution générale selon ses idées.

Il triomphait trop tôt. L'esprit nouveau, avec lequel il voulait vaincre, était un allié moins sûr que la ténacité opiniâtre de Sparte et la puissance de la routine. D'un côté, il voulait déchaîner toutes les forces du peuple, de l'autre, commander en maître. C'est contre cette contradiction intérieure, qui se trouve en germe au fond de toute tyrannie, que vint échouer aussi l'œuvre de Phidon. Déjà, dans l'olympiade qui suivit leur défaite, les Spartiates avaient repris, avec les

[1]) Voy. ci-dessus, p. 273. 297.

Éléens, la direction des jeux. Ainsi, Phidon lui-même a vu le fruit de ses longs efforts lui échapper. Il ne parvint pas davantage à pacifier le nord de la péninsule, et, obligé de marcher contre Corinthe, il y périt, dit-on, vers la trentième olympiade (660 avant J.-C.), dans une mêlée engagée avec ses adversaires politiques [1]. Dans la faible main de son fils, qu'Hérodote signale à Sicyone comme hôte de Clisthène, sous le nom de Léocède, la souveraineté des Téménides perdit tout son prestige [2] : son petit-fils Meltas fut traduit devant un tribunal, condamné et déposé [3]. Ce coup brisa le sceptre des Téménides, bien qu'Argos ait eu encore plus tard des rois titulaires [4].

Ainsi Phidon ressemble à une apparition brillante, qui disparaît sans laisser de traces. Il resta pourtant de lui un bienfait durable. Ce n'était pas, comme le pensaient les Spartiates, un audacieux aventurier, mais un prince qui défendit, avec une admirable énergie, de grands et légitimes intérêts nationaux. Il a réhabilité l'élément ionien tenu en tutelle par l'esprit exclusif du dorisme; il a renversé la barrière élevée, malgré la nature, entre l'Europe et l'Asie; il a introduit le Péloponnèse dans le courant commercial de l'Archipel; il a levé l'interdit que Sparte menaçait de faire peser sur toute la péninsule, et éveillé dans les régions du nord et de l'est une vie nouvelle qui ne s'est plus arrêtée depuis. L'uniformité qui étouffait jadis toute spontanéité était à jamais rompue. Des voies nouvelles étaient ouvertes au commerce et à l'industrie, à l'esprit d'entreprise et au talent, et des hommes supérieurs, comme les

[1]) Sur la mort de Phidon, voy. Nicol. Damasc., *Exc.*, p. 378 (ed. Müller) qui le dit tué ἐκ τῶν ἑταίρων. La date ne peut être placée plus bas que Ol. XXX (660-657). Mehly (*Rhein. Mus.*, IX. p. 614) la fait descendre jusqu'à Ol. XXXIV (644-641). Cf. K. Fr. Hermann, *Altenb. Philol. Versamml.*, p. 49.

[2]) Faiblesse de Lacédas (Plut., *De util. ex host. cap.* 6).

[3]) Pausan., II, 19, 2.

[4]) Un passage d'Hérodote (VII, 149) fait supposer qu'il a subsisté à Argos une royauté nominale. Sur la concordance des événements, tels qu'ils sont présentés ici, avec l'histoire générale du Péloponnèse, voy. Hermann, *op. cit.*, p. 48. Nous admettons que l'ordre des Olympiades a été rétabli, par l'intervention lacédémonienne, dès la vingt-neuvième Olympiade, c'est-à-dire avant la seconde guerre de Messénie. De là, la reconnaissance des Éléens.

Etats doriens n'en pouvaient ni produire ni supporter, prirent en main le gouvernement des cités. Parmi les traces effacées de sa mémorable activité, il faut vraisemblablement compter encore la fédération maritime de Calaurie, qui se rattachait à l'antique sanctuaire de Poseidon [1]. Elle comprenait sept villes qui, à l'exception d'Athènes, se trouvaient toutes sur la côte septentrionale et orientale de la péninsule, avec une ville située dans le nord de l'Arcadie, à supposer que l'Orchomène fédérale soit bien la cité arcadienne de ce nom.

§ VII

HISTOIRE DE SICYONE.

Le mouvement populaire, auquel Phidon avait donné le premier une impulsion énergique, ne pouvait trouver, en dehors de l'Argolide, un terrain mieux préparé que l'isthme qui rattache l'île de Pélops au continent. Là se trouvait fixée, de temps immémorial, une population mêlée de Phéniciens et d'Ioniens ; là, entre deux golfes qui, semblables à de larges routes militaires, conduisent vers l'est et vers l'ouest, le goût de la navigation et du commerce dut s'éveiller de bonne heure et se raidir contre le régime de compression inhérent au système politique des Doriens. C'est surtout dans les villes situées au bord du golfe de l'ouest ou de Crisa que se manifestait la tendance anti-dorienne. Ce sont elles qui ont inauguré le commerce avec l'Occident, comme Phidon l'avait fait avec l'Orient. Toute l'Achaïe était restée, quant au fonds de sa population, une terre ionienne [3], et c'est là que, vu le développement précoce du commerce et de la navigation, les institutions doriennes se sont le moins profondément enracinées.

Comme les Ioniens avaient partout l'habitude de s'établir à

[1]) Voy. ci-dessus, p. 116.
[2]) On trouvera des détails plus précis sur l'époque à laquelle il faut placer la constitution de la ligue maritime de Kalaurie dans l'*Hermes*, X, p. 385.
[3]) Voy. ci-dessus, p. 192.

l'embouchure des fleuves, où ils jouissaient de tous les avantages attachés à la proximité de la mer tout en étant à même d'exploiter les produits de l'intérieur, ils ont fondé Sicyone sur le cours inférieur de l'Asopos, dont les sources jaillissent des montagnes argiennes et forment, en se réunissant, un ruisseau qui arrose la vallée haute de Phlionte, puis traverse une longue gorge sinueuse, pour déboucher enfin dans les plaines du littoral au pied du large plateau de Sicyone.

Sicyone était le foyer de la civilisation ionienne qui a imprégné toute la vallée de l'Asopos; la longue liste des rois sicyoniens atteste l'antiquité qu'on attribuait à la ville. Elle fut, à une certaine époque, la capitale de toute l'Asopie et du littoral adjacent; puis, l'invasion dorienne brisa le lien politique qui unissait les villes de l'Asopos : Sicyone elle-même dut accueillir dans son sein des familles doriennes.

On n'eut pas besoin pour cela de recourir à des mesures de rigueur ; une ancienne dynastie, de la race des Héraclides, resta debout à côté des Héraclides intronisés par l'invasion [1]. Cependant, la prépondérance passa du côté des Doriens ; leurs trois tribus prirent possession des meilleures terres ; ils formèrent la caste guerrière, l'élite de la société, seule apte aux emplois et dignités. Ils habitaient sur la hauteur qui domine la plage, à portée des fourrés giboyeux de la montagne ; les anciens Ioniens, mêlés au fonds pélasgique de la population, vivaient au bas, exclusivement voués à la pêche et à la navigation dans les eaux du golfe. On les appelait, pour cette raison, par opposition aux familles doriennes, les « gens de la plage » ou Ægialéens.

C'est probablement à l'occasion de guerres engagées avec les peuples voisins que les privilégiés songèrent pour la première fois à mettre les Ægialéens à contribution pour le service de l'État; ils durent faire l'office d'écuyers, et, en cas de besoin, soutenir, à titre de troupe légère, la phalange des hoplites. Mais ces devoirs nouveaux leur inspirèrent des prétentions nouvelles; ils ne voulurent pas rester exclus, comme des étrangers, de l'État qu'ils aidaient à défendre. Les Ægialéens furent

[1]) Voy. ci-dessus, p. 192.

adjoints, à titre de quatrième tribu, aux trois tribus doriennes ; nous devons donc admettre que, là aussi, on a tenté de réunir les races par voie législative. Sicyone a donc possédé une constitution avant l'avénement de la tyrannie ; car Aristote rapporte que les tyrans de cette ville ont gouverné d'après les lois du pays, comme les Pisistratides d'après les lois de Solon, autant que la légalité était compatible avec le maintien de leur usurpation [1].

Mais à Sicyone, pas plus qu'à Athènes, ces lois ne pouvaient assurer à l'État un avenir tranquille. Le réveil du commerce qui, depuis le huitième siècle, mettait de nouveau en communication les rivages de l'Archipel, éveilla aussi chez les Ægialéens une vie nouvelle ; le progrès des lumières et du bien-être leur donna le sentiment de leur valeur et ils exigèrent la pleine jouissance de leurs droits civiques. De leur sein s'éleva une famille qui, à la tête du parti populaire, renversa l'État dorien, une famille qui conserva le pouvoir plus longtemps qu'aucune autre dynastie de tyrans, c'est-à-dire, un siècle entier [2], et qui a humilié l'aristocratie plus profondément qu'elle ne l'a jamais été ailleurs.

L'origine de la famille est obscure. Cependant, si celui qui la mit en renom est qualifié de « cuisinier, » il ne faut voir là qu'un sobriquet inventé par le parti adverse. Le premier potentat de cette maison s'appelait Andréas, et c'est lui qui paraît avoir pris le nom officiel d'Orthagoras « qui parle avec droiture, » pour se donner comme un homme qui, au rebours de ses adversaires, voulait sincèrement le bien du peuple. En conséquence, on appela tous les dynastes de Sicyone les Orthagorides [3].

1) Sur les origines de Sicyone, voy. E. CURTIUS, *Peloponnesos*, II, p. 484. Constitution avant la tyrannie (ARISTOT., *Polit.*, p. 229, 26).

2) Πλεῖστον ἐγένετο χρόνον ἡ περὶ Σικυῶνα τυραννίς, ἡ τῶν Ὀρθαγόρου παίδων καὶ αὐτοῦ Ὀρθαγόρου · ἔτη δὲ αὕτη διέμεινεν ἑκατόν (ARISTOT., *Polit.*, p. 229, 26).

3) Généalogie des Orthagorides (HEROD., VI, 126): Andreas (= Orthagoras) — Myron — Aristonymos — Clisthène.) Au contraire, selon Nicolas de Damas, *fr.* 61 (*Fr. Hist. Græc.*, III, 395) Myron, Isodémos et Clisthène sont frères : le premier est assassiné par Isodémos, à l'instigation de Clisthène, et Isodémos expulsé ensuite par Clisthène. URLICHS (*Skopas*, p. 221) fait remarquer combien est suspecte cette source d'informations. Il essaie de démontrer, par la fondation des jeux Néméens en 573 (Ol. LI, 4),

Ils avaient à opposer, aux propriétaires fonciers et aux chefs militaires de race dorienne, la richesse, les connaissances et l'esprit entreprenant qu'ils devaient à de vastes relations commerciales. Ils surent tirer parti de leur opulence pour arriver au pouvoir. Ils l'étalèrent fièrement et l'employèrent surtout à monter de superbes haras, dans le but d'étendre au loin leur réputation et de gagner des couronnes dans les jeux nationaux. C'était là un luxe qui n'était ni dans les goûts ni à la portée des Doriens, car il fallait être immensément riche pour pouvoir entretenir, pendant des années, des attelages de chevaux et de mulets et les dresser en vue du concours. Ainsi, c'était déjà un triomphe de la réaction anti-dorienne dans le Péloponnèse que d'avoir introduit aussi à Olympie, depuis la xxve olympiade (680), la course des chars.

A partir de cette époque, les éleveurs de chevaux et les vainqueurs dans les courses de chars formèrent également dans la péninsule une nouvelle chevalerie, qui fit revivre en quelque sorte la magnificence des anaktes achéens, une noblesse d'origine ionienne, libérale, remuante, et aussi aimée du peuple, auquel elle donnait beaucoup à gagner par son luxe et qu'elle régalait, à l'occasion de ses victoires, de spectacles splendides et de festins plantureux, que la caste dorienne, raide et parcimonieuse, l'était peu.

Les tyrans favorisèrent ce goût de toutes leurs forces; c'était un des appuis de leur pouvoir, car il leur donnait en même temps l'occasion de se mettre en relation avec les cultes nationaux de l'Hellade. Vingt ans après l'olympiade de Phidon [1], l'Orthagoride Myron remporta, dans la course des chars, à Olympie, une victoire qui donna à l'ambitieuse maison une gloire nouvelle. Il sentit alors son élévation sanctionnée par l'autorité du dieu protecteur de la fédération péloponnésienne,

que Clisthène a dû mourir un peu plus tôt; mais son argumentation n'est pas convaincante. Nous n'avons pour points de repère chronologiques que la victoire de Myron en 648 (Ol. XXXIII, 1) et la victoire de Clisthène aux jeux pythiques en 582 (Ol. XLIX, 3). Peter place la mort de Clisthène en 570, Duncker (IV, 47) en 565. Orthagoras le « cuisinier, » fils de « Copreus [l'ordurier] » (Plass, *Tyr.*, I, p. 138). Μεταβάλλει καὶ εἰς Μύρωνος εἰς τὴν Κλεισθένους (Aristot., *Polit.*, 231, 17).

1) Voy. ci-dessus, p. 273. 274. 301.

et l'on voit combien Myron tenait à se rapprocher du sanctuaire olympique, par les riches présents dont il le combla et la construction du trésor destiné à conserver toutes les offrandes consacrées au dieu par sa maison [1].

Cet édifice devait être non-seulement un monument durable des victoires et de la piété des Orthagorides, mais encore une preuve des ressources nouvelles, des talents artistiques et des inventions techniques dont disposait un prince de Sicyone. Il fit exécuter par ses architectes une construction à deux compartiments, dont les murs, comme ceux des palais héroïques, étaient recouverts de plaques d'airain. L'airain venait de Tartessos, probablement par l'entremise des villes de l'Italie méridionale, parmi lesquelles Siris et Sybaris étaient en relation étroite avec Sicyone. Mais ce n'étaient pas seulement les vieilles formes architecturales que ce monument devait reproduire dans toute leur splendeur; on y employa encore le style nouveau, avec colonnes et architraves, qui s'était développé surtout dans les villes récemment fondées en Italie et en Ionie, sous deux formes concurremment adoptées, l'ordre nu et sévère que l'on appelait l'ordre dorique, et le genre plus libre particulier aux Ioniens. Ces deux formes de l'architecture nationale furent ici associées pour la première fois, à notre connaissance; preuve éclatante de l'essor nouveau et des connaissances variées que Sicyone devait à ses relations avec l'Occident et l'Orient.

Ces relations, qui ne furent pas sans influence sur l'amélioration de la race chevaline à Sicyone, s'étendirent jusqu'à la Libye. C'est de là que Clisthène serait revenu dans sa patrie et se serait emparé du trône après Aristonymos, le fils de Myron. Mais, tout ce que nous savons sur ces événements, c'est que ce fut seulement à la suite de nombreuses luttes politiques, par conséquent après une réaction dorienne, que Clisthène réussit à restaurer la dynastie des Orthagorides.

Tous les actes du nouveau tyran révèlent un esprit de parti exalté, une énergie décidée à trancher dans le vif. Il fallait rompre définitivement avec l'ancien temps et rendre un retour

1) Pausan., VI, 19, 1.

au passé impossible. C'est dans ce but que furent brisés les liens qui unissaient encore Sicyone à sa métropole dorienne, Argos. La personnification mythique de cette union était Adrastos, dont la fête était célébrée de part et d'autre avec pompe, en mémoire de l'antique fraternité d'armes que les deux villes avaient contractée dans la guerre contre Thèbes. Adrastos fut supplanté par un héros du camp ennemi, par Mélanippos, de Thèbes; des familles thébaines furent introduites à Sicyone avec le nouveau culte, et les familles qui avaient été jusque-là les dépositaires du culte d'Adrastos émigrèrent. Le nom du héros royal cessa de retentir; les sacrifices qui lui étaient offerts chaque année passèrent à Mélanippos, et ces chœurs qui, naguère, sur la place publique de Sicyone, se rangeaient autour de l'autel d'Adrastos pour chanter ses exploits et ses douleurs, furent désormais consacrés au dieu des paysans, à Dionysos [1].

C'est à ce même esprit d'opposition contre Argos, où s'était sans doute produite, vers cette époque, après la chute de Phidon, une réaction dorienne, qu'il faut attribuer la mesure prise à l'égard des poèmes homériques, dont la récitation publique fut défendue [2]; en effet, si l'on voulait faire disparaître tout sentiment de piété filiale envers la métropole dorienne, il fallait aussi écarter le poète qui avait toujours sur les lèvres l'éloge d'Argos et dont Lycurgue avait fait choix pour soutenir le trône des Héraclides.

Mais le lien le plus puissant qui rattachait Argos et Sparte à Sicyone, c'était la parenté des tribus et leur division identique, division consacrée par une longue habitude. Clisthène fut assez hardi pour abolir cette organisation. Il fit des Ægialéens, désormais appelés Archélaoi « les premiers du peuple [3], » la classe privilégiée; les trois autres tribus, qui jadis formaient à elles seules le corps des citoyens jouissant du plein droit de cité, mais que l'émigration, l'extinction des

1) Réforme du culte héroïque (HEROD., V, 67).

2) Ῥαψῳδοὺς ἔπαυσε ἐν Σικυῶνι ἀγονίζεσθαι τῶν Ὁμηρείων ἐπέων εἵνεκεν (HEROD., *ibid.*).

3) Archélaos, éponyme de la première tribu (GUTSCHMIDT, *Jahrbb. f. kl. Philol.*, 1861, p. 26.

familles, la diminution des fortunes avaient fait déchoir, furent réduites à une condition dépendante. Leurs anciens noms honorifiques furent supprimés, et on leur en donna trois autres empruntés, non pas à des héros, mais à des animaux : Hyates, Onéates, Chœréates[1]. La raillerie qui a imaginé ces noms s'explique peut-être par la différence de goûts qui régnait entre les deux parties de la population, relativement au mode de nourriture. Dans les banquets des Doriens, les viandes jouaient un grand rôle, tandis que, chez les Ioniens, les plats recherchés des riches, comme les mets simples des classes pauvres, consistaient en poisson. Aussi, on peut supposer que la malice populaire emprunta aux animaux qui répugnaient le plus aux Ioniens, pour les appliquer aux tribus aristocratiques, ces sobriquets que l'on pourrait traduire à peu près par « Marcassinards, Ânonnards, Cochonnards. »

A l'exemple de Myron, qui avait tenu à témoigner, par la libéralité de ses offrandes, son respect pour le Zeus olympique, et à se mettre par là en crédit auprès des instituts religieux qui formaient le centre de la vie hellénique, Clisthène chercha à consolider sa dynastie par le même moyen. Là, comme ailleurs, il agit avec audace et énergie, et sut tirer habilement parti des circonstances, même hors de la péninsule.

Or, de toutes les contrées de la Grèce moyenne, il n'en était pas de plus rapprochée des Sicyoniens que le rivage de la Phocide. De chez eux, ils pouvaient contempler chaque jour le Parnasse, dont la masse grandiose, placée juste en face d'eux, formait le fond du paysage, et, au premier plan, la baie profonde et hospitalière, séparée de la base rocheuse de la montagne par une heure et demie de marche à travers une plaine fertile.

C'est au fond de cette baie qu'avaient abordé jadis des marins crétois : ils avaient élevé sur la plage le premier autel d'Apollon[2], et, plus loin vers l'intérieur, sur une hauteur qui domine la plaine, à l'issue d'une gorge qui livre passage aux eaux du Pleistos, tout à fait à la pointe de la saillie projetée

[1]) Herod., V, 68.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 84. 129.

par le massif montagneux, ils avaient fondé la ville de Crisa, qui devint le centre d'un petit État et une ville de commerce si importante qu'elle donna son nom au golfe tout entier. Crisa, à son tour, bâtit sur la plage le port de Cirrha et, dans la montagne, près de la source de Cassotis, le temple de Pytho ou de Delphes; mais, toute la côte avec ses sanctuaires apolliniens dépendait de la Crète. C'étaient des hymnes crétois que l'on y chantait; les rites expiatoires que l'on y employait étaient ceux de la Crète; la source de Castalie elle-même portait le nom d'un Crétois.

Les conditions dans lesquelles se trouvait la colonie crétoise changèrent lorsque la tribu des Doriens se fut installée à demeure au pied du Parnasse [1]. Le corps sacerdotal de Delphes fit alliance avec les nouveaux venus; par leur moyen, il étendit de toutes parts son influence; avec leur secours, il s'affranchit même de la suprématie de Crisa; les droits qu'avait cette ville à titre de métropole furent restreints; Delphes devint une république indépendante, et son culte passa pour avoir été importé directement de la Crète. C'est de cette époque que date l'hymne homérique à Apollon Pythien, qui passe Crisa sous silence et montre le dieu crétois s'élançant directement de la plage sur les hauteurs de Delphes pour y marquer le lieu où il voulait être honoré.

Depuis cette époque, la mésintelligence régnait entre Delphes et Crisa. La prospérité croissante de Delphes dépendait essentiellement de la sécurité des voies de terre et de mer par lesquelles affluaient les pèlerins; et un des plus importants priviléges était que les routes devaient rester exemptes de tout péage vis-à-vis des gouvernements dont elles traversaient le territoire. Ces priviléges étaient placés sous la sauvegarde des confédérés ou Amphictyons, dont le conseil était le gardien des droits du temple.

Or, plus Delphes prospérait, plus les caravanes de pèlerins chargées de trésors se pressaient sur la montée qui conduisait à son temple, plus aussi croissait la jalousie des villes environnantes, qui ne pouvaient voir sans colère Delphes comblée de

[2]) Voy. ci-dessus, p. 127-128.

richesses et choyée à l'envi ; plus elles étaient tentées de créer toutes sortes de difficultés et d'imposer des tributs aux troupes de pèlerins qui traversaient leur domaine. C'est ce que fit, entre autres, Crisa qui, par sa position, était le seuil du Parnasse et commandait l'accès de la montagne, en même temps qu'elle tenait dans ses mains, à Cirrha, le point où abordaient les pèlerins d'outre-mer. Les Criséens commencèrent donc à prélever, sous toute espèce de prétextes, des droits sur les ports et les routes, et à rançonner les pèlerins pour profiter, eux aussi, de la prospérité de leur ancienne succursale [1].

Les circonstances leur étaient favorables. La confédération amphictyonique se trouvait considérablement agrandie à l'extérieur par les conquêtes doriennes, mais désagrégée au dedans. La race dorienne s'était dispersée dans une foule d'États ; dans chacun de ces États, elle avait ses occupations et ses visées à part, de sorte qu'il lui était impossible de conserver, du moins dans son ensemble, ses anciennes relations avec sa première patrie. Sparte, il est vrai, avait, au moment où elle régularisait sa situation intérieure, renoué ses relations avec Delphes ; mais les distances l'empêchaient de rétablir l'ancien protectorat. A cet obstacle s'ajoutèrent les embarras qui surgirent sur son propre territoire, les dangers qui l'assaillirent au dedans et au dehors, le peu de mobilité du mécanisme politique inauguré par Lycurgue, enfin, le caractère particulier de la race dorienne, qui se confinait volontiers dans une sphère étroite et qui ne pouvait guère attacher longtemps ses regards sur des objets éloignés. Le plus vaste horizon que Sparte pût embrasser comprenait les affaires du Péloponnèse, et, pour celles-là, le sanctuaire de Pisa formait un centre nouveau [2], qui reléguait au second plan les relations avec Delphes.

[1]) Sur la première guerre sacrée (Κρισαϊκὸς πόλεμος) et les sources de son histoire, voy. Ulrichs (*Abhandl. der K. Bayr. Akad. der Wiss. Philos.-Histor. Klasse*, III, 1. 1840. *Reisen und Forschungen*, I, p. 7-34) : Preller (*Delphica*, dans les *Berichte der K. Sæchs. Gesell. der Wiss.* 1854. *Gesamm. Aufsætze*, p. 224) : Moeller (*Der Krisæische Krieg* ap. *Progr. der Danziger Realschule*, 1866).

[2]) Voy. ci-dessus, p. 271.

Comme, d'un autre côté, les Doriens qui étaient restés dans les montagnes voisines, les habitants de la Tétrapole [1], étaient trop faibles pour prendre en main, au nom de la confédération, le patronage de Delphes, le clergé du lieu dut se chercher d'autres auxiliaires, et ses regards se portèrent alors sur les États ioniens, qui, du reste, appartenaient aussi à l'ancienne amphictyonie [2], sur Athènes et sur la puissante cité qui avait grandi dans le voisinage, juste en face du Parnasse, en pays ionien, Sicyone, la résidence des Orthagorides.

Il est vrai que la constitution de Sicyone, telle qu'elle était à l'époque, était en contradition flagrante avec les institutions recommandées et sanctionnées par Delphes, et, pour rester fidèle à ses vieux principes, Delphes ne devait avoir rien de commun avec un usurpateur et un révolutionnaire comme Clisthène, qui avait rompu violemment avec la tradition politique et religieuse. Mais la nécessité pressait; les relations avec Sparte s'étaient refroidies depuis l'abaissement des Héraclides, car ce coup avait en même temps dépouillé les Pythiens de leur influence [3], tandis que la puissance sans cesse croissante des Éphores était, en quelque sorte, anti-delphique; on sait qu'ils avaient même un oracle à eux, indépendant de celui de Delphes [4].

Il n'est donc pas étonnant qu'à Delphes on ait surmonté les répugnances qu'inspirait la tyrannie. On s'y résigna d'autant plus facilement, qu'une alliance avec un prince aussi riche et aussi libéral était fort tentante et promettait de rehausser singulièrement l'éclat de l'oracle. D'autre part, rien ne pouvait être plus agréable à un homme comme Clisthène qu'une bonne occasion d'arracher aux mains négligentes des Doriens le patronage de Delphes. Il oublia donc volontiers le refus assez sec qui avait été fait à ses envoyés, un jour qu'il demandait à l'oracle de confirmer ses innovations religieuses, et mit sur pied une armée respectable pour assurer à la demeure d'Apollon la protection dont elle avait alors besoin. C'était

1) Voy. ci-dessus, p. 128.
2) Voy. ci-dessus, p. 133.
3) Voy. ci-dessus, p. 237.
4) Voy. ci-dessus, p. 263.

une « guerre sainte [1], » parce qu'elle était faite en vertu du droit amphictyonique, pour venger la violation de la trêve de Dieu ; c'était une entreprise nationale aux yeux des Hellènes et qui, en même temps, servait les plus chers intérêts de Sicyone. En effet, la prospérité de celle-ci dépendait essentiellement de la sécurité du golfe, et il était pour elle de la plus haute importance que ses correspondants d'Italie, de Sicile et de Libye pussent communiquer sans danger avec elle par cette voie ; elle devait tenir à commander également sur le rivage opposé et à faire taire, pour toujours, les prétentions de Crisa qui avait jadis régné sans partage sur le golfe.

Clisthène n'était pas seul. Athènes, alors dirigée par Solon, se joignit à lui avec empressement. Tous deux sentaient qu'il ne pouvait se présenter de moment plus favorable pour introduire avec honneur leurs gouvernements dans le maniement des affaires helléniques. Au moyen d'une alliance avec les Scopades, on réussit à s'assurer le concours des forces de la Thessalie, et ainsi se forma une nouvelle puissance amphictyonique qui, suppléant à la caducité de l'ancienne Ligue, déploya une activité efficace et durable.

La lutte, en effet, était sérieuse, et il est à supposer que, outre les Criséens, plusieurs des tribus et villes environnantes avaient pris les armes contre Delphes. Crisa fut détruite, et, après une résistance plus prolongée, la ville maritime de Cirrha eut le même sort. Même après la chute de ces places, des bandes dispersées se maintinrent dans les gorges sauvages du Cirphis, et il fallut encore six ans de combats avant que tout rentrât dans le repos et se soumit au nouvel ordre de choses. L'emplacement de Crisa demeura désert : son nom disparut de la liste des villes helléniques ; ses champs furent consacrés au dieu de Delphes, dont le domaine s'étendit alors jusqu'à la mer de Cirrha, de sorte que les pèlerins d'outre-mer n'avaient plus à traverser de territoire étranger. L'État sacerdotal de Delphes avait intérêt à ne pas laisser subsister de lieu fortifié entre lui et la mer. Les Amphictyons y veillèrent avec autant de sévé-

[1]) Occasion qui fait éclater la guerre sacrée (Strab., p. 418). Sur les rapports de Clisthène avec Delphes, voy. Plass, *Tyrannis*, p. 142.

rité qu'Élis et Sparte en montraient par rapport à Olympie [1].

La victoire fut célébrée de diverses manières. On éleva sur la place de Sicyone, comme monument commémoratif, un portique de marbre qui entourait l'espace affecté aux solennités du culte d'Apollon, et, sur le théâtre même de la guerre, les alliés, pour perpétuer le souvenir de leur victoire, rétablirent, en l'environnant d'une splendeur nouvelle, l'ancienne fête du dieu de Delphes. C'est grâce à ces institutions que le souvenir de la guerre sacrée est resté dans la mémoire des Hellènes ; la fête dont elle devint le point de départ comprenait une triple solennité.

La première fête (Ol. XLVII, 3 : 590 av. J.-C.), avait pour but de célébrer la victoire remportée sur Cirrha [2] ; les prix y furent prélevés sur le butin. Cette fête pythique appartenait encore à l'ancien cycle, d'après lequel le dieu de Pytho devait être honoré tous les huit ans par des concours musicaux et poétiques. On résolut ensuite de célébrer cette fête tous les quatre ans et d'ajouter, au concours de musique, des exercices gymnastiques et équestres. On inaugura ainsi une nouvelle série de Pythiades [3] qui furent désormais célébrées, à titre de fête nationale, aux mêmes intervalles que les Olympiades. Enfin, à la deuxième de ces nouvelles Pythiades, la guerre de montagne étant également terminée [4], les jeux furent l'objet d'une autre réforme importante ; les prix d'une valeur intrinsèque réelle, qui, jusque-là, avaient été fournis par la guerre, furent remplacés par des prix d'une valeur idéale, c'est-à-dire des couronnes de laurier sacré, distribuées aux

[1]) Voy. ci-dessus, p. 275-276.

[2]) Points de repère chronologiques dans les annales des jeux helléniques. En 590 (Ol. XLVII, 3), première Pythiade célébrée, suivant les marbres de Paros, à cause de la prise de Cirrha, sous l'archontat de Simon à Athènes et de Gylidas à Delphes. Or, suivant Callisthène, Cirrha fut prise la dixième année de la guerre. Par conséquent, d'après les calculs de Westermann et de Mœller, la guerre se place entre 600 et 590. Cf. A. SCHOENE, *Untersuch. über das Leben der Sappho* (Symbola Bonn., p. 745).

[3]) En 586 (Ol. XLVIII, 3), première Pythiade, selon Pausanias (X, 7, 3). L'*agon* est augmenté des concours gymniques et équestres.

[4]) Les combats se prolongent dans la montagne pendant six ans après la chute de Cirrha. En 582 (Ol. XLIX, 3), deuxième Pythiade, sous l'archontat de Damasias à Athènes et de Diodoros à Delphes.

vainqueurs sous la présidence des amphictyons [1]. Ce sont là des faits bien constatés. Ce qui l'est moins, c'est le rapport chronologique qui existe entre ces fêtes et la guerre. Si la première coïncide réellement avec la prise de Cirrha, nous devons placer la guerre criséenne, qui se serait terminée la dixième année par la conquête de Cirrha, à la date de 600 à 590.

A la deuxième fête pythique, Clisthène remporta lui-même la victoire à la course des chars ; vers le même temps, il était également vainqueur à Olympie. Il était à l'apogée de sa gloire : ses alliances au-dehors étaient honorables et s'étendaient au loin ; son crédit dépassait les limites de l'État, dont il avait d'ailleurs agrandi le territoire du côté de la terre ; les voies commerciales jouissaient d'une sécurité nouvelle ; toutes les sources de la prospérité étaient ouvertes. Le contentement régnait à l'intérieur, car, après avoir pris de force le pouvoir, Clisthène se montra pour ses sujets un prince clément : sa cour hospitalière était le rendez-vous des talents les plus remarquables, le théâtre des fêtes religieuses les plus magnifiques.

Il ne lui manquait qu'une seule chose : il n'avait point d'héritier de sa couronne. Il attachait d'autant plus d'importance au mariage de sa fille Agariste, alors dans la fleur de sa jeunesse : aussi fit-il proclamer à Olympie, en sa qualité de vainqueur olympique [2], que celui des Hellènes qui se croyait digne de devenir le gendre de Clisthène se rendît dans soixante jours à Sicyone ; les noces devaient y être célébrées au bout d'un an ; des courses et des luttes furent ordonnées pour le moment de la fête. « Alors, dit Hérodote, tous les Hellènes qui avaient une haute opinion de leur personne et de leur nom accoururent dans le palais hospitalier du prince, pour briguer la main de sa fille. » Il nous semble retrouver dans ces descriptions le ton d'un poème qui célèbre la splendeur de la

[1]) Hesych., s. v. στεφανίτης. La réforme coïncide avec la victoire de Clisthène. Preller confond les Pythiades.

[2]) Clisthène vainqueur aux jeux olympiques (Herod., VI, 126), en 584 (Ol. XLIX, 1) selon O. Mueller (*Dorier*, II, p. 474. 486). Schulz (*Apparatus*, p. 7) rapproche la date jusqu'en 576 (Ol. LI, 1). On ne saurait descendre plus bas (Heyne admet l'Ol. L[e] ; Larcher, la LII[e]), attendu que Mégaclès, gendre de Clisthène, avait une fille nubile en 558. Voy. Weissenborn, *Hellenika*, p. 26.

cour sicyonienne. Il ne manquait sans doute pas à Sicyone de poètes de cour, qui ont chanté l'imposant cortége des hôtes conviés à cette solennité et fourni aux historiens la matière de leur narration romantique.

La liste des prétendants nous permet de passer en revue les villes grecques qui se trouvaient alors en relations de commerce et d'amitié avec Sicyone.

Sybaris était alors la ville grecque la plus florissante de l'Italie méridionale. Achéens et Ioniens avaient pris part à sa fondation, car, comment les familles achéennes qui, chassées du sud [1], étaient venues s'y établir, auraient-elles pu déployer, en fait de trafic maritime, une telle activité, si la vieille population ionienne n'avait donné la première impulsion et fourni les navires et les équipages ? Ainsi, ces villes soi-disant achéennes avaient, elles aussi, un caractère essentiellement ionien et étaient très disposées à nouer des relations d'affaires avec la dynastie sicyonienne. Aucune cité grecque du septième siècle n'égalait les Sybarites en opulence, et, si le luxe des habits et le chiffre des dépenses avait décidé la question, tous les prétendants auraient dû se retirer lorsque Smindyride, fils d'Hippocrate, franchit avec sa suite les portes de Sicyone.

Après le Sybarite arriva Damasos, le fils d'Amyris de Siris, où son père avait mérité le nom de Sage. C'étaient là les deux représentants de l'Italie hellénique. Du rivage de la mer Ionienne vint l'Épidamnien Amphimnestos; de l'Étolie, Malès, le frère de ce Titormos qui l'emportait sur tous les Hellènes en force corporelle, mais qui, en proie à une humeur sombre, fuyait les villes comme étant des foyers de mollesse et de volupté, et menait sur les frontières de l'Étolie une vie de barbare conforme à ses goûts.

Parmi les princes péloponnésiens, on vit arriver Léocède, le Téménide d'Argos [2]; l'Arcadie envoya Amiantos de Trapézonte et Laphanès, fils d'Euphorion, de la ville de Pæos [3]. Une charmante légende racontait qu'un jour Castor et Pollux s'étaient égarés et avaient trouvé l'hospitalité chez Euphorion

[1]) Voy. ci-dessus, p. 141.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 302.
[3]) Pæos, Pampolis (E. Curtius, *Peloponnesos*, I, 380. 398).

sans se faire connaître. Depuis lors, la maison d'Euphorion était comblée de prospérités : les Dioscures étaient devenus ses dieux domestiques et la porte hospitalière s'ouvrait en leur nom à tout étranger. Onomastos, fils d'Agæos, venu d'Élide, fermait la liste des Péloponnésiens qui avaient assez d'ambition et de fortune pour prétendre à la main de la princesse. La maison des Scopades à Crannon était représentée par Diactoridas ; la maison régnante des Molosses en Épire, par Alcon. Il manquait encore à ce concours les deux principaux foyers de la civilisation ionienne, l'Eubée et l'Attique. La ville de commerce la plus florissante sur les bords de l'Euripe était Érétrie, d'où vint Lysanias ; d'Athènes arrivèrent deux hommes à qui leur richesse et leurs qualités personnelles semblaient donner plus qu'à personne le droit de prétendre au succès ; c'étaient le fils de Tisandros, Hippoclide [1], un parent des Cypsélides, et Mégaclès, le fils d'Alcméon, de l'homme le plus riche qui fût dans la Grèce européenne.

Ce ne peut être un effet du hasard qu'il y ait eu précisément douze villes rassemblées, dans la personne de leurs représentants, autour du trône de Clisthène. Ce nombre doit d'autant moins surprendre que presque toutes ces villes étaient, à n'en pas douter, dévouées aux intérêts de la race ionienne engagée, depuis le temps de Phidon, dans une lutte incessante contre les Doriens, et que Clisthène, en réunissant autour de lui les représentants de ces douze villes, avait certainement en vue autre chose qu'un festin de noces, quoi qu'en dise le récit gracieux d'Hérodote, évidemment emprunté à quelque source poétique. Le poète, lui, pouvait se permettre de placer au centre du tableau la belle princesse, et de transformer toute la galerie en une réunion de prétendants, bien qu'il s'y trouvât des gens âgés, qui ne pouvaient plus se poser en prétendants, au moins pour leur propre compte [2]. Les ques-

[1]) Sur Hippoclide, voy. Vischer, *Kimon*, p. 39.

[2]) Les difficultés chronologiques concernant Léocède (difficultés soulevées pour la première fois par Schneiderwirth, *Argos*, II, p. 41), ne sont pas, à mon avis, de nature à trancher le débat qui roule sur l'époque à laquelle il faut placer la vie de Phidon. Schneiderwirth lit Meltas au lieu de Léocède.— Il y avait parmi les prétendants, à côté de fils de princes, comme Léocède, des personnages appartenant à une minorité opposante, comme Onomastos.

tions d'âge n'avaient aucune importance, s'il s'agissait d'esquisser un tableau poétique représentant le tyran de Sicyone au milieu du vaste ensemble de ses relations, dans une réunion où il était question de tout autre chose que d'une noce.

Si l'on songe à l'effervescence qui agitait alors tout le Péloponnèse, à la nécessité d'opposer à Sparte un faisceau de forces unies, à l'état de désorganisation dans lequel la guerre sacrée avait laissé l'ancienne amphictyonie, on comprend qu'un homme d'un esprit aussi élevé que Clisthène ne pouvait se proposer une plus belle tâche que celle de créer de nouvelles associations helléniques. Ce n'était pas uniquement pour satisfaire ses propres convoitises qu'il avait pris le pouvoir; il tenait d'autant plus à ce que ses plans ne fussent pas ensevelis avec lui. L'époux ou le fils d'Agariste devait continuer son œuvre. Aussi voulait-il choisir dans un cercle d'élite, composé des représentants des plus nobles familles, un homme capable, qu'il aurait éprouvé à la faveur d'une intimité prolongée, et faire prendre aux autres des engagements favorables aux intérêts de sa maison. Nous pouvons, en effet, supposer qu'ils s'obligèrent à reconnaître et à soutenir dans ses droits le gendre et successeur dont il ferait choix.

Durant le séjour que firent chez lui ses hôtes, Clisthène se convainquit bientôt de la supériorité des Athéniens. Il sentit en eux cet essor élevé de l'intelligence, qui seul sait tirer de tous les trésors de la terre une utilité réelle; il devina l'avenir réservé à leur patrie qui se préparait en silence à son rôle futur. Des deux Athéniens, ce fut surtout Hippoclide qui, par sa richesse, sa beauté et l'adresse chevaleresque dont il donna d'éclatantes preuves dans les joûtes des prétendants, gagna la faveur du père. En outre, la parenté d'Hippoclide avec les Cypsélides de Corinthe lui donnait, aux yeux de Clisthène, une valeur particulière.

Cependant le jour décisif approchait. Les bœufs destinés à de grandioses hécatombes s'acheminaient vers la ville; tous les Sicyoniens furent invités au festin et campèrent autour du palais : c'était la journée la plus splendide qu'on eût vue à Sicyone. Hippoclide, sûr de son bonheur, se livrait dans

l'excès de sa joie à toute espèce de tours de force et finit par s'oublier si bien, dans l'ivresse de son triomphe, qu'il amusa la société par des sauts et des danses inconvenantes. Alors Clisthène indigné s'écria : « Fils de Tisandros, tu viens en dansant de piétiner sur ton mariage ! » et il donna à Mégaclès, qui avait montré plus de sérieux, la main de la belle Agariste. Le rival déçu se remit promptement et répliqua : « Hippoclide n'en a souci ! » Cette réponse, passée depuis en proverbe, caractérise à merveille l'audace de l'Ionien qui, en présence d'un échec, rit de sa mésaventure et, sans s'inquiéter davantage, pose ses espérances sur un autre numéro.

Clisthène avait réussi à faire entrer sa fille dans la famille la plus considérable de cette cité dans laquelle il devinait la future métropole de la race ionienne. Son attente parut bien près d'être remplie lorsqu'Agariste mit au monde un enfant qui reçut le nom de son grand-père. Mais, ni son gendre ni son petit-fils ne devaient lui succéder sur le trône : la fortune des Orthagorides sombra, et, avec elle, tous les grands projets de politique ionienne. Clisthène lui-même ne paraît pas avoir assisté à cette révolution, puisque les noms imposés par lui aux tribus restèrent encore en usage nombre d'années après sa mort. Nous en sommes réduits à supposer que les Spartiates, aussitôt qu'ils eurent la liberté de leurs mouvements, c'est-à-dire, après la défaite des tyrans de Pisa [1], durent s'empresser de marcher sur Sicyone, où le nom dorien avait été le plus ouvertement déshonoré [2]. Vers la même époque eut lieu l'institution des jeux Néméens (Ol. LI, 4. 573), qui furent rapportés à Héraclès, patron des Doriens, et firent revivre la mémoire de ce même Adrastos que Clisthène avait dépouillé de ses honneurs. Parmi les prétendants à la présidence des jeux figurent les Cléonéens; ils avaient dû, par conséquent, secouer

[1]) Voy. ci-dessus, p. 275.

[2]) On ne voit pas bien si le tyran Æschine, qui, suivant Plutarque (*De malign. Herod.*, 41), a été chassé de Sicyone par les Spartiates, était un parent ou le successeur de Clisthène. Nicolas de Damas accorde à Clisthène 31 ans de règne. Sa mort, d'après Hérodote, précède de 60 ans le rétablissement complet du régime aristocratique, qui a dû avoir lieu lorsque les Spartiates marchèrent sur Athènes en 506 : par conséquent, la mort de Clisthène est survenue, au plus tard, en 566.

le joug de Sicyone [1]. Ainsi, à cette époque, la puissance des tyrans de Sicyone était sur son déclin ; après avoir subsisté une centaine d'années (de 670 à 570 environ), le trône des Orthagorides s'écroula avant que le jeune Clisthène fût parvenu à l'âge d'homme. Cet enfant était destiné à succéder à son grand-père, mais sur un autre terrain.

§ VIII

HISTOIRE DE CORINTHE.

Sicyone était redevable de sa fortune à l'industrie de ses habitants et aux talents de son aristocratie ; sans quoi, elle serait restée une petite ville ignorée. Il n'en était pas de même de Corinthe, sa voisine ; celle-ci devait tout à sa situation. Un isthme à portée de deux mers, au point où se croisent les voies de terre et de mer de l'Hellade entière ; une acropole escarpée, pourvue de sources abondantes, qui domine de toute sa hauteur la plage et le golfe ; c'étaient là des avantages tellement exceptionnels que le développement régulier des relations commerciales devait créer là une ville importante.

Le tour particulier qu'ont pris à Corinthe les mœurs populaires tient essentiellement à ce que cette cité grecque a subi l'influence d'une immigration phénicienne des plus actives. Cette influence est attestée par le culte de l'Astarté de Sidon sur l'Acrocorinthe ; elle se trahit dans l'industrie de la pourpre et des tapisseries, installée là de temps immémorial, dans la vivacité et les connaissances variées des habitants, dans leur infatigable activité commerciale et leur souplesse cosmopolite, que reproduit à merveille le type de Sisyphe.

[1]) Relativement aux jeux Néméens, voy. DUNCKER, IV, p. 428. URLICHS, *Skopas*, p. 223 ; sur leur rapport avec la chute des tyrans, HERMANN, *Staatsalterth*, § 65, 4. La première Néméade, dans le compte des Argiens, tombe, d'après Eusèbe, en 573 (Ol. LI, 4).

[2]) L'indépendance de Cléonæ vis-à-vis de Sicyone est démontrée par un passage de Plutarque (*Ser. num. vind.*, 7). Soulèvement simultané des Ornéates (PAUSAN., X, 18, 5).

C'est encore d'outre-mer que viennent ceux qui, au temps des invasions, relèvent et fondent à nouveau la ville de Sisyphe. Alétès l'Héraclide arrive sur un navire ; au rivage, il reçoit une poignée de sable comme gage de sa royauté future; son nom aussi bien que sa personne ne sont rien moins que doriens. Alétès est plutôt un personnage de la mythologie phénicienne, qui appartient à la catégorie des dieux célestes [1]. En outre, les anciens Sisyphides restent fixés dans la ville pendant qu'y affluent de toutes parts de nouveaux colons, entre autres, Mélas de Thessalie, qui se donnait pour un descendant des Lapithes. Plus tard vinrent par terre des bandes doriennes, qui se procurèrent de vive force des terres et le droit de cité. A côté des tribus doriennes, il y avait à Corinthe cinq tribus non-doriennes ; on voit par là quelle masse d'éléments hétérogènes se trouvaient groupés autour du trône des Héraclides qui, appuyé sur l'armée dorienne, les maintenait associés en corps politique [2].

Le cinquième roi après Alétès fut, dit-on, Bacchis, fils de Pramnis, qui fonda une nouvelle branche dynastique [3]. Son origine se rattachait bien à la généalogie des anciens souverains, mais il y eut pourtant comme une rénovation, et ce fut si bien le commencement d'une nouvelle ère que les descendants de ce prince s'appelèrent Bacchides ou Bacchiades, comme une dynastie distincte. Ce sont les talents exceptionnels de cette maison qui ont réellement fondé, au neuvième siècle avant J.-C., la grandeur de Corinthe et lui ont tracé son rôle historique.

Les Bacchiades ont ouvert la cité aux colons industrieux qui, en s'installant au point où s'entrecroisent toutes les voies commerciales de la Grèce, espéraient y faire fortune plus

[1]) Ἀλήτης. Philon Bybl., *fragm.* ed. Bunsen (Bunsen's *Egypt. place in universal History,* V, p. 36). Grote le reconnaît aussi pour un roi de mer. Cf. Wagner, *De Bacchiadis Corinthiorum*, p. 2.

[2]) Sur les traces d'une royauté double à Corinthe, v. H. Gelzer, *De earum, quæ in græcor. civit. præter Spartam inven. diarchiarum vestigiis*, 1868, p. 42. Sur les huit tribus, Apostol., *Prov.*, xiii, 93. Suidas, s. v. Πάντα ὀκτώ.

[3]) Vers 900 ans avant J.-C. (Wagner, p. 24. Cf. *Monatsber. der Berl. Akad.*, 1873, p. 286). Les généalogies dans Pausan., II, 4, 2-4.

rapidement qu'ailleurs. Ils protégèrent et encouragèrent toutes les inventions utiles : à mesure que la population s'accroissait, ils reconnurent que ce n'était pas du côté de la terre, mais bien sur mer que Corinthe devait chercher à s'agrandir; qu'elle n'était pas destinée, comme cent autres ports, à devenir un entrepôt fréquenté et à s'enrichir dans le commerce de transit, mais à régner sur les mers.

Aussi est-ce un fait de la plus haute importance, à ce point de vue, que le contact établi entre Corinthe et Chalcis en Eubée [1], le berceau de l'industrie métallurgique : c'est de là que cette industrie s'est propagée dans l'isthme et qu'elle s'est frayé un chemin par delà, à travers la mer, vers les côtes métallifères de l'Italie. La ville de Chalcis, bâtie sur la côte d'Étolie, atteste l'existence de cette route commerciale, sur laquelle Corinthe n'était d'abord qu'une station intermédiaire.

Sous les Bacchiades, les Corinthiens se mirent à faire du commerce pour leur propre compte. Ils prirent en main la direction du mouvement commercial et installèrent sur l'isthme une route (δίολκος) par laquelle les vaisseaux, à l'aide de rouleaux, passaient d'un golfe dans l'autre [2]. Ces entreprises provoquèrent des inventions techniques de toute espèce [3]; les Corinthiens commencèrent à construire, pour le compte d'autrui, des navires fabriqués de façon à pouvoir faire le trajet de l'isthme, et le transport lui-même assurait au Trésor public des revenus considérables qui permirent à la ville de se donner une marine. Ils transformèrent peu à peu le golfe, qui avait porté jusqu'alors le nom de Crisa, en « golfe de Corinthe » et en protégèrent l'entrée par la place forte de Molycria, qu'ils élevèrent sur l'Antirrhion, entre Naupacte et Chalcis. Ils poussèrent plus loin, en longeant la côte, et occupèrent les points les plus importants aux environs de l'Achéloos dont le large bassin, fertile en céréales et en bois, leur fournissait tout ce que leur refusait le sol ingrat et exigu de leur patrie. Ils s'acclimatèrent si bien sur les bords de l'Achéloos qu'ils

1) Dondorff, *De rebus Chalcid.*, p. 22.
2) E. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 545.
3) Pind., *Olymp.* XIII, 17 sqq.

firent entrer le dieu du fleuve dans leurs légendes nationales comme père de Pirène [1].

Une nouvelle carrière s'ouvrit devant eux lorsque leurs vaisseaux, au sortir du golfe, commencèrent leurs excursions au nord dans la mer Ionienne. Là, ils se trouvèrent en contact avec des peuples qui étaient restés en dehors de la civilisation hellénique et ne reconnaissaient d'autre loi que la force. Là, il fallait une force armée pour protéger les voies de communication. C'est pour cela que les Corinthiens ont perfectionné et même inventé, en grande partie, les procédés plus parfaits du nouvel art nautique ; ils ont creusé dans les grèves noyées du Léchæon et entouré de jetées le premier port artificiel, champ d'expériences où se succédèrent les essais de leur génie inventif, jusqu'à ce que la fragile barque d'autrefois fût devenue la trirème grecque, le haut navire pourvu de trois rangs de rames sur chaque flanc, solidement charpenté pour résister en pleine mer, et en même temps, grâce à sa vélocité, parfaitement approprié à l'attaque ainsi qu'à la défense des lourds bateaux marchands.

Ce fut là le temps héroïque de Corinthe. Chaque année, au lever des Pléiades, ses trirèmes partaient pour la mer d'Occident, conduisant leurs jeunes et vigoureux équipages à de nouveaux exploits et au-devant d'une nouvelle renommée. Corinthe avait trouvé sa voie, et les Bacchiades faisaient tout pour hâter son essor. Ils étaient personnellement à la tête de leur génération et possédaient même, grâce à leurs nombreuses relations avec l'étranger, des connaissances générales assez étendues. Ils encouragèrent l'industrie indigène, pour transformer chaque jour davantage le commerce maritime en instrument de bien-être et de prospérité pour tous. La roue de potier fut inventée à Corinthe : l'art plastique appliqué aux vases d'argile, la décoration au pinceau, se trouvaient à leur véritable place dans la patrie d'Eucheir et d'Eugrammos [2]. La céramique enfanta, ici comme ailleurs, l'art de couler les métaux ; il n'y avait point de bronze plus renommé que celui

[1]) E. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 519.
[2]) Εὔχειρ = *main habile*, et Εὔγραμμος = *bon dessinateur*.

qui avait refroidi dans les eaux vives de Pirène. L'art de tisser et de teindre des étoffes de laine fine avait déjà été importé de Phénicie avec le culte d'Aphrodite [1]; de même, la préparation d'essences parfumées. Il s'établit des manufactures où se fabriquaient les objets les plus indispensables aux besoins vulgaires de l'existence comme aux exigences de la vie civilisée. Ainsi ce pays, assez pauvre par lui-même, devint le premier marché industriel de la Grèce et put créer un commerce d'exportation très actif, notamment vers les rivages lointains du nord et de l'occident, qui apprirent à connaître le luxe hellénique par les vaisseaux de Corinthe et reçurent en même temps par eux les objets propres à satisfaire ces goûts nouveaux [2]. Grâce à cette combinaison de l'industrie et du commerce, la masse des petites gens trouva de l'occupation et du pain, pendant que les Bacchiades dirigeaient les entreprises et tenaient dans leurs mains le grand commerce.

En toutes choses, Corinthe se montrait la patrie de l'ingénieux Sisyphe. Bien que pauvre en pierres de construction, elle n'en a pas moins donné, la première, des règles fixes à l'architecture des temples : entre autres choses, le toit du temple, qui, avec ses deux plans inclinés à droite et à gauche, couvrait la maison du dieu comme un aigle avec ses ailes éployées, passait incontestablement pour une invention des Corinthiens. L'élève des chevaux florissait aussi à Corinthe, la patrie de Bellérophon. Tous les cultes, divins et héroïques, avec les branches de la civilisation hellénique qui s'y rattachent, se trouvent ici réunis : à côté des œkistes doriens, la déesse de Syrie, le phénicien Mélikerte, l'ionien Poseidon. Le culte d'Athêna « guide-coursiers » y était en honneur, ainsi que celui de Dionysos. C'est ici, dans les fêtes joyeuses de Dionysos, que naquit le chant choral du dithyrambe. Les Bacchiades rendaient personnellement hommage aux arts des Muses. Eumélos [3] célébra dans des chants épiques la fonda-

[1]) Voy. ci-dessus, p. 63.
[2]) Cf. Barth, *De mercatura Corinthiorum*, p. 46.
[3]) Sur Eumélos considéré comme source pour l'histoire de Corinthe, voy. Wilisch, *Zittauer Osterprogramm*, 1875. Cf. mes études sur l'histoire de Corinthe dans *Hermes*, X, p. 215.

tion de la magnifique cité maritime, et ses compositions restèrent pour attester l'essor intellectuel qui accompagna alors la prospérité matérielle. C'est aux débris de ces chants que nous devons d'être mieux renseignés sur l'état de Corinthe, au huitième siècle, que nous ne le sommes sur n'importe quelle cité grecque à la même époque.

Nous trouvons Corinthe en rapport avec les points les plus différents du monde alors connu. Les figures héroïques d'Iolcos sont familières à ses habitants et suivent ses colons dans la mer d'Occident. Les Messéniens se trouvent introduits, par un hymne processionnel (προςόδιον) d'Eumélos, dans l'association religieuse groupée autour d'Apollon Délien : il n'est pas jusqu'aux plages septentrionales de la mer Noire qui ne jouent dans ses poésies un rôle considérable. On devine que des Corinthiens ont dû prendre part aux expéditions qui, depuis 800 avant notre ère, partaient de Milet pour aller à la découverte dans la mer Noire et qui excitaient à un haut degré l'imagination populaire. Une quantité de noms nouveaux entrèrent alors dans la circulation : Sinope, le Phase, la Colchide, et surtout le Borysthène que l'on proclamait, à cause de l'abondance de ses eaux, le roi des fleuves. Les poètes corinthiens, brouillant la perspective et mêlant ce qu'ils avaient sous les yeux avec les échos qui leur arrivaient des régions lointaines, firent de ces éléments disparates un grand tableau d'ensemble. Sinope devint la fille de l'Asopos qui coule près de Corinthe ; des trois Muses qu'invoque Eumélos, l'une, « Achéloïs », rappelle les colonies fondées en Étolie; « Céphisis » est une allusion à la Béotie, un pays ami et voisin, et la troisième, « Borysthénis », reporte la pensée vers les affluents du Pont-Euxin, dont on avait alors connaissance par les expéditions des Milésiens. A Milet aussi, il y avait une branche de la famille des Bacchiades, et les Bacchiades ont bien pu prendre l'initiative de ces relations entre les deux cités.

Les légendes et les compositions poétiques servaient à inspirer aux jeunes générations le goût des exploits chevaleresques. Les Bacchiades se mettaient eux-mêmes à la tête de la flotte, comme les *Nobili* de Venise, et cherchaient à satis-

faire dans les pays d'outre-mer une ambition qui était trop à l'étroit sur le sol resserré de leur patrie.

Déjà, les rois de Corinthe avaient favorisé ces entreprises, pour occuper au dehors les membres des riches familles qui assiégeaient le trône de leurs prétentions et de leurs convoitises.

C'est vers le milieu du huitième siècle qu'éclatèrent les luttes qui firent brèche à la constitution. Télestès, le cinquième successeur de Bacchis, est donné comme le dernier roi de Corinthe [1]. Les familles du sang royal ne voulurent pas laisser plus longtemps le sceptre à une seule branche. Les deux cents familles qui descendaient de Bacchis s'emparèrent de la direction de l'État, qui devint leur propriété indivise, et installèrent un gouvernement oligarchique réglé de telle sorte que, chaque année, un d'entre eux exerçait, dans toute sa plénitude, le pouvoir royal [2]. Celui-là s'appelait le *prytane ;* mais, tous les membres du conseil de famille portaient ensemble le titre de rois.

Mais les esprits continuèrent à fermenter. Certains membres des familles privilégiées blessèrent, par leur arrogance, le sentiment de la légalité déjà développé dans la conscience publique, et une sage politique utilisa les entreprises de la colonisation pour consolider la dynastie par l'éloignement des oligarques impopulaires, pour accroître du même coup la puissance de la cité et ouvrir aux Bacchiades, dans des régions lointaines, une carrière nouvelle où ils pussent déployer avec honneur leurs talents. C'est ainsi qu'Archias, après le crime qu'il avait commis sur Actéon, dont il avait causé la mort par

[1]) Périandre, au rapport de Diogène Laërce (I, 7, 2), est mort en 585 (Ol. XLVIII, 4), après que la domination des Cypsélides eut duré 73 1/2 ans (Aristot., *Polit.*, p. 230, 3), chiffre erroné, dans lequel il y a ou une erreur d'addition ou des éléments inexacts. (Cf. Roeper, *Philol.*, XX, p. 722, et Bohren, *De septem sapientibus*, 1867, p. 46). Selon Georges Syncelle (p. 387 ed. Bonn), Diodore plaçait la tyrannie de Cypsélos 447 ans après le retour des Héraclides, par conséquent, en 657. Eusèbe et S. Jérôme sont d'accord avec lui (Ol. XXX, 4 = 657). Or, comme le système des prytanies dura 90 ans, la royauté a dû être abolie en 747.

[2]) Prytanes après Télestès. Βασιλεὺς δὲ οὐδεὶς ἔτι ἐγένετο, πρυτάνεις δὲ ἐκ Βακχιδῶν ἐνιαυτὸν ἄρχοντες (Paus., II, 4, 4).

ses embûches, partit, dit-on, pour la Sicile sur l'ordre de l'oracle [1].

La station moyenne des Corinthiens était Corcyre, où convergeaient toutes les voies qui sillonnaient la mer Ionienne [2]. Là, les Corinthiens découvrirent, pour leur commerce, une foule de débouchés nouveaux. Cette fois encore, ils se rencontrèrent avec les marins de l'Eubée, appartenant à deux villes rivales, Chalcis et Érétrie. Alliés aux Chalcidiens, ils expulsèrent les Érétriens de Corcyre et de là s'ouvrirent de nouvelles routes dans différentes directions; au nord, vers les ports de l'Illyrie, à l'ouest, vers l'Italie et la Sicile.

Cette île avait été mise en communication avec les îles ioniennes par des marins ioniens, entre autres par les Chalcidiens qui, obéissant aux injonctions de la Pythie, avaient fondé le premier autel d'Apollon sur la côte orientale de l'île. Les Corinthiens se joignirent à ces explorations : ils protégèrent avec leurs trirèmes le courant de colonisation qui, du golfe de Crisa, s'avançait vers l'occident ; puis, ils allèrent de l'avant pour leur propre compte. La plus importante de leurs entreprises fut menée par Archias, le meurtrier banni pour son crime, et par Chersicrate. Chersicrate resta à Corcyre ; Archias poussa plus loin en suivant les traces des Chalcidiens et posa, en 734 (Ol. xi, 3), dans l'île d'Ortygie, au milieu du plus beau port de la Sicile, la première pierre de Syracuse [3].

Corinthe se trouvait au centre d'un ensemble de relations

[1]) Plut., *Narr. amat.*, p. 772. Schol. Apoll. Rhod., IV, 1212 (Weissenborn, *Hellen.*, p. 43. Unger, *Philol.*, XXVIII, p. 415). Plutarque et Diodore rattachent cette histoire à l'arrivée des Bacchiades à Corinthe ; le scoliaste d'Apollonius, à leur expulsion. Toutefois, ces traditions sont trop fragmentaires et trop en désaccord pour que l'on puisse en tirer des conclusions relativement à l'époque de Phidon dont Abron, grand-père d'Actéon, aurait été le contemporain. On ne saurait même démontrer l'identité du Phidon d'Argos, mentionné dans ce récit, avec le célèbre tyran.

[2]) Plut., *Quæst. Græc.*, 11.

[3]) La date de 734 est donnée par Eusèbe. Cf. Thucyd., VI, 3. Fischer, *Zeittafeln*, p. 71. Les marbres de Paros donnent 757. Ol. V, 4 (Boeckh, *C. Inscr. gr.*, II, p. 335). Il n'est pas sûr qu'Eumélos ait personnellement pris part à l'expédition, car Clément d'Alexandrie (*Strom.*, I, p. 140 Sylb.) dit seulement qu'il était contemporain d'Archias (ἐπιβεβληκέναι Ἀρχίᾳ τῷ Σικελίαν κτίσαντι : *Eumeli ætatem in Archiæ tempora incidisse*). Cf. Markscheffel, *Hesiodi fragmenta*, II, 218.

très étendues, et, à cause de sa flotte de guerre, elle était appelée à exercer, dans les luttes commerciales qui éclatèrent durant cette époque agitée, une intervention décisive. Ainsi, il est impossible qu'elle soit restée étrangère à la grande guerre maritime qu'alluma la rivalité de Chalcis et d'Érétrie. Le choix qu'elle fit entre les deux partis n'est pas non plus douteux. Si donc (vers Ol. XIX. 704 av. J.-C.) les Corinthiens, qui faisaient de la construction de leurs trirèmes un secret sévèrement gardé, envoyèrent leur ingénieur nautique Aminoclès à Samos [1], où il construisit pour les Samiens, les alliés de Chalcis, quatre navires de guerre, ce fait se rapporte vraisemblablement à la guerre de Lélante [2] et atteste la part que prit Corinthe aux grands événements où se débattaient les intérêts du commerce grec.

La construction des trirèmes était, à Corinthe, la partie la plus importante de l'industrie mise au service de l'État, et, si le premier spécialiste qui s'y soit adonné était, comme l'indique le nom d'Aminoclès, un patricien, nous retrouvons là le caractère particulier de l'aristocratie corinthienne, laquelle ne dédaignait pas d'étudier, jusque dans le détail, les procédés du commerce et de l'industrie [3].

En fait de combinaisons financières, les Corinthiens étaient aussi bien plus experts que leurs contemporains. Comme les Chalcidiens, ils se sont approprié le système monétaire de Babylone, peut-être à l'instar des Samiens qui étaient leurs alliés dans la guerre de Lélante. Ils ont frappé en argent l'équivalent de l'or de l'Asie et du cuivre italien [4], jouant partout le rôle d'intermédiaires que leur assignait leur situation même. Ce goût des transactions, des moyens termes, ils l'ont appliqué également à leur politique intérieure, de manière à réunir en un même corps les Doriens et les non-Doriens. Leur gouvernement se guidait aussi d'après des principes analogues.

[1]) Thucydide (I, 13) rapporte qu'Aminoclès construisit des trirèmes pour les Samiens, 300 ans avant la fin de la guerre du Péloponnèse. Sur la part prise par Corinthe à la guerre de Lélante, voy. VISCHER (*Gœtt. Gel. Anz.*, 1864, p. 1378).

[2]) Voy. ci-dessus, p. 295.

[3]) ἥκιστα ὄνονται τοὺς χειροτέχνους (HEROD., II, 167).

[4]) Sur l'étalon d'or à Corinthe, voy. *Hermes*, X, 226. BARTH, *op. cit.*, p. 46.

Les Bacchiades cherchèrent à s'acquitter d'une double tâche ; c'est-à-dire à favoriser, d'une part, le libre développement des forces populaires, indispensable à la prospérité d'une ville de commerce, et, d'autre part, à maintenir l'ordre et la discipline, à réfréner la versatilité inconsistante d'une population ionienne habituée à la vie de la place publique et des ports. Ils utilisèrent, à ce point de vue, l'alliance de Sparte, dont ils prirent le parti dans les guerres de Messénie, et aussi l'élément militaire de race dorienne qui, ici comme dans les villes de Crète, servait d'appui à l'oligarchie de caste. La difficulté de la tâche qui incombait aux gouvernants de Corinthe leur donna l'occasion et l'habitude de réfléchir sur les questions de politique intérieure. C'est précisément un Corinthien, Phidon, qui passe pour un des fondateurs de la science politique en Grèce[1]. Il s'aperçut que la grande propriété foncière, minée par le morcellement, perdait chaque jour de son importance, tandis que la masse des gens du peuple, qui vivaient du travail de leurs mains, s'accroissait démesurément, de sorte qu'il devenait de jour en jour plus difficile de gouverner la multitude. La force des choses avait déjà modifié l'organisation sociale au point que les artisans se trouvaient à Corinthe dans une situation plus favorable que dans tout autre État dorien ; ils pouvaient acquérir des biens-fonds sur le territoire de la cité, et il était à craindre que, peu à peu, ils ne se missent en possession des meilleures terres qu'ils achetaient aux membres appauvris des anciennes familles. Aussi les lois de Phidon cherchèrent-elles à consolider la grande propriété foncière, à restreindre le flot de l'immigration et, par là, à fortifier l'influence des citoyens de vieille souche sur la communauté.

Le maniement de ces questions délicates fit éclater des antagonismes plus ou moins violents, et il se forma des partis au sein même du gouvernement. Ce fut à la suite de semblables querelles que le Bacchiade Philolaos émigra à Thèbes, où l'on utilisa son expérience pour réformer les coutumes locales. On lui attribuait une loi sur l'adoption qui semble n'avoir eu

[1]) νομοθέτης τῶν ἀρχαιοτάτων (Aristot., *Polit.*, p. 35, 5). Weissenborn, *Hellenika*, p. 39 sqq.

d'autre but que d'obtenir, par une surveillance intelligente de l'État, la perpétuité des familles et la conservation de leur avoir, maintenu autant que possible à sa valeur moyenne[1]. Ce sont là des préoccupations qui rappellent les lois de Lycurgue; et la preuve que ces règlements ne furent pas inefficaces, c'est que, même dans les colonies, comme, par exemple, à Leucade[2], l'ancienne propriété foncière se conserva fort longtemps.

Tandis que, dans les autres États du Péloponnèse, l'aristocratie s'appauvrissait, on trouvait moyen, à Corinthe, de maintenir associées la noblesse de naissance, la propriété foncière et la richesse mobilière. Les colonies aussi, à l'exemple de la métropole, étaient exploitées par un groupe fermé de capitalistes. L'exemple le plus instructif en ce genre est celui d'Épidamne. La bourgeoisie installée là agissait comme une société commerciale, travaillant avec un capital commun pour le compte de l'association. Les intéressés élisaient tous les ans, parmi les plus considérés d'entre eux, un commissaire, le *Polète*[3], qui voyageait avec son personnel d'hommes libres et d'esclaves dans les régions de l'intérieur, et pourvoyait le marché où l'on échangeait les articles fabriqués en Grèce contre les produits naturels de l'Illyrie. La colonie tout entière était comme une société en commandite, constituée par des capitalistes à privilége héréditaire qui tenaient dans leurs mains le monopole du grand commerce.

C'était là l'ancienne politique financière et commerciale de Corinthe, le système dont les Bacchiades avaient fourni le modèle et tracé les grandes lignes.

Pourtant, ces Bacchiades qui, même à l'étranger, faisaient autorité en matière de législation, se trouvèrent, à la longue, hors d'état de garantir la constitution contre les coups de force. Le nombre des Bacchiades de sang pur diminuait de plus en plus, et, moins ils étaient nombreux, plus ils veillaient

[1]) (Φιλολάου) νόμοι θετικοί, ὅπως ὁ ἀριθμὸς σώζηται τῶν κλήρων (ARISTOT., *Polit.*, p. 57, 25). On trouve les mêmes principes chez Hésiode (*Opp.*, 376 sqq.) et dans l'inscription gravée sur le bronze de Naupacte (OEKONOMIDÈS, 1869. VISCHER, *Rhein. Mus.*, 1871, p. 38 sqq.).

[2]) ARIST., *Polit.*, p. 37, 30.

[3]) PLUTARCH., *Quæst. gr.*, 29. Cf. VISCHER, *Kleine Schriften*, I, 600. E. CURTIUS, *Hermes*, X, p. 219. 234.

d'un œil jaloux sur leurs priviléges, plus ils considéraient l'État tout entier comme leur domaine, plus leur pouvoir paraissait au peuple injuste et intolérable. Leur orgueil devint de plus en plus blessant; leur mollesse voluptueuse les rendit méprisables, et enfin, des revers au dehors, notamment une guerre malheureuse contre Corcyre[1], contribuèrent à faire éclater l'irritation qui grondait sourdement contre les oligarques.

La révolution fut favorisée par une scission entre des familles de la noblesse corinthienne[2]. Les Bacchiades, en effet, ne se mariaient qu'entre eux, pour ne point laisser d'étranger se glisser dans le cercle étroit des familles qui détenaient le gouvernement. De cette façon, d'autres maisons, dont la généalogie remontait également aux fondateurs de la cité, se trouvaient privées de tout droit et exclues de toute communauté avec la noblesse régnante. Au nombre de ces familles, qui s'étaient retirées en murmurant dans leur isolement, figuraient aussi les descendants de Mélas[3]. Ils avaient établi leur résidence en dehors de la ville, dans le bourg de Pétra, et semblaient étrangers à toute arrière-pensée d'ambition.

[1]) Guerre incessante entre Corinthe et Corcyre depuis l'époque de la fondation de Corcyre (Herod., III, 49). Corcyre indépendante. Bataille navale (Thuc., I, 13). Corcyre retombe sous le joug à partir de Périandre (Mueller, *Corcyr.*, p. 15).

[2]) En fait de documents pour l'histoire des Cypsélides nous possédons : 1° Hérodote (V, 92; III, 48); 2° les fragments de Nicolas de Damas (*Fr. Hist. græc.*, III, *fr.* 58 sqq.); 3° Aristote (*Polit.*, p. 224) et Héraclide de Pont; 4° Pausanias, Strabon et Diogène Laërce dans la vie de Périandre. Hérodote et Nicolas de Damas donnent seuls des détails. Le récit d'Hérodote a évidemment une couleur poétique : Nicolas de Damas est plus sobre, mais il accorde aussi de l'importance aux oracles; il explique l'élévation de Cypsélos par la charge de polémarque qui lui aurait été confiée. Ce serait alors une τυραννὶς ἐκ τιμῶν, contrairement à l'opinion d'Aristote. Cf. Schubring, *De Cypselo tyranno*, p. 64. J'ai peine à croire que Nicolas, pris pour guide par Duncker et Schoemann (*Gr. Alt.*, I[3], p. 164), tout en suivant Éphore, ait eu à sa disposition des sources plus abondantes et plus sûres, et qu'il faille cesser de considérer Hérodote comme la source principale de l'histoire, comme le voudrait Steinmetz, qui cherche à établir cette thèse dans son programme : *Herodot und Nic. von Damasc.*, Lüneburg, 1861. On reconnaît chez Nicolas une narration qui s'éloigne de la manière poétique et qui cherche à combler, par des inductions pragmatiques, les lacunes de quelque tradition différente.

[3]) Voy. ci-dessus, p. 323.

Aussi ne vit-on aucun inconvénient à honorer un membre de cette famille, nommée Éétion, d'une alliance avec les Bacchiades. Mais cette alliance fut plutôt, en réalité, une insulte. Car, le Bacchiade Amphion ayant une fille qui ne pouvait prétendre, à cause de sa difformité, à un mariage digne de sa naissance, le père la donna à Éétion qui l'emmena à Pétra. De cette union naquit un fils auquel l'oracle promit de hautes destinées. Les oligarques effrayés cherchèrent à le faire périr; mais Labda, la fille des Bacchiades, protégea son enfant contre les embûches de ses proches, et Cypsélos — c'est le nom que l'on donna à l'enfant, à cause du coffre dans lequel l'avait caché l'amour maternel — Cypsélos grandit loin de tous les regards. En réalité, c'est le nom qui a donné lieu à la légende.

Les prytanes annuels de la maison des Bacchiades s'étaient transmis leur dignité quatre-vingt-dix fois, lorsque Cypsélos renversa cet ordre de choses. Appuyé sur la faveur du peuple, il se rendit maître absolu de la ville et de son territoire, de son armée et de sa flotte, et sut se maintenir trente ans durant [1] à ce faîte de la grandeur, au milieu d'une cité maritime de tempérament remuant.

En qualité de parent des Bacchiades, il était au courant de la politique suivie jusque-là et s'en appropria ce qui lui parut bon à garder. Aussi sa tyrannie ne prit-elle pas vis-à-vis du passé une attitude aussi hostile que celle de Sicyone, et, s'il est vrai, comme on le rapporte, qu'il n'eut pas besoin d'une garde personnelle pour rester jusqu'à sa mort maître de Corinthe, il est probable qu'il sut gagner à sa cause même le clan militaire dorien. La dureté que ses adversaires lui reprochaient ne peut pas avoir été une affaire de caprice. Ses sentences de bannissement frappèrent les chefs de l'oligarchie, et, s'il est question de ses exactions, c'est là l'ombre qui suivait partout la mémoire des tyrans, de quelque éclat que fût environné leur nom. En effet, la différence capitale qu'il y avait entre une société libre et un État gouverné par un tyran était précisé-

[2]) Selon Eusèbe, Cypsélos règne 30 ans à partir de 658 (Ol. XXX, 3). Voy. Mueller, *Dorier*, I, p. 166.

ment que, dans celle-là, les citoyens ne faisaient de sacrifices pour la patrie que dans certains cas et volontairement, après délibération en commun, tandis que le tyran, pour entretenir ses troupes, subvenir aux dépenses de sa cour et exécuter les travaux destinés à faire la gloire de son règne, imposait impitoyablement ceux qui possédaient.

Les dons consacrés par les Cypsélides passèrent en proverbe, comme les pyramides d'Égypte. Deux de ces ex-votos, le colosse de Zeus, en or repoussé, et le coffre de Cypsélos, comptaient au nombre des objets les plus précieux du riche trésor d'Olympie.

Ce fut une heureuse idée que de consacrer à Zeus Sauveur ce coffre dans lequel avait été caché Cypsélos enfant, ou plutôt, une imitation en bois de cèdre artistement travaillé. Ce don fut, pour ainsi dire, plongé en plein dans le courant de la poésie légendaire, car, sur un placage délicat en ivoire étaient représentés, en cinq rangées superposées, les principaux épisodes des légendes nationales. Des hexamètres, incrustés en lettres d'or, expliquaient les sujets qui formaient ensemble un tout complet et fournissaient une occasion, saisie avec empressement, de rattacher la nouvelle dynastie à l'âge héroïque des Hellènes, auquel elle appartenait par ses ancêtres, les Minyens et les Lapithes. Cependant, on laissa tout à fait dans l'ombre les relations personnelles des donateurs : c'est là une pieuse réserve qui ne nous autorise pas à mettre en doute le rapport de cet ex-voto avec l'histoire des Cypsélides [1].

L'envoi d'un pareil chef-d'œuvre fut un hommage reconnaissant au dieu national du Péloponnèse ; mais les prêtres du lieu n'étaient pas non plus insensibles à ces attentions qui rehaussaient l'éclat du sanctuaire, et ils se montrèrent plus disposés à favoriser les intérêts dynastiques du donateur. Les prêtres de Delphes avaient été gagnés de la même manière et avaient singulièrement facilité, en l'appuyant de leur autorité,

[1]) Les textes relatifs aux offrandes des Cypsélides ont été réunis par Overbeck (*Schriftquellen*, p. 41. 51). Le rapport entre le « coffre de Cypsélos » et les Cypsélides est révoqué en doute par Schubring, *De Cypselo*, p. 28.

l'installation du régime nouveau à Corinthe. Un palmier d'airain, fièrement planté dans un sol couvert de grenouilles et de serpents, annonçait à Delphes la victoire de Cypsélos qui, de plus, avait consacré dans le même sanctuaire un Trésor corinthien, au nom de la cité [1].

C'est dans cette cour polie du potentat de Corinthe, au centre d'immenses relations commerciales qui ouvraient des perspectives sur les établissements des Hellènes en Asie et en Afrique, en Italie et en Sicile, au milieu des sages et des artistes, sous l'influence de leurs exemples et de leurs préceptes, que grandit le fils de Cypsélos, Périandre. Son âme ardente accueillit avidement toutes ces impressions : il profita de sa position pour amasser des connaissances d'une étendue exceptionnelle, et il sut si bien les marquer du sceau de sa personnalité qu'il acquit lui-même le renom de sage parmi les sages de son temps. Mais, d'un autre côté, il ne put échapper aux dangers d'une jeunesse de prince. Il n'avait pas assez appris à respecter les droits d'autrui : aussi, à travers la distinction de ses mœurs et la sagesse indulgente de ses idées, on vit percer de temps à autre la fougue sauvage d'une volonté qui n'avait jamais plié.

Lorsque Périandre prit en main, comme un héritage régulièrement transmis, le pouvoir que son père avait consolidé par un gouvernement pacifique, il avait déjà médité de longue main, en penseur familier avec les considérations théoriques, son rôle de souverain. En toute occasion, il fit preuve d'une volonté réfléchie, d'une politique raisonnée. Il fut le logicien qui réduisit la tyrannie en système, et la plupart des maximes prudentes que l'on rappelait aux puissants dans des circonstances analogues étaient attribuées à Périandre.

Il vit dans le règne de son père une transition : il se crut appelé à asseoir d'une manière durable le trône des Cypsélides sur le sol glissant d'une ville maritime avide de nouveautés, avec toutes les ressources de la force matérielle et de l'ha-

[1]) Plut., *Pyth. orac.*, 12. *Conviv. Sept. Sap.*, 21. Les grenouilles et serpents symbolisent une malveillance agressive, mais impuissante, à moins qu'on n'y voie tout simplement — ce qui est moins probable — une allusion au sol abondamment arrosé (Boetticher, *Baumkultus*, p. 420).

bileté la plus consommée. Il se sépara du peuple, pour faire oublier l'origine de son pouvoir : derrière les hautes murailles de son palais, d'où il pouvait surveiller sans être vu tout le trafic du golfe et de l'isthme, il vivait entouré d'une garde dévouée, dans une société d'Hellènes qu'il avait choisis à son gré. Ils lui composaient une cour dispendieuse, et le gâtaient par leurs flatteries complaisantes.

Le besoin d'argent, de jour en jour plus impérieux, tourna l'esprit de Périandre vers les combinaisons financières. Il chercha, par exemple, à se créer des sources intarissables de revenus au moyen des impôts indirects. Il préleva de fortes taxes sur les marchés et augmenta les droits perçus dans les ports. Il a certainement contribué plus que personne à activer la circulation de l'isthme, par l'installation heureusement imaginée du *diolkos* [1] ; il songea même sérieusement, dit-on, à creuser un canal à travers l'isthme [2], de sorte que tout le trafic maritime entre la mer Égée et la mer Ionienne aurait traversé son domaine et lui aurait payé, à titre de droit de transit, des sommes considérables. Mais, ni les marchés, ni les ports, ni les droits de transit ne lui suffirent ; il s'attaqua aussi directement à l'avoir des citoyens et porta ses exigences despotiques jusqu'à se faire livrer, à ce que raconte la tradition, des bijoux de femmes [3]. Si quelque chose tempérait l'odieux de semblables mesures, c'est que Périandre ne gardait pas l'argent pour lui, mais l'employait à faire aux dieux des présents extraordinaires. Libéral aux dépens d'autrui, il s'insinuait ainsi dans les bonnes grâces des dieux et de leur clergé si influent ; il ajoutait à la renommée de la cité, occupait une quantité d'artistes et d'ouvriers, et n'en devenait que plus populaire, parce qu'il répandait dans les classes inférieures l'argent des capitalistes [4].

Là, comme à Sicyone, les cultes non-doriens furent réhabilités. Les dieux des paysans furent appelés à la ville, et

[1]) Voy. ci-dessus, p. 324.
[2]) Diog. Laert., I, 7, 7. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 596.
[3]) Ephor., *fragm.*, 106.
[4]) Politique financière de Périandre (Heraclid. Pont., ed. Schneidewin, p. 11).

héritèrent de toutes les pompes du culte dont avaient joui jusque-là les divinités aristocratiques. Ainsi naquit à Corinthe, au sein du culte de Bacchus, le dithyrambe; c'est ainsi que ce chant choral entra dans la vie publique et s'organisa aux frais de l'État, sous la direction d'Arion.

Quant à la bourgeoisie dorienne, qui subsistait encore à Corinthe, Périandre la supprima comme un foyer d'idées républicaines. Les hommes n'eurent plus le droit de discuter librement lors des élections communales; les jeunes gens durent renoncer aux exercices joyeux où ils se formaient en commun le corps et l'âme. Ces institutions furent supprimées sous toute espèce de prétextes [1]; la communauté dut se dissoudre de nouveau en familles isolées; chaque citoyen dut ne plus s'occuper que de son foyer, et se sentir partout sous l'œil du pouvoir. Un comité spécial de police fut chargé de la surveillance des mœurs [2]. Car la vie privée elle-même eut ses entraves. Périandre voulut tout façonner à sa guise et trancha sans ménagements dans le corps social. Il expulsa de la ville nombre de familles, pour mettre la tranquillité publique à l'abri des dangers qu'engendre un excès de population. Il surveilla les métiers, punit les oisifs, restreignit le nombre des esclaves, châtia les prodigues, et se fit rendre compte des affaires domestiques de chacun. La tyrannie à Corinthe n'a pas derrière elle de passé démocratique, et c'est la raison pour laquelle elle suit de plus près qu'ailleurs la politique de l'aristocratie et de l'oligarchie.

Mais, là où Périandre déploya une prodigieuse activité, ce fut dans l'extension des possessions maritimes de Corinthe. Brouillée avec Argos et Sparte, sans lien avec les contrées de l'intérieur, Corinthe était en effet obligée de se rejeter sur les îles et les côtes. Une des préoccupations les plus sérieuses des Cypsélides fut de remettre la main sur Corcyre et de s'en assurer définitivement. Les colonies les plus importantes, telles que Leucade, Anactorion, Ambracie, Épidamne, Apollonie, passent pour avoir été fondées du temps des tyrans, et Périandre

[1]) Suppression des *Syssities* (Aristot., *Polit.*, p. 224, 4).
[2]) La βουλή devenue un comité de police (Heracl. Pont., 5, 2).

est même expressément désigné comme le fondateur ou le rénovateur de quelques-unes d'entre elles. C'est lui, à coup sûr, qui a le mieux et le plus complétement organisé dans son ensemble l'empire colonial des Corinthiens.

Il s'inspirait en cela de diverses raisons. Il se plaça d'abord au point de vue de l'intérêt dynastique, car les cadets de la maison régnante furent envoyés dans les colonies. Un second point de vue était la nécessité d'établir une certaine cohésion entre tous ces établissements disséminés sur les côtes, depuis le fond du golfe de Corinthe jusqu'aux portes de la mer Adriatique, sur un espace de plus de trois degrés de latitude en allant vers le nord. Si l'on jette un coup-d'œil sur cette bordure du littoral, on voit avec quelle habileté ont été distribuées les stations qui forment, jusqu'au delà des monts Acrocérauniens, une chaîne continue. Elles sont aménagées de telle sorte qu'elles se protègent réciproquement et se rattachent par une solidarité commune à la métropole, reliées qu'elles sont entre elles par des postes à signaux et par des routes de terre et de mer. Un moyen particulier de consolider cet empire maritime était de faire coopérer la métropole et les colonies à des fondations nouvelles. On devait arriver de la sorte à fondre de plus en plus l'un dans l'autre les divers établissements et à les entraîner dans le mouvement d'une politique unitaire guidée par une autorité commune. Les Corinthiens recrutèrent aussi en dehors de leur domaine colonial proprement dit, absolument comme faisaient les Phéniciens, des associés pour leurs entreprises de colonisation. C'est ainsi que les Dyspontiens avaient quitté l'Élide pour aller en grande partie à Épidamne et à Apollonie ; et, par là, la population du littoral péloponnésien se trouvait gagnée aux intérêts de Corinthe. On rapporta toujours à Périandre le mérite d'avoir fait régner la sécurité dans la mer d'occident et d'avoir contribué au progrès de la population de race grecque sur ses côtes. S'il était tombé plus tôt, dit Plutarque, ni Apollonie, ni Anactorion, ni Leucade n'auraient été habitées par des Hellènes [1].

[1]) Plut., *Ser. num. vind.*, 7. Sur les colonies de Périandre, voy. *Hermes*, X, 231.

Pendant quarante-quatre ans Périandre gouverna Corinthe, vanté au loin, en dépit de son inflexibilité, comme un modèle d'habileté politique, et faisant sentir la puissance de sa flotte depuis la mer Ionienne jusqu'en Thrace [1]. A voir la protection intelligente qu'il accorda à toutes les nobles aspirations de la science et de l'art, on ne saurait douter que, lui aussi, comme homme d'État, il n'ait poursuivi tout d'abord un but élevé. Il se montra dans les commencements plus indulgent, plus affable que son père : il se plaisait à laisser jouer plus librement les ressorts de la société. C'est alors qu'on entendit de sa bouche cette belle parole : qu'un prince qui voulait régner tranquille devait s'entourer de bienveillance et d'amour, mais non pas d'armes et de gardes du corps. Il était trop cultivé, trop pénétré de la civilisation hellénique, pour ne pas apprécier à leur valeur la vertu, l'amitié, tous les biens les plus précieux de la vie humaine. Il voulait rendre les hommes heureux ; mais il voulait le faire à sa manière, d'après sa théorie. Voyant qu'il n'y réussissait pas, il n'eut pas assez d'empire sur lui-même pour essayer patiemment d'une autre méthode. Au contraire, irrité par la moindre résistance, exaspéré par chaque déception, il voulut obtenir de force le résultat qu'il n'avait pu atteindre par la douceur. Une mesure violente en appelait une autre ; chaque moyen tyrannique qu'il employait le séparait davantage de son peuple et le rendait plus sourd aux inspirations meilleures de sa propre nature.

Périandre, dans sa vieillesse, était un homme tout différent de celui qui était monté sur le trône des Cypsélides, environné de si belles espérances. On attribuait ce changement à l'influence qu'avaient exercée sur lui ses relations avec d'autres tyrans, comme Thrasybule de Milet, et leur exemple corrupteur [2]. Peut-être aussi des tentatives de rébellion et des menaces venues du dehors avaient-elles contribué à le transformer chaque jour davantage en un despote soupçonneux. Enfin, ce fut un malheur domestique qui amoncela les nuages

[1]) Périandre domine en Thrace. Fondation de Potidée (VISCHER, *Gœtt. Gel. Anz.*, 1864, p. 1378).

[2]) Périandre et Thrasybule (HEROD., *loc. cit.* ARISTOT., *Polit.*, p. 218, 20). Aristote fait de Périandre le conseiller de Thrasybule.

les plus noirs sur la tête de Périandre vieillissant et assombrit son âme. Il avait pour femme la fille du tyran Proclès, Lyside d'Épidaure, dont il s'était épris en la voyant dans le palais de son père, un jour qu'à l'occasion d'un banquet, toute charmante dans son léger vêtement dorien, elle vaquait aux soins du service et versait le vin aux domestiques [1]. Il lui donna, quand elle fut son épouse, le nom de Mélissa.

Après lui avoir donné deux fils et une fille, Mélissa mourut subitement, et, qui voulait s'informer savait bien vite d'où était parti le coup. Périandre sentait peser sur lui la malédiction d'une conscience coupable qu'il voulut apaiser par des pratiques superstitieuses. Il consulta l'oracle des morts sur les bords de l'Achéron en Épire, où l'ombre de Mélissa lui apparut, et il célébra, en l'honneur de sa victime, des funérailles pompeuses à l'occasion desquelles il brûla, dit-on, dans le sanctuaire de Hêra, les plus beaux vêtements des femmes de Corinthe [2].

Cependant, les enfants de Mélissa avaient grandi sans qu'aucun soupçon fût venu troubler leur candeur innocente. Les deux fils, Cypsélos et Lycophron, ne demandaient pas mieux que d'aller chez leur grand-père, à la cour d'Épidaure. Proclès les attira près de lui, et, comme il les trouvait mûrs pour les épreuves de la vie, un jour qu'il les accompagnait hors de son palais, il leur demanda s'ils connaissaient l'assassin de leur mère. L'aîné, d'un esprit obtus, ne fit pas attention à la question ; mais ce simple mot s'enfonça comme un aiguillon dans le cœur de Lycophron, le cadet. Il n'eut pas de repos qu'il ne fût arrivé à une certitude, et alors, il se plongea avec une obstination passionnée dans cette douleur, la première de sa vie, si bien qu'il ne connut plus d'autre sentiment que le deuil de sa mère et une horreur profonde pour son père. Périandre trouva son fils tout changé ; il ne put lui arracher ni un salut,

1) Athen., p. 589. *Fragm. Hist. Græc.*, IV, 487. O. Mueller, *Æginet.*, p. 64. Steinmetz, *op. cit.* p. 8. Diogène Laërce donne à Mélissa le nom de Lyside (Diog. Laert., I, 7, 1). Sa mère était Éristhénia, fille du roi arcadien Aristocrate, que Proclès avait épousée avant la chute d'Aristocrate (Kohlmann, *Quæst. Messen.*, p. 66).

2) Herod., V, 92.

ni un regard. Dans sa colère, il le chassa de sa maison et défendit, sous des peines sévères, à tout citoyen d'ouvrir sa porte au fils dénaturé. Bientôt on vit le disgracié, hâve et sordide, errer çà et là sous les portiques de la riche cité, plus semblable à un mendiant en démence qu'à un prince né dans la pourpre, au fils du grand Périandre. Alors le père eut pitié de son fils ; comme il le croyait dompté par la misère, il alla le trouver ; il l'invita à rentrer dans son palais ; il lui offrit tout ce que pouvait désirer le plus riche héritier présomptif de l'Hellade : « il reconnaîtrait enfin, disait-il, combien il vaut « mieux exciter l'envie que la pitié ». Il ne reçut d'autre réponse de son fils que l'avertissement ironique « de prendre « garde à la punition qu'il avait encourue pour avoir parlé à « Lycophron ! »

Il ne restait plus qu'à éloigner le rebelle. Périandre le fit transporter dans l'île de Corcyre que les Cypsélides avaient replacée sous la domination de Corinthe, espérant que, là, soustrait aux impressions de la maison paternelle, il viendrait à résipiscence. Lycophron resta là des années, comme oublié et disparu. Mais Périandre, dans son palais désert, sentait l'inquiétude et l'angoisse lui monter au cœur à mesure qu'il vieillissait, à mesure que se relâchait son application aux affaires. Son fils cadet était son unique espoir ; c'est sur lui qu'il avait compté pour le soutenir au déclin de l'âge ; il avait vu dans la volonté tenace de son héritier un gage de durée pour sa dynastie, et voilà que, par une fatalité déplorable, cette volonté de fer était en révolte ; il se voyait abhorré du seul être humain dont il eût à cœur d'être aimé, et ses projets allaient se briser contre la résistance de celui sur la tête duquel il les avait fait reposer.

A quoi servait à l'infortuné vieillard de faire la guerre à Proclès, la cause première de tout le mal, et de réunir les États de son beau-père, plus Égine, au territoire corinthien ? La malédiction de Mélissa continuait à peser sur lui, et le fier potentat se résigna à réitérer ses instances auprès de son fils. Il envoya sa fille à Corcyre. Elle dut représenter à son frère l'abandon qui attristait la vieillesse de leur père, le péril qui menaçait la dynastie. Prières inutiles ! Lycophron déclara qu'il

ne retournerait jamais à Corinthe, tant qu'il y verrait l'assassin de sa mère. L'énergie de Périandre fut brisée; il se résolut à tout sacrifier pour ne pas voir du moins le triomphe des ennemis de sa maison. De nouveau, une trirème aborde à Corcyre. Un héraut annonce que Périandre veut abdiquer en faveur de son fils, et passer le reste de ses jours à Corcyre.

Lycophron était toujours resté, au fond du cœur, un fils de roi. Sa volonté avait triomphé : il espérait maintenant pouvoir honorer la mémoire de sa mère avec tous les moyens dont disposerait un souverain de Corinthe. Il fit répondre qu'il viendrait. Mais la malédiction attachée à cette maison n'était pas encore satisfaite. A l'idée que Périandre, devenu chaque année plus misanthrope, allait habiter au milieu d'eux, les Corcyréens se sentirent inquiets et tourmentés ; ils voulurent à tout prix traverser son dessein; ils assassinèrent Lycophron, et ainsi, toutes les démarches humiliantes auxquelles s'était résigné le tyran aboutirent à une déception. Les Corcyréens toutefois n'échappèrent pas à sa visite; ils virent son visage irrité lorsqu'il apparut avec sa flotte de guerre pour venger son fils, qu'il mit l'île à feu et à sang et envoya les jeunes gens des plus nobles familles subir une mutilation honteuse à la cour de Lydie ; mais, la puissance des Cypsélides était brisée à jamais. Courbé sous le poids du chagrin, le prince que ses poètes avaient célébré comme le plus riche, le plus sage et le plus heureux de tous les Hellènes, s'étendit, pour ne plus se relever, sur sa couche solitaire.

On sent, dans le récit d'Hérodote, que l'historien avait sous les yeux, comme pour Clisthène, des documents poétiques. Aussi voyons-nous surgir devant nous, avec le relief et l'illusion de la vie, des groupes détachés d'événements particulièrement susceptibles d'exciter un intérêt général. Ils sont dessinés à grands traits et ornés d'une foule de détails, tandis qu'il n'y avait pas d'histoire occupée à retracer dans toute son étendue l'ère des tyrans. Il n'y a pas lieu, cependant, de révoquer en doute le fonds de vérité historique qui subsiste en dépit du tour poétique de la tradition, bien qu'il soit impossible de séparer ce fonds de l'ornementation poétique. A la mort de Périandre, une ligne collatérale régnait à Ambracie. Un fils

cadet de Cypsélos, nommé Gordias, avait fondé là une souveraineté : le fils de Gordias, Psammétichos [1], accourut en toute hâte à Corinthe pour hériter du trône de son oncle. Mais c'est à peine s'il put conserver le pouvoir trois ans. L'influence de Sparte fit rétablir une constitution dorienne : les familles exilées rentrèrent. Le gouvernement des Cypsélides fut dès lors considéré comme une suspension sacrilége de la constitution légale, et les jeunes générations apprirent à exécrer le nom de Périandre comme celui d'un abominable despote. Ainsi se vérifia le mot de la Pythie qui, un jour que le père de Périandre s'informait de l'avenir de sa maison, lui avait adressé du haut de son trépied ces paroles :

Heureux est cet homme qui entre en ma demeure,
Cypsélos, fils d'Eétion, roi de l'illustre Corinthe :
Heureux, lui et ses fils, mais non les fils de ses fils.

§ IX

HISTOIRE DE MÉGARE.

A l'est de Corinthe s'était formé, par suite des invasions, l'État de Mégare [2]. Là aussi, les Doriens avaient fait irruption, et cela, sous la conduite des mêmes familles aristocratiques qui avaient fondé Corinthe. Les Bacchiades corinthiens avaient su maintenir ce petit pays limitrophe sous leur dépendance, et les Mégariens, comme les périèques laconiens, étaient tenus de prendre le deuil à la mort d'un roi héraclide [3]. A la chute de la royauté, les familles établies à Mégare réussirent à s'affranchir de cette tutelle. Postées comme des sentinelles

[1]) PRELLER, *Aufsätze*, p. 431. Gordias paraît être le véritable nom de son père.

[2]) Voy. ci-dessus, p. 141-142.

[3]) Mégare était une vieille cité ionienne (τὸ παλαιὸν Ἴωνες εἶχον τὴν χώραν ταύτην οἵπερ καὶ τὴν Ἀττικήν. STRAB., p. 392) qui fut dorisée par la suite (HEROD., V, 76. PAUSAN., I, 39, 5. ἔθη καὶ φωνὴν μεταβαλόντες Δωριεῖς γεγόνασι). Ainsi les Mégariens ἐκδεδωρίευνται (à la façon des Cynuriens, HEROD., VIII, 73). L'ionisme primordial des Mégariens est contesté par WILAMOWITZ. ap. *Hermes*, IX, 324.

sur les frontières de la péninsule dorienne, entourées de voisins supérieurs en force, elles ont su sauvegarder leur liberté. Fidèles aux mœurs doriennes, elles cultivaient les exercices propres à endurcir le corps et la gymnastique guerrière : avec quel succès, on le voit par l'exemple d'Orsippos, qui illustra le nom de sa ville natale en gagnant le prix de la course aux jeux olympiques (Ol. xv : 720 av. J.-C.). Il est le premier de tous les Hellènes qui descendit dans le stade complètement nu [1]. C'est sous la conduite de ce même Orsippos que les Mégariens parvinrent à reprendre leurs anciennes frontières.

Une noblesse énergique, appartenant à la race indigène, entourée d'une milice dorienne, tenait en mains les rênes du gouvernement : elle possédait la ville et les riches campagnes d'alentour, tandis que les gens du commun vivaient dispersés dans les régions moins fertiles de la montagne et du littoral, et ne venaient qu'aux jours de marché apporter leurs produits dans un endroit déterminé. Les oligarques surent obvier à l'excès de population dans ce petit pays en profitant de sa situation favorable, à portée de deux mers, pour expédier des essaims de colons : d'abord, ils se joignirent aux Corinthiens, comme le prouve la Mégare sicilienne ; puis, ils se tournèrent de préférence vers l'est, s'établirent dans les eaux de Salamine et d'Égine et, de là, suivirent les routes lointaines que les Chalcidiens avaient ouvertes jusque vers les plages les plus septentrionales de l'Archipel. Habitués aux détroits resserrés, ils cherchèrent de préférence des régions maritimes de configuration analogue, et montrèrent surtout une prédilection particulière pour les côtes de la Propontide. Dès la vingt-sixième Olympiade (674) ils s'installèrent à demeure à l'entrée du Pont-Euxin. Ils commencèrent par le rivage asiatique, puis ils fondèrent, à peu près en face, Byzance (658). La petite Mégare devint une seconde Corinthe, une ville cosmopolite, dont les citoyens étaient servis par des esclaves scythes ; son port de Nisæa, un centre des plus animés, le point d'où partaient les émigrants de la Grèce centrale pour les mers du nord. Les

[1]) πρῶτος ἐν 'Ολυμπίᾳ ἐστεφανώθη γυμνὸς, d'après une inscription trouvée à Mégare (C. I. Gr., I, p. 553).

oligarques dirigèrent ce mouvement avec beaucoup d'habileté, car, par l'expatriation d'une population remuante, ils assuraient leur domination et, en même temps, ils portèrent l'industrie du fret à Mégare et toutes les spéculations qui s'y rattachent à un degré de prospérité peu commun.

Mais c'est là précisément ce qui devait amener leur chute ; car ils ne pouvaient pas garder tous les bénéfices pour eux et exploiter à eux seuls leurs concitoyens. Ils ne purent empêcher que le peuple n'acquît avec le bien-être la conscience de ses droits, et ne prît une part des plus vives au soulèvement, général à cette époque, des classes inférieures contre la tutelle oligarchique. Il y avait longtemps que les partis s'étaient formés et s'épiaient réciproquement lorsque Théagène poussa les gens du peuple à un coup de main hardi, qui fit éclater la révolution à Mégare.

L'occasion immédiate fut une contestation insignifiante. Il s'agissait d'un pacage, situé le long du petit ruisseau de Mégare. Les citoyens de vieille souche en avaient la jouissance, sans y avoir droit, à ce que disaient leurs adversaires. Théagène fit main basse sur les troupeaux, en fit abattre la plus grande partie[1], et, lorsque la noblesse lui demanda compte de sa conduite, il se fit donner par le peuple une garde qui le mit en état de renverser le régime aristocratique et de s'emparer de tous les pouvoirs au nom du peuple, problablement avec l'appui des tyrans voisins.

Il y eut aussitôt un revirement complet. Les hommes du « Dêmos », qui jusque-là s'étaient tenus à distance « comme des cerfs effarouchés », vinrent s'établir dans la ville ; les artisans étaient désormais les maîtres et triomphaient sur la grandeur déchue des familles aristocratiques. Théagène prit à tâche de jeter sur cette transformation politique un éclat qui en fit le commencement d'une ère nouvelle. Au moyen d'un long canal, il amena les sources de la montagne au cœur de la ville, où une fontaine jaillissante orna l'agora. La ville était

[1]) Τῶν εὐπόρων τὰ κτήνη ἀποσφάξας λαβὼν παρὰ τὸν ποταμὸν ἐπινέμοντας (c'est-à-dire illégalement) ARISTOT., *Polit.*, 203, 25. Cf. *Rhetor.*, 9, 34. La date est déterminée par Cylon, qui s'empara de la tyrannie à Athènes avec le secours de Théagène (THUCYD., I, 126).

devenue alors le centre du pays, dans l'acception nouvelle du mot; les odieuses barrières qui avaient tenu séparés les différents domaines et les différentes classes étaient tombées, et toutes les énergies qui depuis longtemps fermentaient sous un régime de compression purent se donner libre carrière.

Théagène lui-même, tout habile et résolu qu'il était, bien qu'appuyé, selon la coutume des tyrans, sur des alliances à l'extérieur, ne put rester maître du peuple surexcité. Après sa chute, un parti modéré vint à bout de gouverner l'État, mais pendant peu de temps; bientôt, le timon passa de nouveau aux mains de chefs populaires qui s'adressaient aux passions les plus effrénées des partis.

A Mégare, la révolution avait été, dès le principe, un soulèvement contre les riches; car les oligarques avaient longtemps réuni entre leurs mains propriété foncière, bétail et capital; avec leur argent, ils avaient fait le métier de négociants, d'armateurs et de banquiers. Aussi le mouvement, dans ce pays, revêtit un caractère plutôt social que politique. C'est pour cela que les passions furent si vives, le désordre si profond, la réconciliation si difficile.

On en vint à décréter que les capitalistes restitueraient les intérêts qui leur avaient été payés[1]. Bannissement des riches, confiscation des propriétés, voilà les mesures violentes dont le peuple, une fois qu'il en eut essayé, fit un usage immodéré : à la fin, le nombre des expropriés fut si grand qu'ils formèrent, en dehors de l'État, une puissance assez forte pour reconquérir leur patrie et y accomplir une réaction à main armée. Ainsi, la malheureuse cité se trouvait ballottée entre les passions de partis irréconciliables et s'usait en guerres civiles interminables.

C'est au milieu de ces discordes civiles que grandit Théognis. Nous ne le connaissons que par ses poésies, c'est-à-dire, par les fragments peu considérables qui lui sont à bon droit attribués. C'était, dans toute la force du terme, un poète de circonstance. Jeté de sa personne au milieu des événements, il a donné à sa joie et à sa douleur, à son amour et à sa haine, une expression poétique. Nous avons là les effusions d'un

[1]) Παλιντοκία (Plut., *Quæst. Græc.*, 18).

homme de parti, passionné, violent, et merveilleusement habile à manier sa langue. Théognis est aussi un esprit philosophique. Il sait donner à ses réflexions une portée générale, un sens moral qui leur donne le caractère de sentences et les imprime d'autant plus profondément dans la mémoire. Pour qu'un poète comme celui-là, un poète qu'on ne peut comparer qu'à Solon, ait pu se former à Mégare, pour qu'il ait réussi à faire écouter ses élégies de ses concitoyens au milieu de cette agitation fiévreuse, pour que même l'idée lui soit venue de consigner l'histoire intérieure de sa patrie, l'expression de sa douleur en présence de la révolution qui a changé la face des choses et sa haine contre les fauteurs de désordres, dans des poésies d'une forme si achevée, il faut que réellement la culture intellectuelle et sociale ait atteint, à l'époque, un niveau extraordinairement élevé, surtout dans la société à laquelle appartenait le poète aristocratique. Aussi, cette société constitue à ses yeux une classe à part; ce sont les « gens cultivés », les « gens comme il faut », les « meilleurs ». Jusque-là, ils avaient été aussi les premiers ou plutôt les seuls dans l'État: maintenant, tout est changé. Les gens du dehors se prélassent dans les propriétés des citoyens de vieille race qui sont dépouillés de leur patrimoine; ils ont appris à disserter sur le droit et la loi; la vieille Mégare est devenue méconnaissable.

Cyrnos, la ville est toujours bien la ville, mais les habitants
sont autres.
Ceux-ci naguère ne savaient rien du droit et des lois,
Mais ils usaient des peaux de chèvre sur leurs reins,
Et, comme des cerfs, ils vivaient dehors, loin de cette ville.

Le poète, de dépit, a quitté la ville. Comme un autre Ulysse, il a erré çà et là, sur terre et sur mer, en quête d'une nouvelle patrie, mais il n'a pu pourtant oublier sa chère Mégare.

J'ai abordé un jour, moi que voici, à la terre de Sicile;
J'ai visité le sol tout en vignobles de l'Eubée,
Et Sparte, la cité illustre de l'Eurotas enguirlandé de roseaux.
Tout le monde, à mon arrivée, me caressait avec empressement;
Pourtant, nulle consolation ne m'est allée au cœur de la part
de ces gens-là,
Tant il m'était impossible de préférer autre chose à ma patrie.

Il revient: il voit comment la valetaille du propriétaire d'au-

trefois, stupide et insouciante, mène joyeuse vie dans la ville, et il s'écrie, dans une explosion de douleur :

Comment avez-vous le courage de chanter au son de la flûte ?
Mais, de l'agora, on voit l'étendue de la terre
Qui nous nourrissait de ses fruits, alors que, parmi les festins, nous portions
Dans nos cheveux blonds des couronnes empourprées.
Allons, Scythe, rase ta chevelure, fais cesser la réjouissance,
Et pleure le verger parfumé que nous avons perdu !

Ce que le poète déplore le plus, c'est que l'amour de l'argent pousse même des hommes de sa classe à nouer des relations avec des gens du commun. Il n'en attache que plus d'importance à confirmer dans les saines doctrines ceux qui y sont restés fidèles, surtout la jeunesse, afin que, par sa culture intellectuelle et morale, elle conserve au moins une supériorité intrinsèque, bien que les priviléges extérieurs lui aient été ravis par la force brutale.

Ainsi, ses poésies sont un miroir de chevalerie, dans lequel l'esprit aristocratique trouve son expression complète ; c'est pour cela qu'elles sont d'une si grande importance pour l'histoire intime de toute cette époque, intéressantes encore par cette particularité qu'elles ne révèlent aucun antagonisme entre le sang dorien et le sang ionien. Les familles que l'invasion dorienne a fait arriver au pouvoir sont aussi bien de race ionienne que la population primitive du pays, lequel était simplement une portion détachée de l'Attique. De là aussi le vœu d'une réconciliation, les tentatives de rapprochement sur lesquelles le poète revient de temps à autre, avec une douceur d'expression qui rappelle Solon :

Tranquille, comme moi, aie toujours le pied dans la voie moyenne,
Ne donnant jamais aux uns, Cyrnos, ce qui revient aux autres.

Mais, plus loin, la rage du partisan éclate de nouveau avec une violence sauvage, et, lorsque le poète exprime le désir de boire le sang de ses ennemis, ce mot nous donne une idée de la passion qui doit avoir remué les masses populaires. Cette exaspération des haines politiques amena l'affaissement définitif de Mégare et épuisa pour toujours l'énergie de son peu-

ple; si bien que, après une période de gloire qui remplit environ deux siècles à partir du commencement des Olympiades, elle ne parvint plus jamais à vivre de sa vie propre et à reprendre une attitude indépendante [1].

§ X

LUTTE DE SPARTE CONTRE LA TYRANNIE.

Ecrire l'histoire de la tyrannie dans le Péloponnèse est chose impossible. Nous avons devant nous une série de faits, sur lesquels la tradition a accumulé une foule de détails isolés ; nous voyons se détacher en pleine lumière et ornées de couleurs poétiques des scènes qui nous donnent le spectacle vivant de la fermentation des esprits au septième siècle ; nous voyons avec étonnement cette quantité de germes vitaux qui, sur un espace aussi resserré que celui qu'occupent les territoires limitrophes d'Argos, Corinthe, Sicyone, Mégare, ont donné aux créations historiques tant de formes diverses ; nous voyons s'épanouir sous nos yeux, avec un éclat surprenant, toute la vie sociale des Grecs en plein développement. Nous apercevons même sur quelques-unes de ces figures, comme sur celle de Titormos [2], certains symptômes de satiété et de dégoût. Mais la lumière qui inonde ces groupes isolés de personnages et le milieu où ils se meuvent jaillit de sources poétiques que l'on ne saurait regarder comme une tradition historique ; pour d'autres régions inexplorées de cette histoire, comme la tyrannie à Argos, à Orchomène, à Pisa, les documents font complètement défaut, et le lien qui relie entre eux les événements simultanés et similaires de l'histoire du Péloponnèse se laisse plutôt deviner qu'établir sur des preuves certaines.

C'est en Argolide que le grand mouvement populaire avait commencé à se faire jour. Phidon l'avait utilisé avec un plein

[1]) Les poésies de Théognis s'étendent jusqu'à l'époque des guerres médiques (Steph. Byz., s. v. Μέγαρα. Suidas, s. v. Θέογνις). Cf. Nietzsche, *Zur Geschichte der Theognideischen Spruchsammlung* (Rhein. Mus. XXII).

[2]) Voy. ci-dessus, p. 318.

succès pour se créer une souveraineté qui sembla imprimer une direction nouvelle à l'histoire de la péninsule tout entière. Mais, il ne lui avait pas été possible de maintenir uni le faisceau tumultueux des forces populaires qu'il avait groupées sous sa main. Sa puissance, improvisée en un instant, s'était écroulée aussi vite, pendant que le mouvement commencé poursuivait sans relâche sa marche progressive.

Sur le sol bouleversé de son empire, dans les villes voisines, qui avaient probablement profité de l'occasion pour secouer le joug des Argiens, à Sicyone et à Corinthe, la tyrannie devint une puissance plus stable depuis que Phidon eut mis à nu la faiblesse de Sparte.

Les Cypsélides avaient mis sur le trône d'Ambracie une ligne collatérale qui leur succéda à Corinthe après la mort de Périandre. Ils étaient apparentés à la maison de Proclès à Épidaure. Proclès, de son côté, tenait par les mêmes liens à Aristocrate, le dynaste d'Orchomène, l'allié félon des Messéniens [1]. Théagène cherchait à fonder une tyrannie à Athènes au profit de son gendre Cylon. Phidon lui-même avait déjà fait cause commune avec les tyrans de Pisa. Nous avons vu plus haut les efforts de Clisthène pour se créer de vastes relations, dans l'intérêt de son commerce et de sa souveraineté.

A mesure que les relations commerciales et politiques devinrent plus actives en Grèce, la tyrannie s'étendit aussi graduellement; et ce ne fut pas là simplement une contagion involontaire qui s'abattit d'une ville à l'autre, à la façon d'une épidémie, mais l'effet d'une alliance concertée entre les divers potentats, en vue d'affermir et d'étendre le pouvoir tyrannique.

D'autre part, les Spartiates ne jouissaient pas, il est vrai, d'une prééminence telle qu'elle les autorisât ou les obligeât à contrôler la constitution des villes de la péninsule. Celles-ci étaient, au contraire, pour leurs affaires intérieures, parfaitement autonomes. Cependant, l'hégémonie entraînait, jusqu'à un certain point, l'obligation de parer à tous les dangers qui menaçaient le repos et la sécurité de la péninsule ainsi que

1) Voy. ci-dessus, p. 247. 258.

l'intégrité de ses institutions fédérales. Cet intérêt conservateur mit les Spartiates du côté des familles privilégiées, liguées contre les mouvements démocratiques d'où sortit la tyrannie. Les Spartiates durent voir dans cette effervescence populaire une propagande révolutionnaire, à marche envahissante, qui menaçait de ruiner le système politique dont ils étaient les représentants.

La constitution fédérative de la péninsule, élaborée sous la direction de Sparte, était, en effet, inconciliable avec ces innovations : car, bien que le sanctuaire national du Péloponnèse reçût des tyrans les plus éclatants hommages, il n'en est pas moins vrai qu'il ne fallait pas attendre de leur part les services que l'État investi de la présidence fédérale se croyait en droit d'exiger des États de la péninsule. Les modifications apportées de vive force aux constitutions, l'expulsion des familles héraclides, l'abaissement et l'humiliation des tribus doriennes, équivalaient à un refus d'obéissance, à une hostilité ouverte à l'égard de la capitale dorienne.

Mais, ce qui devait alarmer Sparte, ce n'était pas seulement la dissolution progressive de la confédération péloponnésienne, c'était surtout sa propre situation intérieure, dont l'affermissement des souverainetés tyranniques accroissait notablement le danger. En effet, il ne manquait pas, sur toute la côte péloponnésienne, d'éléments tout disposés à s'insurger contre l'organisation dorienne; que dis-je! parmi ses propres Héraclides. Sparte avait eu des princes qui suivaient la même ligne de conduite que Phidon. Enfin, des tyrans, notamment ceux de Sicyone, avaient fait des efforts très sérieux pour créer des ligues anti-spartiates : l'influence de Sparte sur la Grèce moyenne avait été anéantie par la guerre de Crisa : Delphes avait été gagné à la cause des tyrans. Combien il était à craindre que le sanctuaire national du Péloponnèse ne retombât, lui aussi, au pouvoir des tyrans!

La tyrannie avait surgi pendant l'affaiblissement momentané de Sparte. Elle avait gagné du terrain, parce que Sparte n'avait pu soustraire les côtes de la péninsule aux influences contagieuses émanées des ports d'outre-mer, parce que, paralysée longtemps par des discordes intérieures, occupée par

les guerres de Messénie, celle-ci avait été obligée de laisser les régions éloignées livrées à elles-mêmes. Mais, aussitôt qu'elle eut reconquis sa liberté d'action, la cité conservatrice jugea que son programme politique devait être de lutter contre la tyrannie, partout où son bras pouvait l'atteindre, de combattre la révolution et de ramener les États dégénérés à l'ancien ordre de choses.

Ce qui facilitait l'accomplissement de cette tâche laborieuse, c'est que, généralement, la tyrannie se trouvait mal assise sur son propre terrain et portait en elle-même des germes de dissolution. Les Spartiates se gardèrent bien de rien précipiter : ils eurent la prudence d'attendre que le fruit amer de la tyrannie fût mûr et que le poids du despotisme fît soupirer après un ordre légal. Sparte avait dans le camp de ses ennemis un second allié ; c'était l'égoïsme des tyrans eux-mêmes, dont chacun n'avait en vue que les intérêts de sa maison. Il leur était impossible, pour cette raison, de conclure une alliance sérieuse, de former une coalition durable contre Sparte. Ou bien ils étaient ennemis les uns des autres, comme ceux de Corinthe et de Sicyone, ou, si réellement ils s'entendaient pour combattre ensemble, leurs défections mutuelles donnaient à Sparte la possibilité de les battre l'un après l'autre.

Le premier des tyrans péloponnésiens fut aussi sans aucun doute le plus dangereux, parce qu'il créa un empire et disputa ouvertement l'hégémonie à Sparte. Sa défaite fut donc le plus grand succès que Sparte ait jamais remporté sur ce terrain ; la fête qui inaugura la XXIXe olympiade (664), après une interruption anormale, fut le premier et le plus important de tous les triomphes de Sparte. C'est que personne, parmi les successeurs de Phidon, n'a suivi une politique aussi hardie et exigé de Sparte de pareils efforts. Dans la plupart des cas, en effet, le pouvoir leur échappa à la seconde génération ; ceux qui le détenaient se perdirent eux-mêmes par l'arbitraire et l'absence de dignité personnelle, si bien que, d'ordinaire, on n'eut pas besoin d'une intervention armée pour rétablir un ordre légal conforme aux principes doriens, mais qu'il suffit d'envoyer de Sparte un simple citoyen sans suite, armé de pleins pouvoirs,

pour qu'à son arrivée le tyran abdiquât et que la cité reprît sa place dans la confédération présidée par Sparte [1].

La lutte avec les tyrans est l'époque la plus glorieuse de l'histoire de Sparte. Car, en poursuivant tranquillement l'exécution de leur programme politique, non seulement les Spartiates ont sauvé le caractère dorien de la péninsule et leur propre hégémonie qui en est inséparable, mais ils ont encore préservé la nation hellénique d'une dégénérescence alarmante. En effet, si brillant qu'ait été l'avénement de la tyrannie, si puissamment qu'elle ait contribué à briser les entraves qui paralysaient l'énergie populaire, à rapprocher les peuples et les pays par des échanges plus libres, à répandre le bien-être et l'instruction, à faire fleurir l'art, la science et l'industrie, il ne faut pas que tout cet éclat nous empêche d'apercevoir les ombres du tableau. Il ne faut pas oublier que partout les tyrans se firent les ennemis de la population à qui ils devaient leur pouvoir ; que, pour soutenir leur trône révolutionnaire, ils suivirent une politique étroitement dynastique, à qui tous les moyens étaient bons ; et que, poussés par l'instinct cosmopolite qui était au fond de la nature ionienne, ils s'abandonnèrent sans réserve à la séduction de toutes les nouveautés exotiques.

Dans les centres commerciaux et les villes maritimes, on voit toujours les habitudes étrangères s'introduire avec les produits étrangers. Ainsi disparaît l'esprit étroit, borné, bourgeois, mais aussi, le caractère et le cachet particulier des mœurs locales. Sous le gouvernement des tyrans, on se jeta dans le cosmopolitisme à outrance. La distinction entre Hellènes et Barbares s'effaça de plus en plus. Le naturel, la simplicité, la mesure, firent place à la pompe théâtrale, à la sensualité voluptueuse et à l'étiquette des cours orientales. Les plus nobles familles furent bannies, les hommes les plus marquants mis à mort, les suspects retenus et surveillés à la cour, comme en Perse [2]. Une police secrète était là qui bannissait toute con-

[1]) Sparte détrônant les tyrans (PLUT., *De malign. Herod.*, 21).

[2]) C'est Aristote qui compare les mœurs des tyrans à celles des Perses : τὸ τοὺς ἐπιδημοῦντας ἀεὶ φανεροὺς εἶναι καὶ διατρίβειν περὶ θύρας — καὶ τἄλλα ὅσα τοιαῦτα Περσικὰ καὶ βάρβαρα τυραννικά ἐστιν (ARISTOT., *Polit.*, 224, 15). Cf. E. CURTIUS, *Ionier vor der ionischen Wanderung*, p. 55.

fiance et étouffait tout sentiment de dignité. Les gens du commun, qui avaient donné le pouvoir aux tyrans pour faire d'eux les gardiens de leurs droits, étaient ainsi tombés dans une servitude plus intolérable que la première.

C'est à Corinthe que tous les inconvénients de la tyrannie se manifestèrent le plus complétement. Là moins qu'ailleurs les tyrans se firent scrupule de prendre pour modèles les peuples d'où les Hellènes étaient habitués à tirer leurs esclaves, et de briguer la faveur des princes étrangers. Le frère de Périandre, qui alla s'établir à Ambracie, s'appelait, comme certains princes phrygiens, Gordias; son fils reçut le nom du roi égyptien Psamtik qui, le premier, ouvrit le bassin du Nil au commerce grec, probablement à la suite d'une alliance de famille entre les Cypsélides et les Pharaons de Saïs[1]. Enfin, Périandre n'eut pas honte de vendre à la cour de Lydie de jeunes Hellènes destinés au métier d'eunuques[2].

Si cette tendance avait triomphé, les Perses, lorsqu'ils prétendirent à la suzeraineté de la Grèce, n'auraient pas rencontré en face d'eux une résistance nationale; ils n'auraient trouvé qu'un peuple abâtardi et démoralisé, mené par des princes qui, pour obtenir la reconnaissance de leur souveraineté, auraient été tout de suite prêts à rendre hommage dans toutes les règles au Grand-Roi, et à saluer en lui leur suzerain et protecteur. Il faut se bien pénétrer de cette idée pour comprendre ce que la Grèce doit aux Spartiates.

Sparte y gagna pour elle-même, ce qui est toujours la récompense d'une politique conséquente et énergique, une situation de plus en plus honorée parmi les États de la péninsule. Avec ses deux dynasties d'Héraclides à sa tête, elle était le sanctuaire de la légitimité incontestée, et les bornes que sa constitution imposait à la puissance souveraine en faisaient en même temps un modèle d'ordre légal. Son exemple produisait d'autant plus d'impression que, dans les villes à régime tyrannique, on avait plus souffert de la cruauté, de l'arbitraire et de l'humeur despotique des tyrans.

[1]) Cf. Letronne, *Revue archéol.*, 1848, p. 549. *Berichte der Berlin. Akad. d. Wiss.*, 1870, p. 167.

[2]) Herod., III, 48. Voy. ci-dessus, p. 343.

Comme le retour à l'ancien ordre de choses se fit graduellement et, dans la plupart des cas, pacifiquement, on ne songea pas à opérer, dans l'intérieur des États, de réactions violentes. En effet, ces insurrections de la race ionienne, auxquelles les souverainetés tyranniques devaient leur origine, eurent au moins un résultat définitivement acquis; c'est que Sparte dut renoncer pour toujours à faire rentrer la péninsule entière et ses grandes villes maritimes dans les inflexibles entraves du régime dorien, tel qu'on pouvait l'appliquer dans la vallée de l'Eurotas, mais non dans une ville placée à portée de deux mers comme Corinthe. La péninsule échappait définitivement à une pareille uniformité. Il n'était pas non plus dans le caractère des Doriens d'exiger plus que le nécessaire; il leur suffisait que les États remplissent leurs obligations fédérales. Ils géraient les affaires communes, fixaient le chiffre des forces que chaque État devait tenir à leur disposition, le jour et l'endroit où il devait placer ce contingent sous le commandement de leurs rois. Dans les conjonctures importantes, ils convoquaient les députés des États de la péninsule pour procéder à une délibération en commun, et là, une cité commerçante et industrielle comme Corinthe pouvait faire valoir ses intérêts particuliers, exposer des vues plus larges et porter sur les circonstances un jugement plus libre. La lutte la plus vive avait été celle dont Olympie était l'enjeu; il n'y a pas eu de conflit plus sanglant que celui dans lequel succombèrent les tyrans de Pisa. La fête olympique fut désormais entre les mains de Sparte, et, à côté de celle-là, il y avait encore dans le Péloponnèse deux solennités nationales, les jeux isthmiques et les jeux néméens. Toutes deux étaient des monuments attestant le triomphe remporté sur les tyrans, des souvenirs durables de la chute des Cypsélides et des Orthagorides, et, en même temps, un dédommagement qui compensait amplement pour les Doriens l'intrusion de l'influence ionienne aux jeux pythiques.

Ainsi Sparte, après avoir dompté la révolution, devint la véritable capitale de la péninsule, le centre d'une confédération dans laquelle l'ordre général se trouvait concilié, aussi bien que possible, avec la liberté d'action de chacun des membres.

Sans apparat extérieur, sans forteresse et sans palais, la fière cité veillait sur les bords de l'Eurotas, visitée par des voyageurs venus quelquefois de loin pour voir, dans sa simple parure, la reine des villes grecques.

Il est vrai que, si la tyrannie faisait des avances à l'étranger, Sparte avait, en revanche, une répugnance marquée pour tout ce qui venait du dehors, la crainte d'être infectée par la contagion de vices exotiques. Mais cette tendance n'était pas encore devenue une haine aveugle de l'étranger, barrant obstinément le chemin à toute influence du dehors. Sparte avait même emprunté à la Crète, à Lesbos, à l'Ionie, à l'Attique, les germes d'une culture artistique des plus fécondes. Se produisait-il quelque part une forme d'art qui pût trouver place dans la vie intellectuelle de Sparte, on l'accueillait avec distinction, et les artistes qui aspiraient à être connus de toute la nation se faisaient voir et entendre à Sparte. Alcman de Sardes, le contemporain de Tyrtée et de Terpandre, se fait gloire d'appartenir à Sparte, la ville riche en trépieds sacrés, où il a appris à connaître les Muses de l'Hélicon. Mais ce bon accueil n'était pas réservé à toutes les innovations, car rien n'était plus contraire au caractère dorien que de suivre les variations de la mode. Tandis qu'à la cour des tyrans la fantaisie et le caprice donnaient le ton aux arts des Muses, les Spartiates s'attachaient, même en ces sortes de choses, à imposer à l'initiative individuelle une mesure déterminée, une règle qui fût en harmonie avec l'ensemble des institutions.

Lorsque Sparte eut accompli de si grandes choses sous les yeux de la nation grecque ; lorsqu'elle se fut incorporé la Messénie, et attaché l'Arcadie par une alliance offensive et défensive ; lorsque la tyrannie, son antagoniste, fut abattue et qu'Argos elle-même, réduite à une complète impuissance, eut abdiqué toute prétention à l'hégémonie ; alors, le prestige de la cité victorieuse dut s'étendre bien au delà des limites de la péninsule. En effet, tout le long des côtes de la mer Égée et de la mer Ionienne, partout où les Hellènes se sont installés, on ne rencontre que des villes isolées, parfois réunies par des liens assez lâches en grandes associations, qui ne pouvaient acquérir aucune importance politique. Il est vrai que la confé-

dération péloponnésienne était également peu compacte et incomplète, car l'Achaïe et Argos ne s'étaient pas rangées sous l'hégémonie de Sparte. Mais, telle qu'elle était, elle formait le plus puissant état fédéral qu'on eût vu en Grèce depuis la dissolution de l'ancienne amphictyonie. L'isolement naturel de la péninsule contribua à faire naître chez les habitants un sentiment de solidarité, pendant que les Grecs du dehors étaient habitués à considérer le Péloponnèse comme la partie la plus centrale, la plus sûre et la plus importante, comme la citadelle de l'Hellade. Cette idée contribua à donner à la confédération péloponnésienne et à l'État dirigeant un prestige national. De leur côté, les Spartiates avaient gagné à leur primauté une habitude des affaires intérieures et extérieures que l'on ne rencontrait pas au même degré dans les autres États. On les prenait pour arbitres et l'on venait de pays éloignés leur demander conseil et assistance.

C'est ainsi que, dès le VIIIe siècle avant J.-C., sous le règne d'Alcamène, le sage Spartiate Charmidas se rendit en Crète pour remédier au désordre intérieur dont souffraient les mêmes villes qui avaient servi de modèle à la constitution de Sparte [1]. C'est ainsi que, après s'être disputé pendant de longues années la possession de Salamine, les Athéniens et les Mégariens s'en remirent à la décision d'une commission de cinq Spartiates [2]; preuve que, même dans un débat entre un État ionien et un État dorien, on avait confiance, des deux côtés, en la justice et l'impartialité du chef-lieu dorien. Il y a plus : lorsque les Platéens se virent molestés par les prétentions des Thébains dont ils ne voulaient accepter à aucun prix la domination, malgré leur sympathie naturelle pour Athènes, qui était du même sang, ils crurent devoir s'adresser aux Spartiates et se déclarer prêts à entrer dans la confédération [3].

Ainsi, les Spartiates prirent de plus en plus l'habitude d'avoir voix prépondérante dans les affaires nationales. Leur État, solide et bien charpenté, le seul dans lequel la royauté de l'âge héroïque se fût continuée sans interruption à travers toute

[1]) PAUS., III, 2, 7.
[2]) O. MUELLER, *Dorier*, I, p. 177.
[3]) HEROD., VI, 108.

une période de révolutions, soutenu par un corps de citoyens libres et armés, entouré d'une foule compacte de sujets, avait fait ses preuves : il passait pour un État modèle, dont les citoyens étaient tacitement reconnus pour les premiers de la nation. On ne trouvait pas mauvais qu'ils fissent sentir la puissance de leur bras, même au delà de l'isthme et dans la mer Égée, lorsqu'il s'agissait d'abattre des tyrans. De cette façon, l'hégémonie péloponnésienne devint peu à peu comme une direction suprême de toutes les affaires de la nation hellénique.

Sparte devait se maintenir dans cette situation tant qu'il n'y aurait pas en face elle d'État qui se sentît son égal et qui eût en lui-même assez de vitalité pour qu'il lui fût impossible de se soumettre aux prétentions de Sparte. Cet antagonisme ne pouvait venir que de la race ionienne, comme la tyrannie qui était, elle aussi, le résultat d'un premier effort fait par la race ionienne pour conquérir le droit de vivre à sa guise et de coopérer, sur le pied d'égalité, à l'évolution des destinées nationales. Mais, avec les tyrans, l'antagonisme s'était fait jour trop violemment et sous une forme trop révolutionnaire pour qu'il eût pu en sortir une puissance capable de tenir longtemps tête aux Spartiates. On pouvait compter sur un tout autre résultat, si, loin de Sparte, en dehors de la péninsule, il se formait un État qui pût se développer dans une atmosphère saine et arriver pacifiquement à sa maturité, qui anoblît l'heureux génie de la race ionienne en lui imposant la discipline des lois et qui sût grouper la plénitude de ses forces autour d'un centre. Ce rôle fut celui d'Athènes.

CHAPITRE DEUXIÈME

HISTOIRE DE L'ATTIQUE

§ I. — Athènes avant Solon. — Les Pélasges. — Immigrations diverses. — La plaine d'Athènes. — L'Attique devient ionienne. — Fusion des divers éléments ethnologiques. — Le *synœkisme* de Thésée. — L'Attique asile d'émigrants venus de toutes parts — L'État ordonné par Thésée. — Associations et groupes issus de la famille : *gentes* (γένη) et *phratries*. — Les groupes politiques ou *tribus* (φῦλαι). — Athènes capitale de l'Attique. — La royauté athénienne. — Archontes à vie. — Archontes décennaux (753), annuels (683). — L'aristocratie athénienne. — Malaise social. — Lois de Dracon (621). — Périls imminents. — Attentat de Cylon et meurtre sacrilége de ses partisans.

§ II. — Solon et sa législation. — Origine et éducation de Solon, fils d'Exécestide — Bannissement des Alcméonides. — Conquête de Salamine (vers 604). — Épiménide de Crète. — Réformes religieuses et sociales. — Réorganisation des *gentes*. — La première Guerre Sacrée (après 600). — Solon législateur. — Expédients et mesures préliminaires. — Réforme des monnaies : la *Sisachthie*. — Le cens civique et la distinction des classes d'après le cens. — Proportions et données numériques. — Les droits des citoyens. — Les autorités gouvernementales. — Administration et judicature. — Nouveaux principes juridiques. — L'éducation et les mœurs à Athènes. — La monnaie et le calendrier. — Archontat de Solon (594). — Amnistie proclamée par Solon.

§ III. — Athènes sous les Pisistratides. — Résultats obtenus par Solon. — Voyages de Solon à l'étranger. — Nouveaux partis et chefs de partis. — La maison de Pisistrate. — Discordes intestines. — Mégaclès et les Paraliens. — Pisistrate tyran (560). — Miltiade le Cypsélide. — Solon et Pisistrate. — Seconde tyrannie de Pisistrate (554). — Pisistrate en exil à Érétrie (552-541). — Athènes et Mitylène. — Prise de Sigeion. — Retour des Pisistratides : troisième tyrannie (541-527). — Politique extérieure de Pisistrate. — Sa politique intérieure. — Sollicitude des tyrans pour la ville et le pays. — Gouvernement des Pisistratides. — Le culte d'Athèna et celui de Dionysos. — Fondations religieuses. — Travaux scientifiques sous les Pisistratides. — La poésie lyrique et le drame à Athènes. — Lasos d'Hermione et Onomacrite. — Mort de Pisistrate (527). — Assassinat d'Hipparque (514). — Tyrannie d'Hippias. — Combats livrés aux tyrans. — Retraite d'Hippias.

§ IV. — Clisthène et ses réformes. — Isagoras et Clisthène. — Clisthène chef du parti populaire. — Politique de Clisthène. — Réformes de Clisthène. — Les nouvelles tribus. — Le conseil des Cinq-Cents. — Le tirage au sort substitué à l'élection. — Nouveaux citoyens admis dans la cité. — Première application de l'ostracisme. — Archontat d'Isagoras. — Retour

de Clisthène. — Complications extérieures. — Thèbes et Athènes. — Coalition générale contre Athènes. — Ambassade athénienne à Sardes. — Condamnation de Clisthène. — Cléomène à Éleusis (507). — Victoires remportées sur Thèbes et Chalcis. — Succès des Athéniens. — Hippias à Sparte (vers 505). — La cité démocratique. — Développement d'Athènes. — Rétablissement de la constitution. — Essor de la puissance athénienne. — Athènes et Sparte. — Rôle modérateur de Corinthe.

§ I

ATHÈNES AVANT SOLON.

L'Attique n'est pas un pays qui pût exciter la convoitise des peuplades belliqueuses en quête d'aventures. Elle n'a ni bassin fluvial comme la Thessalie, ni dépressions abondamment arrosées comme la Béotie, ni longues plaines riveraines de la mer comme l'Élide. C'est une presqu'île rocheuse, séparée du continent par des montagnes impraticables, et projetée si avant dans la mer orientale qu'elle se trouve en dehors du chemin suivi par les peuples dans leur marche du nord au sud. De là vient que ces invasions, dont toute l'Hellade fut ébranlée, passèrent devant l'Attique sans y entrer, et c'est pour cette raison aussi que l'histoire de l'Attique n'a pas de sections aussi tranchées que celle du Péloponnèse; elle est plus d'un seul jet; elle prend son point de départ dans le pays même et se développe ensuite d'une manière continue, toujours dans le même sens.

A ce point de vue, l'Attique était dans la même situation que l'Arcadie; c'était le séjour d'une population pélasgique qui n'avait jamais été ni expulsée par une force étrangère, ni contrainte à accepter dans son sein des intrus de race différente, assez nombreux pour la dominer. Aussi, le Zeus pélasgique y resta en possession de toutes ses prérogatives, et les plus anciennes fêtes nationales, célébrées en son honneur dans les simples bourgades de la contrée, sont restées en tout temps les plus saintes des solennités religieuses. Mais, d'autre part, l'Attique était prédestinée à recevoir des immigrants venus par mer. Le pays tout entier n'est qu'une presqu'île et

il appartient tout à fait par son climat à l'Archipel. Le continent proprement dit finit à la chaîne de montagnes qui sépare l'Attique de la Béotie. Les monts de l'Attique sont, au même titre que l'Eubée, partie intégrante du grand système orographique qui, fractionné en groupes d'îles, forme l'Archipel et, plus loin, atteint le rivage de l'Asie-Mineure. Ainsi, l'Attique, de par sa nature même, est une portion du monde insulaire et est appelée à le mettre en rapport avec le continent. Ses côtes, amplement développées, sont riches en ports et, grâce à la profondeur de l'eau, abordables en tous lieux; c'est vers la mer aussi que sont tournées les plaines les plus fertiles de la région.

Les premières visites qui vinrent rompre l'uniformité de la vie des indigènes, à l'époque pélasgique, furent celles des Phéniciens. Les nouveaux venus implantèrent sur le littoral le culte d'Aphrodite et celui du Melkart tyrien. Nous retrouvons leurs traces dans la baie de Marathon, et surtout dans le golfe de Salamine. Cette île, située à portée de trois plaines fertiles — la plaine de Mégare, celle d'Éleusis et celle d'Athènes — était une station excellente, et les Phéniciens n'en pouvaient souhaiter de meilleure. Ils ouvrirent là un marché destiné à des échanges pacifiques avec les indigènes et ils l'appelèrent Salamis, l'« île de la Paix. » Sur le promontoire qui fait face à l'île, du côté du continent, ils bâtirent un sanctuaire d'Héraclès.

Puis vinrent d'autres races habituées à la mer, qui s'installèrent à côté des Phéniciens : ainsi, les Dardaniens [1], auxquels devait son nom la Troie placée à côté de l'Héracléion. C'est, en effet, dans ce coin de la mer de Salamine que nous trouvons la première école de matelots et les premiers essais d'organisation politique. C'est là, le fait est attesté, qu'a été établie la plus ancienne station maritime, là aussi que les cantons d'alentour ont formé leur plus ancienne association. Il y vint des Minyens, des Thraces, des Cariens et des Lélèges ; ces aventuriers apportèrent avec eux les cultes d'Artémis, de Poseidon et de Déméter. Sur la côte orientale (*Paralia*), qui

[1] Voy. ci-dessus, p. 89.

est d'un plus facile accès, s'installèrent des marins crétois, ioniens et lyciens [1]. Une série de stations mises sous le patronage d'Apollon [2] atteste leur présence et leur action. Des points les plus divers du littoral, tous ces éléments étrangers pénétrèrent ensuite dans l'intérieur du pays ; il se fit dans la population un mélange, et on peut bien regarder comme une preuve de la diversité des parties composantes ainsi rapprochées le fait que, en Attique, il y avait des bourgs tout à fait voisins qui n'avaient pas entre eux le droit d'épigamie, autrement dit, la faculté de contracter des mariages réguliers. Les villages restèrent ainsi livrés à eux-mêmes, vivant côte à côte et réunis par des sacrifices religieux offerts en commun par les voisins, jusqu'à ce que des familles marquantes eussent réussi à prendre de l'autorité et à fortifier certains points favorablement situés qui devinrent des châteaux de princes et dont chacun forma le centre d'une division régionale.

L'époque où le pays subit cette première transformation portait, dans la tradition antique, le nom de Cécrops. Elle forme la transition entre le régime du canton ou du village et l'État. L'Attique apparaît depuis lors comme un pays à douze châteaux ; dans chacune de ces résidences habite un chef ou roi, qui a ses domaines, son entourage et ses sujets. Chaque douzième constitue un État indépendant, qui a sa maison commune et son foyer à lui [3]. Dans ces conditions, si le pays devait arriver à constituer un ensemble, il fallait que quelqu'une des douze villes, favorisée par une situation particulièrement avantageuse, en devînt le centre. Or, il y avait une ville évi-

1) Sur les établissements disséminés le long du littoral de l'Attique, cf. le texte (*Text der sieben Karten z. Top. Ath.*) dont j'ai accompagné les sept cartes d'Athènes publiées à Gotha (1868).

2) Sur le culte d'Apollon en ces lieux, voy. O. Mueller, *Dorier*, I, 230. Milchhoefer, *Attischer Apollo*, p. 15 sqq.

3) Avant le synœkisme opéré par Thésée, l'Attique était composée de πόλεις (Thucyd., II, 15. Plut., *Thes.*, 24), c'est-à-dire, de douze villes, d'après Strabon, qui puise dans Philochore (Strab. p. 397. Suidas, s. v. ἐπακρία). L'existence des douze villes attiques est contestée par Haase, Bursian (*Geogr. Griech.*, I, 262), Philippi (*Beitræge*, p. 268), mais je ne puis me rallier à l'opinion de ces savants. Il me paraît impossible, notamment, d'écarter la liste de villes donnée par Strabon en disant qu'elle a été dressée uniquement pour expliquer le κατὰ πόλεις de Thucydide.

demment prédestinée à ce rôle, c'est celle qui était assise dans la plaine du Céphise.

Cette plaine s'étend au sud du Parnès, un rameau du Cithéron, qui forme du côté de la Béotie la limite du pays et qui en écarte les miasmes exhalés par les marécages du lac Copaïs. Au nord-est se dresse le massif du Pentélique, sur les flancs duquel passent les routes qui mènent vers la mer d'Eubée ; à l'est, l'Hymette, qui est comme un riche herbier, et, à l'ouest, les collines plus basses de l'Ægialéos formant clôture du côté d'Éleusis. Les montagnes du nord sont les plus considérables, et c'est dans leur sein que se rassemblent les sources du Céphise qui, de là, s'élance à travers une plaine large et couverte d'une forte couche de terre.

Fermée en arrière et sur les côtés par des montagnes, accessible seulement par des passages faciles à défendre, la plaine s'incline graduellement et d'une pente uniforme vers le sud, s'ouvrant ainsi au vent de mer qui apporte aux habitants une température douce en hiver et, en saison d'été, une agréable fraîcheur. La plage, basse et plate, n'aurait pas de port si un amas de rochers contigu à la côte n'était devenu, par le fait des atterrissements, une presqu'île. C'est là la perle du pays, le Pirée, une presqu'île projetée en pleine mer, qui forme plusieurs rades et anses parfaitement abritées.

La plaine du Céphise n'est pas seulement la plus spacieuse et la plus fertile de tout le pays, celle qui se prête le mieux au commerce de terre et de mer, celle qui occupe la position la plus centrale — le lit du Céphise se trouvant juste au milieu de la distance qui sépare la mer orientale de la frontière mégarienne ; — c'est encore la région qui offrait l'endroit le plus convenable pour y fonder une cité. Au beau milieu de la plaine, à moitié chemin entre l'Hymette et les collines de l'ouest, on rencontre un groupe de monticules calcaires et, parmi eux, un bloc isolé, énorme, qui, sauf du côté de l'ouest où un étroit passage le rend accessible, se trouve circonscrit dans toutes les directions par des parois tombant à pic, aplani sur toute la largeur de sa surface supérieure où il y avait place pour les sanctuaires des dieux nationaux et les demeures des seigneurs du pays. On eût dit que la nature l'avait placé là pour dominer

la contrée et pour être le centre de son histoire. C'est là l'acropole d'Athènes ; c'est, des douze châteaux-forts de l'Attique, celui qui portait de préférence le nom du roi Cécrops.

Ce rocher reçut une consécration toute spéciale des sanctuaires qui, par la suite des temps, se groupèrent sur son sommet. Zeus qui, partout où l'on bâtit une ville, descend du haut des montagnes pour prendre sa place au milieu des hommes, fut, là aussi, le premier, le plus ancien patron de la cité. A ses côtés vient trôner Poseidon, qui fait jaillir une source des entrailles du rocher. Une troisième divinité s'adjoint au groupe ; c'est Athêna, la déesse guerrière, que vénèrent et qu'accompagnent des familles belliqueuses, mais qui est aussi la protectrice de l'agriculture, de l'apiculture et de tous les arts de la paix. A côté du trident de Poseidon, elle plante en terre sa lance qui s'épanouit en olivier, l'arbre nourricier du pays.

Ce n'est pas sans lutte qu'elle conserve sa place. Halirrhothios, fils du dieu des mers, met la cognée à la racine de l'arbre, et les serviteurs de Poseidon, les Eumolpides d'Éleusis, font à Athènes une guerre meurtrière, jusqu'à ce qu'enfin la lutte se termine par une transaction entre les cultes. En vertu de ce pacte, la race d'Érechthée réunit en ses mains les sacerdoces des divinités ennemies qui, désormais, sont adorées sur le pied d'égalité. Zeus conserve bien, à la façon des souverains de branche aînée, le titre et la fonction honorifique de *Polieus* ou protecteur de la cité ; mais, grâce à l'olivier, Athêna est la *Polias* proprement dite, la véritable patronne du château et de la contrée, celle qui donne son nom aux enfants du pays. On la vénérait sous la forme de l'olivier longtemps avant que son image ne fût enfermée entre les murs d'un temple. A mesure que les rejetons de l'arbre béni se propagent dans la plaine, le vin, les figues et le miel cèdent la place à l'huile, dont la récolte devient la base de la prospérité de l'Attique. Érichthonios, le génie à figure de serpent, le nourrisson de la déesse, est le symbole de l'inépuisable abondance qu'elle a octroyée à la contrée. C'est là la seconde période de l'enfance de l'Attique,

[1]) Sur les droits antérieurs de Poseidon et sa lutte avec Athêna, voy. Apollod., III, 14, 1.

telle qu'elle nous apparaît dans l'histoire des cultes : Cécropia est devenue Athènes, et les Cécropides se sont transformés en Érechthides ou Athéniens.

Athènes est la première ville, mais non la capitale, du pays. A l'époque, toute l'énergie de la population n'était pas encore concentrée dans ce centre en voie de formation. On rencontrait encore, vivant en groupe isolé au nord-est de la contrée, les familles venues de l'Ionie qui avaient fondé en face de l'Eubée la Tétrapole, autrement dit, les Quatre-Villes de Marathon. En dépit de leurs affinités avec la population indigène, elles ont cependant gardé le caractère distinctif de leur race et les institutions politiques et religieuses qui lui sont propres : elles adorent comme leur dieu national Apollon, qu'elles appellent, en tant que père d'Ion, du nom de Xuthos.

Les habitants de la Tétrapole jouent un rôle dans l'histoire de l'Attique en ce sens qu'ils passent pour avoir défendu, dans une guerre contre les champions de Chalcis, des hommes bardés d'airain, les frontières du pays attique. Voilà comment la légende fait d'Ion le sauveur de l'Attique et motive du même coup son élévation au trône à la place des Érechthides. Mais, au moment où il prend possession du pouvoir, ce clan belliqueux n'a plus l'air d'être un peuple exotique ; l'on ne sent pas de main étrangère qui dérange, par une violence brutale, le développement du génie indigène. Ion lui-même pouvait être considéré comme un enfant du pays : sa victoire n'a pas eu pour conséquence l'asservissement d'une partie de la population, comme cela est arrivé en Thessalie et à Lacédémone, où l'oppression a semé les germes d'une incurable discorde intérieure. Au contraire, il triomphait par la puissance bénigne qu'il devait à une civilisation supérieure et à la religion apollinienne. C'est Ion qui fait part aux Athéniens des enseignements de cette religion, et toutes les familles issues de lui se reconnaissent à ce signe caractéristique qu'elles honorent Apollon comme le dieu de leurs pères, la divinité adorée en commun par toute leur parenté. Ainsi se produit une transformation de la cité et de la contrée, transformation dont on retrouve encore des traces isolées.

A Athènes, les familles ioniennes s'étaient installées de

préférence sur les bords de l'Ilissos; c'est là qu'elles avaient fondé leurs sanctuaires d'Apollon, tandis que l'acropole était réservée, comme par le passé, aux anciennes familles et à leurs divinités. Il y eut ainsi, durant un certain temps, comme deux colonies contiguës, jusqu'à ce qu'enfin la résistance malveillante opposée par les premiers occupants fût surmontée. L'étranger Ion obtient droit de cité à Athènes en qualité de fils de Créüse, la fille d'Érechthée, et l'on attribue à Apollon un sanctuaire au bord de l'acropole, dans la grotte même où il avait, dit-on, témoigné son amour à la fille du roi. Ainsi s'accomplit à Athènes l'association des Ioniens et des Érechthides : les deux groupes voisins s'unissent pour former une cité commune qui devient de jour en jour plus populeuse et entoure le pied de l'acropole. Les familles ioniennes s'emparent du pouvoir à Athènes et cherchent bientôt à donner au pays tout entier une unité plus compacte.

Mais, pour que la ligue des douze villes devînt un État, il fallait que onze d'entre elles fissent le sacrifice de leur indépendance et consentissent à s'incliner devant la ville bâtie dans la grande plaine. C'est ce à quoi répugnaient les districts qui s'étaient le plus spontanément organisés en sociétés particulières, et qui étaient dirigés par des familles énergiques de prêtres ou de guerriers [1]. Il faut citer en première ligne Éleusis, la seconde des grands plaines du pays, le siége archaïque du culte de Poseidon et de Démêter, localité qui, même plus tard, a conservé une certaine indépendance et le rang d'une ville : puis, les habitants des gorges abruptes de Pallène, au pied du Brilessos, où Pallas Athênê avait un culte de date très ancienne. Mais les Athéniens viennent à bout des Pallantides, en dépit des rochers qu'ils lancent [2]; ils obligent Éleusis à reconnaître leur suzeraineté; ils brisent la résistance qui leur est opposée isolément dans les divers cantons. Les gouvernements particuliers sont supprimés, les familles marquantes transportées à Athènes avec leurs cultes; le pays tout entier est réuni dans une seule cité. Les Athéniens considéraient à bon

[1]) L'ionisation de l'Attique ne s'accomplit pas sans résistance opposée au δεσπότης ἔπηλυς καὶ ξένος (Plut., *Thes.*, 32). Cf. Herod., VIII, 44.

[2]) Plut., *Thes.*, 13.

droit cette réunion des douze villes comme l'événement le plus important de leur histoire primordiale, comme le début de leur existence politique proprement dite. Ce grand acte fut accompli au nom de la divinité qui était depuis longtemps reconnue pour la patronne du pays. La fête d'Athêna célébrée dans la capitale devint la fête du corps politique tout entier, la fête des Panathénées; le temps des luttes sanglantes fut oublié, et la nouvelle solennité, à laquelle étaient conviées et la ville et la campagne, fut pour toujours associée à un sacrifice en l'honneur de la déesse de la paix [1].

On rapportait à Thésée l'initiative de cette heureuse et féconde réunion, du « synœkisme. » On l'honorait à ce titre, et c'est lui qui a donné le branle à la troisième période ou période ionienne.

L'Attique a fait, à ce moment, le pas décisif que nulle fraction du peuple ionien, dans quelque autre pays que ce soit, n'a réussi à franchir avec le même succès. C'est alors seulement, une fois le pays pacifié, doté d'une capitale où affluaient toutes les forces vivifiantes, unifié par la fusion des familles d'origine diverse en un même corps, c'est alors que commença une histoire attique, que naquit un peuple attique destiné à jouir pleinement des dons prodigués par la nature à ce coin de terre.

Ce n'est pas que le sol fût d'une fertilité exubérante et tel que le paresseux même y pût vivre à l'aise. Il était, au contraire, pierreux, sec, propre tout au plus, sauf de rares exceptions, à la culture de l'orge, exigeant partout, sur les talus des roches calcaires comme dans les dépressions marécageuses, du travail et des soins régulièrement continués. Mais le travail ne restait pas sans récompense. Les fruits des arbres et les produits des jardins avaient une saveur et une délicatesse particulière; les plantes des montagnes n'avaient nulle part plus de parfum que sur l'Hymette; la mer était riche en poissons. Les montagnes ne contribuent pas seulement par leurs belles lignes à donner à toute la contrée une certaine noblesse d'aspect;

[1]) Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, II, 131. La date de l'institution du sacrifice n'est pas sûre. Voy. Schoemann, *Griech. Alterth.*, II³, 467.

on trouvait encore dans leurs entrailles d'excellente pierre de taille en quantité et du minerai d'argent; des parties basses on extrayait de l'argile de première qualité. Tous les arts et toutes les industries avaient leurs matières premières à portée. Enfin, il faut ajouter à tant d'avantages ce que les anciens regardaient comme une faveur toute spéciale du ciel, une atmosphère sèche et limpide qui était on ne peut plus propre à maintenir le corps en bonne santé, à aiguiser les sens, à faire naître dans l'âme des idées riantes, à éveiller et à stimuler les forces de l'intelligence [1].

Lorsque commencèrent les migrations qui ébranlèrent tout le continent, de la Macédoine à la pointe méridionale de la Morée, l'Attique seule ne fut pas submergée par le flot; mais, sans être envahie par des masses compactes, elle accueillit çà et là de petits groupes d'étrangers qui accrurent d'autant sa population. Elle avait, de cette façon, tous les avantages qu'elle tirait de l'excitation reçue et des forces acquises, sans les inconvénients des révolutions violentes. Elle put s'assimiler peu à peu les éléments nouveaux, et ceux-ci se fondirent insensiblement dans la race indigène qui ne cessa pas un instant de se sentir inséparable de son sol natal. C'est pour cela que bien des usages archaïques et surannés se sont conservés précisément chez les Athéniens plus longtemps que partout ailleurs; par exemple, la forme des Hermès, legs des Pélasges primitifs [2].

Les immigrants qui vinrent prendre place parmi les citoyens de l'Attique appartenaient à l'espèce des bannis, victimes des discordes civiles; c'étaient par conséquent, pour la plupart, des familles de marque qui non-seulement accrurent le chiffre de la population, mais fournirent à la culture intellectuelle de l'Attique des matériaux de toute nature. Ainsi, il vint de la Béotie des Minyens [3]; du même pays, des Tyrrhéniens [4] et

[1]) Sur le sol et le climat d'Athènes (*Boden und Klima von Athen*), voy. *Monatsbericht der K. Akad. d. Wissensch.*, Jul. 1877.

[2]) Herod., I, 30 : II, 51.

[3]) O. Mueller, *Orchomenos und die Minyer*, p. 391. E. Curtius, *De portubus Athenarum*, p. 21.

[4]) O. Mueller, *Orchomenos*, p. 439.

la tribu des Géphyréens, qui apportèrent avec eux le culte de « Déméter achéenne » et l'écriture alphabétique [1]. Du Péloponnèse arrivèrent des Ioniens qui cédaient la place aux Doriens; des cantons entiers, comme Sphettos et Anaphlyste, furent peuplés par des gens de Trœzène [2]. De l'île d'Égine accoururent en fugitifs les Æacides, d'où est sortie la famille de Miltiade [3]. Enfin, la Messénie, foulée par l'invasion, fournit tout une série de familles qui, par leur énergie, par leurs aptitudes intellectuelles et par les cultes qu'elles propagèrent, s'acquirent une renommée incomparable. Le culte des « Grandes Déesses » (Déméter et Cora), qui, comme les autres cultes de l'âge pélasgique, avait été violemment supprimé par les Doriens, dut à la propagande des Caucones de nouveaux adhérents et refleurit de plus belle dans les Mystères d'Éleusis [4]. Or, les Caucones étaient originaires de Messénie. Aux familles expulsées de Messénie appartenaient aussi les Médontides, les Pæonides et les Alcméonides; c'étaient les descendants des rois de Pylos, de Nélée et de Nestor; c'étaient des familles habituées à commander et qui surent, même dans leur nouvelle patrie, se mettre hors de pair.

Le Péloponnèse subit alors une perte irréparable, et ce capital de force vive enrichit Athènes ; car, la mobilité particulière et les aptitudes multiples du génie athénien ont pour cause principale la diversité des familles qui vinrent, l'une après l'autre, s'installer dans le pays. Alors commença à s'accuser en Attique le contraste, qui fut plus tard de si grande conséquence, entre la noblesse « autochthone » ou indigène et les familles moins anciennes amenées par l'immigration [5]. Ces dernières furent désormais, dans l'histoire de l'Attique,

[1]) Herod., V, 58. Sur les Phéniciens, Cadméones et Géphyréens, voy. ci-dessus, p. 104-105.

[2]) Pausan., II, 30, 9.

[3]) Herod., VI, 35.

[4]) Pausan., IV, 1, 5. IV, 27, 7. H. Sauppe, *Mysterieninschrift von Andania* (Abhandl. der Gœtting. Ges. der Wiss. 1869, p. 219).

[5]) Sur ces deux noblesses, voy. K. F. Hermann, *Alkmæoniden und Eupatriden* (Zeitschr. f. Alterthumswissenschaft, 1848). P. Besse, *Eupatriden*, Culm. 1859. *Eupatrides*, dans le sens restreint du mot, signifie *autochthones* (Εὐπατρίδαι Ἀττικοί, αὐτόχθονες Ἕλληνες. Moeris, s. v.). Cf. H. Sauppe, ap. Verhandl. d. neunten Philologenversammlung, 1846, p. 43

l'élément moteur ; elles prirent la direction du développement ultérieur. Le Nélide Mélanthos monta, après les Érechthides, sur le trône de l'Attique [1], et, si nous jetons un coup d'œil sur le cours de l'histoire, à partir de ce moment, il suffit de citer quelques noms de personnages apparentés, par leur descendance maternelle ou paternelle, à la noblesse messénienne pour apprécier aussitôt la valeur du trésor d'énergie intellectuelle que les Péloponnésiens mis en fuite par l'invasion dorienne ont apporté aux Athéniens.

L'hospitalité a été avec raison signalée, dès l'antiquité, comme un trait de caractère du peuple athénien [2], et quantité de noms de lieux en Attique y font allusion. Cette vertu a été amplement récompensée. C'est l'accueil hospitalier fait aux familles fugitives qui a fondé la grandeur d'Athènes. C'est par là que la ville s'est approprié une multitude de ferments généreux ; c'est de cette époque que date la souple variété du génie attique, son large horizon, l'activité infatigable qui le tient en éveil, toujours prêt à pousser au progrès intellectuel. L'Attique put ainsi réunir les avantages d'un développement régulier sur son propre fonds avec les plus fécondes excitations du dehors, les avantages d'un pays colonisé avec ceux d'une région où la population est assise de longue date.

Les révolutions violentes par lesquelles ont dû passer les autres États avant de prendre leur forme définitive ont été épargnées aux Athéniens; c'est pour cela qu'il leur a été donné d'arriver, avant tous les autres pays, à une organisation stable, de réaliser plus tôt qu'ailleurs l'État hellénique, c'est-à-dire, une société où tout le monde cessait de porter des armes [3], où la tranquillité publique était garantie par la communauté, une société dont les membres pouvaient sans danger vaquer à leurs affaires. Les occupations des citoyens étaient, dès l'origine, des plus variées, et il ne pouvait en être

1) Accueil fait aux Nélides : voy. VISCHER, *Alkmæoniden*, p. 9 (Kleine Schriften, I, 391).

2) Une ancienne loi ordonnait d'accueillir en Attique tous les étrangers d'origine hellénique (νόμος δ' ἦν ἐν Ἀθήνησι ξένους εἰσδέχεσθαι τοὺς βουλομένους τῶν Ἑλλήνων. SUIDAS, s. v. Περιθοῖδαι).

3) THUCYD., I, 6.

autrement dans un pays qui, moitié continent, moitié île, se trouvait, par surcroît, placé au milieu de l'Hellade. En effet, les Athéniens surent heureusement mener de front, dès les temps les plus reculés, l'agriculture et le commerce maritime. Ils avaient à la fois la ténacité patiente qu'exige la vie du paysan et l'esprit entreprenant du marchand, l'attachement aux coutumes locales et des connaissances étendues dont ils usaient à propos.

Ainsi donc, à l'époque que les anciens désignaient par le nom de Thésée, l'Attique a reçu toutes les règles fondamentales de sa vie politique et sociale. Elle est indépendante de toute sujétion au dehors, depuis qu'elle s'est soustraite aux prétentions de la Crète, la souveraine de l'archipel. Au dedans, elle s'est heureusement débarrassée des séparations artificielles élevées par sa constitution cantonale. Il n'y a plus là maintenant qu'une cité et qu'un peuple.

La population est divisée en trois ordres: les Eupatrides ou « gens de bonne naissance »; les Géomores ou « cultivateurs; » les Démiurges ou « artisans [1]. » Les premiers forment à eux seuls l'État, dans le sens strict du mot. Mais eux non plus ne forment pas une masse homogène: il y a, parmi eux, les anciennes *gentes* (les Eupatrides proprement dits), et les maisons plus nouvelles. La distinction des unes aux autres ne s'est jamais effacée, et les changements de dynastie suffisent pour attester qu'il y a eu lutte entre elles. La première condition de la paix intérieure, c'était donc que ces *gentes* fussent d'accord entre elles et que les cultes particuliers à chaque maison devinssent communs et publics, car cet arrangement garantissait aux membres des divers groupes de familles l'honneur du sacerdoce héréditaire, la possession incontestée de leurs priviléges et une prééminence durable au sein de l'État. Ainsi, tribus et *gentes* se fondirent ensemble en faisant entrer leurs dieux dans la religion de la cité; les fiers Boutades se plièrent au service de l'Apollon ionien et acceptèrent son système politique, comme auparavant les Eumolpides avaient rendu hommage à Athêna.

[1]) Εὐπατρίδαι, Γεωμόροι, Δημιουργοί (PLUTARCH., *Thes.*, 24).

Chaque *gens* embrassait un groupe de familles qui faisaient remonter leur origine à un ancêtre commun et qui s'étaient jadis réunies en un clan. Ce qui les tenait unies, c'était le culte commun du patron divin et du fondateur héroïque du groupe : tous les membres étaient liés ensemble par l'obligation de venger le meurtre de l'un d'entre eux, par la communauté de sépulture et par un droit d'hérédité réciproque. Chaque *gens* avait un lieu de réunion commun, un foyer religieux commun ; la *gens* était une grande maison avec un patrimoine dont aucune volonté particulière ne pouvait aliéner la moindre parcelle, une communauté fermée par des barrières étroites et sacrées.

Les *gentes*, à leur tour, s'unirent pour former des corporations plus larges, que l'on désignait par le nom de *phratries* ou « confréries [1]. » Les phratries étaient des associations de trente *gentes* chacune ; elles avaient également leur culte commun, et leurs membres se trouvaient substitués dans les droits et les devoirs des *gentiles*, lorsque pas un de ces derniers n'était là pour en assumer l'exercice et la responsabilité.

Ces *gentes* et groupes de *gentes* étaient les matériaux fournis par la famille à l'édifice de l'État attique ; ce sont les formes sociales que l'État accueillit et incorpora à ses classifications spéciales. Ces classifications étaient les quatre tribus ou *phylæ*, c'est-à-dire, les Géléontes, les Hoplètes, les Ægicores et les Argadéens [2].

Aucune tradition ne nous explique comment ces quatre tribus, particulières aux Ioniens, sont devenues la division normale du peuple de l'Attique, et on ne peut émettre à ce sujet que des conjectures. On a supposé que l'Attique s'était trouvée partagée, durant un certain temps, d'après les quatre tribus ioniennes, en quatre districts indépendants ; que,

1) La φρατρία repose aussi sur une base analogue à la parenté (cf. le nom Ἀχνιάδαι. C. I. Græc., I, p. 463).

2) Les *gentes* et les *phratries* datent d'avant les Ioniens ; les *phylæ* sont ioniennes : les premières appartiennent à la famille naturelle, les autres à l'association politique. Les *phylæ* ont été importées du dehors en Attique, comme plus tard elles furent exportées d'Athènes à Milet, de Milet à Cyzique, etc. Ion est donné comme l'auteur de la division de la cité athénienne en quatre tribus (Strab., p. 383).

par exemple, les Géléontes avaient eu leur résidence et leur gouvernement particulier à Athènes, les Hoplètes, dans la Tétrapole. Mais on ne trouve pas de vestige authentique d'une pareille distribution de l'Attique en quatre régions. Ce qui est plus vraisemblable, c'est que l'organisation adoptée par les Ioniens dans leur Tétrapole s'est propagée au dehors par une espèce de colonisation. A mesure que les Ioniens, se répandant hors de leur domaine propre, s'introduisaient d'une ville à l'autre, ils associaient dans chaque ville les *gentes* indigènes avec les leurs et les enrôlaient dans leurs tribus [1].

Lorsque les douze villes eurent toutes reçu de cette manière une constitution pareille, après avoir persisté quelque temps à rester indépendantes les unes des autres, elles se prêtèrent d'autant plus facilement à une fusion comme celle que les anciens appellent le « synœkisme » de Thésée. De là sortit un État unifié. Alors, toutes les *gentes* du pays avaient rendu hommage à Apollon Patrôos, et le culte commun du plus ancien patron de la contrée, de Zeus Herkeios ou « gardien du foyer, » joint au culte de l'Apollon ionien, fut désormais le symbole religieux de l'accord pacifique qui confondait l'ancienne et la nouvelle population, en même temps que le signe distinctif des Eupatrides attiques.

Une fois les douze districts urbains absorbés dans l'unité nouvelle, une grande partie des Eupatrides se transporta dans la nouvelle capitale et établit sa demeure sur l'acropole ou tout autour de l'acropole, formant une noblesse sacerdotale et chevaleresque qui était seule en possession des traditions nécessaires à la vie de la cité. Elle seule savait offrir des sacri-

[1]) Un des points les plus obscurs et les plus discutés est le rapport des quatre *phylæ* avec les douze villes. Ou bien chaque tribu embrassait un groupe de trois villes (ou encore de trois *phratries*), ou bien la même division quaternaire se reproduisait dans chaque ville. La propagation du système, de ville en ville, à l'instar de ce qui se passe dans des colonies, a paru aussi plausible à Bœckh, qui, dès 1818 (Réc. de Hüllmann, ap. *Heidelb. Jahrbb.*, 1818, p. 306), combattait résolument l'identification des douze villes avec les douze phratries. « N'est-il pas bien plus naturel de penser, disait-il, que, comme en Achaïe et en Ionie, il y avait en Attique douze États ioniens indépendants, dont chacun se suffisait à lui-même et contenait en son sein les quatre tribus ou castes qu'exigeait la coutume ionienne, etc. » (*Ibid.*, p. 316).

fices agréables aux dieux, maintenir le culte, appliquer le droit, diriger sagement et défendre la communauté [1].

Cette noblesse entourait le trône du roi dont l'autorité, loin de prendre des allures despotiques, nous apparaît dès le début comme se limitant elle-même, aussi bien dans l'exercice de ses fonctions administratives que dans ses attributions juridiques. Sur l'acropole, près du foyer de la cité, il jouait le rôle de père de famille ; il rassemblait devant son palais, pour délibérer avec eux, les chefs de la communauté, et, lorsque l'étroite esplanade de là-haut ne suffit plus, il se forma au pied de l'acropole, du côté du midi, une ville basse. C'est là que les Eupatrides se retrouvèrent, groupés autour de l'agora ou place du marché, là qu'on éleva la maison commune ou prytanée ; c'est là aussi, sur l'agora, qu'on vit désormais siéger en cour de justice le roi avec ses assesseurs élus.

Pourtant, tous les jugements ne devaient pas être rendus sur l'agora, car, quiconque était soupçonné d'avoir les mains souillées d'un meurtre devait se tenir loin des autels publics de la cité et des réunions des citoyens. En conséquence, on avait choisi, pour juger les homicides, un endroit spécial, c'est-à-dire, le rocher nu qui se trouve en face de la montée de l'acropole. Ce rocher était consacré à Arès qui, suivant la tradition, y avait été jugé le premier pour homicide, et aux Érinyes, les sombres puissances qui torturent la conscience coupable. Les sentences prononcées là l'étaient non par un juge unique, mais par un collège d'hommes éprouvés et expérimentés, l'élite des familles nobles [2]. Le roi avait sa place au milieu de ce jury, et c'est pour cela que, même sous le régime républicain, le magistrat qui était l'héritier de la dignité royale avait, comme tel, droit de suffrage parmi les Aréopagites. Mais comme, dans les temps primitifs, l'administration et la judicature n'étaient pas séparées, on peut supposer que le même collège qui rendait la justice sur la colline d'Arès servait aussi de conseil d'État permanent, ayant mission d'assister

[1]) Les Eupatrides : οἱ αὐτὸ τὸ ἄστυ οἰκοῦντες (Etym. Magn.). Sur leurs privilèges, voy. Plut., *Thes.*, 24.

[2]) On se demande si les Aréopagites ne sont pas les représentants des douze phratries.

le roi dans ses fonctions d'administrateur suprême [1]. Le collège judiciaire des Aréopagites portait aussi, pour cette raison, le nom de Conseil. Si un accusé cité devant lui avait un nombre égal de suffrages pour et contre lui, il était renvoyé absous. Le tribunal de l'Aréopage est une des plus anciennes institutions d'Athènes, et il n'en est point qui ait valu à la cité une renommée plus précoce et plus répandue parmi les Hellènes. Le droit pénal appliqué par les Aréopagites a été pris pour guide par tous les législateurs des âges suivants.

L'ère de la royauté fut pour l'Attique une époque de développement actif et de vicissitudes changeantes, comme nous pouvons le deviner rien que par la succession des familles qui occupent le trône l'une après l'autre, Cécropides, Érechthides, Ægides, Nélides. Il est néanmoins impossible de retracer l'histoire de cette période. Les listes de rois léguées par la tradition ne remontaient pas au delà de Mélanthos, en la personne duquel arriva au pouvoir une branche des Nélides originaires de Pylos. C'était au temps des invasions, lorsque le pays, au nord comme au sud, voyait ses frontières menacées. Du côté du nord s'avançaient les Béotiens, de race éolienne ; vers le sud, c'étaient les Doriens qui remontaient du Péloponnèse pour rattacher leur nouvelle conquête à leur ancienne patrie et faire de l'Hellade entière une Doride. C'était bien là une occasion opportune pour une famille messénienne, chez qui l'antipathie à l'égard des Doriens était de tradition. Aussi, de même que Mélanthos avait repoussé les Béotiens [2], de même Codros, son fils, eut l'impérissable honneur de forcer les Doriens à rétrograder au delà de l'isthme [3].

Pourtant, la royauté succomba aussitôt après, et la légende patriotique, qui n'admet pas d'atteintes violentes portées à la constitution, prétend qu'après la mort héroïque de Codros personne ne se sentit digne de lui succéder. Mais, en réalité, ce fut, là comme ailleurs, la jalousie de la branche cadette qui

[1]) Cf. SCHOEMANN, *Epheten und Areopag* (Jahrbb. Fleckeisen, 1875, p. 161).
[2]) Mélanthos vainqueur du roi béotien Xanthos (STRAB., p. 393).
[3]) *Codros*, d'après Strabon (p. 321), n'est pas un nom de Nélide. Κόδρος = κυδρός. Mort de Codros ap. STRAB., *ibid*. LYCURG. *In Leocrat.*, § 84 sqq. Son tombeau près de l'Ilissos (PAUSAN., I, 19, 5. WACHSMUTH ap. *Rhein. Mus.*, XXIII, p. 21).

jeta le trouble dans les coutumes et transforma la royauté en aristocratie. Seulement, cette transformation se fit par degrés, et la transition ne fut nulle part plus douce et mieux ménagée qu'à Athènes.

Aux rois succèdent d'abord des chefs de même race, des archontes à vie qui se suivent en vertu du droit de primogéniture. La différence essentielle qui distinguait ce régime du précédent consiste simplement en ce que le chef de l'État ne gouvernait plus au nom de sa souveraineté personnelle, mais comme membre de sa *gens*. La *gens* entière était désormais, comme celle des Bacchiades à Corinthe [1], placée à la tête de la société à titre collectif, si bien que tous ses membres avaient le rang et le titre de rois. Le régent avait donc, aussi bien en matière de juridiction que dans les questions administratives, les mains liées par un conseil de famille. Il y avait de plus, pour contrôler la gestion des intérêts de la communauté, une représentation des Eupatrides entendus dans le sens le plus large du mot [2]. On s'explique ainsi comment, bien que le pouvoir restât héréditaire et à vie, la tradition antique a pu affirmer qu'une modification essentielle avait été apportée alors au régime politique et que, après la mort de Codros, la royauté avait été remplacée par une magistrature, l'autorité irresponsable par une charge emportant responsabilité [3]. Le centre topographique du gouvernement était le Prytanée, près du marché, et, lorsque nous voyons, dans la plupart des cités, les prytanes supplanter les rois, lorsque nous rencontrons, jusque dans l'Athènes démocratique, des « prytanes » qui sont encore les dépositaires de la souveraineté de l'État, nous pouvons bien supposer que les successeurs de Codros ont aussi gouverné Athènes en qualité de prytanes, qu'ils ont administré et rendu la justice dans le Prytanée [4].

1) On voit souvent la *stirps regia* (δυναστεία βασιλική), comme celle des Bacchiades, Penthélides, Basilides..., etc., garder une prépondérance durable.

2) Les rois étaient aussi responsables devant un collège ou conseil à Kyme (Plut., *Quæst. Græc.*, 2).

3) Sur l'abolition de la royauté, en tant qu'autorité irresponsable, voy. les *Monatsber. der Berlin. Akad.*, 1873, p. 285 sqq.

4) Πρύτανις est le titre officiel des magistrats qui succèdent aux rois : aussi, plus tard encore, dans les séances plénières du Sénat et de l'assem-

Il a dû même survenir encore plus de changements que n'en admettaient les Athéniens : il a dû y avoir une solution de continuité dans la succession héréditaire ; car, tandis qu'une branche de la famille royale, et précisément celle qui porte le nom des Nélides, émigre en Asie-Mineure, à Athènes on ne voit plus de « Nélides » ni de « Mélanthides » à la tête de la cité, mais bien des « Médontides » qui, s'ils appartiennent à la race des Nélides, en sont au moins une branche à part [1]. Mais, ce qui demeure un trait caractéristique de l'esprit athénien, c'est l'instinct conservateur qui se montre dans la transformation progressive des institutions traditionnelles. La dignité royale fut conservée à l'État : il ne se produisit pas, comme ailleurs, de séparation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir civil. On préféra limiter, par l'institution de collèges, le pouvoir exécutif. Le Médontide régnant était le président à vie d'une république oligarchique, tandis que l'aristocratie des familles exclues du trône faisait sentir son influence en surveillant le gouvernement.

Treize régents s'étaient déjà succédés, lorsque l'on prit une mesure qui doit avoir été provoquée par le groupe des Médontides et qui avait pour but de les faire arriver en plus grand nombre à la possession de la première dignité de l'État. On supprima l'archontat à vie et on lui substitua une présidence décennale. Nous rencontrons, dans d'autres États, des périodes gouvernementales de ce genre, à l'expiration desquelles avait lieu une nouvelle confirmation de l'autorité par signes émanés des dieux et par acclamation populaire [2]. Au lieu d'un simple renouvellement de l'autorité, on eut un changement de personne. L'obligation pour le régent de rendre ses comptes au bout de dix ans fut un pas considérable dans la voie des mo-

blée du peuple, les présidents prennent ce titre, comme étant revêtus momentanément de la souveraineté de l'État. Sur la question des prytanes à Athènes, L. Lange (*Leipziger Studien für klassische Philologie*, 1878, I, p. 168) est arrivé aux mêmes conclusions que j'ai développées dans les *Monatsberichte*, 1873, p. 292.

1) Les archontes-prytanes étaient οἱ ἀπὸ Μελάνθου, καλούμενοι δὲ Μεδοντίδαι (Pausan., IV, 5, 10). Il y a donc eu là encore un changement de dynastie.

2) Voy. ci-dessus, p. 263. Cf. Minos ἐννέωρος (Hom., *Odyss.*, XIX, 179. Heracl. Pont., p. 35 ed. Schneidewin).

difications qui transformaient peu à peu le régime politique. Nous en dirons autant de la suppression de l'hérédité et l'introduction du système électif. Après Charops fils d'Æschylos, le premier archonte décennal, qui entra en fonctions en 752 (Ol. VII, 1)[1], la race royale maintint encore son privilége durant quatre régences, jusqu'à la chute d'Hippomène, survenue en 714 (Ol. XVI, 3)[2].

Telle fut la durée du droit monarchique, qui doit avoir été incarné dans une famille puissante et avoir poussé de profondes racines dans la conscience populaire pour avoir pu se maintenir trois siècles et demi après la mort de Codros. A la fin, la noblesse exclue de la suprême magistrature renversa ces barrières et conquit de haute lutte le libre accès du pouvoir.

Bientôt après, c'est-à-dire en 683 (Ol. XXIV, 2)[3], la fonction elle-même subit une altération profonde. Sa durée fut réduite à un an, sa compétence répartie entre neuf collègues qui, à la fin de leur année, étaient obligés de rendre des comptes. Ce fut là, à proprement parler, la fin de la monarchie attique. Ce fut, en tout cas, une innovation d'une portée immense, car, à partir de ce moment, la souveraineté de l'État, réservée jusque là à une famille qualifiée par sa naissance, passa aux mains d'un groupe plus étendu de familles qui conférèrent les emplois publics par la voie du suffrage. On passait ainsi de la domination exclusive d'une famille à la domination de plusieurs.

Le premier archonte avait droit d'exercer sur la communauté une surveillance générale : il prenait soin de ceux qui avaient le plus besoin d'une protection efficace et personnelle, c'est-à-dire, des mineurs et des orphelins ; il veillait à la conservation des patrimoines dans les familles de citoyens ; il avait l'honneur de donner son nom à l'année, qui était datée d'après lui dans tous les documents officiels. Le second archonte portait le titre et les insignes du roi : il avait mission,

[1]) DION. HALIC., I, 71. VELL., I, 8, 3. EUSEB., *Chron*. MARM. PAR., *ep*. 33.

[2]) SUIDAS, s. v. Ἱππομένης. PAROEMIOGR. GRÆC. ed. v. Leutsch, I, p. 214. II, p. 463. 606. C. I. GRÆC., p. 554 b.

[3]) Créon est cité comme le premier des ἐνιαύσιοι ἄρχοντες (AFRIC. ap. SYNCELL., p. 212 b. VELL., *ibid.* Pausanias (IV, 13, 7 : 15, 1) place les archontes décennaux six ans, et le début de l'archontat annuel, quatre ans plus tôt qu'Eusèbe.

comme successeur du roi, de veiller sur les sanctuaires et sacrifices publics, afin que tout se passât suivant les rites traditionnels, pour la plus grande satisfaction des dieux. Dans l'Aréopage, il occupait, lui, l'archonte-roi, la place d'Athêna qui, suivant la croyance populaire, y avait un jour apporté elle-même son suffrage ; et, de l'ancienne dignité royale, il lui restait encore cette distinction que sa femme participait à sa dignité professionnelle et était honorée à titre de reine ou « Basilissa. » Au troisième archonte échut la fonction de chef militaire, la dignité de général ou « duc *(dux)*, » comme le prouve son nom de *polémarque* ou commandant de guerre. Il est indubitable, comme on le voit, que les trois attributs les plus essentiels de la royauté ont été répartis entre les trois archontes qui, du reste, avaient aussi, tous trois, certaines fonctions religieuses.

Pour les six autres archontes, il ne restait plus de droits souverains dont on pût leur faire une compétence spéciale ; ils n'avaient pas non plus d'autre nom professionnel que le nom générique de *Thesmothètes* ou « législateurs. » Ils constituaient, par conséquent, à côté des dépositaires de l'autorité royale, un collège à part qui avait pour mission de sauvegarder les lois. Les archontes continuèrent sur l'acropole les sacrifices offerts jadis par les rois à l'autel de Zeus Herkeios, l'autel domestique des anciens anaktes de la race de Cécrops ; ils offraient aussi, en commun, les sacrifices d'usage pour la prospérité de l'État qu'ils cherchaient à maintenir dans les anciens errements.

Suivant l'exemple donné par les rois, ils se préoccupèrent de tenir constamment sur le pied de guerre les forces défensives du pays, afin de protéger l'Attique et par terre et par mer. La garde des côtes était d'abord le point capital. Dans ce but, le territoire entier fut divisé en quarante-huit districts d'armateurs ou naucraries : chacun de ces districts devait fournir un vaisseau avec son équipage, et les mêmes circonscriptions servaient de cadres pour les levées d'hommes et d'impôts. Les collecteurs d'impôts conservèrent le nom de Colacrètes ; c'était le nom qu'avaient porté autrefois les fonctionnaires chargés de recueillir, pour le compte des princes et seigneurs du pays,

les dons qui leur étaient dus à titre d'hommage. A la tête de chaque naucrarie était placé un prytane, qui était chargé en même temps de maintenir l'ordre et la tranquillité dans sa circonscription. Les prytanes étaient des Eupatrides, et on choisissait sans doute pour cet office des Eupatrides domiciliés dans le district dont ils prenaient la présidence. Ce sont là les plus anciennes mesures administratives, non plus ioniennes, mais bien attiques, que nous puissions signaler sur le sol de l'Attique. Ces circonscriptions purement topographiques, sans compromettre l'unité à laquelle le pays était heureusement parvenu, protégeaient l'épanouissement multiple de la vie communale et obligeaient les intérêts particuliers des diverses classes à des concessions salutaires; car les membres des *gentes* et ceux qui n'en faisaient pas partie se trouvaient réunis dans une action commune, et on faisait souvent appel au sentiment du devoir civique. Il s'agissait, en effet, de répartir, suivant une juste proportion, les charges qu'imposait la défense du pays. Nous rencontrons là les premiers essais d'une administration distincte pour l'armée et les finances. Dans les questions de cette nature, la partie des Eupatrides qui habitait la campagne trouvait occasion de faire valoir son influence, à côté de la noblesse urbaine qui approchait de plus près le gouvernement. L'époque à laquelle eut lieu cette division en districts n'est pas susceptible d'être précisée ; cependant, il est probable que, du moins dans ses grandes lignes, elle remonte au temps des rois [1].

Mais comme, sur bien des points, ce qui avait été fondé du temps des rois ne se trouvait encore qu'à l'état de germe imparfaitement développé, il n'était pas possible qu'il y eût

[1]) Les naucraries ne sont pas une institution démocratique (Bergk, *Jahrbb. für Philol.*, 1856, p. 23), mais reposent sur une distinction existant au sein de la noblesse (Herod., V, 71. Aristot. ap. *Fragm. Hist. Græc.*, II, p. 108. Philippi, *Beitræge*, p. 152). Ναυκραρία ἑκάστη δύο ἱππέας παρεῖχον καί ναῦν μίαν (Pollux, VIII, 108). Ναύκραρος = ναύκληρος (Boeckh, *Staatshaushaltung*, I, 708). D'après Wecklein (*Berichte der Bair. Akad.*, 1873, p. 53) ναύκραρος signifie « maître du foyer, » de ναός ou ναῦος = *foyer* : opinion combattue par Meyer (dans les *Studien* de G. Curtius, VII, 176). Zelle (*Beitræge zur Verfassungsgeschichte*, p. 14) place l'institution des naucraries au temps de Dracon ; Schoemann, peu de temps avant Solon.

une politique stable sous le régime de l'archontat annuel, si l'intérêt de caste ne mettait sur les esprits son empreinte de jour en jour plus profondément gravée. Le « Dêmos » y perdit, comme il perdit partout à la suppression de la royauté : tous les avantages de cette évolution politique furent pour les Eupatrides. Les régents annuels ne pouvaient être autre chose que les organes de leur parti ; ils ne pouvaient agir autrement que dans le sens de leurs électeurs et de leurs pairs. L'abîme qui séparait les classes s'élargit de jour en jour ; les Eupatrides n'avaient pas d'autre préoccupation que celle d'assurer leurs priviléges et de retenir dans une condition inférieure les gens du commun. Ils avaient entre les mains toutes les affaires de l'État, le gouvernement et les tribunaux ; et, plus ils devenaient eux-mêmes un parti dans l'État, moins ils étaient capables de rendre la justice d'une façon impartiale.

Ce fut là le premier abus qui se fit sentir. Car le peuple de l'Attique avait, inné en lui, un sens singulièrement délicat du droit dont l'idéal doit se réaliser dans l'État, et il n'y avait pas de point sur lequel il fût plus chatouilleux. A cette souffrance morale s'ajoutèrent d'autres inconvénients qui concernaient la vie matérielle et compromettaient gravement le bien-être des populations.

L'alimentation des habitants de l'Attique se réglait sur la nature du sol, et on distingue, de ce chef, trois catégories. Les gens de la montagne, ceux qu'on appelait les Diacriens, avaient une nourriture frugale, car les talus calcaires produisaient peu de récoltes, peu d'arbres fruitiers, et juste assez de pâture pour les bêtes à laine. Les ressources alimentaires étaient plus abondantes le long de la côte, où les « Paraliens » se livraient à la construction des barques, au cabotage, à l'exploitation du sel et à la pêche. Mais toutes les faveurs de la terre étaient réservées à ceux qui avaient leurs propriétés dans les plaines, notamment dans celle du Céphise. C'est là qu'habitaient les Pédiéens, et c'étaient généralement les Eupatrides qui, dans ces endroits, étaient les propriétaires du sol. Attenant à la grande plaine étaient les meilleurs ports ; en face, les îles les plus rapprochées de la côte ; par conséquent, les Pédiéens avaient encore, par surcroît, tous les bénéfices du

commerce par mer. La noblesse eut soin de s'approprier tous ces avantages. On voyait, par exemple, les membres des familles nouvelles, c'est-à-dire, amenées par l'immigration, construire pour eux des navires à Phalère et s'embarquer eux-mêmes pour aller faire le négoce. Les moyens d'acquérir se multipliaient entre leurs mains. Par contre, les petits propriétaires s'appauvrissaient à mesure que la vie devenait plus coûteuse. Toute contribution exigée par la communauté pesait double sur leurs épaules; la moindre alarme troublant le repos public, une amende à payer, une mauvaise récolte, contribuait à les ruiner. Ils devinrent les débiteurs des Eupatrides.

D'après l'ancienne coutume, le droit du créancier s'étendait de la propriété à la personne du débiteur. Or, la dette était d'autant plus lourde qu'il y avait moins d'argent dans le pays et que le taux élevé de l'intérêt faisait croître plus rapidement le capital impayé. A la fin, il ne restait plus aux débiteurs aux abois d'autre parti à prendre que de désintéresser leurs créanciers en leur abandonnant leurs terres. Encore devaient-ils s'estimer heureux quand, au lieu de les chasser, leurs créanciers leur concédaient l'usufruit de ce qui avait été leur propriété, et qu'ils pouvaient trouver dans les fermes des grands propriétaires fonciers une maigre subsistance. Ainsi se forma une classe de cultivateurs à moitié libres, qui portaient le nom de *Hectemorii* ou « Sixeniers, » probablement parce qu'ils gardaient pour eux la sixième partie du revenu [1]. De leur côté, les Eupatrides saisissaient toutes les occasions d'arrondir leurs propriétés. Le nombre des petits propriétaires libres, la classe moyenne des Géomores, diminua à vue d'œil : ils devinrent les domestiques des riches et tombèrent dans une complète dépendance.

Dans ces conditions, il était facile aux Eupatrides de conserver leurs priviléges et de gouverner avec une main de fer.

[1]) Plutarque se trompe quand il entend par ἑκτημόριοι ceux qui payaient comme redevance le sixième des récoltes (Plut., *Solon*, 13) : l'explication vraie a été donnée par Schoemann (*De comit*, 362), suivi en cela par Boeckh (*Staatshaushaltung*, I. 643). On peut comparer à la condition des « sixeniers » celle des *partiarii* en Italie, d'après Rudorff, *Procem. lect. æst.*, Berol., 1846.

Ils y auraient réussi plus longtemps encore, s'il n'avait pas éclaté parmi eux de discordes intestines et s'il ne s'était pas conservé dans le peuple un noyau d'hommes libres et énergiques, tant sur les montagnes de la Diacria que le long de la côte où le trafic était florissant et où l'indépendance civique trouvait un terrain plus favorable.

Cependant, le mouvement intellectuel qui, au septième siècle, de l'Ionie où il avait pris naissance se propageait sur les rivages de la Grèce comme un souffle vivifiant [1], ne passa point sur l'Attique sans y laisser de traces. On s'en aperçoit aux moyens qui furent alors mis en œuvre pour sauvegarder l'ordre de choses existant. L'esprit politique des Athéniens se reconnaît en effet à ce trait qu'ils cherchaient à atteindre par voie législative au résultat qu'on obtenait dans d'autres pays par voie de révolution. Un autre trait, particulier aussi, de l'esprit populaire en Attique, c'est que rien ne blessait le sentiment public comme l'arbitraire dans les arrêts de justice et l'incertitude du droit. De ce côté, la réforme fut poursuivie avec une énergie extrême et exécutée. Car le fait qu'un citoyen, choisi parmi les Eupatrides, reçut mission de mettre par écrit les règles d'après lesquelles on rendrait désormais la justice à Athènes, est un indice significatif des luttes intérieures au cours desquelles la noblesse fut forcée de faire des concessions. Aussi bien, le privilége le plus important de cette classe, c'était la connaissance exclusive du droit, la pratique des coutumes religieuses, qui se transmettaient par tradition orale au sein des *gentes ;* sa puissance reposait, par conséquent, sur le droit non écrit. Comment y aurait-elle renoncé, si les gens du commun n'avaient pendant longtemps réclamé la publication du droit, et n'avaient été assez unanimes pour faire prévaloir leurs exigences?

Ce fut donc un progrès considérable dans le développement de la vie civique, lorsqu'on décida, en 621 (Ol. XXXIX, 4) [2], de

[1]) Voy. ci-dessus, p. 295.

[2]) Eusèbe place Dracon à cette date. Suidas dit également : τῇ λθ' ὀλυμπιάδι τοὺς νόμους ἔθετο γηραιὸς ὤν. D'après Diodore (ap. ULPIAN., Schol. ad Demosth. *In Timocr.*, 243), il se serait écoulé quarante-sept ans entre Dracon et Solon. Peut-être y a-t-il une erreur de copiste pour ἑπτὰ καὶ εἴκοσι.

rédiger, pour le porter à la connaissance de tous, le droit criminel alors en vigueur, et que l'archonte [1] Dracon fut chargé de mettre le projet à exécution. Depuis lors, les archontes furent astreints à une procédure fixe et ne purent appliquer que des peines mesurées à l'avance. Si on a pu dire des lois de Dracon qu'elles étaient écrites avec du sang, qu'elles ne connaissaient pour tous les délits qu'une seule peine, la mort, etc.., il ne faut pas s'en prendre à la dureté personnelle du législateur [2] qui, à coup sûr, était bien loin de vouloir établir un nouveau code pénal; cela signifie que, comparés aux lois dictées plus tard, les règlements de Dracon paraissaient extrêmement sévères et simples, parce qu'ils étaient le produit d'un état social simple et sévèrement ordonné [3]. On voulait, en effet, pour réprimer l'esprit novateur du moment, s'attacher autant que possible à la tradition et ne pas émousser le glaive que l'on tenait encore en main, afin que la crainte du châtiment maintînt le prestige et des juges et de la classe à laquelle ils appartenaient. D'ailleurs, toute atténuation des pénalités léguées par la coutume n'aurait fait que jeter un jour plus odieux sur l'usage qu'on avait fait jusque là du droit de punir. Nous ne connaissons d'un peu près l'esprit de l'organisation judiciaire instituée en Attique par Dracon qu'en ce qui concerne les tribunaux appelés à connaître de l'homicide. Les règles applicables à la question s'étaient élaborées avant toutes les autres au sein de la communauté attique. Dès les premiers temps, on distinguait déjà très nettement entre les diverses espèces de meurtre : assassinat, homicide par négli-

1) πολιτεία ὑπαρχούσῃ (ARISTOT., *Polit.*, p. 58, 6).

2) « Pœnarum magnitudinem, qua sola Draconis leges conspicuas fuisse Aristoteles tradit, tantum abest ut ad singularem huius tristitiam referamus, ut eam non minus ad conservandæ, quam Solonis clementiam ad emendandæ reipublicæ studium pertinuisse arbitremur » (K. F. HERMANN. *De Dracone legumlatore att.* 1849-1850). DUNCKER (IV, 151) soutient de nouveau qu'il y avait là une dureté préméditée. « La noblesse, dit-il, voulait profiter de l'occasion pour ruiner les gens du commun. » A mon sens, le jugement de Grote et de Hermann sur Dracon est le vrai. Les lois de Dracon sur le meurtre involontaire ont été conservées par les inscriptions (KOEHLER, *Hermes*, II, 30).

3) Les lois de Dracon ont été les premières « écritures publiques » δημόσια γράμματα (JOSEPH., *Contr. Apion.*, III, 4).

gence, homicide légitime, et les divers cas étaient examinés séparément dans des lieux distincts (Aréopage — Palladion — Delphinion), qui étaient voués à cet usage par leurs légendes particulières.

Les règlements draconiens montrent aussi que l'État n'est arrivé que par degrés à se substituer à la famille, à mettre le jugement public à la place de la vengeance des parents de la victime. Les membres de la famille, jusqu'aux cousins issus de germain, conservent encore leur part d'intervention dans la poursuite du meurtrier et une influence sur son sort, car, en se réconciliant avec lui, ils peuvent hâter le retour du banni. Le droit de venger le sang par le sang demeure même encore en vigueur pour le cas où le banni remettrait le pied avant le temps sur le sol attique.

Mais, d'autre part, la procédure suivie par l'État est réglée de la façon la plus minutieuse. Elle s'accomplit en deux actes. D'abord, le procès est entamé sous la présidence de l'archonte, et l'affaire, après enquête sur le fait et ses circonstances, est instruite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'à prononcer. Mais le verdict lui-même est rendu par un collège de 51 membres, qui représentent la communauté des citoyens, les « Éphètes [1]. »

De cette manière, la tradition et les besoins nouveaux, les droits de la famille et l'intervention de l'État, se trouvaient comme fondus dans une combinaison intime. Nous reconnaissons bien là l'époque de transition où se place l'œuvre de Dracon, le législateur auquel on attribuait de préférence l'institution des cours d'éphètes [2]. Rien d'impur ne devait être toléré au sein de l'État ; aucune atteinte portée à la tranquillité publique ne devait rester sans châtiment ou sans expiation; mais, d'un autre côté, là où il y allait de la tête des citoyens, on se montrait particulièrement scrupuleux ; on voulait pré-

[1]) Ἐφέται, οἱ ἐπὶ τοῖς ἔταις d'après L. Lange, *De ephetarum Atheniensium nomine commentatio*. Lips., 1873, p. 11 sqq., étymologie justement contestée par R. Schoell, *Jenær Literaturzeitung*, 1874, p. 703.

[2]) Le témoignage de Pollux relatif à l'institution des éphètes par Dracon (*Onom.*, VIII, 125) est contesté par O. Müller, défendu par Schœmann. L'opinion de Müller a été reprise nouvellement par Wecklein, Lange, Philippi, et a provoqué de nouvelles réfutations de Schoell (*ibid.*, p. 708) et de Schoemann (ap. *Jahrbb. Fleckeisen*, 1875, p. 153).

venir tout arbitraire de la part des magistrats, et l'on espérait, en réservant la sentence aux 51 représentants de la communauté, donner à l'application du droit les garanties que l'époque réclamait avec une insistance croissante.

La rédaction du droit pénal et l'innovation des collèges de juges ou jurys étaient des concessions faites par les Eupatrides, qui ne pouvaient pas méconnaître le péril de la situation. Du côté de la terre comme du côté de la mer, l'Attique était entourée d'États dans lesquels les agitations populaires, brisant toute résistance, avaient eu raison des anciennes coutumes. A Mégare qui, après avoir été simplement un morceau de l'Attique, était devenue plus puissante et plus renommée qu'Athènes, à Corinthe, à Sicyone, à Épidaure, il existait des gouvernements tyranniques établis par les meneurs du parti populaire, et il y eut à Athènes des tentatives faites en vue de provoquer des mouvements semblables.

A Athènes, il est vrai, les conditions étaient tout autres ; il n'y avait pas là d'envahisseurs étrangers installés en pays conquis ; il n'y avait point de domination exotique imposée à la population indigène, rien, par conséquent, qui poussât de même à une rupture violente. Il ne manquait pas cependant de ferments de discorde. En Attique aussi, il y avait un contraste pénible et des rapports tendus entre la ville et la campagne, entre les familles qui régentaient la société et leurs sujets, entre riches et débiteurs besoigneux. C'était plutôt un malaise social qu'un antagonisme politique ; mais, à Mégare aussi, la révolution avait été surtout une crise sociale [1], et les grandes familles de l'Attique étaient aussi fortement attachées par leurs intérêts au parti conservateur que, dans les villes maritimes du voisinage, le « dêmos » pouvait l'être par ses sympathies à ceux qui lui parlaient de briser ses chaînes et de relever la condition du citoyen.

Le pays n'était pas non plus bien administré. Les familles aristocratiques étaient brouillées entre elles ; une ambition impatiente poussait maintenant tout le monde vers les fonctions publiques ; le gouvernement était affaibli, et la force mili-

[1]) Voy. ci-dessus, p. 347.

taire du pays en pleine décadence. Il semble bien que les présidents des circonscriptions imposables avaient acquis une puissance qui faisait contre-poids à celle des archontes de la capitale[1]; des parties du pays et de la population se détachèrent isolément du tout, et des familles marquantes de la classe noble profitèrent du désordre général pour se recruter des adhérents dans l'étendue de leurs domaines et se créer ainsi une situation qui se trouvait en désaccord formel avec la constitution du pays.

C'est à une de ces maisons qu'appartenait Cylon. Il avait, en 640 (Ol. xxxv)[2], remporté une victoire dans le stade d'Olympie, et il se sentait appelé par là à de plus hautes destinées que celles auxquelles l'ordre légal lui permettait d'aspirer. Il ne voulait pas être un citoyen ordinaire. Il avait d'ailleurs épousé une fille de Théagène ; Mégare, il avait appris à connaître les charmes de la tyrannie et noué des relations de toute sorte. C'est ainsi que l'idée lui vint de renverser le gouvernement, déjà ébranlé à plusieurs reprises, de sa ville natale, et de se rendre maître à la fois de la ville et du pays. Comme il promettait un allégement des dettes et le partage des terres, il réussit à grouper autour de lui une bande de partisans résolus[3]. Théagène mit une troupe à sa disposition, et il crut, à l'exemple des tyrans péloponnésiens, n'avoir plus qu'à oser le pas décisif pour toucher au but.

C'était l'habitude, chez les Grecs, de fèter l'anniversaire des victoires remportées dans les concours. Ce jour-là, le vainqueur, accompagné de ses parents et de ses amis, paré de la couronne qui assurait à sa maison et à sa ville natale une

[1]) Au sujet de l'administration de l'Attique à cette époque, Hérodote dit : οἱ πρυτάνεις τῶν ναυκράρων, οἵπερ ἔνεμον τότε τὰς Ἀθήνας (V, 71), et Thucydide: τότε δὲ τὰ πολλὰ τῶν πολιτικῶν οἱ ἐννέα ἄρχοντες ἔπρασσον (I, 126). Il y a là contradiction, et une contradiction voulue qui reste toujours à l'état d'énigme. Cependant on peut être convaincu qu'Hérodote était bien renseigné. Cf. Zelle (*op. cit.*, p. 28). Réfutation de G. Gilbert, lequel suppose dans Hérodote une falsification de l'histoire au profit des Alcmæonides (*Jahrbb.*, 1875, p. 10), par Schoemann (*ibid.*, p. 149 sqq.).

[2]) C'est la date donnée par J. Africanus.

[3]) οἱ μετὰ Κύλωνος (Heracl. Pont., I, 4) : οἱ Κυλώνειοι (Plut., *Solon*, 12) : τὸ Κυλώνειον ἄγος (Plut., *ibid.* Hesych.). Sur l'échauffourée de Cylon, voy. Philippi, *Rhein. Mus.*, XXIX, p. 5.

gloire impérissable, faisait une tournée dans la ville pour visiter les temples des dieux, et le peuple entier s'inclinait devant le rang exceptionnel de son concitoyen. Cylon choisit à dessein, pour l'exécution de son projet, un jour comme celui-là, où il pouvait rassembler autour de lui, sans donner l'éveil aux soupçons, un cortège imposant d'amis et de complices. La Pythie l'y avait, dit-on, encouragé en lui désignant la plus grande fête de Zeus comme le jour qui devait lui porter bonheur. Cylon pouvait-il, devant cette réponse, songer à une autre fête qu'à celle du Zeus d'Olympie, fête qui, pour lui, vainqueur aux jeux olympiques, lui paraissait être le centre de toutes les solennités helléniques ! Il oubliait qu'en Attique même, sous le nom de la « grande fête de Zeus » ou *Diasia*, on célébrait en l'honneur du dieu une très ancienne fête à la mode du pays, une fête qu'un Athénien patriote n'eût pas dû mettre au-dessous de celle du Péloponnèse. Le jour des *Diasia*, le peuple était dispersé dans les villages, tandis que, pour la fête de Zeus olympique, tout le monde se donnait rendez-vous à Athènes.

La citadelle fut aisément surprise et la porte gardée [1]; mais le succès n'alla pas plus loin. Cylon reconnut bientôt qu'il s'était mépris. En dépit de l'humeur et du mécontentement qui fermentait dans la population, il y avait pourtant encore une trop grande concorde pour que le sentiment d'irritation provoqué par la violation brutale d'une fête religieuse ne parlât pas plus haut que tout autre. Ce sentiment se tourna avec une grande énergie contre le citoyen qui voulait utiliser la fête pour faire réussir une trahison préméditée. On fit appel à la milice ; les présidents des naucraries déployèrent toute leur

[1]) Tout ce que l'on sait de certain sur l'attentat de Cylon, c'est qu'il eut lieu dans une année olympique et dans la saison olympique, c'est-à-dire, d'après Thucydide (I, 126), vers le milieu de l'été (cf. Scheibel, *Zu Scaligers Olympiaden*, p. 26). Corsini, dont la plupart acceptent le calcul, place la tentative de Cylon vingt-huit ans après sa victoire. Clinton avance la date de huit ans, parce que Plutarque (*Solon*, 12) dit que ces événements s'étaient passés longtemps (ἐκ πολλοῦ) avant l'arrivée d'Épiménide. Mais, il y a bien assez loin de 612 à 596 pour justifier l'expression. Scaliger, se fondant sur les rapports du fait avec la biographie de Pisistrate, s'arrête à 600 (Ol. XLV). Bœckh descend jusqu'à 598; mais le mot de Plutarque, ἐκ πολλοῦ, s'y oppose.

activité pour lever les contingents, et le peuple, unanime dans son effort, se rua sur la citadelle pour la reprendre. C'est que l'acropole n'était pas seulement une citadelle, elle était encore le centre de la religion. Ce qui se trouvait interrompu, c'était donc aussi le commerce quotidien avec les dieux protecteurs de la cité ; c'était le plus saint de tous les sacrifices. Comme les conjurés se défendaient avec le courage du désespoir, on se vit obligé de laisser une troupe suffisante pour bloquer la citadelle, et les magistrats de la cité furent armés de pleins pouvoirs pour terminer la lutte par tels moyens qu'il leur plairait.

Lorsque Cylon vit ses espérances anéanties, il s'enfuit avec son frère par un sentier détourné ; les autres tinrent encore quelque temps et, pressés par la famine, furent obligés de se rendre. L'incident paraissait devoir rester absolument sans conséquences ; il semblait que l'ancien ordre de choses fût raffermi par ce qui devait le détruire ; et pourtant, l'attentat de Cylon fut le point de départ d'une série d'événements de la plus haute gravité.

Depuis que la noblesse qui gouvernait l'État voyait le pouvoir tout entier entre ses mains, le sacrilège envers les dieux n'était plus à ses yeux qu'un détail d'importance secondaire. Elle ne vit dans la tentative de Cylon qu'une attaque dirigée contre son rang et ses privilèges ; la lutte devint une lutte de parti. Exaspérés de voir le promoteur de l'entreprise leur échapper, les archontes se précipitèrent dans la citadelle par la porte grande ouverte et trouvèrent les assiégés, pâlis par la faim, assis sur les marches des autels. Les prytanes des naucraries les engagèrent, en leur promettant la vie sauve, à quitter cet asile ; mais, à peine avaient-ils quitté les autels que des hommes armés se ruèrent sur eux et les massacrèrent. D'autres s'étaient attachés avec de longues cordes à la statue d'Athêna, pour pouvoir s'avancer sous sa protection d'un autel à l'autre. Ils furent mis à mort sans merci au pied de l'acropole, près des autels des Érinyes. Les cordes, disait-on, s'étaient rompues d'elles-même, parce que les dieux avaient voulu n'avoir rien de commun avec les sacrilèges.

Quelques instants de passion aveugle avaient causé un

dommage irrémédiable. Le renom de piété dont jouissaient les Athéniens était à jamais terni : le lieu le plus saint de la cité avait été outrageusement déshonoré, et la communauté des citoyens, naguère aussi unie devant le danger commun qu'elle l'avait été jadis, se trouvait de nouveau en proie à la discorde. Voilà, disait-on, comme les Eupatrides répondaient à la confiance du peuple ; ils ne songeaient partout qu'à eux-mêmes, et, pour satisfaire leur soif de vengeance, eux, les sages interprètes du droit, ils amassaient les forfaits et la malédiction sur la tête de la société innocente.

La colère générale se tourna plus particulièrement contre la famille des Alcméonides, qui fait ici sa première apparition dans l'histoire d'Athènes. En effet, Mégaclès l'Alcméonide était alors, en qualité d'archonte, à la tête du parti gouvernemental ; sa famille et ses clients avaient pris la plus grande part au crime de l'acropole. Aussi, le peuple, soutenu par la faction de Cylon, exigea leur châtiment, afin que la responsabilité de leur crime ne retombât pas sur la cité tout entière. Les Alcméonides, bravant l'orage, se serrèrent les uns contre les autres, et opposèrent aux clameurs de la foule un front altier, en se couvrant des pleins pouvoirs qui leur avaient été conférés.

Les familles aristocratiques se trouvaient dans une situation des plus fâcheuses ; la tache de sang imprimée sur une seule maison avait rejailli sur l'aristocratie tout entière, car le fondement le plus assuré de son prestige consistait précisément en ce que ses membres, pour tout ce qui concerne le droit divin et humain, étaient les guides du peuple, et qu'ils touchaient avec des mains pures aux objets du culte public. Dans la circonstance présente, ils restaient perplexes, hésitant entre l'évidence de la faute et l'esprit de corps ; et cet esprit, ce sentiment de solidarité était d'autant plus vif que, de tous côtés, les assauts du parti opposé étaient plus impétueux et que l'esprit révolutionnaire du temps attaquait avec plus d'acharnement les priviléges de la noblesse. Pour sortir de là, il fallait l'intervention d'un homme qui eût le rang et le prestige du noble, mais en même temps le coup-d'œil du politique, d'un homme qui sût s'élever au dessus des intérêts de caste et embrasser

dans son amour l'État tout entier. Cet homme-là, heureusement pour Athènes, il avait grandi sans attirer l'attention au milieu des luttes des partis. Il était du sang le plus noble qu'il y eût en Attique, de la race de Nélée et de la lignée de Codros.

§ II

SOLON ET SA LÉGISLATION.

Solon, fils d'Exécestide, était né à peu près au moment où Psammétique montait sur le trône d'Égypte et ouvrait au commerce maritime de la Grèce de nouveaux débouchés [1].

Exercé dans les palestres et formé aux arts des Muses, le jeune Eupatride reçut cette éducation ample et harmonique à laquelle, dès cette époque, on ne pouvait atteindre nulle part aussi commodément qu'à Athènes. Depuis sa première jeunesse jusqu'à la fin de sa vie, il fut possédé d'un insatiable désir d'apprendre, car on rapporte que, au moment de mourir, il releva encore la tête pour prendre part à la conversation de ses amis. Cette envie d'apprendre le poussa de bonne heure à franchir les bornes étroites de son pays natal et à courir le monde. Ses relations de famille l'engagèrent à faire lui-même le négoce ; il avait un vaisseau à lui, sur lequel il allait écouler dans les ports étrangers des marchandises attiques et faire provision de fret pour revenir à Athènes. Avec son coup-d'œil vigilant et net, il ne pouvait manquer d'apercevoir le mouvement qui entraînait ses contemporains et dont il rencontrait les indices sur tous les rivages. Les vieilles institutions léguées par les ancêtres, la solidarité naturelle des familles et des groupes de familles, les propriétés indivises, les constitutions patriarcales des cantons comme les droits héréditaires des classes supérieures, qui supposaient des communes en tutelle et dépourvues de volonté propre, tout cela ne pouvait plus

[1]) Sur Solon, la principale source de renseignements est Plutarque, qui puise dans les poésies de Solon, dans Didyme et Hermippos. Cf. Prinz, *De Solonis Plutarchei fontibus*. Bonn., 1867. Leutsch, *Philologus*. XXXI, p. 135 sqq.

subsister. Partout où une mer hospitalière venait battre la plage, il se formait une nouvelle espèce d'hommes, une classe moyenne énergique et industrieuse qui voulait avoir la liberté de ses mouvements, et c'est à cette classe qu'appartenait l'avenir. Elle était destinée à grandir à mesure que le commerce s'étendait sur toutes les côtes et que l'on exploitait avec plus de profit les sources abondantes de bénéfices que le trafic faisait jaillir des colonies fondées à l'est et à l'ouest, de l'intérieur de l'Asie, et particulièrement de la vallée du Nil, dont l'accès venait d'être ouvert. Tout cela devait modifier partout les conditions de l'existence, et, même en Attique, où la noblesse indigène cherchait à profiter aussi pour son compte des ressources nouvelles, l'ancien état de choses ne pouvait plus être maintenu.

Cette impossibilité fut la première chose dont se convainquit Solon, et ses réflexions ultérieures se rattachèrent toutes à ce point de départ. Au milieu des agitations de sa vie errante, il reportait toujours ses pensées et ses projets vers son pays. Tout ce qu'il observait, il l'envisageait au point de vue des intérêts de l'Attique, et, lorsqu'il voyait, dans tant de villes grecques, l'organisation intérieure en désarroi, la paix troublée, les haines déchaînées, il songeait aux voies et moyens par lesquels il serait possible de conduire sa ville natale, à travers les orages du moment, au devant du glorieux avenir auquel il la savait destinée. C'est ainsi que, sous le négociant, se formait l'homme d'État et le législateur.

Solon vit dans le conflit des castes la racine de tout le mal; c'était là le terrain de la démagogie, sur lequel avaient chance de pousser les germes de la tyrannie. Lutte ou transaction, constitution ou despotisme, telle était partout la question brûlante. Par conséquent, il fallait absolument prévenir la rupture, réconcilier les partis et accommoder le différend avant qu'il ne dégénérât en hostilité ouverte. Or, on ne pouvait ni ne devait y parvenir par quelque marchandage réciproque, par des complaisances peu honorables pour les deux parties, mais bien par l'établissement d'une unité politique d'un ordre plus élevé, à laquelle les diverses classes de la société pourraient se soumettre sans renier leurs traditions.

Solon agit en conséquence la première fois qu'il intervint à Athènes entre les partis. Aux membres de sa caste, il montra, avec une éloquence pressante, l'imminence du péril; il déclara ouvertement que la communauté avait bien le droit de refuser sa confiance et ses hommages à une noblesse qui ne voulait pas purifier ses mains du sang versé, et que ce serait une folie de la part des grandes familles que de compromettre toute leur situation et la tranquillité de l'État pour couvrir la faute de quelques-uns de leurs membres. Il réussit à convaincre les siens. Les Alcméonides consentirent à se soumettre au jugement d'un tribunal composé de trois cents citoyens de leur ordre; ils furent reconnus coupables de sacrilége envers les dieux et condamnés au bannissement. Intimidés par la réprobation universelle qui faisait éviter leur contact, ils sortirent de la ville en long cortége par la porte de malheur, et on ne laissa même pas les ossements des membres de la famille qui étaient décédés depuis le sacrilége reposer en paix dans le sol de l'Attique [1].

Parmi les motifs qui provoquèrent cette expulsion, il y en eut aussi, à coup sûr, de moins avouables. Les Alcméonides, autant que nous pouvons les connaître, s'étaient fait à Athènes bien des ennemis. Leur faste, leurs allures hautaines, leurs aptitudes intellectuelles éveillaient la jalousie et entretenaient la malveillance. En leur qualité de collatéraux des Médontides, ils avaient perdu pour leur compte à la suppression des priviléges dynastiques, attendu que, depuis lors, les familles de l'ancienne noblesse du pays cherchaient à se faire valoir aux dépens des maisons jadis favorisées. Aussi, la défaite des Alcméonides, qui était pour bien des gens un triomphe, était pour les vaincus un événement décisif. Ils se trouvaient désormais plus détachés qu'ils ne l'auraient été sans cela du groupe de la noblesse, et sollicités à suivre une politique calculée en vue de leur intérêt particulier. Solon, qui appartenait lui-même à la noblesse messénienne, se montra, en cette occurrence, absolument impartial; il ne vit dans l'éloignement des maudits que le moyen de sauver l'État. Il fallait, de toute nécessité, rétablir

[1]) Thucyd., I, 126.

la paix au dedans, car, aux misères intérieures venaient s'ajouter des revers éprouvés au dehors.

La répression de l'échauffourée de Cylon avait engagé Athènes dans un nouveau conflit avec Mégare. Peut-être Cylon était-il lui-même chez Théagène, qu'il excitait contre les Athéniens. Ce qui est certain, c'est que Mégare dominait le golfe Saronique et qu'elle mit une garnison à Salamine. Les croiseurs ennemis tenaient en état de blocus les meilleures rades de l'Attique, celle de Phalère aussi bien que celle d'Éleusis. Après une série de tentatives avortées, les Athéniens se résignèrent à leur sort et défendirent enfin, sous peine de mort, qu'on leur parlât davantage de combattre.

Ce lâche découragement pesait sur Athènes comme un sort magique qui tenait ses forces enchaînées. Il fallait rompre le charme, car l'action, une action énergique, pouvait seule apaiser la fermentation intérieure, rétablir la concorde et réveiller le sentiment de la solidarité civique. Solon était encore l'homme de la situation. C'est qu'en effet, ce n'était pas seulement un fin observateur de la nature humaine, un penseur au courant des besoins de son époque et un homme d'État plein d'idées fécondes; il était, de plus, poète, et ce don de nature était chez lui autre chose qu'un ornement gracieux ajouté à l'harmonieux équilibre de son individualité. La poésie, entre ses mains, était un art, et un art qui avait une influence décisive quand il s'agissait d'instruire ses concitoyens, d'échauffer leur âme et de leur inspirer un patriotique dévouement. On vit alors cette puissance à l'œuvre.

Si les discours politiques étaient interdits, la Muse savait se frayer une libre carrière. Possédé d'une inspiration sainte que personne n'osait troubler, semblable à un insensé qui vient d'échapper à son gardien, dans l'accoutrement d'un malade, tel Solon, à ce que l'on raconte, apparut au peuple étonné. Il réussit de cette façon à prendre la parole, et alors s'envola de ses lèvres, éclatante comme un appel de héraut, une poésie guerrière, accentuée avec une énergie croissante, une élégie de cent vers que, depuis, la jeunesse attique a longtemps chantée sous le nom de « Salamine. » Elle mettait sous les yeux du peuple, en traits vivants, la profondeur de son abais-

sement et l'étendue de sa honte, et elle se terminait par cet appel :

> Allons à Salamine, afin d'y combattre pour l'île
> Aimable, et de rejeter loin de nous l'humiliation douloureuse.

Les Athéniens se montrèrent dignes de leur Solon. Saisis d'un transport de pudeur et d'enthousiasme, ils reprirent les armes et ne les déposèrent plus avant d'avoir conquis Salamine [1].

Ce fut là la première bataille de Salamine gagnée par les Athéniens, et un moment décisif dans leur existence. Ils étaient de nouveau les maîtres dans leurs propres eaux ; ils pouvaient de nouveau lever les yeux sans honte. C'était le premier courant d'air frais qui traversait une atmosphère étouffante, et, ce qui était l'essentiel, le peuple reconnaissait dans Solon son bon génie ; il se livra à lui avec une entière confiance, de telle sorte que, même sans être investi de pleins pouvoirs officiels, le sage citoyen put diriger les destinées de sa patrie.

On reconnaît, aux premières mesures de Solon, à quel point il avait approfondi sa tâche. Ce qui lui tenait à cœur, ce n'était pas d'obtenir quelques succès au dehors, mais bien d'élever le niveau moral du peuple. Or, un État, comme une maison, est profané par la discorde ; les dieux détournent de lui leur visage ; ils n'acceptent rien de mains impures. Aussi, Solon se garda bien d'apaiser ou de dissiper par des distractions l'espèce d'accablement qu'avaient laissé derrière elles les discordes intestines, l'anxiété et la confusion mêlée de remords qu'entretenaient des maladies et des prodiges menaçants. Il activait, au contraire, cette inquiétude des consciences ; d'accord avec les prêtres de Delphes, il déclara qu'il fallait, de toute nécessité, s'humilier tout à la fois devant les dieux et purifier la ville.

Pour donner à cette austère cérémonie un caractère plus

[1]) La lutte entre Athènes et Mégare, avec ces détails, est racontée par PLUT., *Solon*, 8. [DEMOSTH.] LXI, § 49. Sur la coiffure de malade arborée par Solon, voy. SCHOENE, *Rhein. Mus.*, 1871, p. 125. Démosthène (XIX, § 252) ne parle pas de la folie simulée ; mais le récit de Plutarque se retrouve dans CIC., *De Offic.*, I, 30. POLYÆN., I, 20.

saisissant, il fit appeler de Crète Épiménide, un homme qui jouissait auprès de tous les Hellènes d'un prestige sacerdotal considérable et qui était, de temps à autre, mandé par des familles ou des cités pour rétablir, après un dérangement quelconque, au moyen d'exhortations, d'instructions et de rites expiatoires, les rapports de ces sociétés avec les puissances invisibles [1]. Quand on voit des hommes comme Platon croire à l'influence bienfaisante de semblables mesures, on n'est pas en droit de rabaisser le rôle d'un Épiménide.

C'était un prophète, et il faut entendre par là non pas un charlatan qui entretenait la superstition avec des pratiques divinatoires, mais un homme qui savait étudier à fond les malaises moraux et politiques et en indiquer le remède [2]. C'était un profond connaisseur de la nature humaine, un médecin formé sur le modèle d'Apollon dont il propageait le culte, un directeur spirituel, un homme dont la parole, dont toute la personne remuait les cœurs avec une énergie pénétrante, et qui était prêt à mettre ces dons au service des Athéniens, lorsque Nicias, fils de Nicératos, vint en Crète s'acquitter de son ambassade.

A Athènes, où il vint vers 496 avant J.-C., il paraît avoir pris l'Aréopage pour centre de ses opérations. C'est de l'Aréopage qu'il fit partir les brebis noires et blanches, après avoir décidé que, là où elles se coucheraient par terre, on élèverait des autels aux divinités locales [3]. Il régénéra le culte des « vénérables déesses [4] » que l'on adorait sur l'Aréopage comme les vengeresses du sang répandu, c'est-à-dire, des mêmes divinités dont on avait si impudemment souillé les autels. Il étendit ses réformes jusqu'aux Mystères, comme l'atteste sa statue, qui s'élevait à Agræ, sur la rive de l'Ilissos, devant le temple des Mystères [5]. Enfin, il eut sans doute recours à la

[1]) Épiménide, ἱλασμοῖς καὶ καθαρμοῖς καὶ ἱδρύσεσι κατοργιάσας καὶ καθοσιώσας τὴν πόλιν ὑπήκοον τοῦ δικαίου καὶ μᾶλλον εὐπειθῆ πρὸς ὁμόνοιαν κατέστησεν (PLUT., *Solon*, 12). Cf. DIOG. LAERT., I, 112.

[2]) περὶ τῶν ἐσομένων οὐκ ἐμαντεύετο, ἀλλὰ περὶ τῶν γεγονότων μὲν ἀδήλων δὲ (ARISTOT., *Rhet.*, p. 144, 10).

[3]) Cf. SCHÆFER, *De ephoris*, p. 20.

[4]) Σεμναὶ θεοί (SOLON ap. DIOG. LAERT., I, 112). Culte des Euménides sur l'Aréopage (KOEHLER, *Hermes*, VI, 101).

[5]) PLUT., *Demosth.*, 26. A. MOMMSEN, *Heortologie*, p. 52.

religion d'Apollon, le dieu purificateur par excellence, celui qui guérit les maux corporels et spirituels. Les maisons et leur foyer furent purifiées avec des rameaux de laurier et la communauté des citoyens sanctifiée par des sacrifices extraordinaires, même, dit-on, par des sacrifices humains. Il est probable que c'est à ce moment que l'on dressa dans toutes les rues les images d'Apollon Agyieus, et que quelques-uns au moins des autels de l'agora qui valurent aux Athéniens un si grand renom, comme celui de la Pitié, de la Pudeur ingénue, de la bonne Renommée, datent de l'époque. Enfin, sur tous les autels de la cité brilla le feu nouveau ; le passé fut oublié, le nuage noir dissipé, et les Athéniens purent de nouveau aborder leurs dieux avec un visage souriant.

Mais il ne s'agissait pas seulement d'expier le crime occasionné par Cylon. A coup sûr, la réforme religieuse se rattache par un lien plus étroit à la législation qui va suivre, et elle a pénétré plus avant dans tout ce qui compose la vie du citoyen. L'union opérée par le culte d'Apollon n'était pas encore complète ; Apollon Patrôos restait toujours un dieu de la noblesse. Nous pouvons supposer que la grande réforme fut utilisée, conformément aux idées de Solon, pour abattre le mur de séparation qui faisait encore de la noblesse et du peuple comme deux communes distinctes, et pour vouer la cité tout entière au dieu des *gentes* ioniennes.

Comme toute organisation de la cité procède du culte ionien d'Apollon, il est vraisemblable que la réforme de ce culte a entraîné avec elle un nouveau mode de numération, des dispositions et des divisions nouvelles, par conséquent, quelque chose comme une reconstitution de la cité. En effet, lorsqu'on nous dit que chacune des 300 *gentes* attiques comprenait 30 membres[1], il est difficile d'appliquer cette donnée à l'État composé par les *gentes* avant Solon, car on ne saurait admettre que la noblesse attique eût, à cette époque, fourni à elle seule 10,800 foyers distincts. Mais, si l'on suppose que ce chiffre représente le total de ceux qui, à un certain moment, ont

[1]) γένη τριάκοντα, ἕκαστον ἐκ τριάκοντα ἀνδρῶν (POLLUX, III. 52). — γένος σύστημα ἐκ τριάκοντα ἀνδρῶν συνεστός (ETYM. MAGN., 226, 13. EUSTATH., ad *Iliad.*, II, p. 239). Cf. MEIER, *De gent. att.*, p. 21.

pris part aux exercices religieux des *gentes*, on s'aperçoit que ce calcul s'adapte très bien à l'époque de Solon. Alors, en effet, tous les citoyens étaient réunis en communauté par leur participation commune au culte de l'Apollon ionien, et cette suppression de l'inégalité des droits religieux devait contribuer, du même coup, à faire disparaître les distinctions sociales et à rendre possible la constitution d'un véritable corps de citoyens.

Cela ne veut pas dire que les anciennes *gentes* aient été supprimées ou dépouillées de leurs honneurs [1]. On utilisa leur organisation pour faire entrer dans ses cadres la foule restée jusque là à l'état de masse confuse, et les *gentes* elles-mêmes durent trouver avantageux pour elles de ne pas s'opposer à cette innovation, parce qu'autrement, livrées à elles-mêmes et s'affaiblissant d'une manière continue par l'isolement, elles se seraient trouvées dans cet état d'épuisement en face d'une foule hostile, agressive, et de jour en jour plus nombreuse.

Mais comment s'est accomplie la nouvelle organisation ? C'est là une question qui reste toujours des plus obscures. Toutes les traditions se contentent de faire de courtes allusions aux cadres existant dans la société des citoyens ; mais on n'apprend rien sur la façon dont ces divisions ont été tracées.

Tout ce que l'on voit clairement, c'est qu'il y a eu extension de l'ancienne ligue des *gentes*, de manière que ceux même qui n'appartenaient à aucune *gens* n'en avaient pas moins le droit de participer au culte de Zeus Herkeios et d'Apollon Patrôos, ce qui était la condition requise pour jouir du plein droit de cité [2]. Il y eut donc depuis lors deux espèces de citoyens, les vieux citoyens, c'est-à-dire, les membres des *gentes* ou *gennètes* [3], et les nouveaux citoyens, c'est-à-dire, ceux qui étaient admis à prendre part aux sacrifices des *gentes*. Ces derniers ne furent pas incorporés dans les *gentes*, mais seulement dans

[1]) Les sacerdoces sont réservés aux *gennètes* : γεννῆται — τῶν φρατριῶν ἑκάστη διῄρητο εἰς γένη λ', ἐξ ὧν αἱ ἱεροσύναι αἱ ἑκάστοις προσήκουσαι ἐκληροῦντο. (Harpocrat., s. v. γεννῆται).

[2]) Voy. Philippi, *Beitræge*, p. 206.

[3]) Définition des *gennètes* : οἱ ἐξ ἀρχῆς εἰς τὰ καλούμενα γένη κατανεμηθέντες (Harpocrat., *ibid.*).

les phratries, et on les désignait par le nom d'*orgéones*[1]. Ce n'est pas tout ; il y avait encore entre les citoyens une autre distinction. Dans chaque phratrie, une *gens* avait le pas sur les autres ; elle était la première de la « trentaine »[2], et c'est d'elle, sans doute, que la phratrie tenait son nom. Les membres de cette première *gens* étaient qualifiés d'un titre bien attique : on les appelait *homogalactes* ou frères de lait[3].

Ces degrés ou distinctions déterminaient, dans une certaine mesure, la position sociale des citoyens. On sentit longtemps encore une certaine influence exercée par les Eupatrides, qui étaient habitués à représenter, dans les fonctions religieuses et probablement aussi dans les offices civiques, les membres des *gentes* classés à un rang inférieur. Toutefois, les droits politiques étaient complètement indépendants de ces différences de rang. Tous les citoyens libres formaient désormais une seule et même communauté ; la mesure qui de la caste nobiliaire élargie avait fait un système statistico-religieux embrassant l'État tout entier avait prévenu pour toujours toute désagrégation au sein du corps social, et, les rapports de subordination légués par la coutume se trouvant du même coup engagés dans la voie d'une transformation progressive, on pouvait atteindre, sans lutte entre les classes, à l'égalité absolue de tous les citoyens.

Tous ces changements, autant que nous pouvons en juger, sont intimement liés à la réforme opérée dans le culte d'Apollon par Solon et Épiménide. Ils ont mis fin à la période ionienne et fondu dans un alliage homogène l'élément ionien avec l'élément attique.

Enfin, il y a aussi un rapport, plus ou moins éloigné, entre la réforme religieuse et le règlement du calendrier. Comme la société tout entière, l'année fut aussi consacrée à nouveau aux

[1]) Voy. Philippi, *op. cit.*, p. 180. 207. L'auteur signale (p. 207) l'analogie qu'offre l'enrôlement de non-citoyens dans les cadres de l'ancienne bourgeoisie (*gennètes* et *orgéones*) avec l'entrée de la plèbe romaine dans la cité patricienne.

[2]) Τριακάς est le nom profane de γένος.

[3]) Φιλόχορός.... φησι πρότερον ὁμογάλακτας ὀνομάζεσθαι οὓς νῦν γεννήτας καλοῦσιν (Harpocrat., *ibid.*). Sur les ὁμογάλακτες, voy. *N. Jahrbb. für Philol.*, 1872, p. 44 sqq.

dieux. Ici encore, le culte régulateur fut celui d'Apollon, car c'est l'année liturgique de Delphes que Solon prit pour modèle. Elle avait pour base un cycle de huit années, l'octaétéride, obtenu par l'addition de cinq années ordinaires et de trois années intercalaires. A Athènes comme à Delphes, les mois furent répartis, dans le cours de chaque année, entre le dieu de la lumière, Apollon, et Dionysos, honoré dans la saison d'hiver [1].

Lorsque la cité eut été comme régénérée par l'expiation et réorganisée par une série d'importantes réformes, il fallut la distraire de ses affaires intérieures en l'occupant au-dehors d'entreprises où l'harmonie des diverses classes pût se consolider et s'affirmer dans des luttes et des victoires communes. Or, quelle occasion plus opportune pouvait s'offrir, dans cet ordre d'idées, que la détresse du temple de Delphes? Là, combattre, c'était prier; c'était glorifier ce même Apollon qui était venu jadis de Crète à Delphes et qui, les mains pleines de bénédictions nouvelles, avait tout récemment visité les Athéniens.

Solon fut l'âme de l'entreprise. Il réussit à organiser, de compte à demi avec Sicyone [2], la ligue qui allait faire intervenir pour la première fois la valeur ionienne dans les affaires générales des Hellènes, à rassembler l'armée fédérale, à diriger la lutte et, lorsque les combattants trouvèrent devant les murailles de Cirrha une résistance opiniâtre, à tenir les esprits en haleine jusqu'à la victoire finale.

Solon ne passa point les dix années de la guerre dans le camp des confédérés. Il laissa l'exécution de l'entreprise et ce qu'on pouvait en retirer d'honneur et de profit à ses alliés plus ambitieux. Pour lui, il avait en tête de plus hautes pensées et il se sentait appelé à commencer, pendant que la guerre durait encore, une œuvre de laquelle allait dépendre tout l'avenir de sa patrie.

Après la conquête de Salamine, qui n'était qu'un épisode d'une petite querelle entre voisins, Athènes venait d'entrer brus-

[1]) Sur l'octaétéride à partir de Solon, voy. Boeckh, *Mondcyclen*, p. 10. A. Mommsen, *Delphika*, p. 125.

[2]) Voy. ci-dessus, p. 315.

quement en scène sur le théâtre de l'histoire nationale. Sans attendre l'avis de Sparte, elle avait pris en main la cause de Delphes ; elle avait formé une confédération qui s'étendait du Péloponnèse jusqu'en Thessalie et où figuraient des États qui se trouvaient avec Sparte sur le pied d'une hostilité déclarée. Sparte dut reconnaître qu'elle avait, pour la première fois, en face d'elle une puissance de même taille. C'était une révélation qu'elle ne pouvait ni dédaigner ni oublier, et Athènes devait s'attendre, si elle ne voulait reprendre son humble attitude d'autrefois, à avoir besoin de lutter pour maintenir sa nouvelle situation.

Mais comme elle était peu préparée à cette lutte ! Il lui manquait le plus indispensable, c'est-à-dire, une solide unité au dedans. Les anciens partis disparaissaient bien dans les moments d'excitation patriotique, mais ils revenaient toujours à la charge, et avec des haines si vigoureuses qu'une puissance ennemie devait se recruter sans peine des alliés jusque dans le camp des Athéniens. Si donc Athènes voulait avancer d'un pas sûr dans la voie où elle venait de s'engager, il fallait qu'elle fortifiât son propre tempérament et qu'elle pût être sûre d'elle-même. C'est à la poursuite de ce but que Solon voulut consacrer sa vie. La tâche était difficile ; mais il l'avait sagement préparée à l'avance par des mesures morales et religieuses.

Le plus court moyen de la mener à bonne fin était de réunir dans sa main toutes les forces gouvernementales. Il en avait le pouvoir, et beaucoup de gens s'attendaient à voir les orages des discordes civiles trouver leur conclusion et leur terme dans une souveraineté despotique ou une æsymnétie prolongée[1]. Il y avait, parmi les tyrans, des hommes qui avaient avec Solon des affinités d'esprit incontestables. On a dit de Solon qu'il était naïf, peu clairvoyant, indécis, et on l'a raillé de n'avoir pas su prendre ce que les dieux lui offraient, de n'avoir pas tiré à lui la précieuse proie qui se trouvait déjà dans le filet. Du reste, il fallait bien, de toute nécessité, une autorité exceptionnelle et placée dans une seule main pour doter l'État d'une constitution nouvelle. Aussi s'est-il trouvé des contem-

[1]) Voy. ci-dessus, p. 290.

porains, même bien intentionnés, qui ont blâmé Solon d'avoir dédaigné ce moyen et d'avoir ainsi ouvert la voie à d'autres despotismes.

Solon rejeta loin de lui toute pensée de ce genre, avec la résolution arrêtée d'un homme qui n'avait pas de fantaisies égoïstes à satisfaire et que ne tentait point la fausse grandeur. Il ne voulait pas employer de mauvais moyens pour faire le bien. Il tenait avant tout à ce que sa grande œuvre aboutît par les voies légales. Il voulait qu'en un temps de révolutions son Athènes eût la gloire d'avoir su, seule entre toutes les cités, se réorganiser sans violences et sans crimes, d'avoir réussi à se transformer, dans la mesure qui convenait à l'époque, par la libre décision des citoyens, par l'acceptation pacifique d'une législation reconnue salutaire. Pour en arriver là, il fallait, il est vrai, autre chose qu'un code comme celui de Dracon. Il fallait une force créatrice capable de construire un organisme complet et cohérent, adapté aux besoins de la société attique, c'est-à-dire, pouvant fixer en traits assurés les contours de sa nouvelle forme sans entraver le jeu de son existence mouvementée. Pareilles au métal que le fondeur dirige, au moment où il est incandescent, dans le moule où il prend la forme modelée à l'avance par l'artiste, les énergies populaires qui avaient brisé les formes de l'ancienne société et se trouvaient alors en pleine ébullition devaient être pétries et modelées à nouveau, de façon que cette masse en dissolution se coagulât, pour ainsi dire, en un corps social jeune et vigoureux.

Mais, d'autre part, Solon se garda de tomber dans le défaut des politiciens idéalistes qui, impatients d'atteindre leur but final, y marchent à pas précipités ; il commença, au contraire, par assurer à l'édifice futur de larges et solides fondements. La première chose dont il se préoccupa fut donc la situation économique du peuple. Pour aller au-devant d'un nouvel avenir riche d'espérances, il fallait tout d'abord avoir au cœur joie et confiance ; or, comment un peuple asservi, gémissant sous le poids des dettes qui grevaient ses champs, pouvait-il relever la tête et s'ouvrir à l'allégresse ? Si cet état lamentable devait durer, c'était comme une ironie d'offrir des droits politiques à des gens qui avaient besoin d'un allègement à leurs

embarras matériels. Du reste, des concessions de cette nature devaient rester sans aucune efficacité pratique, tant que les petits cultivateurs se trouveraient complètement dépendants de leurs propriétaires et créanciers.

Il fallait donc commencer par le plus difficile. Quelle tâche plus difficile, en effet, pour un législateur, que l'obligation d'enrayer la misère croissante, de lever l'espèce de malédiction qui pèse sur les classes appauvries et les enfonce chaque jour plus avant dans leur abjection ? Solon fut secondé dans son effort par deux circonstances dont il faut tenir compte. L'une était la disposition favorable de ses concitoyens, dont les plus raisonnables s'étaient laissés convaincre par lui que le seul moyen de sauver leur situation dans l'État était de faire à temps les sacrifices nécessaires ; l'autre était la complaisance du climat de l'Attique et du sol de la Grèce. Avec la vie facile que permet le Midi, avec l'extrême sobriété qui distinguait le peuple athénien, la détresse ne pouvait jamais arriver au même degré d'intensité que dans les pays du Nord, où l'homme a besoin d'une quantité de ressources pour arriver seulement à conserver son existence menacée par les rudesses de la nature. La misère populaire en Attique était due à des causes qui étaient plutôt susceptibles d'être supprimées par voie législative. La première de ces causes était le régime oppresseur des transactions pécuniaires.

Les premières monnaies d'or et d'argent ont été apportées d'Asie dans l'Hellade à titre de marchandise. Bientôt elles furent employées comme numéraire, d'abord par les négociants dans leurs transactions avec les pays d'outre-mer, puis, dans le trafic local, pour le règlement des obligations réciproques. Mais, par le seul fait que tous les objets nécessaires à la vie furent peu à peu évalués à un prix déterminé, la vie devint forcément plus chère. Tout le monde avait besoin d'argent, et cependant, même après que l'État, suivant l'exemple de Phidon [1], eut commencé à battre monnaie, il n'y avait, et il n'y eut longtemps encore dans le pays que peu de numéraire. La petite quantité disponible était presque toute aux mains

[1]) Voy. ci-dessus, p. 301.

des négociants et hommes d'affaires ; ils avaient le pouvoir de fixer à leur gré la valeur de l'argent, et ils élevèrent aussi haut que possible le taux de l'intérêt. Depuis que l'argent avait cessé d'être une marchandise comme une autre, depuis que même le petit particulier ne pouvait plus s'en passer, cette consommation obligée avait fait naître une gêne excessive qui pesait d'autant plus lourdement sur les petites gens qu'en matière de dettes le droit, fait pour protéger les intérêts de ceux qui possèdent, était d'une rigueur inexorable.

Il arriva ainsi que l'usure, pareille à une herbe vénéneuse, épuisait la sève du pays. On voyait les patrimoines des familles libres absorbés l'un après l'autre, les fermes mises en gage, et sur la lisière des champs se dressaient de toutes parts les écriteaux en pierre qui énonçaient le montant des sommes dues et désignaient les créanciers. La division, toujours si funeste, de la société en deux catégories, riches et pauvres, allait s'aggravant de la façon la plus inquiétante. Tandis que les riches multipliaient sans peine leurs capitaux, il était rare qu'un paysan pût, à force de labeur, se tirer d'affaire. Dans les grandes plaines de l'Attique, la petite propriété, et avec elle la classe moyenne dans laquelle Solon voyait l'avenir de sa patrie, se trouvait très amoindrie, tandis que dans les districts montagneux et sur la côte s'agitait avec une énergie croissante une population avide de nouveautés.

C'est là qu'il fallait porter le remède. Dans ces conjonctures, un homme d'État résolu ne devait pas reculer même devant des mesures qui, au nom de l'intérêt public, empiétaient sur le droit des particuliers et ne pouvaient être mises à exécution sans léser sensiblement les créanciers. Le droit d'hypothèque fut restreint ; il ne put être désormais étendu à la personne et à la famille du débiteur. L'État se fit honneur à lui-même en ne tolérant plus qu'un citoyen en réduisît un autre à la condition de serf ou le vendît comme esclave. Cela ne suffisait pas. Si l'on voulait améliorer la situation du peuple, il fallait encore le délivrer du fardeau de ses dettes. Les dettes contractées devaient être allégées, autant que cela pouvait se faire sans décrets révolutionnaires. Mais ici, qu'il était difficile de trouver la juste mesure, de façon à ne pas exalter seulement, mais

à soulager en réalité les masses et, d'un autre côté, à éviter ces coups de force qu'on avait vus, par exemple, à Mégare [1], et qui étaient devenus la source d'incurables désordres !

Solon imagina un biais qui fait le plus grand honneur à son habileté d'homme d'État, car il atteignit son but par des moyens que lui conseillaient en même temps d'autres raisons économiques. On avait, en effet, depuis quelque temps déjà, frappé à Athènes, d'après le système éginète, la drachme d'argent du poids de 6 grammes environ [2]. Mais il s'était aussi introduit dans l'Hellade un autre système venu d'Asie, celui de la monnaie d'or. Les Grecs ont appris à le connaître par l'intermédiaire de l'Eubée, et c'est pour cela que le talent d'or s'appelait « euboïque. » Or les Grecs, intelligents comme ils l'étaient, devaient s'apercevoir bientôt qu'il était plus commode de frapper les deux espèces de monnaies au même poids, ce qui mettait mieux en lumière la valeur comparative des deux métaux. Cette idée paraît avoir été appliquée d'abord à Corinthe, et ensuite à Athènes. Solon a adopté pour l'argent le poids de l'or : il a frappé sa monnaie d'après les proportions fournies par la pièce d'or d'Asie-Mineure et jeté ainsi dans la circulation une drachme de 4 gr 36, qui correspond au quart du statère phocéen. Il fut entendu que 100 de ces drachmes feraient aussi une mine ; mais la nouvelle mine était à l'ancienne comme 100 est à 137.

Cette substitution d'un poids faible au poids fort fut utilisée par Solon de la manière suivante : il permit aux débiteurs de rembourser au nouveau poids les dettes contractées sous le régime du poids fort. C'était leur accorder un allègement de 27 0/0 ; au lieu de 1000 drachmes, par exemple, ils payaient la valeur de 730. En outre, le remboursement échelonné par termes fixes leur fut encore facilité par d'autres dispositions, et, à titre de mesure transitoire, le taux de l'intérêt fut également déterminé par la loi.

Un homme comme Solon, en usant de la douce puissance attachée à sa personne et en utilisant habilement les disposi-

[1]) Voy. ci-dessus, p. 347.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 301.

tions favorables de l'opinion, pouvait arriver à des résultats extraordinaires. L'État lui-même libéra ses débiteurs et renonça à encaisser les amendes exigibles. Une foule de cultivateurs purent de la sorte réorganiser et remettre en marche leur exploitation ; au dedans et au dehors des frontières de l'Attique, des Athéniens ruinés recouvrèrent liberté et indépendance ; des serfs et des prolétaires redevinrent citoyens, et Solon, heureux de son succès, put féliciter la grande Mère, la terre, de ce qu'elle était délivrée du poids odieux des documents hypothécaires.

Elle m'en rendra témoignage au tribunal du temps,
La grande mère des dieux olympiens,
L'excellente Terre noire, à laquelle j'ai naguère
Enlevé les bornes plantées en maint endroit,
Et qui, esclave auparavant, est maintenant libre.
J'ai ramené bien des Athéniens dans leur patrie fondée par les dieux.
Alors qu'ils avaient été vendus, les uns injustement,
Les autres justement, et que, sous le coup de la nécessité,
Ils disaient la bonne aventure, ne parlant même plus
la langue attique,
Et menaient en bien des endroits une vie errante.
Il en est qui subissaient ici une honteuse servitude,
Tremblants devant leurs maîtres ; ceux-là,
Je les ai faits libres. Voilà ce que, dans ma puissance,
Unissant ensemble la force et la justice,
J'ai fait et comment j'ai tenu ce que j'avais promis.
J'ai écrit des lois pareilles pour le méchant et l'homme de bien,
Assurant à chacun une justice bien droite.
Si un autre avait tenu en main, comme moi, l'aiguillon,
Un homme qui eût été mal intentionné et cupide,
Il n'aurait ni contenu ni calmé le peuple
Avant d'avoir agité le lait pour en tirer le beurre.

Solon n'osa pas cependant rendre impossible à l'avenir le retour de pareilles circonstances en limitant par des lois sur l'usure la liberté des transactions. Après quelques restrictions transitoires relatives aux dettes préexistantes [1], il aima mieux laisser à l'avenir le taux de l'intérêt absolument libre. En revanche, il imposa à la propriété foncière une législation

[1]) D'après Androtion, il y eut abaissement du taux de l'intérêt pour les dettes antérieures (τόκων μετριότης. Plutarch., *Solon*. 15), mais aucune autre restriction législative. Cf. Boeckh, *Staatshaushaltung*, I², p. 181.

très autoritaire, laquelle fixait la mesure que l'on ne devait pas dépasser ; car Solon tenait essentiellement à conserver la petite propriété, à mettre des bornes aux achats de biens-fonds faits par les capitalistes [1], à prévenir la disparition des petites cultures et la réunion de plusieurs propriétés dans une seule main.

C'était là une série de mesures bienfaisantes. Elles assurèrent au peuple des avantages qu'en d'autres pays il n'avait pu obtenir qu'aux prix d'agitations sanglantes, et encore, avec infiniment moins de garanties. En effet, l'intervention de l'État dans les questions d'argent ébranla si peu le crédit public qu'Athènes resta, en dépit des oscillations de sa politique, une place où le commerce de l'argent trouva toujours une ferme assiette et une grande sécurité. On ne toucha plus aux espèces monétaires après Solon pour en abaisser la valeur. L'ensemble des dispositions indiquées jusqu'ici constitue ce qu'on a appelé la « sisachthie, » c'est-à-dire, l'allègement des charges qui écrasaient le peuple. Le peuple pouvait maintenant, l'esprit plus libre et le cœur plus gai, songer aux réformes politiques.

Ici encore, Solon commença par se rendre bien compte de la situation. Les hommes libres en Attique se partageaient jusque là en deux classes bien distinctes : il y avait, d'un côté, des citoyens de plein droit, qui tous appartenaient à ce groupe fermé de familles dont il a été question plus haut, et, de l'autre, des habitants dépourvus de droits civiques, qui jouissaient simplement de la liberté personnelle et de la protection des lois. Cette distinction si brutalement tranchée ne pouvait plus être maintenue ; l'opposition dans les masses était trop puissante et le groupe restreint des citoyens trop peu uni pour qu'il fût possible de résister à l'opinion. Il fallait reconstruire la communauté politique sur un plan nouveau qui fît disparaître cette inégalité.

L'État athénien, suivant la doctrine de Solon, n'est pas une institution ouverte seulement à un certain nombre de

[1]) Solon κωλύων κτᾶσθαι γῆν ὁπόσην ἄν βούληται τις (ARISTOT., *Polit.*, 37, 27).

familles qui se transmettent en quelque sorte comme une propriété héréditaire le droit d'y prendre place : mais, de même que la religion d'Apollon est devenue commune à tous, de même l'État, fondé par les familles ioniennes, doit accueillir dans son sein tous les hommes libres qui sont nés de parents athéniens. Tous ont une part égale aux avantages qu'il offre ; mais tous aussi sont tenus de remplir les obligations correspondantes. Cela ne veut pas dire que tous doivent avoir des droits égaux. Il serait injuste que l'Athénien dont la famille possède depuis des siècles des propriétés dans la plaine du Céphise n'eût pas plus de part aux affaires de l'État que l'artisan dont le domicile se déplace, et qui est chez lui là où il trouve à gagner son pain. Solon pensa que le zèle pour les intérêts de l'État et l'aptitude à le servir devaient être la mesure d'après laquelle il convenait de répartir les droits civiques.

« L'argent fait l'homme : » c'était là un proverbe qui, en dépit des protestations et des plaintes des amis du bon vieux temps, était depuis longtemps déjà d'une vérité incontestable. C'est à Corinthe peut-être qu'on a commencé à diviser le corps social en diverses classes d'après le revenu annuel, pour fixer en conséquence les droits et les devoirs des citoyens. Solon prit également le revenu pour mesure de la capacité politique ; non pas le revenu en argent comptant, — sans quoi les négociants, armateurs, industriels, changeurs, auraient pris le dessus, et les usuriers auraient fini par mettre la main sur les dignités de l'État, — mais le produit des biens-fonds. La propriété foncière fut donc la condition de l'influence politique. L'adoption de ce principe fit monter la valeur de la terre ; elle tempéra le goût excessif de la race ionienne pour la propriété mobilière et prévint les brusques variations des fortunes. Les anciennes familles pourvues d'un patrimoine héréditaire continuèrent à jouir de la considération publique ; la terre tendit à se répartir également, parce que tous ceux qui désiraient prendre part de leur personne aux affaires de l'État cherchaient à conserver ou à acquérir une certaine étendue de

[2]) Χρήματ' ἀνήρ (Pind., *Isthm.*, II, 11. Suidas, s. v. Χρήματα).

propriétés foncières franches de toute dette. Il y avait là une excitation salutaire qui poussait les jeunes Eupatrides à gérer avec ordre leur patrimoine, et les autres, ceux qui voulaient arriver, à s'acheter des terres et à s'identifier en quelque sorte avec le sol de la patrie. En fait, le changement ne fut pas si considérable; car les Eupatrides étaient les riches et formaient la majorité des propriétaires fonciers. Par conséquent, la loi ne fit guère que leur garantir leurs droits sous un autre titre. Mais, il y avait cette grande différence, que les susdits droits n'étaient plus une propriété inaliénable; ils pouvaient être perdus par l'un et gagnés par l'autre à force d'activité, de talent ou de bonheur.

Pour fournir une base précise à la nouvelle classification des citoyens, il fallait évaluer exactement la totalité des biens-fonds possédés par le peuple athénien. On dressa des statistiques comme celles dont on faisait usage de temps immémorial dans les empires de l'Orient, et notamment en Égypte. Solon, qui avait couru le monde, a bien pu prendre modèle sur des documents de cette espèce. En Attique, chaque citoyen dut déclarer lui-même, comme il convenait aux membres d'une cité libre, le revenu annuel de son champ. Il n'y avait pas à craindre de dissimulation ; car, dans un pays si petit et tout à jour, il était difficile qu'une tentative de ce genre passât inaperçue. De temps à autre on recommençait l'estimation, afin de la maintenir en rapport exact avec la valeur variable des terrains. Seulement, ce n'était pas le terrain même, mais le produit net des propriétés que l'on prenait pour base du calcul. La façon dont on estimait ce produit n'est pas complètement élucidée. Cependant, il semble bien qu'il était à la valeur du fonds comme 1 est à 12, de sorte qu'un revenu de 500, de 300, de 150 boisseaux de céréales représentait une valeur de 6,000, de 3,600, de 1,800 boisseaux. Or, l'espèce de céréales la plus cultivée en Attique était l'orge, qui formait l'aliment ordinaire de la population : c'est d'après ce produit que Solon dressa les tableaux des diverses classes, au prorata de la fortune.

Quiconque voulait appartenir à la première classe devait justifier d'une propriété foncière donnant en moyenne un revenu net de 500 boisseaux d'orge, ou une quantité équiva-

ente de vin et d'huile. C'étaient là les « Pentacosiomédimnes », les gens aux cinq cents boisseaux. Comme, au temps de Solon, le prix courant du boisseau (52 lit. 53) était d'une drachme (0,80c), les citoyens de la première classe avaient, au minimum, un capital imposable de 6,000 drachmes ou un talent. Pour figurer dans la deuxième classe, celle des « Chevaliers », il fallait une propriété valant 3,600 drachmes ; la troisième classe, celle des « Zeugites », exigeait une propriété de 1,800 drachmes. Mais, comme il eût été peu équitable que l'État fît contribuer dans la même proportion les revenus des riches et ceux des pauvres, les citoyens de la deuxième classe n'étaient inscrits que pour 3,000 drachmes (soit un demi-talent ou 30 mines), et ceux de la troisième pour 1,000 drachmes ou 10 mines. Les proportions allaient par conséquent en décroissant, de façon que le capital imposable (τίμημα [1]) comprenait, chez les Pentacosiomédimnes, l'avoir tout entier ; chez les Chevaliers, les 5/6 ; chez les Zeugites, les 5/9. Tous ceux dont le revenu n'allait pas au chiffre exigé pour les Zeugites et qui, par conséquent, n'avaient pas de propriété foncière suffisante pour garantir leur indépendance civique, formaient la classe des travailleurs salariés ou « Thètes. » Ils étaient exempts de toute espèce d'impôt [2].

Il ne faudrait pas, il est vrai, considérer ces classes censitaires comme ayant été instituées à seule fin de fournir l'assiette d'un impôt régulier, destiné à couvrir les frais de l'administration publique. Mais on eut désormais la possibilité, le cas échéant, de mettre à contribution dans une juste mesure les forces des citoyens. Lorsque l'État éprouvait des besoins extraordinaires, chacun devait se tenir prêt à le secourir proportionnellement à l'estimation officielle de sa fortune. Les principales contributions régulières et prévues avaient trait à

[1]) Sur le cens de Solon, voy. Boeckh, (*Staatshaushaltung*, I, 467) qui a tiré d'un passage de Pollux (*Onom.*, VIII, 130) le véritable sens de τίμημα, Cf. Schoemann (*Verfassungsgeschichte Athens*, p. 22) qui défend ce système contre Grote.

[2]) Sur les quatre classes censitaires, voy. Plutarque (*Solon* 18). Réunion des citoyens, groupés suivant leur nouvelle organisation, dans le vallon du Céramique inauguré par Épiménide, au pied de l'Aréopage, avec le Léocorion au milieu (*Monatsbericht der Akad. der Wissensch.*, 1878, p. 81).

la défense du pays. Les citoyens des trois premières classes avaient le devoir et l'honneur de fournir à l'État l'effectif militaire complètement équipé et de supporter les frais de la guerre. En revanche, ils avaient seuls accès aux fonctions qui donnaient à la fois honneurs et pouvoir; il étaient seuls éligibles au Conseil des Quatre-Cents, qui gérait les affaires gouvernementales. Quant aux premières places officielles, celles des neuf archontes, elles étaient réservées à la première classe.

On est tenté, sans doute, de trouver que le nombre des boisseaux est une mesure insuffisante pour déterminer l'aptitude des citoyens aux fonctions publiques. Mais il faut songer que, suivant les idées des anciens, l'agriculture était la seule occupation qui entretînt chez l'homme la santé du corps et de l'âme, l'énergie et la bravoure. C'était la possession d'un champ qui, plus que toute autre chose, établissait entre l'État et le citoyen un lien indissoluble, qui garantissait le dévouement du propriétaire le jour où il faudrait risquer corps et biens pour défendre le foyer commun de la patrie. Quiconque avait assis sa fortune sur le trafic de l'argent appartenait, si riche qu'il fût, à la classe des thètes.

En ce qui concerne la classification des propriétaires fonciers, Solon partit de cette idée que la grande propriété peut seule donner, à celui qui la possède, le loisir et la liberté d'esprit nécessaire à quiconque veut s'occuper des affaires publiques. De même, la culture plus large de l'intelligence, sans laquelle on ne peut apporter au gouvernement de l'État la prudence et l'énergie requise, lui parut, en règle générale, ne pouvoir se développer qu'à la faveur d'une certaine aisance domestique. Enfin, Solon dut aussi chercher à éviter toute espèce de modifications radicales et de changements brusques au sein de la société.

La grande propriété foncière était encore presque partout aux mains des familles nobles. Les membres de ces familles pouvaient, par conséquent, se persuader que la réforme se bornait à leur garantir leurs anciens droits sous un nouveau titre, et, comme ils étaient seuls à avoir l'habitude et l'expérience des affaires publiques, il était prudent et utile de leur en laisser tout d'abord la gestion. Ce n'est qu'à cette condition que

Solon pouvait compter sur la bonne volonté de la haute classe; et il disait lui-même volontiers, avec une noble franchise, qu'il croyait avoir donné aux Athéniens non pas les meilleures lois, au sens absolu du mot, mais les meilleures entre celles qu'ils auraient acceptées. Il n'y avait plus de privilége immobilisé qui assurât à la noblesse son rang dans la société ; quiconque avait de l'énergie et de la volonté pouvait s'élever par le travail; car la grande propriété, avec les droits qui en dépendaient, n'était plus attachée à la naissance.

En outre, l'admission des petits propriétaires aux places de conseillers et à bien d'autres charges publiques leur donna, à eux aussi, l'occasion de se familiariser avec les affaires. L'expérience politique se vulgarisa de cette manière, et, bien que la très grande majorité de la population restât encore exclue de toute participation à l'exercice du pouvoir, le retour d'un régime aristocratique fermé et immobilisé était à jamais impossible. En effet, parmi les Athéniens libres, nul n'était tenu en dehors de la vie politique qui animait la communauté entière. Toutes les classes étaient appelées à prendre part, avec un droit de suffrage égal, aux assemblées du peuple sur qui reposait, en dernière analyse, la souveraineté de l'État. C'est dans ces assemblées qu'étaient élus les fonctionnaires de l'État, de sorte que, pour gouverner, il fallait avoir été investi du pouvoir par la confiance du peuple. Les assemblées votaient sur les lois organiques, sur la paix et la guerre ; les fonctionnaires étaient responsables devant le corps des citoyens, et tout Athénien pouvait en appeler de leurs sentences à ce même corps. Pour exercer cet office de cour suprême, le peuple devait avoir déjà une organisation spéciale. Quelle était cette organisation, nous ne le savons pas ; mais il est probable que Solon a déjà fondé le système que nous trouvons en vigueur plus tard. Suivant ce système, ce n'était pas le peuple entier qui votait, au suffrage universel, sur le cas de l'accusé, mais une délégation d'hommes mûrs, élus par l'assemblée et assermentés. Les délégués du peuple se constituaient en tribunal (Ἡλιαία), et prononçaient en son nom le jugement définitif.

Au début, les assemblées des citoyens étaient rares : les affaires courantes étaient expédiées par les fonctionnaires, et

c'était par exception seulement que se réunissaient, à la suite d'un appel, les cours de jurés. Mais le principe de la liberté civile et de l'égalité devant la loi était affirmé ; le salut de l'État, la juridiction suprême, étaient confiés au peuple entier, et il n'y avait pas dans son sein de classe qui pût être amenée forcément, par sa situation même, à devenir l'esclave ou l'ennemie de l'ordre de choses existant. Au contraire, tous avaient part à la prospérité de l'ensemble ; tous avaient un intérêt commun à conserver l'État. C'est ainsi que Solon réussit à réconcilier, pas un accord équitable, des classes sociales qui, dans les pays voisins, à Mégare notamment, étaient comme deux armées ennemies l'une en face de l'autre. Il accorda au peuple ce qu'on ne pouvait pas lui refuser sans injustice criante, et il conserva à la noblesse la possession de ce qu'on n'aurait pu lui arracher que par la guerre civile. Il a lui-même affirmé l'impartiale équité de sa politique dans le passage suivant :

> Au peuple j'ai donné autant de puissance qu'il en a besoin,
> N'ayant ni ôté ni ajouté à son droit.
> Quant à ceux qui avaient le pouvoir et étaient admirés
> pour leurs richesses,
> A ceux-là aussi j'ai garanti qu'ils n'avaient pas d'irrévérence à craindre.
> J'étais là, protégeant avec un fort bouclier les deux parties,
> Et n'ai laissé ni les uns ni les autres triompher par l'injustice [1].

L'importance que Solon attachait à établir, au sein de l'État, un équilibre exact entre les forces conservatrices et celles qui poussent au progrès, de façon que les unes fussent pour les autres un complément utile, se voit mieux que partout ailleurs dans l'organisation, tout à fait spéciale à Athènes, des autorités administratives supérieures, c'est-à-dire, de l'Aréopage et du conseil des Quatre-Cents.

Il faut bien que l'Aréopage ait subi alors une transformation considérable, puisque Solon a pu passer pour en être le fondateur. Mais, d'autre part, les attributs essentiels de ce corps sont de telle nature qu'ils ne peuvent être qu'un legs des an-

[1]) Le texte nous est donné par Plutarque (*Solon*, 18). Δήμῳ μὲν γὰρ ἔδωκα τόσον κράτος, etc. Ces paroles de Solon ont été commentées tout au long, après Oncken (*Athen und Hellas*), par Schoemann, *Die Solonische Heliaia* ap. Jahrbb. für Philol., 1866, p. 585 sqq.

ciens âges. Ce qui survivait en lui, c'était une autorité qui, comme jadis le roi entouré de son conseil d'État, était appelée à exercer sur la communauté entière une haute surveillance ; c'était un collége de fonctionnaires à vie qui, sans procédure aucune, pouvait flétrir et punir partout où les bonnes mœurs étaient outragées, où la mauvaise conduite devenait un scandale, et toutes les fois qu'on perdait de vue le respect dû aux choses saintes ; c'était enfin une autorité qui pouvait annuler par un *veto* absolu les décisions des autres pouvoirs publics, et qui, dans les temps difficiles, pouvait même prendre en main la direction de la cité.

Il y avait là un legs du régime patriarcal de l'ancienne monarchie et du pouvoir absolu, en ce qu'il avait de bienfaisant; legs accepté par la république dans un intérêt conservateur. Ce n'était donc pas une invention de Solon, et la combinaison de ce rôle modérateur de l'Aréopage avec la juridiction criminelle ne peut pas davantage avoir été une innovation, car l'esprit nouveau tendait partout à séparer le pouvoir judiciaire de l'autorité administrative [1], et il est inadmissible que, précisément en matière de juridiction criminelle, on ait, au mépris des tendances de l'époque, confondu à dessein dans un même corps le conseil et le tribunal [2].

Cependant, l'Aréopage devint, par le fait de l'organisation qu'il reçut de Solon, quelque chose d'essentiellement nouveau. Solon donna à tous les fonctionnaires qui avaient passé, sans encourir de blâme, par les plus hauts emplois administratifs le droit de prétendre à un siége dans la cour de justice. Cette mesure fit arriver à l'Aréopage des hommes éprouvés, qui s'étaient montrés dignes de la confiance publique : l'Aréopage réunit ainsi tout ce qu'il y avait dans Athènes de distingué au point de vue de l'intelligence et de l'habitude des affaires, de

[1]) Schoemann, *loc. cit.*, p. 593.

[2]) Sur l'Aréopage considéré comme tribunal, voy. O. Mueller, *Eumeniden*, p. 153. D'après quelques savants (Wecklein, *Berichte der Bair. Akad d. Wissensch.*, 1873, *Philol. Histor. Classe*, p. 10 sqq. Philippi, *Rhein. Mus.*, XXIX. p. 12. Wachsmuth, *Stadt Athen*, I. 474), Solon aurait le premier transformé l'Aréopage en βουλή. Cette opinion est combattue avec raison par Schoemann, *Die Epheten und der Areopag*, ap. Jahrbb. f. klass. Philol., 1875, p. 161.

l'expérience professionnelle et de la sagesse pratique. Ce n'est plus un collège d'Eupatrides, puisque même les propriétaires roturiers entraient dans l'Aréopage; et, plus la proportion de ces derniers augmentait, plus l'intérêt de caste s'effaçait devant l'intérêt de l'État. L'intérêt public était la préoccupation dominante d'hommes riches d'expérience qui, indépendants de l'opinion du jour, étaient appelés à maintenir avec énergie ce que l'ancien temps avait laissé de bon, à s'opposer aux innovations prématurées et à user de leur pouvoir discrétionnaire pour réprimer, par mesure de police, même dans des cas où il n'y avait pas matière à procédure juridique, toute immoralité, tout scandale public, tout ce qui menaçait le repos ou compromettait la dignité du corps social. Dans l'Aréopage s'incarnait, pour ainsi dire, la conscience de la cité : l'Aréopage était le représentant de tous les intérêts conservateurs.

Pour l'expédition des affaires courantes, on institua un second conseil, le Conseil des Quatre-Cents, une autorité établie sur de larges bases, attendu qu'elle représentait les trois premières classes de citoyens. Ses membres étaient élus en nombre égal dans chacune des quatre tribus et changeaient tous les ans, de manière que les élections successives y faisaient passer le plus grand nombre possible de citoyens. On avait déjà, dans les naucraries, une représentation des campagnes opposée à celle des familles urbaines [1]. Il est probable que Solon utilisa cette institution et fit entrer les deux collèges, qui au temps de Cylon étaient en conflit, dans un cadre plus large où ils subsistaient côte à côte et se servaient l'un à l'autre de contre-poids [2]. Le conseil des Quatre-Cents était une délégation de l'assemblée des citoyens, le représentant de l'opinion qui dominait dans le peuple ; il préparait les délibérations à soumettre à l'assemblée et agissait au nom de celle-ci, surtout dans les premiers temps, alors que la compétence des assemblées plénières était restreinte et leur convocation rare. Mais, plus Solon se rendait compte des tendances générales de l'époque et du caractère mobile de la race ionienne, plus il lui parut indis-

[1]) Voy. ci-dessus, p. 381.

[2]) Sur la connexité que l'on remarque entre la *Boulè* et les naucraries, voy. SCHOEMANN, *Att. Prozess*, p. 21 sqq. *Griech. Alterth.*, I[3], 350.

pensable de munir le vaisseau de l'État, avant de le lancer en pleine mer, d'une seconde ancre avec laquelle il pût se maintenir contre vents et marées, sur le fond solide de la tradition. Cette ancre était l'Aréopage.

Précisément parce que Solon visait toujours à faire du nouveau avec les coutumes existantes et à éviter les sauts brusques, il est difficile de délimiter exactement ses réformes et de faire sans hésitation le départ de ce qui revient à Solon et de ce qui était avant lui.

C'est le cas aussi pour l'organisation des pouvoirs judiciaires.

Il est démontré aujourd'hui, du moins en ce qui concerne le droit pénal, que la séparation entre la procédure et la décision juridique, l'une conduite par un fonctionnaire, l'autre remise à un collège, était chez les Athéniens une institution très ancienne. Solon développa les germes du système en répartissant les affaires entre diverses juridictions et en réglant les instances [1].

La répartition se fit comme il suit. Le premier archonte fut saisi des questions relatives à la famille ; le second s'occupa des affaires intéressant la religion et ayant rapport à l'homicide; le troisième eut pour lot les affaires concernant les non-citoyens. Les six thesmothètes intervenaient comme juges supplémentaires. La justice et l'administration se trouvaient donc encore associées ici. Mais les magistrats ne pouvaient prononcer définitivement sur aucun cas. Loin de là, ils commençaient d'ordinaire par renvoyer l'affaire à un jury, ou, s'ils avaient rendu eux-mêmes un jugement, on pouvait toujours en appeler de ce jugement à un jury [2]. Ce jury qui, par conséquent, suivant la nature des causes, intervenait en première ou

[1]) Sur Dracon rapproché de Solon, voy. KOEHLER, *Hermes*, II, p. 29 sqq.

[2]) ὅσα ταῖς ἀρχαῖς ἔταξε κρίνειν ὁμοίως καὶ περὶ ἐκείνων εἰς τὸ δικαστήριον ἐφέσεις ἔδωκε τοῖς βουλομένοις (PLUT., *Solon*, 18). Suidas dit de même, d'après une autorité de bon aloi, au mot ἄρχων· κύριοι ἦσαν οἱ ἄρχοντες ὥστε τὰς δίκας αὐτοτελεῖς ποιεῖσθαι· ὕστερον δὲ Σόλωνος νομοθετήσαντος οὐδὲν ἕτερον αὐτοῖς ἐτελεῖτο ἢ μόνον ἀνακρίνειν τοῖς ἀντιδίκοις. L'exactitude de ce point de vue attaqué par Grote a été défendue par SCHOEMANN, *Verfassungsgesch. Athens*, p. 39 sqq. et, à propos de l'Heliæa, dans les *Jahrbb. für Philol.*, 1866, p. 588 sqq.

ou en seconde instance, à titre de cour d'appel, était l'Héliée, la représentation de la société, c'est-à-dire, un certain nombre de citoyens respectables, choisis par la communauté, pris dans son sein et ayant prêté serment en vue de cet office spécial [1].

L'appel aux jurés étant devenu de plus en plus fréquent, le rôle des magistrats tendit à se borner de plus en plus à l'instruction des procès [2].

Pour les affaires insignifiantes, il y avait un collège de juges cantonaux qui faisaient des tournées dans le pays, afin que les gens de la campagne ne fussent pas obligés, pour des riens, de se transporter à la ville [3]. Cette institution date certainement de loin. On peut en dire autant des « diétètes, » auxquels les archontes renvoyaient les affaires susceptibles de se terminer par un accord amiable entre les parties; car les diétètes n'étaient pas des juges, mais des arbitres [4].

Le droit concernant le meurtre resta ce que l'avait fait Dracon. En cette matière, les traditions patriarcales d'autrefois restèrent longtemps encore en vigueur, car la connaissance des rites de l'expiation du sang était le privilège des *gentes*, privilège que Solon n'avait ni le pouvoir ni l'envie de leur disputer. Seulement, le législateur ne voulut point tolérer que le droit de disposer, par voie juridique, de la vie et de la fortune des citoyens demeurât une prérogative aristocratique. On utilisa donc la distinction, faite depuis longtemps, entre l'homicide volontaire et l'homicide involontaire ou le meurtre justifié par des circonstances particulières, pour séparer complètement les juridictions appelées à connaître des divers cas. Ceux du premier genre, où l'État avait un intérêt immédiat à ce que justice impartiale fût rendue, furent remis à la décision de l'Aréopage qui, tout en comptant encore pour le moment dans son sein une majorité de nobles, n'était cependant pas exclusivement réservé aux membres des *gentes*. Là, au contraire, où il ne s'a-

[1]) Il y a des lieux de réunions différents pour les assemblées (συνεκκλησιάζειν) et les jurys (δικάζειν). Cf. *Monatsbericht der Berlin. Akad.*, 1878, p. 84.

[2]) « Depuis Solon, l'autorité judiciaire est dans la vie politique le facteur suprême » (FROHBERGER, *Lysias*, I, § 36).

[3]) οἱ κατὰ δήμους δικασταί. Voy. SCHOEMANN, *Griech. Alterth.*, I³, 501.

[4]) διαιτηταί = *arbitri*. Voy. SCHOEMANN, *Verfassungsgeschichte*, p. 44 sqq.

gissait que d'un cérémonial à remplir en vue d'effacer, comme le voulait la coutume antique, la souillure du meurtre, les anciennes cours d'éphètes gardèrent toutes leurs attributions [1]. Ces cours étaient le refuge de la noblesse, qui s'y groupait en corporations fermées et y trouvait ainsi, pour l'esprit de caste qui l'animait encore, une satisfaction inoffensive.

Solon ne se contenta pas d'ordonner les pouvoirs qui avaient mission de diriger la cité et de maintenir le droit. La grande réforme de l'État lui fournit encore l'occasion de remettre en vigueur ou de créer à nouveau une foule de dispositions juridiques, dans l'espoir que le jeu même de la constitution avec laquelle elles formaient un tout vivant leur donnerait toute leur efficacité. Il utilisa l'élan de l'opinion publique pour donner une consécration nouvelle à des principes moraux sur la vérité desquels tous les Hellènes cultivés étaient unanimes, et pour en faire, après les avoir résumés sous la forme saisissante de maximes, les lois fondamentales de la vie sociale à Athènes. Ce fut là la troisième partie de son grand œuvre, celle qui a trait au droit et aux mœurs.

Cette fois encore, il sut combiner l'apport du passé avec les idées nouvelles. En matière de droit criminel, il se rallia complètement au passé et inséra les lois de Dracon dans son code sans y rien changer. En cas de meurtre, on invitait, en se servant des anciennes formules, les parents de la victime à assumer, chacun suivant le degré de sa parenté, l'obligation de poursuivre devant les tribunaux : si l'homicide était involontaire, le retour du banni dépendait, comme par le passé, de sa réconciliation avec les survivants de la famille, ou, à défaut de ceux-ci, avec les membres de la *gens* ou de la phratrie [2]. En ceci, par conséquent, les habitudes de corporation et de famille gardaient tout leur empire. Partout ailleurs, elles faisaient place à l'idée de l'État, idée par laquelle Solon affranchit ses concitoyens de la contrainte résultant d'associations plus étroi-

[1]) Les rapports entre éphètes et aréopagites (Schoemann, *Opuscul. Acad.*, I. p. 198) ne sont pas encore élucidés. Auparavant, les éphètes jugeaient aussi sur l'Aréopage, cf. Philippi, *Rhein. Mus.*, XXIX, p. 8.

[2]) Sur la place que tient la famille dans le droit criminel, voy. Schoemann, *Antiq. jur. publ.*, p. 288, 4.

tes. Grâce à lui, les Athéniens furent enfin les libres propriétaires de leurs terres et de leur avoir, tandis que jusque-là l'individu ne pouvait disposer par volonté dernière de rien, pas même du bien acquis par son travail. L'argent et la terre devaient rester à la *gens* et, s'il n'y avait pas d'agnats, le tout revenait à la corporation ou phratrie. Ce fut Solon qui, dans ce cas particulier, reconnut aux dispositions testamentaires une valeur légale, de sorte que chaque citoyen put à son gré, sans se sentir lié par des empêchements extérieurs, choisir ses héritiers et les adopter en lieu et place d'enfants [1]. La loi favorisa ainsi la conservation des maisons particulières, affranchit la famille de la tutelle de la *gens*, encouragea chez les citoyens le goût de l'épargne et donna à leurs inclinations personnelles une satisfaction plus complète.

La puissance du père de famille fut restreinte de la même manière, afin que, là aussi, on pût substituer à un principe inflexible les vues plus élevées de la moralité et de l'intérêt général. Solon chercha à amplifier, par tous les moyens, la dignité de la vieillesse. Mais, jusque dans son propre fils, le père devait aussi respecter le futur citoyen d'une ville libre : c'est pour cela qu'on lui enleva le droit de mettre son enfant en gage ou de le vendre. La loi protégea aussi le fils mineur contre une exhérédation ou une expulsion arbitraire. Elle se préoccupait même de son éducation, en déniant au père qui l'aurait négligée tout droit de prétendre à être soigné dans sa vieillesse par ses enfants. Elle enseignait ainsi que, là où manque cette affection qui se manifeste dans la culture consciencieuse des aptitudes intellectuelles et corporelles des enfants, il n'y a pas de paternité véritable et point de droit paternel.

C'est dans la liberté et dans l'étendue de la culture intellectuelle que Solon reconnut le secret de la puissance croissante de sa patrie : aussi considérait-il l'éducation comme un des intérêts vitaux de l'État. Il n'eut pas cependant la prétention de la soumettre à une surveillance inquiète et oppressive. La loi devait se contenter de diriger et d'organiser : au sein d'une société ordonnée d'une façon harmonique, la jeunesse devait

[1]) Demosth., *In Leptin.*, § 102.

s'accoutumer d'elle-même à haïr le mal et à prendre goût de tout cœur aux nobles et belles choses. Dans les palestres ombragées qui s'étendaient aux abords de la ville, elle devait déployer en la fortifiant sa santé physique et morale, et se laisser assimiler sans effort par un État qui ne demandait pas de serviteurs dressés à la mode spartiate, mais des hommes pleinement et librement développés.

Solon croyait à la puissance du bien chez l'homme, et il voulait que la vertu civique reposât sur une moralité libre. Ce n'est pas qu'il entendît relâcher le lien de l'État ; mais il fit en sorte que les citoyens fussent attachés à l'État par tous leurs intérêts. C'est pour cela que tout individu était autorisé et même obligé par devoir à se porter accusateur, toutes les fois qu'il voyait en danger le bien de l'État et la moralité publique. Tout citoyen pouvait, s'il remarquait quelque faiblesse chez les fonctionnaires chargés de veiller au maintien de la légalité, commencer lui-même des poursuites judiciaires contre les personnes qu'il jugeait dangereuses pour la société. Solon posa même en principe que, dans le cas où éclaterait quelque conflit intérieur, tout citoyen serait tenu, s'il ne voulait s'exposer à des peines sévères l'atteignant dans sa fortune et dans son honneur, d'opter immédiatement et résolument pour un parti, de manière qu'il ne fût loisible à personne de garder une neutralité commode et d'attendre l'issue de la lutte pour se ranger ensuite du côté des vainqueurs [1].

Solon ne craignit pas non plus d'édicter des lois qui restreignaient la liberté de l'individu au profit de la collectivité ; car il reconnaissait la nécessité d'une discipline légale qui exerçât, en créant des habitudes, une influence bienfaisante et moralisatrice.

Ce qui importait surtout ici, c'était de mettre obstacle aux influences qui, favorisées par la communauté de race et les re-

[1]) Νόμος ἴδιος μάλιστα καὶ παράδοξος (PLUT., *Solon*, 20). GELL., II, 12. Cf. LUEDERS (*Ueber ein Gesetz Solons,* ap. *Jahrbb. für Philol.*, 1868, p. 49) qui a seulement le tort de limiter le sens de στάσις à la guerre civile proprement dite. Les lois de Solon ont été rassemblées par PETITUS, *Leges Atticæ* ; SCHELLING, *De Solonis legibus*. Berol., 1842 ; PRANTL, *De Solonis legibus*. Monac., 1841.

lations commerciales, acclimataient en Attique les habitudes des Ioniens d'Asie. Aussi la loi interdit-elle aux citoyens athéniens l'exploitation des industries qui paraissaient indignes d'hommes libres, comme la préparation et la vente des parfums[1]. On réprima aussi le luxe des habits ; on établit, pour les noces[2] et les funérailles, des règlements qui, sans pénalités et sans contrainte, rappelaient les citoyens au sentiment de la mesure en toutes choses. Il fut défendu notamment de faire étalage de monuments funéraires somptueux[3], défendu aussi de pleurer les morts avec ces lamentations passionnées dont la mode, originaire d'Asie-Mineure, s'était de là répandue dans la Grèce héroïque[4]. Ainsi, sous la discipline de la loi, le caractère attique prit sa forme propre, distincte de l'esprit des Ioniens d'Asie, et la ligne de démarcation entre les mœurs barbares et le génie hellénique, cette ligne qui s'effaçait si facilement dans la vie licencieuse des Ioniens, fut marquée en traits plus précis. Solon avait également à cœur de faire disparaître les traces des désordres qui, pendant les mauvais jours dont on venait de sortir, avaient fait de rapides progrès. Il voulait épurer partout la moralité publique, rétablir dans les familles le respect des saines traditions, faire la guerre à l'inconvenance et à la grossièreté sous toutes ses formes[5] et acheminer le peuple dans les voies de la véritable civilisation.

Il y eut place aussi, dans l'œuvre grandiose du législateur, pour la vie industrielle et les métiers. De toutes les professions, l'agriculture fut la plus favorisée : elle fut consolidée à nouveau comme étant elle-même l'unique base d'une société saine. La classe des paysans, qui chez les Ioniens était bien en danger de perdre sa considération, fut sauvée et remise en place par Solon. Ces sages mesures furent des plus efficaces, car l'égalité des propriétés foncières, à laquelle elles poussaient, se maintint longtemps en Attique. Solon, frappé du mouve-

1) Athen., XIII, p. 612. XV, p. 687.
2) Lois relatives aux mariages (Plut., *Solon*, 20).
3) Cic., *Legg.*, II, 26.
4) Plut., *Solon*, 21. Petitus, *op. cit.*, 600.
5) Lutte contre le σκληρὸν et le βαρβαρικὸν (Plut., *Solon*, 12). Cf. Becker, *Charikles*, III, 92.

ment qui entraînait ses contemporains vers le commerce, a cherché à enrayer cette tendance exclusive et surtout à prévenir l'influence fâcheuse qu'elle pouvait exercer sur la vie politique.

Du reste, il ne négligea rien pour hâter l'entier développement de la prospérité matérielle et pour faciliter de toutes manières les transactions. C'est dans ce but que les poids et mesures, ainsi que les monnaies, furent réorganisés de fond en comble. Le talent de 60 mines resta la grande unité monétaire; la petite fut la drachme. Comme espèce intermédiaire, on mit en circulation la pièce de 4 drachmes [1]. La Monnaie officielle fut installée dans le sanctuaire du héros « Stéphanéphore [2].» C'est de là que sortirent les premières pièces d'argent frappées suivant le nouveau système. Elles portaient déjà, selon toute vraisemblance, les empreintes qui restèrent désormais la marque caractéristique des monnaies d'argent athéniennes, c'est-à-dire, la tête casquée de Pallas sur la face, et la chouette avec le rameau d'olivier sur le revers [3]. On frappa aussi, dès cette époque, de la monnaie d'or. Même après que le poids des espèces eût été modifié [4], l'ancien talent resta le poids usité dans le commerce, si bien que la mine commerciale pesait, non pas 100, mais bien 138 des nouvelles drachmes monnayées. Chaque État se trouvait particulièrement intéressé dans son hon-

[1]) Le tétradrachme est assimilé par Hésychius, Suidas et Photius, au statère, qui valait à l'origine deux drachmes (Hultsch, *Metrologie*, p. 150).

[2]) Les drachmes d'émission attique s'appellent officiellement Στεφανηφόρου δραχμαί (Boeckh, *Staatshaushaltung*, II, 362). Le Stéphanéphore doit être Thésée (Beulé, *Monuments d'Athènes*, p. 9).

[3]) Les plus anciennes monnaies d'argent du système attique, depuis l'hémiobole jusqu'au tétradrachme, lequel apparaît rarement dans ces séries, monnaies portant la tête de Méduse, la chouette, le cheval, les dés et surtout la roue (Beulé, *op. cit.*, p. 15. Th. Mommsen, *Münzwesen*, p. 52), sont aujourd'hui considérées d'ordinaire comme des pièces athéniennes du temps de Solon (Hultsch, *op. cit.*, p. 151). Pourtant, il n'est pas démontré encore qu'elles aient été frappées à Athènes (Friedlænder und von Sallet, *Das kœnigl. Münzkabinet*, p. 24). Elles appartiennent probablement à l'Eubée, suivant l'hypothèse que j'ai émise dans l'*Hermes* (X, p. 225) et qu'acceptent aussi Head (*Metrologicales Notes* ap. *Numism. Chron.*, X, p. 35) et Imhoof-Blumer (*Zeitschr. für Numism.*, III, p. 275). Il y a eu, il est vrai, des objections de la part de Sallet (*Numism. Zeitschr.*, III, p. 408). Quant aux monnaies avec la tête de Pallas, elles reviennent de droit à Solon.

[4]) Voy. ci-dessus, p. 406.

neur à émettre de bonne monnaie, car elle attestait la stabilité et la loyauté de la république. C'est pourquoi Solon fit une loi aux Athéniens de veiller avec un soin jaloux à ce que le métal fût exempt d'alliage et la pesée exacte. Il punit de mort l'altération des monnaies. Le résultat de ses ordonnances fut que la drachme attique fut acceptée partout de confiance et favorisa singulièrement l'essor du commerce athénien.

Enfin, pour que la vie des Athéniens prît une allure nouvelle et fût réglée dans tous ses détails, l'année attique fut régularisée à son tour. On resta fidèle à l'ancienne coutume hellénique de commencer chaque mois à l'apparition du croissant de la nouvelle lune; mais on chercha en même temps à utiliser les résultats de la science astronomique pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire, de façon à obtenir que les mois restassent dans la saison à laquelle ils devaient appartenir, d'après les fêtes religieuses et les occupations qu'ils comportaient.

Pour atteindre ce but, on avait depuis longtemps recours à l'alternance des mois pleins et des mois creux, comme on les appelait : on avait aussi cherché à compenser les écarts qui se reproduisaient toujours, au moyen de cycles embrassant une plus longue période.

Le plus important de ces cycles était celui de huit ans [1]. Il était notamment la base du système adopté pour régler le retour des fêtes qui avaient rapport au culte d'Apollon. Depuis que l'État athénien avait noué avec Delphes des relations si multiples et si étroites, depuis que la religion apollinienne était devenue la religion générale de l'Attique et le nouveau lien de solidarité qui rattachait les uns aux autres tous les habitants, il était naturel d'appliquer au calendrier attique le mode de supputation en usage à Delphes ou Pytho. Tel fut en effet le calendrier qui entra en vigueur lors de la promulgation des lois de Solon [2] et qui vint juste à point pour marquer la crise décisive de l'histoire attique, le début

[1]) Voy. ci-dessus, p. 401.

[2]) L'octaétéride ou ennaétéride pythique introduite par Solon. Voy. là-dessus Boeckh, *Mondcyclen*, p. 14. D'après Th. Mommsen (*Rœmische Chronologie*, p. 28), le système antérieur était la triétéride.

d'un nouvel ordre de choses. Athènes, où la limpidité de l'atmosphère et l'horizon gradué par le profil des montagnes [1] se prêtent merveilleusement aux observations de la voûte céleste, devint un foyer d'études astronomiques qui poursuivirent avec un zèle infatigable la solution plus complète du problème pendant, à savoir, la division exacte de l'année. La science du calendrier se trouva ainsi affranchie des influences sacerdotales et l'ordonnance de l'année portée, par des affiches publiques, à la connaissance de chacun [2].

De même que Thésée avait jadis mené à bien sa grande œuvre d'unification politique grâce à la déesse de la Persuasion, de même la reconstruction de l'État athénien était due à la douce puissance de la parole persuasive. Cette puissance, Solon était admirablement qualifié pour l'exercer; il la devait à son caractère conciliant, à ses facultés poétiques et à l'inviolable prestige que lui donnait son amour désintéressé de la patrie. Durant bien des années il avait sondé, travaillé, préparé les esprits dans les diverses classes de la société; il avait, dans des conversations multipliées, reconnu les limites du possible, et enfin, après avoir éprouvé bien des déboires par le fait d'amis qui abusèrent indignement de sa confiance [3], par le fait des préjugés et des résistances égoïstes, il se crut enfin en état de mettre à exécution l'œuvre de sa vie.

Pour faire ce dernier pas, il fallait que ceux auxquels l'ancienne coutume reconnaissait le droit de cité lui conférassent une autorité spéciale; car il tenait absolument à ce que la nouvelle organisation de l'État ne fût jamais exposée au reproche d'avoir été instituée d'une façon inconstitutionnelle, et qu'elle fût irréprochable au point de vue de la légalité la plus scrupuleuse. C'est pour cela qu'en 594 (Ol. XLVI, 3) les tribus des Eupatrides qui, cette année-là, détenaient encore la souveraineté politique, l'élurent premier archonte et le

[1]) Le Lycabette servait à pointer le début de l'année (Redlich, *Meton*, p. 21).

[2]) Nous pouvons admettre l'exposition publique du calendrier sur des παραπήγματα au temps de Solon, parce qu'elle était indispensable à la régularité de la vie religieuse et civile.

[3]) Ces amis indiscrets étaient Conon, Clinias et Hipponicos (Plut., *Solon*, 15). Cf. Schoemann, *Verfassungsgeschichte*, p. 21.

prirent en même temps pour pacificateur et législateur. C'est en cette qualité et en vertu des pleins pouvoirs dont il était investi qu'il fit transcrire l'ensemble des nouvelles lois, préalablement disposées dans un ordre méthodique, et les fit installer sur l'Acropole, à la portée de tous les regards, en les plaçant sous la protection de la déesse tutélaire de la cité. Elles étaient écrites sur des planches de bois blanchies et assemblées en prismes quadrangulaires ou triangulaires, de la hauteur d'un homme, lesquels étaient eux-mêmes montés sur un pivot, de façon à tourner librement. On pouvait ainsi, sans difficulté, amener sur le devant la face qu'on voulait consulter.

On rapporte que ces appareils étaient partagés en deux groupes, dont l'un contenait le droit civil, l'autre, le droit sacré et le droit public qui fait corps avec lui [1]. Si Solon fit réellement cette distinction extérieure, c'est qu'il crut devoir insister sur le caractère immuable des statuts religieux empruntés à la plus vénérable tradition et confirmés par le dieu de Delphes. Ceux-là devaient rester la base à jamais respectée de l'édifice social, tandis que le droit privé, né des besoins de la vie ordinaire, devait nécessairement se développer et changer avec elle. Personne ne comprit mieux cet effet inévitable du temps que Solon, et, sous ce rapport comme sous tant d'autres, l'esprit de ses lois forme le contraste le plus frappant avec la raideur immobile de la constitution de Lycurgue.

Solon apparut au milieu d'une époque de crise, à un des moments les plus décisifs de l'évolution intellectuelle de la Grèce ; au moment où, d'une part, la tradition consacrée par l'habitude résistait avec une énergie obstinée aux innovations, et où, d'autre part, une foule d'idées neuves se faisaient jour ;

[1]) On appelait ces engins ἄξονες et κύρβεις. Les textes les plus anciens ne signalent aucune différence, au point de vue du contenu, entre ces deux désignations. Aristophane de Byzance et Didyme placent les lois religieuses sur les κύρβεις. D'après Val. Rose, *Aristoteles Pseud.*, p. 415, c'est une allégation qui repose sur une fausse interprétation d'un passage de Lysias (*Contr. Nicom.*, § 17. 18). Cf. Philippi, *Jahrbb. für Philol.*, 1872, p. 583. Sur le rapport des κύρβεις avec certains originaux crétois, voy. Bernays, *Theophrastos*, p. 37. 165.

où la poésie et la prose commençaient à se séparer; où, à côté de la parole vivante, la lettre écrite tendait à devenir la règle de la vie publique; où, enfin, on se prenait à réfléchir sur le rôle et le but de la société. Solon appartenait lui-même à deux époques de l'histoire de la civilisation : mais, au lieu d'osciller indécis entre les deux, il les dominait l'une et l'autre et mesurait d'un regard pénétrant l'étendue de leurs droits respectifs. C'est pour cela qu'il semble si arriéré, avec ses prescriptions morales et sa vénération pour les rites expiatoires d'origine sacerdotale, et en même temps si plein d'initiative dans ses innovations politiques. Il est attaché de cœur aux traditions du passé, mais il est dévoré de l'envie d'élucider, pour lui-même et pour les autres, tous les problèmes du présent. Cette double préoccupation, qui se remarque dans ses poésies fugitives, est aussi celle qui a présidé à l'ordonnance de ses lois. Solon a mis en relief les deux conditions fondamentales sans lesquelles une société politique ne peut prospérer : l'attachement inébranlable aux principes religieux et moraux qui doivent régir la vie publique, et le libre développement de tous les rapports et de tous les droits individuels.

De même que l'œuvre de Solon avait été inaugurée par des mesures propres à apaiser les haines de classes et à assurer pour longtemps la concorde et la sympathie des citoyens entre eux, de même, elle se termina par la proclamation d'une paix générale qui mit, pour ainsi dire, le sceau à cette grande œuvre de réconciliation. Les peines infamantes infligées durant les luttes des partis furent rapportées et les bannis invités à rentrer dans la patrie. Le passé devait être oublié tout entier et nul reliquat des rancunes antérieures ne devait franchir le seuil de l'ère nouvelle [1]. C'est à ce moment, sans doute, que la permission de rentrer fut accordée aux Alcméonides, une famille des mieux douées que le législateur patriote voyait à regret exclue de la cité [2]. Il arriva, par un heureux hasard, qu'un membre de cette famille eut immédiatement

[1]) Le décret d'amnistie figurait sur le treizième pilier de bois. Cf. SCHOEMANN, *Griech. Alterth.*, I[3], p. 348.

[2]) D'après WESTERMANN (*Abhandl. d. Sæchs. Ges. d. Wiss.*, I, 151) les Alcméonides n'auraient éte rappelés qu'après le départ de Solon.

l'occasion de rendre à sa patrie des services signalés. Un Alcméon commandait le contingent athénien au camp de Cirrha et contribua pour sa bonne part à terminer la guerre sacrée à l'honneur d'Athènes [1].

Moins de quatre ans après que Solon eut remporté à Athènes sa laborieuse victoire et fondé la prospérité intérieure de l'État, la victoire du dehors, celle des armes, sourit aux Athéniens dans les plaines de Crisa. L'honneur que rencontrait ainsi la cité dès sa première entrée sur la scène de l'histoire nationale, en éveillant dans tous les cœurs un sentiment de joie patriotique, dut contribuer puissamment à achever l'unification morale des Athéniens qui venaient d'être rapprochés déjà par la religion et le droit de cité.

§ III

ATHÈNES SOUS LES PISISTRATIDES.

L'œuvre de Solon est le produit le plus achevé de la législation élevée à la hauteur d'un art. Comme en présence de toute œuvre d'art affinée à loisir, il fallait commencer par saisir les idées qui en sont l'âme. Mais ce n'était point un chef-d'œuvre destiné à être contemplé et à procurer aux connaisseurs de nobles jouissances : ce n'était pas non plus un système abstrait de sagesse humanitaire, mais bien un code de vie pratique, un plan destiné à être mis à exécution au milieu des orages d'une époque agitée, dans une société déchirée par les partis et, en se réalisant, a former, à anoblir, à rendre heureux les membres de cette société. Une œuvre semblable ne peut donc être appréciée que d'après l'histoire de l'État, comme on attend pour juger des qualités d'un navire qu'il ait fait ses preuves en pleine mer.

Il serait cependant peu équitable de juger de la vitalité et de la valeur pratique de la législation de Solon d'après la période qui suit immédiatement. Si le grand homme d'État avait tenu

[1]) Plut., *Solon*, 11.

à comprimer par des moyens rapides l'effervescence des partis, il aurait suivi le conseil de ceux qui s'attendaient à le voir mettre l'ordre dans la cité par les procédés familiers aux tyrans, à l'aide de soldats étrangers, à grand renfort de bannissements et d'exécutions militaires. Mais Solon comprit mieux que ses amis que les résultats obtenus par de pareils moyens risquaient de ne pas durer. L'histoire contemporaine démontrait assez clairement que ce que l'on fonde par la force est détruit par la force.

Un homme qui, comme Solon, voulait non pas enchaîner, mais délier les forces humaines; qui, au lieu d'élever le citoyen, à la mode de Lycurgue, uniquement en vue du rôle déterminé qui lui serait assigné dans sa propre cité, entendait lui apprendre à développer en lui toutes les vertus humaines et à se soumettre librement à la justice qui maintient dans l'État la cohésion des parties; un tel homme devait se dire qu'il ne fallait pas compter à bref délai sur un résultat en proportion avec ses efforts. En revanche, Solon pouvait espérer que, sa législation entrant chaque jour plus avant dans les habitudes, le peuple athénien finirait par y reconnaître l'expression de ses meilleurs instincts, le langage de ses plus nobles aspirations, et y reviendrait toujours aux époques de calme. Il ne s'est pas trompé en cela, et son espoir a été réalisé au delà de toute attente. En dépit de toutes les fluctuations, sa loi est restée le terrain légal sur lequel reposait l'assise de l'État; elle était comme le cri de la conscience athénienne qui ramenait toujours au bien, par une douce violence, l'humeur changeante du peuple.

Solon ne se fit pas illusion : il savait que le moment présent ne promettait guère une accoutumance paisible à la pratique de ses règlements. Il fit ce qu'il put. Sa législation une fois acceptée en la forme constitutionnelle, on eut recours au délai décennal, dont le droit public d'Athènes faisait depuis longtemps grand usage, pour lui assurer l'obéissance durant un temps limité d'abord, mais, comme Solon l'espérait, avec d'autant plus de garanties de docilité. En attendant l'expiration du délai, rien ne devait être modifié : chacun devait suspendre son jugement et s'interdire de proposer au Sénat et

au peuple quelque retouche que ce fût. Ce laps de dix années [1] dut être pour Solon, s'il resta à Athènes, une attente pénible. On est donc tout à fait autorisé à croire ce que ses biographes racontent, à savoir, qu'il est allé à l'étranger pour suivre de loin la marche des événements dans sa patrie. Il ne pouvait donner une meilleure preuve de son désintéressement, au sortir de son année de charge, durant laquelle il avait été le régent d'Athènes.

Ces voyages du législateur en Égypte et en Asie ont donné lieu à une foule de récits qui sont dûs, pour la plupart, à l'idée que les Grecs se faisaient de Solon. Solon était pour eux le type achevé de l'Hellène, et ils se représentaient comme atteint en sa personne le but de leur civilisation nationale. Mais, pour donner à ce sentiment toute la netteté dont l'esprit grec sentait le besoin, on mit en face du représentant de la race hellénique des étrangers célèbres, notamment le roi de Lydie, Crésus. Avec tous ses trésors, avec toute la magnificence de sa cour, Crésus ne pouvait arracher au simple bourgeois d'Athènes le moindre signe d'étonnement, le moindre hommage à son bonheur, et, à la fin, sur les ruines de sa splendeur, il était forcé de convenir que le sage Athénien avait raison quand il disait qu'il n'y a pour les hommes qu'un seul bonheur véritable, c'est-à-dire, une vie innocente et une conscience pure devant les dieux.

Les anciens ont déjà révoqué en doute l'entrevue de Solon avec Crésus, et, quand Plutarque cherche à accréditer l'anecdote en disant qu'elle répond parfaitement au caractère des interlocuteurs, il oublie que cette vérité intrinsèque, qui en fait le prix à nos yeux, est précisément ce qui en rend l'authenticité plus suspecte. Il est, par conséquent, inutile de s'ingénier à lever la difficulté chronologique qu'elle soulève. Crésus n'est monté sur le trône que 23 ans après la fin des voyages de Solon (593-583), et il faudrait, par exemple, admettre des voyages accomplis les uns plus tôt, les autres plus tard [2].

[1]) Herod., I, 29. Plutarque dit cent ans, ce qui est moins vraisemblable (Plut., *Solon*, 25).

[2]) Voyages de Solon à diverses dates (Suidas, s. v. Σόλων. Diog. Laert., I, 50, 62).

Solon se trouve également mis en rapport personnel avec le roi Amasis (après 570) et avec des prêtres égyptiens, Sonchis de Saïs, Psénophis d'Héliopolis, qui sont censés l'avoir renseigné sur les très anciennes relations de certaines tribus grecques avec le bassin du Nil [1]. En tout cas, ce qui se reflète dans ces traditions, c'est l'idée, d'ailleurs parfaitement juste, de la solidarité qui unissait alors les côtes de la Méditerranée, de la grande renommée de Solon et de l'intérêt très vif qu'il portait à la sagesse et aux souvenirs historiques de l'étranger. De toutes les accointances de Solon avec le dehors, la mieux attestée est son séjour à Cypre, où il fut l'hôte et le bienfaiteur du roi Philocypros [2].

Pendant que la renommée de Solon se répandait sur toutes les côtes de la mer grecque, des expériences douloureuses l'attendaient dans sa patrie. Il dut se convaincre que son traité de paix n'avait été qu'un armistice et que son labeur avait agi à peu près comme l'huile que le pêcheur verse sur les flots pour les apaiser. Sur le moment, l'eau est unie et transparente, mais bientôt l'agitation recommence et les vagues s'entrechoquent comme auparavant.

En Attique, il n'y avait pas d'oppositions aussi simples que dans les États doriens, où l'élément étranger et l'élément indigène se trouvaient l'un en face de l'autre. C'est pour cela que l'instabilité et les fluctuations durèrent si longtemps. Il y avait là plus de partis qu'ailleurs, et des partis moins homogènes. Leur force, leur influence, leur tendance même était sujette à varier, suivant le talent et la personnalité du chef.

Il est à remarquer que les chefs de parti de quelque notoriété appartenaient tous aux familles aristocratiques. Cela prouve que le peuple était encore habitué à se voir dirigé et représenté par les hommes de la noblesse, mais aussi, que la noblesse était assez divisée, de son côté, pour être incapable

[1]) D'après Platon (*Tim.*, 21), Solon a emprunté à l'Égypte la légende de l'Atlantide, légende que Duncker (*Gesch. des Alterth.*, IV, 299) croit phénicienne. Sur les Sages grecs en Égypte, voy. Lepsius, *Chronol. der Ægypt.* Einleitung, p. 41.

[2]) Plut., *Solon*, 26. Herod., V, 113. Philocypros épuivaut à Cypranor, quoi qu'en dise Engel, *Kypros*, I, 264.

d'agir avec entente et de restaurer l'ancien État eupatride. Parmi les familles nobles, c'étaient naturellement les plus riches qui avaient les moyens et l'ambition d'organiser des partis. C'étaient les maisons qui, en élevant des chevaux et remportant des prix avec leurs quadriges, s'étaient fait une situation exceptionnelle [1]. Elles avaient contracté du même coup le goût de la domination, ce goût qui, à l'époque, était dans l'air et germait partout où l'esprit de parti avait remué le sol. Les membres de ces familles étaient les grands du pays; c'étaient des hommes qui avaient une trop haute opinion d'eux-mêmes pour se soumettre à une justice égalitaire et bourgeoise, et cet instinct de rébellion se trouvait encouragé chez eux par leurs alliances avec les dynasties princières du dehors. C'est ainsi que Cylon s'était un jour lancé en avant avec son parti; et il y avait là, caressant les mêmes rêves, les Alcméonides, les Cypsélides attiques, auxquels appartenait Hippoclide[2], la maison de Lycurgue et celle de Pisistrate. Les influences de race et de résidence contribuaient à accentuer cet antagonisme.

Lycurgue, fils d'Aristolaïdas, appartenait à la noblesse indigène. Sa famille était installée, de temps immémorial, dans la grande plaine et se sentait appelée à représenter les intérêts des grands propriétaires. L'institution des naucraries[3] avait rendu plus étroite la solidarité entre les maisons riches et la population d'alentour. Les familles venues du dehors et moins anciennes s'étaient établies plus près des frontières de l'Attique, dans des régions où la propriété foncière n'était pas aussi exclusivement la base des fortunes. Ainsi, les Pisistratides avaient assis leur foyer dans les montagnes de la Diacria. Ceux-là étaient amenés, par leur situation même, à frayer de plus près avec les classes les plus mobiles de la population.

Les chefs des grandes maisons cherchèrent donc par tous les moyens à se faire des partisans ; ils se montrèrent de jour en jour plus habiles dans l'art d'attirer à eux les petites gens, en prenant la défense de leurs droits, en les assistant de leurs

[1]) Voy. ci-dessus, p. 308.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 320.
[3]) Voy. ci-dessus, p. 380.

conseils et de leurs démarches, en tâchant, à force de cadeaux et d'affabilité, de se faire passer pour des amis du peuple. Les différentes maisons rivalisaient de zèle sous ce rapport : elles tournaient de plus en plus aux coteries réciproquement hostiles ; chacune déployait son drapeau, et toute aspiration qui hantait les cerveaux populaires trouvait parmi elles son représentant. Seule, l'idée de la concorde n'en trouvait pas ; et Solon, qui avait compté, pour appliquer ses principes, sur l'accord des citoyens, se trouvait impuissant au milieu des partis en lutte. Il voyait l'œuvre de sa vie tomber en ruines sous ses yeux ; il voyait la destinée de sa patrie de nouveau suspendue aux hasards des luttes sanglantes et l'État pareil à un vaisseau qui, au moment d'entrer au port, se trouvait rejeté dans une mer en furie.

Dans ces conjonctures, c'était un grand bonheur que le pays fût assez fortement unifié par le groupement de ses habitants autour d'Athènes et dans Athènes pour qu'il n'y eût pas de désagrégation à craindre. Il ne pouvait y avoir d'Attique sans Athènes. Sans elle, les différentes maisons qui avaient les moyens de se créer une « tyrannie » se seraient fait chacune un domaine à part. L'Argolide s'était émiettée de cette façon. Cette fois, il s'agissait seulement de savoir lequel des chefs de parti saurait exploiter sa situation avec le plus d'habileté et le moins de scrupules : celui-là devait être maître d'Athènes et de l'Attique.

Quand des partis sont aux prises, la plus grande chance de succès est toujours pour celui qui veut aller le plus loin et qui s'appuie sur la partie de la population où s'est amassée la plus grande somme de mécontentement. Les mécontents étaient les pauvres gens, les bergers, les charbonniers, les vignerons de la montagne. Ils se croyaient trompés dans leur attente par Solon ; ils avaient compté sur des avantages plus matériels, sur le partage des biens, sur l'égalisation des propriétés foncières. Il y avait là des passions faciles à mettre en jeu, des gens qui n'avaient rien à perdre et tout à gagner : c'était un milieu tout prêt à faire écho à une parole ardente. La parole n'avait nulle part plus de puissance que chez un peuple curieux et excitable comme les Athéniens. Aussi les Eupatrides atti-

ques prenaient-ils depuis longtemps grand souci de se former à l'art de la parole, et la même puissance dont Solon avait usé pour le salut de la patrie allait maintenant servir aux visées égoïstes des chefs de parti. Homère vante Nestor, le sage de Gérénia, et il met les paroles emmiellées qui coulent de ses lèvres sur le même plan que les exploits d'un Achille et d'un Agamemnon. Les Pisistratides prétendaient descendre de Nestor, et ils pouvaient invoquer, comme preuve de cette glorieuse filiation, le talent de parole qui était dans leur famille un don héréditaire. C'était une famille de haut rang et de vastes relations, installée à Philaïdæ, près de Brauron [1]; elle possédait des propriétés considérables et faisait paître dans la montagne, près de Marathon, les coursiers avec lesquels elle comptait remporter des couronnes sur les bords de l'Alphée.

Le chef de la famille était cet Hippocrate dont on raconte qu'il avait consulté le dieu d'Olympie, à l'autel des Iamides, sur sa descendance, et qu'il avait reçu la promesse d'un fils illustre. Ce fils naquit vers 600 avant J.-C. [2]; il reçut le nom de Pisistrate, qui était de tradition dans la famille des Néléides, et il justifia de bonne heure, par ses facultés brillantes, les espérances de son père.

Au cours de la guerre contre Mégare, il trouva occasion de se signaler par la prise de Nisæa [3]. C'était un coup de main, tenté dans le but d'étendre la domination d'Athènes sur une région limitrophe que se disputaient les Ioniens et les Doriens. Il était d'accord avec Solon, son parent du côté maternel [4], tou-

[1]) Plut., *Solon*, 10. De Brauron même, d'après Ross, *Demen*, p. 100.

[2]) Clinton, Fischer, etc.., placent en 595 l'année de la naissance de Pisistrate. Tout ce que nous savons, c'est qu'il mourut γηραιὸς en 527 (Ol. LXIII, 2).

[3]) *πρότερον εὐδοκιμήσας ὁ Πεισίστρατος ἐν τῇ πρὸς Μεγαρέας γενομένῃ στρατηγίῃ Νίσαιάν τε ἑλὼν καὶ ἄλλα ἀποδεξάμενος μεγάλα ἔργα* (Herod., I, 59). Justin (II, 8), distingue nettement les combats livrés pour la conquête de Salamine et pour celle de Nisæa. Pisistrate à Mégare (Hug, *Æneas von Stymphalos*, p. 18). Il ne faut donc pas, avec Voemel (*Exerc. chronol. de ætat. Solonis et Crœsi*) et Westermann, considérer le Pisistrate qui prend part à la guerre de Mégare comme étant le grand-père de celui-ci, mais bien admettre une reprise de la guerre après Solon, vers 565. Cf. Prinz, p. 13.

[4]) Plut., *Solon*, 1. Sosicrat. ap. Diog. Laert., I, 41.

tes les fois qu'il s'agissait d'ajouter, par quelque trait d'audace, à l'honneur de la patrie. Mais, lorsqu'il fallait que les grands du pays fissent le sacrifice de leurs intérêts personnels à l'amour de la patrie et à la paix intérieure, alors Pisistrate suivait son penchant ; il était trop gâté par le succès, trop habitué aux visées ambitieuses, pour se résoudre à n'être qu'un citoyen comme un autre.

Il redoubla de zèle pour se recruter des partisans dévoués parmi les populations du Parnès et du Brilessos. Il prodiguait l'argent, ouvrait ses résidences, laissait ses jardins sans surveillance ; il ne se lassait pas de représenter aux petites gens leur situation besoigneuse, leurs espérances déçues, et de faire miroiter à leurs yeux un avenir séduisant. Il savait cacher son orgueil nobiliaire sous les dehors de l'affabilité la plus gracieuse et se donner pour l'ami désintéressé de tous les opprimés ; le charme de sa personne et de sa parole avait sur la foule un effet irrésistible ; c'est en lui qu'apparaît pour la première fois le type du démagogue athénien.

Comparé à ses adversaires, il avait toutes les chances pour lui. Le parti des Pédiéens, dont Lycurgue était le chef, était bien aussi un parti compacte et qui savait ce qu'il voulait. Mais il voulait plutôt rétrograder que marcher en avant ; il se composait de gens qui trouvaient que déjà Solon était allé trop loin ; ils n'avaient pas de but capable de les enthousiasmer et de les tenir unis pour l'action. L'intérêt de caste rapprochait seul les familles qui représentaient la grande propriété ; elles n'acceptaient pas de direction énergique, et les petits propriétaires ne pouvaient être tentés de risquer leur fortune et leur vie pour une cause qui leur était étrangère.

La situation la plus étrange était celle des Alcméonides, les collatéraux de l'ancienne dynastie royale [1] et ceux de tous qui aspiraient avec le plus de passion à prendre dans l'État la première place. Depuis qu'ils étaient rentrés, ils se trouvaient dans une position des plus fausses. Ils ne pouvaient plus, en effet, marcher d'accord avec l'ancienne noblesse indigène qui

[1]) Voy. ci-dessus, p. 391. Histoire des Alcméonides (Herod., VI, 125 sqq. Cf. Vischer, *Ueber die Stellung des Geschlechts der Alkmæoniden in Athen*, Basel, 1847).

les avait abandonnés : il y avait depuis lors, entre elle et eux, un abîme qui n'a jamais été comblé. Ils se sentaient, par conséquent, rejetés vers le parti du mouvement; mais celui-ci, qui s'était grossi de bien des débris de la faction de Cylon, ne voulait pas entendre parler d'hommes qui avaient encore aux mains le sang des Cyloniens. Et cependant, rester dans une situation inférieure était, pour des Alcméonides, une chose impossible. Ils s'ingénièrent donc à se créer des relations au dehors et des ressources pécuniaires dépassant la mesure commune.

Sous ces deux rapports, la famille eut un bonheur extraordinaire. Elle avait déjà utilisé son premier exil pour prendre pied à Delphes et pour se mettre en renom. Alcméon était général dans la guerre sacrée [1]; il s'associa avec Sicyone, contracta une alliance de famille avec Clisthène, et se trouva par là entraîné dans une politique hostile à la noblesse et tournée aux nouveautés. Depuis 574 environ, Clisthène et Alcméon avaient un héritier commun [2], à l'avenir duquel il fallait songer. Les projets ambitieux allèrent ainsi toujours plus avant. Alcméon trouva moyen de rendre des services aux envoyés lydiens venus à Delphes : il fut invité à Sardes ; on lui ouvrit le trésor royal et il en revint le plus riche des Hellènes [3]. Quand Hérodote le représente la tunique et les chaussures bondées d'or, les cheveux saupoudrés d'or, les joues gonflées d'or, il nous donne un échantillon des facéties populaires qui avaient cours en ce temps-là.

A partir de ce moment, l'éclat de la maison grandit tout d'un coup. Elle a maintenant les moyens de rivaliser, pour le luxe de la vie et l'élève des chevaux, avec les tyrans eux-mêmes. Mégaclès, le fils d'Alcméon et le gendre de Clisthène, prend ouvertement en Attique l'attitude d'un chef de parti. Comme le parti démocratique est aux mains de Pisistrate, il se crée

[1]) Voy. ci-dessus, pp. 315. 428.

[2]) Voy. ci-dessus, p. 321.

[3]) Alcméon à Sardes vers 556 (Weissenborn, *Hellen.*, p. 27). D'après une conjecture de Schoemann (*Jahrbb. f klass. Philol.*, 1875, p. 466), les services rendus par Alcméon aux Lydiens remonteraient au temps où il était général dans la guerre sacrée. Schœmann suppose donc que le roi qui fut si généreux est, non pas Crésus, comme le dit Hérodote, mais Alyatte.

une faction moyenne parmi les Paraliens [1], dans le district desquels il devait avoir la plupart de ses propriétés. Les Alcméonides avaient plus d'argent que leurs deux rivaux, mais ils inspiraient moins de confiance : ils avaient dans leurs manières quelque chose de raide et de hautain qui les empêchait de devenir populaires. En outre, ne fût-ce qu'à cause de la dispersion de leurs habitations, les Paraliens étaient peu propres à former un parti compacte ; ils vivaient aussi trop absorbés par leurs affaires et, en somme, trop satisfaits de leur sort pour tenir beaucoup à changer l'état de la société. Dans ces conditions, Pisistrate était supérieur à ses rivaux : il était personnellement le mieux doué, décidé à aller jusqu'au bout coûte que coûte, et son parti, composé de rudes montagnards au bras vigoureux, était le mieux organisé.

Ainsi, Pisistrate devint le plus puissant chef de parti, l'homme le plus admiré et le plus détesté qu'il y eût à Athènes. Lorsqu'il vit tout préparé à point, il commença le jeu qui, avant lui, avait déjà conduit au but plus d'un ambitieux.

On le vit déboucher un jour sur l'agora encombrée de monde, haletant, blessé, son attelage en sang. Il raconta à la foule qui se pressait autour de lui comment il avait échappé à grand peine aux embûches de ses ennemis, lesquels n'auraient point de repos qu'ils ne l'eussent mis à mal, afin d'anéantir du même coup tout ce qu'il se proposait de faire pour le bien du peuple. La foule une fois allumée par ce qu'elle voit et entend, un des partisans de Pisistrate, Ariston, saisit le moment favorable et propose au peuple assemblé de donner une garde au martyr de la cause populaire, pour préserver sa personne contre les perfidies du parti adverse [2].

Le pas le plus difficile se trouva ainsi franchi du premier coup. Les gens sérieux ne pouvaient être dupes ; mais, les uns étaient aveugles, les autres ne voulaient pas voir ; il y avait peu de vrais patriotes, et ceux-là étaient impuissants. Solon fut celui qui sentit le plus vivement le coup. Il allait çà et là dans le peuple, cherchant à ouvrir les yeux aux naïfs, à

[1]) Voy. ci-dessus, p. 382.
[2]) Plut., *Solon*, 30.

ramener les exaltés, à tirer les indolents de leur torpeur, avertissant, gourmandant :

> Chacun de vous marche sur les traces du renard;
> Mais, pris ensemble, vous avez l'esprit léger.
> Car vous regardez à la langue et à la parole chatoyante d'un homme,
> Et vous ne voyez pas l'action qui vient derrière.

Pendant ce temps, Pisistrate marchait résolument à son but, la tyrannie. Le nombre de ses gardes du corps fut porté de 50 à 300 et 400 : à la fin, ce fut une bande de mercenaires, en nombre illimité, qui était à sa disposition et lui donnait une situation incompatible avec le principe fondamental de la constitution républicaine, l'égalité devant la loi. La conséquence immédiate fut que les autres grands du pays s'armèrent et se fortifièrent, soit pour s'emparer eux-mêmes du pouvoir, soit pour maintenir au moins leur indépendance.

Il y avait en Attique un seigneur puissant et adversaire décidé des Pisistratides; c'était le fils de Cypsélos, Miltiade. Songeant avec amertume au cours des événements qui l'empêchaient d'arriver à la renommée [1], il était assis un jour devant sa maison et, par la porte de la cour, regardait pensif dans la rue. A ce moment passe un groupe d'hommes en costume étranger, vêtus à la mode de Thrace, qui jetaient sur les maisons autour d'eux des regards timides et curieux. Ce qu'ils cherchent, on le voit bien, c'est un salut amical, c'est une porte ouverte. Miltiade les fait inviter à entrer et, selon la coutume de sa maison, offre aux étrangers l'hospitalité sous son toit. Personne n'a jamais été plus vite récompensé d'un bon mouvement. A peine les hôtes de Miltiade ont-ils franchi le seuil de sa porte qu'ils le saluent leur maître et lui rendent hommage comme à leur roi.

C'étaient des députés des Dolonces qui habitaient la Chersonèse de Thrace, au bord de l'Hellespont. Assaillis par les tribus du nord, ils avaient senti le besoin d'un chef autour duquel ils pussent se grouper. Il leur fallait un homme qui, comme les rois de l'âge héroïque, pût fonder son autorité sur le pres-

[1]) ἀχθόμενος τῇ Πεισιστράτου ἀρχῇ (Herod., VI, 35).

tige d'une civilisation supérieure, et c'est pour cela qu'ils avaient demandé à la Pythie de leur indiquer, parmi les Grecs, un homme à qui ils pussent confier leurs destinées. Il leur avait été enjoint de suivre la Voie sacrée dans la direction d'Athènes et de confier, au nom de leur tribu, la dignité de prince au premier qui les inviterait à entrer.

C'est ainsi que, par l'intermédiaire du sacerdoce delphique, lequel se montrait reconnaissant des grands services à lui rendus par Athènes [1], cette investiture extraordinaire échut à un Athénien de la famille de Cypsélos, à un homme qui, depuis longtemps déjà, se sentait trop à l'étroit dans la république de Solon, et qui en trouvait le séjour tout à fait insupportable depuis qu'il lui fallait plier sous le joug détesté d'un de ses pairs. Pisistrate ne pouvait que souhaiter l'éloignement de son plus dangereux adversaire, et Solon passe pour avoir, lui aussi, favorisé l'entreprise de Miltiade [2], sans doute en vue du développement de la marine athénienne, pour qui il était extrêmement important de prendre pied sur les Dardanelles si l'on voulait soustraire ces parages à la domination de Mégare [3]. C'était, en quelque sorte, la vieille querelle entre voisins qui se continuait dans les colonies. A coup sûr, Miltiade dut emmener avec lui d'autres Athéniens, qui appartenaient à la clientèle des Cypsélides ou qui s'y adjoignirent à ce moment. Il est probable que toute cette affaire, où intervient l'influence de Delphes, fut considérée comme engagée par l'État et dirigée par lui [4], bien que Miltiade ne fût guère d'humeur à se laisser lier par une autorité étrangère et n'eût d'autre désir que de se chercher, pour lui et pour sa descendance, un nouvel établissement moins étroit d'horizon.

La part que prit Solon à cette entreprise est la dernière trace de son intervention dans les affaires publiques. Tandis que Pisistrate cherchait à se débarrasser de ses autres contra-

1) Voy. ci-dessus, p. 315.
2) Diog. Laert., I, 47.
3) Voy. ci-dessus, p. 345.
4) κελευσάσης τῆς πόλεως (Schol. Aristid., III, p. 209. Walckenaer ad Herod., *loc. cit.*), et cela, à l'instigation de Pisistrate (Marcell., *Vit. Thuc.*).

dicteurs par la violence et la ruse, il laissa Solon tranquille : il l'honorait même autant qu'il pouvait, satisfait de voir que son ambition n'avait rien à craindre de lui. En effet, à mesure que les haines devenaient plus âpres et le gouvernement plus tyrannique, la voix de la modération cessait de trouver un écho. Comme Solon répétait toujours les mêmes avertissements et toujours sans succès, on répondit au vieillard par des railleries. On haussait les épaules en présence du prophète de malheur, de l'idéologue, de l'excellent homme retombé en enfance. A la fin, il se retira sans bruit dans sa maison, se confinant dans un petit cercle d'amis, jeunes et vieux, qui comprenaient son chagrin et à qui il pouvait léguer les trésors de sa sagesse. La semence déposée dans leurs cœurs n'est pas restée stérile. Il y eut des Athéniens qui, en dépit du désordre croissant, crurent fermement que les idées de Solon étaient le pressentiment de l'avenir et devaient se réaliser. De ce nombre était Mnésiphilos qui, à son tour, a élevé Thémistocle dans les principes de la politique de Solon [1].

Solon s'était habitué à ne pas faire dépendre son bonheur des circonstances extérieures; il vit, sans en être jaloux, le triomphe de ses adversaires, et l'ingratitude même du peuple ne put lui enlever cette sérénité d'âme qu'il garda jusqu'au bout et qui se reflète avec une netteté admirable dans ses poésies.

Nombre de méchants sont riches, alors que de braves gens sont pauvres :
Mais nous, nous n'échangerons pas avec eux
La vertu contre la richesse; car, la vertu est chose à jamais stable,
Les biens, au contraire, tantôt l'un, tantôt l'autre les possède.

L'homme capable de penser et de chanter ainsi, dans l'allégresse d'une conscience pure, pouvait vivre sans envie et sans crainte dans la ville de Pisistrate. Lorsque le tyran désarma le peuple et occupa la citadelle, Solon déposa ses armes dans la rue, devant le seuil de sa porte [2]. Les séides du tyran n'a-

[1]) Plut., *Themist.*, 6.

[2]) Plut., *Solon*. 30. Quelques divergences, portant sur des questions de détail (Diod., IX, 4. Aristid., *Orat.*, XLI, p. 765. Diog. Laert., I, 50. Val. Max., V, 3, 3), ne peuvent infirmer le fait pris dans son ensemble.

vaient qu'à venir les prendre ; quant à lui, en guerre comme en paix, il avait servi son pays du mieux qu'il avait pu.

Tandis que Solon, sans rien sacrifier de sa dignité et de son indépendance, restait à Athènes jusqu'à sa mort (559. Ol. LV, 2[1]), les chefs de parti et adversaires déclarés de Pisistrate durent quitter le pays pour attendre en lieu sûr des temps meilleurs. Ainsi, les Alcméonides prirent pour la seconde fois le chemin de l'exil : Lycurgue se retira également. Leurs coteries furent dispersées et, pour le moment, rien ne bougeait quand les soldats du tyran faisaient leurs rondes dans les rues de la ville intimidée.

Cependant, le nouveau maître d'Athènes ne pouvait asseoir sur un premier succès un ordre de chose stable : ce n'était là que le commencement de nouvelles discordes civiles. En effet, la situation en Attique était telle que le parti dominant en avait deux contre lui et se trouvait menacé par leurs forces réunies. C'était surtout le parti moyen des Paraliens qui, suivant les circonstances, penchait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, comme le voulait, du reste, la position équivoque des Alcméonides. Mégaclès chercha à s'entendre avec Lycurgue : en unissant leurs efforts, ils parvinrent à expulser Pisistrate avant qu'il eût eu le temps de consolider son pouvoir. Pisistrate dut évacuer Athènes : pourtant, il ne quitta pas le pays, mais se maintint dans les montagnes de la Diacria, en chef de bandes indépendant. Durant les années suivantes, ce fut donc en Attique une guerre ouverte ; les routes étaient peu sûres, la confiance publique ébranlée ; nul ne savait qui était le maître dans le pays.

Pisistrate ne s'était pas trompé en supposant que ses adversaires ne resteraient pas longtemps unis. Il remarqua bientôt que les Pédiéens se serraient les uns contre les autres et laissaient de côté les Alcméonides avec leurs adhérents ; il arriva à la conviction que ceux-ci ne supporteraient pas de tels pro-

[1]) On rencontre des données différentes concernant la mort de Solon, que les uns placent longtemps après le commencement de la tyrannie de Pisistrate (HERACL. PONT. ap. PLUT., *Solon*, 32), les autres, sous l'archontat d'Hégestratos, la deuxième année de la tyrannie (PHAN. ERES. ap. PLUT., *ibid.*).

cédés ; il se rendit compte de leurs tendances, qui étaient démocratiques au fond, et put s'attendre à des ouvertures de leur part. Mégaclès envoya en effet un héraut dans la Diacria, et, renonçant pour son compte aux honneurs de la tyrannie, il fit offrir à Pisistrate la main de sa fille Cœsyra [1]. Pour réintégrer le chef banni, on ourdit une intrigue qui doit avoir été combinée par l'imagination inventive de Pisistrate.

Il devait y avoir prochainement une fête d'Athêna, fête dans laquelle une procession solennelle s'acheminait de la campagne vers la ville et où la déesse elle-même, trônant sur son char, était représentée d'ordinaire, en chair et en os, par une jeune fille d'une taille et d'une beauté majestueuse. C'est avec ce cortége dont personne n'osait troubler la solennité, et comme conduit par la déesse elle-même qui se tenait à ses côtés, que Pisistrate rentra dans la ville et y reprit le pouvoir, appuyé cette fois par ses partisans et par ceux des Alcméonides.

Mais cette alliance elle-même était contre nature. La fille de Mégaclès se sentit outragée dans la maison de son époux qui ne voulait pas avoir de postérité d'un tel mariage : le père s'aperçut qu'il n'était plus qu'un instrument aux mains d'un adversaire astucieux ; il eut la honte de voir raviver le souvenir de la malédiction lancée jadis sur sa famille et déjouer tous les plans sur lesquels il fondait l'avenir de sa maison. Sa colère éclata. Avant que Pisistrate fût assez fort pour se passer de l'argent et de l'appui des Alcméonides, il rompit avec lui, se rejeta du côté des Pédiéens et sut en peu de temps renverser si bien les rôles que le tyran, suivi de sa bande, dut non-seulement évacuer la citadelle et la ville, mais encore, s'éloigner de l'Attique. Pisistrate fut proscrit et ses propriétés vendues à l'encan par décret public. L'incertitude du lendemain fit que personne n'osa se porter acquéreur, à l'exception d'un seul homme, Callias, fils de Phænippos, qui eut l'audace d'acheter les biens du tyran fugitif, ne voulant pas que celui-ci pût se vanter de tenir, même de loin, les Athéniens dans l'anxiété et la crainte [2].

[1]) Sur Κοισύρα, voy. Schol. Aristoph., *Nub.*, 48. Cf. Herod., I, 60. 61.
[2]) Herod., VI, 121. Cf. Plass, *Tyrannis*, I, p. 195.

Cette fois, on fut plus prudent. Tous ceux qui haïssaient le tyran resserrèrent leur ligue ; il se forma un parti solide de républicains constitutionnels auquel appartenait ce Callias, le premier de sa famille, riche d'ailleurs et considérée, qui se soit fait un nom. Les Alcméonides se rallièrent à ce parti, ainsi que la plupart des grandes familles, de celles qui avaient été le plus lésées par l'installation de la tyrannie; et, de cette façon, on parvint à rétablir à Athènes un ordre de choses assez stable pour que Pisistrate n'eût plus l'occasion de nouer de nouvelles intrigues. On dit même que, surpris de la ferme attitude des citoyens, il fut près d'abandonner tout espoir de retour.

Néanmoins, il était bien difficile à une maison qui avait goûté le charme du pouvoir absolu de reprendre les habitudes de la vie bourgeoise. Les fils du tyran, alors dans toute la force de l'âge, étaient moins disposés que personne à renoncer aux espérances au milieu desquelles ils avaient grandi. Aussi, celui qui parla le plus haut dans le conseil de famille fut Hippias[1]. Celui-là ne voulait pas entendre parler de renonciation. Le dernier échec, à l'entendre, était imputable à une étourderie. Les oracles divins, qui garantissaient à leur maison un avenir de grandeur, ne pouvaient tromper. Il n'y avait pas d'autre politique à suivre que de reconquérir une troisième fois, et avec des ressources autrement étendues, ce joyau du pouvoir qu'ils avaient déjà possédé deux fois.

L'éloquence d'Hippias ne rencontra pas de résistance sérieuse. La résidence choisie par les Pisistratides montre bien, à elle seule, qu'ils ne s'en allaient que pour revenir. Il se peut qu'ils aient d'abord été attirés à Érétrie par des relations de famille ; d'ailleurs, cette ville était en rapport, de temps immémorial, ne fût-ce qu'à cause du culte d'Artémis, avec le bourg natal des Pisistratides, Philaïdæ, et avec Brauron, le chef-lieu de cette région. Mais, ce qui les décida, ce furent des considérations politiques, des projets pour lesquels ils ne pouvaient trouver en dehors de l'Attique d'endroit plus favo-

[1]) Herod., I, 61. Heinze, *De rebus Eretriens.*, p. 29.

rable qu'Érétrie. Là, en effet, ils étaient près de leurs Diacriens ; de là, ils pouvaient observer tous les mouvements survenant dans ces cantons, les plus remuants de tout le territoire attique, et, le moment venu, se trouver prêts à agir par terre aussi bien que par mer. D'autre part, ils étaient là dans un centre de vastes relations commerciales ; ils avaient occasion de se mettre en rapport avec des ambitions de même nature, dans les îles ou même par delà la mer Égée, et de se procurer de nouvelles ressources, de nouveaux éléments de puissance.

En effet, ils ne vivaient pas à Érétrie en simples citoyens, mais en princes qui, même détrônés et bannis, n'en suivaient pas moins avec une énergie opiniâtre la politique de leur maison. Ils tiraient de l'argent de leurs mines du Strymon, dont ils devaient probablement la possession à leurs attaches de famille, car c'est par Érétrie qu'avait été fondée tout une série de colonies sur le littoral de la Thrace. Ces ressources pécuniaires, s'ajoutant à leur prestige personnel, les mirent en état de se créer, même dans l'exil, une puissance avec laquelle des princes et des États ne dédaignaient pas de traiter. On croyait à leur avenir, et on leur prêtait volontiers de l'argent parce qu'on espérait le placer ainsi à gros intérêts.

Les Thébains se montrèrent tout particulièrement disposés à fournir aux Pisistratides des subsides de toute espèce. A leurs yeux, le développement de la liberté civique dans le pays voisin constituait un danger ; ils soutinrent le prétendant dans lequel ils voyaient le geôlier du Dêmos et dont ils espéraient obtenir, en échange de leurs avances d'argent, des concessions importantes. Il y eut aussi des relations entamées avec la Thessalie, avec la Macédoine, et même avec les villes du sud de l'Italie. Or, plus les ressources des conspirateurs s'accroissaient, plus ils trouvaient de volontaires prêts à les suivre, d'aventuriers entreprenants qui avaient été chassés de leur patrie à la suite de conflits analogues et qui comptaient y rentrer plus aisément s'ils associaient leur fortune à celle de Pisistrate. Parmi ces partisans, le plus considérable et le mieux accueilli était Lygdamis de Naxos. Il va de soi que Pisistrate ne rassemblait point de troupes pour le plaisir de les passer en revue sur sa

place d'armes et de dissiper inutilement son argent ; il faisait tout ce qu'il fallait pour tenir ses bandes en haleine et les habituer à vaincre. Il tenait en état de blocus le littoral le long duquel résidait le parti adverse et le canal de l'Euripe. Il employait des marins et des vaisseaux à l'exploitation de ses propriétés du Strymon ; il faisait des coups de main hardis, pour accroître par là ses ressources, pour s'attacher plus étroitement ses hommes et pour attirer sur lui l'attention des Athéniens. Il est très probable que c'est vers ce temps qu'il faut placer ses entreprises du côté de l'Hellespont, entreprises qui mirent pour la seconde fois en contact Lesbos et Athènes.

Athènes se trouvait depuis longtemps déjà en relation avec l'Hellespont. On avait compris l'importance des voies de mer ouvertes sur le nord, au point de vue de l'approvisionnement des grains, et on surveillait avec attention tout ce qui se passait dans ces parages, surtout les agissements des Mityléniens. Ceux-ci se trouvaient alors dans le plein épanouissement de leur culture intellectuelle, une culture à laquelle aucune autre branche de la tribu éolienne n'a pu atteindre. De puissantes familles de la classe noble y dirigeaient l'État, s'adonnaient à l'art[1] et acquéraient des richesses en se livrant au commerce maritime. A la fin du VIIe siècle, elles cherchèrent à étendre leur domination sur le continent ; elles commencèrent à coloniser la Troade et à fonder un empire sur les deux rives du détroit. Des noms comme celui de Scamandronymos, dans la famille noble à laquelle appartenait Sapho, montrent à quel point on s'attachait aux souvenirs d'Ilion. Si l'on voulait créer un empire maritime, qu'y avait-il de mieux à faire que de fortifier Sigeion sur les bords de l'Hellespont?

Cette idée attira l'attention des Athéniens. Au milieu des troubles intérieurs qui les agitaient, une diversion au dehors leur parut avantageuse. Un général athénien, nommé Phrynon, qui avait remporté une victoire à Olympie en 636 (Ol. XXXVI), fit la guerre aux Mityléniens. Il périt dans un combat singulier livré à Pittacos, et, après d'interminables contestations dans

[1]) Voy. ci-dessus, p. 252.

lesquelles on eut recours à l'arbitrage de Périandre, les deux parties conservèrent les positions conquises ; mais Sigeion resta aux Mityléniens [1].

Après cette guerre (vers 608-606. Ol. xliii, 1-2), des discordes civiles éclatèrent à Lesbos. Le parti conservateur et les masses avides de réformes se constituèrent en état d'hostilité permanente. Une tyrannie surgit, et les membres des grandes familles cherchèrent au loin honneurs et richesses. Antiménidas, frère d'Alcée, combattit en 604 (Ol. xliv, 1) sous Nabuchodonosor contre Nécho d'Égypte [2]. Les tyrans indigènes, Mélanchros et Myrsilos, furent renversés par une alliance des nobles avec le peuple. Mais ensuite, tout comme à Athènes, les ultras et les modérés se séparèrent ; les haines de parti se montèrent à un degré de violence dont témoignent encore les poésies d'Alcée. Une partie des familles nobles furent bannies, et, lorsqu'elles voulurent rentrer de force, le chef des modérés, Pittacos, un homme qui avait les idées de Solon, fut mis, avec des pouvoirs étendus et le titre d'æsymnète [3], à la tête de la cité (Ol. xlvii, 3 ; 590 av. J.-C.) qu'il gouverna dix ans avec justice et sagesse. Après s'être démis de ses fonctions, il vécut encore dix ans en simple citoyen [4].

Peu de temps après sa mort, les querelles recommencèrent, et ce qui en résulta de plus important fut que Pisistrate s'em-

[1]) Sur les guerres entre Lesbos et Athènes, voy. A. Schoene, *Untersuchungen über das Leben der Sappho* (Symb. philol. Bonn., p. 733 sqq.). Les sources sont : Suidas, s. v. Πιτταχός. Herod., V, 94. Diog. Laert., I, 7, 1. Strabon, p. 599. Il y a, dans le récit de Strabon, des traits empruntés à la légende poétique. Pittacos y est dépeint en Poseidon, avec le filet et le trident. La guerre de Phrynon (Φρύνων παγκρατιαστής) est donnée comme une διαδικασία au sujet de la possession d'Ilion, entre compétiteurs qui prétendaient y avoir droit pour avoir pris part à la guerre de Troie. La guerre de Troie n'est donc pas non plus considérée ici comme une expédition isolée, mais comme une prise de possession définitive, autrement dit, comme une colonisation. La transaction se fit sur le pied du *statu quo*. Périandre jugea qu'aucun des deux États ne devait évincer l'autre de ce point important.

[2]) Strabon, p. 617. O. Mueller, *Rhein. Mus.*, I [1827], p. 287. A. Schoene (*op. cit.*) place après cette date, suivant un calcul vraisemblable, la chute de Myrsilos.

[3]) Voy. ci-dessus, p. 290. Pittacos nommé æsymnète contre les φυγάδες (Arist. *Polit.*, p. 85, 18).

[4]) Mort de Pittacos en 570, d'après Schoene, *op. cit.*, p. 751.

para de Sigeion. Cet événement doit être rapporté à la période initiale de sa tyrannie, et c'est pour cela qu'on peut le placer sans invraisemblance dans ces années où Pisistrate, établi en Eubée, parcourait avec ses vaisseaux et ses volontaires les mers du nord, et où il dut avoir à cœur de se signaler par d'heureux faits d'armes, pour montrer aux Athéniens comment, jusque dans l'exil, il avait souci de leur gloire et de leurs intérêts.

Des années s'écoulèrent ainsi, sans que les Pisistratides songeassent sérieusement au retour. Enfin, la onzième année[1], encouragés par les prophéties de leurs devins, parmi lesquels Amphilytos d'Acharnæ leur inspirait une confiance particulière[2], ils se décidèrent à céder à l'impatience du bouillant Lygdamis. Une bande de mercenaires était arrivée d'Argos; l'état de l'opinion à Athènes paraissait favorable : ils franchirent donc le détroit d'Eubée avec leur infanterie et leur cavalerie pour installer à Marathon un camp retranché. Leur armée grossissant tous les jours, ils poussèrent plus loin, contournèrent par le sud le Brilessos et, traversant les cantons qu'ils connaissaient le mieux et qui leur étaient le plus dévoués, ils s'avancèrent lentement dans la direction d'Athènes (541. Ol. LIX, 4).

Une rencontre décisive eut lieu à Pallène, sur la hauteur où s'élevait le temple d'Athèna[3], situé près des passages qui séparent le Brilessos de l'Hymette. Pisistrate surprit les Athéniens au moment où ceux-ci prenaient sans défiance leur repas du matin. Il n'y avait pas à résister; la victoire était à lui, et il était libre de se venger de ses adversaires. Mais il tenait à ce que sa victoire ne fît pas couler le sang et qu'il n'y eût point

[1]) La chronologie de la tyrannie de Pisistrate s'établit d'après Aristot., *Polit.*, 230, 10. Thucyd., VI, 59. Schol. Aristoph., *Vesp.*, 502. D'après ces textes, la première tyrannie date de 560 (Ol. LV, 1) : la mort du tyran tombe en 527 (Ol. LXIII, 2). Sur ces trente-trois ans, il y a dix-sept années pleines de tyrannie; par conséquent, puisque le second exil a duré de dix à onze ans, la première interruption doit avoir été de cinq à six ans. La meilleure manière de répartir les trente-trois ans est donc la suivante : première tyrannie, environ un an et demi; premier exil, cinq ans; seconde tyrannie, un an et demi; deuxième exil, onze ans; troisième tyrannie, quatorze ans.

[2]) Herod., I, 62.

[3]) Voy. ci-dessus, p. 367.

de lugubres souvenirs attachés au jour de son nouvel avénement. Montés sur des chevaux rapides, ses fils couraient après les groupes de fuyards, leur parlaient sur un ton amical et les engageaient à reprendre sans crainte leur train de vie ordinaire [1].

C'est ainsi que Pisistrate rentra pour la troisième fois dans Athènes, avec une suite nombreuse et quantité de soldats étrangers qu'il distribua dans la ville et dans la citadelle. Les familles Eupatrides, qui étaient l'âme du parti adverse, s'enfuirent de l'Attique ; celles qui demeurèrent durent lui livrer, comme à un conquérant, leurs enfants en bas âge, et il transporta ces otages à Naxos pour les faire garder par Lygdamis, dès qu'il eut réintégré celui-ci dans son île.

Cette restauration de Lygdamis fut la première de ses entreprises. Il devait avant tout se montrer l'allié fidèle de ceux qui lui avaient prêté un concours actif, et il ne pouvait trouver plus à propos l'occasion de signaler son avénement comme étant le début d'une nouvelle ère de gloire pour la cité athénienne qui, affaiblie par ses longues discordes, était bien déchue du rang qu'elle occupait parmi les cités grecques en sortant des mains de Solon.

Pisistrate comprit, et en cela il voyait juste, qu'Athènes n'était pas appelée à devenir une puissance continentale, mais que son avenir était du côté de la mer Égée, surtout du côté des Cyclades qui ne semblaient pas devoir jamais, ni isolément ni distribuées dans leurs groupes naturels, constituer une puissance indépendante. Lors donc qu'il eut accompli avec succès l'expédition de Naxos, il profita de l'occasion pour affermir l'influence athénienne dans l'Archipel et se fit donner par l'oracle de Delphes mission de rétablir dans tout son éclat le culte de Délos.

Délos était l'ancien sanctuaire national de la race ionienne installée sur les deux rivages de la mer Égée [2] ; seulement, les villes d'Asie avaient cessé d'y apporter leurs hommages : durant les guerres maritimes, les anciens usages étaient tom-

[1]) Herod,, I, 62 — 63.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 99.

bés en désuétude, si bien que, pour citer un exemple, les alentours du temple étaient profanés par des sépultures. Pisistrate y prit donc le rôle d'un envoyé du dieu, d'un représentant de la pieuse cité d'Athènes, et, tandis que ses vaisseaux remplissaient la rade, il fit purifier sous ses yeux les alentours du temple, de manière que les prêtres et les hôtes venus pour fêter le dieu pussent offrir leurs sacrifices sans être dérangés et souillés par la vue des tombes [1]. En même temps, les anciennes relations entre Athènes et Délos furent rétablies avec apparat. Athènes, en qualité de protectrice du sanctuaire amphictyonique, s'attribua dans l'Archipel une sorte de primauté. Les revenus des mines du Strymon l'aidèrent à grossir sa flotte; elle profita, pour étendre son commerce, de ses relations amicales avec les princes de la Thessalie et de la Macédoine, qui accordèrent toute espèce d'avantages aux navires athéniens fréquentant les golfes de Pagase et de Therma [2]. On renoua également avec Argos et Thèbes les rapports d'autrefois, et on se mit avec Sparte sur le pied d'une hospitalité amicale.

Pisistrate n'était pas moins heureux les armes à la main. Sigeion avait été, pour ainsi dire, son cadeau de noces à la cité athénienne. Les Mityléniens eurent beau se maintenir dans le pays, bâtir le fort d'Achilleion pour tenir tête à la forteresse ennemie et revendiquer avec une opiniâtreté singulière leur droit de possession, Sigeion n'en resta pas moins aux mains des Athéniens qui se trouvaient, par là, les maîtres de l'Hellespont. Parmi les nombreux trophées qui, à la suite de combats heureux, avaient été appendus aux murailles du temple d'Athêna à Sigeion, figurait même le bouclier du poète Alcée [3].

Ainsi, les Athéniens avaient une forteresse à eux sur la plus importante route maritime du nord, et le tyran montra combien il y tenait en la donnant pour résidence seigneuriale à son fils Hégésistrate [4], absolument comme Périandre avait

[1]) Herod., I, 64.

[2]) Le nom de Thessalos, qui se rencontre dans la famille des Pisistratides, est, à lui seul, un indice de leurs relations extérieures.

[3]) Schoene, *op. cit.*, p. 750 sqq.

[4]) Herod., V, 94.

établi à Ambracie une branche collatérale de sa dynastie. On est étonné en voyant avec quelle énergie et quelle prudence Pisistrate dirigeait de tous côtés les affaires de sa politique, et avec quelle rapidité Athènes, au sortir de ses discordes intérieures, reconquit, après la troisième restauration du tyran, un rang glorieux parmi les cités grecques. On sentait qu'elle avait à sa tête un prince de race et un vrai général.

Ce qui était infiniment plus important encore, c'était l'attitude du tyran en ce qui concerne les affaires intérieures. Il se gardait bien de renverser la constitution d'Athènes ; au contraire, il laissa en vigueur les ordonnances de Solon [1]. Solon avait partout tenu compte de la marche raisonnable et nécessaire du progrès politique qui était, au fond, la cause du mouvement d'où sortit en Grèce la tyrannie. C'est pour cela que des tyrans modérés et sages pouvaient gouverner avec ses lois. Pisistrate honorait la mémoire de son parent, qu'il avait fréquenté de bonne heure et dont il connaissait bien les pensées, en appliquant et recommandant ses règlements, en tant qu'ils étaient compatibles avec son autorité à lui. Il se soumettait lui-même aux lois, et on dit qu'il comparut de sa personne devant l'Aréopage, sous le coup d'une accusation, pour s'entendre juger [2]; de telle sorte qu'en somme son gouvernement a beaucoup contribué à familiariser les Athéniens avec la pratique de leurs lois. Il ne montra pas, il est vrai, le même scrupule en ce qui concerne l'argent dont il avait besoin pour l'entretien de ses troupes, pour ses bâtiments et pour les fêtes publiques: il le préleva en vertu de son pouvoir tyrannique, en soumettant à la dîme les propriétés foncières des citoyens [3].

Les nouvelles dispositions et mesures édictées par lui avaient aussi un caractère de sage douceur [4] et se trouvaient d'accord

[1]) ἡ πόλις τοῖς πρὶν κειμένοις νόμοις ἐχρῆτο (Thucyd., VI, 54).

[2]) Aristot., *Polit.*, 229, 32.

[3]) Thucyd., VI, 54. Pisistrate fit servir à ses desseins politiques des institutions sacerdotales (Cf. E. Curtius, *Rede am 22 März*. Berlin, 1878, p. 10). Les plaintes de Solon (*fragm.*, 4, 12, Bergk) font croire à une sécularisation des biens du clergé. Le sacerdoce eut pour dotation certaines redevances fixes payées par les citoyens. Cf. *Monatsber. der Berl. Akad.*, 1869, p. 479.

[4]) Modération et libéralité de Pisistrate (Theop., *fragm.*, 147, ap. Athen., p. 533).

avec l'esprit des lois de Solon. Ainsi, il fit un devoir à la société de prendre soin de ceux qui avaient été blessés à la guerre et des familles de ceux qui étaient restés sur le champ de bataille [1]. Il prit un soin tout particulier de l'éducation et de la moralité publique, maintenant les saines traditions qui consistent dans le respect des jeunes gens pour les vieillards et la révérence de tous pour les sanctuaires. Il porta une loi défendant de se tenir oisif par les rues [2], et, bien qu'il dût lui-même sa grandeur aux foules de l'agora, aux campagnards venus de leurs districts ruraux, il trouva à la fin que la masse croissante de la population urbaine devenait un danger. En Attique comme dans tous les pays de race ionienne, chacun aspirait à mener l'existence des grandes villes. Pisistrate voulut enrayer ce mouvement, à l'exemple de Périandre et des Orthagorides [3], en rendant plus difficile la transplantation dans la capitale. Il chercha à relever la classe des paysans, que Solon avait sauvée de l'anéantissement, et à encourager le goût de l'agriculture. Pour que la population n'en vînt pas à former une masse indivise, il accusa les distinctions de classes ; il aurait même, dit-on, prescrit aux gens de la campagne un costume spécial, pour les empêcher de se montrer dans la ville, genre de contrainte auquel il n'a dû avoir recours que vers la fin de sa tyrannie. Ce qui est certain, c'est que, par quantité de sages règlements, il a donné à l'agriculture [4], aux plantations d'arbres, et spécialement à la culture de l'olivier [5], une impulsion remarquable ; c'est qu'il a prévenu, dans la mesure de ses forces, la formation d'un prolétariat urbain, l'engouement exclusif pour le commerce et l'industrie, et, du même coup, les dangers inséparables d'un pareil ordre de choses.

[1]) Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, I, 342.

[2]) La loi de paresse (νόμος ἀργίας. Plut., *Solon*, 31), qui autorisait une accusation publique contre les désœuvrés, est attribuée à Dracon, à Solon et à Pisistrate. Cf. *Att. Prozess*, p. 299.

[3]) Les oligarques et les tyrans s'accordent sur ce point. Cf. Meier, *De bonis damn.*, 185, et, d'une manière générale, Plass, *Tyrannis*, I, 199.

[4]) Plut., *Solon*, 31. Dion Chrys., XXXV, 311. Dind. Aristoph., *Lysistr.*, 1153. Pollux, VII, 68. L'auteur qui donne le plus de détails sur les encouragements à l'agriculture est Élien, lequel parle même de distribution de semences... etc. (Ælian., *Var. Hist.*, IX, 25).

[5]) Dion Chrys., I, 358.

Durant ce temps, la ville elle-même avait subi des remaniements considérables. A l'origine, la ville et la citadelle ne faisaient qu'un, et tout ce qui maintenait la cohésion de l'État se trouvait réuni sur le rocher de l'acropole. Mais, depuis le temps de Thésée, depuis que les grandes familles avaient quitté la campagne pour se grouper autour de la citadelle de Cécrops, elles s'étaient bâti des demeures au pied, du côté du midi. Là, elles avaient l'air frais de la mer, la vue du golfe et des navires ; là, elles étaient aussi près que possible de la rade de Phalère. C'est donc du côté du sud qu'étaient situés aussi les plus anciens sanctuaires de la ville basse, ceux de Zeus Olympien, d'Apollon Pythien, de Déméter et de Dionysos. Au-dessous de l'Olympiéon coulait la source de Callirrhoé, qui se jette directement dans l'Ilissos. C'était là que, depuis des siècles, les filles et les servantes des Eupatrides allaient puiser l'eau à boire ; là aussi que, dans le lit spacieux et le plus souvent à sec du ruisseau, étaient aménagés les lavoirs, et que, par conséquent, les vieilles légendes plaçaient les histoires de jeunes filles enlevées par des pirates.

Le marché de cette Ville-Vieille ou Cité d'Athènes ne pouvait être placé ailleurs qu'à la montée qui donne accès à l'acropole du côté du midi. Il y a là une large pente où aboutissent les routes de terre et de mer. C'est là que, les jours de marché, les gens de la campagne venaient vendre leurs denrées ; c'est là que les citoyens d'autrefois se réunissaient. Ils délibéraient en commun sur une terrasse voisine, le Pnyx, d'où l'on domine le quartier bas. Mais, à mesure qu'Athènes tendait à devenir le cœur du pays, à mesure que les métiers lucratifs s'y multipliaient, la population y affluait d'autant. Les districts des environs se changèrent en faubourgs ; et ces faubourgs formaient une sorte de contraste avec l'ancienne Athènes dont une partie s'appelait, à cause des familles nobles qui étaient installées, Kydathénæon ou l' « Athènes d'honneur. » Le plus important de ces faubourgs était le Céramique, qui devait son nom à ses potiers[1]. Il s'étendait depuis le bois des Oliviers jusqu'au flanc nord-ouest de l'acropole. Cette région

[1]) Κεραμεικός de κέραμος, *argile* plastique ou *poterie*.

était le principal foyer des revendications populaires qui avaient disputé aux Eupatrides le droit de se considérer comme formant à eux seuls la bourgeoisie athénienne. Là habitaient des gens qui devaient leur aisance à leur industrie, car les poteries attiques étaient partout demandées et constituaient le premier article d'exportation pour l'industrie indigène. Le Céramique avait vu commencer les agitations populaires : il avait été, par conséquent, le berceau de la tyrannie.

Cette partie de la ville resta, en dépit des mesures restrictives prises par le tyran, le quartier le plus animé de la ville. La population s'y accroissait d'une façon continue, tandis que le quartier sud devenait de plus en plus un accessoire, parce que l'émigration, les sentences d'exil, le renversement complet des conditions sociales le dépeuplaient peu à peu, et que le mouvement commercial se reportait vers le côté nord. C'est probablement vers le temps de Pisistrate que le marché de cette ancienne bourgade suburbaine — car chaque bourgade, en Attique, avait le sien — fut pris pour être le marché ou agora de la ville [1]. Un pareil changement indiquait assez sur quelle partie de la population reposait l'avenir de la cité.

A cette innovation se rattache une série de mesures complémentaires qui ont eu toutes pour but de donner à Athènes une physionomie nouvelle.

Les Pisistratides avaient trouvé la ville dans un désordre qu'explique sa croissance rapide : c'était un assemblage de quartiers juxtaposés, sans lien entre eux. Les aristocraties cherchaient partout à maintenir une séparation entre la ville et la campagne : l'intérêt des tyrans était, au contraire, d'abattre toute barrière de ce genre, pour effacer aussi de ce côté les vieilles traditions, pour réunir en un tout de création nouvelle les hautes et les basses classes, les anciens et les nouveaux citoyens, les citadins et les paysans. C'est pour cela qu'ils réunirent Athènes avec les bourgs par des routes allant dans toutes les directions ; le parcours de ces routes fut tracé

[1]) Sur le transfert de l'agora, voy. *Verhandlungen der Hamburger Philologenversammlung*, 1856. *Att. Studien*, II, 46. *Monatsber. d. K. Akad. d. Wiss.*, 1876, p. 83.

avec soin, et elles convergeaient toutes vers le Céramique, au milieu duquel fut élevé un autel des douze dieux [1].

De ce point, qui était le nouveau centre de la ville et du pays, on mesura les distances des diverses bourgades, des ports, des principaux sanctuaires de la patrie commune. On dressa le long des routes des pierres, non pas des pierres milliaires d'un modèle uniforme, mais des œuvres d'art, des hermès de marbre, placés en des endroits commodes où l'ombre invitait le passant à s'asseoir. Sur l'épaule droite de l'hermès, un hexamètre énumérait les localités desservies par la route ; sur l'épaule gauche, un pentamètre offrait au voyageur une courte sentence, un salut doublé d'un bon conseil, qu'il emportait avec lui [2]. Ainsi, le pays tout entier, qui avait tant souffert de ses longues discordes, non-seulement retrouva le repos et la sécurité, mais prit un aspect d'ordre, une physionomie philanthropique et hospitalière ; et chaque voyageur entrant en Attique sentait qu'il avait mis le pied sur un sol où toute la vie des citoyens était pénétrée des principes d'une culture supérieure.

A ces magnifiques travaux, dont l'initiative revient surtout à Hipparque, le promoteur actif et méritant de la civilisation dans le pays tout entier, il faut ajouter les grands aqueducs qui amenaient l'eau potable des montagnes à la capitale par des conduits souterrains creusés dans le roc. Pour pouvoir surveiller partout et nettoyer ces canaux, on avait, de distance en distance, percé à travers le roc des soupiraux par où l'air et la lumière pénétraient dans les tranchées obscures. En arrivant aux portes de la ville, le torrent dérobé à la montagne se déversait dans de grands bassins de pierre où l'eau se clarifiait avant de se distribuer dans la ville et d'alimenter les fontaines publiques. Ces admirables ouvrages, qui ont fonctionné jusqu'aujourd'hui sans interruption, datent, pour la plus grande partie, du temps des tyrans. Une preuve entre autres, c'est que c'est Pisistrate qui a décoré Callirrhoé d'un

[1]) Sur les constructions des tyrans et leurs travaux de voirie, voy. E. Curtius, *Erläuternder Text der sieben Karten zur Topographie von Athen*, 1868, p. 27 sqq. *Zur Geschichte des Wegebaus*, p. 39 (347).

[2]) Inscription d'hermès par Hipparque (C. I. Att., I, n. 522).

portique à colonnes et d'un déversoir à neuf bouches [1]. C'était en quelque sorte un remerciement offert par lui, au nom du peuple, à la source qui avait si longtemps désaltéré la ville, pour ses bons et loyaux services. En même temps, comme on n'avait plus besoin d'elle pour la consommation journalière, on en fit une source sacrée, et son eau fut réservée exclusivement aux cérémonies du culte.

Pisistrate gouvernait Athènes; mais il ne portait aucun titre au nom duquel il entendît revendiquer une souveraineté absolue. Il avait, il est vrai, fondé sa domination sur la force. Il gardait même à son service une armée de mercenaires qui, dépendant uniquement de lui, n'ayant rien à voir avec l'opinion publique, pouvait d'autant mieux comprimer toute tentative de soulèvement que la plus grande partie de la bourgoisie était désarmée, que le chiffre de la population urbaine avait diminué, et que l'attention publique se trouvait détournée des affaires politiques, soit par l'impulsion donnée à l'agriculture, soit par les travaux et embellissements de la ville. Pourtant, l'organisation des magistratures officielles resta ce qu'elle était. Seulement, Pisistrate avait soin qu'il y en eût toujours une aux mains d'un membre de sa famille [2], et, comme il s'entendait à merveille à étouffer chez les siens toute dissidence d'opinions, il en résultait que la maison régnante formait aux yeux du peuple un seul corps animé d'un même esprit. C'est dans ce sens qu'on parlait du gouvernement des Pisistratides, et on ne pouvait s'empêcher de rendre hommage aux aptitudes multiples qui caractérisaient cette famille.

C'était un sage conseil que les anciens maîtres de la science politique donnaient aux tyrans en leur recommandant de donner autant que possible à leur autorité le caractère de l'ancienne prérogative royale, afin de faire oublier que l'usurpation était l'origine de leur pouvoir [3]. Aussi, Pisistrate ne voulait pas, comme les Cypsélides et les Orthagorides, rompre avec le passé : il aimait mieux se donner pour le continuateur de l'ancienne et glorieuse histoire du pays, pour le sauveur qui,

[1]) Sur les aqueducs, voy. *Archäol. Zeitung*, 1847, p. 26.

[2]) ἀεί τινα ἐπεμέλοντο σφῶν αὐτῶν ἐν ταῖς ἀρχαῖς εἶναι (Thuc., VI, 54).

[3]) δεῖ μὴ τυραννικὸν ἀλλ' οἰκονόμον καὶ βασιλικὸν εἶναι φαίνεσθαι (Aristot., *Polit.*, 1315 a. [229, 11]).

après les maux déchaînés sur l'Attique par la domination égoïste de la noblesse, venait lui rendre le bienfait d'une autorité unitaire et placée au-dessus des partis. Il se croyait particulièrement qualifié pour ce rôle, en raison de sa parenté avec l'ancienne dynastie royale. Pour cette raison aussi, il avait sa demeure sur l'acropole, à côté de l'autel de Zeus Herkeios, le foyer domestique des anciens rois, et, du haut de ce rocher, alors d'accès incomparablement plus difficile qu'après la construction des Propylées, il surveillait la remuante cité[1].

Cette résidence suffisait déjà pour le mettre en rapports intimes avec la déesse de l'acropole et avec ses prêtres.

Depuis l'attentat de Cylon, Athêna elle-même avait, pour ainsi dire, pris parti dans les luttes intestines, et les anciennes familles, qui étaient attachées aux sanctuaires des dieux par des sacerdoces héréditaires, ne pouvaient faire autrement que de se ranger du côté des adversaires des Alcméonides. Aussi les Pisistratides avaient-ils, par deux fois, choisi pour rentrer le jour d'une fête d'Athêna. Pour le même motif, le tyran, une fois bien installé et tranquille sur l'acropole, s'occupa avec une attention particulière du culte d'Athêna. Il renouvela l'ancienne fête estivale des Panathénées[2], comme pour copier Thésée dont il avait déjà suivi les traces en rétablissant la solennité de Délos. Il institua pour les fêtes d'Athêna un cycle quadriennal [3], afin d'avoir, chaque cinquième année, une cérémonie plus brillante dont il élargit le programme pour y intéresser plus de monde. En effet, tant qu'il n'y avait que des concours équestres, les riches pouvaient seuls y prendre part. Dès 566 (Ol. LIII, 3), on y introduisit des exercices gymnastiques [4]: la fête populaire accueillit aussi le débit des rapsodes, et ces tournois poétiques, non-seulement ouvrirent au talent un plus libre accès, mais ajoutèrent encore à la fête elle-même un ornement nouveau et significatif. Pisistrate obtint par là le double avantage d'entendre célébrer devant le peuple ses ancêtres, immortalisés par

1) HEROD., I, 59.
2) Voy. ci-dessus, p. 368.
3) A. MOMMSEN, *Heortologie*, p. 80 sqq. 117 sqq.
4) A. MOMMSEN, *op. cit.*, p. 123.

Homère, et de rajeunir les souvenirs de la royauté héroïque, qui lui tenaient à cœur.

En outre, les quartiers nouvellement annexés et les anciens faubourgs avec les artisans qui les habitaient furent entraînés dans le mouvement joyeux des fêtes publiques : la large rue qui joignait le Céramique du dedans à celui du dehors devint le théâtre d'une course aux flambeaux qui, tant que dura l'Athènes antique, resta la plus aimée des réjouissances populaires [1]. Enfin, il doit y avoir un rapport entre la rénovation des Panathénées et la construction d'un nouvel édifice destiné aux fêtes, de l'Hécatompédos, ainsi appelé parce qu'il était large de 100 pieds. Ce n'était pas un édifice servant au culte : aussi n'était-il pas bâti, comme le temple d'Athêna Polias, à la mode ionienne, mais de style dorien. Il servit sans doute, dès le début, à garder les trésors de la patronne de la cité ; un nouveau local était d'autant plus nécessaire pour cet office que, précisément, les Pisistratides déployaient plus de zèle pour augmenter les revenus de la déesse. Ils n'ont certainement pas manqué de convertir en riches présents la dîme du butin de leurs victoires, et on attribue expressément à Hippias un règlement en vertu duquel, pour chaque naissance et chaque décès en Attique, on portait à la prêtresse d'Athêna une mesure d'orge, une mesure d'avoine, et une obole [2].

Les Pisistratides administraient eux-mêmes les fonds sacrés, et ils mettaient sous la protection de la déesse de l'acropole leurs propres trésors, dont faisaient partie leurs archives de famille et leurs collections d'oracles. Il semble bien que le mois des Panathénées, l'Hécatombæon, mis hors de pair par le nouvel éclat dont il brillait, est devenu vers cette époque le premier mois de l'année attique [3]. L'image de la déesse ornait la face des monnaies, Pisistrate continuant en cela un usage introduit avant lui [4]. Le culte d'Athêna recomman-

[1]) Wecklein, *Hermes*, VII, 449. *Comment. in hon. Th. Mommsenii*, p. 593.

[2]) Aristot., *Œconom.*, II, 2, 1.

[3]) D'après A. Mommsen, *op. cit.*, p. 81, le début de l'année a été transporté de Gamélion en Hécatombæon.

[4]) Suivant Beulé et suivant Hultsch, *Metrologie*, p. 152, la tête de Pallas a été mise pour la première fois sur les monnaies par Pisistrate. Voy. les rectifications faites ci-dessus, p. 423, note 3.

dait, par surcroît, la culture de l'olivier, arbre dont les tyrans s'occupèrent avec prédilection. On sait, du reste, qu'ils ne négligeaient rien pour encourager l'agriculture en général et pour soutenir les paysans dans leur labeur. Nous voyons ainsi confirmés, par une série de faits, les rapports étroits et de grande conséquence qui rattachaient à Athêna Polias les Pisistratides, en leur qualité de seigneurs royaux de l'acropole, de gardiens du sanctuaire, d'ordonnateurs des solennités périodiques, et de tuteurs fidèles de la prospérité nationale fondée par la déesse elle-même.

Un autre culte, auquel les tyrans donnèrent une importance nouvelle, fut celui de Dionysos. Ce dieu des paysans fait partout contraste avec les dieux des familles chevaleresques; aussi fut-il favorisé par tous les souverains qui cherchaient à briser la puissance de l'aristocratie. Pisistrate tenait encore à Dionysos par un lien particulier, car les pays vignobles de l'Attique étaient précisément les hauteurs de la Diacria, notamment Icaria, non loin de Marathon, et dans le voisinage, Semachidæ: Brauron était aussi renommée depuis l'ancien temps par ses fêtes bachiques [1]. C'est donc le pays natal des Pisistratides qui était le séjour du Dionysos attique : c'est de là que se répandaient à travers l'Attique les fêtes des vignerons et des pressoirs, les réjouissances des jours où l'on goûtait le vin nouveau, tous amusements qui égayaient la morte saison et faisaient oublier les distinctions de rang. Aussi, les tyrans se montrèrent pleins de zèle pour le dieu démocratique. Ils le mirent en honneur à Athènes et en vinrent à un tel degré d'intimité avec leur compatriote que Pisistrate osa, dit-on, ériger à Dionysos une statue dans laquelle on croyait reconnaître ses propres traits [2].

[1]) Sur le culte de Dionysos, cf. Gerhard, *Gesamm. Abhandl.*, II, 210. O. Ribbeck, *Einführung des Dionysosdienstes in Attika*. Sur Icaria et Semachidæ, cf. Leake, *Demen*, tr. par Westermann, 1840, p. 114. (Indications erronées dans Ross, *Demen*, p. 73). L. Preller, *Griech. Myth.*, I², p. 527.

[2]) ὁ Πεισίστρατος ἐν πολλοῖς βαρὺς ἐγένετο, ὅπου καὶ τὸ Ἀθήνησι τοῦ Διονύσου πρόσωπον ἐκείνου τινές φασιν εἰκόνα (Athen., p. 533 c.). Ici βαρύς signifie « outrecuidant, » et je serais tenté de croire que ce Dionysos est celui qui vint un jour d'Icaria à Athènès, où il fut bien accueilli par les autres dieux. (Pausan., I, 2, 5).

Par la lustration de Délos, les Pisistratides avaient déjà offert à Apollon, l'ancêtre divin des vieilles familles ioniennes, un hommage éclatant. A Athènes même, dans le quartier du sud-est, ils embellirent et agrandirent le domaine du dieu pythien qui, depuis Solon, était devenu un dieu révéré de la cité entière. Là, Pisistrate, petit-fils du tyran, consacra en mémoire de son archontat l'autel dont Thucydide a copié l'inscription à demi effacée, conservant ainsi à la postérité un des plus anciens documents de l'histoire attique [1]. Certainement, cette dédicace a rapport à l'institution des processions apolliniennes qui maintinrent Athènes en relations avec les deux foyers principaux du culte d'Apollon. Dans ce même quartier, Pisistrate commença la construction du temple de Zeus, dont l'emplacement était un des lieux les plus saints qu'il y eût sur le sol de l'Attique, car on montrait là le gouffre par où, suivant la légende, les eaux s'étaient écoulées après le déluge de Deucalion. On éleva en cet endroit, en l'honneur du plus ancien culte d'Athènes, de celui qui tenait unies toutes les classes de la société, un temple qui devait être la grande œuvre, le monument de la tyrannie, comparable à l'Artémision d'Éphèse et à l'Héræon de Samos [2].

Dans la partie nord-est de la ville fut aménagé, en l'honneur d'Apollon, le Lycée, avec de grands espaces pour les exercices de la jeunesse [3]. Du côté de l'ouest, le double Céramique fut remanié et embelli, ainsi que les faubourgs avoisinants, surtout l'Académie, un terrain bas, planté d'arbres, voué au culte d'Éros, qui devint un lieu de plaisance de plus en plus fréquenté par les Athéniens [4].

Ainsi, la vie publique des Athéniens fut remplie d'excitations diverses et transformée de toutes manières. Athènes devint

[1]) Thucyd., VI. 54. L'inscription dédicatoire, textuellement transcrite par lui, a été découverte dans des fouilles, le 15 mai 1877, et l'emplacement du sanctuaire s'est trouvé par là déterminé avec certitude. Cf. *Hermes*, XII, p. 492. C. I. Attic., IV, p. 41.

[2]) Aristot., *Polit.*, 224, 31. Les architectes sont nommés par Vitruv., VII, *Præf.*, p. 160 (edd. Rose et Müller-Strübing, qui ont accepté le nom étrange de Pormos).

[3]) Theopomp., *fragm.*, 148 (ap. Harpocrat.).

[4]) Suidas, s. v. Ἀκαδήμεια.

une ville nouvelle, au dedans comme au dehors. Avec ses chaussées militaires et ses rues neuves, ses places, gymnases, fontaines et aqueducs, avec ses nouveaux autels, ses temples tout nouvellement bâtis pour des cérémonies nouvelles, la ville prit dans la foule des cités grecques une place d'honneur, et les Pisistratides ne négligèrent rien pour lui donner, en la mettant en relation de mille manières avec les îles et les côtes de la mer Égée, un rôle digne de son apparence.

Pour cela, il ne suffisait pas que les Athéniens eussent la haute main sur Délos, sur Naxos, sur l'Hellespont ; ils devaient encore s'approprier les trésors intellectuels du rivage opposé, où le génie hellénique avait le plus heureusement déployé ses aptitudes, et en enrichir leur propre existence. C'est dans ce but que déjà Solon avait attiré à Athènes les rapsodes homériques et avait porté leurs récitations publiques au programme des fêtes. Pisistrate, pénétré de l'importance de la question, tourna ses efforts dans le même sens, non plus sans doute, comme Solon, par pur amour de l'art, mais avec une arrière-pensée d'intérêt personnel. En effet, il mettait ainsi en lumière la gloire de ses aïeux et les titres de sa maison, dont la grandeur passée légitimait la domination présente; de sorte qu'Homère était destiné à appuyer ici les prétentions d'un tyran, comme il avait servi à Sparte à consolider le trône des rois légitimes [1]. Il n'est pas jusqu'au pays natal des Pisistratides qui n'eût sa part dans les souvenirs homériques, car la légende plaçait à Brauron le sacrifice d'Iphigénie, et c'est même à cause de cela que l'on choisit le jour de la fête d'Artémis Brauronia pour faire réciter sur l'acropole les chants épiques [2].

Ces chants s'étaient jusque-là transmis de bouche en bouche. Il y avait des écoles de chanteurs, dispersées de toutes parts, où l'élite des enfants de l'Hellade se donnait pour mission de conserver ce trésor national. Cependant, si fidèle que fût leur mémoire, il était impossible d'éviter que la tradition orale ne subît des altérations de teute espèce, que le fonds

[1]) Voy. ci-dessus, p. 222.
[2]) *Arch. Zeitung*, 1853, p. 156 sqq.

primitif ne fût défiguré, le texte authentique perdu à force d'interpolations, et que l'ensemble, la propriété collective la plus importante de la nation hellénique, ne s'en allât en miettes. Le péril était d'autant plus imminent que les temps devenaient plus agités, que les États s'isolaient davantage les uns des autres en suivant des directions divergentes, et que les préoccupations de l'âge moderne prenaient le pas sur les souvenirs.

On considéra donc comme un devoir pour l'État de parer au danger et d'accomplir une tâche à laquelle ne suffisaient pas les forces des individus. L'État, du reste, s'y trouvait directement intéressé, depuis que le débit des poésies homériques figurait parmi les exercices des fêtes officielles. Le grand mérite de Pisistrate est d'avoir compris que rien ne pouvait assurer aux Athéniens une renommée plus grande et plus durable que l'exécution de cette tâche. Il convoqua donc un grand nombre de savants et leur confia le soin de rassembler et de comparer les textes rapsodiques, de les trier pour en éliminer les surcharges, de réunir les fragments dispersés, de faire enfin de l'épopée homérique un ensemble et comme un grand dépôt des traditions nationales fixées sous une forme universellement acceptée.

Ainsi travaillèrent, sous la présidence du régent, Onomacrite d'Athènes, Zopyre d'Héraclée, Orphée de Crotone. Ils formèrent une commission scientifique [1] dont les travaux embrassèrent un vaste domaine, car ils révisèrent non-seulement l'*Iliade* et l'*Odyssée*, mais encore l'épopée de l'âge suivant, c'est-à-dire, les chants des poètes dits « cycliques, » qui s'appuyaient sur l'*Iliade* et l'*Odyssée* et en formaient le complément. Enfin, à côté du trésor de l'épopée ionienne, mis tout entier sous le nom d'Homère, ils placèrent Hésiode et les poésies religieuses. Pisistrate prit une part directe au travail, et l'on sent encore, çà et là, le caractère de la tyrannie aux modifications, omissions ou interpolations qui furent faites pour flatter son goût ou servir ses desseins politiques [2]. C'est ainsi,

[1]) Cf. Bernhardy, *Griech. Litterat.*, II³, 1 (1867), p. 108.

[2]) Schol. Venet. in *Iliad.*, X, 1. Eustath., 785. Bergk, *Griech. Literaturgesch.*, I, p. 562.

par exemple, que, pour attester par une sorte de document juridique un droit qu'Athènes aurait eu de temps immémorial sur Salamine, les Salaminiens furent incorporés au contingent athénien dans le dénombrement des vaisseaux [1].

Le but principal fut complètement atteint. La branche la plus importante de l'art poétique qui se soit épanouie chez les Hellènes, l'épopée des écoles ionienne et béotienne, se trouvait transplantée à Athènes. Athènes vit naître du même coup une philologie hellénique, car, au cours de la compilation, la faculté critique s'éveilla, elle aussi : en colligeant, on fut conduit à séparer le vrai du faux, le fonds ancien de l'apport nouveau. Sans doute, la partie scientifique du travail ne put être menée avec une méthode rigoureuse ; mais il n'en reste pas moins acquis que les Athéniens ont été les premiers à apprécier la valeur des poésies homériques, considérées comme trésor national. C'est chez eux que l'écriture a été, pour la première fois, employée à préserver des dangers d'une transmission purement orale une propriété appartenant à la nation et dont la perte eût été irréparable. Sans distraire le moins du monde ces chefs-d'œuvre de la circulation et de la vie ordinaire, le texte écrit permit d'en tirer un bien plus grand parti pour les fêtes de la cité et pour l'éducation de la jeunesse. La ville de Pisistrate eut l'honneur d'avoir, pour ainsi dire, donné des lois au monde de la poésie nationale : grâce à son chef, il y eut désormais un Homère et un Hésiode qu'on put lire, dans une teneur identique, d'un bout à l'autre du monde grec.

Les collections et les recherches remontèrent, au delà d'Homère, jusqu'aux plus anciennes sources de la théologie hellénique, que l'on disait avoir été constituée par l'aède de Thrace, Orphée. Remaniée par Onomacrite, cette tradition devint un formulaire nouveau de sagesse mystique et fut utilisée en même temps pour donner au culte favori de la dynastie, au culte de Dionysos, un surcroît d'importance [2]. A ces textes s'ajouta une collection d'oracles à laquelle les Pisistratides attachaient un prix particulier, ainsi qu'un

[1]) Ajax avec les Salaminiens dans le corps d'armée attique (Hom., *Iliad.*, II, 557). Cf. *Hermes*, IX, 326.

[2]) Cf. *Monatsber. der Berl. Akad.*, 1861, p. 3.

classement des documents historiques, entre autres, des listes généalogiques [1]. En effet, fiers comme ils l'étaient de leurs aïeux, les Pisistratides devaient tenir avant tout à restaurer leur arbre généalogique, d'une façon aussi complète et aussi certaine que possible, jusqu'au temps de Nélée. De là aussi, sans doute, la première ébauche d'une chronologie destinée à relier l'âge homérique au présent. On dut commencer déjà à calculer, en remontant à partir du premier archonte décennal [2], l'époque de l'invasion dorienne qui avait déterminé les ancètres de Pisistrate à transporter leur foyer à Athènes.

Ainsi, Athènes devint un centre d'érudition et de travaux scientifiques. Quiconque voulait avoir une idée d'ensemble de ce qui valait la peine d'être retenu, de ce qui avait été composé en langue grecque, de ce que les anciens avaient pensé concernant les dieux et la morale, en un mot, de ce que l'on avait reçu du passé, devait se transporter à Athènes. C'est là, dans le palais de Pisistrate, que se trouvait rassemblé le trésor entier, là qu'on trouvait les œuvres des sages et des poètes de la nation rangées côte à côte en rouleaux soigneusement écrits et de belle apparence.

Mais, on n'entendait pas seulement emmagasiner ce qui restait de l'ancien temps; on voulait aussi encourager l'art vivant et en posséder à Athènes les maîtres, surtout ceux de l'art lyrique qui avait succédé à l'épopée et qui, au temps des tyrans, était en pleine floraison. Les lyriques étaient plus aptes que personne à rehausser l'éclat des cours et à donner aux fêtes princières un air de grandeur : aussi étaient-ils mandés d'un palais à l'autre. C'est ainsi que les Pisistratides envoyèrent leur galère officielle pour amener à Athènes Anacréon de Téos, le joyeux poète et familier de Polycrate [3]. C'est ainsi que Simonide de Céos et Lasos d'Hermione vécurent à la cour des tyrans, devenue le séjour des Muses.

Les Pisistratides firent davantage. Des germes tout nouveaux de poésie nationale s'épanouirent sous leur règne et par

[1]) Cf. Brandis, *De temp. antiq. rationibus*, p. 16.

[2]) Voy. ci-dessus, p. 378-379.

[3]) Ps. Plat., *Hipparch.*, p. 228 c. Ælian., *Var. Hist.*, VIII, 2. Welcker, *Kleine Schriften*, I, p. 203.

eux. Ils étaient pleins de zèle pour le culte de Dionysos, et les fêtes du dieu s'embellirent non-seulement de danses chorales et du chant choral du dithyrambe, inventé par Arion et perfectionné par Lasos, mais encore de représentations mimiques où paraissaient des chœurs masqués et des coryphées qui se séparaient des chœurs pour jouer un rôle distinct, qui leur parlaient et engageaient avec eux des conversations dialoguées. Ainsi se développa une action, un drame qui, une fois créé, s'affranchit bientôt des légendes bachiques et changea de sujets comme de masques. Peu à peu, le cycle entier des légendes héroïques fut mis à contribution et traduit en action dramatique. Le fondateur de ce ballet dionysiaque fut Thespis d'Icaria.

Ainsi, les Pisistratides rassemblèrent et fixèrent les échos laissés derrière elle par l'épopée ; ils protégèrent l'art alors florissant de la chanson lyrique, et ils firent naître, en l'encourageant, une branche nouvelle, bien attique celle-là, de l'art national, le drame, qui rapprochait l'une de l'autre la poésie lyrique et l'épopée. Ce n'est pas tout. Les meilleurs architectes, comme Antistate, Callæschros, Antimachide, Porinos, et les meilleurs sculpteurs travaillaient à l'Olympiéon et à l'Hécatompédos; les premiers ingénieurs du temps exécutaient les ouvrages hydrauliques. Les hommes distingués dans tous les genres apprenaient à se connaître et échangeaient les enseignements de leur expérience. Il y eut aussi sans doute bien des froissements; on s'observait de part et d'autre, et Lasos ne craignit pas de reprocher publiquement à Onomacrite, lequel voulait se rendre utile à son maître en falsifiant des oracles, d'abuser de la confiance du prince, provoquant ainsi un scandale qui fit exiler le faussaire [1].

Dans de pareilles conditions, en effet, alors que tout dépendait des caprices ambitieux d'une dynastie égoïste, il fallait s'attendre à bien des bassesses. Jusque dans la rédaction des doctrines orphiques, on découvrit des traces d'interpolations arbitraires

[1]) Herod., VII, 6. Gerhard, *Gesamm. Abhandl.*, II, p. 210. Onomacrite a été banni après la mort de Pisistrate, à cause des falsifications commises sur les *Orphica*, et, suivant la conjecture plausible de Gerhard, en vue de recommander au respect le culte de Dionysos.

pratiquées par Onomacrite, qui était trop bon courtisan pour être scrupuleux. Cependant, la renommée des Pisistratides n'est pas usurpée. Ils ont compris que la mission d'Athènes était de réunir dans son sein et de perfectionner tout ce qui avait une valeur nationale, et en peu de temps, grâce à une activité incroyable, ils ont obtenu des résultats qui sont restés acquis.

Le régent, il est vrai, ne réussit pas plus que les autres tyrans à jouir en paix de ses succès ; il se sentait toujours sur un terrain volcanique. L'inquiétude le prenait au moindre mouvement populaire ; il tremblait dès qu'une famille cherchait à se grandir ou qu'un Athénien recevait de la fortune quelque faveur inaccoutumée. On en a la preuve dans les moyens mesquins et superstitieux que le puissant despote employait pour calmer les agitations de son âme. Il accepta que des Athéniens vainqueurs à Olympie fissent proclamer, au lieu de leur nom, celui de Pisistrate. Cimon Coalémos, frère consanguin de Miltiade [1], usa de cette flatterie lors de sa seconde victoire à la course des chars (528. Ol. LXIII), et mérita par cette preuve de loyalisme d'être rappelé de l'exil [2]. On cherchait sans cesse, avec une activité anxieuse, des oracles qui garantissent la durée de la dynastie ; et, comme le tyran, envieux et jaloux lui-même, se sentait entouré de l'antipathie des autres, il fit attacher aux murs de son château l'image d'une sauterelle, ce qui passait pour un moyen de détourner le mauvais œil, de rendre inoffensif le regard de l'envie.

Cependant, Pisistrate vieillissant pouvait raisonnablement espérer que ses fils et petits-fils, doués comme ils l'étaient pour l'exercice de la souveraineté, associés par lui au gouvernement, maintiendraient après lui, en restant fidèles à sa politique, une dynastie à laquelle Athènes devait tant de prospérité extérieure et intérieure. C'est en caressant cette espérance qu'il mourut, à un âge avancé, au milieu des siens (527. Ol. LXIII, 2). Suivant sa volonté, Hippias lui succéda dans la tyrannie, et les deux frères restèrent étroitement unis, comme ils l'avaient

[1]) Voy. ci-dessus, p. 438-439.

[2]) HEROD., VI, 103. JUL. AFRICAN., *Olymp.*, ed. Rutgers, p. 24. *Arch. Zeitung*, 1860, p. 40.

promis à leur père. Hipparque, plus doux et plus délicat, se résigna sans peine au second rang; il se consacra à l'administration, en n'en prenant que les côtés pacifiques.

Et cependant, il n'y avait pas à s'y tromper, on sentait que le gouvernement avait changé de mains. Tandis que le père, qui s'était fait par lui-même sa situation exceptionnelle, avait conservé jusqu'au bout la souplesse de sa nature, les fils ne se souvenaient plus d'avoir mené la vie des simples particuliers. Ils s'étaient toujours sentis fils de prince, et les vicissitudes de leur destinée n'avaient laissé dans le cœur d'Hippias qu'un sentiment de rancune. Ils montrèrent bientôt des velléités d'arbitraire, et l'on vit percer chez eux un orgueil qui faisait fi des lois. Leurs mercenaires devaient être prêts à leur obéir en toute chose, dès que leur défiance exigeait une victime. Lorsque Cimon Coalémos revint pour la troisième fois à Athènes avec la palme olympique (524. Ol. LXIV), les Pisistratides, effrayés du bonheur des Cypsélides, le firent assassiner près du Prytanée. La responsabilité de l'attentat retomba principalement sur le frère aîné; mais on pouvait aussi reprocher à Hipparque ses déréglements voluptueux et ses débauches.

On le vit, en sa qualité d'ordonnateur des Panathénées, refuser à une jeune Athénienne l'honneur de porter la corbeille, sans autre motif, à ce que l'on dit, que le dépit de voir ses avances repoussées par le frère de la jeune fille, Harmodios. Celui-ci pouvait d'autant moins pardonner au tyran l'affront fait à sa maison que, chez les gens de sa race, les Géphyréens, l'honneur de la famille passait avant tout [1]. Il trama, avec Aristogiton et d'autres parents ou amis, un complot contre les tyrans, qui devait être mis à exécution durant la procession des grandes Panathénées. Le coup une fois fait, on pouvait, vu l'état de l'opinion, compter sur l'approbation universelle. Au début, tout alla à souhait. Le peuple se massait sans défiance dans la grande rue, et les deux frères se trouvaient au milieu de la foule, Hippias dehors, dans le Céramique, occupé à organiser le cortège, Hipparque sur l'agora [2]. Parés de

[1]) ἀνδρὶ Γεφυραίῳ οἶκος φίλος, οἶκος ἄριστος (Eustath. ad *Iliad.*, VII, 221). Cf. Meineke, *Abhandl. der Berl. Akad.*, 1832, 96.

[2]) Hipparque frappé dans le Léocorion (*Monatsber.*, 1878, p. 86).

rameaux de myrte, symbole de la concorde maintenue dans les sociétés par Aphrodite, les citoyens se rangeaient en groupes alignés lorsque les conjurés, qui croyaient leur secret trahi, se précipitèrent avec leur épée préalablement dissimulée sur Hipparque. Une mêlée sanglante interrompit la fête, sans que le but fût atteint. En effet, le frère survivant agit avec décision et énergie. Avant que le cortége resté en arrière sût ce qui s'était passé, il fit arrêter tous ceux qui portaient des armes cachées [1]. Coupables et innocents furent mis à la torture et exécutés : la souveraineté menacée était affermie à nouveau (514. Ol. LXVI, 3).

Tout ce sang répandu n'apporta que malédiction. Hippias se crut désormais autorisé et même obligé à adopter un autre système de gouvernement. Il saisit cette occasion de se débarrasser de citoyens qu'il détestait et de confisquer les biens des bannis. Sombre et défiant, il se retira sur l'acropole, se chercha des appuis au dehors, noua avec Sparte, avec les princes de Thessalie et de Macédoine, des alliances étroites, donna sa fille Archédice au tyran de Lampsaque, parce que celui-ci était en crédit à la cour des Perses [2], et chercha à extorquer de l'argent par tous les moyens [3]. Il fit la police des rues avec une telle rigueur qu'il fit confisquer et mettre à l'encan, par autorité de justice, les saillies des maisons, si bien que les propriétaires étaient forcés de racheter à très haut prix des parties de leur propre maison ; il démonétisa les espèces courantes et remit en circulation, en lui donnant une valeur plus élevée, l'argent qu'il avait fait rentrer [4] ; il permit à certains citoyens d'acheter la dispense des prestations publiques, notamment des frais de chorégie, de sorte que les autres furent surchargés d'autant.

C'est ainsi que le gouvernement, naguère si populaire, des Pisistratides se changea en une insupportable tyrannie. La contradiction inhérente à un système politique qui prétendait associer les formes de la république de Solon avec un despo-

[1]) Les Athéniens pouvaient porter lance et bouclier, mais point d'épée.

[2]) THUCYD., VI, 59.

[3]) Sur les mesures financières d'Hippias, voy. BOECKH, *Staatshaushaltung*, I, 92, 775.

[4]) ARISTOT., *Œconom.*, II, 2, 4. BOECKH, *op. cit.*, 769.

tisme sans bornes devint de jour en jour plus choquante; le régime tout entier mérita chaque jour davantage le mépris public, parce qu'il ne prenait plus à son service que des personnes indignes; et par contre, les ennemis de la dynastie, sentant leurs chances croître dans la même proportion, tournaient maintenant vers Athènes des regards pleins d'espérance.

Les ennemis des tyrans avaient leur quartier général à Delphes. A leur tête se trouvaient les Alcméonides, qui étaient depuis longtemps les familiers du sanctuaire pythique [1]. Ceux-ci avaient eux-mêmes pour chef Clisthène, le petit-fils du tyran de Sicyone, un homme prédestiné par sa descendance paternelle et maternelle aux visées ambitieuses. Clisthène avait autour de lui des hommes appartenant aux plus nobles familles, comme Alcibiade l'ancien, Léogoras, Charias, et d'autres encore [2]. Ces partisans soutinrent leur querelle de deux manières : d'abord, par les armes. Ils réussirent, grâce à un coup de main audacieux, à occuper un point fortifié sur les hauteurs du Parnès, le Leipsydrion, où les mécontents vinrent les rejoindre. Les sanglants combats livrés sans succès par la garnison aux troupes du tyran restèrent longtemps dans la mémoire des Athéniens. Une chanson qu'ils chantaient à table disait : « Maudit Leipsydrion, traître aux amis ! Quels hommes tu as fait périr, des hommes braves au combat et de noble maison, qui ont montré alors de quels pères ils provenaient ! [3] »

Bientôt les Alcméonides, en hommes prudents, s'avisèrent d'un autre moyen pour arriver au but.

Le temple de Delphes avait brûlé en 548 (Ol. LVIII, 1) [4]. La corporation sacerdotale fit son possible pour qu'on le rebâtit magnifique. Elle ordonna, comme pour une affaire nationale, des quêtes en tous les lieux où habitaient des Grecs. Lorsqu'on eut réuni un capital de 300 talents et qu'il fut question de chercher un entrepreneur pour exécuter la construction nouvelle suivant un plan donné, les Alcméonides s'offrirent et, une fois le contrat passé avec les Amphictyons, fournirent,

[1]) Voy. ci-dessus, p. 436.
[2]) ISOCRAT., *De bigis*, 19. ANDOC., I, 106. II, 26.
[3]) ATHEN., XV, p. 695 e. BERGK, *Poet. Lyr.* [*Scolia*. 14].
[4]) PAUSAN., X, 5, 13. HEROD., II, 180. V, 62.

sous tous les rapports, infiniment plus qu'ils n'y étaient obligés par leurs engagements. Ils employèrent notamment le marbre de Paros au lieu de calcaire ordinaire pour la façade orientale du temple. Par là, ils s'attachèrent d'une façon sérieuse les autorités de Delphes et, comme ils ne manquaient aucune occasion de se montrer généreux, ils les disposèrent à s'occuper désormais sans relâche des intérêts de leur famille et à prendre ouvertement parti contre les Pisistratides. A partir de ce moment, les cités grecques, et surtout Sparte qui depuis plus de cinquante ans luttait avec gloire contre les tyrans de la Grèce, furent sollicitées dans ce sens par les paroles de la Pythie. Toutes les fois que des citoyens de Sparte ou l'État lui-même envoyaient à Delphes, on ajoutait à chaque réponse une invitation à délivrer Athènes de la tyrannie ; et quand les Spartiates, entre autres objections, alléguaient les liens d'hospitalité qu'il y avait entre eux et les Pisistratides, on leur répondait que les ordres du dieu passaient avant les considérations humaines [1].

Enfin, voyant qu'on ne leur laissait point de repos, les Spartiates se décidèrent à agir. Il n'y avait pas longtemps qu'ils avaient fait dans la mer Égée la guerre à Polycrate ; ils avaient renversé Lygdamis et délivré les otages athéniens de Naxos [2] ; cette fois, malgré la répugnance instinctive qu'ils éprouvaient à se mêler des affaires du continent, ils envoyèrent par mer, à Phalère, une armée commandée par Anchimolios. Ils croyaient pouvoir à cette occasion renouer avec Delphes les relations qui avaient été précisément dérangées et rompues par la politique d'Athènes. Cette entreprise eut peu de succès. Les Pisistratides détachèrent la cavalerie des Thessaliens leurs alliés, assaillirent l'armée spartiate, qui s'était installée en rase campagne dans une position défavorable, et taillèrent en pièces le général avec une bonne partie de ses troupes [3].

Pour le coup, Sparte devait prendre l'affaire au sérieux, si elle voulait sauver son honneur. Elle s'était fait scrupule d'abord, à cause de ses relations d'amitié avec les Pisistratides,

1) Herod., V, 63.
2) Plut., *De malign. Herod.*, 21. Sur les otages, voy. ci-dessus, p. 448.
3) Herod., *ibid.*

d'envoyer une armée royale ; mais, cette fois, elle mit son roi Cléomène à la tête des troupes et le chargea d'envahir l'Attique par terre.

C'était un homme extraordinaire que celui qui portait alors la couronne dans la branche des Agiades, un homme qui sentait bouillir dans ses veines surchauffées le vieux sang des Héraclides. Possédé d'un indomptable amour-propre, il n'avait nulle envie de jouer le rôle de roi à la maison, sous la surveillance détestée des éphores. Il y avait, au fond de ses actes, des instincts de tyran, et toute expédition aventureuse à l'étranger faisait son compte.

Les démêlés avec Argos se prolongent à travers les siècles, d'un bout à l'autre de l'histoire lacédémonienne, aussi loin que vont nos informations. Avant et après les guerres de Messénie, les rois de Sparte se portèrent dans la région montagneuse du Parnon, pour défendre les districts que l'on avait conquis sur la frontière [1]. Au septième siècle, Argos avait profité de sa victoire, après la sanglante journée d'Hysiæ, pour marcher en avant. Au milieu du siècle suivant, la Thyréatide, c'est-à-dire, la partie septentrionale de la Cynurie, était tombée tout entière aux mains de Sparte, et cela, grâce au fameux combat auquel est attaché le nom d'Othryade. On sait l'histoire du héros spartiate qui, resté seul de tous ses compagnons, éleva, dit-on, le trophée attestant sa victoire [2]. Le fait se passait vers le moment où Crésus était assiégé dans Sardes (546).

Mais, ce combat même n'avait pas mis fin aux hostilités. De nouvelles occasions vinrent réveiller le vieux levain de discorde. Les Argiens s'étaient liés avec les tyrans attiques ; ils avaient donné en mariage à Pisistrate une fille de leur pays, Timonassa [3], et envoyé des troupes en armes au secours du tyran. On ne voulut pas tolérer une politique aussi indépendante et aussi décidément anti-spartiate, et, lorsqu'on eut châtié les alliés péloponnésiens d'Athènes, lorsque la puissance de Sparte fut restaurée et plus solide qu'elle n'avait

1) Voy. ci-dessus, p. 297 sqq.

2) Herod., I, 82. Pausan., II, 20, 7. Cf. Kohlmann ap. *Rhein. Mus.*, XXIX, p. 462.

3) Plut., *Cat.*, 24.

jamais été, Cléomène, en capitaine qui avait fait ses preuves, marcha, la tête pleine de projets ambitieux, contre Athènes [1].

Il s'était suffisamment pourvu de cavalerie : les Alcméonides, tous les émigrés et ennemis des tyrans se joignirent à lui : les tyrans furent vaincus à la même place où ils avaient jadis conquis le pouvoir, près du sanctuaire de Pallène [2], et enfermés dans leur citadelle de l'acropole. On s'attendait à un long siége. Mais il advint que les enfants du tyran, pendant qu'on les emmenait pour les transporter hors du pays, tombèrent aux mains de patrouilles ennemies. Pour les sauver, Hippias se retira avec ses trésors, après avoir gouverné quatorze ans avec son frère et trois ans et demi seul. Les édifices, pour lesquels on avait compté sur une plus longue durée de la dynastie, notamment l'Hécatompédos et l'Olympiéon, restèrent inachevés [3].

§ IV

CLISTHÈNE ET SES RÉFORMES.

La chute du tyran n'eut d'abord d'autre résultat que de ranimer les anciennes querelles des partis. L'une des trois factions se trouvant éliminée, les deux autres, qui ne s'étaient

[1]) Les faits et gestes de Cléomène sont difficiles à classer par ordre chronologique. D'après Pausanias, III, 4, 1 (suivi en cela par O. MUELLER, SCHULTZ ap. *Kiel. Philol. Stud.*, 163, etc.), c'est-à-dire, d'après le seul auteur qui groupe les faits en un récit continu, l'expédition en Argolide est antérieure à celle de l'Attique et tombe vers le commencement du règne de Cléomène. Il est contredit par Hérodote (VII, 148), qui représente la défaite des Argiens comme survenue peu de temps avant 481 (Ol. LXXIV, 4). De même, d'après Hérodote (VI, 19. 77), la catastrophe de Milet et celle d'Argos sont données comme contemporaines. En conséquence, CLINTON et DUNCKER placent la guerre d'Argolide plus tard ; Clinton, en 510 ; GROTE, PETER, de 497 à 493. C'est le parti qu'ont pris aussi SCHNEIDERWIRTH, *Gesch. des dor. Argos*, I, et KAEGI, ap. *Jahrbb. f. Philol.* Suppl. VI, p. 469. La manière la plus naturelle de résoudre la contradiction est, ce me semble, d'admettre que Pausanias a confondu deux expéditions argiennes en une seule.

[2]) Voy. ci-dessus, p. 447.

[3]) Cf. *Philologus*, 1862, p. 6. Stèle érigée sur l'acropole, ἡ στήλη περὶ τῆς τῶν τυράννων ἀδικίας (THUCYD., VI, 55).

réunies un instant dans un même camp que pour combattre l'ennemi commun, furent de suite en mésintelligence ouverte. C'était, d'un côté, le parti de la noblesse, dirigé par Isagoras, fils de Tisandre, dans la maison duquel se conservait le vieux culte du Zeus carien; de l'autre, les Alcméonides. Aux yeux de ces derniers, Sparte n'avait été que l'instrument dont on s'était servi pour renverser la dynastie des tyrans; ils n'étaient nullement disposés à accorder à une puissance étrangère la moindre influence sur la régénération de la cité. Les autres, au contraire, croyaient devoir saisir cette occasion d'abroger les innovations abhorrées qui étaient en vigueur depuis Solon, l'égalité des classes, les droits attachés à la propriété sans égard à la naissance, l'accès des fonctions honorifiques ouvert à quiconque avait de la fortune. Au début, ce parti avait l'avantage, car il avait subsisté sans faire de bruit sous les tyrans; il se trouvait tout organisé et il s'était assuré, par son alliance avec Sparte, un fonds de réserve et un point d'appui. Les Alcméonides, au contraire, ne trouvèrent point, pour les soutenir, de parti tout formé et compacte : ils étaient restés trop longtemps à l'étranger; leurs adhérents d'autrefois s'étaient dispersés; il n'y avait plus de parti des Paraliens.

Mais Clisthène n'était pas homme à se laisser évincer si facilement. C'était un tempérament de feu, surexcité encore par une vie errante et par les souvenirs de sa race. Élevé au milieu de l'agitation des partis, saturé dès l'enfance de plans politiques, connaissant le monde, habile et bien décidé à se faire à tout prix une clientèle, il prit des mesures aussi promptes que décisives pour battre en brèche la prépondérance d'Isagoras. Il réunit les débris de son ancienne faction avec le parti décapité des Diacriens ; il adopta la politique par laquelle Pisistrate avait commencé[1]; il utilisa tous les moyens qu'il avait à sa disposition pour grouper autour de lui les masses

[1]) Herod., V, 69. Dans le ms. Sancroftianus, on lit : τὸν Ἀθηναίων δῆμον πρότερον ἀπωσμένον τότε πάντα πρὸς τὴν ἑωυτοῦ μοῖραν προσεθήκατο, c'est-à-dire, *plebem antea a se spretam nunc totam ad suas partes traduxit*. D'après la leçon πάντων (qui est celle du ms. Florentinus, mais est absolument inintelligible : Bekker proposait πάντως), Grote traduit : « le peuple exclu de tout (notamment par Solon !) ».

populaires ; il les excitait en leur signalant les démarches anti-constitutionnelles de ses adversaires ; si bien que, en peu de temps, il se trouva à la tête du parti démocratique tout entier, et plus puissant que n'avait jamais été un Alcméonide.

L'ambition était, à vrai dire, le mobile de ses actes. Il représentait pourtant une cause plus élevée que son intérêt personnel et la gloire de sa famille. Vis-à-vis du parti opposé qui, appuyé sur Sparte, cherchait à enlever au peuple ses droits constitutionnels, il représentait l'indépendance d'Athènes ; il représentait le droit menacé, la liberté civique conquise au prix de luttes pénibles, la constitution à laquelle tout le monde avait prêté serment et qui avait été sacrée même pour les tyrans, enfin, l'avenir d'Athènes, qui était lié au libre développement des principes posés par Solon. Il se fit par là une situation bien différente de celle d'un chef de parti à visées égoïstes ; il eut ainsi en main une force considérable et mérita l'estime des meilleurs d'entre les citoyens. C'est la réaction aristocratique qui a fait la grandeur de Clisthène et qui a tracé à sa politique une voie déterminée.

S'il voulait sauver la constitution de Solon, il ne devait pas se contenter de maintenir l'œuvre du passé ; il lui fallait encore consolider à nouveau, par un travail d'ensemble, le terrain du droit et maintenir la cohésion au sein du parti constitutionnel en poursuivant un but déterminé et faisant un pas en avant. Solon avait mis à la portée de tous les membres de la cité tout ce qui était indispensable à une société libre, la participation au gouvernement, au pouvoir législatif et à l'autorité judiciaire ; il n'était plus nécessaire d'être de noble extraction pour posséder le plein droit de cité. Pour le reste, il avait respecté le régime intérieur de la noblesse et, satisfait d'avoir obtenu l'essentiel, il avait laissé subsister, comme choses insignifiantes et inoffensives, des restes du passé auxquels les fidèles de la tradition attachaient une grande importance, notamment la division des Eupatrides en tribus dites des Géléontes, des Hoplètes, des Argades et des Ægicores [1].

Ces ménagements avaient laissé dans la vie de la cité une

[1]) Voy. ci-dessus, p 373.

contradiction. D'après le droit écrit, tel qu'il était affiché sur l'acropole, il y avait bien une bourgeoisie libre et égalitaire; mais, en réalité, la noblesse et le « dèmos » formaient encore comme deux nations distinctes. Sans doute, il n'y avait plus de droits politiques réservés aux membres des *gentes;* mais ces associations de familles étaient un prétexte sans cesse renaissant à délibérations communes et à ligues secrètes. Le peuple lui-même ne pouvait pas se déshabituer de considérer les membres des *gentes* comme une classe à part, soit qu'il éprouvât à leur endroit un sentiment d'humilité servile qui allait contre l'égalité civile proclamée par Solon, soit qu'il les poursuivît d'une haine incompatible avec la paix publique.

Ces inconvénients et ces contradictions, Clisthène ne voulut pas, comme Solon, laisser à la douce influence du temps et au progrès des idées égalitaires le soin de les faire disparaître. Il se crut d'autant plus en droit de se hâter que, précisément, les familles nobles affichaient des prétentions nouvelles et se montraient disposées à s'allier même avec l'étranger pour mettre à exécution leurs projets factieux. Dans de telles conjonctures, il jugea nécessaire de rompre d'une façon plus décisive avec le passé, de dissoudre les groupes des *gentes*, qui étaient devenus des foyers de réaction anti-constitutionnelle, d'enlever aux associations fondées sur la parenté leur puissance, de déraciner chez le peuple le sentiment instinctif qui le tenait dans la dépendance, et de lui donner ainsi ce qu'il n'avait pas encore, une pleine et entière liberté.

Pour en arriver là, il fallait des innovations violentes, devant lesquelles un autre homme d'État eût reculé. La résolution de Clisthène s'explique par sa personnalité et son origine; son succès, par l'inintelligence de ses adversaires et l'appui de l'oracle de Delphes.

La maison des Alcméonides avait déjà, en raison de sa parenté avec la dynastie royale de l'Attique, un instinct de domination qui ne s'est jamais démenti chez elle. Au huitième et au septième siècle, cet instinct prit naturellement son cours vers la tyrannie, parce que c'était là la seule forme qui pût alors lui donner satisfaction. La passion sauvage déployée

par Mégaclès dans sa lutte contre Cylon[1] s'explique par l'exaspération de sa famille qui, aspirant, elle aussi, à la souveraineté, voyait le joyau convoité entre des mains étrangères. Le fils de Mégaclès, Alcméon, le général de la guerre sacrée, qui avait peut-être, en cette qualité, trouvé l'occasion de rendre des services aux envoyés du roi de Lydie, profita de son intimité avec la cour de Sardes pour mettre plus de distance encore entre lui et la classe bourgeoise [2]. Il avait rapidement accru sa fortune, déjà considérable. Une fois devenu le plus riche des Athéniens, il avait porté ses prétentions de plus en plus haut, et son fils n'avait certainement pas brigué la main de la fille du tyran de Sicyone pour vivre avec elle dans la condition modeste d'un citoyen ordinaire. Comme chef du parti des Paraliens, il avait, au fond, les mêmes visées que Pisistrate ; seulement, il n'avait pas les mêmes chances pour lui. A chaque insuccès, chaque fois qu'il rencontrait sur son chemin cette maudite tache de sang qui, comme un mauvais génie, reparaissait toujours, sa passion allait grandissant et finalement, les espérances des Alcméonides si souvent déçus dans leur ambition s'attachèrent au fils d'Agariste [3], qui était, par sa naissance, destiné à de grandes choses.

Clisthène introduisit dans la lignée des Alcméonides le nom de son grand-père maternel. Il tenait de lui plus que le nom : il avait sa décision et son audace, son coup d'œil pénétrant, son énergie sans scrupules dans la poursuite de ses visées politiques. Ces visées étaient aussi à peu près les mêmes de part et d'autre. Comme le grand-père, le petit-fils voulait débarrasser l'État du fardeau gênant d'institutions vieillies, pour l'acheminer dans les voies d'un développement nouveau ; lui aussi, il luttait contre une noblesse qui, dominée par un incurable esprit de caste, persistait à opprimer les classes inférieures. Tous deux employèrent les mêmes moyens pour arriver au même but ; tous deux s'appuyèrent sur l'autorité de l'oracle pythique. Jusque-là, le petit-fils suivait de

1) Voy. ci-dessus, p. 391.
2) Sur les rapports d'Alcméon avec la cour de Sardes, voy. SCHOEMANN ap. *Jahrbücher f. Philol.*, 1875, p. 466. Cf. ci-dessus, p. 436.
3) Voy. ci-dessus, p. 322.

point en point l'exemple de son aïeul; mais les réformes du jeune Clisthène furent infiniment mieux calculées, plus radicales et de plus grande conséquence. Durant les années d'exil, Clisthène avait préparé de longue main ses plans de réforme : aussi se trouvèrent-ils mûrs et complets au moment opportun. Il avait en vue deux choses. D'un côté, il voulait consolider la constitution de Solon et en faire une réalité ; de l'autre, il comptait régénérer l'État de fond en comble. C'est qu'en effet il n'entendait point s'interposer, avec une impartiale douceur, entre les classes de la bourgeoisie ; il ne se préoccupait pas, comme Solon, de garder à chacun sa part entière : il était ennemi de la noblesse, et il saisit d'une main passionnée la direction, alors vacante, du parti avancé. De là ces tendances opposées, ces vues politiques, à la fois conservatrices et radicales, qu'on trouve chez bien peu d'hommes d'État associées au même degré que chez Clisthène.

La constitution de Solon n'avait pu prendre racine, parce que les maisons aristocratiques considéraient l'État comme une arène pour leur ambition et rendaient impossible un progrès pacifique. Solon avait donné aux citoyens l'essentiel de l'égalité ; mais, comme il n'avait pas osé toucher aux institutions de la noblesse héréditaire, celle-ci s'était fermée et isolée de telle sorte que la fusion des citoyens, sur laquelle on avait compté, s'en trouvait empêchée. Aussi l'État de Solon n'avait-il été ni compris, ni réalisé. Clisthène ne songeait pas non plus à dissoudre les *gentes*, avec les objets de leur culte et les rites de leurs sacrifices ; tout ce qui tenait au droit de la famille et à la religion demeura intact, avec les usages traditionnels et les coutumes archaïques qui s'y rattachaient. Mais, les groupes auxquels étaient subordonnées les phratries et les *gentes*, c'est-à-dire, les quatre tribus ioniennes, devaient cesser d'être une division politique du peuple; car, aussi longtemps qu'il en était ainsi, les subdivisions semblaient, elles aussi, avoir de droit une valeur politique. Le grand défaut qu'on trouvait à la constitution de Solon, c'est qu'il avait fallu infuser la bourgeoisie de création nouvelle dans ces anciennes tribus, comme un vin nouveau dans de vieilles outres. C'est pour cela qu'on ne se contenta pas, comme à

Sicyone, de changer le nom et le rang des tribus nobiliaires, mais le système fut supprimé en entier, avec la division quaternaire qui servait de base à toutes les constitutions ioniennes.

On mit à la place un système décimal qui ne répondait à aucune organisation traditionnelle. Les nouveaux dixièmes de la cité furent, il est vrai, appelés, comme les anciens quarts, des *phylæ*, c'est-à-dire des tribus [1]; mais ils n'avaient rien à voir avec la question de naissance et d'origine. Ce n'étaient que des unités subdivisées en un certain nombre de districts ruraux ou *dèmes*. Ces districts ou communes existaient depuis longtemps : c'étaient ou bien d'anciennes villes de la dodécapole attique, comme Éleusis, Céphisia, Thoricos; ou bien de petites localités qui avaient fait partie de quelqu'une des douze villes, comme Marathon et Œnoé qui avaient appartenu à la tétrapole. Les dèmes conservèrent leurs anciens noms, même quand ces noms provenaient des *gentes* qui y avaient leur principal domicile, comme Boutadæ, Æthalidæ, Pæonidæ. Ils avaient déjà été utilisés précédemment par l'État, peut-être comme subdivisions des naucraries [2], pour l'organisation de la police et la répartition de l'impôt, parce qu'ils formaient une division très simple de la population. On en fit désormais les circonscriptions administratives proprement dites. C'est dans chaque dème que furent inscrits les habitants, et l'inscription sur ces listes communales servit désormais à faire la preuve qu'on appartenait au pays et qu'on jouissait de ses droits de citoyen. Un citoyen pouvait changer de domicile autant de fois qu'il voulait ; il continuait d'appartenir au dème dans lequel il avait été une fois incorporé.

On institua cent de ces communes, à raison de dix pour chacune des nouvelles tribus [3]. On fit entrer ainsi et le sol et la population dans des cadres tout à fait différents de ceux d'autrefois : on eut une organisation absolument indépendante des

1) τὸν δῆμον προσεταιρίζεται, μετὰ δὲ τετραφύλους ἐόντας Ἀθηναίους δεκαφύλους ἐποίησεν (HEROD., V, 66).

2) Voy. ci-dessus, p. 380.

3) *Cent* est le chiffre normal d'après Hérodote, qui ne pouvait pas se tromper sur ce point. Ce n'est pas l'avis de SAUPPE et autres, qui regardent 100 comme le nombre des dèmes *avant* Clisthène.

groupes de familles et fondée uniquement sur le domicile. Mais, ce principe lui-même, on ne l'appliqua pas de la manière qui semblerait la plus naturelle, de façon à réunir en un tout dix localités contiguës. C'est qu'alors, en effet, les Diacriens auraient eu la prépondérance dans une tribu, les Paraliens dans une autre, les Pédiéens dans une troisième, et ce système régional aurait fourni un nouveau point d'appui aux anciennes coteries. Il semble bien au contraire que, justement pour cette raison, on eut de suite l'idée de réunir en une même tribu des cantons tout à fait séparés et même éloignés les uns des autres, comme Phalère et Marathon, le Pirée et Décélie. On voulait morceler ainsi les régions où se localisaient les partis d'autrefois [1].

Les Athéniens, en tant qu'habitants d'Athènes, ne constituaient point une tribu; la capitale ne formait point par elle-même une commune; mais, toutes les assemblées des membres des tribus ou « phylètes » se tenaient à Athènes, et le territoire de la ville était lui-même distribué entre plusieurs districts de *phylæ*. Chacune des dix tribus avait ses présidents, ses cérémonies religieuses et ses fêtes communes qui, en rapprochant les citoyens, contribuaient à établir entre eux des relations amicales. Mais leur compétence, en tant que corporation, se bornait à l'élection des dignitaires, à la répartition des charges civiques et à la nomination d'hommes de confiance qui, dans les travaux publics, jouaient le rôle de directeurs-comptables. Les tribus étaient les organes dont se servait la cité pour rendre effectifs les sacrifices exigés par l'État des citoyens, en temps de guerre et en temps de paix. Elles avaient ainsi dans leurs attributions le rôle dévolu aux naucraries. Celles-ci, du reste, subsistèrent à côté des dèmes[2]; seulement, le nombre en fut porté de 48 à 50, de manière que chaque tribu comprenait

[1]) Les dèmes paraissent avoir été répartis entre les phylæ, de façon que celles-ci fussent représentées dans les trois régions, la montagne, la côte et la plaine (HERMANN. *Staatsalterth.*, § 111, 5). Il y a pourtant des exemples de dèmes voisins dans la même tribu; ainsi, Marathon, OEnoé, Tricorythos, Rhamnonte, Psaphidæ, Phégæa, Aphidna, étaient tous dans la tribu Æantis.

[2]) Sur les dèmes et naucraries, cf. SCHOL. ARISTOPH., *Nub.*, 37. BOECKH, *Staatshaushaltung*, I, 359. Les cinquante naucraries fournissent cinquante vaisseaux (HEROD., VI, 89).

cinq de ces circonscriptions navales ou financières, et avait par conséquent à fournir cinq vaisseaux et dix cavaliers pour la défense nationale. Une fois soustraites à l'influence des nobles comme à celle des coteries locales, ces circonscriptions servirent à tourner vers la chose publique, sans intervention directe de l'État, les forces populaires, et à en accroître l'énergie en provoquant une émulation patriotique aussi large et aussi dégagée que possible des considérations accessoires.

Tandis que les tribus ou *phylæ* n'étaient appelées que de temps à autre à prendre part à l'administration, l'expédition des affaires courantes fut confiée aux communes ou dèmes. Chacun des ces dèmes avait son président local ou « démarque » élu, ses fonctionnaires religieux et ses comptables, car chacun avait à gérer des biens communaux et une caisse communale. La commune avait aussi le droit d'établir des impositions. Elle tenait, pour délibérer sur ses affaires intérieures, des assemblées qui donnaient à ses membres l'occasion de s'exercer au maniement des affaires publiques : on y faisait l'apprentissage de la vie politique. C'est dans ces assemblées que les fils de citoyens, arrivés à l'âge voulu, étaient inscrits parmi les membres de la commune et que les registres communaux étaient contrôlés. Elles se trouvaient par là, mais par là seulement, en contact immédiat avec la cité : car, ces registres communaux servaient en même temps de documents constatant la possession du droit de cité au sein de l'État athénien [1].

Même au point de vue gouvernemental, les tribus de Clisthène ne furent que des intermédiaires destinés à maintenir en communion avec l'État les cantons ruraux où la vie municipale, avec ses intérêts particuliers, suivait librement son cours. Solon ayant déjà organisé le Sénat de façon à en faire une délégation élue du corps des citoyens, Clisthène n'eut qu'à perfectionner le système en faisant élire tous les ans 50 membres de chaque tribu, sans supprimer toutefois les restrictions apportées par Solon à l'éligibilité. De cette manière, le Sénat ne fut pas seulement renforcé de 100 mem bres, mais il fut, plus encore que par le passé, une représen-

[1]) Sur l'administration des dèmes, voy. SCHOEMANN, *Gr. Alt.*, I³, p. 390.

tation du peuple. En effet, le nouveau système décimal fut aussi appliqué à l'année durant laquelle le Sénat exerçait ses pouvoirs. L'année fut divisée en dix parties égales, et, durant chacun de ces laps de temps, une tribu avait à son tour, dans un ordre déterminé par le sort, la présidence ou « prytanie. » Ainsi, la prytanie devint une période gouvernementale, équivalant à 30 ou 36 jours.

Enfin, les tribus servirent encore à former les jurys. Le Conseil et les tribunaux étaient, de par les institutions de Solon, les gardiens des droits du peuple qu'ils protégeaient contre l'arbitraire des magistrats. Mais, le plus difficile, c'était de pourvoir aux magistratures elles-mêmes d'une façon qui fût en harmonie avec l'esprit du temps et le bien de la communauté. Elles étaient assiégées par l'ambition des puissants ; dans les réunions électorales, on voyait toujours reparaître les divisions d'autrefois ; les anciens chefs de parti y faisaient appel à tous leurs adhérents pour arriver à des charges auxquelles étaient attachées les attributions de la souveraineté d'État, c'est-à-dire, ce qui remplaçait l'ancienne dignité royale, et pour exploiter de leur mieux, au profit de leurs visées ambitieuses, la courte durée de leurs fonctions. C'est sur ce point que porta une des innovations les plus radicales et les plus efficaces qu'on ait faites. On supprima l'élection comme moyen de désigner les titulaires des postes officiels, et on lui substitua le tirage au sort [1]. L'innovation n'est pas

[1]) Le tirage au sort (κλῆρος, κύαμος) existait au temps de la bataille de Marathon (Herod., VI, 109) : au temps de Périclès, d'après Plutarque, il existait depuis longtemps (ἐκ παλαιοῦ. Plut. *Pericl.*, 9). Par conséquent, il a été institué, ou par Clisthène, ou (ce qui est infiniment moins vraisemblable) immédiatement après lui. Sur le sort, considéré comme institution religieuse, voy. Serv., *Æn.*, II, 201. C. I. Gr., II, p. 562 b. Welcker, *Sylloge*, p. 298. Cf. Prov. Salom., xvi, 23. Homeyer, *Nachtrag zu dem German. Loosen*, p. 78 ap. *Symbolæ Bethmann-Hollwegio oblatæ*, Berol., 1868). Dans la politique des anciens, c'était un palliatif employé pour remédier aux factions (ἀστασίαστον. Anaximen., *Rhet.* ed. Sprengel, p. 13, 15), un recours contre l'ἐριθεία qui donne naissance aux factions (Aristot., *Polit.*, 198, 19, cf. Suidas, s. v. Φιλοποίμην). Tant que les hommes marquants furent seuls à se porter candidats, que les autres s'abstinrent et que les pauvres furent exclus, le hasard avait peu de marge; et c'est la raison pour laquelle, durant quelques dizaines d'années encore après l'adoption du tirage, on voit les hommes d'État les plus influents arriver à l'archontat. Il pouvait

expressément attribuée à Clisthène, mais elle doit dater de son temps, car elle est déjà en vigueur au début des guerres médiques.

Ce système, considéré au point de vue de la théorie, paraît plus singulier et plus dangereux qu'il n'était en réalité. D'abord, le tirage au sort n'est pas du tout, chez les Grecs, une concession faite aux exigences démocratiques ; on le rencontre déjà dans les anciens temps, notamment lorsqu'il s'agissait de nommer à des fonctions sacrées et qu'on voulait laisser la divinité libre de choisir. Ensuite, il ne faut pas oublier que le sort ne décidait qu'entre les candidats, et on pouvait supposer avec raison que, parmi le nombre déjà restreint des propriétaires assez riches pour être éligibles, ceux-là seulement se porteraient candidats aux plus hautes fonctions gouvernementales qui avaient déjà quelque droit à la confiance de leurs concitoyens. La publicité de la vie civique et la peur du ridicule suffisait pour écarter de l'urne les incapables. Enfin, en admettant que le hasard ne choisît pas toujours, parmi les candidats, le plus digne, il faut se dire que le système de l'élection libre ne donnait pas plus de garanties ; tandis que le tirage au sort compensait, et au delà, ses inconvénients par cet avantage que, avec lui, les magistrats suprêmes cessaient d'être les organes du parti alors dominant. Des hommes de divers partis se trouvaient ainsi obligés de gouverner ensemble, à titre de collègues, et de chercher à accorder leurs divergences en élevant leur point de vue. Les luttes et manœuvres électo-

se faire aussi que, lorsqu'on invitait les candidats à donner leurs noms pour être jetés dans l'urne, tous se retirassent spontanément devant un seul : c'est ce qui semble avoir eu lieu pour Aristide dans l'année qui suivit la bataille de Marathon. En ce sens, Idoménée avait raison de dire qu'Aristide avait été fait archonte οὐ κυαμευτὸς, ἀλλ' ἑλομένων τῶν Ἀθηναίων. En effet, la controverse à laquelle Plutarque fait allusion dans la biographie d'Aristide (*Aristid.*, 1) ne roule point sur la question de savoir comment se faisaient à l'époque les nominations de fonctionnaires, mais sur la manière dont Aristide fut nommé archonte. Cf. Schoemann, *Ueber das Loos in Athen*, contre Lugebil, *Zur Geschichte der Staatsverfassung in Athen*, ap. Jahrbb. f. klass. Philol., 1872, p. 148 sqq. — La question a été reprise et diversement résolue par Fustel de Coulanges, *Rech. sur le tirage au sort appliqué à la nomination des archontes athéniens*, ap. Nouv. Revue historique de droit, 1879, et L. Havet, ap. *Revue de Philologie*, 1880.

rales n'eurent plus de raison d'être; les citoyens se déshabituèrent de ces intrigues de parti qui empoisonnaient leur existence. Dans certains cas exceptionnels, lorsque tout le monde reconnaissait dans un citoyen l'homme de la situation, il arriva que tous les candidats s'effacèrent devant lui et qu'il y eut ainsi élection populaire, dans le meilleur sens du mot. Pour l'époque agitée de Clisthène, il n'y eut pas d'institution plus utile que l'urne du sort. Elle eut pour effet de calmer et de réconcilier les esprits; ceux qui l'ont adoptée ont fait preuve de la plus grande sagesse politique, et nous avons de bonnes raisons pour en attribuer l'initiative à la législation de Clisthène.

On parle d'une autre mesure, bien plus révolutionnaire celle-là, qui est imputée, de la manière la plus affirmative, à Clisthène: c'est l'admission dans la cité d'une quantité de gens qui, jusque-là, avaient vécu en dehors de la communauté des citoyens, la naturalisation d'industriels et d'artisans qui habitaient depuis longtemps déjà l'Attique en qualité de métèques ou d'affranchis [1]. Ils se trouvaient désormais incorporés à l'État et rivés à sa fortune: leurs aptitudes devenaient la propriété de l'État; ils pouvaient maintenant, comme des Athéniens authentiques, prendre part aux processions des Panathénées, et ils prêtèrent comme les autres citoyens, à la patrie qui venait de leur être octroyée, le serment militaire. C'était là, sans contredit, la modification la plus essentielle et la plus intime subie par la cité : c'était comme une dissolution de la bourgeoisie dans un élément étranger. Toutes ces nouvelles recrues n'avaient rien de commun avec l'ancienne Athènes ; ils n'étaient même pas rattachés à l'État par les liens

[1]) πολλοὺς ἐφυλέτευσε ξένους καὶ δούλους μετοίκους [Bekker donne, d'après Lambinus, καὶ μετοίκους] (ARISTOT., *Polit.*, 61, 11). Voy. SCHOEMANN, *Verfassungsgeschichte*, p. 65. Ce texte important d'Aristote est sainement interprété, à l'exemple de Meier, par BERNAYS, *Die Heraklitischen Briefe*, p. 115. Les métèques sont de deux espèces : 1° Étrangers libres, 2° Esclaves transférés par l'affranchissement dans la classe des métèques. BUERMANN, *Die attischen Neubürger* (*Drei Studien auf dem Gebiet des att. Rechts* dans le *Supplbd. der Jahrbb. f. Philol.*, 1878, p. 597) conclut d'un passage d'Aristote (*Polit.*, 1319 [p. 184, 32]) que Clisthène a réorganisé les phratries et en a augmenté le nombre.

de la propriété foncière. On infusa ainsi dans la cité une forte dose de sang jeune; elle en reçut une impulsion nouvelle, et la force défensive du pays s'accrut d'autant; bien des coutumes arriérées furent abolies et laissèrent se développer librement dans tous les sens la vitalité du corps social; mais, d'autre part aussi, l'honneur de la bourgeoisie attique dut en souffrir et les traits originels du caractère attique se trouvèrent effacés.

Telles furent les innovations, aussi considérables que hardies, de l'Alcméonide Clisthène. Elles pénétrèrent dans tous les détails de la vie politique; elles en atteignirent tous les organes, car, même ce qui ne fut pas modifié dans sa substance, comme l'Aréopage, reçut une vie nouvelle parce que, depuis l'institution du tirage au sort, les magistrats qui y entraient y apportaient un nouvel esprit.

De pareilles réformes ne pouvaient ni s'accomplir sans lutte ni passer toutes à la fois. Il est probable que Clisthène proposa ses plans aussitôt après l'expulsion des tyrans; car c'est à ce moment qu'on avait besoin d'une réorganisation de l'État, d'une restauration de la société qui avait été si longtemps aux mains d'un despote. Le peuple exigeait des garanties pour sa liberté, et, tant que dura dans le pays la joie d'être délivré du joug d'Hippias, on était au moment le plus favorable pour faire des réformes sérieuses, avec chance de les faire accepter à l'unanimité. Il ne fallait pas laisser le parti opposé prendre les devants. Une partie de la réforme constitutionnelle, c'est-à-dire l'établissement des dix tribus et la nouvelle division régionale, peut bien avoir été décidée et votée dans les assemblées du peuple, sous l'influence dominante de Clisthène, dès la première année de la liberté.

Le soin jaloux avec lequel on veillait sur la liberté naissante fit qu'on s'occupa d'éloigner de la ville tous ceux qui tenaient de près ou de loin au tyran, leurs noms suffisant d'ailleurs à éveiller la défiance. On eut donc recours à un expédient dont d'autres démocraties avaient déjà donné l'exemple, à un procédé qui permettait d'éloigner de la cité les citoyens dont la personne semblait dangereuse pour l'ordre de choses établi, mais dont les actes ne donnaient pas prise à des poursuites judiciaires; et cela, avec tous les égards possibles, sans les

atteindre le moins du monde dans leur honneur et leur fortune. Ce fut là le commencement de l'ostracisme athénien, autrement dit, du « jugement par les tessons. » C'est Clisthène qui l'a introduit à Athènes, et le premier atteint fut Hipparque, fils de Charmos [1].

L'audace de Clisthène remplit d'effroi ses adversaires. Ils redoublèrent leurs efforts pour empêcher la grande réforme constitutionnelle d'aboutir. Mais, ils s'aperçurent bien vite que, avec leurs seuls adhérents, il leur était impossible de tenir tête au parti progressiste qui marchait résolument en avant. Isagoras n'hésita pas à chercher du secours au dehors. Il était personnellement très lié avec Cléomène : on parlait même de relations adultères entre sa femme et le roi étranger. Cléomène, en goût de domination, n'était pas satisfait d'avoir aidé à l'expulsion des Pisistratides ; il ne voulait plus laisser Athènes se gouverner elle-même, sans avoir à compter avec l'influence spartiate. Bref, ces deux hommes conclurent ensemble un pacte secret par lequel, sous prétexte de défendre les intérêts publics, ils se promettaient d'avancer réciproquement les affaires de leur ambition personnelle [2]. Il ne leur fut pas difficile de faire comprendre aux Spartiates combien étaient dangereuses les aspirations révolutionnaires de Clisthène. C'était là tout simplement la démagogie des tyrans ; c'était une nouvelle édition de la révolution de Sicyone : l'influence de Sparte au delà de l'isthme était en jeu, une fois pour toutes.

Les Spartiates résolurent d'intervenir. Suivant les formalités

[1]) L'ostracisme institué après l'abolition de la tyrannie (Diodor., XI, 55). Le premier coup frappa Hipparque, διὰ τὴν ὑποψίαν τῶν περὶ Πεισίστρατον (Androtion, *fragm.*, 5, ap. *Fr. Hist. Græc.*, I, 371) : νομοθετήσαντος Κλεισθένους, ὅτε τοὺς τυράννους κατέλυσεν, ὅπως συνεκβάλῃ καὶ τοὺς φίλους (Philochor., *fragm.*, 79 b, ap. *Fr. Hist. Græc.*, I, 397). Lugebil (*Ostrakismos*, Leipzig, 1861) exploite outre mesure une remarque fort juste de Roscher qui compare l'ostracisme de la république démocratique avec les changements de ministères dans les États constitutionnels. Il s'en sert contre la tradition, contre l'opinion d'hommes comme Aristote et Philochore, et contre l'analogie que présentent d'autres États de l'antiquité. Est-il croyable qu'une institution comme l'ostracisme, dans un État aussi libre et aussi remuant qu'Athènes, soit restée, du commencement à la fin, toujours et invariablement la même ?

[2]) Herod., V, 70.

qu'ils avaient coutume d'employer à l'égard des cités régies par des tyrans, ils envoyèrent à Athènes leur héraut officiel, et, en rédigeant leur message, ils prirent un détour qui consistait à réclamer l'expulsion des Alcméonides, comme de gens qui, depuis le temps de Cylon, étaient souillés de meurtre et de sacrilége. Clisthène quitta le pays. Il ne voulait pas qu'Athènes eût la guerre à cause de lui, une guerre qui surprendrait la cité en pleine discorde intestine et affaiblie d'autant : ou, pour mieux dire, il voulait que la conspiration traîtreusement ourdie par Isagoras et Cléomène allât jusqu'au bout, afin de rentrer alors comme le sauveur de la liberté.

Il avait bien deviné le jeu de ses adversaires. Bien que Clisthène ne fût plus là, Cléomène arriva avec une troupe armée, sans autre but que de confisquer l'indépendance d'Athènes, d'y installer comme seigneur et maître son protégé Isagoras, et ensuite, de se créer à lui-même une souveraineté qui embrasserait la Grèce entière. Grâce à la terreur qu'inspiraient les armes étrangères, Isagoras fut élu archonte, en l'an II de la liberté (508. Ol. LXVIII, 1) [1] : et aussitôt commença, à ciel ouvert, la réaction la plus violente. Cléomène se comporta comme dans une ville conquise. Sept cents familles qu'Isagoras lui avaient dénoncées comme étant d'opinion démocratique furent bannies. Le Conseil, qui était déjà composé suivant le nouveau système, fut dispersé par la force, et, pour bien montrer qu'on n'entendait pas en revenir simplement aux institutions de Solon, on installa un conseil des Trois-Cents, représentant la division ternaire habituelle aux Doriens et calqué sur un modèle spartiate. Dans ce conseil, on n'admit que des hommes décidés à tout pour favoriser la réaction anti-démocratique.

Mais le peuple athénien était déjà trop familiarisé avec la liberté fondée par Solon pour se courber sous cette pression violente, et Cléomène, dans son imprévoyance, avait amené beaucoup trop peu de soldats pour venir à bout de choses semblables. L'ancien Conseil, appelé à défendre la légalité, s'opposa à la violation des statuts constitutionnels ; le peuple se groupa autour de lui ; la ville et la campagne se soulevèrent et

[1]) HEROD., V, 72. THUCYD., I, 126.

les conjurés n'eurent plus d'autre ressource que de se jeter avec leurs partisans dans la citadelle. Cléomène tenta vainement de gagner à sa cause la prêtresse de la patronne d'Athènes ; il eut beau exciper de sa qualité d'« Achéen » et de sa dignité royale, elle le repoussa avec horreur de son seuil. Deux jours durant, les nouveaux tyrans furent assiégés sur l'acropole : le troisième jour, les Lacédémoniens eurent permission de sortir sans être inquiétés. Isagoras s'échappa ; le reste de ses complices fut jeté en prison et le tribunal populaire les condamna à mort comme traîtres [1].

Le premier soin du Conseil qui, par sa fidélité à la constitution, avait sauvé l'État de Solon, fut de rappeler les Alcméonides et les autres bannis [2]. Les crimes et la honte dont s'était couvert le parti rétrograde profitèrent à Clisthène qui se trouva d'autant plus à l'aise pour achever ses réformes. Peut-être attendit-il ce moment pour introduire le tirage au sort, destiné à prévenir des élections entachées de l'esprit de parti comme celle qui avait naguère porté Isagoras à l'archontat : peut-être aussi ne procéda-t-il qu'à ce moment à la naturalisation des nouveaux citoyens.

L'oracle de Delphes prêta à l'énergie de Clisthène un concours des plus efficaces. Il rendit à ses amis les Alcméonides un service inappréciable, qu'on n'eût pas attendu d'un corps opposé par principe à toutes les innovations. En vertu de son autorité spirituelle, la plus haute qu'il y eût alors en Grèce, il confirma ces réformes radicales sur lesquelles on s'était sans doute entendu à Delphes même, et il offrit son ministère pour donner une sanction religieuse à des institutions d'ailleurs toutes modernes et motivées par des raisons purement politiques, en les rattachant aux héros des vieilles légendes attiques. C'est à Delphes, paraît-il, que furent choisis les dix héros qui devaient être les éponymes et les patrons des nouvelles tribus. Ces héros devinrent les représentants de la cité, et on dressa leurs statues au-dessus de l'agora, sur une terrasse de l'Aréopage. Les dèmes aussi eurent chacun leur patron, avec un

[1]) Herod., V, 12. Cf. Burghaus, *Konig Kleomenes*, Anclam, 1874.
[2]) Herod., V, 73. Thucyd., I, 126.

culte et des sacrifices pour l'honorer ; l'Attique fut désormais, comme la Crète et la Laconie, ordonnée suivant un nombre agréé des dieux : ce fut une communauté de cent bourgades. C'est ainsi que fut sanctifié le système décimal, naguère profane, et que la bénédiction divine fut attachée aux statuts de la cité.

Athènes était, pour la seconde fois, délivrée d'une tyrannie qui menaçait d'être bien plus déshonorante encore que celle des Pisistratides parce qu'elle voulait sacrifier, par surcroît, l'indépendance dont la ville était redevable à Solon. Mais on n'était pas hors de danger, car Cléomène, dont le sang bouillant s'exaltait encore à chaque insuccès, réunissait une armée péloponnésienne. C'était une guerre ouverte entre Athènes et Sparte. D'un autre côté, les Pisistratides n'avaient pas renoncé à l'action, et tout ce qui troublait à Athènes la paix publique leur apportait de nouvelles espérances. Tout autour de l'Attique s'agitaient des voisins envieux, qui voyaient de mauvais œil grandir la puissance des Athéniens. Les Éginètes et les Chalcidiens, par jalousie de commerçants, voulaient profiter de ce moment de désordre pour anéantir la marine athénienne. Mais, c'étaient surtout les Thébains qui prenaient une attitude menaçante. Ils s'étaient déjà brouillés avec les Pisistratides, leurs vieux amis, au sujet de leur suzeraineté en Béotie.

Il régnait en effet dans le sud de la Béotie une aversion décidée contre l'hégémonie de Thèbes, aversion qui s'explique naturellement par l'origine ionienne des habitants du bassin de l'Asopos[1] et qu'entretenait l'arrogance des Thébains. Platée était le foyer de cet esprit de révolte. Trop faible à elle seule pour résister longtemps aux prétentions de la capitale béotienne, la petite cité s'était adressée au roi Cléomène, dans un moment où il se trouvait par hasard aux environs, et s'était déclarée prête à entrer dans la confédération péloponnésienne. Ceci datait déjà, si Thucydide est bien informé, de l'an 519 (Ol. LXV, 2).

[1]) Voy. ci-dessus, p. 125.

[2]) La destruction de Platée eut lieu quatre-vingt-treize ans après la conclusion de l'alliance avec Athènes (THUCYD., III, 68) : donc 519 est la première année de l'alliance dont Hérodote expose l'origine (HEROD., VI, 108). Cette date est rejetée par GROTE, IV, 223 (vol. V, p. 348, trad. de Sadous) avec

Ce fut là un moment décisif pour le développement ultérieur des relations internationales en Grèce ; car, si les Lacédémoniens accueillaient une cité de la Grèce moyenne comme ils avaient rallié l'une après l'autre les villes de la péninsule, ils déclaraient par là que leur ligue était destinée à absorber la Grèce entière, qu'ils étaient décidés, pour arriver au but, à ne reculer devant aucune complication, pas même devant la lutte armée. Mais, les Lacédémoniens n'acceptèrent pas l'offre de la cité béotienne : ils déclarèrent qu'ils habitaient trop loin pour lui garantir de leur part une protection opportune et efficace : ils lui donnèrent en même temps le conseil de s'associer avec sa voisine, Athènes, si elle ne voulait plus avoir affaire avec Thèbes.

C'était justement ce que voulaient les Platéens. Ils n'avaient attendu que l'autorisation du plus considérable des États de l'Hellade pour aller du côté où les portait leur sympathie politique. Un jour donc que les Athéniens offraient un sacrifice solennel à l'autel récemment élevé sur l'agora aux douze dieux, des Platéens s'assirent en suppliants sur les marches de l'autel et ils tendaient au peuple assemblé leurs rameaux d'olivier entourés de bandelettes. Les Pisistratides ne se demandèrent même pas s'ils devaient les accueillir ou les éconduire ; et, si réellement les Lacédémoniens n'avaient répondu comme ils l'avaient fait qu'avec l'arrière-pensée que leur prête Hérodote, c'est-à-dire, avec l'espoir que les Athéniens se trouveraient

l'assentiment de Duncker. Je ne trouve pas les raisons alléguées si probantes qu'il faille leur sacrifier le texte de Thucydide. La première tombe d'elle-même ; car. la scène à l'autel des douze dieux n'est nullement incompatible avec le temps des Pisistratides. Pour réfuter la seconde, il suffit de faire observer que παρατυχόντες n'implique pas nécessairement une intervention armée en Attique : Cléomène pouvait être à Mégare. La troisième raison, à savoir que Cléomène n'aurait pas donné, au temps des Pisistratides, un conseil préjudiciable aux Athéniens, ne prouve rien, parce que nous ne connaissons que les motifs prêtés à Cléomène par Hérodote et Hérodote seul : une intrigue secrète est très-compatible, surtout à Sparte, avec l'amitié déclarée qu'établit le lien d'hospitalité. Enfin, la dernière raison, à savoir que les Athéniens n'étaient pas en état sous les tyrans de remporter un tel succès, est insignifiante. Les Athéniens ont eu au dehors, sous les Pisistratides, des succès de plus d'une sorte. En revanche, il est invraisemblable, et pour bien des raisons, que Platée ait conclu son alliance au moment où Cléomène envahissait l'Attique.

engagés par là dans des conflits avec leurs voisins, leur but se trouva complètement atteint. En moins de rien, il y eut sur le territoire de Platée une armée athénienne en face des Thébains. Avant d'engager la bataille, on se décida à prendre les Corinthiens pour arbitres du différend : ils décidèrent que les Platéens avaient le droit de s'associer à tels alliés que bon leur semblait. En revenant chez eux, les Athéniens furent attaqués à l'improviste par les Thébains exaspérés ; mais la victoire leur resta, et, du coup, ils étendirent le territoire des Platéens, sur les limites duquel une discussion s'était élevée, jusqu'à l'Asopos. Ce fut là désormais la frontière du domaine de la fédération attique.

Mais, en présence des désordres survenus à Athènes, les Thébains crurent le moment venu de réparer leur défaite et de reprendre ce qui leur avait appartenu. La défection de Platée était d'un exemple dangereux, et rien n'était plus inquiétant pour la stabilité de leur régime oligarchique que l'installation, à proximité immédiate de leur frontière, d'un foyer d'idées démocratiques qui devait exercer sur les éléments ioniens de la population de la Béotie une très grande puissance d'attraction. Aussi firent-ils des préparatifs formidables, et, comme en même temps le Péloponnèse courait aux armes, qu'Égine et l'Eubée se soulevaient aussi, Athènes se vit tout d'un coup cernée de tous côtés par terre et par mer, et elle semblait absolument hors d'état de défendre contre tant d'ennemis son indépendance.

Il fallut se chercher des alliés au dehors : sous le coup de la nécessité, on envoya même à Sardes qui était alors la résidence du satrape Artapherne, frère du roi Darius. Les ambassadeurs reçurent pleins pouvoirs ; on n'avait pas de temps à perdre en négociations ; aussi, quand Artapherne promit alliance et secours, mais à une condition indispensable suivant les traditions de la monarchie persique, à savoir, que les Athéniens donneraient au Grand-Roi la terre et l'eau, les ambassadeurs, à leurs risques et périls, se déclarèrent prêts à souscrire à cette condition, et ils revinrent ainsi à Athènes, où ils croyaient qu'on leur pardonnerait tout plutôt que de les voir revenir les mains vides.

Ils avaient mal jugé leurs concitoyens. Leur arrivée souleva un orage de protestations : l'ambassade devint le point de départ d'une série de procès politiques [1] : le traité fut mis à néant et, vers ce même temps, Clisthène fut victime de l'ostracisme [2].

Avec des renseignements aussi tronqués que ceux dont nous disposons au sujet des réformes de Clisthène, ce serait de la présomption que de vouloir porter un jugement définitif sur l'auteur de ces réformes et sur ses intentions. Cependant, nous savons qu'au moment où l'ambassade fut envoyée à Sardes, Clisthène donnait le ton à la politique athénienne. Les Alcméonides étaient depuis longtemps en relation avec la capitale de l'Asie-Mineure ; c'est de Sardes que venait leur richesse et leur splendeur ; pour l'étendue de leurs connaissances dans le monde, ils étaient supérieurs à tous les Athéniens et ils savaient mieux que personne utiliser, pour échapper à un danger pressant, les ressources même les plus éloignées ; ils prévoyaient déjà alors que les Pisistratides feraient tous leurs efforts pour provoquer en leur faveur une intervention persique. On se crut donc obligé de prévenir ces menées qui pouvaient compromettre l'existence même de la cité ; et, quand on entend dire que, des années après, vers l'époque de la bataille de Marathon, les Alcméonides furent encore accusés de complicité avec les Perses, on est en droit de supposer que Clisthène fut le principal promoteur de cette ambassade à Artapherne et que sa disparition soudaine, aussitôt après la susdite démarche, tient aux orages politiques provoqués par l'ambassade elle-même. Sa chute prouve qu'on vit en lui un citoyen dangereux pour la liberté, et qu'on se crut autorisé à tourner contre le champion des libertés populaires l'arme qu'il avait remise lui-même aux mains de ses concitoyens pour leur permettre de protéger la liberté contre les parents et adhérents des Pisistratides.

Était-ce là une injustice des Athéniens à l'égard de leur

1) Herod., V, 73.

2) En un moment où il sentit sa position peu sûre à Athènes, Clisthène déposa dans l'Héræon de Samos l'argent qu'il destinait à la dot de ses filles (Cic., *Legg*, II, 16). Le bannissement de Clisthène par l'ostracisme (Ælian., *Var. Hist.*, XIII, 25) a été révoqué en doute par Meier, puis par d'autres, par exemple, Lugebil (p. 130), mais sans motifs suffisants.

grand homme d'État? Était-ce un soupçon mal fondé, qui poursuivait le petit-fils du tyran de Sicyone? Clisthène était-il un homme qui, animé, comme Solon, d'un amour désintéressé pour la justice, ne voulait autre chose que la grandeur de sa patrie?

D'après ce que nous savons de l'histoire des Alcméonides [1], après les avoir vus se rallier tantôt à un parti, tantôt à un autre, nous ne pouvons leur attribuer une pareille politique, franchement dévouée à une cause. Ils ont été amenés, par une série d'événements fortuits, à se mettre à la tête du parti populaire; mais, si nous n'avons pas le droit de suspecter la sincérité du patriotisme d'un homme comme Clisthène, nous sommes encore moins tentés de croire qu'il eût dépouillé le tempérament ambitieux de sa race. Ses relations avec Delphes et avec Sardes démontrent le contraire. Entre les mesures prises par lui dans le ressort des affaires intérieures de l'État, c'est surtout la naturalisation des étrangers et des affranchis qui fait douter de son désintéressement politique. C'était là le fait d'un démagogue qui voulait s'appuyer sur une masse de nouveaux citoyens pour se mettre au-dessus de la condition commune; et il est difficile d'y voir autre chose qu'une préparation au gouvernement personnel. Il se peut donc que l'expulsion de Clisthène n'ait pas été l'effet d'un caprice injustifiable. C'était le résultat de l'ambition inquiète qui hantait la famille des Alcméonides. Clisthène fut le dernier imitateur des tyrans du VIIe et du VIe siècle. Il avait cru pouvoir pousser au libre développement de la constitution de Solon tout en donnant satisfaction à l'orgueil de sa famille et à son ambition personnelle: mais, la première partie de cette double tâche lui avait seule réussi. Le peuple athénien, au cours des longues luttes provoquées par des questions constitutionnelles, avait acquis trop

[1]) Hérodote traite les Alcméonides avec des égards qui sentent la partialité. Sur la politique équivoque des Alcméonides, voy. TYCHO MOMMSEN, *Pindaros*, p. 4. VISCHER, *Alkmæoniden*, p. 17 [*Kleine Schriften*, I, 399] ne conteste ni le bannissement de Clisthène, ni la politique égoïste d'une maison que, dit-il, « la jalousie de la noblesse empêcha seule de fonder un gouvernement oligarchique. » Mais alors, depuis que les Alcméonides étaient devenus les chefs du parti populaire, la tyrannie n'était-elle pas le but vers lequel ils tendaient naturellement?

de finesse pour se laisser tromper : il était trop ferme dans ses tendances politiques et savait trop bien ce qu'il voulait. Les hommes qui avaient fait cause commune avec les Alcméonides pour restaurer la liberté démocratique se séparèrent d'eux lorsqu'on vit poindre des visées dynastiques. Ces plans une fois déjoués, il n'y avait plus de place pour Clisthène dans la cité des Athéniens.

Cependant, l'orage s'amassait, d'heure en heure plus menaçant, autour d'Athènes. Toutes les forces militaires du Péloponnèse furent mises en mouvement par les messagers de Cléomène qui se garda bien de dévoiler le but de ces immenses préparatifs. Il n'avait d'autre envie que de venger l'affront qu'il avait reçu à Athènes et d'installer Isagoras dans la tyrannie. Il fit avancer sa grande armée jusque dans les plaines d'Éleusis, tandis que, suivant un plan de campagne concerté, les Béotiens occupaient les places frontières du nord et que les Chalcidiens menaçaient le littoral du côté de l'est.

Heureusement pour les Athéniens, Cléomène n'avait pas autant de pouvoir qu'il s'en croyait. L'iniquité et le caractère équivoque de ses desseins, son arrogance, l'instinct tyrannique qui était, au fond, le mobile de ses actes, avaient éveillé la défiance des Spartiates et lui avaient fait des ennemis. A la tête de ses adversaires figurait le roi Démarate qui, dans le camp même, contrecarrait ouvertement ses plans [1]. Parmi les alliés, les Corinthiens firent défection et refusèrent de suivre l'armée, alléguant qu'ils n'étaient pas obligés de renverser la constitution d'Athènes pour faire plaisir à Cléomène. Ce qui contribuait encore à leur ôter l'envie de participer à cette guerre, c'est que leurs rivaux les plus dangereux sur mer, les Éginètes, se trouvaient en hostilité avec Athènes : ils ne voulaient pas se faire ainsi les auxiliaires de leurs compétiteurs.

Voilà comment, en dépit de la forfanterie de Cléomène, son armée se dispersa sans gloire. Sparte éprouva là une défaite plus humiliante que si elle avait été battue en rase campagne. Son prestige, en effet, avait été compromis aux

[1]) Herod., VI, 64.

yeux des Hellènes par la politique arbitraire de son roi, et la confédération qu'elle présidait était menacée dans son intégrité. Les Athéniens, de leur côté, quittèrent immédiatement le champ de bataille d'Éleusis où la puissance ennemie s'était, pour ainsi dire, dissipée sous leurs yeux, et se retournèrent avec un courage nouveau contre leurs autres ennemis. Ils envahirent la Béotie, et ils réussirent à battre les Thébains avant que ceux-ci eussent pu faire leur jonction, sur l'Euripe, avec les Chalcidiens. Ils traînaient avec eux sept cents Thébains captifs lorsque, le même jour, ils franchirent le détroit d'Eubée et mirent en déroute l'armée des Chalcidiens. La ville de Chalcis tomba tout entière entre leurs mains [1].

Le jour de cette double victoire marque le début d'une nouvelle extension de la puissance attique. En effet, les Athéniens ne se contentèrent pas d'avoir humilié leurs ennemis : ils expulsèrent de leurs propriétés les nobles de Chalcis, les « Hippobotes ; » ils firent arpenter à nouveau le territoire et le répartirent, divisé en lots égaux, entre quatre mille Athéniens qui s'établirent à Chalcis [2]. Ils fondèrent ainsi comme une nouvelle Athènes chargée de garder le détroit de l'Euripe, dont la possession était si importante. Les vainqueurs ramenèrent chez eux un grand nombre de Béotiens et de Chalcidiens prisonniers ; ils les gardèrent enchaînés à Athènes jusqu'à ce qu'ils fussent mis en liberté à raison de deux mines (environ 197 francs) par tête. Les chaînes furent appendues aux murs de la citadelle, en manière de trophée, et un quadrige de bronze, qu'Hérodote a pu voir encore à l'entrée de l'acropole, immortalisa le souvenir de cette victoire.

L'acropole, qui avait été si longtemps une forteresse menaçante pour les libertés publiques, était maintenant rendue au peuple ; elle était, au milieu d'une cité libre, le lieu, ouvert à tous, où se groupaient les objets de la dévotion commune, le centre des fêtes civiques, où les victoires du peuple étaient

1) Herod., V, 77. Duncker, suivi en cela par Baumeister, *Euboia*, p. 64, place à ce moment la destruction de Cérinthe. Voy. les réfutations de W. Vischer dans les *Gœtting. gelehrte Anzeigen*, 1864, p. 1375 [*Kleine Schriften*, I, 597] et de Bursian, *Geogr. Griechenlands*, II, 411.

2) Herod., *ibid.*

représentées par des monuments glorieux. Harmodios et Aristogiton, dont le coup avait inauguré l'ère de la délivrance, furent honorés comme des héros nationaux, et des statues leur furent élevées à la montée de l'acropole. Sur l'acropole même, on fit disparaître tout ce qui rappelait la dynastie déchue [1], et, sur l'emplacement du palais des tyrans, on dressa une colonne qui relatait les excès de leur régime oppressif, les déclarait, eux et leur famille, bannis et maudits à perpétuité, et promettait à qui tuerait Hippias non-seulement l'impunité, mais des honneurs publics [2].

Ce fut un bonheur pour Athènes que, une fois débarrassée des tyrans et des périls qu'avaient fait naître la trahison d'Isagoras et les menées ambitieuses des Alcméonides, la cité ait été tout de suite tenue en haleine, et d'une façon continue, par les agressions du dehors. C'était là le moyen le plus efficace d'arracher les citoyens aux désordres du dedans. En voyant leur liberté civique attaquée en même temps que l'indépendance de l'État, ils apprirent à considérer ces deux biens comme inséparablement unis et à les défendre en conséquence. Aussi, personne n'a pu activer davantage le progrès de la grandeur athénienne que ne firent les Spartiates en témoignant, par une nouvelle expédition à main armée, du vif déplaisir que leur causait la marche des événements.

Leur déplaisir était, en somme, bien naturel. D'abord, ils avaient acquis la certitude qu'ils avaient été trompés par la Pythie, et que c'était l'argent des Alcméonides qui les avait engagés dans toute cette série de mécomptes. Ensuite, ils ne pouvaient se consoler des humiliations qu'ils avaient éprouvées dans les dernières campagnes ; car enfin, toutes leurs entreprises avaient abouti à un résultat diamétralement opposé à celui qu'ils avaient en vue. Mais ce qui, plus que toute autre

[1]) Sur les fortifications qui furent alors rasées, voy. Wachsmuth, *Athen*, I, 504.

[2]) L'épigramme ou épigraphe du monument votif est donnée par Herod., V, 77. Diod., X, 24. Anthol. Palat., VI. 343. Aristid., II, 512, ed. Dind. On en a retrouvé un fragment sur l'acropole : mais ce fragment date de Périclès, de sorte qu'il faut admettre, ou bien que le quadrige fut restauré à cette époque, ou bien que le monument a été élevé seulement alors. Cf. Kirchhoff, *Monatsber. d. B. A.*, 1869, p. 409 sqq. et C. I. Att., I, n° 334.

chose, ne leur laissait plus de repos, c'était l'essor surprenant d'Athènes. Au lieu des remerciements auxquels ils s'attendaient pour avoir délivré les Athéniens des Pisistratides, leur roi avait été honteusement chassé de la ville. Leurs alliés, les Béotiens et les Chalcidiens, étaient restés privés de secours et avaient été battus ; la puissance de la cité athénienne, non-seulement se trouvait affermie et fortifiée au dedans, mais avait même franchi les bornes de son territoire, et c'étaient encore les Spartiates qui, malgré eux, avaient occasionné ce mouvement d'expansion. En effet, le conseil donné par eux aux Platéens [1], ce conseil qui devait engager les Athéniens dans des querelles ruineuses, n'avait apporté à ceux-ci que des avantages, un surcroît de gloire et de puissance. Athènes avait maintenant, dans la vallée de l'Asopos, rang de chef-lieu ; elle avait jeté les bases d'une hégémonie attique, pris pied en Eubée et assigné en toute propriété à ses enfants à elle, suivant l'exemple donné par les Spartiates, le terrain qu'elle avait confisqué en dehors de ses frontières. Dans toute l'Hellade, on voyait avec étonnement le bonheur des Athéniens. Ceux-ci, de leur côté, ne paraissaient pas disposés à s'arrêter en si beau chemin, et les oracles que Cléomène avait emportés à Sparte, ces oracles qui annonçaient l'extension de la puissance athénienne [2], frappaient d'autant plus vivement l'imagination superstitieuse des Spartiates.

Voyant que, jusqu'ici, leurs entreprises leur avaient si mal réussi, ils prirent désormais la direction opposée. Ils songèrent à leurs anciennes relations avec la maison des Pisistratides, relations qu'ils se repentaient amèrement d'avoir rompues. Ils se hâtèrent d'envoyer leur héraut à l'Hellespont où, depuis son expulsion, Hippias avait sa petite cour de fidèles, et l'on vit bientôt après le tyran à Sparte qui l'accueillit comme son protégé [3]. Sparte ne faisait pas mystère de ses intentions ; elle voulait à tout prix réintégrer les Pisistratides, leur retour étant le seul moyen d'entraver l'élan dangereux du peuple athénien. Une grande guerre péloponnésienne était imminente.

[1]) Voy. ci-dessus, p. 488.
[2]) Herod., V, 90.
[3]) Herod., V, 91.

Cependant Sparte, menée par les rancunes de Cléomène, avait oublié qu'elle était à la tête d'une confédération libre et que sa puissance reposait sur le prestige moral que lui avaient valu les institutions de Lycurgue. Mais, comment ce prestige pouvait-il subsister avec une conduite arbitraire, inconstante et passionnée comme celle dont les Spartiates donnaient alors l'exemple ? Comment se fier désormais à un État qui avait été jusque-là l'ennemi déclaré des tyrans et qui maintenant voulait remettre en place un tyran souillé du sang de ses concitoyens, un tyran qu'il avait chassé lui-même !

Ce fut une séance orageuse que celle de l'assemblée convoquée à Sparte vers 505 (Ol. LXVIII, 4) pour décider la restauration des Pisistratides [1]. Les Spartiates se donnèrent une peine infinie pour justifier leur politique. Ils firent l'aveu public de leur erreur, dont ils rejetèrent la responsabilité sur les mensonges de la Pythie ; ils parlèrent du déshonneur qu'ils avaient encouru pour avoir violé les obligations de l'hospitalité. Ce déshonneur, à les entendre, retombait sur la ligue tout entière. Tous étaient en péril, si l'arrogance athénienne poursuivait sans obstacle ses envahissements. Hippias donnait sa parole qu'il saurait humilier la ville et la tenir sous la dépendance du chef-lieu péloponnésien.

Les députés des villes fédérées écoutèrent en silence l'allocution des Spartiates. Personne n'était convaincu ; mais le Corinthien Sosiclès osa seul élever tout haut des objections. A la grande confusion des Spartiates, il fit ressortir la contradiction de leurs projets actuels avec leur histoire tout entière: il rappela tous les méfaits commis par les tyrans dans sa propre patrie [2]; et Hippias eut beau se présenter en personne à l'assemblée pour mettre en évidence tous les dangers que la démocratie athénienne faisait courir au reste de la Grèce, tout fut inutile. La vérité de ce qu'avait dit Sosiclès était par trop palpable ; les États péloponnésiens n'avaient nulle envie de se sacrifier pour venger l'honneur de Cléomène. Le congrès fédéral se sépara, résolument hostile à toute entreprise belli-

[1]) La chronologie courante (509—492) repose sur un simple calcul de probabilités.

[2]) HEROD., V, 92.

queuse : Hippias, déçu dans ses espérances, retourna à Sigeion, et Sparte, profondément blessée de ce nouvel échec, se désintéressa des affaires générales.

Une guerre péloponnésienne n'était plus à craindre ; mais Athènes n'avait pas encore le droit de s'endormir dans une sécurité trop confiante. Non-seulement ses anciennes ennemies, Thèbes et Égine, étaient aux aguets du côté de la terre et du côté de la mer, mais des menaces nouvelles lui arrivaient de l'autre bord de la mer Égée. Hippias était toujours une puissance. Il n'avait décliné l'accueil hospitalier qu'on lui offrait en Macédoine et en Thessalie que parce qu'il espérait trouver en Asie-Mineure plus de facilités pour préparer un nouveau coup de main contre Athènes. Artapherne, fils d'Hystaspe, se sentait déjà offensé par les Athéniens, parce que ceux-ci avaient dénoncé le traité passé avec lui [1]. Hippias aigrit encore ce ressentiment, et, lorsque les Athéniens, prévenus de ses intrigues, cherchèrent à en combattre l'effet par une nouvelle ambassade, leurs envoyés ne rapportèrent de leur entrevue avec le satrape que l'injonction de reprendre Hippias [2]. En dépit de toutes ces menaces, la vaillante et fière cité persista dans son attitude, résolue à braver, s'il le fallait, l'empire des Perses lui-même.

Voilà à quoi avaient été employées les cinq années qui suivirent la chute de la tyrannie, années critiques qui décidèrent de toute l'histoire ultérieure d'Athènes. Affranchie d'abord par les armes étrangères, ballottée ensuite de révolution en révolution, Athènes s'est mûrie à cette dure école ; elle est devenue un État indépendant, où les citoyens se gouvernent eux-mêmes ; délaissée de tous, entourée d'armées qui menaçaient son existence, elle a eu nettement conscience de sa vocation historique, et, tandis que Sparte, jetée hors de sa voie traditionnelle, tergiversait au hasard, que les petits États s'épiaient mutuellement avec des intentions malveillantes, que l'empire des Perses s'étendait largement à l'ouest et au nord, Athènes s'est résolument mise en possession de son nou-

[1]) Voy. ci-dessus, p. 490.
[2]) Herod., V, 96.

veau rôle qui va l'obliger à tenir tête aux puissances indigènes aussi bien qu'aux puissances étrangères.

Cette admirable attitude des Athéniens ne s'explique que par les lois de Solon. Ce sont ces lois qui, durant toutes les tourmentes de l'époque, ont poursuivi, avec une énergie invisible mais efficace, l'éducation des citoyens et ont fait d'eux une société libre, assise sur des principes moraux. Sous le gouvernement de Pisistrate, elles avaient servi d'abri et de protection à l'État : le respect que témoignait pour elles le tyran avait accru leur prestige, et, si la domination des Pisistratides a été, en somme, le meilleur gouvernement de cette espèce qu'ait vu la Grèce, cela tient à ce que les tyrans d'Athènes avaient eu à compter avec une législation préexistante, à l'influence maîtresse de laquelle ils ne pouvaient se soustraire. Ce que la tyrannie avait apporté de mauvais et d'anormal a disparu sans laisser de traces ; le bien, au contraire, est resté, parce qu'il était conforme à l'esprit de Solon; le bien, c'est-à-dire, l'ordre qui assura dès lors la prospérité de la ville et des campagnes, l'épanouissement de l'art et de la science, la position que prit Athènes au centre de la vie intellectuelle des Hellènes, le prestige qu'elle acquit et sur terre et sur mer, les relations extérieures qui furent nouées à l'époque avec les Cyclades, avec l'Hellespont, avec Argos, avec la Thessalie, et qui gardèrent en tout temps leur importance. Durant ces vingt-sept années de paix et de bonheur, le peuple avait pu se familiariser avec les lois de Solon, bien que les Athéniens éclairés ne se fissent pas illusion. Ils comprenaient que ces lois ne pouvaient devenir une réalité pleine et entière tant qu'un potentat, entouré de troupes étrangères, trônerait sur l'acropole et gouvernerait l'État, avec sagesse et modération, si l'on veut, mais pourtant, en vue de son avantage personnel et des intérêts de sa maison.

Par contre, depuis le meurtre d'Hipparque, la tyrannie avait pesé de tout son poids sur les Athéniens. Plus de franc parler; plus de justice ni de débats publics ; l'honneur des femmes, la fortune et la vie des hommes, tout cela était livré à l'arbitraire d'un despotisme qui s'appuyait sur les hommes les plus décriés et qui surveillait d'un œil soupçonneux la vie de la cité. Chacun se prit alors à appeler de ses vœux les plus ardents la

constitution de Solon, dont les citoyens n'avaient appris à apprécier tout le bienfait qu'à l'école de la persécution. Aussi, lorsque le joug de la tyrannie fut brisé, tous s'unirent dans une même pensée, le désir de s'approprier, complètement cette fois et d'une façon durable, les bienfaits de Solon. La trahison d'Isagoras ne fit qu'exaspérer davantage l'opinion contre quiconque voudrait attenter à l'autonomie du peuple. L'aversion profonde qui se manifestait à l'époque, dans tous les États, pour toute restauration de la tyrannie ne fut nulle part plus vive que chez les Athéniens : ils savaient de reste, pour en avoir savouré toute l'amertume, quels fléaux sont les gouvernements de parti. Mais l'avantage qu'ils avaient sur bien d'autres, c'est que la liberté à laquelle ils aspiraient n'était point un idéal indécis et flottant : la liberté qu'ils ambitionnaient était contenue pour eux dans leur ancienne constitution, laquelle était encore théoriquement en vigueur. Aussi, ce que Clisthène put faire de plus utile pour l'avenir de la cité, ce fut d'appliquer cette constitution en toute sincérité. Il est vrai que, ce faisant, il interdisait à son ambition personnelle toute perspective de succès.

Comme les Athéniens étaient familiarisés de longue date avec l'esprit et la lettre de la constitution, tout alla paisiblement et sans encombre : d'un autre côté, cependant, l'application des règlements constitutionnels dans toute leur intégrité était quelque chose de tout à fait nouveau, de sorte que cette mesure inaugura une ère nouvelle, provoqua un nouvel essor et comme une renaissance de l'État tout entier.

Cette fois enfin, les Athéniens avaient ce que Solon avait voulu. L'État était une communauté de citoyens parmi lesquels ni famille ni classe ne pouvait revendiquer de droits particuliers ou de capacités spéciales. Tous les citoyens étaient égaux devant la loi [1] : quiconque avait le droit de cité avait du même coup le droit de posséder des biens-fonds en toute franchise, tandis que le non-citoyen, fût-il établi depuis longues années en Attique, lui et sa famille, restait toujours simple fermier ;

[1]) Ἰσονομίη est, d'après Hérodote, le terme technique pour désigner l'État nouvellement fondé sur la constitution ou droit public (Herod., III, 80). Cf. Henkel, *Lehre vom Staat*, p. 38.

tout le monde avait le droit de prendre la parole devant les tribunaux ainsi que dans les délibérations de l'assemblée populaire. La publicité des débats judiciaires protégeait le plus humble citoyen contre l'arbitraire des fonctionnaires ; sa liberté personnelle était garantie par la possibilité d'échapper, au moyen d'une caution, même à la détention préventive. Tous avaient leur part des propriétés et des droits régaliens de l'État; les revenus des domaines, par exemple, des mines, étaient partagés entre les citoyens : il n'y avait plus moyen d'établir des taxes arbitraires. Une des règles fondamentales de la constitution était qu'aucune loi ne devait être portée qui visât une personne en particulier et ne fût pas également obligatoire pour tous : c'était, en effet, au moyen de ces lois personnelles que certaines maisons s'étaient fait conférer des priviléges dont la tyrannie avait ensuite tiré parti. Aussi ne se permit-on une exception à ce principe fondamental qu'en vue de se garantir contre le retour de la tyrannie. L'État, en effet, avait besoin d'un moyen d'éloigner légalement les individus qui, par leur influence démesurée, compromettaient l'égalité civique inscrite dans les lois et menaçaient la cité d'une nouvelle confiscation du pouvoir au profit d'un parti. Avec l'ostracisme, le peuple veillait lui-même sur sa liberté. Seulement, pour prévenir les intrigues qui pourraient fausser l'emploi de cet instrument, il fut décidé qu'il y aurait d'abord un débat public et qu'ensuite il faudrait le vote unanime de 6,000 citoyens pour que l'un d'eux fût éloigné ainsi de leur société.

Mais, bien que l'égalité des citoyens fût une loi fondamentale de l'État, ce n'était rien moins qu'une égalité indistincte et sans degrés. Chaque citoyen avait assez de droits pour être attaché à l'État par ses intérêts les plus pressants et les plus élevés ; mais la participation directe au gouvernement était réservée à ceux que leur fortune immobilière mettait en état de se donner une culture supérieure, de se consacrer avec plus de liberté et de loisir à la chose publique, et de faire à la patrie, le cas échéant, les plus grands sacrifices.

La noblesse de l'extraction ne conférait pas de droits civiques, et, depuis Clisthène, les corporations nobiliaires n'avaient plus aucun rapport avec les divisions du système

politique. Mais ces corporations, on les laissa telles que les avaient faites la religion et le droit patriarcal. Après comme avant, les membres des *gentes* se réunirent pour leurs sacrifices ; ils purent compléter leur nombre au moyen de l'adoption, et la considération particulière dont jouissaient les descendants des anciennes familles, lorqu'ils faisaient honneur à leurs aïeux par leur vertu personnelle, se maintint longtemps encore à Athènes. On prenait volontiers parmi eux les archontes, les généraux et les ambassadeurs ; on trouve bien peu de traces d'une haine de la société contre la noblesse.

Parmi les États de la mère-patrie, Athènes et Corinthe sont les seuls qui puissent être mis en parallèle, les seuls qui aient réussi à dépouiller le caractère exclusif de leur tribu et à développer librement leurs facultés intellectuelles, les seuls qui aient fondé leur puissance sur une culture large et compréhensive et qui aient eu une histoire indépendante. Athènes doit au génie inventif des Corinthiens beaucoup plus que nous ne pouvons dire en ce moment. Mais la grande différence des uns aux autres, c'est que les Athéniens ne se sont jamais laissés absorber comme les Corinthiens par le négoce et l'industrie. Ils n'ont jamais été au même degré un peuple de marchands, ni, par conséquent, aussi cosmopolites. Leurs aspirations ont toujours gardé un tour plus idéaliste ; ils ont conservé une notion plus complète de l'État et un sentiment plus vif du devoir civique. Ils se sont aussi moins détachés du continent et, comme tels, sont restés plus fidèles aux traits fondamentaux de leurs coutumes nationales.

Cet attachement au passé était entretenu par la religion et par le prestige des familles sacerdotales. C'était toujours, comme autrefois, une femme de la race des Boutades qui exerçait, près de la patronne de la cité, les fonctions de prêtresse ; on avait laissé à la famille des Praxiergides le privilége honorifique de purifier l'image sacrée le jour des Plyntéries, et tous les mois l'on offrait au serpent de l'acropole le gâteau de miel au moyen duquel on s'assurait de la présence de la déesse et de son nourrisson Érichthonios. Ainsi, la religion établissait une solidarité entre les nouvelles générations et leurs devancières, entre les nouveaux citoyens et la vieille

souche indigène ; elle maintenait en vie les souvenirs du passé ; elle protégeait les deux sources de la prospérité de l'Attique, l'agriculture et l'arboriculture. On conservait, comme le palladium de la ville, la charrue sacrée d'Athêna confiée à la garde des Bouzyges, et il n'y avait pas de fêtes des Panathénées sans thallophores, sans ces vieux et respectables laboureurs qui, à la procession, portaient en l'honneur de la patronne de l'Attique des rameaux d'olivier.

La naissance, le rang, la richessse étaient choses que les Athéniens savaient honorer; mais l'influence dans l'État dépendait uniquement de la valeur personnelle. Une fois que le peuple, grâce au patriotisme de tous, eut reconquis sa liberté, on commença à appliquer à la lettre l'idée de Solon, à savoir, que tous les citoyens devaient prendre personnellement part aux affaires de l'État. Le but que Pisistrate avait poursuivi, avec une habileté consommée, c'était la satisfaction du peuple, la diffusion du bien-être, l'augmentation des revenus. Il ne pouvait lui convenir qu'on se préoccupât de trop près des affaires publiques. Aussi, il avait, suivant en cela l'usage ordinaire des oligarchies, diminué l'effectif de la population urbaine.

Le courant qui ramena le peuple dans la ville, une fois l'œuvre de délivrance accomplie, n'en fut que plus irrésistible : l'agora redevint animée comme jadis; chacun se faisait un devoir, dans ces conjonctures critiques, de se rapprocher de la patrie en danger; chacun avait le sentiment qu'il était chargé, lui aussi, de travailler au salut de la société entière et que de sa conduite dépendait, dans une certaine mesure, l'honneur ou l'humiliation de l'État. Une attitude correcte était d'autant plus un devoir d'honneur que les ennemis étaient là, aux aguets, et ne désiraient rien tant que de voir éclater des désordres et des violences dans Athènes. Voilà comment le peuple tout entier s'identifia, pour ainsi dire, avec l'État et avec sa constitution ; et plus cette constitution était pénétrée d'un esprit de haute et sérieuse moralité qui s'adressait à l'homme tout entier, exigeant de lui fidélité, équité, amour de la vérité et abnégation, plus le peuple se trouva relevé et anobli par son dévouement à l'État.

C'est de là que partaient ces effluves électriques qui, l'année de la délivrance, envahirent le peuple athénien et provoquèrent en lui un tel accroissement de vitalité, lui communiquèrent une énergie si active, que toute la Grèce considérait avec stupéfaction l'essor imprévu de ce peuple de citoyens. Les grandes victoires d'alors ne furent pas l'effet d'une exaltation désordonnée, mais le résultat d'une saine et vigoureuse poussée qui, après avoir été longtemps entravée, avait enfin trouvé sa voie naturelle. C'est ce qu'atteste la constance et la durée de l'élan national.

A coup sûr, il y aurait eu, à Athènes aussi, un moment de détente et de lassitude, peut-être même de nouvelles discordes intestines, si une faveur apparente du sort eût permis aux Athéniens de jouir tranquillement et sans inquiétude des avantages acquis. Au lieu de se reposer, ils durent surveiller constamment les alentours, rester debout, l'œil au guet, l'épée et la lance en main, pour défendre les biens qu'ils avaient conquis. La justice de la cause qu'ils avaient à faire prévaloir contre les injonctions brutales des Barbares, contre la politique sans foi des Spartiates et la malveillance sournoise de leurs voisins, leur donna le courage opiniâtre et la force morale; elle leur fit sentir plus vivement le charme et le prix des droits qu'ils avaient si bien gagnés.

Ils avaient montré, par un éclatant exemple, que la liberté du peuple faisait chez eux la puissance de l'État : et, bien que le parti opposé n'eût pas disparu de la cité, bien qu'il continuât même à regarder la démocratie comme un fléau et qu'il eût été affermi dans sa rancune par les innovations violentes de Clisthène, néanmoins, la liberté populaire et la grandeur de l'État étaient choses tellement solidaires que les adversaires de l'une étaient obligés d'attaquer aussi l'autre, et qu'ils ne pouvaient faire les affaires de leur parti sans ramener Athènes à l'état de faiblesse et de dépendance d'où elle était sortie.

Telle était la situation à Athènes, à la fin du VI[e] siècle. Le caractère de la race ionienne s'y était transformé, et il s'en était dégagé quelque chose d'absolument nouveau et original. Sans doute, les grands traits de la race étaient restés, surtout

l'esprit vif et facilement impressionné par tout ce qui est beau et utile, l'humeur communicative et le goût du frottement intellectuel, la variété dans les habitudes et les connaissances, l'adresse et la présence d'esprit dans les circonstances les plus diverses. Dans leur extérieur aussi, les Athéniens ressemblaient encore à leurs frères de l'Asie-Mineure. Ils portaient, depuis le temps de Thésée, de longs habits de lin amplement drapés ; ils aimaient les robes de pourpre et l'arrangement artificiel de la chevelure qu'ils ramenaient en tresse sur le haut du crâne et fixaient avec une épingle d'or[1]. Mais les mœurs attiques surent éviter les excès de cette tendance à la frivolité et se garder des molles jouissances ; le peuple conserva en Attique un genre de vie plus rude et plus sain, fondé sur le travail champêtre et le goût du foyer domestique. De même que la langue des Athéniens était plus énergique, plus brève et plus nerveuse que le dialecte amolli des Néo-Ioniens, de même il y avait dans tout leur être moral comme une tension plus vigoureuse. Cette vigueur, ils la devaient à l'État, qui était parvenu à grouper autour d'un centre les inclinations multiples et divergentes de la race ionienne et avait ainsi donné à ces riches dons de nature une valeur supérieure. C'est grâce à la discipline de l'État que des Ioniens ont pu devenir des Athéniens, et, comme dans aucun pays de population ionienne, il n'avait pu s'établir de gouvernement pareil, Athènes a été aussi le seul État qui fût de taille à se poser en rival de Sparte, et à qui il fût impossible, de par sa nature même, de se soumettre à la cité dorienne.

Quant à Sparte, durant ces mêmes années au cours desquelles Athènes avait fondé, avec tant de rapidité et de bonheur, sa liberté civique, son indépendance et même sa puissance extérieure, elle avait décidément rétrogradé. Elle avait engagé avec Athènes une lutte malheureuse et déshonorante ; elle avait renié ses traditions et ses principes ; elle

[2]) Sur le costume ionien des Athéniens, voy. HEROD., V, 87. κρωβύλος (THUCYD., I, 6). L'explication de CONZE (*Nuove Memorie*, p. 408 sqq.) est acceptée par O. JAHN (*Griech. Bilderchroniken*, p. 46. Cf. *Abhandl. d. Pr. Akad. d. Wiss.*, 1873, p. 159). Sur la τεττιγοφορία, voy. *Rhein. Museum*, XXXIII, p. 625.

avait, par ses malencontreuses tergiversations, perdu un prestige qu'elle ne pouvait conserver aux yeux de ses propres alliés qu'en suivant une politique assurée et conséquente. Elle n'avait plus maintenant d'autre mobile que sa malveillance et sa rancune contre Athènes, plus d'autre visée que le désir d'humilier sa fière rivale ; elle ne voulait plus tolérer d'État indépendant à côté d'elle ; mais, pour le moment, elle était impuissante et elle attendait en maugréant une occasion favorable, tandis que les Athéniens, n'ayant d'autre prétention que de garder ce qu'ils avaient légitimement acquis, sentaient qu'ils avaient le droit pour eux et marchaient avec allégresse au-devant de l'avenir.

A côté des deux États antagonistes apparaissaient, au second plan, Corinthe et Thèbes. Thèbes n'avait d'autre ambition que de consolider sa suzeraineté en Béotie et ne prit aucune influence sur les affaires générales. Corinthe, au contraire, connaissant bien le monde et riche d'expérience, sut utiliser sa situation géographique pour se créer un rôle important, le rôle d'intermédiaire entre les États du nord et ceux du sud. On lui demandait d'intervenir comme arbitre dans les questions d'intérêt national [1]. Elle exerçait sur Sparte une influence dont elle usait tantôt pour l'exciter, tantôt pour la modérer et lui faire la leçon. Ainsi, l'entreprise la plus hardie de Sparte, l'expédition contre Samos, a été exécutée sous l'impulsion des Corinthiens [2] et ce sont eux aussi qui, par contre, ont fait échouer la restauration par la force du tyran Hippias. Les rivalités commerciales l'ayant brouillée avec Égine, Corinthe se trouva rejetée du côté d'Athènes : elle a ainsi contribué, pour une large part, à entraver les desseins hostiles de Sparte et à fonder la grandeur des Athéniens. Entre Sparte et Athènes, elle représentait, en se rendant parfaitement compte de son rôle, la politique des États moyens, lesquels réclamaient pour eux et leurs pareils le droit de se mouvoir librement à côté des deux puissantes cités qui étaient d'ores et déjà les capitales de la Grèce.

[1]) Voy. ci-dessus, p. 489.

[2]) Herod., III, 48.

CHAPITRE TROISIÈME

LES HELLÈNES EN DEHORS DE L'ARCHIPEL

§ I. — Colonies milésiennes. — Les Hellènes à l'étroit dans l'Archipel. — Les villes du littoral de l'Asie-Mineure. — Éoliens et Ioniens. — Développement de la colonisation ionienne. — Rôle prépondérant de Milet. — Les colonies du nord. — Fondation de Cyzique (750). — Les côtes du Pont-Euxin. — Produits et peuples des bords du Pont-Euxin. — Les Tauriens et les Scythes. — Fondation de Sinope (vers 785 avant J.-C.). — Côte occidentale et septentrionale du Pont-Euxin. — Fondation d'Istros (650), Apollonia (600), Odessos, Panticapée..., etc. — Le Pont-Euxin et la Mæotide. — Les colonies du Pont. — Les Hellènes dans la vallée du Nil. — Le commerce milésien en Égypte. — Psammétique, Nécho et Amasis. — Les Hellènes à Naucratis.

§ II. — Colonies eubéennes. — Les villes commerçantes de l'Eubée. — Les Chalcidiens en Thrace, à partir de 740. — Chalcis et Érétrie. — Colonisation des côtes de Thrace. — Les Mégariens associés aux Eubéens. — Fondation d'Astacos (712), Chalcédoine (674), Byzance (657). — Colonisation hellénique en Occident. — Rôle de Corcyre. — Colonisation de l'Illyrie. — Dyrrhachion (625) et Apollonia. — Premières relations avec l'Italie. — Les Grecs en Italie. — Fondation de Cume dans le pays des Opiques. — Les Grecs en Sicile. — Fondation de Rhégion et de Zancle, vers 743. — La côte orientale de la Sicile : Naxos (736), Syracuse (735), Mégara Hyblæa (728), Acræ (664), etc... — Commencements de la Grande-Grèce. — Sybaris (721) et Crotone : Locres, Tarente, Siris, Métaponte. — Opérations commerciales de Tarente.

§ III. — Progrès de la colonisation en Occident. — Les Rhodiens et la côte méridionale de la Sicile. — Fondation de Géla, Sélinonte (628), Agrigente. — Limites de la colonisation. — La côte septentrionale de la Sicile. — Phéniciens et Hellènes à Panormos. — La mer de Sardaigne. Les Phéniciens en Sardaigne et en Corse. — Voyages des Phocéens. — Les Phocéens en Gaule. — Massalia (600) et les régions circonvoisines. — Les Phocéens en Espagne.

§ IV. — Colonisation grecque en Afrique. — Les côtes d'Afrique. — Voyages des Minyens. — Etablissement d'une colonie à Platéia (631). — La ville de Cyrène (624). — Cyrène sous le règne de Battos II (575). — Combats livrés aux Libyens et Égyptiens : bataille d'Irasa (570).

§ V. — Coup-d'oeil rétrospectif sur la colonisation grecque. — Force expansive de la race grecque. — Effets salutaires de la colonisation. — Croisements de la race grecque avec les peuples barbares et demi-barbares. — Subordination des colonies aux métropoles. — Vie intense et évolution rapide des colonies. — Émancipation des colonies.

§ I

COLONIES MILÉSIENNES.

Par suite des grandes migrations, l'Archipel était devenu pour les Grecs une mer intérieure : l'Hellade européenne était de nouveau réunie à celle d'outre-mer et entraînée dans le courant d'une histoire commune dont on ne comprend le développement qu'en embrassant du regard les deux rivages à la fois.

L'Archipel est un bassin bien délimité par la nature : il forme, au point de vue du climat et de la végétation, un tout homogène, et le littoral de la Thrace lui fait, au nord, une clôture aussi nettement tracée que le groupe d'îles dominé par la Crète, au sud. Des deux côtés aussi, la nature a fait des issues de ce bassin des passes difficiles. En haut, il y a le courant impétueux qui empêche d'entrer dans l'Hellespont ; en bas, les coups de vent qui fouettent les promontoires du sud de la Morée et qui font reculer le navigateur prêt à passer de la mer Égée dans les plaines sans îles de la mer d'Occident. « Une fois que tu as contourné le cap Malée, oublie ce que tu as laissé à la maison [1], » disait un vieux proverbe de matelots. Ce dicton montre combien l'Hellène se sentait mal à l'aise hors de son archipel et de ses stations insulaires.

Cependant, l'histoire des Hellènes ne resta pas confinée dans ces limites naturelles. Leur génie entreprenant était plutôt excité que satisfait par tant de déplacements opérés et de villes fondées ; et l'envie de faire entrer dans le cercle de relations les rivages plus éloignés, avec les peuples inconnus qui les habitaient, les poussa, en dépit de tous les dangers, dans les voies qui de la mer Égée conduisent vers le nord ainsi que vers le sud.

1) Μαλέας τε κάμψας ἐπιλάθου τῶν οἴκαδε (Strab., p. 378. Cf. E. Curtius, *Peloponnesos*, II, 298 sqq.). Malée, ancienne station des Tyrrhéniens (O. Mueller, *Etrusker*, p. 83. *Kleine Schriften*, I, 139).

C'est surtout en Asie-Mineure que ce goût d'aventures devint une passion. Aussi bien, c'est là que s'était développée tout d'abord la navigation grecque, là que les tribus habituées à courir les mers s'étaient rencontrées, arrivant des plages les plus diverses, et s'étaient communiqué l'une à l'autre ce que chacune avait appris pour son compte en fait de connaissances hydrographiques et ethnologiques, en fait d'expérience nautique, d'usages et de recettes concernant le métier. Les villes avaient été fondées par des équipages de marins, et le succès extraordinaire de ces fondations devait pousser à d'autres entreprises. Les colonies sont, en général, plus portées que personne à fonder à leur tour des colonies nouvelles. Les citoyens y sont moins attachés au sol que dans l'ancienne patrie ; l'humeur voyageuse s'y transmet de père en fils. C'est sur le rivage ionien, enfin, que la population s'accrut le plus rapidement ; et, comme elle ne trouvait d'espace pour s'étendre ni du côté de la mer, ni du côté de l'intérieur, les habitants furent obligés, rien que de ce chef, à faire comme jadis les Phéniciens, à s'embarquer pour chercher ailleurs du terrain disdisponible.

Mais cet état de choses n'était pas celui de toutes les villes du littoral de l'Asie-Mineure. Les Éoliens qui avaient colonisé, de compte à demi avec les Achéens, la péninsule de Troade et s'étaient installés autour du golfe d'Adramyttion, sur les côtes et îles avoisinantes, restèrent avant tout des agriculteurs; les insulaires eux-mêmes bâtirent leurs villes sur la terre ferme. Les Éoliens visaient principalement à gagner du côté de l'intérieur, vers ce massif de l'Ida où des familles dardaniennes étaient restées à demeure. Là, la guerre de Troie eut un épilogue qui dura des siècles. Non-seulement pour protéger leurs villes assises au pied des hauteurs, mais aussi pour agrandir leur territoire, les émigrants poussèrent toujours plus avant dans la montagne où ils trouvaient à souhait forêts et pâturages. La fertilité exceptionnelle du sol de la Mysie contribua aussi à détourner de la navigation les habitants de la côte. C'est un fait que l'on put constater pareillement en Élide.

On s'explique ainsi qu'on ait pu dire des Éoliens de

Kyme qu'ils avaient vécu des siècles durant dans leur ville, sans s'apercevoir qu'elle était au bord de la mer [1].

On le voit : là comme en Béotie, les Éoliens étaient tournés en ridicule par leurs voisins ioniens, à cause de leurs allures rustiques et de leur simplicité. Cependant, les douze cités ioniennes n'avaient pas non plus toutes au même degré la préoccupation de la mer. Éphèse, par exemple, une des plus anciennes villes de tout le groupe, avait, comme les Éoliens, tourné son attention du côté du continent. Cela tenait peut-être, dans une certaine mesure, à ce qu'elle ne fut pas colonisée seulement par des Athéniens, mais aussi par des Arcadiens qui y avaient importé leur goût pour l'agriculture. D'ailleurs, ses habitants se sentaient attirés par la splendide vallée du Caystros dont ils parvinrent à s'approprier une bonne partie aux dépens des Lydiens. Ils eurent ainsi derrière eux un vaste et riche territoire, et, sans précisément se déshabituer de la mer, ils se contentèrent des bénéfices produits par la circulation des marchandises et le transit pour l'étranger, leur ville étant pour cela admirablement située, à l'entrée et comme à la grande porte de l'Asie-Mineure [2].

De même Colophon, où les descendants de l'aventureux Nestor avaient fondé la cité politique, n'était pas une ville exclusivement maritime; on y élevait des chevaux, et une aristocratie terrienne y faisait contrepoids à la classe des matelots. En revanche, dans les autres villes, dans les localités qui se pressaient sur le sol de la presqu'île de Mimas et surtout dans les deux villes frontières situées au sud et au nord de la Nouvelle-Ionie, Milet et Phocée, le commerce et la navigation poussèrent à la colonisation sur une grande échelle.

Milet, avec ses quatre ports, était la plus ancienne station de tout le littoral : Phéniciens, Crétois, Cariens en avaient fait un point de relâche cosmopolite, et des familles athéniennes, douées d'une énergie exceptionnelle, l'avaient fondée à nouveau. Là aussi, il y avait derrière la ville un riche terroir, la large vallée du Méandre, et là aussi prospérait, entre autres

1) Strabon, p. 622.
2) Les Éphésiens fondent peu de colonies (Guhl, *Ephesiaca*, p. 32).

exploitations rurales, l'élève des moutons. Milet était le grand marché des laines fines, et le tissage de la laine, la fabrication des tapis aux couleurs variées et des étoffes teintes occupait une grande quantité d'ouvriers [1]. Mais, cette industrie même exigeait une importation de jour en jour plus active, importation de matières premières de toute espèce, de denrées alimentaires et d'esclaves.

Il n'est pas de ville où l'agriculture se soit autant effacée devant l'industrie et le négoce. Le commerce maritime y fournit même les éléments d'un parti spécial, celui des *Aeinautes*, c'est-à-dire, des « marins perpétuels » ou loups de mer, une corporation d'armateurs qui étaient si bien habitués à vivre à bord qu'ils tenaient jusqu'à leurs réunions et leurs conciliabules politiques sur leurs vaisseaux, à l'ancre devant la ville [2]. Au VIIe siècle avant notre ère, deux générations avant les guerres médiques, ils sentirent les inconvénients de cet esprit exclusif ; le désordre se mit dans leur communauté et il y arriva à un tel excès qu'ils eurent recours aux Pariens. Les gens de Paros étaient très dévots à Démèter, et leur amour de la légalité leur avait fait une grande réputation. C'est sur eux que comptaient les Milésiens pour sortir d'embarras. Les délégués des Pariens se firent conduire d'un bout à l'autre du territoire de Milet, et, chaque fois que, au milieu des champs délaissés, ils trouvaient un coin de terre en bon état, ils prenaient par écrit le nom du propriétaire. Ceci fait, ils convoquèrent les citoyens, et le seul conseil qu'ils leur donnèrent, ce fut de mettre à la tête de la cité les hommes dont les noms se trouvaient sur leur liste. C'est de cette façon, paraît-il, qu'il se produisit une réaction salutaire et que la ville retrouva le repos [3].

La vie intérieure des cités ioniennes du littoral réagissait directement sur leur activité extérieure et, par conséquent, sur la colonisation.

A l'origine, les populations du littoral asiatique avaient, moitié de gré, moitié de force, suivi les Phéniciens dans leurs

1) ÆLIAN., *Hist. Anim.*, XVII, 4. THEOCR., XV, 125.

2) Interprétations diverses de ἀειναῦται dans DUNCKER, IV², p. 96, et WECKLEIN, *Ber. d. Bair. Akad. d. Wiss. Philol.-Hist. Cl.*, 1873, p. 45.

3) HEROD., V, 29.

expéditions maritimes et avaient ainsi été menées dans des régions lointaines. Puis, les Cariens, opérant pour leur compte, avaient promené çà et là leurs courses aventureuses et pratiqué la piraterie sans ombre de scrupule, jusqu'au jour où ils tombèrent sous la dépendance des Crétois et les accompagnèrent dans leurs pérégrinations. Maintenant, c'étaient les villes grecques qui centralisaient dans leurs ports le mouvement de la navigation ; elles faisaient de la colonisation une affaire d'État, systématiquement poursuivie, et c'est de cette façon seulement qu'on obtint des résultats sérieux et définitifs. Les différentes cités se choisissaient, suivant leur situation, leurs itinéraires particuliers et s'arrangeaient en conséquence ; car, les divers bassins maritimes qu'il s'agissait d'exploiter et les peuplades de toute espèce avec lesquelles on voulait nouer des relations exigeaient un apprentissage spécial, une expérience et une pratique appropriée au but. En outre, chacune de ces cités commerçantes, mettant à profit les leçons des Phéniciens, cherchait à écarter de son itinéraire à elle toute immixtion étrangère. Il se forma ainsi sur mer comme des voies à ornières fixes qui conduisaient d'une place commerçante à une autre. C'était comme si on n'avait pu aller à Sinope qu'en partant de Milet, et comme s'il avait fallu partir de Phocée pour aller à Massalia.

On se contenta d'abord d'installer sur le rivage des marchés volants ; puis, on s'entendit avec les indigènes, et on acquit ainsi sur ces plages d'outre-mer des terrains où l'on établit des marchés à demeure avec des magasins. Les maisons de commerce y eurent leurs agents qui opéraient le débarquement et la vente, surveillaient les dépôts de marchandises et restaient sur les lieux, même pendant la morte-saison. Bien des stations de cette espèce furent abandonnées après essai. D'autres, au contraire, leur situation s'étant trouvée avantageuse au point de vue des bénéfices commerciaux, de l'air et de l'eau, furent conservées, agrandies et, finalement, l'entrepôt de marchandises s'y transforma en une place de commerce, une cité hellénique, une copie de la métropole.

Ces intérêts devinrent de plus en plus la préoccupation dominante des cités asiatiques. On ne pouvait manquer d'en

parler même dans les assemblées fédérales des Ioniens [1], de profiter de ces occasions pour aplanir des discordes ou rivalités compromettantes, et de concerter là des entreprises communes. Les petites villes s'associèrent avec les grandes ; il dut arriver aussi que les colonies fondées par une cité maritime se mirent sous le protectorat d'une autre métropole, et des villes comme Milet devinrent, non-seulement pour leurs propres citoyens, mais encore pour les localités avoisinantes, le point de départ de grandes entreprises.

En ce qui concerne la direction imprimée au mouvement, nous voyons que tous les peuples commerçants cherchent à s'ouvrir des voies nouvelles ; ils cherchent à entamer des relations avec les contrées qui sont encore dans l'état de nature et en pleine possession de leurs produits indigènes, avec les pays dont les habitants ont conservé leur simplicité native et n'ont encore aucune idée de la valeur commerciale des trésors de leur sol [2]. C'est là, en effet, que l'on peut acquérir à meilleur compte, par voie d'échange, les objets de consommation les plus demandés et que les cités commerçantes peuvent écouler le plus avantageusement leurs produits. Voilà pourquoi les Ioniens délaissèrent la ceinture trop étroite de l'Archipel et mirent le cap sur le monde barbare, qui s'étendait à perte de vue devant eux dans la direction du nord.

Il faut dire que, de ce côté encore, les Hellènes n'ont été nulle part les premiers à frayer la voie ; ils avaient eu, même dans ces parages, des devanciers dont ils n'ont fait que suivre les traces. En effet, le littoral sud-est de la mer Noire est précisément ce rivage où les empires orientaux, en élargissant leurs frontières, ont pour la première fois atteint le bord d'un bassin européen, où des caravanes apportaient des hauteurs de l'Arménie sur la plage les marchandises de l'Assyrie et de l'Inde [3], et où, par surcroît, les eaux du Phase, entraînant les richesses minérales cachées dans le sein des montagnes

1) Voy. ci-dessus, p. 287.

2) Ἐμπόριον ἀκήρατον (Herod., IV, 152). Cf. Barth, *Corinth. commerc.*, p. 35. Muellenhoff, p. 236 sqq.

3) Strabon, p. 498. (Voie navigable jusqu'à Sarapana : au-delà, des chemins de montagne).

voisines de la côte, couvraient d'or les toisons plongées dans le courant [1]. Ces trésors, les Phéniciens ont été, de tous les coureurs de mer, les premiers à les exploiter : c'est le Phénicien Phinée qui enseigne le chemin de l'Eldorado du nord [2]. Astyra, la ville d'Astor ou Astarté, Lampsaque (Lapsak), la « ville du gué, » sont des stations phéniciennes sur la route des Dardanelles [3]; à Pronectos, sur la mer de Marmara, et tout le long de la côte méridionale de la mer Noire, on rencontre des vestiges de cultes assyrio-phéniciens qui attestent les relations intimes établies entre les peuples du littoral et ceux de l'intérieur de l'Asie [4]. Sinope était une fondation assyrienne [5].

Les Phéniciens avaient montré le chemin de ces parages à leurs inséparables compagnons de traversée, les Cariens : les anciens connaissaient des établissements cariens qui s'étaient avancés jusqu'à la mer d'Azof. Or, les Milésiens avaient eux-mêmes bâti leur cité au milieu d'une population carienne, et ils s'étaient approprié l'expérience nautique en même temps que l'esprit entreprenant du peuple dont ils prenaient la succession. Les Phéniciens furent expulsés de l'Archipel et virent du même coup se fermer devant eux l'accès des eaux du nord. Ainsi, les Grecs se trouvèrent à portée d'un vaste domaine dont ils héritaient, pour ainsi dire, en même temps que de l'Archipel. Une fois que les nouvelles cités grecques eurent consolidé leurs assises et que les derniers occupants se furent fondus avec l'ancienne population du littoral, on reprit le chemin des régions septentrionales, mais non plus à l'aventure, à la façon des Cariens qui ne posaient nulle part. Dès que la mer fut pacifiée, on renoua des relations avec des familles de négociants, d'origine phénicienne et carienne, qui étaient restées dans les comptoirs du nord, et, dans le cours du huitième

1) Strabon, p. 499.

2) Movers, *Colon. der Phönizier*, p. 297. Raoul-Rochette, *Hercule assyrien*, p. 289.

3) Movers, *op. cit.*, p. 295 sqq.

4) Raoul-Rochette, *op. cit.*, p. 300.

5) Sinope, fondation assyrienne et tête de ligne de la grande voie assyrienne (H. Kiepert, *Monatsber. d. Berlin. Akad.*, 1857, p. 131).

siècle, les Milésiens, profitant de ces attaches antérieures, se mirent à l'œuvre : ils entreprirent d'incorporer au monde régi par la civilisation hellénique le littoral du Pont-Euxin, en y fondant des colonies à demeure.

Ils commencèrent par s'assurer des ports que les Phéniciens avaient occupés sur l'Hellespont. Il y avait là des abris sûrs qui leur étaient d'autant plus nécessaires que, dans l'intérieur des Dardanelles, l'ancre double même ne suffisait pas à empêcher le navire de rouler sur les vagues. Abydos devint le port de relâche des convois venant du sud et du nord [1] : on pouvait y renouveler sa cargaison, par exemple, lorsque, à la suite d'un gros temps, le blé se trouvait avarié dans la cale du bâtiment. Au delà du détroit, dans la Propontide, les Milésiens se portèrent à l'est [2] et fondèrent, sur l'isthme d'une presqu'île qui fait saillie de ce côté, Cyzique [3], une ville admirablement située pour dominer la mer qu'on appelle aujourd'hui, à cause de la blancheur éclatante de ses îles de marbre, la mer de Marmara. Les anciens considéraient la Propontide comme un simple vestibule du Pont qui, au sortir de l'étroite fente de rocher connue sous le nom de Bosphore, s'ouvre soudain et s'étend à perte de vue, comme un Océan.

Cet immense horizon sans îles effrayait le marin grec : personne ne s'y risquait sans avoir, à l'issue du Bosphore, offert des vœux et des sacrifices à Zeus Ourios, le dieu qui envoie les brises propices [4]. On eût dit qu'en cet endroit on disait adieu à sa patrie pour entrer dans un monde nouveau et étranger. C'est qu'en effet, comparé au ciel de l'Archipel, celui du Pont est trouble et terne ; l'air est épais et lourd ; les vents et les courants obéissent à d'autres lois. Le rivage est presque partout dépourvu de ports, bas et marécageux. De là ces vapeurs abondantes qui s'amassent, sous forme de brumes très denses, tantôt sur une côte et tantôt sur une autre. A ces phénomènes

[1]) Strabon, p. 590.

[2]) *Preuss. Jahrbb.*, XXIX, 2.

[3]) D'après la chronique de saint Jérôme, Cyzique fondée en 749 (Ol. VII, 3) ; seconde fondation en 682 (Ol. XXIV, 2). Cf. Marquardt, *Cyzicus*, p. 50.

[4]) Sanctuaire de Zeus Ourios *in Ponti ore* (Cic., *Verr.*, IV, 57). Cf. O. Jahn, *Archæol. Aufsætze*, p. 31.

insolites s'ajoutait le spectacle d'une nature engourdie par l'hiver, la tristesse communicative de régions exposées sans abri à toutes les rafales venues des steppes du nord, où de larges fleuves et de vastes bras de mer se figent immobiles sous leur manteau de glace tandis que les habitants s'enveloppent jusqu'aux yeux dans des fourrures, où ne pousse aucun des végétaux dont la civilisation et la religion des Hellènes avaient fait leurs compagnons inséparables, de pays, enfin, où la vie en plein air et au soleil, la vie librement promenée à travers les palestres et les places publiques, était chose impossible. On comprend que, sous le coup d'impressions semblables, venant à la fois de la nature et des hommes, l'Ionien le plus curieux de voyages se sentait mal à l'aise dans ces latitudes.

Mais, d'autre part, le premier effroi une fois surmonté, la terre et l'eau durent exercer de ce côté une attraction puissante ; car, de découverte en découverte, on finit par trouver là tout ce qui manquait à la mère-patrie. Au lieu des champs exigus, encaissés entre des montagnes, qu'on avait en Grèce, on voyait là d'immenses plaines s'enfoncer à perte de vue dans l'intérieur du continent, des plaines arrosées par les puissantes artères qui se frayent un passage à travers les collines granitiques de l'intérieur et qui, épanchant ensuite dans un lit profond leurs eaux paisibles, arrivent à la mer à l'état de voies larges et navigables. Les vastes perspectives du littoral étalaient devant le regard des champs de blé comme jamais œil d'Hellène n'en avait contemplé. On voyait s'approcher du rivage les troupeaux d'où les Nomades tiraient d'inépuisables provisions, de quoi fournir aux marchands étrangers autant de laine et de peaux qu'ils en voulaient. D'immenses forêts vierges couvraient une portion considérable du littoral pontique et offraient aux constructeurs de navires des chênes, des ormes et des frênes à discrétion.

Mais le premier avantage qui frappa les Ioniens, ce fut le bénéfice que promettait la pêche. Il est très probable que c'est surtout pour avoir vu des bancs épais de thons venus de l'Euxin s'engager au printemps dans le Bosphore que les Hellènes ont eu l'idée de pousser plus avant pour découvrir la

source de cette richesse. C'est pour cela aussi que les Phéniciens et les Grecs ont tout d'abord dirigé leurs recherches du côté de l'est. On constata, en effet, que les bancs venaient de la mer d'Azof, et que les poissons, d'abord tout petits, qui les composent grossissent peu à peu en longeant la côte de l'est et du sud, si bien qu'au milieu de la côte méridionale la pèche donne déjà de beaux résultats [1]. Pour épier le passage de ces bancs, on installa sur le rivage des observatoires et des guetteurs; les poissons furent séchés sur place, dans des barques spéciales, emballés et transportés en cet état sur les marchés des villes de Syrie et d'Asie-Mineure, où l'homme du peuple se nourrissait presque exclusivement de poisson du Pont. C'est comme pècheurs que les Ioniens ont fait connaissance avec la mer du nord; mais, ce pas une fois fait, ils étendirent leurs opérations commerciales à d'autres objets. Les tribus guerrières du Caucase amenèrent sur la plage des captifs pour les vendre aux marins [2]. On prit des chargements de blé qui, comme on s'en aperçut, se trouvait meilleur dans les climats froids du nord que dans le sud : en outre, les cuirs, la poix, la cire, le miel, le chanvre, étaient des produits du Pont très demandés sur les marchés. Mais le commerce exerça une séduction nouvelle et prit un essor inattendu lorsqu'on rencontra pour la première fois chez les indigènes des bijoux d'or, et qu'en poursuivant l'enquête on acquit la certitude que les montagnes situées au nord du Pont-Euxin recélaient des trésors dont n'approchaient pas ceux de la Colchide [3].

Cette vaste mer, dont l'étendue est assez grande pour que l'Hellade entière, de l'Olympe au cap Ténare, y puisse flotter à l'aise, était entourée de peuplades très diverses. Sur la côte orientale, là où le Caucase s'avance jusqu'à la mer, on se trouva en contact avec des peuples d'autant plus dangereux qu'ils avaient eux-mèmes la pratique de la navigation et que, montés sur leurs barques légères, ils s'élançaient des recoins où ils attendaient leur proie pour enlever les hommes et piller les vaisseaux marchands. Plus désastreuses encore étaient

1) Pèche des πηλαμύδες (Strabon, p. 320).
2) Strabon, p. 498.
3) Sur l'or des Scythes, voy. Hérod., IV, 5. 7. III, 116.

les habitudes du peuple qui habitait le sud de la Crimée. Ces Tauriens, entassés dans un district étroit et montagneux, mettaient un acharnement extrême à défendre leur indépendance ; ils se défiaient de tous les étrangers et se préoccupaient de les tenir à distance. Les escarpements dentelés des promontoires de la Tauride, les naufrages fréquents qui s'y produisaient et le sort lamentable des voyageurs jetés à la côte, contribuaient à donner à ce pays une réputation des plus malencontreuses [1].

Mais, de tous les peuples qui habitaient les bords de la mer Noire, le plus grand était celui que les Grecs connaissaient sous le nom de Scythes. Ce peuple, qui se donnait à lui-même le nom de Scolotes et que les Perses appelaient les Sakes, était une branche de la famille iranienne [2]. C'était une multitude innombrable qui, comme une tache obscure étendue depuis le Danube jusqu'au Don, bornait au nord le monde connu. Elle était partagée en un grand nombre de tribus ; et pourtant, c'était une masse uniforme, dans laquelle on pouvait à peine distinguer les individus. C'étaient des hommes bien musclés, à cheveux plats, sans barbe, qui se plaisaient dans les steppes, qui vivaient à cheval et de cheval, qui combattaient à cheval avec leurs arcs, et dont les mobiles essaims disparaissaient aussi vite qu'ils étaient venus. Lorsqu'ils étaient entrés dans le pays, venant de l'Asie centrale, il y avait eu conflit entre eux et les anciens habitants du Pont. De ceux-ci, les uns avaient été refoulés dans les montagnes, ce qui était le cas des Tauriens ; les autres avaient été subjugués et soumis à une redevance, comme ces tribus agricoles qui appartenaient probablement à la famille des peuples slaves. Les Scythes étaient donc la race conquérante et dominante dans tout le plat pays qui constitue l'Europe orientale, aussi loin que pouvaient s'étendre les relations commerciales des

[1]) HEROD., IV, 99. 103.

[2]) Voy. ci-dessus, p. 20. Sur la foi d'Hérodote et d'Hippocrate, NIEBUHR, BOECKH, NEUMANN ont considéré les Scythes comme des Mongols. Leur opinion a été combattue surtout par HUMBOLDT. La descendance iranienne des Scythes a été démontrée par MUELLENHOFF, *Ueber die Herkunft und Sprache der pontischen Skythen* (ap. Bericht. der Pr. Akad. d. Wiss., 1866, p. 549-576).

Hellènes. Seulement, ce n'était plus, à l'époque, un peuple entreprenant, envahissant et belliqueux, mais, au contraire, une nation bienveillante et sans convoitises. Comme ils menaient la vie nomade, qu'ils erraient çà et là avec leurs tentes de feutre et leurs troupeaux, ils attachaient moins d'importance à la propriété du sol, surtout le long de la côte, et ils n'opposèrent pas aux colons de résistance sérieuse. Ils se montrèrent disposés à nouer des relations pacifiques et ils fournissaient volontiers aux marchés établis sur la plage les produits demandés. Ils contractèrent avec les Hellènes des alliances de famille; sous l'influence grecque ils se firent cultivateurs sédentaires; ils reçurent des fabriques ioniennes des produits manufacturés de toute espèce, notamment des étoffes et des effets d'habillement qu'ils accommodaient ensuite à leurs habitudes et aux nécessités du climat. Ils se montrèrent même capables d'une culture supérieure, comme le prouve l'exemple d'Anacharsis, ce fils d'un prince scythe qui, dans le but de s'instruire, fit le tour des villes helléniques, qui visita Athènes au moment où, grâce à Solon, elle était devenue la capitale intellectuelle de l'Hellade, et qui passa, même chez les Grecs, pour un Sage [1].

Il y avait en Ionie plusieurs villes qui faisaient le commerce du Pont. Les Clazoméniens avaient bâti des postes pour les guetteurs de thons sur la mer d'Azof; des bourgeois de Téos résidaient sur les bords du Bosphore Cimmérien, et de hardis marins de Phocée ont créé des établissements sur l'Hellespont ainsi que sur la côte méridionale de l'Euxin. Mais, bien que les Milésiens n'eussent pas été les premiers à se lancer dans le Pont, c'étaient eux pourtant qui, les premiers, en avaient poursuivi la colonisation sur une grande échelle; ils sont parvenus, peu à peu, à faire de leur ville le centre de toutes les entreprises dirigées de ce côté, et les colonies fondées avant eux n'ont pris toute leur valeur que quand ils les eurent englobées dans le vaste cercle de places maritimes qu'ils installèrent tout autour de la mer Noire.

[1]) Herod., IV, 76. D'après Sosicrate (ap. Diog. Laert., I, 101), Anacharsis était à Athènes en 592 (Ol. XLVII, 1). Cf. Bohren, *De septem sapientibus*, p. 31.

Mais les Milésiens se guidèrent, dans leurs entreprises, d'après l'histoire antérieure du Pont. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer que Sinope, le port assyrien où aboutissait la grande route menée de Ninive par-dessus l'Euphrate droit à travers l'Asie-Mineure, Sinope, située au milieu de la côte septentrionale de cette partie de l'Asie, près de l'embouchure de l'Halys, fut le premier endroit où les Milésiens fondèrent un établissement à demeure. Ceci eut lieu vers 785 avant J.-C., sans doute à la suite d'un traité passé avec le gouvernement assyrien qui croyait de son intérêt de favoriser les négociants étrangers. Ceux-ci, de leur côté, ne pouvaient trouver de plage mieux appropriée à leurs projets. Ils étaient au bon endroit pour avoir des thons de première main; ils trouvaient là un climat doux, des plus favorables pour la culture de l'olivier, des montagnes couvertes de belles forêts et en même temps riches en minerais, un pays où l'on travaillait de temps immémorial le fer et l'acier. Le commerce avec les Chalybes, les Cappadociens, les Paphlagoniens et les Phrygiens procurait de riches suppléments de bénéfices : on tirait de là une masse d'esclaves que l'on revendait dans les villes grecques. Enfin, un article des plus recherchés était le minium (μίλτος), que l'on ne trouvait qu'en bien peu d'endroits et dont, pourtant, le monde hellénique ne pouvait se passer, parce qu'on l'employait partout comme matière colorante pour le dessin, l'écriture et le fard, et même comme drogue médicinale.

De toutes les colonies de Milet, Sinope et Cyzique sont les plus anciennes : avec elles, les Milésiens ont au même moment assis leur domination sur les deux mers du nord. Ces villes sont aussi arrivées avant toutes les autres à se créer un rôle indépendant et à avoir une histoire à elles. En effet, dès 700 avant J.-C., des colons de Cyzique occupèrent l'île marmoréenne de Proconnèse, et, à la même époque, l'érection de places fortes comme Abydos, Lampsaque, Parion, due à la même initiative, garantit au commerce milésien le passage des Dardanelles. De son côté, Sinope fut le point de départ des essaims qui colonisèrent toute la côte méridionale du Pont, et sa prospérité fut si rapide que, dès le milieu du VIIIe siècle,

elle était déjà en état de fonder Trapézonte, sur le chemin de la Colchide[1].

Les incursions des Cimmériens, pareilles à des trombes humaines, ayant violemment interrompu le développement du commerce grec, Sinope, un siècle et demi environ après sa première fondation, fut restaurée à nouveau par un renfort venu de Milet, et c'est aussi vers ce temps que la côte de l'ouest et celle du nord furent pourvues à leur tour de colonies à demeure.

Du côté de l'ouest, on trouve le littoral formé de deux régions très différentes : d'abord, la côte de Thrace, toute en montagnes, avec l'Hémus qui vient buter à la mer; puis, au nord, une côte plate, avec une plage marécageuse et des steppes qui s'allongent indéfiniment vers l'intérieur. Les Milésiens, à l'exemple des Phéniciens, se cherchèrent, le long du rivage que domine l'Hémus, un rocher qui formât une île adjacente. L'île trouvée, ils y fondèrent un temple d'Apollon autour duquel se groupa, à partir de 600 avant J.-C., la ville d'Apollonia[2]. Mais, ce qui les préoccupait bien davantage, c'était, plus avant vers le nord, les grandes embouchures de fleuves qui exercèrent toujours sur le tempérament industrieux des Ioniens une attraction spéciale. Les larges voies navigables facilitaient le commerce avec l'intérieur; les terres d'alluvion produisaient des récoltes magnifiques; les longues flèches de la côte formaient de vastes et calmes lagunes qui promettaient d'être pour les pêcheurs des parcs incomparables. Comme les barques d'alors se laissaient transporter, à l'aller et au retour, par-dessus les étroites bandes de sable qui barrent l'accès des bouches, la navigation à la mode ancienne

[1]) D'après Eusèbe, Trapézonte fut fondée en 756, et Trapézonte était une colonie de Sinope. Par conséquent, la fondation de Sinope, que le même Eusèbe place en 631 (Ol. XXXVII, 4), doit être une simple restauration. On voit, du reste, par un passage de Scymnos de Chios (941 sqq.), que la colonisation de Sinope a été reprise à plusieurs fois. De là résulte que la première fondation, celle qui a été dirigée par Ambron, a dû avoir lieu environ une génération avant 756, soit. en 790 avant J.-C. Scymnos fait coïncider la seconde fondation avec une incursion des Cimmériens (637. Ol. XXXVI, 2) ; c'était une réparation des pertes subies dans la circonstance.

[2]) Scymnos, 729.

s'accommodait infiniment mieux que la nôtre de cette conformation du rivage.

C'est ainsi que prirent naissance, au nord de la côte de Thrace : Istros (vers 650), dans le delta du Danube[1]; Tyras, sur le riche *liman* (λιμήν) du Dniestr, près de l'Akkerman moderne[2]; Odessos ou Ordessos (après 600), sur le liman du Téligoul[3], et enfin, Olbia, à l'angle nord-ouest du Pont, à l'endroit où le Boug (Hypanis) et le Dniépr (Borysthène) viennent déboucher côte à côte dans la mer[4]. Aux yeux des anciens, le Borysthène était le plus bienfaisant des fleuves après le Nil; les champs de blé et les pâturages qu'il arrosait passaient pour les plus opulents du monde; on disait que son eau était la plus pure qu'il y eût, et on ne connaissait pas de poissons plus savoureux que les siens. En remontant son cours, on trouvait sur ses bords des populations sédentaires, adonnées à l'agriculture et vivant sous la suzeraineté des Scythes. Ces peuplades recherchèrent la protection des Hellènes et se montrèrent des plus disposées à conclure des traités avantageux. Aussi, Olbia, la « ville d'abondance, » jouit plus tôt que les autres villes de cette côte d'une sécurité qui hâta sa croissance.

Après cela, on s'enhardit chaque jour davantage et on pénétra plus avant dans les pays du nord. On surmonta la crainte qu'inspiraient les écueils des côtes de Tauride; on explora la côte orientale de la Crimée, et, après bien des tracas, on vint à bout de fonder, au VIIe siècle, les deux villes que les Grecs avaient dans la région : Théodosie, au pied des monts de Tauride, du côté du nord-est, et Panticapée (Kertsch) sur le détroit cimmérien, munie d'un château fort et entourée d'une large ceinture de champs fertiles. Panticapée prit, au VIe siècle, sous la tutelle de l'Apollon Milésien et de Déméter Thesmophore ou « législatrice, » un essor énergique qui fit d'elle la capitale grecque de toute la région du Bosphore.

1) Istros ou Sozopolis (C. I. GRÆC., II, 2052).

2) STRABON, p. 306. Il est à remarquer que les idiomes barbares de la région ont conservé, pour désigner ces lagunes, le mot grec λιμήν (*port*).

3) Odessos a été fondée sous le règne d'Astyage, par conséquent, entre 594 et 560. Lors de la prise de Varna, on trouva beaucoup de monnaies Ὀδησιτῶν.

4) Borysthène ou Olbia (HEROD., IV, 17. 53).

De là, les Milésiens franchirent les portes de la mer d'Azof qu'ils considéraient comme la source génératrice de toutes les masses d'eau qui prennent leur cours vers le sud [1]. Ils lui donnèrent le nom de la tribu scythe des Maïtes, et l'appelèrent Maïtide ou Mæotide [2]. Là, tout était objet d'effroi et de répulsion. Au nord habitaient des tribus infiniment plus sauvages qu'ils n'en avaient jamais rencontré, et ces tribus avaient en face d'elle des escadrons sarmates qui, toujours en goût de batailles, faisaient à leurs voisins une guerre interminable. Un air épais et brumeux enveloppait ce bassin uni et sans ports qui, au commencement, leur parut aussi grand que le Pont lui-même. Pourtant, cette fois encore, ils poussèrent jusqu'à l'angle nord et pénétrèrent dans le delta du Tanaïs (Don) qui, à cette époque, se jetait dans la mer par deux embouchures. Ils fondèrent là la ville de Tanaïs qui devint un marché florissant, un marché où l'on échangeait du vin et des effets d'habillement contre des fourrures et des esclaves. Tanaïs, à son tour, bâtit Nauaris et Exopolis pour lui servir de comptoirs à l'intérieur [3]. Ainsi, les Milésiens se sont enfoncés dans la direction du nord jusque bien avant dans le pays des Cosaques, jusqu'à la région où le Don et le Volga s'approchent l'un de l'autre.

En face de Panticapée s'étend la presqu'île de Taman, qui est formée tout entière d'alluvions déposées par le Kouban (Hypanis). C'est un terrain plat, coupé par des bras du fleuve, des lacs et des étangs. Sur le bord antérieur de la péninsule, les Ioniens, avec la coopération particulièrement active des Téïens, fondèrent Phanagoria, un port de mer et une ville de lagunes, tout à fait inabordable pour les peuples qui habitaient derrière elle dans les steppes. La ville était tout au bord du détroit, et elle était destinée, de compte à demi avec la ville sœur d'en face, à faire du Bosphore cimmérien un canal hellénique.

Ce fut enfin le tour de la côte montagneuse de l'est ou du

1) Μήτηρ τοῦ Πόντου (Herod., IV, 86).

2) Μαῖται, Μαιῶται est un nom collectif désignant les peuples qui habitent entre le Bosphore et le Tanaïs (Strabon, p. 493).

3) C. I. Græc., II, p. 98.

Caucase. Là, l'œuvre de civilisation dirigée par Milet eut à surmonter de graves difficultés. Ces pays étaient occupés, de temps immémorial, par des populations qui défendaient avec une énergie sauvage leur liberté contre toutes les attaques, et qui savaient se faire des armes avec le fer de leurs montagnes. Les Hellènes furent obligés, pour rendre la mer libre, de repousser de la côte les Caucasiens. Le meilleur endroit où ils pussent asseoir leurs colonies était l'embouchure du Phase, du fleuve arménien qui, depuis les temps les plus reculés, avait servi à mettre les eaux de la Méditerranée en communication avec l'intérieur de l'Asie. Phasis et Dioscurias furent de ce côté les nouveaux marchés internationaux où l'Asie échangeait avec les habiles négociants de l'Occident le superflu de ses trésors [1].

Les stations extrêmes de la navigation hellénique étaient en même temps les points d'attache de parcours immenses suivis par des caravanes: les citoyens d'Olbia faisaient remonter à leurs marchandises le cours du Borysthène, d'abord par eau, puis par terre, et ils étendirent ainsi leurs relations commerciales jusque dans le bassin de la Vistule [2]; Tanaïs faisait venir jusqu'à la mer les produits de l'Oural et de la Sibérie, et Dioscurias embarquait sur les vaisseaux des Hellènes les richesses métalliques de l'Arménie, les pierres précieuses et les perles, la soie et l'ivoire de l'Inde. Entre elles aussi, les colonies entretinrent un commerce des plus actifs. Sinope n'atteignit l'apogée de sa prospérité que quand elle eut la charge de fournir aux villes situées sur la côte nord les produits du sud, ces produits dont pas une ville hellénique ne pouvait se passer. Or, plus la civilisation grecque étendait son domaine, plus s'accroissait la consommation des denrées du midi, surtout de l'huile. Le vin était un article dont l'importation avait commencé plus tôt encore et se faisait sur une plus large échelle. Une fois que les Barbares en eurent goûté le charme (et, dans ces régions humides et froides, on l'appréciait bien autrement que sous le ciel de l'Hellade), les amphores

1) STRABON, p. 498. STEPH. BYZ., s. v. Φάσις.

2) Cf. WILBERG, *Einfluss der klassischen Vœlker auf den Norden*. Hamburg, 1867. p. 36 sqq.

d'argile, pleines de la précieuse liqueur, arrivèrent par milliers. C'est ce qui se passe aujourd'hui encore, où la Russie du sud est le grand marché des vins de l'Archipel.

Il fallut des siècles pour explorer peu à peu ces régions maritimes, les plus septentrionales de celles dont les Grecs savaient le chemin, pour régulariser les voies commerciales et pour fonder ce cercle de villes dont les plus importantes existaient déjà à l'époque où les Spartiates commencèrent à guerroyer avec les Messéniens. Le succès du grand œuvre fut souvent douteux. Qui sait le nom des navigateurs — et ils ont été nombreux — qui, comme Ambron, le premier fondateur de Sinope, payèrent de leur vie leur courageuse initiative? Qui pourrait dire combien d'établissements ont été, comme l'ancienne Sinope, rasés par des peuplades ennemies! Néanmoins, Milet a accompli, avec une énergie tenace et une activité infatigable, la tâche dont la réussite finale compte parmi les plus hauts faits du peuple hellénique et les plus brillants résultats acquis à son histoire. Des catastrophes comme les invasions des Cimmériens étaient de ces malheurs qu'on ne pouvait éviter; mais chaque perte fut réparée, chaque lacune comblée, et, au milieu du VIe siècle, Milet, mère de quatre-vingts colonies, était plus fière et plus puissante que n'importe quelle autre cité hellénique [1].

Ce sont encore les citoyens de Milet qui ont frayé à leurs compatriotes le chemin de l'Égypte. Là, les conditions étaient tout autres : là, c'étaient les Grecs qui passaient pour des Barbares ; pour que l'étranger pût y acquérir une influence durable et le droit de commercer librement, il fallait d'abord que la constitution traditionnelle du pays fût ébranlée.

De ce côté encore, les villes ioniennes n'eurent qu'à renouer de vieilles relations maritimes, datant d'une époque très reculée. On voit pourquoi la connaissance des richesses de la vallée du Nil est aussi ancienne en Grèce que les plus lointains souvenirs de la navigation grecque, et pourquoi l'on rencontre déjà dans les poèmes homériques la peinture vivante de Thèbes,

[1]) Sur les colonies milésiennes, voy. RAMBACH, *De Mileto ejusque coloniis*.

la capitale de l'empire égyptien. Dans le delta du Nil, les bouches du fleuve forment les ports naturels. De ces bouches, la principale était, dans les temps primitifs, celle de Péluse. Plus tard, les choses changèrent, au point de vue du volume d'eau et de la navigabilité. Au temps où les Grecs entrèrent en scène, les bouches les plus accessibles étaient celles de l'ouest, c'est-à-dire, le bras de Canope et celui de Bolbitis, le même qui porte aujourd'hui le nom de Rosette et qui offre encore la passe la plus commode [1]. Aussi les Grecs se portèrent-ils vers les bras de l'ouest, d'autant plus qu'ils rencontraient de ce côté les Libyens avec qui ils entretenaient depuis longtemps des relations de toute espèce [2].

Le fleuve de l'Égypte est le véhicule des trésors du pays, et il les offre à l'étranger par ses neuf embouchures ; mais, tandis que les autres contrées méditerranéennes s'étaient déjà jetées dans le mouvement commercial et y prenaient une part des plus actives, les rois d'Égypte s'obstinaient dans un système de clôture sévère et d'isolement. Chaque bouche du Nil était surveillée de près, et les Ioniens, en dépit de tous leurs efforts, se virent réduits à la contrebande et au cabotage clandestin où les hardis marins risquaient souvent leur liberté et leur vie.

Les Milésiens furent, là comme ailleurs, les premiers à donner l'exemple, et il n'y a absolument rien d'invraisemblable dans ce que rapporte la tradition, à savoir que, dès le VIIIe siècle, vers le temps où Sinope et Cyzique furent fondées pour la première fois, il se serait établi sur le bras de Canope une factorerie milésienne [3]. Ce n'était pas une colonie, mais

1) Sur les bras du Nil, voy. BRUGSCH, *Geographie d. alten Ægypt.*, I, p. 83.

2) Voy. ci-dessus, p. 51. Sur les routes commerciales qui conduisent en Égypte, voy. BUECHSENSCHUETZ, p. 435.

3) D'après saint Jérôme, le premier établissement des Milésiens en Égypte date de l'an 1268, c'est-à-dire, 753 av. J.-C. Seulement, il y voit à tort la fondation de Naucratis. Que les Milésiens aient eu des relations commerciales avec l'Égypte avant la fondation de Naucratis et avant les Psammétichides, c'est ce qui ressort de la description d'Hérodote (HEROD., II, 179), description qui ne convient pas au temps de Psammétique et où nous ne pouvons voir simplement des mesures prises en vue de favoriser Naucratis. Nous avons donc le droit d'admettre que, déjà sous la XXIIIe dynastie, il a été

simplement un port de relâche assigné par les Pharaons. Il était interdit, sous les peines les plus sévères, de chercher à aborder en un autre endroit, et les matelots rencontrés ailleurs devaient certifier par serment qu'ils n'étaient là que pour avoir été jetés à la côte par la tempête. Puis, les vaisseaux devaient se diriger, en longeant la côte, vers la bouche de Canope, et, si le vent était contraire, les cargaisons étaient transportées au moyen de canots par le bras du Nil jusqu'à l'entrepôt en question. C'était là un commerce réduit à la côte, végétant sous le joug oppressif d'une police soupçonneuse, à peu près comme ce qu'on a vu de nos jours à Canton et à Nangasaki, un commerce qui doit avoir précédé la colonisation proprement dite.

Cet état de choses changea, au moment où on s'y attendait le moins, à l'avantage du commerce grec, et cela, par le fait des rois d'Assyrie qui, au VIIe siècle, étendirent leur domination sur l'Égypte. La dynastie éthiopienne qui y régnait fut renversée vers 671 avant J.-C. Tirhaka fut obligé de reculer devant Ésarhaddon, le fils de Sanhérib, et le pays fut divisé, à la mode assyrienne, en une quantité de principautés qui étaient gouvernées chacune par son roi sous la suzeraineté du roi de Ninive. Toutes les tentatives faites par les Éthiopiens pour relever leur empire furent déjouées par les expéditions répétées des Assyriens [1]; mais ceux-ci ne purent pas non plus tenir le pays qui se trouva, durant un certain temps, en complète dissolution, sous la domination de différents vice-rois dont le plus considérable était Nécho, prince de Memphis et Saïs. Les Milésiens ne manquèrent pas de tirer parti de cette

fait une première tentative pour installer un entrepôt. Cf. Bunsen, *Ægypten*, Va, 426. Je ne vois pas qu'il faille rejeter complètement l'indication de saint Jérôme, sous prétexte qu'il s'est trompé en ce qui concerne Naucratis (Fischer, *Griech. Zeittafeln*, ad Ol. XXXVII, 3).

[1]) Smith, *Egyptian campaign and Assurbanipal* (ap. Lepsius Zeitschr. f. ægypt. Sprache und Alterth., 1868, p. 93 sqq.). Tirhaka (Tarqoù) mourut en 667. Il eut pour successeur Ourdoumane, le dernier roi de la XVe dynastie (éthiopienne), lequel reprend momentanément l'Égypte à Assourbanipal. Nikou, prince de Memphis et Saïs (père de Psammétique. Herod., II, 152), chef des rois de districts institués par la dynastie éthiopienne et maintenus par les Assyriens, meurt en 666. Son successeur Psammétique est nommé dans les inscriptions assyriennes Pisamilki.

période d'anarchie. Ils pénétrèrent avec trente vaisseaux de guerre dans la bouche de Bolbitis et ils établirent là un camp fortifié ; ils battirent sur le Nil le général égyptien Inaros, et se mirent ensuire en relation avec Psemetek, le fils de Nécho, un des princes qui se partageaient le territoire.

Psemetek ou Psammétique, comme l'appelaient les Grecs, n'était pas de race égyptienne, mais libyenne[1]. Or, les peuples libyens étaient depuis fort longtemps en relation avec les Cariens et les Ioniens, comme le prouvent, mieux que tout autre argument, les cultes de Poseidon et d'Athêna adoptés en Libye. Dans les districts situés sur la frontière occidentale de la Basse-Égypte, la population était fortement mêlée de sang libyen[2]. C'est pour cela que Saïs, la ville de Neith-Athêna, bâtie sur le bras le plus occidental du Nil, sur un bras qui, à l'époque, était accessible aux plus grands vaisseaux de guerre, fut précisément le lieu où l'ambitieux Psammétique établit son quartier-général lorsqu'il songea à relever à son profit l'empire tombé des Pharaons.

Pour une pareille entreprise, l'appui des marins étrangers lui était précieux, et il était aussi désireux d'en profiter qu'eux-mêmes étaient, dans l'intérêt de leur commerce, disposés à soutenir de toute leur énergie le prétendant philhellène. Non loin de Saïs fut établi un camp grec qui, en souvenir de la victoire remportée par la flotte, fut appelé Naucratis[3], et le triomphe des Psammétichides changea du tout au tout la condition des Grecs. Au lieu d'être des étrangers méprisés et persécutés, ils étaient devenus les soutiens du trône et une puissance dont la jeune dynastie ne pouvait se passer. Aussi, Psammétique ne se contenta pas d'ouvrir au commerce grec le bras occidental du Nil ; dans le but de protéger contre les Assyriens la frontière orientale du royaume, il provoqua l'installation d'une série d'établissements grecs sur le Nil de Péluse en assignant aux Cariens, sur une rive, aux Ioniens,

1) Lepsius, *Abhand. d. Berl. Akad.*, 1856, p. 300.

2) de Rougé, *Les attaques dirigées contre l'Égypte.. etc.*, p. 27. Lauth, *Zeitschrift d. D. Morg. Gesell.*, 1867, p. 662.

3) Strabon, p. 801 : fait qui eut lieu longtemps avant Amasis (Herod., II, 178).

sur l'autre, des terres comme en possédaient les membres de la caste guerrière. C'était la même espèce d'investiture que celle qui avait constitué, dans le Péloponnèse, la propriété dorienne. Le bras de Péluse fut, depuis lors, une voie à l'usage des Grecs, l'artère qui servait au commerce avec l'intérieur du pays et par où aussi le trafic avec l'Arabie et l'Inde fut introduit dans le cercle d'opérations des spéculateurs grecs. Ainsi, les deux bouches principales étaient aux mains des Grecs. Le nombre de ceux-ci s'accrut à vue d'œil, et, pendant le règne de Psammétique, règne qui dura plus d'un demi-siècle (666-612), il se forma, par le mélange des Grecs avec les indigènes, une espèce de caste toute nouvelle, la classe des interprètes ou drogmans qui se vouèrent tout entiers au rôle désormais si important d'intermédiaires entre l'Hellade et l'Égypte.

Les Égyptiens de vieille roche se sentaient tout désorientés par ces innovations qui menaçaient de bouleverser l'empire tout entier. Deux cent mille membres de la caste des guerriers émigrèrent pour ne pas partager avec des étrangers l'honneur de protéger le trône. Psammétique les poursuivit jusqu'à la frontière de l'Éthiopie, et nous lisons encore aujourd'hui sur la cuisse du colosse de Ramsès, à Abou-Simbel en Nubie, les lignes mémorables que les soldats grecs de la garde royale y ont gravées en souvenir de l'expédition. Ils étaient là près du terme de leur voyage, et ils se trouvaient avoir, vers 620, exploré la vallée du Nil jusqu'aux cataractes. Cette inscription[1] est un des plus anciens monuments de l'écriture grecque et en même temps l'attestation palpable d'un des événements les plus considérables de l'histoire ancienne, du moment qui vit s'ouvrir au commerce grec le bassin du Nil.

Nulle part, les heureux effets de la liberté commerciale ne se sont manifestés avec plus d'évidence. On vit monter la

[1]) C. I. Græc., 5126. Lepsius, *Denkmæler*, XII, Abtheil., VI, Bl. 98, 99. *Reisebriefe*, p. 260. La date oscille entre Ol. XL et XLVII. D'après Bergk, l'inscription est du temps du second Psammétique; mais il est plus probable qu'elle appartient au règne de Psammétique Ier (Kirchhoff, *Studien zur Geschichte des griechischen Alphabets*, 1877, p. 41).

valeur de la propriété foncière et de tous les produits de la région, et l'on s'aperçut bientôt que ce va et vient de richesses, que cet échange actif profitait à tout le monde. De toutes parts surgirent des édifices, publics et privés, plus magnifiques que jamais ; avec la prospérité, la population s'accrut et arriva à un chiffre inconnu jusque-là. On compta bientôt dans le pays vingt mille cités florissantes. Cette prospérité, l'Égypte la devait aux Hellènes, ses souverains se trouvaient dépendre, eux, leur puissance et leur fortune, des républiques marchandes de l'Ionie.

Nécho II continua le système de Psammétique. Il creusa le canal qui, par les Lacs Amers, devait joindre la mer Rouge à la Méditerranée, et ce travail pénible était surtout favorable aux intérêts des Grecs de Péluse, car c'est près de là que le canal devait déboucher dans le Nil. Sous Amasis (570 avant J.-C.) [1], il y eut un revirement sensible. Sans doute, le roi ne songeait pas à rétablir l'ancien système; mais il chercha à contenir dans de justes limites les influences étrangères dont l'empire vieillissant ne pouvait plus s'affranchir et à se faire une position plus indépendante, en supprimant le monopole de certaines villes.

Le côté de l'est avait toujours été le côté faible de l'Égypte, et Amasis ne jugea pas bien prudent de laisser aux Grecs la garde de cette frontière. Il supprima donc le camp grec installé sur ce point et en transporta les habitants à Memphis. Cette mesure dut rompre violemment une foule de relations commerciales. A Naucratis même, il enleva aux Milésiens leurs priviléges, ces priviléges qui avaient été longtemps pour les autres villes de commerce un objet d'envie. Désormais, tous les Grecs purent y élire domicile et y faire le négoce. Ainsi s'ouvre, dans l'histoire du commerce gréco-égyptien, une troisième période, qui commence au milieu du sixième siècle.

Il se forma dès lors à Naucratis une colonie commerciale fondée en commun par neuf villes associées, à savoir : quatre villes ioniennes, Chios, Téos, Phocée et Clazomène ; quatre villes doriennes, Rhodes, Halicarnasse, Cnide et Phasélis ; et

[1]) Sur Amasis [Ahmès] de Saïs, voy. Herod., II, 172 sqq.

enfin, une cité éolienne, Mitylène. Elles élevèrent au milieu de la grande factorerie un sanctuaire commun, où l'on organisa un culte régulier des divinités grecques et, en même temps, une administration commune à la société tout entière. C'était une compagnie commerciale, une amphictyonie en petit; de là aussi son nom d'« Hellénion[1]. » Chaque quartier avait ses autorités particulières et sa juridiction à part, juridiction comparable aux cours hanséatiques des États du Nord. Ces quartiers étaient administrés par les plus anciens sociétaires et pouvaient, dans les cas litigieux, en appeler à la décision de leurs métropoles respectives. En outre, Milet, jalouse de ses rivales, garda pour elle son temple d'Apollon ; de même, les Samiens et les Éginètes, qui auparavant avaient su également se faire octroyer des priviléges commerciaux, avaient leurs sanctuaires et leurs comptoirs particuliers. Naucratis fut bien vite florissante; déjà sous Amasis, c'était une Corinthe égyptienne, un séjour hanté par l'opulence et le plaisir, un rendez-vous de la richesse et du luxe. Elle était ce que fut plus tard Alexandrie, le grand entrepôt pour l'exportation des inépuisables trésors de l'Égypte et de l'Arabie, et aussi un marché de premier ordre pour les produits grecs, notamment pour le vin et l'huile[2]. En effet, bien que des monuments fort anciens attestent l'existence de vignobles en Égypte, les besoins de la consommation exigeaient un approvisionnement très considérable, et ce n'est que depuis Psammétique que les Égyptiens se sont habitués à faire usage du vin.

Tout ce développement, si fécond en résultats, du commerce avec l'Égypte est dû à l'initiative de Milet, dont les hardis marins s'acclimatèrent au même moment dans les glaces cimmériennes et sous les palmiers du Nil, nouèrent à la même époque, au prix de bien des privations et des luttes, des relations commerciales, d'un côté avec les Scythes et les Sarmates, de l'autre, avec les Éthiopiens et les Libyens. Ils avaient porté leur commerce et écoulaient les produits de leur industrie plus loin encore que n'allait leur domaine colonial; car, en Italie

[1]) Herod., II, 178.
[2]) Herod., III, 6. Cf. II, 37. 60. 77.

même, notamment dans l'opulente Sybaris, les riches bourgeois dédaignaient de porter d'autres vêtements que ceux qui étaient tissés en laine de Milet [1].

Une puissance commerciale comme celle que les Milésiens ont peu à peu conquise ne peut s'être édifiée sans hostilités et conflits de toute espèce avec les autres États maritimes. Les voies suivies par les diverses places de commerce devaient se rencontrer aux endroits importants, et les villes n'étaient jamais plus susceptibles ni plus décidées à se battre que quand il s'agissait de conserver les avantages acquis à leur négoce ou d'en acquérir de nouveaux.

§ II

COLONIES EUBÉENNES.

L'Ionie n'avait pas de rivales plus dangereuses que les villes de l'Eubée : en premier lieu Kyme, assise sur une excellente rade de la côte orientale, en pays de vignobles ; puis, les deux villes sœurs, Chalcis et Érétrie. Ces trois cités se sont livrées à la colonisation en grand. Tandis qu'Érétrie devait principalement sa prospérité à la pêche de la pourpre [2] et à l'industrie, de jour en jour plus développée, des transports maritimes, Chalcis, la « ville d'airain, » située à portée des deux mers qui se rejoignent dans le détroit béotien, avait pris pour elle et exploitait la plus considérable des richesses de l'île, c'est-à-dire, le cuivre. Jadis, les Phéniciens avaient été obligés, par l'épuisement des filons du Liban, de chercher de nouvelles mines dans les pays d'outre-mer, et ils avaient ainsi découvert le cuivre de Cypre : les Chalcidiens ont fait comme eux. Chalcis devint le centre de cette industrie dans l'Hellade ; ce fut la Sidon grecque. Après Cypre, il n'y avait pas, dans toute l'étendue de la mer Égée, de dépôts de cuivre plus riches que ceux de l'Eubée. Chalcis posséda les premières fonderies de cuivre

1) HEROD., VI, 21.
2) ARISTOT., *Hist. an.*, V, 15. ATHEN., III, p. 88 f.

et les premières forges qu'ait connues la Grèce d'Europe [1]. C'est sur l'Euripe qu'étaient installés les Cadméens, les inventeurs de la calamine ou cadmie ; c'est de là que s'exportait, par terre et par mer, à l'état brut ou déjà travaillé, le métal indispensable à la fabrication des armes, à l'ornementation architectonique et surtout à la confection du matériel employé par le culte : les établissements métallurgiques qu'on rencontre à Corinthe, à Sparte et en d'autres lieux, ont été fondés par des Chalcidiens.

Ainsi, la petite ville bâtie sur une plage étroite, près de la source d'Aréthuse, était devenue une place maritime populeuse et industrieuse ; mais, n'étant au large ni du côté de la terre, ni du côté de la mer, elle dut songer de bonne heure à se créer une marine pour assurer la liberté de ses mouvements et pour aller chercher au loin ce que le pays ne fournissait qu'en quantité insuffisante, notamment, du bois et du minerai. Les autres villes de l'Eubée et la population de la Béotie, de l'autre côté du détroit, prirent part à ces voyages, et ainsi Chalcis devint le point de départ d'expéditions qui aboutirent à des découvertes lointaines et à la fondation de nombreuses colonies. On se dirigea tout d'abord vers le nord, dans la mer de Thrace.

En Thrace, la population indigène, apparentée par ses origines aux Phrygiens, était arrivée de bonne heure, grâce aux immigrations venues de la côte d'Asie-Mineure, à un degré assez avancé de civilisation, comme le prouve la vieille renommée des aèdes thraces et l'influence que l'art des Muses a exercée, principalement dans le voisinage de l'Olympe thessalien, en Piérie, sur la culture nationale des Hellènes. Depuis, des tribus plus grossières étaient descendues des montagnes du nord et s'étaient avancées vers le littoral, des tribus qui méprisaient l'agriculture comme toutes les industries pacifiques, qui vivaient dans la polygamie et s'adonnaient aux excès de la boisson. Ces Thraces barbares dominaient le littoral du nord de l'Archipel. Leur grand nombre,

[1]) PLUTARCH., *Defect. orac.*, 43. BOECKH, *Staatshaushaltung*, II, p. 169. Sur Chalcis, voy. DONDORFF, *De rebus Chalcidensium*, 1855. K. F. HERMANN, *Die Kæmpfe zwischen Chalkis und Eretria* (ap. *Gesamm. Abhandl.*, p. 187 sqq.).

leur humeur belliqueuse et sauvage avait été cause que, à l'époque des grandes migrations provoquées par l'invasion dorienne, les établissements fondés par les Éoliens [1] n'avaient pu prospérer, et que, de toutes les côtes de la mer Égée, ce rivage était resté le plus longtemps à l'état de barbarie, en dépit de ses presqu'îles qui semblaient aller au-devant des Grecs et les attirer dans leurs ports. C'était là, pour une colonisation grecque, le champ d'expériences le plus voisin et le plus vaste.

Les Chalcidiens avaient d'autant plus qualité pour entreprendre cette œuvre que, ce qui distinguait la côte thrace, c'était précisément sa richesse en métaux. On commença par s'assurer du golfe Thermaïque où l'on bâtit, vis-à-vis de la côte de Thrace, la ville de Méthone. Puis, on se risqua à mettre le pied sur la péninsule, pareille à un énorme bloc de rocher adossé au continent, qui s'avance entre le golfe Thermaïque et celui du Strymon et se partage du côté du midi en trois puissantes saillies soutenues par des arêtes montagneuses. C'est un large et haut plateau qui a sa constitution particulière et qui, pour ce motif, est destiné à avoir son histoire à part. Le versant de l'ouest a plus de terres arables; le côté de l'est plus de filons métalliques. C'est sans doute par la presqu'île du milieu ou sithonienne qu'a commencé la colonisation des Chalcidiens; ils ne pouvaient trouver d'endroit plus commode pour y asseoir Torone. De ce point, ils ont étendu leurs établissements aux alentours et, de progrès en progrès, ils ont fini par bâtir trente-deux villes [2] qui, toutes, reconnaissaient Chalcis pour leur métropole et furent, en conséquence, désignées toutes ensemble sous le nom collectif de Chalcidique.

Le plateau est parsemé d'anciennes excavations devant lesquelles s'élèvent encore aujourd'hui des monceaux de scories, témoignage visible du zèle avec lequel les colons grecs ont exploité là l'argent et le cuivre [3]. C'est ce qui explique aussi la quantité de petites villes bâties à la côte. Dans la mer orageuse

[1]) Voy. ci-dessus, p. 146.
[2]) Demosth., IX, § 26.
[3]) Leake, *Travels in northern Greece*, III, p. 160 sqq.

de Thrace, elles servaient de ports de refuge et s'occupaient de l'exportation des produits des mines ainsi que des autres articles de commerce, par exemple, des bois de construction et de la poix. Au cours du VIIIe siècle, les Chalcidiens ont enlevé aux Barbares cette « avancée » de Thrace, comme l'appelaient les anciens [1], et l'ont couverte de leurs établissements.

Chalcis avait la direction du mouvement ; mais elle accepta le concours des autres villes de l'Eubée, notamment d'Érétrie, qui ne se livra d'abord à la colonisation qu'en société avec sa voisine. Les deux villes étaient étroitement unies par un culte commun d'Artémis ; toutes deux étaient gouvernées par des familles privilégiées et toutes deux ont, comme Corinthe sous les Bacchiades, utilisé leurs colonies pour renverser le régime oligarchique. Plus tard, elles se séparèrent; et il y a telle localité, comme Méthone, dont Érétrie a fourni presque à elle seule la population. Puis, elles délimitèrent leurs domaines respectifs : Érétrie envoya ses colons dans la presqu'île de Pallène et à l'Athos, Chalcis, plus au nord, dans les montagnes qui constituent la Chalcidique proprement dite [2]. Chalcis eut aussi la collaboration de cités plus éloignées, mais avec qui elle entretenait des relations de commerce, entre autres, Mégare et Corinthe. Ainsi, la colonisation eubéenne s'étendit, animée d'une vitalité croissante, vers l'entrée du Pont, où elle pénétrait dans la sphère d'action du commerce milésien. En 712 (Ol. XVII, 1), les Mégariens fondèrent, dans l'angle de la mer de Marmara, la ville d'Astacos [3]. Là, des froissements et des hostilités étaient inévitables, et il n'y a pas d'autre manière d'expliquer comment la brouille survenue entre Chalcis et Érétrie, une querelle de voisins comme il y en avait à chaque instant dans la Grèce d'alors, put devenir une guerre à laquelle prirent part quantité d'États en deçà et au delà de la mer Égée [4]. La plaine de Lélante laissait les Milésiens fort

[1]) Χαλκιδική ou τὰ ἐπὶ Θρᾴκης (THUCYD., IV, 104).

[2]) STRABON, p. 447.

[3]) D'après EUSEB. ad Ol. CXXIX, 1, Astacos a été fondée 448 ans avant Ol. CXXIX, 1, qui correspond à 264 avant J.-C.

[4]) Sur la guerre entre Chalcis et Érétrie, voy. HEROD., V, 99. Cf. ci-dessus, p. 295. (La légende du roi Amphidamas appartient à une guerre antérieure).

indifférents, mais les progrès de la puissance maritime des Chalcidiens et de leurs alliés dans le nord les touchaient de très près ; c'est pour cela qu'ils s'allièrent avec les adversaires de Chalcis, tandis que, par contre, Samos, jalouse de Milet sa voisine, se rangea du côté de Chalcis et demanda aux Corinthiens, peut-être justement pour cette guerre, leur constructeur de trirèmes, l'ingénieur Aminoclès (704. Ol. XIX, 1)[1]. Néanmoins, cette guerre, bien que déclarée entre villes maritimes, se fit principalement sur terre, et l'issue en fut décidée par la cavalerie, parce qu'on était encore aux beaux jours de l'aristocratie[2].

Durant la guerre, la colonisation eubéenne subit nécessairement un temps d'arrêt, comme on le constate, en effet, à la fin du huitième siècle (après Ol. XIV). Dans ce même intervalle, au contraire, Milet travaillait avec ardeur à s'assurer de l'Hellespont et de la Propontide en fondant Abydos, Lampsaque et Proconnèse.

En tout cas, ce qui est sûr, c'est que cette guerre, loin d'épuiser les forces des belligérants, les développa chaque jour davantage. Parmi les États d'Europe, ce furent Corinthe et Mégare qui se mirent en évidence; car, au VIII[e] et au VII[e] siècle, en un temps où Athènes n'était encore qu'une ville insignifiante, l'isthme était le centre d'un vaste ensemble de relations maritimes. Corinthe fonda Potidée sur la côte de Thrace, juste entre les circonscriptions coloniales des Érétriens et des Chalcidiens, comme si elle voulait les tenir à distance les uns des autres[3]. Mégare prit en main la colonisation du Pont et installa à la porte du Bosphore Chalcédoine (674. Ol. XXVI, 3), une ville dont les fondateurs furent appelés par l'oracle de Delphes les « aveugles[4], » parce qu'ils n'avaient pas su voir

1) THUCYD., I, 13. Voy. ci-dessus, p. 330. La participation des Cypsélides, que suppose VISCHER (*Gœtt. gel. Anzeigen*, 1864, p. 1378. *Kleine Schriften*, I, p. 600. Cf. BERGK, *Griech. Literaturgeschichte*, p. 950) reste très contestable.

2) Supériorité de la cavalerie des Érétriens (PLUTARCH., *Erotic.*, 17. HERMANN, p. 198. Cf. ARISTOT., *Polit.*, p. 148, 19). Les colonies datent de la domination des Hippobotes (ARISTOT., ap. STRAB., p. 447. BOEHNECKE, *Forschungen auf dem Gebiet der attischen Redner*, 1843, p. 95 sqq.).

3) Cf. VISCHER, *loc. cit.*

4) STRABON, p. 320.

que tous les avantages de la position appartenaient au rivage d'en face. Les Mégariens réparèrent le temps perdu, et, 17 ans plus tard [1], ils bâtirent Byzance sur la « Corne d'or, » un bras de mer profond où les bancs de poissons venus du Pont se trouvaient poussés par le courant du détroit, pour la plus grande commodité des pêcheurs. Pendant ce temps, les Milésiens couvraient de leurs établissements le bassin intérieur du Pont. Les Corinthiens firent connaissance, par l'intermédiaire de Milet, avec le pays des Scythes, dont les magnifiques fleuves jouent déjà un rôle dans les poésies d'Eumélos [2]. L'isthme était le rendez-vous de tous les aventuriers des contrées voisines ; quand on cite parmi les fondateurs de Byzance, à côté des Mégariens, d'autres États et d'autres peuples, comme les Corinthiens, les Béotiens et les Arcadiens, on entend par là des immigrations accessoires, les unes simultanées, les autres successives, auxquelles Mégare servit de port d'embarquement.

Nous ne saurions dire jusqu'à quel point, la grande guerre une fois terminée, cette émulation se laissa discipliner par des conventions réciproques, et s'il y eut des traités pour délimiter l'exploitation commerciale des divers intéressés. En ce qui concerne le premier objet de la querelle, c'est-à-dire la plaine de Lélante, les Chalcidiens étaient restés vainqueurs. Sur mer également, ils ne se laissaient point paralyser par la concurrence de jour en jour plus active qu'ils étaient obligés de tolérer. Au contraire, c'est vers 654 (Ol. XXXI, 1) que la colonisation de la Chalcidique fut complétée, avec le concours des Cyclades, notamment de l'île d'Andros, par la fondation d'Acanthos et de Stagire ; et, à peu près à la même époque, les Chalcidiens étaient occupés en Sicile, où ils coopéraient à la fondation d'Himère, à maintenir l'influence qu'ils exerçaient depuis longtemps sur les contrées de l'Occident.

La terre d'Occident ou *Hespérie* était un monde à part,

1) Byzance a été fondée deux fois : d'abord, dix-sept ans après Chalcédoine (Euseb. ap. Hieronym., ad Ol. XXX, 3. Herod., IV. 144). c'est-à-dire en 657 (Ol. XXXVIII, 1) : puis, pour la seconde fois, en 628, d'après Io. Lydus, *Mag. rom.*, III, p. 280.

2) Voy. ci-dessus, p. 327.

placé loin des pays habités par les tribus grecques et en dehors de l'Archipel qui leur servait entre elles de lien. La mer qui baigne les rivages de l'occident ne faisait pas partie du monde grec ; on l'appelait, pour montrer qu'elle appartenait à la contrée d'au delà, la mer de Sicile : c'était une vaste nappe d'eau sans îles, et, comparée à la mer Égée, elle faisait l'effet d'un Océan. Le courant, dirigé de l'ouest à l'est, de la mer Tyrrhénienne vers celle de Sicile, y contrariait la marche des vaisseaux grecs ; des contre-courants alternatifs y rendaient la navigation dangereuse, et les vents qui dominaient dans ces parages étaient tout à fait différents de ceux auxquels étaient habitués les Hellènes. Le ciel leur paraissait trouble et incertain ; ils se sentaient mal à l'aise de ce côté, le côté de la nuit, la région où les Phéaciens, les nochers des trépassés, « enveloppés dans une brume épaisse [1] » suivaient leurs sentiers obscurs. C'est pour cette raison que la navigation s'arrêta si longtemps à la pointe méridionale de la Morée [2], et que, même après qu'on se fut risqué à faire le tour de la péninsule, les marins anxieux suivaient de si près les côtes helléniques pour arriver dans la mer de Corinthe. C'était là la route suivie jadis par les Crétois, celle par laquelle ils avaient un jour apporté à Delphes le culte d'Apollon. Mais, pour aborder les pays d'Occident, il ne fallait pas compter sur la mer de Sicile, qui ne se prêtait pas à une semblable traversée.

C'est plutôt par les îles semées à l'entrée du golfe de Corinthe qu'ont commencé les rapports avec le continent de l'ouest. De ces îles, les unes, comme les Échinades qui entourent l'embouchure de l'Achéloos, sont des dépendances de la côte ; les autres sont plus grandes et plus loin en mer, comme Zacynthe, Same, Ithaque, Leucade, qui forment devant le golfe une traînée en ligne courbe dirigée du sud au nord, et ont ensemble à peu près la même longueur que l'Eubée. Ce sont là les îles qui portent encore aujourd'hui leur nom traditionnel d' « Iles ioniennes [3]. » Elles comprennent, outre le

[1]) Hom., *Odyss.*, VIII, 561.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 507.
[3]) Sur les « Iles ioniennes » et la « mer Ionienne, » voy. ci-dessus, p. 76-77, Dondorff, p. 8.

groupe principal, une île située à quelque distance au nord et près du littoral, Kerkyra ou Corcyre.

Mais ces îles ne sont, après tout, que des stations intermédiaires, servant d'étapes à un mouvement maritime dont le point de départ se trouve du côté de l'est. Corcyre elle-même se rattache à l'Eubée par de vieilles légendes et des noms de lieux identiques [1] ; l'Eubée, à son tour, est déjà en rapport avec les Phéaciens de l'*Odyssée* [2] ; et, si nous relevons avec un soin plus minutieux les vestiges des anciennes voies commerciales, nous arrivons à reconnaître que ce sont les hommes des bords de l'Euripe, les plus ardents de tous les Hellènes à recevoir et à propager la civilisation phénicienne, qui, pour s'approvisionner de métaux et de pourpre, ont mis en relation mutuelle les deux mers qui baignent à l'est et à l'ouest les flancs de l'Hellade. Les Chalcidiens, franchissant l'isthme, où les Phéniciens avaient déjà ouvert une voie pour le transport des marchandises [3], ont pénétré d'abord dans le golfe de Crisa. Au nord du golfe vient déboucher l'Héracléios, ainsi nommé de l'Héraclès tyrien. Là, dans l'anse de Boulis [4], creusée en plein rocher, se trouvait un excellent gisement de coquillages à pourpre qui attira les marins eubéens. Plus loin, sur la côte d'Étolie, s'élevait Chalcis, au pied d'une montagne de même nom riche en minerais. Au delà du golfe, les noms eubéens se répètent encore. Nous trouvons l'Aréthuse chalcidienne à Ithaque, ainsi qu'à Élis et en Sicile, et la légende de la nymphe dont les eaux poursuivent leur cours à travers la mer n'est que le gracieux symbole des relations instituées par les Chalcidiens entre des points éloignés ; car ils donnaient le nom de la fontaine de leur pays aux sources qu'ils rencontraient au bord de la mer, où ils sacrifiaient et renouvelaient leurs provisions d'eau [5].

1) Sur Chalcis et Corcyre, voy. W. Mueller, *De Corcyræorum republica*, p. 9. (De part et d'autre, on trouve des noms comme *Macris*, *Eubœa*..., etc.).

2) Hom., *Odyss.*, VII, 321.

3) Voy. ci-dessus, p. 64.

4) Bursian, *Geogr. von Griechenland*, I, 185.

5) Pinder und Friedlænder, *Beitræge zur ælteren Münzkunde*, I, p. 234.

Les Chalcidiens eurent pour émules les Erétriens. Ceux-ci avaient surtout pris pied à Corcyre. Ils en furent expulsés par les Corinthiens[1], et voilà comment l'île des Corcyréens a été introduite dans le champ de la navigation hellénique par l'action combinée de l'Eubée et de Corinthe.

Il fut un temps où l'île était l'avant-poste des Hellènes dans la direction du nord ; et c'est là la raison du rôle considérable qu'elle a joué dans le développement de la marine hellénique. En effet, en raison même de sa position, il fallut la mettre en état de se défendre, et elle arriva ainsi plus tôt que les autres colonies à se rendre indépendante. Elle fut obligée de protéger elle-même ses côtes et elle s'habitua à considérer la mer avoisinante, en remontant à partir de l'entrée du golfe d'Ambracie, comme sa propriété. Elle se créa une marine qui rivalisait avec celle de Corinthe, et son indocile fierté la poussa à se révolter contre sa métropole. Tandis que la guerre de Lélante se décidait encore par des combats de terre[2], on vit pour la première fois une querelle entre villes grecques tranchée par une bataille navale (665. Ol. XXVIII, 4), la première bataille de ce genre dont on eût souvenir en Grèce[3]. La défection de Corcyre fut une des causes qui amenèrent la chute des Bacchiades[4], et, bien que Périandre ait subjugué l'île à nouveau, les Corinthiens ne vinrent jamais à bout d'y rétablir leur domination sur des bases durables.

Mais Corcyre tient aussi dans l'histoire de la colonisation hellénique une place exceptionnelle. Située sur la limite de la mer Adriatique et de la mer de Sicile, elle était à portée de l'Italie aussi bien que de l'Illyrie ; de là, le double courant de colonisation dont elle a été le point de départ.

L'un de ces courants remonta la côte occidentale du continent grec, lequel était resté totalement étranger aux progrès de la civilisation hellénique et fut, pour cette raison, colonisé comme une terre barbare. C'est vers 650 que le grand mouvement colonisateur commença dans les eaux de l'Adriatique.

[1]) Voy. ci-dessus, p. 329.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 535.
[3]) Thucyd., I, 13.
[4]) Thucyd., I, 25.

Là, Corinthe et Corcyre opérèrent en commun, principalement au temps de Périandre, au moment où fut fondée Épidamne, plus tard Dyrrhachion [1]. Corinthe avait la direction de l'entreprise; mais la majeure partie des colons étaient des Corcyréens. Il en était de même à Apollonie, que l'on avait bâtie au bord de l'Aoos, sur un terrain volcanique extrêmement fertile. Les peuplades illyriennes ne se montrèrent pas inabordables. On leur fournit du vin, de l'huile, et des produits industriels de toute espèce contre des bois, des métaux, du bitume. Les plantes cueillies sur les montagnes illyriennes allèrent à Corinthe alimenter les fabriques de parfums [2]; on expédia à destination des ports grecs des quantités de bétail à abattre; on fit la traite des esclaves; si bien que les places de commerce fondées dans ces régions comptèrent bientôt parmi les marchés les plus fréquentés de l'ancien monde. Or, plus la mer Adriatique effrayait la majorité des marins grecs, plus les Corcyréens s'approprièrent les avantages de ce mouvement commercial. C'est ce qui les mit en état de secouer le joug qu'ils avaient un instant accepté et de tenir tête avec leurs seules forces à leur métropole.

D'autre part, Corcyre était aussi le seuil de l'Italie. Au nord de l'île, il n'y a, pour séparer les continents, qu'un détroit moins large que la distance qui sépare la Phénicie de Cypre ou Cythère de la Crète; des montagnes de l'île, on aperçoit les Apennins. Il y a eu là des relations internationales bien avant l'époque de la colonisation chalcidienne.

La partie du continent d'outre-mer qui s'approche le plus près des monts Acrocérauniens est une étroite langue de terre qui fait saillie entre la mer de Tarente et celle d'Ionie et s'avance au loin vers l'est, comme si, en cet endroit, l'Italie voulait tendre la main à la Grèce. C'est la terre des Iapyges ou Messapie. Cette région péninsulaire dut, à cause de sa position géographique, être occupée la première par les peuples qui,

[1]) Épidamne est fondée en 625. Ol. XXXVIII, 4 (Euseb., ad ann. 1391. Syncell., 213 c.). Sur les colonies des Corcyréens fondées entre Ol. XXXVIII et XLVIII, voy. Mueller, p. 16.

[2]) Sur les fabriques de Corinthe, voy. Barth, *De Corinth. mercat.*, p. 49.

de la Crète, de la Lycie et de l'Ionie, lançaient leurs marins dans toutes les directions, ainsi que par les tribus établies sur les côtes de la Grèce occidentale [1].

Les Messapiens passaient pour des descendants des Crétois. On rapportait à des Arcadiens navigateurs, ce qui veut dire à des tribus crétoises portant ce nom, l'origine des Peucétiens et des Œnotriens ou « vignerons » qui habitaient la même contrée. On retrouve dans d'autres régions colonisées par les Crétois des noms et groupes de noms absolument identiques, comme Hyria et Messapion. Entre Brentésion et Hydrus, c'est-à-dire, entre les points les plus abordables de la côte italienne, à quelque distance de la plage, se trouvait l'endroit appelé Lupiæ ou Lyciæ, dont le nom indique la part prise par les Lyciens à la fondation de ces établissements [2]. Enfin, ce qui reste de l'écriture et de la langue des Messapiens nous permet d'y reconnaître une certaine analogie avec les vieux dialectes grecs [3]. Nous avons donc de bonnes raisons pour admettre que les Grækes et les Italiotes, ces peuples frères, après s'être jadis séparés dans les montagnes de l'Illyrie, se sont rejoints par la voie de mer dans le sud de la péninsule italique et ont de nouveau frayé ensemble. C'est par là qu'ont été introduits l'olivier, la vigne, le platane, le cyprès et autres végétaux helléniques, par là qu'ont pénétré, avec une foule de connaissances transmises des Grecs aux Italiotes, quantité de mots grecs qui sont devenus propriété nationale des peuples italiques. Ces termes importés appartiennent généralement à un cercle d'idées qui suppose une civilisation déjà avancée, par exemple, aux procédés techniques de l'architecture, comme *calx, machina, thesaurus*, ou de l'art nautique, comme *gubernare, ancora, prora, aplustre, faselus*... etc [4].

[1]) Voy. ci-dessus, p. 75.

[2]) En ce qui concerne les colonies italiques, les principaux renseignements nous sont fournis par Strabon, p. 252-265, 278-280.

[3]) D'après G. Curtius, *Griech. Etym.*, p. 116, *Messapia* équivaut à Μεθύδριον. Sur la Messapie, cf. Leake, *Num. Hell. Eur.*, 134.

[4]) Influence des Grecs sur la formation de la langue latine, analysée par G. Curtius, ap. *Verhandl. der Hamburger Philologen-Versammlung*. Sur les Iapyges et leurs relations avec les colonies grecques, voy. Helbig, *Hermes*, XI, p. 265.

Cette action considérable exercée sur l'Italie par des tribus grecques dans la période préhistorique, au temps où la Crète dominait les mers, se fit sentir principalement sur la côte orientale que Pline appelle avec raison le « fronton de l'Italie[1], » parce que, comme la côte orientale de la Grèce d'Europe, elle a été la première à recevoir l'excitation féconde apportée par les colons d'outre-mer et qu'elle l'a plus vivement ressentie.

Cependant, le côté de l'occident ne resta point en dehors de cette influence. Comme la mer de l'est ou mer Ionienne, celle de l'ouest ou mer Tyrrhénienne doit son nom à des tribus grecques de l'Asie-Mineure, à ces Tyrrhènes ioniens[2] qui ont découvert le détroit de Sicile, qui ont apporté de la Lydie, leur pays, sur la côte occidentale de l'Italie les premiers germes de civilisation entendue à la manière grecque, et s'y sont établis eux-mêmes en groupes nombreux.

Les relations ouvertes par les marins de l'Asie furent continuées, et avec une ardeur des plus actives, par les insulaires de la Grèce occidentale, c'est-à-dire, par les peuplades lélèges des Céphalléniens, Taphiens et Téléboëns. D'abord, les indigènes établis aux alentours des mines du golfe Thermaïque commencèrent par transporter sur la plage orientale le cuivre, métal très recherché aux temps héroïques; puis, les matelots contournèrent la pointe la plus méridionale de la péninsule, la partie qui, pour les Grecs, était l'Italie proprement dite, et allèrent chercher le cuivre jusqu'à Témèse, pour l'échanger contre du fer et de l'acier. C'est ainsi que le roi des Taphiens, Mentès, fait le commerce entre la Grèce et l'Italie; ses vaisseaux vont et viennent en toute sécurité d'un bout à l'autre du détroit, et des captifs grecs sont vendus à haut prix aux Sicules[3]. Ainsi donc, la plus ancienne indication qui nous renseigne sur ce qui se passait dans cette mer, celle que nous ont conservée les chants relatifs à Ulysse et à Télémaque, nous montre les deux rivages en relation, et en relation déjà intime.

[1]) *Frons Italiæ* (Plin., *Nat. Hist.*, III, 10, 95).

[2]) Voy. ci-dessus, p. 52.

[3]) Hom., *Odyss.*, I, 184. Les légendes locales d'origine italique qui ont trouvé place dans le *Nostos* le plus récent de l'*Odyssée* conviennent parfaitement aux colonies chalcidiennes. Cf. Muellenhoff, *D. Alterthumskunde*, I, 57.

Ce sont là les plus anciens rapports que puissent attester, entre les côtes de la Grèce et celles de l'Italie, des faits avérés et une tradition dont la souche a porté bien des rameaux. Encore les tribus grecques n'ont-elles fait que continuer des relations remontant à une époque très reculée, quand elles ont pris part au commerce du cuivre mis en train par les Phéniciens. En tout cas, ce commerce entra dans une période nouvelle lorsqu'il ne resta plus abandonné à des peuplades errantes, mais fut dirigé par des villes et suivant un plan déterminé. L'initiative revient, cette fois encore, aux vigoureux enfants de l'Eubée qui, pour se procurer du cuivre, retrouvèrent, à force d'énergie, les anciennes routes de l'Occident.

Lorsque les Chalcidiens prirent en main le commerce de métaux fait avant eux par les Taphiens et qu'ils firent le tour de la péninsule italique, ils trouvèrent partout les traces d'établissement grecs datant d'une époque antérieure, et leur tâche de commerçants et de colons en devint singulièrement plus facile. Mais, nulle part ils ne trouvèrent une contrée qui répondît mieux aux besoins de leur négoce que la côte de Campanie, où se trouvent réunis le sol le plus productif et le rivage le plus heureusement conformé. L'île qui se trouve à l'entrée du golfe, du côté du sud, Capri, avait été occupée par des Téléboëns; sur les îles placées en face dans la direction de l'ouest, les Pithécuses, où les métaux abondent, les marins eubéens fondèrent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de l'ancienne capitale de leur île à eux, Kyme [Cume] [1].

Les Pithécuses, Ænaria (Ischia) et Prochyte (Procida), sont des produits de la même force volcanique qui a soulevé du fond de la mer, au nord du golfe, deux montagnes affaissées depuis et dont les cimes ont été remplacées soit par des rades ouvertes, soit par des lacs poissonneux. Il y a un endroit où les bords du cratère septentrional se rejoignent, à une assez grande altitude au-dessus du niveau de la mer, en face des Pithécuses. C'est là l'emplacement que les colons eubéens sont allés chercher pour y recommencer à nouveau frais la

[1]) Voy. ci-dessus, p. 531.

fondation de leur ville. De cette hauteur, qui du côté de la terre est d'accès difficile, on domine les magnifiques golfes de Misène et de Puteoli avec les îles environnantes, et, pour une ville qui allait être le centre du commerce du cuivre sur la côte tyrrhénienne, la position était des plus heureuses. Ce lieu devint le rendez-vous d'une foule de marins dispersés qui, en Sardaigne et ailleurs, n'avaient pu arriver à se grouper en cité, et ainsi se forma la Cume de terre ferme qui, la tradition est unanime à l'affirmer, a été la plus ancienne ville grecque assise en pays italique dont les Hellènes aient gardé le souvenir[1].

Sa fondation remonte à une époque où Kyme, celle qui s'élevait sur la côte orientale de l'Eubée, avait encore parmi les villes insulaires une espèce de primauté, par conséquent, à peu près au temps où des bans d'émigrants partirent de l'Eubée pour l'Éolide et où se fonda également sur la côte asiatique une nouvelle Kyme[2]. La métropole eubéenne doit s'être épuisée dans cet effort : elle fut peu à peu éclipsée par les deux villes riveraines de l'Euripe, et si complètement qu'on s'habitua par la suite à considérer la colonie italique comme une fille de Chalcis et d'Érétrie, sans que son nom, le témoignage de sa filiation originelle, ait jamais été changé pour cela.

Des siècles durant, Cume est restée isolée sur sa falaise solitaire, comme une sentinelle avancée de la civilisation grecque dans l'extrême Occident. C'est là que le génie grec a, pour la première fois, pris possession du sol italique et y a enfoncé profondément ses attaches. C'est de là que se sont répandus à profusion, sur les plages avoisinantes, les cultes grecs et les légendes héroïques ; c'est de là aussi que probablement Æthalia (Elbe), l'île de cuivre et de fer, a reçu son nom et sa vocation historique. Née au moment où a commencé l'expansion des tribus helléniques par la voie de mer, Cume se défendit vaillamment depuis lors contre les Barbares des

[1]) Cume dans le pays des Opiques (Strabon, p. 243. Vell. Paterc., I, 4. Euseb., *Chron.*).

[2]) Voy. ci-dessus, p. 146. D'après Holm, *Geschichte Siciliens*, I, p. 112, Cume a été fondée en 980. Cf. les autres colonies datant de l'époque de la guerre de Troie, dans Strabon, p. 254. 264.

alentours, jusqu'au jour où, la mer étant pacifiée, des renforts arrivèrent de l'Eubée, de Samos et autres lieux et où, sous cette affluence, le double golfe de Naples se convertit en une Grèce florissante.

Sous les champs phlégréens, dont la luxuriante fécondité remplaçait pour les Chalcidiens de Campanie leur plaine de Lélante, est couché, suivant la légende grecque, un géant enchaîné dont le corps s'allonge dans la direction de la Sicile et qui exhale sa rage par le gouffre de l'Etna [1]. Les marins de l'Eubée avaient une prédilection visible pour les régions volcaniques : ils en connaissaient les dangers, mais ils savaient aussi en apprécier et en mettre à profit les avantages. Aussi, la cime de l'Etna était-elle pour eux, dans leurs traversées, un centre d'attraction irrésistible. Avant tout, il leur fallait, pour assurer leur passage dans la mer Tyrrhénienne, un établissement à demeure et un port de refuge sur le détroit de Sicile. On retrouve là une particularité déjà constatée dans le développement de la colonisation milésienne, c'est que les stations intermédiaires sont moins anciennes que les têtes de ligne aboutissant aux rivages d'outre-mer. Les Eubéens bâtirent donc sur l'Euripe de Sicile, où ils retrouvaient le flux et le reflux de leur détroit à eux, une ville forte qu'ils appelèrent Rhégion, c'est-à-dire « cassure, » à cause de la brèche par laquelle l'irruption des eaux semble avoir détaché l'une de l'autre l'île et la péninsule [2].

Il y a entre cette fondation et le commerce de Cume un rapport étroit; et ce qui le prouve, c'est que, avant même qu'elle ne fût faite, des bandes grecques venues de Cume s'étaient avancées jusqu'au port sicilien de Zancle [3], — ainsi nommé de la langue de terre en forme de faux qui le protège, — et avaient engagé leur métropole à transformer cet établissement en une colonie définitive destinée à assurer leurs relations avec la mère-patrie. Ainsi, pour dominer le détroit, on créa là deux villes, placées comme Panticapée et Phanagoria sur le Bosphore de l'extrême nord. Ces fondations coïncident avec l'époque de

[1]) Typhos le géant (Pind., *Pyth.*, I. 16).
[2]) Pausan., IV, 23, 6. Strab., p. 257. Heracl. Pont., c. 25.
[3]) Ζάγκλη, plus tard Messana [Messine].

la première guerre de Messénie [1]. Les Chalcidiens profitèrent des désordres du Péloponnèse pour mener dans leurs colonies des familles messéniennes qui fuyaient leur patrie. Par toute son histoire, Rhégion appartient plutôt à la Sicile qu'à l'Italie, et l'on garda jusque fort tard l'habitude de relâcher à Rhégion en faisant route pour la Sicile.

Ce n'était pas là un point d'arrêt. Presque simultanément, la colonisation grecque s'avança d'un pas sûr dans deux directions opposées, vers le nord comme vers le sud. Elle commença par le sud.

En Sicile, les Grecs n'avaient pas les coudées aussi franches que dans le Pont, au nord ; ils étaient limités dans le choix des emplacements. Une partie du sol, et la meilleure, était aux mains des Phéniciens et Élymes ou Troyens [2]. Les Phéniciens, que l'on avait évincés de la mer Égée et des bassins connexes, n'en étaient que plus nombreux et plus solidement installés de ce côté. La fondation de Rhégion dut déjà leur paraître une agression contre la Sicile ; mais, lorsqu'ils virent les Grecs prendre pied sur les deux rives du détroit, ils se préparèrent avec d'autant plus de résolution à défendre leur propriété. Ils n'étaient pas seuls. A côté d'eux, il y avait aussi les Sicules indigènes qui, sous la conduite de chefs belliqueux, disputaient le terrain aux nouveaux colons, bien qu'en somme ils eussent plus de sympathie pour les Grecs que pour les Phéniciens.

Les établissements grecs étaient de deux sortes. D'abord, on chercha à s'emparer des points que l'on jugeait indispensables au commerce. Là, on regardait moins à la qualité du terroir qu'à la situation. On tenait à être à portée des principales voies maritimes. Zancle était un de ces points. On ne pouvait pas laisser un port comme celui-là en des mains étran-

[1]) Voy. ci-dessus, p. 245.

[2]) ᾤκουν δὲ καὶ Φοίνικες περὶ πᾶσαν μὲν τὴν Σικελίαν ἄκρας τε ἐπὶ τῇ θαλάσσῃ ἀπολαβόντες καὶ τὰ ἐπικείμενα νησίδια ἐμπορίας ἕνεκεν τῆς πρὸς τοὺς Σικελούς· ἐπειδὴ δὲ οἱ Ἕλληνες πολλοὶ κατὰ θάλασσαν ἐπεισέπλεον, ἐκλιπόντες τὰ πλείω Μοτύην καὶ Σολόεντα καὶ Πάνορμον ἐγγὺς τῶν Ἐλύμων ξυνοικήσαντες ἐνέμοντο (Thucyd., VI, 2). Sur les traces d'établissements phéniciens dans les parties occupées plus tard par les Hellènes, voy. Holm (*Gesch. Siciliens*, p. 80 sqq.). Sur les établissements qui sont restés phéniciens (*ibid.*, p. 83 sqq.). Sur les Troyens ou Dardaniens qui courent les mers avec les Phéniciens, voy. ci-dessus, p. 92.

gères ; il fallait y être le maître si l'on voulait que la mère-patrie et les colonies eussent leurs communications assurées [1].

Ensuite, on se mit en quête d'endroits réunissant les conditions les plus favorables au développement d'une cité grecque. On eut le choix entre quantité de plaines rangées le long de la côte, des plaines en forme de vallons abondamment arrosés qui s'enfoncent dans le massif de l'intérieur, protégées sur leurs derrières par des montagnes, ouvertes sur la plage et pourvues d'ancrages commodes. Des plaines côtières comme celles-là, d'une fertilité dont nulle terre grecque n'approche, on en trouve tout une rangée sur le rivage oriental de l'île, celui qui, du détroit de Sicile, descend vers le sud [2]. C'est dans cette direction que les Grecs ont dû tout d'abord tourner leurs regards, ces contrées étant à la fois les plus rapprochées d'eux et les plus éloignées des principaux établissements phéniciens. Il y avait longtemps déjà que la cime de l'Etna était pour les pilotes chalcidiens un point de mire : du flanc de la montagne, au nord, jaillit l'Acésine ; c'est à l'embouchure de ce ruisseau que fut fondée en 736 (Ol. xi, 1) la première colonie sicilienne proprement dite, la ville de Naxos.

C'était une colonie chalcidienne; et pourtant, l'homme qui a joué le principal rôle dans l'histoire de sa fondation était un Athénien, Théoclès. C'est Théoclès qui a découvert l'emplacement favorable, lui qui, dans la mère-patrie, a poussé à l'émigration et recruté pour son entreprise des aventuriers doriens et ioniens : s'il a appareillé de Chalcis, cela prouve qu'à l'époque les hommes les plus entreprenants étaient obligés d'avoir recours aux grands foyers de colonisation et ne trouvaient que là les moyens de mettre leurs projets à exécution. Le nom de la nouvelle cité montre qu'il y eut parmi ses fon-

[1]) Zancle est fondée par Périérès de Cume et Cratæménès de Chalcis (Thucyd., VI, 4). Brunet de Presles (*Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, p. 82) distingue deux fondations ; mais il n'y a pas lieu de contester à Périérès et Cratæménès leur qualité de contemporains. D'après Siefert (*Zankle-Messana*, p. 9), la date de la fondation est comprise entre 735 et 729.

[2]) Sur les emplacements choisis par les colons grecs en Sicile, voy. les remarques de Schubring, *Umwanderung des megarischen Meerbusens* (Zeitschr. f. allgem. Erdkunde. N. F. XVII, p. 434 sqq.).

dateurs quantité de gens des Cyclades. Delphes leur donna sa bénédiction, et l'autel élevé à Apollon sur la plage de Naxos marqua pour toujours l'endroit où les Grecs avaient pris pied pour la première fois sur le sol sicilien [1].

Ce fut un événement dont les conséquences ont retenti au loin dans l'histoire grecque tout entière. A partir de ce moment tribus et villes grecques s'éprennent tout d'un coup et à l'envi d'un beau zèle pour le rivage de Sicile, dont les récits les plus séduisants, colportés dans la mère-patrie, vantent la splendeur. Mais, cette fois encore, l'émulation fut une cause de mésintelligence et de scission. La population, recrutée par Théoclès dans des tribus différentes, ne put rester unie. Les Mégariens se séparèrent et s'avancèrent du côté du sud. Les Bacchiades de Corinthe saisirent avec beaucoup d'habileté le moment favorable ; ils attirèrent à eux les Mégariens et, dès l'année suivante (735. Ol. xi, 2), ils fondèrent une ville à eux sur l'île d'Ortygie, enlevant ainsi par avance aux Chalcidiens le meilleur port de la côte orientale [2]. Les marchands phéniciens qui étaient installés sur l'île d'Ortygie y restèrent et y vaquèrent tranquillement à leur industrie [3] ; le concours de nationalités différentes ne fit que hâter le rapide épanouissement de Syracuse.

Cette scission consomma la rupture de la concorde patriotique qui avait présidé aux débuts de la colonisation. Avec la langue et la civilisation grecque, les émigrants transportèrent aussi sur le sol de la Grèce nouvelle leurs rivalités de tribus et semèrent ainsi les germes des dissensions qui, plus tard, divisèrent la Sicile grecque en deux camps.

Comme les Chalcidiens continuaient à occuper de plus en plus complètement les flancs de l'Etna et que, dans les cinq années subséquentes, ils fondèrent Catane, ainsi que Léontini, — celle-ci bâtie sur un cours d'eau navigable, le Térias, et réunissant à un degré rare tous les avantages d'une ville agricole

1) Χαλκιδῆς μετὰ Θουκλέους οἰκιστοῦ Νάξον ᾤκισαν καὶ Ἀπόλλωνος ἀρχηγέτου βωμὸν ἱδρύσαντο (Thucyd., VI, 3). Sur Naxos, cf. Euseb., Hieronym., *Chron.* Strabon, p. 267. Sur Théoclès, voy. Boehnecke, p. 111.

2) Voy. ci-dessus, p. 329.

3) Sur les Phéniciens à Ortygie, voy. Stark, ap. *Berichte der Sæchs. Gesellschaft d. Wiss.*, 1856, p. 117.

et d'une cité maritime, — on fit encore une tentative pour grouper ensemble les tribus. Les Mégariens qui, de par leur origine, étaient à moitié ioniens, à moitié doriens, demeurèrent un instant chez les Léontins. Mais on ne les associa pas à la jouissance des fertiles campagnes qui entouraient la ville. Les Mégariens émigrent de nouveau ; ils cherchent en divers lieux un abri, jusqu'à ce qu'enfin ils trouvent au nord de Syracuse, sur le golfe qui s'ouvre à l'est en avant des montagnes Hybléennes, une patrie définitive. Ils y obtiennent des terres par voie d'accommodement avec un roi sicule, et fondent Mégara-Hyblæa (728. Ol. xiii, 1).

Ainsi, malgré toutes les dissensions, et même en partie à la faveur de ces discordes, toute la côte orientale, du cap Pachynos au cap Péloros, fut hellénisée en un laps de temps incroyablement court [1], et l'on eut, dans le plus beau pays de la Méditerranée, un domaine colonial d'une seule pièce, où chacune des villes intéressées avait trouvé sa place.

Les Mégaréens se trouvaient les moins bien partagés. Sans doute, leur plaine et leur golfe comptaient parmi les meilleurs de la Sicile ; mais, là comme dans la mère-patrie, ils se trouvaient enclavés entre un territoire ionien et un territoire dorien, de sorte qu'ils n'avaient pas la liberté de leurs mouvements. Ils avaient, d'un côté, Léontini ; de l'autre, Syracuse qui, bien que de même sang et placée à peu près dans les mêmes conditions matérielles que Mégara, distança bien vite sa voisine. C'est que Syracuse avait le champ libre derrière elle. Il n'y avait pas trois générations qu'elle existait que déjà elle était en mesure de sortir de son île pour pousser ses conquêtes à l'intérieur et fonder dans la montagne, au-dessus des sources de l'Anapos, la ville d'Acræ (664. Ol. xxix, 1). C'est aussi vers cette époque que Syracuse doit avoir élevé les fortifica-

[1]) La chronologie de la colonisation de la côte orientale repose sur le témoignage d'Éphore, de Thucydide et de Scymnos de Chios (Ephor. ap. Strab., p. 267. Thucyd., *ibid.* Scymn., 273). Mégara Hyblæa a duré en tout 245 ans : elle fut détruite par Gélon aussitôt après Ol. LXXIV, 2 ou 1. Par conséquent la date de la fondation tombe dans la première moitié de Ol. XIII (vers 728). C'est dans les trois années précédentes que se placent les pérégrinations de Lamis, dont on connaissait par le menu les stations et la durée. Cf. Polyæn., *Strateg.*, V, 1, 2. Schubring, *op. cit.*, p. 447 sqq.

tions d'Enna, la « citadelle de la Sicile [1]. » Ce furent là les derniers succès marquants obtenus par la politique coloniale des Bacchiades.

En même temps, l'esprit entreprenant de la race grecque s'était jeté sur le continent italique, notamment sur le littoral du golfe de Tarente qui, en raison des produits du sol et de la mer, surtout à cause de ses coquillages à pourpre, avait déjà attiré les marins phéniciens.

Le courant d'émigration qui se porta de ce côté venait principalement de la mer de Corinthe. Les Chalcidiens en route pour l'Occident embarquaient là des aventuriers désireux de s'expatrier, et c'est ainsi qu'ils mirent ces contrées en relation avec les pays de l'ouest. Voilà comment Tritæa, par exemple, une ville bâtie dans les montagnes de l'Achaïe, se trouvait de longue date en relation avec la Cume italique [2].

L'oracle de Delphes fit ce qu'il put pour accroître, à Ægion et dans les villes maritimes des environs, la confiance dont jouissaient les Chalcidiens, les plus fidèles serviteurs et les messagers d'Apollon Pythien. Quand le crédit des Chalcidiens fut en baisse, les Corinthiens prirent la direction du mouvement, comme on s'en aperçoit déjà lors de la fondation de Crotone. Mais, nulle part la population en excès ne se montra plus pressée de partir que sur l'étroite bordure de l'ancienne Ægialée, où Ioniens et Achéens habitaient côte à côte dans une rangée de villes serrées les unes contre les autres.

Les Chalcidiens avaient des intérêts commerciaux qui les attiraient tout particulièrement au delà du détroit, dans la mer Tyrrhénienne ; c'est pour cela qu'ils passaient sans s'y arrêter devant les bords du golfe de Tarente. Pourtant, au point de vue de l'agrément du climat et des richesses naturelles, le versant oriental de l'Apennin était bien préférable au versant de l'ouest. La nature n'y avait pas prodigué les ports; mais, dans une mer abritée comme celle-là, les ancrages et les baies ouvertes suffisaient. Il y avait, le long de la côte, des plaines largement irriguées qui n'avaient pas leurs pareilles pour

[1]) Sur les colonies de Syracuse à l'intérieur de la Sicile, cf. Schubring, *Akrai-Palazzolo* (Jahrbücher für klassische Philologie. Suppl., IV).
[2]) Pausan., VII, 22, 8.

la culture des céréales ; les hauteurs se prêtaient à merveille à la culture de la vigne et de l'olivier, ainsi qu'à l'élève des bestiaux ; les forêts qui couvraient l'étage supérieur fournissaient aux constructeurs de navires une provision inépuisable de bois et de poix ; si bien qu'on ne pouvait rencontrer nulle part des conditions plus avantageuses au développement d'une prospérité dont tout le monde aurait sa part. Parmi les habitants, les Œnotriens, qui habitaient le flanc des montagnes jusqu'à la mer, et les Chaoniens ou Choniens se distinguaient par l'état plus avancé de leur civilisation. Dans le pays des Choniens existait déjà, de temps immémorial, une ville hellénique, Siris, qui se prétendait d'origine troyenne [1]. Partout l'on rencontre des traces d'une civilisation grecque antérieure. Aussi, la population philhellène s'associa volontiers aux nouveaux foyers de culture intellectuelle ouverts par les Grecs, et le renfort qu'elle fournit contribua à rendre en peu de temps leurs villes grandes et florissantes.

C'est dans ce milieu que furent fondées presqu'en même temps, en face du promontoire Iapygien, sur des points de la côte qui se trouvaient le long de la route suivie par les navires chalcidiens, deux villes voisines l'une de l'autre : d'abord, Sybaris (721. Ol. xiv, 4), placée dans un vallon luxuriant, à l'endroit où les ruisseaux de Crathis et de Sybaris se réunissent pour former une petite rivière ; puis, bientôt après, Crotone, à cinq milles de là, sur une sorte de terrasse plus élevée et plus dégagée que forme au bord de la mer une saillie de l'Apennin. Les colons appartenaient, pour la plupart, à l'ancienne population ionienne de la côte septentrionale du Péloponnèse : il y eut aussi, parmi ceux qui prirent part à la fondation de Sybaris, des gens de Trœzène. Seulement, comme, dans la mère-patrie, les Achéens avaient fini par se rendre maîtres, après de longues luttes, de l'hexapole ionienne [2], la colonisation se fit aussi sous la conduite de familles achéennes. Myscellos, le fondateur de Crotone, était un Héraclide

[1]) Siris habitée par des Χῶνες et des Ἴωνες (Strabon, p. 264. Tzetzes ad Lycophr., 987. Cf. *Res Siritarum* dans l'ouvrage de Lorentz, *Tarentinorum res gestæ,* 1838, p. 9).

[2]) Voy. ci-dessus, p. 141.

d'Ægæ; le fondateur de Sybaris était originaire d'Héliké. L'ancienne hostilité des deux races se réveilla dans les colonies et amena des explosions qui ensanglantèrent l'histoire de Sybaris. Tandis que le génie ionien prit le dessus dans cette ville, Crotone resta plutôt achéenne. Mais, de part et d'autre, ce fut évidemment l'énergie des familles achéennes qui imprima à l'histoire des deux villes une allure moins mesquine. Il y avait chez elles plus de sens politique que chez les négociants chalcidiens, qui se trouvaient satisfaits quand leurs plans de commerçants et d'industriels avaient abouti. Ceux-ci n'avaient en vue que les communications par mer, tandis que les Achéens s'occupèrent d'agriculture, soumirent les indigènes, agrandirent le territoire de la ville et organisèrent des confédérations.

Les deux cités se créèrent chacune un domaine sur la terre ferme. Les Sybarites remontèrent les cours d'eau qui se jettent à la côte, franchirent les hautes crêtes calcaires de l'Apennin de Calabre, et se frayèrent un chemin à travers les fourrés du bois de Sila jusqu'à l'autre rivage où ils fondèrent une série de villes. La ville de Poseidon (Pæstum) était la plus avancée au nord des vingt-cinq colonies fondées par les bourgeois de Sybaris[1]. Les Crotoniates en firent autant de leur côté : ils soumirent le haut pays qui s'étage sur une largeur encore plus grande au-dessus de leur plage, et s'approprièrent les anciennes mines de cuivre situées sur le bord du golfe de Térina. Ainsi, les cités achéennes devinrent comme les capitales de petits empires dans lesquels les tribus œnotriennes et osques vivaient sous la suzeraineté de républiques grecques.

A la suite des émigrations péloponnésiennes vinrent des colons partis de l'autre bord du golfe de Corinthe. C'étaient des Locriens qui, pour éliminer de leur cité des éléments trop remuants, fondèrent au pied du promontoire Zéphyrien une nouvelle Locres, tout à côté de Rhégion avec qui ils partagèrent la possession de la pointe la plus méridionale de l'Italie.

Enfin, les Hellènes occupèrent aussi la partie la plus enfoncée du golfe, le coin de terre le plus riant que connût le poète apulien, le rivage de ce que l'on appelle aujourd'hui

[1]) Sur Sybaris, voy. Strabon, p. 263. Scymnus Chius, 360.

mare piccolo. Il n'y a là, il est vrai, qu'une côte plate; mais on y trouve pourtant un excellent port, le meilleur de tout le littoral, et un sol bien arrosé qui monte en pente douce à partir de la mer, excellent pour l'élève des bestiaux comme pour la culture du froment. Mais surtout, il n'y avait pas, dans les mers d'Europe, de bassin aussi riche que celui-là en coquillages; c'était là un avantage qui, sans aucun doute, avait déjà été remarqué par les marins phéniciens. Le rivage de Tarente se trouvait, pour cette raison, depuis fort longtemps en relation avec la plus riche pêcherie de pourpre qu'il y eût dans les eaux grecques, avec le golfe de Laconie, et ce sont des colons laconiens qui, dans un temps où de graves dissensions mettaient en péril l'État spartiate [1], y ont fondé la ville de Tarente. Le fait est symbolisé, sur les monnaies d'argent frappées à Tarente, par l'image gracieuse d'un jouvenceau qui, porté par un dauphin, glisse sur les vagues et montre de loin au rivage où il va aborder le trépied apollinien. Ce jeune homme, c'est Apollon Delphinios, le dieu qui avait conduit jadis les Crétois à Delphes, qui les avait guidés ensuite jusqu'au rivage italique (car Taras passait, non sans raison, pour un petit-fils de Minos), et qui maintenant, de son temple de Delphes, amenait aussi les Laconiens pour fonder la nouvelle ville.

Lorsque l'ancienne ville bâtie par les Chaoniens sur les bords de l'Aciris et du Siris eut été fondée à nouveau par des Ioniens de Colophon et fut devenue cette cité dont les chants d'Archiloque vantaient, dès le milieu du VII[e] siècle, la magnifique situation; lorsqu'enfin, un peu plus à l'est, Métaponte eut été édifiée par des familles achéennes sous la conduite d'un œkiste de Crisa; alors, tout le demi-cercle du beau golfe se trouva bordé de villes grecques. Ces établissements se trouvent répartis d'une façon si intelligente et séparés par des intervalles si bien mesurés que l'on est forcé d'admettre, ou bien un accord réciproque, ou bien l'effet d'une direction supérieure imposant un plan d'ensemble.

En Italie aussi, les cités d'origine diverse ont commencé par vivre entre elles sur le pied de concorde et par conclure

[1]) Voy. ci dessus, p. 251.

des traités sous la protection desquels elles purent grandir en toute sécurité, chacune tirant parti des avantages de sa situation topographique et s'adonnant, celle-ci plutôt au commerce, celle-là à l'élève du bétail, telle autre à l'agriculture ou à l'industrie. Nous reconnaissons encore les vestiges des institutions amphictyoniques qui les groupaient et qui venaient surtout des Achéens. Comme les villes d'Achaïe, les colonies implantées sur le sol de l'Italie vénéraient en Zeus Homarios ou Homagyrios le patron de leurs institutions politiques communes : son autel était le foyer des colonies achéo-ioniennes. Le culte de Héra eut, à ce point de vue, une influence plus grande encore. Transplanté de l'Argos achéenne, sa patrie d'élection, il avait trouvé sur le promontoire Lacinien, au sud de Crotone, un terrain éminemment favorable[1]. Ce cap, qui était pour les navigateurs un point de repère et un lieu de débarquement, devint le centre de grandes fêtes placées sous la direction des Crotoniates. Le temple, situé dans une épaisse forêt de pins, était le rendez-vous de toutes les cités d'alentour; il était relié par des voies sacrées aux villes des Italiotes qui y envoyaient leurs députés, y délibéraient sur les questions d'intérêt commun, et y exposaient les produits les plus achevés de leur art et de leur industrie. Même dans les poids et monnaies, il régnait un accord qui témoigne du génie organisateur des Achéens, et, jusque dans les colonies les plus lointaines des Sybarites, sur les frontières de la Campanie, nous trouvons la tête de Héra Lacinia servant d'écusson fédéral. Au temps de Solon, la frappe des monnaies, réglée d'après le système corinthien, et la fédération politique qu'elle suppose étaient, dans la Grande-Grèce, en pleine activité.

Mais, combien il est rare que l'histoire nous permette de suivre du regard le paisible développement d'un système bien organisé! Les traditions dont elle dispose ne commencent guère que quand ce système se disloque et que les dissidences se manifestent. Voilà pourquoi nous ne connaissons le sol béni de la Grande-Grèce que comme le théâtre des luttes les plus sanglantes, luttes qui éclatèrent à l'époque où la discorde

1) Strab., p. 261. Liv. XXIV, 3.

se mit d'abord entre les villes achéennes et les villes ioniennes, puis, arma les unes contre les autres les cités achéennes elles-mêmes.

Tarente avait, elle aussi, comme l'attestent ses monnaies, subi un moment l'influence achéenne. Mais elle s'en est affranchie de bonne heure, et, livrée à sa propre initiative, elle a éclipsé toutes les villes voisines. A l'étroit du côté du sud, elle trouvait la voie d'autant plus libre au nord et pouvait opérer en grand de ce côté. En fait de colonies, elle n'en a point tiré de son sein dans les premiers temps, à l'exception des places fortifiées qu'elle établit dans les gorges du Samnium pour la défense de son territoire ; un de ces postes avancés portait le nom d'une ancienne bourgade spartiate, Pitane, près du gué de l'Eurotas [1]. Mais l'influence de Tarente s'étendit de préférence sur la côte orientale. Elle était, en effet, un entrepôt placé sur la limite de la mer Adriatique et de la mer de Sicile; c'est dans ses ports que les navires allant d'Épidamne vers le sud et *vice versa* renouvelaient leur cargaison. Avant que Brentésion (Brundisium) n'acquît une situation indépendante, Tarente faisait le commerce de transit entre la Grèce et l'Italie [2]. Ses opérations commerciales s'étendaient, par delà l'Illyrie, jusqu'en Istrie [3], et, sans aucun doute, elle était aussi en relation avec les places maritimes du fond de l'Adriatique, notamment avec la très ancienne ville pélasgique d'Hatria, dans le delta du Pô. Hatria était, à son tour, le point de départ des routes qui s'enfonçaient au nord dans les régions transalpines, routes par où l'ambre arrivait aux peuples de la Méditerranée. Les Hellènes se sentaient toujours, en définitive, mal à l'aise dans l'Adriatique, et l'on s'en aperçoit au petit nombre de colonies véritables établies sur ses deux rivages. Pourtant, il y avait dans ces mêmes parages quantité de petites factoreries, comme, par exemple, celle que les Éginètes avaient dans le pays des Ombriens [4]. C'est que le trafic s'y faisait depuis longtemps et

[1]) Voy. ci-dessus, p. 210. Th. Mommsen, *Rœm. Münzwesen*, p. 119.

[2]) Polyb., X, 1.

[3]) *Tarentus, — in ipsis Hadriani maris faucibus posita — in omnes terras, Histriam, Illyricum, Epirum, etc... vela dimittit* (Florus, I, 18). Ses relations avec l'Illyrie attestées par Plaut., *Menæchm.*, Prol. 32.

[4]) Strabon. p. 376.

sur les articles les plus divers. Il y avait même une grande route continentale menée de l'Adriatique au Pont-Euxin, à travers les Alpes helléniques, avec un marché à moitié chemin où arrivaient, d'un côté, des marchandises expédiées de Lesbos, de Chios et de Thasos, de l'autre, des poteries fabriquées à Corcyre[1].

§ III

PROGRÈS DE LA COLONISATION EN OCCIDENT.

Entre temps, la conversion des côtes de Sicile en terre grecque avait aussi fait des progrès. Les Syracusains n'osaient, il est vrai, doubler le cap Pachynos et pénétrer dans la mer du sud qui, durant tout le VIIIe siècle, resta un domaine abandonné aux Barbares. Mais, en revanche, il vint de Rhodes de hardis marins qui s'étaient habitués dans leurs pays à suivre les voies frayées par les navires phéniciens et qui, en s'associant au négoce de leurs voisins, avaient appris au fur et à mesure à faire des affaires pour leur propre compte. Les Rhodiens, après la fondation de leurs trois villes, Lindos, Ialysos et Camiros[2], ont formé de bonne heure une puissance maritime et se sont rendus maîtres des eaux d'alentour. Ils ont bâti des villes sur les côtes de la Lycie, de la Pamphylie et de la Cilicie, puis, se sont tournés de préférence vers l'ouest à partir du moment où les Chalcidiens eurent dirigé de ce côté le courant d'émigration parti des îles de l'Archipel, de Naxos, Andros, etc. Un demi-siècle s'était écoulé depuis la fondation des premiers établissements chalcidico-corinthiens sur la côte orientale de Sicile lorsque Antiphémos de Rhodes et Entimos de Crète installèrent, sur les bords du fleuve Géla où ils venaient de détruire Omphake, une cité à laquelle ils donnèrent le nom de Lindii, c'est-à-dire, le nom de la principale

[1]) Ps. ARISTOT., *Mirabil. auscult.*, c. 104.
[2]) Voy. ci-dessus, p. 148.

métropole de la colonie, de celle qui lui avait fourni le fonds de sa population [1]. Plus tard, il y vint d'autres colons, notamment de Télos et des autres îles cariennes; et, par suite, le nom carien du fleuve, Géla, devint aussi le nom usuel de la ville.

L'entreprise hardie et le succès des Rhodiens fit époque dans l'histoire grecque : on avait enfin surmonté l'effroi qu'inspirait la mer du sud et frayé la voie à des entreprises nouvelles. Cet effroi n'était pas simplement affaire d'imagination. D'abord, la côte méridionale est bien moins hospitalière que celle de l'est. Il y a là de longues arêtes montagneuses, flanquées de contreforts qui s'avancent jusqu'à la mer et forment des falaises escarpées, avec des courants et des récifs dangereux. On n'y peut naviguer sans une connaissance très précise des lieux. Les ports sont mauvais ; aussi ne s'est-il jamais formé, dans la région, d'États maritimes de quelque importance. Les montagnes de la côte sont coupées de tranchées où coulent des torrents qui ont une pente très forte et qui, en saison d'hiver, font des dégâts avec leurs inondations [2]. Comme la nature, la population se montrait aussi là plus sauvage et plus rebelle qu'ailleurs ; car, les anciens distinguent très nettement les Sicanes des Sicules, regardant ceux-là comme plus étrangers, plus barbares que ceux-ci. On croyait même avoir des raisons de supposer que les Sicanes étaient un peuple venu de quelque pays celtique [3]. En outre, les colons rencontraient là une résistance énergique opposée par les Phéniciens, qui se cramponnaient avec opiniâtreté aux positions acquises et ne voulaient pas abandonner des stations aussi commodément placées sur la route de leurs possessions occidentales.

[1]) Fondation de Géla par Antiphémos et Entimos (PAUSAN., VIII, 46, 2. HEROD., VII, 153. D'après SCHUBRING (*Histor. -geogr. Studien über Alt-Sicilien* ap. *Rhein. Mus.*, XXVIII, p. 81 sqq.) il y avait à Géla un fonds primitif de Sicules indigènes, attendu que, d'après Étienne de Byzance (STEPH. B., s. v.) γέλας signifiait *givre* dans la langue des Opiques et des Sicules. Cette opinion a contre elle la tradition conservée par SCHOL. PIND., *Ol.* II, 16, et PAUSAN., VIII, 46, 2. Γέλας est un nom carien. Omphake, ville des Sicanes, détruite par Antiphémos (PAUSAN., VIII, 46, 2 : IX, 40, 4. HOLM, *Gesch. Siciliens*, I, p. 60, 135).

[2]) Sur les difficultés qu'offre la côte méridionale, voy. SCHUBRING, *Topographie von Gela* ap. *Rhein. Mus.*, XXVIII, p. 87.

[3]) THUCYD., VI, 2.

Cependant, tous ces inconvénients et ces dangers ne parvinrent pas à faire reculer les Rhodiens. Il faut dire que ceux-ci étaient favorisés par les circonstances. C'était, en effet, le moment où la dynastie belliqueuse des Sargonides était en pleine prospérité. Le roi Sargon (720-703), s'élançant de Ninive sa capitale, avait soumis la Syrie, étendu sa domination jusque sur l'Égypte et humilié les villes phéniciennes. Cypre fut affranchie par lui du joug phénicien, et les îles de la Méditerranée élevèrent des statues au roi assyrien. Son successeur Sanhérib prend Sidon, bat les Grecs en Cilicie, et fonde Tarse pour assurer sa domination dans le sud de l'Asie-Mineure [1]. Il n'est donc pas étonnant que les Rhodiens se soient retirés vers cette époque des eaux de l'Asie-Mineure et aient profité de l'impuissance des villes phéniciennes pour envahir leur domaine colonial (690. Ol. xxii, 3).

Le succès des Rhodiens éveilla le courage et provoqua l'émulation. Les Mégaréens, qui ne pouvaient pas s'étendre, placés comme ils l'étaient à côté du quartier général de la colonisation corinthienne [2], envoyèrent, vers 628 (Ol. xxxviii, 1), le trop-plein de leur population dans l'ouest de l'île, au beau milieu du domaine punique, et se créèrent sur les bords de l'Hypsas occidental une nouvelle patrie. Ainsi sortit de terre Sélinonte, la « ville de l'ache, » cent ans après la fondation de Mégara de Sicile, au moment où, dans la métropole, se préparait ou venait de commencer le règne brillant de Théagène [3]. Experts en fait de travaux hydrauliques, les Mégaréens desséchèrent les fondrières malsaines du bassin de l'Hypsas et firent si bien que leur nouvelle ville prospéra rapidement.

Mais, d'autre part, Géla datait à peine de trois générations que déjà, renforcée par un nouvel appoint de familles énergiques venues de la mère-patrie, elle fondait, au milieu de la

[1]) Sur l'histoire des Sargonides, cf. Oppert, *Inscriptions des Sargonides;* Brandis, art. *Assyria*, ap. Paulys Real-Encyclopædie, I, p. 1898.

[2]) Voy. ci-dessus, p. 549.

[3]) Voy. ci-dessus, p. 346. D'après Eusèbe, Sélinonte a été fondée dans la XXXI[e] Olympiade; dans la XXXIII[e], d'après Diodore; la XXXVIII[e], d'après Thucydide. Elle avait, comme Mégare sa métropole, une double acropole (Benndorf, *Metopen von Selinus*, p. 6), et, d'après Schubring (*Archæol. Zeitung*, 1872, p. 98), un double port.

côte méridionale, sur un rocher formant une espèce de fronton à pic, Agrigente, dont l'éclat et la puissance éclipsa bien vite la fortune plus modeste de sa métropole. Agrigente était située entre les rivières d'Hypsas et d'Acragas et avait les proportions d'une grande ville. Le commerce d'huile et de vin qu'elle faisait avec Carthage était la principale, mais non l'unique source de sa prospérité ; les riches pâturages arrosés par les ruisseaux qui se jettent à la côte faisaient prospérer l'élève des chevaux ; le produit des champs de blé s'exportait en Grèce ; les carrières fournissaient des matériaux en abondance à la production artistique et au luxe des habitants [1].

La presqu'île qui fait saillie au sud-est était le domaine assigné aux Syracusains. Ils s'en emparèrent en procédant méthodiquement, par avancées successives [2]. Soixante-dix ans après la fondation de leur propre cité, ils élèvent, pour commander les passages des montagnes, la ville d'Acræ ; vingt ans plus tard, c'est Casmenæ ; quarante-cinq ans après, ils bâtissent, dans un vallon bien pourvu d'eau, sans doute sur l'emplacement de quelque établissement phénicien, Camarina, qui achève la série des places syracusaines [3]. Par Camarina, les Syracusains prirent part, eux aussi, à l'hellénisation de la côte méridionale, et, vers le temps où Athènes demandait des lois à Solon, il y avait, du cap Pachynos au cap Lilybée, une série ininterrompue de cités helléniques se touchant par les bornes de leurs territoires.

Mais les Hellènes avaient atteint ainsi la limite extrême de

[1]) Sur Agrigente, voy. SCHUBRING, *Geschichte und Topographie von Akragas*. Commerce de la ville (DIOD., XI, 25. XIII, 81). Schubring admet qu'Agrigente expédiait du blé à Athènes au VIe siècle, se fondant sur le fait que, dès cette époque, Agrigente avait adopté le système monétaire inauguré après Solon (cf. SALINAS, *Revue Numism.*, 1867, p. 339). Sur le commerce de céréales entre la Sicile et l'Orient, voy. BUECHSENSCHUETZ, *Besitz und Erwerb im Alterthum*, p. 438. On trouve des monnaies portant des emblêmes relatifs au commerce des grains (SCHUBRING, p. 33 sqq.). Il y avait à Agrigente une masse d'étrangers classés parmi les métèques (*ibid.*, p. 30).

[2]) Sur les colonies des Syracusains, voy. SCHUBRING, ap. *Philologus*, XXXII, p. 495.

[3]) Camarina a été fondée 135 ans après Syracuse (THUCYD., VI, 5. TH. MOMMSEN, *Rœm. Gesch.*, I[4], p. 145) dans une région malsaine, probablement, comme l'indique son nom, à la place d'un établissement phénicien.

l'extension de leur puissance. En vain, les intrépides Rhodiens et Cnidiens cherchèrent à pousser plus avant; dans l'angle nord-ouest de l'île où, du cap Lilybée à Éryx, les montagnes s'avancent dans la mer et forment autour du rivage une ceinture de récifs crevassés et d'îlots escarpés, les Phéniciens tinrent bon : c'était la face tournée du côté de Carthage, et la cité africaine faisait tous ses efforts pour s'y maintenir, car elle avait besoin de Motye pour son trafic avec la Libye, de Soloïs et de Panorme pour assurer ses communications avec la Sardaigne et sa suprématie dans les eaux de la mer Tyrrhénienne.

Les Carthaginois, depuis que la puissance de leurs métropoles avait été brisée par les Assyriens, s'étaient chargés du rôle qui incombait jadis aux cités de la mère-patrie : seulement, ils entendaient la colonisation d'une tout autre manière. Au lieu de se borner à établir des factoreries commerciales, ils soumettaient le pays et ses habitants; ils se créaient des provinces qu'ils tenaient au moyen de forteresses. Les Phéniciens se sont vengés par le bras des Carthaginois de toutes les humiliations que leur avaient infligées les Hellènes : dans l'ouest de la Sicile, ils ont opposé à tous les progrès de la puissance hellénique une résistance opiniâtre et invincible : là, les Barbares sont restés seigneurs et maîtres du sol [1].

Cela ne veut pas dire que cette région soit restée complètement en dehors de l'influence grecque. Aux alentours de l'Éryx habitait le peuple des Élymes [2] qui, d'après le témoignage unanime de la tradition, était apparenté avec les populations du littoral de l'Asie-Mineure et notamment avec les Dardaniens. Ils descendaient de colons qui avaient été jadis emmenés de leur pays par les Phéniciens ou qui les avaient suivis volontairement [3]. C'est la raison pour laquelle l'Héraclès tyrien passait pour le suzerain mythique des Élymes : la situation dépendante où ils se trouvaient jadis vis-à-vis de Tyr fut symbolisée par un devoir de vassalité qui les obligeait vis-à-vis d'Héraclès. Leur chef-lieu était Égeste; leur sanctuaire

[1]) D. Muellenhoff, *D. Alterthumskunde*, I, 109.
[2]) Ἔλυμοι (Lycophr., 951. Serv., *Æn.*, I, 650).
[3]) Voy. ci-dessus, p. 92. 546.

national, la chapelle d'Aphrodite, sur le rocher de l'Éryx, avec la mer au pied. Il s'était formé là une population mêlée, composée d'indigènes, de Phéniciens et de Grecs, qui, attachée par d'anciennes habitudes à la fortune des Phéniciens, soutenait leur domination dans le pays. Aussi, les Élymes étaient-ils considérés par les colons grecs comme un peuple barbare. C'est que, chez eux, le génie grec n'avait pas pénétré à fond, et ce qu'ils en avaient apporté avec eux n'avait pas été renouvelé par des recrues envoyées après coup de l'Hellade [1]. Nulle part, dans l'ancien monde, on n'eût trouvé amassés autant d'éléments de discorde que dans cette pointe occidentale de la Sicile, où Tyriens, Carthaginois, demi-Grecs et Hellènes habitaient côte à côte sur un étroit espace.

Si les Hellènes, partis du détroit de Sicile, s'avançaient par le sud vers la pointe occidentale, ils en faisaient autant du côté du nord. Dès 716 (Ol. XVI, 1), les Zancléens avaient établi, sur la langue de terre qui fait saillie en face des îles Lipari, Mylæ, dont ils firent leur port sur la mer Tyrrhénienne [2] ; soixante-huit ans plus tard, ils élevaient Himère à l'embouchure du fleuve du même nom, avec la coopération d'un nombre considérable de gens de Chalcis [3]. Mais, de ce côté comme de l'autre, les Grecs durent renoncer à aller plus loin. La meilleure rade de toute l'île, la baie de Palerme, enfermée entre ses deux promontoires, n'a jamais été enlevée aux Carthaginois.

Là, les Hellènes, ne pouvant être les maîtres, firent ce qu'avaient fait souvent les Phéniciens dans les ports grecs : ils vinrent habiter au milieu de la population punique, et prirent librement part au mouvement commercial et industriel qui était à Panorme en pleine activité. De même que, sur les

[1]) C'était un mélange d'indigènes, de Puniens et de Grecs asiatiques, à peine frottés de civilisation hellénique : de là l'épithète de βάρβαροι (Scylax, *Perieg.*, 13). Holm (*Gesch. Sicil.*, p. 88) fait venir les Élymes du fond de l'Asie, en rapprochant l'Aphrodite d'Éryx de l'Artémis perse. Éryx et Ségeste sont des noms de lieux qu'on rencontre encore ailleurs.

[2]) Mylæ = Cherronnesos (Syncell., p. 212 c. Euseb., *Chron.* ad Ol. XVI, 1).

[3]) D'après Holm (*op. cit.*, p. 136, 393) Himère a été fondée en 648 avant J.-C., parce que, dans Diodore (Diod., XI, 49), l'année 489 est comprise dans le compte.

monnaies de la ville, on rencontre des types helléniques, par exemple, la tête de Déméter, symbole des riches moissons de blé récoltées dans l'île, à côté de la légende phénicienne qui qualifie Panorme de « camp des artisans [1], » de même, — en ce qui concerne la langue, les mœurs, le droit, — les deux nationalités, phénicienne et grecque, subsistaient côte à côte au sein d'une même communauté politique.

L'étroite solidarité que suppose cet état de choses entre l'industrie grecque et celle des Phéniciens se trouve confirmée par une preuve qui lui donne un haut degré de vraisemblance, par l'établissement grec fondé sur les îles Lipari. Là, l'activité incessante des forces volcaniques engendrait une grande quantité d'alun, substance employée par les anciens comme mordant et indispensable à leurs ateliers de teinture [2]. Il y vint, pour exploiter ce produit important, des colons grecs : on cite, entre autres, des Cnidiens qui, vers 580 (Ol. L, 1), s'étaient associés à une expédition commerciale dirigée de la côte de Carie vers la Sicile. Comme ils étaient fournisseurs obligés des teinturiers de Panorme et qu'ils fixaient à leur gré le prix de cette marchandise rare, ils parvinrent, sur leur rocher stérile, à un degré de prospérité tel qu'ils étaient en état de tenir la mer avec une flotte à eux et qu'ils envoyèrent à Delphes de magnifiques œuvres d'art en mémoire de leur triomphe sur les Tyrrhéniens.

La fondation de Sélinonte et d'Agrigente avait porté les avant-postes des Hellènes jusque dans le voisinage du bras de mer qui sépare la Méditerranée occidentale de la partie orientale, jusqu'en face de Carthage, où la puissance phénicienne qu'avaient créée les efforts réunis de Tyr et de Sidon faisait bonne garde, fermement résolue à conserver à la race punique la possession du bassin occidental. Mais les Hellènes ne laissèrent pas non plus les Phéniciens régner tranquillement et sans partage sur ces régions; car, non-seulement les Rhodiens

1) D'après Movers (*Colonien*, p. 336) la légende des monnaies de l'ancienne Panorme est *machanat-choschbim*. L. Mueller (*Num. de l'anc. Afrique*, II, 86) traduit par « camp des Carthaginois. »

2) Lipara avec son στυπτηρίας μέταλλον (Strab., p. 275. Pausan., X, 11, 3. Holm, *Gesch. Sicil.*, I, p. 141).

et les Cnidiens dirigèrent des attaques répétées contre la pointe occidentale de la Sicile qui, avec sa ceinture de récifs, avait l'air d'une grande forteresse punique, mais les navires grecs allèrent dans les eaux de la Tyrrhénie, de la Sardaigne et de l'Ibérie barrer le chemin aux Carthaginois. Là, les choses se passèrent tout autrement qu'en Orient. Ce fut une guerre perpétuelle, qui formait un contraste frappant avec la vie facile et la prospérité paisible des colonies de l'est ; c'était une arène où les plus entreprenants parmi les peuples navigateurs osaient seul se risquer.

La Corse et la Sardaigne forment la limite entre la moitié ibérique et la moitié italique de la mer d'Occident. Placées au milieu des routes commerciales qui se croisent dans ces parages, elles étaient d'une importance majeure pour tous les peuples qui avaient des possessions en Campanie, en Gaule, en Ibérie et en Afrique. La Sardaigne avait été, comme l'ouest de la Sicile, peuplée de Grecs au temps où la colonisation grecque était encore à la remorque des Phéniciens. C'est le temps que la légende symbolise par l'association de l'Héraclès tyrien avec son compagnon Iolaos. La population originaire de la Vieille-Ionie, qui vénérait comme son ancêtre le « père Iolaos, » s'était installée dans l'opulente île des Sardes et y avait d'abord prospéré : mais elle avait été plus tard asservie par les Carthaginois ; son organisation politique avait été détruite par la force, et, comme il n'était point venu de nouveaux colons pour la restaurer, le peuple des Iolæens était retourné à l'état barbare. Ceux qui avaient échappé à la servitude menaient une vie errante, brigands dans les montagnes et pirates sur mer [1].

Les Phéniciens et les Carthaginois surveillaient avec anxiété les côtes de Sardaigne et de Corse, pour empêcher les étrangers de s'établir même sur le sol dont ils n'avaient pu se rendre maîtres. Leurs croiseurs avaient surtout affaire aux Rhodiens dont les bandes hardies parcouraient en tous sens la mer

[1]) Iolaos et les Iolæens : Ἰολαεῖς (Strab., p. 225) ; Ἰόλαος, λαοὶ Ἰολαεῖοι (Diodor., IV, 29. V, 15) : χωρία Ἰολάϊα (Pausan., X, 17, 5). Cf. E. Curtius, *Ionier vor der ionischen Wanderung*, p. 30. 53. Movers, *op. cit.*, p. 565. Dondorff, *Ionier auf Eubœa*, p. 7.

d'Occident, cherchant à entamer, par tout où elles le pouvaient, l'empire phénicien et dépassant la station moyenne des Baléares pour atteindre la côte ibérique. Là, au pied d'un promontoire formé par les Pyrénées, elles fondèrent une ville rhodienne [1].

Mais nulle cité ne fut plus heureuse de ce côté et n'obtint plus de résultats que Phocée.

Les citoyens de Phocée avaient été les derniers à se créer un abri tranquille sur le littoral de l'Ionie. Ils n'y possédaient qu'un rocher en forme de presqu'île où, ne fût-ce qu'à cause du manque d'espace, ils durent se faire marins de profession. En raison de leur situation géographique, ils s'étaient tournés du côté du Pont-Euxin : ils avaient fondé des établissements sur les Dardanelles et sur les bords de la mer Noire, et pris part également au commerce avec l'Égypte. Cependant, il leur fut impossible de se faire une place dans ces régions à côté des Milésiens. Lampsaque et Amisos les abandonnèrent pour Milet, la capitale du nord; et, du coup, les Phocéens songèrent à chercher fortune ailleurs. Ils se tournèrent cette fois vers l'Occident, et suivirent la direction imprimée au mouvement maritime par Chalcis.

Ils y étaient d'ailleurs poussés par des raisons particulières. En effet, le sol qu'ils habitaient, ils l'avaient reçu des Kyméens qui s'étaient retirés de plus en plus vers l'intérieur du continent pour se livrer à l'agriculture. Or, ceux des Kyméens qui ne voulurent pas renoncer au métier de marin, à la vie qu'ils avaient menée dans l'Eubée, leur pays d'origine, ceux-là se joignirent aux Phocéens ; ils leur firent part de ce qu'ils avaient appris en Eubée sur les pays du couchant et dirigèrent leur attention de ce côté. Du reste, les Phocéens de la mère-patrie (Phocide) leur avaient déjà montré le chemin, car il y en avait, au rapport de Thucydide, qui s'étaient installés avec les Élymes dans le pays occupé par ces derniers [2].

C'est ainsi que les Phocéens d'Ionie allèrent à leur tour dans la mer d'Occident. Comme ils furent tout d'abord obligés d'en-

[1]) Rhode, Rhodanusia (Scymn. Chius, 208. Steph. Byz., s. v. Strab., p. 654).

[2]) Thucyd., VI, 2.

treprendre de longues et dangereuses traversées, au lieu que les autres villes maritimes se contentaient des voyages faciles de la saison d'été, ils devinrent les marins les plus hardis du monde. Ils commençaient là où les autres finissaient ; ils allaient à la découverte dans des régions que les autres évitaient ; ils restaient en mer, même lorsque le ciel obscurci par les brumes d'hiver rendait difficile l'observation des étoiles : aussi firent-ils leurs navires longs et effilés, pour leur donner plus d'agilité ; leurs navires marchands servirent en même temps de vaisseaux de guerre, avec leurs vingt-cinq rameurs exercés sur chaque flanc et leurs matelots équipés comme des soldats.

Ils allaient donc à travers les mers, saisissant toutes les occasions de faire quelque bénéfice, et, à cause de leur petit nombre, errant çà et là à la façon des pirates plutôt qu'en état d'établir des relations suivies avec des possessions coloniales. Ils pénétrèrent dans la partie de l'Adriatique où les écueils sont le plus multipliés [1] ; ils firent le tour des îles de la mer Tyrrhénienne, en dépit des croiseurs carthaginois [2] ; ils sondèrent les baies de la Campanie aussi bien que les bouches du Tibre et de l'Arno ; ils longèrent la côte, au pied des Alpes, jusqu'à l'embouchure du Rhône et atteignirent enfin l'Ibérie dont ils connaissaient les richesses métalliques par des informations recueillies sur la côte italienne. Déjà les Samiens avaient pu apprécier, vers 655 (Ol. xxxi, 2), les avantages exceptionnels qu'offrait le commerce avec l'Ibérie ; mais l'exploitation de ces richesses leur fut enlevée, comme aux Rhodiens, par les Phocéens.

C'est en Gaule et en Ibérie qu'enfin, à l'époque où l'Ionie commença à être opprimée par les Lydiens, les Phocéens, qui jusque-là s'étaient contentés de petits dépôts de marchandises, se décidèrent à fonder des villes. L'embouchure du Rhône avait, pour leur commerce de terre et de mer, une importance particulière : ils surent, avec une souplesse tout ionienne, se glisser dans le pays, afin d'y nouer en douceur des relations

[1]) Herod., I, 163.

[2]) Bataille navale entre Phocéens et Carthaginois (Herod., I, 166. Thucyd., I, 13. Cf. Chr. Rose, ap. *Jahrbb. für kl. Philol.*, 1877, p. 251 sqq.).

durables. La légende d'Euxénos, qu'un chef gaulois invite à un banquet de noces et qui est choisi par la fiancée au lieu et place du prétendant indigène, montre à quel point les étrangers avaient su se concilier les sympathies des gens du pays,

A partir de 600 (Ol. XLV), Massalia [Marseille] fut un foyer de civilisation hellénique fixé à demeure dans le pays des Celtes, en dépit de l'hostilité des corsaires liguriens et de la flotte punique [1]. Sur le rivage furent installées de grandes pêcheries ; le sol pierreux des alentours se transforma en vignobles et en plantations d'oliviers. On ouvrit du côté de l'intérieur des routes qui amenèrent à l'embouchure du Rhône les produits de la contrée ; on établit dans les villes celtiques des comptoirs de commerce qui expédiaient à Massalia les chargements d'étain de Bretagne, métal précieux pour l'industrie du cuivre, tandis que Massalia fournissait en échange aux régions de l'intérieur du vin, de l'huile, ainsi que des produits fabriqués, notamment des ustensiles de bronze. Un horizon tout nouveau s'ouvrit à la curiosité des Hellènes : dans leurs voyages de découverte, ils poussèrent hardiment à l'ouest et au nord jusqu'à l'Océan, où le phénomène du flux et du reflux occupa pour la première fois l'attention des Grecs. On s'enquit des pays qui produisaient l'ambre et l'étain [2], et on chercha à coordonner scientifiquement l'énorme quantité de matériaux d'où allait sortir une nouvelle conception du monde.

Du côté de la mer, Massalia pourvut à la sécurité de son négoce en établissant sur le littoral quantité de places de défense. A l'est, elle avait pour voisins les Ligyens, une peuplade belliqueuse, apparentée aux Sicules d'Italie, et qui, à ce qu'il semble, a dû subir certaines influences gréco-phéniciennes : du moins, cette tribu s'habitua de bonne heure à hanter la mer aussi bien que la montagne et faisait usage d'armes de bronze. Les Massaliotes continuèrent de ce côté jusqu'au golfe de Gênes une ligne de stations fortifiées adossées au pied des Alpes maritimes : ils ensemencèrent de céréales et protégèrent par

[1]) Fondation de Massalia (ARISTOT., ap. ATHEN., p. 576. STRABON, p. 179-181. JUSTIN., XLIII, 3, 4-5.

[2]) Sur le commerce de l'étain, voy. BRUECKNER, *Hist. Reipubl. Massil.*, p. 57 ; sur le commerce de l'ambre, GENTHE, *Etrusk. Tauschhandel*, p. 17.

des garnisons permanentes les îles adjacentes, notamment les Stœchades [îles d'Hyères]; ils conquirent de haute lutte sur les Ligyens une partie de la côte formée par les Alpes et y fondèrent Olbia, Antipolis [Antibes], Nicæa [Nice] et Monœcos [Monaco]. Les magnifiques bois de construction que l'on abattait sur les Alpes de Ligurie, le bétail nourri dans les pâturages alpestres, des fourrures, du miel, du poisson, constituaient pour les ports qu'ils avaient sur cette côte les principaux articles d'exportation.

Du côté opposé, où les Ligyens étaient mêlés d'Ibères, ils s'avancèrent de l'embouchure du Rhône dans la direction des Pyrénées et fondèrent en chemin Agathe [Agde]. Au point où les Pyrénées font saillie dans la mer se trouvait leur principal établissement, Emporiæ, assis d'abord sur une petite île voisine de la côte, puis transplanté sur le continent, à l'endroit où se tenait le marché des affaires avec les indigènes. Les lieux où campaient, les uns en face des autres, les trafiquants des deux nations devinrent des établissements fixes : du côté de la mer, le quartier des Grecs ; du côté de l'intérieur, celui des Ibères. Ce rendez-vous d'affaires fut protégé par un rempart qui en faisait le tour, et ainsi se forma une ville double, composée de deux populations distinctes qui, séparées l'une de l'autre par un mur intermédiaire, s'unissaient pour surveiller et défendre ensemble contre d'autres tribus plus sauvages la porte commune ouverte du côté de la terre[1]. Ainsi, jusque dans leurs colonies lointaines, les Phocéens restaient toujours sous les armes, et les Barbares qui habitaient autour de Massalia appelaient pour cette raison les marchands étrangers des Sigynes, mot qui, chez les peuples adonnés à l'industrie du bronze, notamment chez les Cypriotes, signifiait « lance[2]. » L'ancien établissement rhodien de Rhode [Rosas], situé entre Emporiæ et les Pyrénées, passa aux mains des Phocéens, de la même manière que jadis leurs propres colonies du Pont s'étaient ralliées à Milet.

C'était un commerce important que celui de la côte orien-

1) Sur les deux Emporiæ, voy. Strabon, p. 159.

2) Σιγύννας καλέουσι Λίγυες οἱ ἄνω ὑπὲρ Μασσαλίης οἰκέοντες τοὺς καπήλους, Κύπριοι δὲ τὰ δόρατα (Herod., V, 9).

tale d'Espagne, laquelle fournissait du sel, des métaux et des matières tinctoriales [1]. Les Phocéens et Massaliotes s'y firent leur part, mais au prix de luttes perpétuelles avec leurs rivaux, les Phéniciens et les Carthaginois. S'ils ne réussirent pas, là non plus, à helléniser une bordure continue de côtes, ils élevèrent pourtant en face des Baléares, sur une hauteur qui domine au loin la mer, le fort d'Héméroscopion, où se trouvaient des forges et des pêcheries productives et où l'Artémis d'Éphèse avait un sanctuaire des plus courus[2]. Ils suivirent les traces des Phéniciens jusqu'au détroit de Gibraltar, dans le voisinage duquel ils bâtirent la ville de Mænake [3]; ils dépassèrent même les colonnes d'Héraclès et s'acclimatèrent à l'embouchure du Bætis [Guadalquivir], dans la région exploitée jadis par les Tyriens qui y venaient trafiquer sur leurs « vaisseaux de Tarsis » et y amenaient avec eux des aventuriers de toute espèce. C'était la terre lointaine par excellence : au huitième siècle, le prophète Jonas songeait à s'enfuir de devant la face du Seigneur sur un vaisseau de Tarsis, tant il semblait que cette colonie fût au bout du monde. Les Grecs l'appelaient Tartessos [4]. Après la chute de la puissance tyrienne, vers le milieu du VIIe siècle, les Samiens y avaient inauguré avec un succès inattendu le commerce grec. Les Phocéens s'emparèrent à leur tour de ce trafic ; ils nouèrent avec les princes tartessiens des relations d'amitié tellement intimes qu'Arganthonios fit bâtir à ses frais, autour de Phocée, un rempart destiné à la protéger contre les attaques des rois de Médie [5].

Ainsi, les Phocéens ont déployé, depuis la mer Noire jus-

[1]) Muellenhoff, *op. cit.*, p. 73. 121.

[2]) Ἡμεροσκοπεῖον (Strabon, p. 159).

[3]) Strabon, p. 156. Le *Périple* qui nous est parvenu sous le nom d'Aviénus a été écrit pour des touristes allant à Marseille (Muellenhoff, p. 201). Au temps où il fut composé, d'après Müllenhoff (p. 178), il n'y avait pas de colonies au sud des Pyrénées. Aussi, ce savant nie du même coup et la fondation de Rhode par les Rhodiens, attribuée par Strabon et autres aux Massaliotes, et la dérivation de *Sagonte* venant de Ζάκυνθος. Eudoxe connaît Ἀγάθη (Steph. Byz., s. v.); Scylax, Ἐμπορίαι; Éphore, probablement toute la série depuis Mænake jusqu'à Rhodanusia.

[4]) Strabon, p. 148. Sur les possessions coloniales des Tyriens dans la région, voy. Movers, *Colonien*, p. 594. Muellenhoff, *op. cit.*, p. 123 sqq.

[5]) Herod., I, 163.

qu'au rivage de l'Océan Atlantique, une énergie digne d'admiration. Ils ont mis en relation les unes avec les autres les bouches du Nil, du Tibre, du Rhône et du Bætis. En prenant la suite des affaires des Chalcidiens dans le commerce du bronze, ils ont fini par pénétrer jusqu'aux sources de production les plus éloignées, et ce sont leurs navires qui ont semé à travers l'Hellade le cuivre de Tartessos, la marque la plus estimée que l'on connût dans toute la Méditerranée.

§ IV

COLONISATION GRECQUE EN AFRIQUE.

La côte sud de la Méditerranée était celle qui offrait le moins de séductions, car, si l'on excepte l'Égypte, on n'y rencontrait point d'embouchures de fleuves qui invitassent les marins grecs à aborder.

Sans doute, au cours de la colonisation poursuivie par les Phéniciens sur une vaste étendue du littoral africain, des groupes de nationalité carienne et ionienne s'étaient aussi transportés dans ces parages [1]. On retrouve les traces de leur présence dans le culte d'Iolaos, héros qu'une fraction de la population libyco-phénicienne honorait comme son ancêtre et qui fait supposer là un mélange de races analogue à ce qu'on a vu en Sardaigne [2]. Un indice non moins significatif, c'est celui que fournit la religion, le culte des dieux. Les cultes de Poseidon et d'Athêna s'étaient implantés, dès l'âge préhistorique, en Libye, surtout près de la petite Syrte, la baie la mieux pourvue d'eau qu'il y ait sur toute la côte, à l'embouchure du Triton. C'est la raison pour laquelle la légende des Argonautes a déjà fait entrer dans le cercle de ses pérégrinations les bords du Triton. On cite aussi des résidences occupées par des colons

[1]) Sur les rapports entre l'Hellade et la Libye, voy. Movers, *op. cit.*, p. 463, Knoetel, *Der Niger der Alten*, 1866, p. 33.

[2]) Iolaos en Libye (Movers, *op. cit.*, p. 505).

de la Vieille-Ionie, comme Cybos [1], Maschala entre Utique et Hippone [2], Icosion en Mauritanie [3]. Bref, les rapports entre la Grèce et la Libye sont si anciens et si multiples que l'existence d'un établissement isolé, d'une seule cité coloniale, ne suffit pas à les expliquer. On ne comprend même Carthage, sa puissance et sa civilisation, qu'en tenant compte des éléments grecs qu'elle avait accueillis dans son sein.

S'il y avait un pays qui, par sa position géographique, fût appelé à continuer ces anciennes relations entre la Grèce et la Libye, c'était bien la Crète. Les pêcheurs de pourpre d'Itanos empêchèrent qu'on n'oubliât dans l'Archipel les fertiles plaines du littoral de la Lybie. Itanos était en relation avec Théra [Santorin], l'île merveilleuse que forme un volcan sorti du sein de la mer. Sur les flancs escarpés de ce volcan habitait une population industrieuse qui se livrait, de temps immémorial, à la teinture en pourpre et couleurs variées [4], et en même temps à la navigation, ce qui ne pouvait manquer, vu la nature du pays. En effet, le cratère effondré forme, avec ses parois en ruines, un port incomparable. L'histoire de cette île reçut une impulsion nouvelle et prit une grande allure à l'arrivée des familles qui désertaient le Taygète [5]. Ces émigrés étaient des Ægides, c'est-à-dire, des familles cadméennes qui retournaient en Orient d'où elles étaient venues. Ils voyageaient de çà de là en qualité de prêtres d'Apollon Carnéen, dont ils propageaient le culte partout où ils abordaient. On plaçait d'ordinaire l'arrivée de ce groupe minyo-laconien à Théra une génération avant la fondation des villes d'Ionie. L'île, vouée jusque-là à l'industrie de la teinture, reçut ainsi une population belliqueuse et d'humeur entreprenante : son sol exigu, couvert de galets de pierre ponce, ne suffit pas longtemps à cette multitude croissante ; aussi accueillit-on avec joie les informations qui parlaient des rivages heureux de la Libye.

1) Hecat. ap. Steph. Byz., s. v.
2) Diodor., XX, 57. Movers, *op. cit.*, p. 22. Cf. Chalke (*ibid.*, p. 518).
3) Ptolem., IV, 2, 6. Pompon. Mel., I, 2. Plin., IV, 2.
4) Bluemner, *Gewerbliche Thætigkeit*, p. 96. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, II, p. 525.
5) Voy. ci-dessus, p. 209.

Les Minyens, partis de Théra, commencèrent de nouvelles expéditions des Argonautes, et le rejeton d'une de leurs plus nobles familles, l'Euphémide Battos, réussit à fonder sur la côte de Libye une souveraineté qui devait singulièrement éclipser sa métropole insulaire. Là aussi, on commença, suivant la méthode des Phéniciens, par occuper une île qui se trouve à proximité de la côte, au milieu d'un golfe bien abrité, le golfe actuel de Bomba. Cette île, appelée Platéia, et le rivage voisin ont été le premier théâtre sur lequel s'est déployée l'activité hellénique en Libye. Mais, sur ce terrain, on n'aboutit qu'à des résultats médiocres. La mer y était bonne et la passe commode ; mais, l'île était petite et le rivage marécageux. Il fallut, par conséquent, abandonner le golfe et aller par terre plus loin dans la direction de l'ouest. On découvrit de ce côté, non plus une oasis isolée, mais un vaste territoire où l'on pouvait asseoir une ville, et une ville capable de dominer la région. L'emplacement était, il est vrai, assez étrangement situé, surtout pour des insulaires ; on se trouvait à plusieurs milles de la mer, et la côte était dépourvue de port naturel. Sauf cet inconvénient, on avait tout à souhait : au lieu du sol resserré et pierreux de la mère-patrie, c'étaient des terres à blé des plus fertiles, de larges plaines d'un niveau élevé, baignées d'un air pur et sillonnées de sources vives, une côte boisée, exceptionnellement disposée pour fournir aux Hellènes tous les produits naturels qui étaient pour eux de première nécessité. A l'arrière-plan s'étendait le désert, un monde mystérieux et inintelligible pour les Grecs, d'où sortaient, — avec des chevaux, des chameaux, des esclaves noirs, des singes, des perroquets et autres animaux surprenants, avec des dattes et des fruits rares, — les tribus libyques, peuplades de naturel pacifique et débonnaire, qui venaient sur la plage toutes prêtes à entamer des relations commerciales avec les nouveaux venus.

Une source abondante qui jaillit à quelque distance de la côte fut tout naturellement le rendez-vous des hommes bruns du désert et des marins. On s'habitua à y tenir des entrevues régulières. Le bazar devint un marché permanent, le marché, une ville qui se déploya, large et majestueuse, sur deux mame-

lons rocheux que le plateau du désert projette du côté de la mer [1]. On l'appela Cyrène, du nom de la source qui avait provoqué la fondation de la colonie. Entre les deux mamelons s'inclinait en pente douce la grande route commerciale qui passait devant la source et conduisait les caravanes à la mer. Lors du premier établissement, on s'était surtout préoccupé de l'élève du bétail; mais, en y regardant de plus près, combien d'autres ressources s'offrirent à l'industrie des colons! De tous les produits du pays, le plus important était le silphion, une tige dont le suc constituait une épice en même temps qu'une drogue médicinale très recherchée dans tout le monde grec, et qui poussait là à l'état sauvage [2]. Une fois séché et pétri, le précieux suc était empaqueté dans des sacs, et nous voyons, sur les vases peints, les rois de Cyrène surveiller en personne le pesage, la vente et l'emballage de la denrée qui rapportait à la couronne des revenus considérables.

Pendant longtemps, il n'y eut, pour former le noyau de la colonie grecque au milieu des Libyens, qu'un tout petit groupe de Théræens qui cherchèrent à grossir leurs rangs en s'assimilant les indigènes. On peut se faire une idée de ce qui pénétra d'éléments libyens dans la colonie rien que par le nom dynastique de Battos, qui était lui-même un titre royal en usage chez les Libyens. A l'avènement du troisième roi de la dynastie des Euphémides, vers 576 (Ol. LI), la colonie se mit de nouveau en rapport avec l'oracle de Delphes, parce qu'elle se voyait en danger de perdre complètement, à la longue, son caractère de cité hellénique. La Pythie fit appel,

[1]) D'après Solin (p. 140, 11, ed. Mommsen), Cyrène a été fondée 586 ans après la prise de Troie, c'est-à-dire en 598 avant J.-C. (Ol. XLV, 3). Théophraste et Pline donnent la date de 611 (Ol. XLII, 2) ; Eusèbe croit Cyrène fondée en 631 (Ol. XXXVII, 2) avec la participation d'un certain Chionis (?) qui a été vainqueur aux jeux de Ol. XXVIII, XXIX et XXX. En conséquence, Deimling (*Leleger*, p 139) place la fondation de l'établissement de Platéia en 639, celle d'Aziris en 637, et celle de Cyrène en 631. A. Schæfer (ap. *Rhein. Mus.*, XX, p. 293) arrive, par des calculs plus exacts, à fixer la date de la fondation de Cyrène en 624/3 avant J.-C. Sur le site et la configuration des lieux, voy. Smith et Porcher, *Cyrene*, et les *Gœtt. gelehrte Anzeigen*, 1866, p. 251.

[2]) Le silphion, disparu de l'Afrique, a été récemment découvert dans une plante ombellifère du Kaschmir septentrional (Friedlænder, *Wien. Num. Zeitschrift*, III [1872], p. 430).

dans les termes les plus pressants, à tous ceux qui voudraient prendre part à la colonisation cyrénéenne, et il vint beaucoup de monde de la Crète, des îles et du Péloponnèse. On divisa en lots une quantité de terrains nouveaux : les Libyens furent refoulés en arrière ; l'endroit où accostaient les navires devint le port et la ville d'Apollonie ; le territoire de la ville elle-même fut considérablement agrandi et rattaché avec les régions d'alentour. Une ville comme Cyrène ne pouvait prospérer qu'à condition d'être le centre d'un réseau de communications faciles. Les gorges qui séparaient les talus des montagnes étaient des voies toutes tracées par la nature. On entailla le roc, là où il faisait obstacle ; là où il se dérobait, on eut recours à des murs de soutènement. Des aqueducs recueillirent les filets d'eau qui s'épanchent dans les gorges ; ils suivaient la route, tantôt à ciel ouvert, tantôt en conduites fermées. A certains endroits où l'on trouvait plus d'espace, on creusa dans le roc des cavités qui étaient toujours remplies d'eau ; c'étaient des abreuvoirs pour les animaux, car les Cyrénéens étaient grands amateurs de chevaux. Plus bas, la même eau arrosait les jardins qui s'étendaient au pied des terrasses de la ville.

Cyrène fut, comme Massalia, le point de départ de tout un groupe de colonies, le centre d'une petite Grèce : les villes de Barca et d'Hespéride étaient ses filles. Il se forma autour d'elle une nation, adonnée à l'agriculture, qui gagna du terrain et réussit à imprégner de civilisation hellénique tout un morceau du continent africain.

Telle fut l'ère nouvelle qui commença pour Cyrène avec le règne de son troisième roi, Battos II, connu et vanté dans toute l'Hellade sous le nom de Battos « l'Heureux, » à cause du merveilleux épanouissement de la prospérité de son empire [1]. Les Libyens, refoulés dans le désert, appelèrent à leur secours le roi d'Égypte, Apriès. Une armée innombrable marcha sur Cyrène, en 570 (Ol. LII, 3), et fut complètement anéantie par Battos qui était allé à sa rencontre jusqu'à Irasa, près de la source de Theste. Pour le coup, les Battiades

[1]) Herod., IV, 159. Schol. Pind., *Pyth.,* IV, 342.

passaient au rang de grande puissance hellénique : le successeur d'Apriès, Amasis, se hâta de conclure avec Cyrène un traité de paix et d'amitié, et prit pour femme une Cyrénéenne.

§ V

COUP-D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LA COLONISATION GRECQUE.

L'histoire est obligée de suivre la tradition, et celle-ci ne garde de la vie des peuples que les événements marquants ; elle n'a point de mémoire pour le progrès insensible qui prépare l'avenir. Voilà pourquoi, çà et là, quelques dates de batailles se détachent en pleine lumière sous un rayon de gloire, tandis que le travail silencieux et invisible d'un peuple, l'œuvre à laquelle il dépense, durant bien des générations, le meilleur de ses forces reste dans l'ombre.

C'est ainsi que l'activité déployée par les Hellènes dans leurs colonies se dérobe au regard de l'historien qui voudrait la suivre pas à pas avec une attention et une curiosité particulière. En effet, ce que nous transmet la tradition consiste simplement en quelques souvenirs isolés et sommaires, ayant trait à la fondation de grandes villes. Mais, ces fondations elles-mêmes ne sont nulle part le commencement, elles sont, au contraire, le résultat final d'efforts dans lesquels le peuple grec a déployé une énergie prodigieuse et qui devraient être son plus beau titre de gloire.

D'abord, les Grecs ont trouvé place à bord des vaisseaux phéniciens avant d'être en état de s'établir et de s'étendre par eux-mêmes à côté des Phéniciens. Puis, les villes commerçantes de l'Hellade, suivant les itinéraires phéniciens, ont mis des siècles à explorer, en agrandissant toujours le champ de leurs recherches, la mer et les côtes, à s'enquérir des différents produits de la terre et des eaux, à découvrir les places les plus favorables au commerce, à gagner par des moyens habiles ou à maîtriser par la force les peuplades barbares, à choisir de

bons campements et à les protéger: ce n'est qu'après tous ces préparatifs qu'on pouvait songer à fonder une colonie. Mais, avec le temps, la liste des cités coloniales s'est allongée, pour ainsi dire, à perte de vue; tous les peuples de la Méditerranée ont, par leur entremise, participé plus ou moins aux bienfaits de la civilisation grecque, et le cercle étroit qui enfermait dans son horizon la patrie hellénique, — c'est-à-dire, l'Archipel avec ses îles et ses côtes, cette partie minuscule de la grande Méditerranée, — est devenu, grâce à l'énergie intellectuelle de ses habitants, le siége d'une domination embrassant toutes les eaux méditerranéennes, depuis la mer d'Azof jusqu'aux bouches du Rhône.

Les Grecs unissaient, à un degré qu'on ne rencontre chez aucun autre peuple, un désir insatiable de pénétrer dans les régions lointaines avec le patriotisme le plus fidèle. Ils emportaient partout leur patrie avec eux. Le feu allumé au foyer de la cité, les images des dieux de leur race, les prêtres et les devins issus des anciennes familles, accompagnaient les citoyens en route pour l'étranger. Les divinités protectrices de la métropole étaient invitées à prendre part au nouvel établissement, où l'on aimait à tout reproduire, citadelle, temples, places et rues, sur le modèle de la ville natale. D'après les idées des Grecs, ce qui constituait la cité, ce n'était pas le sol et les constructions qu'il portait, mais les citoyens. Par conséquent, là où habitaient des Milésiens, il y avait une Milet. C'est pour cela qu'on transportait volontiers à la colonie le nom de la métropole, ou le nom de quelque bourgade appartenant au territoire de la métropole qui avait fourni un contingent notable de colons.

Toutes les tribus de la nation grecque ont pris part à la grande œuvre de la colonisation: mais ce sont surtout les Ioniens, vrais nomades et coureurs d'aventures, qui, des deux centres de leurs expéditions, Chalcis et Milet, ont pratiqué la colonisation en grand. Le talent naturel qu'ils avaient de se tirer partout d'affaire et de se trouver partout chez eux, ils en ont fait un art où ils étaient passés maîtres et qui leur a valu des succès extraordinaires. Même dans les colonies dirigées par des familles achéennes et doriennes, c'étaient eux qui géné-

ralement formaient le fond de la population. C'est même ce qui explique les ressemblances visibles que l'on constate, pour ce qui est de l'organisation politique et des coutumes, entre les colonies achéennes, doriennes et ioniennes. Ces noms, en effet, indiquent seulement l'origine des familles dirigeantes, mais non pas celle de la masse des colons. Du reste, la réunion de tribus différentes dans une même fondation contribuait essentiellement à faire prospérer celle-ci : l'histoire de Sybaris et de Crotone, celle de Syracuse et d'Agrigente, montre à quels résultats on pouvait arriver quand l'esprit chevaleresque des Achéens et l'énergie dorienne s'associaient avec le caractère mobile d'une population ionienne. Il faut dire aussi que le sol des colonies était exceptionnellement favorable au développement du génie ionien, et l'on ne doit pas s'étonner, par conséquent, si c'est celui-ci qui, dans la plupart des cas, a fait le tempérament de la cité.

Les colonies ont été le salut de la Grèce surpeuplée. Avec la fécondité extraordinaire dont la race grecque a fait preuve du VIIIe au VIe siècle, les États se seraient trouvés pour ainsi dire étouffés par une pléthore d'hommes ou se seraient abîmés dans les discordes intestines, si la colonisation n'avait fourni un exutoire à cet excès de force vitale qui, ainsi dépensée, devenait des plus utiles, car la métropole y gagnait un surcroît de puissance et de nouvelles relations commerciales. Aussi, les colonies ont-elles été plus d'une fois employées comme médecine politique et ordonnées par l'oracle de Delphes, à la façon d'une saignée destinée à calmer une excitation fiévreuse[1].

Les Hellènes n'ont pu s'étendre ainsi sur les côtes de la Méditerranée qu'en luttant contre les Barbares, et d'abord, contre les Phéniciens. En effet, qu'on opère en grand ou en petit, c'est-à-dire, qu'il s'agisse de nations entières ou de cités considérées isolément (comme Chalcis et Corinthe, Corinthe et Corcyre), voici comment les choses se passent d'ordinaire : l'une enseigne à l'autre l'art nautique ; celle-ci, une fois qu'elle le sait, se détache de la première, afin d'essayer de suite une force dont elle peut maintenant disposer à son gré, et elle l'essaie

[1]) Voy. ci-dessus, p. 251. 329. 345.

sur celle-là même qui la lui a communiquée. C'est ainsi que la colonisation grecque a refoulé les Phéniciens toujours plus loin du côté de l'Occident : dans le bassin de la mer occidentale, la lutte s'est continuée sans interruption et a fini par passer des Grecs aux Romains. Même ailleurs, dans les eaux que les Phéniciens avaient délaissées de bonne heure, comme dans le Pont, notamment parmi les peuplades de la Tauride et du Caucase, ce n'est pas sans coup férir que les Hellènes ont pu arrivsr à une installation définitive,

Qui pourrait dire combien de bandes aventureuses ont lutté là sans succès et ont péri sans léguer leurs noms à l'histoire ! Dans de pareilles conditions, en effet, tout résultat durable s'achetait au prix de beaucoup de sang. Tout au plus a-t-on conservé çà et là le souvenir des pérégrinations de bandes errantes qui, ne pouvant prendre pied nulle part, avaient fini par renoncer à la vie civilisée et se faire pirates, comme les Phocéens de Cyrnos [1] et les Samiens qui occupèrent Hydrea et Cydonia [2].

En général, cependant, il n'y a que la paix qui fasse les affaires des peuples commerçants ; c'est pourquoi les Grecs ioniens cherchèrent à se mettre le plus tôt possible avec les Barbares sur le pied de paix. Ils ne venaient pas en conquérants ; ils ne voulaient pas expulser les indigènes, d'autant plus qu'ils étaient partout une poignée d'hommes en face de masses énormes. Aussi durent-ils s'ingénier pour se concilier ces peuples, faire preuve de bonne volonté et saisir l'occasion de se rendre utiles ; ils ne dédaignèrent même pas de contracter avec eux les alliances les plus intimes. Les Ioniens ne tenaient pas à conserver leur sang pur de tout mélange : ils prirent des femmes là où ils se fixèrent, parmi les Celtes, les Scythes et les Libyens.

Les Massaliotes signalaient, comme ayant marqué le début de leur fortune en Gaule, un banquet où un roi du pays avait rassemblé les prétendants à la main de sa fille. Ils étaient là, attendant le moment où la jeune fille donnerait à l'un d'entre

[1]) Herod., I, 166.
[2]) Herod., III. 59.

eux, en lui versant le vin, un gage de sa préférence. Mais voici qu'elle offre la coupe à Euxénos de Phocée, qui assistait au festin en qualité d'hôte [1]. Elle devient son épouse et prend, comme telle, un nom hellénique. Ainsi, la tradition représente, non sans raison, l'acquisition d'un domaine colonial sous la forme d'un mariage entre le colon et la fille d'un prince indigène ; tandis que, dans d'autres légendes, ce sont les dieux et les héros qui représentent les étrangers placés sous leur protection. Héraclès, par exemple, traverse les contrées du Pont et trouve dans une antique forêt une femme aux pieds de forme serpentine qui, d'après la symbolique grecque, représente le peuple des autochthones. De son union avec cette femme naît Scythès, c'est-à-dire, le peuple des Scythes [2]. Cette légende n'est fausse que si on l'étend au peuple scythe tout entier : en réalité, elle s'applique exclusivement aux Scythes issus d'alliances entre Grecs et indigènes.

Il se forma de cette façon, dans tous les pays barbares où les Grecs prirent pied, une race bâtarde, une population adroite, affairée, qui joua un rôle important dans les relations ultérieures. C'étaient les intermédiaires naturels, les truchements et les agents des maisons de commerce grecques : à mesure que leur nombre s'accrut, ils répandirent dans le peuple auquel ils étaient mêlés les mœurs et la langue de la Grèce. Haïs et molestés par leurs compatriotes qui habitaient plus avant dans les terres et restaient attachés aux vieux usages, ils se trouvaient poussés par leur propre intérêt à faire cause commune avec les Hellènes. C'est ainsi que les Emporites d'Ibérie [3] cherchèrent un refuge auprès des Grecs qui désormais, en pays étranger, bâtirent leurs remparts non seulement pour eux-mêmes, mais encore pour les indigènes hellénisés. Les Celtes riverains du Rhône se montrèrent particulièrement accessibles à l'influence de la civilisation grecque, et on sait combien cette influence a été durable et persistante chez eux [4].

[1]) Voy. ci-dessus, p. 566. L'anecdote est dans ARISTT. ap. ATHEN., p. 576. PLUT., *Solon*, 2.

[2]) HEROD., IV, 9.

[3]) Voy. ci-dessus, p. 567.

[4]) Massalia — φιλέλληνας κατεσκεύαζε τοὺς Γαλάτας, ὥστε καὶ τὰ συμβόλαια ἑλληνιστὶ γράφειν (STRAB., p. 181).

C'est ainsi que se forma en Égypte la classe bilingue des interprètes [1] : ainsi se développa sur le rivage de la mer de Libye, notamment à Barca, un peuple gréco-libyque. On vit même, dans ce pays, des tribus fixées à l'intérieur du continen comme les Kabales et les Asbytes [2], prendre les mœurs des Cyrénéens. Ainsi, enfin, naquit le grand peuple des Hellénoscythes représenté, aux yeux des anciens, par cet Anacharsis qui mourut, dit-on, dans sa patrie, martyr de ses tendances de philhellène.

Naturellement, suivant que les circonstances étaient favorables ou contraires, l'hellénisation aboutit à des résultats bien différents. Il y eut des Hellènes qui, expulsés de leurs stations maritimes et refoulés dans l'intérieur des terres, s'établirent au milieu des Barbares et retournèrent par degrés à la barbarie. Tels étaient ces Gélons, dont parle Hérodote, qui habitaient au milieu des Boudines, dans l'intérieur de la Russie. Ils étaient organisés en cité, avec temples, statues et autels à la mode hellénique ; mais tout cela, comme aussi les remparts de leur ville, était en bois. Ils célébraient en l'honneur de Dionysos des fêtes grecques, mais leur langue avait déjà dégénéré en un patois moitié grec, moitié scythe [4].

L'époque féconde et mémorable qui s'ouvre avec les établissements ioniens sur les côtes barbares est symbolisée par des fils de héros qui, partout où ils apparaissent, abolissent les rites des sacrifices barbares, fondent des cultes plus humains, apportent des mœurs plus douces et des habitudes plus gaies. C'est ainsi que Euthymos vient à Témésa, Oreste en Tauride, Euxénos à Massalia, les Anténorides à Cyrène [5]. La transformation survenue dans tout le genre de vie se révélait surtout par l'aspect du sol. Les marécages furent desséchés, les territoires arpentés et répartis en assolements réguliers, les embouchures des fleuves changées en ports : on traça des routes, on aplanit les hauteurs pour y édifier les temples des dieux et

1) Ἑρμηνεῖς en Égypte (Lepsius, *Chronologie*, p. 247).
2) Asbytes et Kabales [ou, d'après Stein, Bakales] (Herod., IV, 170 sqq.)
3) Voy. ci-dessus, p. 518.
4) Herod., IV, 108.
5) Pindar., *Pyth.*, V, 86.

des maisons pour les habitants ; on eut ainsi l'occasion d'apprendre et d'appliquer les règles de l'art hellénique en ce qui concerne la fondation des cités. La Sardaigne était un désert jusqu'à l'arrivée d'Iolaos [1], qui, aidé de ses compagnons, fit de ces régions incultes le plus fertile des terrains. Ces plages cultivées portaient le nom d'Iolaïa, et c'est leur fécondité qui poussa les Carthaginois à faire la conquête de l'île.

Tout se transforma ainsi, tout se renouvela aux mains des Grecs. On avait soin de ne pas donner aux villes des proportions trop vastes ; on ne dépassait guère, en ce qui concerne le pourtour des murailles, quarante à cinquante stades. Si l'enceinte venait à ne plus suffire à la population, une partie de celle-ci s'en allait, comme un essaim d'abeilles, fonder ailleurs une ville nouvelle. C'est ainsi que le golfe de Naples, que la Crimée se remplirent de républiques grecques réparties en groupes qui, par leur cohésion même, firent pénétrer plus avant et plus profondément dans le pays leur influence intellectuelle.

On ne s'y prenait pas partout comme en pays tout à fait barbare. Les choses se passaient autrement dans les contrées qui, avant cette colonisation par cités établies en bloc, avaient déjà reçu des émigrants de race grecque. On s'aperçoit que, dès le temps de la domination maritime des Phéniciens, les Grecs, s'expatriant par bandes isolées, se sont répandus fort loin. Les Phéniciens ont inauguré ce mélange de races qui rend si difficile à élucider l'ethnographie de la Méditerranée ; ils ont transplanté violemment d'un rivage à l'autre des tribus qu'ils avaient subjuguées ; ils ont entraîné avec eux des Cariens et des habitants de l'Ionie primitive, ce que la légende exprime en disant que l'Héraclès tyrien a mené dans les pays d'Occident des hommes de toute race. Les villes fondées par les commerçants grecs trouvèrent donc, jusque dans la population des pays barbares, des affinités antérieures sur lesquelles elles purent s'appuyer.

[1]) *Postquam in Hispania Hercules ...interiit, exercitus ejus, compositus ex variis gentibus... dilabitur* (Sallust., *Jugurth.*, 18). πολλοῦ πλήθους ἀνθρώπων ἐκ παντὸς ἔθνους συστρατεύοντος (Diod., IV, 19). Cf. Justin, XLIV, 4. Movers, *Colon. der Phœnizier*, p. 113, et ci-dessus, p. 563.

C'était bien autre chose encore dans les contrées qui avaient possédé, dès l'origine, un fonds de population apparenté à la race grecque et qui, avant la fondation des nouvelles cités, avaient accueilli déjà des masses considérables de colons venus de Grèce. Tel était le cas de l'Italie du sud et de la Sicile. Là, les Sicules, qui étaient parents des Pélasges, avaient été préparés à la civilisation hellénique par des courants d'émigration partis de la Crète et d'Asie-Mineure, de telle sorte que, avec les établissements fondés par les Ioniens, les Achéens et les Doriens, il put se former une nationalité grecque, neuve sans doute et marquée d'un caractère spécial, mais marchant de pair avec celle de la mère-patrie. Les Siséliotes, comme on appelait les habitants hellénisés pour les distinguer des Sicules [1], passaient, même chez les Grecs, pour des esprits des plus déliés ; et les cités de la Grande-Grèce non-seulement se montrèrent en état de suivre leurs métropoles, mais les devancèrent, de leur propre initiative, dans le développement de la culture grecque. Dans ces contrées, par conséquent, la colonisation n'a fait qu'achever la transition de l'âge pélasgique à l'ère hellénique, et créer ainsi un monde grec homogène qui embrassait toutes les côtes de la mer Égée et de la mer Ionienne, de telle sorte que l'Hellade européenne se trouvait maintenant au milieu de la Grèce.

Cette Hellade centrale avait l'honneur d'être le foyer de ce magnifique épanouissement. C'est de ses rivages qu'étaient partis tous les fondateurs des cités coloniales ; toutes ces villes d'outre-mer, elle pouvait les appeler ses filles, et elles l'étaient, directement ou indirectement. Ce n'était pas là un vain honneur, car il subsistait entre métropole et colonie une solidarité étroite et de grande conséquence. Les colonies avaient besoin de rester invariablement fidèles aux usages et aux cultes de la terre natale ; elles cherchaient à attirer chez elles, pour en faire les prêtres et les directeurs de la cité, des hommes appartenant aux mêmes familles qui avaient rempli dans la mère-patrie des offices semblables, et elles continuaient à prendre part, au moyen d'ambassades, de sacrifices et

1) Diod., V, 6.

d'offrandes, aux fêtes officielles de la métropole. Tous les citoyens appartenant à celle-ci avaient droit d'être reçus avec déférence. Les colonies ne se sentaient ni indépendantes ni majeures ; elles avaient recours, pour se créer des institutions stables, aux conseils et à l'appui de la cité mère. Ces liens de piété filiale étaient même si forts que, souvent, des villes depuis longtemps émancipées de toute espèce de tutelle, après des siècles d'indifférence et comme d'oubli, revenaient à leurs métropoles pour remédier, avec l'aide de celles-ci, aux désordres survenus dans leur constitution politique. C'est ainsi que les Syracusains s'adressèrent à Corinthe [1], et les villes d'Italie à l'Achaïe, leur mère-patrie, après la chute du régime pythagoricien [2].

Si les colonies voulaient procéder à une fondation nouvelle, elles considéraient l'entreprise comme étant la continuation de l'œuvre commencée par la métropole, et elles demandaient à celle-ci de leur fournir le chef du nouvel établissement. C'était là une condition tellement indispensable à la régularité de l'opération que les Corcyréens eux-mêmes, tout fiers qu'ils étaient, n'osèrent pas s'y soustraire quand ils colonisèrent Épidamne. On ne saurait, en effet, imaginer de lien plus salutaire pour les deux parties à la fois que cette solidarité de la métropole et de la colonie, l'une empruntant à la jeune cité de quoi ranimer sa vigueur, l'autre remplaçant ce qui lui manque, en fait de traditions locales et d'histoire, par un attachement fidèle à la cité mère. Pour tout ce qui concerne le droit sacré et les prescriptions religieuses, les colonies ont fait preuve d'une grande fidélité aux vieilles coutumes. C'est même chez elles que, çà et là, s'est le mieux conservé le legs du passé. On retrouve, par exemple, à Cyzique la forme primitive du calendrier religieux ionien et les noms des tribus ioniennes qui ont été supprimées à Athènes par Clisthène. La métropole, en effet, transmettait à la colonie jusqu'à sa constitution politique.

Cependant, en ce qui touche les affaires civiles, la subordi-

[1]) Diod., XVI, 65.
[2]) Polyb., II, 39. E. Curtius, *Peloponnesos*, I. 416.

nation acceptée au début ne pouvait subsister bien longtemps. Les distances étaient trop grandes et les intérêts trop différents ; on était aussi trop habitué à considérer chaque cité grecque comme un tout qui se suffit à lui-même. D'ordinaire aussi, les métropoles se contentaient des avantages commerciaux, sans prétendre gouverner. De leur côté, les colonies aspiraient à une indépendance d'autant plus complète que la prospérité leur venait plus vite. Dans ces conditions, il ne put se former nulle part d'empire colonial. Lorsqu'une métropole éleva la prétention de dominer ses colonies, — comme fit notamment Corinthe, qui fut la première parmi les villes grecques à avoir une flotte de guerre et à expédier dans ses colonies des magistrats surveillants, des « épidémiurges[1] », — il en résulta des conflits comme on en a vu éclater entre Corinthe et Corcyre[2], conflits qui contribuèrent précisément à rompre tout à fait les liens de piété établis par la tradition.

Mainte autre cause vint s'ajouter à celles-là pour relâcher les rapports réciproques des cités. Aussi bien, les citoyens de la métropole, qui formaient le noyau de la nouvelle bourgeoisie, n'étaient restés nulle part sans mélange. Avant même de partir pour sa destination, l'essaim des colons comprenait déjà des gens d'origine bien diverse; car Chalcis et Milet, par exemple, n'étaient que les ports où l'émigration s'orientait et recevait une direction déterminée. On ne supposera pas, sans doute, qu'avec sa propre bourgeoisie chacune de ces cités ait pu fonder, dans l'espace de quelques générations, de 70 à 80 villes. Il en était de même à Corinthe, à Mégare, à Phocée. De leur côté, les colonies, qui se trouvaient avoir excédant de terres et disette de citoyens, n'étaient naturellement pas aussi avares de leur droit de bourgeoisie que les villes de la mère-patrie, et plus elles s'épanouissaient rapidement, plus le caractère originel de la cité allait s'effaçant.

Dans les colonies, l'histoire se recommença en entier : les périodes déjà parcourues dans la mère-patrie furent souvent reprises à nouveau. C'est ainsi que, vers l'époque des guerres

[1]) Ἐπιδημιουργοί (THUCYD., I, 56).
[2]) Voy. ci-dessus, p. 539.

médiques, surgit à Panticapée une famille héroïque qui s'appelait, du nom de son ancêtre, la famille des Archæanactides. Ces Archæanactides fondèrent là une principauté héréditaire qui, pour les colons hellènes, affectait les allures accommodantes d'une magistrature républicaine et gardait, vis-à-vis des Barbares, le pouvoir absolu de la royauté d'autrefois. Ils avaient tout simplement reproduit l'histoire des Pélopides. Venus de l'étranger, ils s'étaient fait, grâce à leur culture intellectuelle et à leurs richesses, une situation privilégiée, et, au quatrième siècle avant J.-C., on élevait encore à Panticapée, en l'honneur de cette dynastie et de la suivante, celles des Spartocides, des monuments funèbres qui ressemblent trait pour trait aux tombeaux héroïques de Mycènes [1].

En règle générale, cependant, les colonies ont très vite rejoint et dépassé leurs métropoles, car elles ont eu une croissance incomparablement plus rapide. Dans les colonies, le génie hellénique s'est éveillé plus tôt; la faculté d'observation a été plus diversement excitée ; la culture intellectuelle s'est développée en plus de sens à la fois; les idées ont plus vite franchi le cercle étroit des besoins de chaque jour. Aussi est-ce dans les colonies qu'ont commencé à poindre les premiers germes de la science; c'est là que se sont élaborées les diverses branches de l'art grec, bien qu'il fût réservé à la mère-patrie de porter à leur perfection, par un effort énergique et persistant, les ébauches de civilisation apportées des colonies.

C'est principalement en ce qui concerne l'organisation politique et sociale que les colonies ont devancé les cités de la mère-patrie. Athènes se dégageait encore péniblement des langes du passé que déjà Milet avait essayé l'une après l'autre toutes les constitutions. Plus il pénétrait d'éléments étrangers dans la population urbaine, et plus était intense le frottement mutuel des diverses parties. Il se produisait ainsi une accumulation de ferments prêts à s'échauffer, et les membres des anciennes familles qui, dans la métropole, étaient habitués à gouverner avaient dans les colonies plus de peine à faire valoir leurs privilèges. Là, le mélange complexe qui consti-

1) Boeckh, ap. C. I. Græc., II, p. 91.

tuait la bourgeoisie acquit trop vite la prépondérance numérique, la fortune, et la conscience de sa force : les distinctions de classes s'effacèrent ; la vie prit une allure plus rapide et plus mouvementée ; le bagage de vieilles traditions qu'on avait emporté des métropoles fut mis de côté avec moins de scrupule, dès qu'on ne lui trouvait plus de raison d'être dans les nouvelles conditions de la société, et l'on poussait avec plus d'énergie aux innovations conformes à l'esprit du temps.

La hardiesse de l'entreprise, la joie du succès, l'excitation produite par la nouveauté des lieux et l'apprentissage d'une nouvelle existence, l'échange des idées entre hommes d'origine très diverse, tout cela contribua à donner aux émigrés un élan particulier, un surcroît d'activité, et à leurs établissements un éclat qui éclipsa la fortune plus modeste des villes de la mère-patrie. Il faut dire que les colonies étaient installées à des places de choix ; aussi leurs produits étaient-ils de qualité supérieure. Il en résulta qu'avec le temps, si l'on voulait trouver tout ce qu'il y avait d'excellent, le meilleur blé, le plus beau bétail, les meilleurs poissons, le meilleur fromage, il fallait chercher en dehors de l'Hellade proprement dite. En outre, l'ampleur de l'espace dont disposaient les colons leur permit de construire leurs villes sur un plan régulier et de proportions plus vastes ; là, on fit un art de ce que, dans les métropoles, on laissait aller à l'aventure.

Dans ces belles villes toutes neuves on vit s'étaler un luxe que ne connaissait pas la mère-patrie. On voulait jouir de ses richesses rapidement amassées ; on se moquait des vieilles prescriptions avec lesquelles les citoyens arriérés de la mère-patrie se gâtaient l'existence, et l'hôte de Sybaris qui s'était assis une fois à la table commune de Sparte déclarait que, depuis lors, il ne prisait plus si haut le courage avec lequel les Spartiates affrontaient la mort[1]. Dans le calendrier des Tarentins, il y avait plus de jours destinés aux fêtes et aux banquets que de jours ouvriers, et l'on disait des Agrigentins qu'ils bâtissaient comme s'ils devaient vivre éternellement, tandis qu'ils banquetaient comme s'ils songeaient à utiliser le dernier

[1]) Athen., IV, p. 138 d.

jour de leur existence[1]. Le sentiment d'une subordination vis-à-vis de la mère-patrie fit place au sentiment contraire. Les Sybarites cherchèrent à éclipser par leurs jeux les solennités d'Olympie[2]; la suffisance orgueilleuse dans laquelle les cités s'isolaient tua chez elles le patriotisme national, et, pendant que la mère-patrie était foulée par les Perses, les colonies restèrent toutes en dehors de la lutte.

En présence de ce divorce entre la mère-patrie et les colonies et de la dispersion indéfinie des Hellènes sur tous les rivages de la Méditerranée, on finirait par douter qu'il puisse encore être question désormais d'une histoire hellénique, si l'on ne s'attachait à préciser le fonds commun qui, en dépit des apparences, maintenait toujours la solidarité de tous les Hellènes entre eux.

[1]) Le mot est d'Empédocle (Diog. Laert., VIII, 2, 63). Agrigente, καλλίστα βροτεᾶν πολίων (Pindar., *Pyth.*, XII, 2).

[2]) Les jeux olympiques de Sybaris étaient célébrées à la même époque que ceux d'Élide, mais avec plus d'éclat et avec des prix ayant une valeur intrinsèque (Heracl. Pont. ap. Athen., XII, p. 522 a).

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A L'INVASION DORIENNE

CHAPITRE PREMIER. — *Le pays et ses habitants.*

Pages.

§ I. — Grèce asiatique et Grèce européenne 3
§ II. — Influence du pays sur la race. 13
§ III. — Origines du peuple grec. 18
§ IV. — Éléments constitutifs de la race grecque. 32

CHAPITRE DEUXIÈME. — *Les Hellènes à l'époque préhistorique.*

§ I. — Les Phéniciens dans l'Hellade. 42
§ II. — Influence des Phéniciens sur les Hellènes. 48
§ III. — Période d'élaboration : âge héroïque 70

CHAPITRE TROISIÈME. — *Les premiers États.*

§ I. — La Crète. 79
§ II. — La Phrygie, la Lydie et la Troade. 85
§ III. — La Lycie 94
§ IV. — Les Minyens 99
§ V. — Les Cadméens de Thèbes 103
§ VI. — Éoliens et Achéens. 107

CHAPITRE QUATRIÈME. — *Les migrations des tribus grecques.*

§ I. — Migrations des tribus du nord. 119
§ II. — Les Doriens dans le Péloponnèse. 137
§ III. — Émigration des Grecs d'Europe en Asie-Mineure . 142
§ IV. — Le monde homérique 158
§ V. — Chronologie fondée sur les poèmes homériques. . 177

LIVRE DEUXIÈME

DE L'INVASION DORIENNE AUX GUERRES MÉDIQUES

CHAPITRE PREMIER. — *Histoire du Péloponnèse.*

§ I. — Prise de possession des Doriens. 184
§ II. — Histoire de la Laconie. 207
§ III. — Sparte et la Messénie. 240

Pages.

§ IV. — États du centre et du littoral occidental 265
§ V. — Civilisation ionienne en Asie 282
§ VI. — Histoire de l'Argolide 296
§ VII. — Histoire de Sicyone 305
§ VIII. — Histoire de Corinthe 322
§ IX. — Histoire de Mégare 344
§ X. — Lutte de Sparte contre la tyrannie 350

Chapitre deuxième. — *Histoire de l'Attique.*

§ I. — Athènes avant Solon 361
§ II. — Solon et sa législation 392
§ III. — Athènes sous les Pisistratides 428
§ IV. — Clisthène et ses réformes 471

Chapitre troisième. — *Les Hellènes en dehors de l'Archipel.*

§ I. — Colonies milésiennes 507
§ II. — Colonies eubéennes 531
§ III. — Progrès de la colonisation en Occident 556
§ IV. — Colonisation grecque en Afrique 569
§ V. — Coup-d'œil rétrospectif sur la colonisation grecque . 574

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER.




C94gF Histoire
v.1 grecque.
A 000 216 931 6
DF
214
C94gF
v.1

